This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Memorial Library
University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GENÈSE

DES

GRANDS HOMMES

GENS DE LETTRES FRANÇAIS MODERNES

Digitized by Google

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CH. PACHE

Digitized by Google

GENÈSE

DES

GRANDS HOMMES

GENS DE LETTRES FRANÇAIS MODERNES

PAR

A. ODIN

Professeur à l'Université de Sofia.

TOME PREMIER

PARIS
H. WELTER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
59, rue Bonaparte, 59

LAUSANNE
HENRI MIGNOT, ÉDITEUR
17, Pré-du-Marché, 17

1895

Digitized by Google

Memorial Library
University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494

Digitized by Google

37593
27 My '96

BKD
.0D3
1

A

MONSIEUR E. DE RINDFLEISCH

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE WURTZBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

Il est devenu banal de dire que l'histoire et la critique littéraires ont fait d'immenses progrès depuis un demi-siècle. Il l'est peut-être moins de constater tout haut que ces progrès sont plus apparents que réels. Les innovations proposées, quelque divergentes qu'elles puissent paraître au premier abord, reposent toutes du plus au moins sur une même méthode. Or cette méthode, bonne à expliquer le *comment* des choses, dès que le *pourquoi* ne fait plus aucun doute, perd toute sa valeur lorsque cette condition première n'a pas été remplie.

Voici tel écrivain célèbre, dont un critique ingénieux entreprend de me retracer dans tous ses détails le développement à l'aide de l'hérédité, du milieu ou de tels autres facteurs que lui a suggérés l'examen plus ou moins fugitif de quelques auteurs pris au hasard. Je constate qu'une fois le point de départ admis, le critique en tire, par une analyse absolument correcte de toutes les circonstances ambiantes, un tableau vivant du développement de son héros, tableau auquel il paraît difficile de rien objecter. Mais qui me dit que le point

Digitized by Google

de départ s'impose, qu'il soit le seul possible ? Rien, sinon la justesse même du raisonnement qui repose sur lui ! Mais que vaut à son tour ce raisonnement, si le point de départ est douteux ? — Nous tournons là dans un cercle vicieux. On étaye toute une théorie sur un point d'appui donné à priori, puis on prétend me convaincre de la solidité du point d'appui, en me montrant que la théorie se tient debout. Cette façon d'argumenter, qui serait parfaite s'il s'agissait d'un pont de chemin de fer, pèche par la base dès qu'il s'agit de travaux de l'esprit. Car, ici, il faudrait avant tout démontrer que l'œuvre se tient réellement debout, que les résultats auxquels on a abouti ne reposent pas sur de simples coïncidences fortuites, mais qu'ils sont imposés de toute nécessité par les faits.

Or, comment faire cette démonstration, si ce n'est en montrant successivement que ce qui vaut pour le cas spécial, vaut également pour tous les cas analogues concevables ? Et si, au cours de la démonstration, on venait à s'apercevoir que la théorie est fausse, que la conclusion générale qu'on avait cru devoir tirer de l'étude particulière de tel auteur isolé ne se trouve pas confirmée par l'étude d'autres auteurs d'ailleurs semblables ? Tout le travail dépensé jusque-là le serait en pure perte..... A moins toutefois qu'on ne s'avisât de transformer la démonstration en recherche propre, et qu'on ne s'efforçât d'obtenir par la comparaison entre divers auteurs ce que l'étude d'un seul n'avait pu donner. Mais alors pourquoi ne pas commencer tout de suite par là, pourquoi mettre, comme on dit vulgairement, la charrue devant les bœufs, et s'exposer de gaîté de cœur aux mille tâtonnements inséparables de tout point de départ arbitraire ?

Digitized by Google

Ainsi mûrit en moi le projet d'appliquer à l'étude de la littérature une méthode plus sûre que celle dont on s'était contenté jusque-là dans ce domaine. Je compris qu'avant de se demander : comment tel agent a-t-il agi sur tel auteur, il était nécessaire de se demander tout d'abord : quels sont les divers agents qui ont pu agir sur cet auteur ? Et pour résoudre, à son tour, cette question, il fallait ne pas se borner à l'étude d'un seul écrivain, ou de quelques écrivains pris au hasard, mais étudier parallèlement tous les hommes de lettres d'un ensemble donné, autrement dit, ne pas se demander : comment s'est développé tel auteur, mais : comment se sont en général développés les auteurs ? Ici même, il importait de ne pas partir des agents, mais des hommes, de se demander non pas : comment les agents ont-ils agi sur les auteurs, mais : dans quelles conditions se sont développés les auteurs ? Ainsi le simple tâtonnement faisait place à une étude positive, rigoureusement scientifique.

Enfin, après de longues années d'un labeur assidu, je me décide à livrer au public le fruit de mes recherches. Dans ces recherches, j'ai appliqué, pour la première fois que je sache en matière littéraire, la méthode *statistique*. Je n'ai pas à m'étendre ici sur cette méthode. Je tiens seulement à répéter à cette place que si beaucoup d'excellents esprits s'en sont montrés déçus, c'est qu'ils exigent d'elle autre chose qu'elle ne peut ni ne prétend donner. La statistique ne *prouve* rien par elle-même. Elle ne fait qu'indiquer la voie dans laquelle doivent se mouvoir les recherches. Mais elle seule peut le faire. A ce titre elle offre d'inestimables services à l'historien de la littérature, et, si toutes les apparences ne trompent, elle est destinée à révolutionner le champ des

Digitized by Google

études littéraires, comme elle a révolutionné déjà tant d'autres sciences.

Résumons en deux mots la marche de ces recherches. Après avoir esquissé à grands traits le développement qu'a suivi jusqu'ici la science de l'histoire, — dont l'histoire littéraire n'est qu'un des nombreux départements, — et montré les progrès qui lui restent à faire, j'expose la méthode qui me paraît, à l'heure qu'il est, pouvoir seule lui donner un caractère vraiment scientifique, et entreprends d'en donner un exemple aussi concluant que possible. Je choisis à cet effet l'étude des grands hommes, et plus spécialement celle de leur genèse. Cette étude n'a quelque chance d'aboutir à des résultats positifs que si l'on y applique la méthode comparée, dont la méthode statistique n'est qu'une variété particulièrement féconde.

Avant toutefois d'entreprendre des recherches propres à ce sujet, il importe de voir ce que l'on a pu jusqu'ici déterminer de certain touchant notre question. En ce qui concerne en général le développement des êtres organisés, il ressort des données les plus récentes de la science que toute évolution suppose l'action réciproque de l'hérédité et du milieu. Ce qui reste à préciser, c'est la part d'action respective de ces deux agents. Passant ensuite en revue les diverses recherches spéciales entreprises jusqu'à ce jour sur la genèse des grands hommes d'après la méthode comparée, — Galton, De Candolle, Jacoby, Lombroso, — nous constatons qu'en dépit des sérieuses qualités qui distinguent certaines d'entre elles, ces recherches présentent toutes de graves défauts, qui empêchent d'accepter sans réserve les conclusions que leurs auteurs en ont déduites. Incidemment nous

Digitized by Google

touchons à la fameuse question des rapports de parenté du génie avec la folie, pour montrer avec quelle étrange désinvolture cette question a souvent été traitée, en particulier par un célèbre auteur contemporain.

Après ces discussions préliminaires, nous nous demandons dans quelles limites de temps, d'espace et de genre, il convient d'étudier les grands hommes. Constatant qu'il serait impossible d'étudier avec fruit des grands hommes de tous les temps, de tous les pays et de tous les genres d'activité, nous choisissons comme catégorie de grands hommes s'offrant à nous dans les conditions les plus favorables celle des gens de lettres. Les gens de lettres eux-mêmes ne sauraient être mis tous indistinctement à la base de nos recherches. Nous nous en tenons principalement aux gens de lettres français modernes, tout en n'en prenant qu'une élite, triée d'après des principes strictement objectifs, offrant toutes les garanties scientifiques désirables. Après avoir ensuite, en guise de vérification, réparti ces gens de lettres entre diverses catégories suivant le genre de leur activité littéraire et le degré de leur importance, nous déterminons les conditions dans lesquelles il convient d'étudier les groupes principaux de causes — héréditaires, géographiques, politiques et administratives, ethnologiques, religieuses, locales, éducatives, économiques, sociales — qui paraissent susceptibles d'exercer une influence générale sur le développement des grands hommes. C'est l'étude comparée de toutes ces causes qui clôt l'ouvrage.

Loin de moi la prétention d'avoir épuisé la matière dont j'ai entrepris l'étude ! S'il est un mérite auquel je prétende, c'est bien plutôt celui d'avoir montré combien le sujet était

Digitized by Google

complexe, combien il était difficile à un seul auteur d'en embrasser même le moindre compartiment. Des nombreuses questions que j'ai eu l'occasion de soulever en chemin, je me suis strictement attaché à ne discuter que celles pour lesquelles les faits eux-mêmes me fournissaient tous les éléments d'une solution positive, acceptable pour l'esprit le plus sceptique. J'aboutis ainsi à un petit nombre seulement de conclusions, mais celles-là, j'ose le dire, absolument certaines. Ces conclusions, qu'on trouvera récapitulées dans un chapitre spécial, n'ont rien d'original, en ce sens qu'elles ne contiennent rien que le lecteur attentif n'eût découvert aussi bien que moi. Elles n'en sont que plus décisives, et, dans ce qu'elles ont d'imprévu, propres à faire réfléchir tout esprit sérieux.

Au reste, même si les conclusions se trouvaient être fausses ou insignifiantes, les matériaux dont elles sont déduites n'en conserveraient pas moins toute leur valeur. On verra (pp. 358 et suiv.) quelles précautions extrêmes j'ai observées dans la réunion de ces matériaux, afin d'en écarter le plus possible tout élément d'erreur ou de partialité. On ne m'en voudra pas des fautes de détail qui auront pu néanmoins s'y glisser. Elles sont inévitables dans des recherches portant sur un nombre de faits aussi considérable. Il suffit qu'elles ne soient ni assez graves ni assez nombreuses pour pouvoir altérer sensiblement les résultats d'ensemble. Je m'en remets sur ce point au jugement du lecteur. Seulement, et je ne saurais trop insister là-dessus, pour pouvoir apprécier équitablement tel détail de mes recherches, il faut avoir lu d'un bout à l'autre l'ouvrage tout entier. Dans cet ouvrage, s'il m'est permis de le dire, toutes les parties sont indissoluble-

Digitized by Google

ment liées l'une à l'autre. Quiconque n'aura pas lu attentivement les chapitres où j'expose les principes dont je me suis inspiré pour les présentes recherches, risque fort de ne pas saisir la portée exacte de ces dernières, et inversement les recherches elles-mêmes sont peut-être nécessaires pour bien faire comprendre la méthode dont elles sont l'application.

Un mot encore en ce qui concerne la forme. Plusieurs, je le crains, trouveront mon style indigeste. Il est reçu que dans une étude de littérature, l'auteur doit autant que possible faire preuve lui-même de qualités littéraires. Et rien de plus naturel que cette manière de voir. Par malheur, le caractère particulier de mes recherches m'interdisait d'avance toute préoccupation artistique. Dans une matière aussi abstruse, il importait avant tout d'être clair, non pas de cette clarté factice trop vantée qui fait paraître simples des choses qui ne le sont pas en réalité, mais de cette clarté plus vraie qui consiste à rendre exactement sa pensée, dût-on pour cela s'aliéner les sympathies de la foule. C'est pour un motif analogue que, dans les notes, je cite autant que possible les auteurs étrangers dans leur propre langue, et que je substitue partout où c'est faisable des tableaux et des tracés graphiques à l'exposition littéraire. Le chiffre et le dessin sont par eux-mêmes d'une netteté et d'une exactitude auxquelles ne saurait atteindre le style le plus parfait, et ils ont en outre l'inestimable avantage de laisser le lecteur tirer lui-même les conclusions impliquées par les faits, au lieu de l'obliger à les recevoir plus ou moins « habillées » des mains de l'auteur.

Je ne voudrais pas me séparer de ce livre sans remercier tous ceux qui, pendant ces pénibles années, m'ont soutenu

*

Digitized by Google

de leur concours ou de leur sympathie. Cette sympathie m'a été précieuse. Sans elle, souvent, j'eusse été tenté de laisser là des recherches qui m'ont coûté les meilleures années de ma vie, et que je craignais de voir dédaignées du public. Puisse l'œuvre ne pas trop faire regretter l'intérêt témoigné à l'auteur ! Vous, surtout, qui m'avez accompagné dans ce long parcours avec un dévouement, une abnégation, un amour dont seules une mère, une compagne sont capables, recevez ici le faible écho de ma profonde gratitude.

Sofia, Octobre 1895.

ALFRED ODIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

PRÉFACE IX

PREMIÈRE PARTIE

Principes fondamentaux de la science de l'histoire.

Il est impossible de donner à priori une définition de l'histoire . 1

CHAPITRE Ier. — EVOLUTION DE L'HISTOIRE.

Les progrès de la science historique reposent sur l'intelligence croissante du véritable caractère des divers agents de l'histoire. 3
La science de l'histoire dans l'antiquité classique. 5
Au moyen âge 10
Renaissance de la critique historique 14
La croyance à des lois naturelles pénètre dans la science de l'histoire par l'entremise des jurisconsultes. 15
Apparition de la doctrine du droit naturel 17
On proclame pour la première fois l'influence du milieu physique sur le développement de l'homme 19
Les historiens admettent un nombre toujours plus grand d'agents de l'histoire 19
Les philosophes contribuent de leur côté à donner à la science de l'histoire un caractère plus rigoureux 21
Premiers essais importants d'écrire une histoire naturelle de l'humanité 23
Progrès de la critique historique. 31
L'école du « droit naturel » 33
Fait place à l'école « historique » 35

Digitized by Google

Cette dernière constitue définitivement la critique des sources . . 38
Le développement de la science historique est favorisé par les progrès de l'économie politique 39
Et de la statistique 41
Cependant on reprend avec plus de succès la tentative de donner une explication rationnelle du développement général de l'humanité : Herder 43
Hegel 43
Buckle 47
L'école matérialiste 52

CHAPITRE II. — Méthode de l'histoire.

Nous ne nous occuperons que du choix des matériaux et de leur mise en œuvre 59

§ 1. *Choix des matériaux.*

Le choix des matériaux dépend de la façon de concevoir les agents de l'histoire. Il s'agit donc avant tout de savoir s'il y a un agent qui doive attirer plus que les autres l'attention de l'historien . 60
Jusqu'ici on n'a encore abouti sur ce point à aucun résultat certain. 61
Et cela, parce qu'on s'est contenté de donner des hypothèses pour des réalités 65
La marche à suivre doit être par conséquent non de choisir entre les divers agents concevables celui qui paraît être à priori le plus important, mais d'admettre indistinctement tous les agents jusqu'à ce que, par leur étude comparée, on ait réussi à établir positivement leur degré respectif d'influence 68

§ 2. *Interprétation.*

Il s'agit de déterminer successivement quel doit être le but, la base et la méthode de l'interprétation historique 71

A. *But de l'interprétation.*

On ne peut pas trancher à priori la question de savoir s'il y a ou non des lois générales de l'histoire que l'historien ait pour tâche de découvrir 71
La question se résoudra d'elle-même au fur et à mesure des progrès de l'histoire. 74
L'historien doit, autant que possible, répartir les causes suivant leur degré de généralité, de façon à pouvoir n'étudier que les catégories de causes dont l'état de la science rend l'étude vraiment utile 75

B. *Base de l'interprétation.*

Le déterminisme est la base nécessaire de toute science de l'histoire 78

Digitized by Google

Tout système de recherches ne devient une science que du jour où l'on y admet l'existence de lois naturelles immuables . . . 80
Ce qu'il faut entendre par « lois immuables » et par « exceptions » 81

C. *Méthode de l'interprétation.*

I

Les différentes méthodes dont on peut user en histoire n'aboutissent pas nécessairement, comme dans d'autres sciences, à des conclusions identiques 84
Les méthodes qui préjugent le cours des événements sont arbitraires ou insuffisantes 85

II

L'emploi alternatif de l'induction et de la déduction ne constitue pas une méthode propre à l'histoire. 88
Comme la déduction repose nécessairement sur l'induction, il s'agit avant tout de voir dans quelles conditions la *méthode inductive* doit être appliquée dans la science de l'histoire . . . 89

III

On fait trop souvent reposer l'induction sur des données insuffisantes 93
C'est tout particulièrement le cas en histoire 96

IV

La valeur de l'induction dépend du nombre *relatif* des observations 98
Cette vérité est le plus souvent encore méconnue par les historiens. 100
Principe fondamental de la méthode inductive 104

V

Il y a deux moyens d'éprouver la valeur de l'induction. D'abord par la comparaison avec nos expériences antérieures 108
Ensuite, à défaut d'expériences artificielles, impossibles en histoire, par de nouvelles observations. 110

VI

Vu l'extrême complexité des faits historiques, l'historien devra en général recourir à ce genre perfectionné d'induction qu'on appelle la *méthode statistique.* 112
Seulement, il s'agit d'appliquer cette méthode avec toute la rigueur dont elle est susceptible 116

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Objet de ces recherches.

CHAPITRE Ier. — Choix du sujet.

I

Nous nous proposons l'étude des grands hommes 123

II

On a jusqu'ici affirmé et nié tour à tour que les grands hommes exercent une action décisive sur le cours des événements, sans avoir encore, faute d'une bonne méthode, abouti sur ce point à aucun résultat certain 126
Il est impossible d'ailleurs de résoudre cette question, si l'on ne sait au préalable ce qu'est le grand homme 139

III

La façon traditionnelle de concevoir le grand homme est incompatible avec les faits tels qu'ils se présentent dans la réalité . . 140
L'erreur consiste à admettre entre les grands hommes et le commun des mortels une différence spécifique au lieu d'une simple différence de degré. 146
Pour étudier le grand homme, il faut commencer par étudier sa genèse 151

IV

La méthode biographique, à elle seule, ne suffit pas à rendre compte du développement des individus 152
D'autre part, la méthode comparée n'a pas été appliquée jusqu'ici, dans ce domaine, avec toute la rigueur désirable 157
En nous bornant strictement à rechercher quelles circonstances ont valu au grand homme sa position en vue, nous avons des chances sérieuses d'atteindre à des résultats partiels, sans doute, mais du moins certains 160

CHAPITRE II. — Théories générales sur le développement de l'homme.

I

L'hérédité physiologique des caractères de famille est absolument certaine. 165
En revanche, leur hérédité psychologique n'a pu être établie jusqu'ici que sous certaines réserves 167

Digitized by Google

II

L'hérédité, à elle seule, ne suffit pas à rendre compte du développement 176
L'évolution résulte de l'action réciproque de l'hérédité et du milieu. 179

III

Ce qui reste à faire, c'est de déterminer quelle est la part d'action respective de ces deux agents 183

CHAPITRE III. — RECHERCHES SPÉCIALES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS HOMMES.

I

Recherches de Galton sur l'hérédité du génie. Valeur de la méthode dont use cet auteur 192
Fautes commises par Galton 196

II

Recherches du même auteur sur les savants anglais contemporains. 203

III

De Candolle entreprend le premier des recherches statistiques comparées sur l'action respective de l'hérédité et du milieu. Insuffisance de ses données. 213
Résultats obtenus par cet auteur 223

IV

Recherches de Jacoby sur les Français remarquables du XVIIIe siècle. Ce que son point de départ a d'arbitraire 234
Perfectionnements apportés par cet auteur dans l'emploi de la statistique. Valeur des conclusions auxquelles il aboutit . . . 241

V

Recherches sur les rapports du génie avec la folie. Méthode à suivre dans ces recherches 248

VI

Recherches de Lombroso. Sa théorie du misonéisme 275
Insuffisance de ses recherches sur le génie 280

VII

Résumé 289

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

Détermination des faits.

CHAPITRE Ier. — Choix des faits.

I

Conditions auxquelles doivent satisfaire nos données. Nous ne pourrons étudier qu'une seule catégorie de grands hommes . . 291

II

Même en nous bornant à une seule époque et à un seul pays, nous ne saurions étudier parallèlement des grands hommes de tout genre 296
Aucune des catégories naturelles de grands hommes ne satisfait pleinement aux conditions requises. Aussi nous en tiendrons-nous au groupe factice des gens de lettres 299

III

Avantages qu'offre l'étude des gens de lettres 310
Nombre des gens de lettres relativement aux grands hommes de toute catégorie 312

IV

Nos recherches ne porteront que sur l'époque moderne 324
On ne saurait étudier parallèlement toutes les littératures modernes. Nous devrons nous borner à l'étude d'une seule littérature. 326
Principes qui doivent nous guider dans notre choix 327
Comparaison chronologique et quantitative entre les principales littératures modernes. Cette comparaison fait regarder l'étude de la littérature française comme la plus facile et la plus utile. 331
La littérature française a d'ailleurs l'avantage d'être, de toutes les grandes littératures modernes, la plus uniforme au point de vue qualitatif. 340

CHAPITRE II. — Réunion des faits.

I

Ce qu'il faut entendre exactement par gens de lettres français modernes. Limites géographiques 347

II

Limites chronologiques 350

III

Limites génériques 354

Digitized by Google

Répartition des gens de lettres suivant le genre de leur activité littéraire 355

IV

Il est impossible d'avoir égard à tous les gens de lettres, ou même seulement à ceux sur lesquels nous possédons les renseignements requis par la nature de nos recherches 358
Critérium auquel nous mesurons l'importance relative des gens de lettres 362

V

Précautions multiples dont nous avons usé dans l'élaboration de notre liste 370

VI

Il est utile, en guise de vérification, de répartir les gens de lettres suivant le degré de leur importance 374
Gens de lettres de talent 379
Gens de lettres de génie. 381

CHAPITRE III. — CONDITIONS A ÉTUDIER.

Le grand nombre des données nous oblige à déterminer dès le début quelles sont les conditions que nous devrons étudier . . 387

I

Hérédité 394

II

Milieu géographique en général 396
Répartition du territoire de langue française en circonscriptions géographiques naturelles. 397
Milieu politique et administratif. 401
Milieu ethnologique 401
Recensement que nous mettons à la base de nos calculs 406

III

Religion 408

IV

Lieu de naissance 412

V

Education. 415

VI

Fortune 417

VII

Profession des parents 418

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

Exposé et analyse des faits.

CHAPITRE Ier. — Généralités.

Nombre des gens de lettres de talent ou de génie relativement au total des gens de lettres 421
Distribution chronologique des gens de lettres français 424
Age atteint par les gens de lettres français 426
Nombre relatif des gens de lettres qui se sont distingués dans plus d'un genre littéraire. Répartition chronologique des gens de lettres suivant le genre de leur activité littéraire 429
Répartition des gens de lettres suivant leur sexe 430

CHAPITRE II. — Hérédité.

Nombre relatif des gens de lettres qui ont eu quelque parent remarquable 433

CHAPITRE III. — Milieu géographique.

§ 1. *Conditions générales.*

Nombre relatif des gens de lettres d'origine étrangère 439
Répartition des gens de lettres par départements, par provinces et par régions 442
Cette répartition ne correspond pas à celle des conditions géographiques 448
Distribution géographique des gens de lettres aux différentes époques 450
Influence du milieu géographique sur le genre d'activité littéraire. 452

§ 2. *Milieu politique et administratif.*

Influence de ce milieu : à Paris 457
Dans les colonies 457
En Belgique et en Suisse 462

§ 3. *Milieu ethnologique.*

Fécondité respective des races principales qui peuplent la France. 464
Influence du milieu ethnologique dans les régions non françaises de la France 466
Influence du milieu ethnologique en Belgique, dans le Luxembourg, en Alsace-Lorraine et en Suisse. 471

Digitized by Google

CHAPITRE IV. — MILIEU RELIGIEUX.

Remarque préliminaire 476
Fécondité respective des régions catholiques et des régions protestantes. 477
Comparaison entre les gens de lettres catholiques et les gens de lettres protestants 480
Gens de lettres protestants, fils d'ecclésiastiques 484
Gens de lettres français qui ont été des ecclésiastiques. 486

CHAPITRE V. — MILIEU LOCAL.

La fécondité des diverses régions en gens de lettres ne correspond ni au chiffre absolu ni au chiffre relatif (densité) de la population 490
Il s'agit de comparer les localités entre elles. Catégories de localités que nous distinguons. 494
Fécondité respective des diverses catégories de localités . . . 497
Leur fécondité relativement au chiffre de leur population . . . 500
Causes qui ont déterminé la fécondité supérieure de certaines catégories de localités. 509
Faits qui viennent confirmer nos conclusions 517
Influence du milieu local sur le genre d'activité littéraire. . . . 520

CHAPITRE VI. — MILIEU ÉDUCATEUR.

Comparaison entre les gens de lettres suivant l'éducation qu'ils ont reçue 522
Gens de lettres dont l'éducation a été négligée. 525

CHAPITRE VII. — MILIEU ÉCONOMIQUE.

Comparaison entre les gens de lettres suivant le milieu économique dans lequel ils ont grandi. 528
Gens de lettres issus de familles pauvres. 531

CHAPITRE VIII. — MILIEU SOCIAL.

Fécondité respective des diverses classes sociales. 533
Leur fécondité relativement au chiffre de leur population . . . 538

CHAPITRE IX. — CONCLUSION.

Récapitulation des résultats partiels auxquels ont abouti nos recherches 543
Il reste à comparer ces résultats entre eux, afin de déterminer la part respective d'influence des diverses conditions étudiées. Nous commençons par comparer entre elles les influences de milieu . 547

Digitized by Google

Le milieu n'est pas lui-même l'effet naturel et nécessaire de l'hérédité. 551
L'hérédité et le milieu jouent un rôle également indispensable dans la genèse de l'homme de lettres 554
Comment on peut se représenter l'action réciproque de l'hérédité et du milieu 558
Conclusion 562

NOTES

1. Remarques sur le but et sur le caractère de notre résumé historique 567
2. Mougeolle (Les Problèmes de l'histoire ; Statique des civilisations) 570
Bourdeau (L'histoire et les historiens) 572
3. Comment dénommer la science de l'histoire ? 573
L'histoire est la science de l'évolution humaine. Il paraît impossible d'en donner une définition plus précise, et toutes les tentatives faites dans ce sens n'ont réussi jusqu'ici qu'à détourner les historiens de recherches plus utiles. 574
Ces tentatives ne sont en grande partie qu'une réaction contre l'abus des théories générales 576
4. Exemples de théories littéraires induites de données insuffisantes 579
5. Type de raisonnement inductif fondé sur la statistique . . . 581
6. Discussion de quelques arguments par lesquels Galton cherche à infirmer l'action du milieu. 582
7. Lombroso et le *misonéisme* 586
8. Défauts que présentent nos données relatives au lieu de naissance des gens de lettres 590
9. Notices biographiques sur les gens de lettres de talent qui sont nés ailleurs que dans un chef-lieu ou un château et qui ont grandi dans des conditions économiques difficiles . 593
10. Remarque sur la prétendue supériorité des élèves juifs dans les établissements d'instruction secondaire ou supérieure . 598
11. Comparaison entre les résultats obtenus pour la littérature française et ceux que fournit un examen sommaire des autres grandes littératures modernes. 599
En ce qui concerne : l'hérédité 600
Le milieu local 602
Le milieu éducateur. 604
Le milieu social 605
Conclusion 606

INDEX ALPHABÉTIQUE. 607

Digitized by Google

TOME SECOND

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE . . . 8
INDEX ALPHABÉTIQUE 329

TABLEAUX

I. Nombre des gens de lettres de talent et de génie comparé au nombre total des gens de lettres.
II. Tableau chronologique général des gens de lettres français.
III. Tableau chronologique des gens de lettres de talent.
IV. Gens de lettres français de talent rangés par périodes et suivant l'âge qu'ils ont atteint.
V. Tableau comparé de la longévité moyenne de la population totale et de celle des gens de lettres de talent et de génie.
VI. Tableau chronologique comparé de la longévité moyenne des gens de lettres de talent et de génie.
VII. Tableau des gens de lettres qui se sont distingués dans plus d'un genre littéraire.
VIII. Tableau chronologique des gens de lettres suivant leur genre d'activité littéraire.
IX. Tableau chronologique des gens de lettres de talent suivant leur genre d'activité littéraire.
X. Tableau chronologique des femmes de lettres.
XI. Tableau chronologique des femmes de lettres suivant leur genre d'activité littéraire.
XII. Tableau chronologique des gens de lettres parents entre eux.
XIII. Tableau chronologique des gens de lettres français nés hors de France dans des pays de langue non-française et dans les colonies.
XIV. Tableau comparé de la fécondité des départements français, provinces belges et cantons suisses en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent.
XV. Tableau comparé de la fécondité des provinces en gens de lettres en général, en gens de lettres de talent et en gens de lettres de génie.
XVI. Tableau comparé de la fécondité des régions en gens de lettres en général, en gens de lettres de talent et en gens de lettres de génie.

Digitized by Google

XVII. Tableau chronologique de la fécondité des provinces en gens de lettres.
XVIII. Tableau chronologique de la fécondité des régions en gens de lettres.
XIX. Tableau comparé des gens de lettres français de quelques provinces suivant leur genre d'activité littéraire.
XX. Tableau chronologique des gens de lettres de talent protestants.
XXI. Tableau chronologique des gens de lettres de talent qui ont été des ecclésiastiques.
XXII. Tableau chronologique des gens de lettres français rangés d'après le lieu de naissance.
XXIII. Tableau chronologique des gens de lettres rangés par provinces.
XXIV. Tableau chronologique des gens de lettres rangés par régions.
XXV. Tableau chronologique des gens de lettres nés dans un château.
XXVI. Tableau comparé, par départements, de la fécondité des catégories de localités en gens de lettres.
XXVII. Tableau chronologique comparé de la fécondité des catégories de localités en gens de lettres.
XXVIII. Villes françaises ayant produit trois gens de lettres et au-dessus.
XXIX. Tableau des gens de lettres rangés d'après leur sexe et la catégorie de leur lieu de naissance.
XXX. Tableau des gens de lettres rangés d'après la catégorie de leur lieu de naissance et le genre de leur activité littéraire.
XXXI. Tableau chronologique des gens de lettres de talent rangés d'après la classe sociale dont ils sont issus.
XXXII. Tableau de la fécondité des diverses classes sociales en gens de lettres de talent.
XXXIII. Tableau comparé par sexes de la fécondité des diverses classes sociales en gens de lettres.

PLANCHES

I. Tableau chronologique comparé des gens de lettres en général et des gens de lettres de talent.
II. Tableau comparé de la longévité moyenne de la population totale et de celle des gens de lettres de talent et de génie.
III. Tableau chronologique comparé de la longévité moyenne des gens de lettres de talent et de génie.
IV. Tableau chronologique des gens de lettres suivant leur genre d'activité littéraire.
V. Tableau chronologique des femmes de lettres.
VI. Tableau chronologique des femmes de lettres suivant leur genre d'activité littéraire.

Digitized by Google

VII. Tableau chronologique des gens de lettres français nés hors de France dans des pays de langue non-française et dans les colonies.
VIII. Carte de la fécondité des départements français, provinces belges et cantons suisses, en gens de lettres.
IX. Carte de la fécondité des provinces en gens de lettres.
X. Carte de la fécondité des régions en gens de lettres.
XI. Tableau comparé de la fécondité des provinces en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent.
XII. Tableau chronologique de la fécondité des régions en gens de lettres.
XIII. Tableau comparé des gens de lettres français de quelques provinces suivant leur genre d'activité littéraire.
XIV. Tableau chronologique des gens de lettres de talent protestants.
XV. Tableau chronologique des gens de lettres de talent qui ont été des ecclésiastiques (calculé par demi-siècles).
XVI. Tableau chronologique des gens de lettres nés dans un château.
XVII. Tableau comparé, par département, de la fécondité des catégories de localités en gens de lettres.
XVIII. Carte de la fécondité des catégories de localités en gens de lettres.
XIX. Tableau chronologique comparé de la fécondité des catégories de localités en gens de lettres.
XX. Tableau des gens de lettres d'après leur sexe et la catégorie de leur lieu de naissance.
XXI. Tableau des gens de lettres d'après la catégorie de leur lieu de naissance et le genre de leur activité littéraire.
XXII. Tableau chronologique des gens de lettres de talent d'après la classe sociale dont ils sont issus. Tracé *A*.
XXIII. Tableau chronologique des gens de lettres de talent d'après la classe sociale dont ils sont issus. Tracé *B*.
XXIV. Tableau de la fécondité des diverses classes sociales en gens de lettres de talent.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE LA

SCIENCE DE L'HISTOIRE

L'habitude de tout délimiter fait souvent prétendre que la science de l'histoire date de notre siècle. A peine est-il besoin de ramener cette assertion téméraire à de justes proportions. L'histoire n'a cessé jusqu'ici de se développer d'une façon graduelle, et seule l'ignorance dans laquelle nous sommes de toutes les phases de cette évolution nous permet d'en rattacher arbitrairement certaines étapes à tel nom propre ou à telle époque précise. Très lent d'abord, ce développement s'accélère de plus en plus à partir de la Renaissance. Mais lorsqu'on l'examine de plus près, là même où il paraît le plus rapide, on ne trouve à aucune époque ni chez aucun auteur un progrès assez marqué, une innovation assez importante, pour qu'on puisse en dater la naissance d'une science nouvelle. Dans notre siècle encore les esprits philosophiques n'ont cessé de modifier et d'approfondir notre façon de concevoir l'histoire. De nos jours même ce procès, bien loin d'être parvenu à son terme ou seulement de subir un temps d'arrêt relatif, est au contraire

Digitized by Google

des plus actifs, et tout porte à croire qu'il le sera longtemps encore.

Mais il y a plus. A certaines époques on constate la coexistence de théories historiques fort diverses et dont chacune prétend être la seule vraie. Les contemporains sont presque toujours trop intéressés dans ces rivalités d'écoles pour être bons juges. C'est l'avenir qui se charge d'opérer le triage, et il se trouve généralement que chacune des doctrines en présence renfermait quelque parcelle de la vérité, et que les divergences reposaient en grande partie sur de simples malentendus, difficiles à percevoir pour les contemporains, mais qui sautent aux yeux de la postérité. Notre siècle est précisément un de ceux où nous voyons les historiens professer les doctrines en apparence les moins conciliables. L'avenir seul pourra dire ce qu'elles ont chacune de vrai. Quant à nous-mêmes, tout ce que nous pouvons faire, c'est de les analyser au creuset de notre propre personnalité et de l'état momentané de la science. Nous n'entreprendrons donc pas, après tant d'autres, de donner de la science de l'histoire une définition à priori valable absolument. Nous chercherons simplement à établir ce que peut et doit être l'histoire à l'époque où nous vivons, sans nous faire aucune illusion sur la valeur toute relative des résultats auxquels nous pourrons atteindre. Afin de mieux préciser la question, commençons par résumer à grands traits le développement qu'a suivi jusqu'ici notre science [1].

[1] Voir la note 1 à la fin du volume.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

ÉVOLUTION DE L'HISTOIRE

De quelque façon qu'on ait pu concevoir l'histoire proprement dite, il n'y a pas le moindre doute que son objet n'ait toujours été l'homme et, plus exactement, l'homme dans ses rapports avec ses semblables. Il s'ensuit que le développement de cette science est en rapports étroits avec la façon de se représenter le rôle joué par l'homme dans l'univers. Ce sont justement les diverses façons de concevoir ce rôle qui caractérisent les différentes écoles historiques. Suivant que l'homme est conçu comme un phénomène à part, mû par des causes extra-naturelles ou qui ont leur source en lui-même, ou bien qu'on se le représente comme un phénomène analogue à tous ceux qui l'entourent, le caractère de l'histoire devra nécessairement différer du tout au tout, à travers une infinité de nuances. D'autre part, la façon même de concevoir le rôle de l'homme est intimement liée à la conception de lois naturelles, c'est-à-dire — certaines lois très simples ayant été reconnues de fort bonne heure — à la portée qu'on accorde à ces lois. Enfin, la portée accordée

Digitized by Google

aux lois naturelles est en raison directe de l'état de la science, l'intelligence des faits et celle des lois étant dans des rapports continus d'action et de réaction.

Si nous voulons donc embrasser dans un rapide coup d'œil l'évolution de la science historique, nous n'aurons qu'à constater les changements survenus dans la façon de concevoir les rapports qui unissent l'homme avec la nature ambiante, en particulier ceux qui impliquent l'existence de lois naturelles. Dans la pratique cela revient à rechercher quelles sont les catégories de phénomènes que les historiens ont considérées comme pouvant déterminer la physionomie des événements, en d'autres termes quelles sont les doctrines qu'ils ont successivement professées touchant les *agents de l'histoire*. Suivant ce que les historiens considèreront comme agents de l'histoire, ils diffèreront dans le sujet à traiter, dans le choix des matériaux, dans la critique et la mise en œuvre de ces matériaux, en un mot dans tout ce qui constitue le caractère propre de leurs recherches.

Pour introduire plus de clarté dans notre étude, il importe dès le début d'établir une classification générale des agents de l'histoire suivant la façon dont ils se présentent à l'historien.

Il faut distinguer, tout d'abord, les agents suivant le degré de leur généralité, c'est-à-dire suivant que leur action est plus ou moins directe. Cette distinction est essentielle, puisque l'historien n'a généralement pour tâche que d'étudier les causes immédiates des événements, les antécédents de ces causes elles-mêmes échappant presque toujours à sa compétence. Il est clair toutefois que les causes ne sont pas directes ou indirectes en soi, mais uniquement suivant la nature du sujet et le point de vue de l'auteur. Pour tel historien, Dieu sera cause immédiate et restera présent à l'esprit durant tout le cours de ses recherches, tandis que tel autre, tout en admettant une Divinité comme cause première du monde,

Digitized by Google

la concevra comme enchaînée elle-même par des lois immuables et pourra par conséquent en faire tout à fait abstraction dans l'interprétation des faits. Il s'agit donc avant tout de rechercher quels ont été dans l'esprit des historiens, aux différentes époques, les agents immédiats de l'histoire.

En second lieu, il importe de distinguer les agents suivant qu'ils sont susceptibles d'être analysés par l'historien ou que, par leur caractère même, ils se soustraient à toute étude positive. Dans la première catégorie rentrent du plus au moins, selon l'état de la science et des conceptions philosophiques, l'homme et le milieu physique, ainsi que dans une certaine acception la Divinité elle-même, dans la seconde toutes les influences surnaturelles ou extra-naturelles (dieux, hasard, liberté humaine) qu'on se représente comme intervenant directement et sans règle appréciable dans les affaires humaines. Les agents de la première catégorie permettent le développement progressif de l'idée de loi, tandis que ceux de la seconde l'excluent nécessairement.

Or, si nous ne nous trompons fort, le développement général de la science historique est caractérisé d'une part par une intelligence croissante du degré de généralité des divers agents admis par les historiens, de l'autre par une méfiance toujours plus grande à l'égard du nombre et de l'efficacité des agents extra-naturels, leurs partisans eux-mêmes ne pouvant se soustraire à la tendance générale et se voyant forcés d'accommoder de plus en plus leurs théories à la conception des lois naturelles. C'est ce que nous allons chercher à montrer aussi brièvement que possible.

Commençons par déterminer quel a été chez les anciens — Grecs et Romains — le caractère pour ainsi dire externe de l'histoire. Tout d'abord, nous voyons les historiens dépasser de bonne heure la phase purement pratique dans laquelle l'histoire n'est encore qu'un simple répertoire de faits, remarquables soit par leur caractère singulier, soit parce qu'ils

Digitized by Google

perpétuent la mémoire d'événements qu'on tient à retenir pour un motif pratique quelconque. Déjà *Hérodote* (Ve siècle av. J.-C.), le représentant le plus distingué de l'histoire simplement narrative, éprouve un vague besoin d'expliquer les faits. Son contemporain *Thucydide* pousse cette préoccupation aux dernières limites que l'antiquité devait atteindre. Il a, lui aussi, un but pratique en vue, celui de fournir des préceptes aux hommes d'état futurs. Seulement la poursuite de ce but déterminé entraînait avec soi un progrès sensible dans la conception des devoirs de l'historien. Celui-ci ne pouvait plus se borner à des observations détachées et toutes générales ; il devait soigneusement étudier dans le détail les causes, le développement, les résultats des événements soumis à ses recherches.

Quant aux matières à traiter par l'historien, l'antiquité classique ne reconnut jamais clairement le caractère universel de l'histoire. Elle ne s'intéressa aux barbares qu'autant que leur sort se trouvait directement lié à celui de la Grèce ou de Rome. Sans doute, l'unité du genre humain est une conception si naturelle à l'homme, qu'on en retrouve la trace jusque chez les peuples les plus primitifs et que les Grecs ne pouvaient manquer d'en faire une doctrine. L'extension de l'empire romain vint donner corps, pour ainsi dire, à cette idée, et nous voyons aussitôt *Polybe* (IIe siècle av. J.-C.) entreprendre pour la première fois d'écrire une histoire en quelque sorte universelle. Mais, sans parler du mépris pour les barbares qui domina jusqu'au bout les tendances humanitaires de l'antiquité païenne, ces tendances restèrent toujours beaucoup trop abstraites pour pouvoir agir fortement sur la science de l'histoire.

L'esprit critique, en revanche, revêt chez les grands écrivains classiques, en particulier chez Thucydide, une précision remarquable. C'est ainsi que nous les voyons énoncer déjà assez clairement cette vérité importante que les mœurs

Digitized by Google

changent d'une époque à l'autre et qu'il ne convient pas de juger le passé avec les idées du présent. De même, la critique des sources atteint à une haute perfection, et le célèbre *Lucien* (IIe siècle après J.-C.) écrit tout un traité sur la méthode de l'histoire (Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν).

Enfin, en ce qui concerne la forme, rappelons seulement que des considérations esthétiques se firent sentir de très bonne heure. Dès le début, pour ainsi dire, l'histoire se trouva comprise dans le domaine de la littérature, de l'art. Nous ne nous appesantirons pas ici sur les fâcheux effets que cette façon de considérer l'histoire devait nécessairement engendrer. Ils ne se font encore que trop sentir de nos jours. Bon gré mal gré, l'historien est amené à faire acte d'artiste non moins et trop souvent même plutôt que de savant. Or toute préoccupation esthétique, si faible qu'on la suppose, ne peut qu'empiéter sur la besogne du savant. On sait que des préoccupations de ce genre se retrouvent plus ou moins chez tous les historiens anciens et que chez beaucoup d'entre eux même elles occupent la première place.

Si nous nous demandons maintenant comment les historiens de l'antiquité classique s'y sont pris pour expliquer le cours des événements, nous trouvons qu'à peu de chose près tous les agents de l'histoire admis par eux rentrent dans la catégorie des influences extra-naturelles. Ce sont essentiellement les dieux et les grands hommes. Les dieux, par leur pluralité même, excluaient toute idée de régularité. En particulier Jupiter, le destin (μοῖρα, ou au pluriel μοῖραι, *fatum*) et le hasard (τύχη, *fortuna*) empiétaient constamment les uns sur les autres dans leur action sur l'homme. D'autre part, la volonté humaine, qui jouissait d'ailleurs d'une assez grande latitude et qui pouvait même dans une certaine mesure prévaloir sur la destinée, n'intéressait les historiens qu'en tant qu'elle s'incarnait dans des souverains, des généraux ou des législateurs. Non seulement les conditions matérielles dans

Digitized by Google

lesquelles végétait la grande masse ne paraissaient encore pouvoir jouer aucun rôle sensible dans les destinées d'un peuple, mais on ne se demandait même pas si les arts, les sciences, les croyances, les mœurs d'une population ne se trouvaient pas dans quelque rapport direct avec sa vie politique. Personne n'aurait songé à faire intervenir comme agents de l'histoire des poètes ou des savants illustres.

On ne pensait guère non plus à attribuer un rôle appréciable à l'action du milieu physique. Sans doute, on exagère quand on prétend que les anciens n'ont eu aucune notion, même rudimentaire, de l'influence du milieu sur l'homme. On trouve au contraire chez les historiens grecs et romains une foule d'assertions qui montrent que l'influence exercée par le climat, le sol, la race, ne leur avait pas échappé. Mais ils paraissent l'avoir considérée toujours comme une cause première, peu ou pas susceptible de changer, capable sans doute d'avoir influé sur le caractère fondamental d'un peuple, mais impuissante à en déterminer les destinées ultérieures. D'ailleurs, eussent-ils même voulu étudier de plus près l'action du milieu, que l'état de leurs connaissances géographiques les aurait bien vite arrêtés.

En somme donc, tout ce qui dans le cours des événements n'était pas le fait des dieux, était rapporté par les anciens à l'action directe de ceux d'entre les hommes qui s'étaient fait un nom dans la vie politique ou militaire. Et comme l'action exercée par les dieux échappait à toute étude positive, force était de s'en tenir exclusivement à l'autre facteur. De là vient l'importance capitale que revêt chez les historiens antiques tout événement singulier, révolution, bataille, assassinat politique, ambassade, faits et gestes des souverains, etc. De là aussi l'impossibilité de toute science véritable de l'histoire. Car, même en laissant de côté l'action des dieux reléguée à l'arrière-plan par beaucoup d'historiens, les événements étaient tous déterminés par des causes plus ou moins for-

Digitized by Google

tuites, impossibles à prévoir, et par conséquent tout ce que l'historien pouvait tenter, était de rechercher, si possible, les causes immédiates des faits isolés, sans pouvoir jamais songer à relier les différents faits entre eux d'une façon rationnelle. Qu'Annibal eût remporté une victoire de plus, la face du monde s'en trouvait changée et Polybe n'écrivait plus son ouvrage !

Ce n'est pas que les anciens n'eussent déjà vaguement senti qu'au-delà de toutes les causes isolées dont ils étaient obligés de se contenter, il y avait peut-être quelque puissance suprême réglant souverainement les destinées du monde. Lorsqu'on s'en tient aux apparences, l'antiquité classique, cette merveilleuse Grèce surtout, semble avoir pressenti déjà toutes les conquêtes de la pensée moderne. Nous y retrouvons la doctrine d'une loi universelle et unique, celle d'un Dieu suprême, celle du progrès, et même la plus moderne de nos grandes théories, celle de l'évolution [1]. Mais il ne faut pas se faire illusion. Toutes ces théories existaient sans doute, mais seulement en germe, à l'état de vagues hypothèses, dénuées de tout fondement positif. Ce n'étaient guère plus que de beaux rêves, dignes d'émouvoir les cœurs généreux, mais qui ne pouvaient trouver encore de confirmation dans la réalité, et qui pour cette raison seule étaient incapables d'exercer aucune action sérieuse. Les doctrines philosophiques ne peuvent agir sur la science qu'autant qu'elles découlent ou paraissent découler de faits positifs. Tant que ce n'est pas le cas, elles ne sauraient être acceptées par le savant, et peuvent tout au plus prétendre de sa part à une neutralité bienveillante. Plusieurs siècles avant Jésus-Christ déjà, il se trouva des gens pour soutenir que la terre tourne

[1] Que de fois n'a-t-on pas cité ce passage caractéristique où Plutarque, pour expliquer la célérité de certaines races de chevaux, suppose que les individus les plus lents étant devenus la proie des loups, les plus agiles seuls s'étaient perpétués ?

Digitized by Google

autour du soleil. Mais aussi longtemps que l'état de la science ne permettait pas d'asseoir solidement cette doctrine, ou seulement de la rendre probable, il n'y avait aucune raison pour l'admettre de préférence à la doctrine opposée. Il en est de même des théories auxquelles nous faisons allusion. Quelque attrait qu'elles aient pu avoir pour quelques esprits systématiques, elles n'en paraissaient pas moins contredites à chaque pas par l'expérience [1]. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aucune d'entre elles n'ait réussi à se faire accepter par les historiens.

Cependant le progrès des idées tendait à affaiblir de plus en plus la croyance naïve en une pluralité de dieux doués chacun à l'occasion d'une autorité souveraine. De bonne heure déjà le spectacle offert par la société humaine avait dû faire douter que des dieux mus par des passions humaines pussent être absolument autonomes et de puissance égale. La république des dieux devait nécessairement posséder certaines propriétés qui la prémunissent contre le danger de dégénérer en anarchie. Ces propriétés pouvaient être de double nature. D'un côté, les dieux pouvaient être doués non seulement d'une puissance supérieure à celle des humains, mais aussi d'une sagesse plus grande qui leur fît n'user jamais de leur puissance que dans les limites convenables. D'autre part, on pouvait supposer chez les dieux l'existence d'une hiérarchie savante, analogue à celles qu'on trouvait sur terre, seulement plus parfaite et plus constante. Ce sont ces deux ordres de conceptions qui, par un développement

[1] On fait souvent, me semble-t-il, trop d'honneur à certains penseurs de l'antiquité, d'avoir avancé telles théories qui ont été reprises depuis et se sont trouvées confirmées par les faits. Beaucoup de ces théories étaient de simples rêveries ne reposant sur aucune observation sérieuse, comme tant d'autres qui ne valaient ni plus ni moins, mais dont on se raille aujourd'hui parce que l'événement leur a donné tort. Leurs auteurs n'ont eu souvent pas d'autre mérite que d'avoir tiré le gros lot, d'avoir, entre dix explications alors également probables, parié pour celle qui, dans la suite, s'est trouvée être la seule juste.

Digitized by Google

tout naturel, devaient finir par se combiner dans la doctrine chrétienne d'un monde d'êtres célestes bons et mauvais régi par un seul Dieu infiniment puissant et sage.

Nous n'avons pas ici à étudier de plus près les origines du christianisme ni à en discuter les doctrines. Pour notre objet, il suffit de constater que parallèlement avec le christianisme devait se développer la conception positive d'une loi unique du développement universel. Sans doute, cette loi est loin encore d'être conçue comme une loi naturelle, et d'ailleurs elle est à chaque instant interrompue par l'intervention de la volonté divine. Néanmoins le progrès était considérable. Au lieu d'une pluralité de dieux, excluant pour ainsi dire par définition toute idée de règle, on n'a plus qu'une seule divinité souveraine, dont les anges ne sont que les instruments, et qui étant souverainement sage a dû nécessairement créer le monde d'après un plan rationnel.

Ce n'est pas tout. Le christianisme, en venant se greffer sur l'empire romain, fait faire un pas décisif à l'idée de l'unité du genre humain, confinée jusque-là dans de si étroites limites. Non seulement on ne fait plus de distinction essentielle entre les Romains et les barbares, mais au sein même de chaque communauté on proclame la solidarité de tous, du riche avec le pauvre, du maître avec l'esclave.

C'est sur la base de ces deux principes, unité de l'univers et unité du genre humain, que pouvait se développer une conception philosophique de l'histoire humaine. *Saint Augustin* (353-430) est le premier chez lequel nous trouvions quelque chose de semblable à une philosophie de l'histoire. Sa *Cité de Dieu*, qui ne veut être tout d'abord qu'une apologie du christianisme, devient par la force des choses une véritable histoire du monde. Saint Augustin s'y élève bien au-dessus des notions traditionnelles d'état ou de peuple, pour ne plus considérer l'évolution humaine toute entière que comme un seul processus harmonieux dont toutes les

Digitized by Google

parties concourent à un but unique, savoir le progrès, sur terre, de la Cité de Dieu. Personne ne s'attendra à ce que l'auteur ait réussi à établir rigoureusement sa thèse. Mais cela importe peu. Si le point de vue de l'auteur était encore à certains égards bien étroit, si son argumentation était trop souvent insuffisante, la thèse elle-même était nouvelle et sublime. Aussi a-t-elle pu depuis être souvent reprise jusqu'à nos jours, sans modifications essentielles, par une foule d'écrivains, dont le plus célèbre est Bossuet.

Malheureusement, ce progrès capital est durant tout le moyen âge plus que compensé pour la science de l'histoire par le déclin général des connaissances. Ce déclin résultait d'ailleurs lui-même, pour une bonne part, de l'affermissement du christianisme. On sait trop à quel point les préoccupations théologiques dominèrent tout le moyen âge et rendirent pour longtemps impossible toute science véritable. De là cette conséquence curieuse que, tout en possédant une théorie générale de l'évolution humaine très supérieure à celles de l'antiquité classique, le moyen âge n'en resta pas moins bien au-dessous de cette dernière dans la pratique de l'histoire. L'esprit critique surtout s'était complètement perdu. Non seulement on ne savait plus considérer le passé autrement que par les yeux du présent, mais on ne possédait même plus les notions les plus élémentaires de la critique des sources. On acceptait aveuglément toute tradition, si étrange fût-elle. Le moyen âge fut, on le sait, l'âge d'or des faussaires.

Au reste, les contradictions élémentaires dont fourmillaient les doctrines chrétiennes, ôtaient à la grande idée d'un développement rationnel de l'univers beaucoup de l'utilité pratique qu'elle aurait pu avoir pour la science de l'histoire. On était surtout obligé d'en revenir sans cesse à cette antinomie d'un Dieu souverainement puissant, sage et bon, et d'une humanité libre et perverse, qui en était la négation même.

Digitized by Google

Le moyen âge s'épuisa en vains efforts pour résoudre ce problème insoluble. Pour l'histoire, c'était faire là un grand saut en arrière. L'antiquité classique s'était, en effet, dans la pratique, accoutumée du plus au moins à considérer les dieux comme causes indirectes, incontrôlables, dont l'historien n'avait que faire. Il ne restait donc plus à étudier que l'action exercée par certaines individualités marquantes. Cette action, si elle n'était pas de nature à suggérer l'idée de loi naturelle, était du moins, dans chaque cas particulier, susceptible jusqu'à un certain point d'être analysée, ce qui, dans des conditions favorables, pouvait aboutir çà et là à faire constater certaines lois spéciales. Une telle façon de voir était trop en contradiction avec les doctrines des théologiens pour pouvoir se maintenir longtemps. Le moyen âge conçut de nouveau la Divinité comme intervenant directement dans les affaires humaines, et réintroduisit de la sorte dans l'histoire, à côté de l'action difficile à étudier de la liberté humaine, un élément métaphysique qui échappait à toute étude positive. Sans doute, quelques penseurs originaux cherchèrent à ôter à cette conception ce qu'elle avait de trop absolu, mais leurs raisonnements abstraits, et d'ailleurs contraires aux faits tels que les comprenait le moyen âge, ne pouvaient avoir aucun résultat pratique pour notre science.

Ainsi donc, aux agents de l'histoire admis par les grands historiens antiques et que le moyen âge conserve, c'est-à-dire aux héros politiques et militaires, il ajoute comme autre agent immédiat la volonté libre d'un Dieu tout-puissant. Il conçoit d'ailleurs le monde comme un seul tout, régi d'après un plan déterminé. Mais cette conception, trop vague encore et trop étroitement liée à des spéculations sur une vie future, ne pouvait profiter réellement à l'histoire qu'en subissant une transformation complète.

Pendant longtemps la théologie avait absorbé toute science.

Digitized by Google

et avait en particulier détourné complètement les esprits de l'étude empirique de la nature. Mais les progrès de la civilisation devaient nécessairement engendrer un besoin croissant d'augmenter la somme des connaissances positives. *Roger Bacon* (1214-1294), le « Docteur admirable », ne fut que l'interprète le plus éloquent d'un courant qui gagnait chaque jour en intensité. Il ne craint pas d'attaquer ouvertement les vaines spéculations de la scolastisque et demande qu'on les remplace par des recherches plus positives. Toutefois le courant n'était pas encore assez puissant pour réussir à s'imposer à l'opinion publique, troublée par les déclamations aussi passionnées qu'intéressées du clergé. Ce n'est que trois siècles plus tard que la nouvelle tendance devait conquérir sa place au soleil, et s'incarner par une coïncidence singulière, dans la personne d'un autre Bacon.

C'est un spectacle éternellement beau et vraiment unique en son genre, que celui que nous offre la Renaissance. L'esprit humain, qui jusque-là s'était épuisé en douloureux efforts pour percer l'étroit horizon dans lequel l'enserraient les dogmes rigides du moyen âge, réussit enfin à trancher les mailles de son réseau, et, mû par un espoir superbe, s'élance, dans tous les domaines de la pensée, à la conquête du monde. Avant tout, l'homme reprend confiance en lui-même, en la puissance de son esprit. Il n'admet plus qu'on fixe des bornes à sa curiosité, il a soif de tout connaître et de discuter toute chose. Il ne se perd plus tout entier dans les abstractions, il veut étudier également les faits concrets tels qu'il les voit autour de lui.

En ce qui concerne l'histoire, on a d'abord bientôt fait de regagner le terrain perdu par le moyen âge. L'intervention divine est derechef reléguée à l'arrière-plan, on s'occupe avant tout d'étudier l'action de l'homme sur l'homme. L'esprit critique renaît. On commence à douter de l'authenticité de certaines traditions, on exhume de toutes parts les docu-

Digitized by Google

ments et on les compare entre eux. On cherche à pénétrer dans l'esprit des périodes passées et à reconstruire de toutes pièces des civilisations disparues. *Lorenzo Valla* (1407-1457) ose contester l'authenticité de la donation faite par Constantin au saint-siège, et, chose caractéristique, il le fait en cherchant à prouver que l'acte de donation renferme des particularités inconciliables avec l'esprit de l'époque à laquelle il est censé remonter. *Machiavel* (1469-1527) rejette tacitement l'ère chrétienne, en débutant dans ses « Histoires florentines » par l'invasion des barbares, et non par la naissance du Christ, comme tout homme du moyen âge l'aurait fait. Joseph-Juste *Scaliger* (1540-1609) inaugure par son *Opus de emendatione temporum* (1583) la science de la chronologie.

Mais les historiens de la Renaissance ne se contentèrent pas de retrouver le point de vue auquel s'étaient placés les historiens de l'antiquité classique. Ils avaient de plus sur ces derniers l'avantage d'hériter des doctrines chrétiennes touchant l'organisation rationnelle de l'univers et l'unité du genre humain. Ces doctrines, dont les historiens du moyen âge n'avaient su tirer aucun profit, allaient bientôt donner un nouvel essor à la science de l'histoire, on peut même dire lui faire mériter pour la première fois le nom de science. Parallèlement aux progrès des connaissances positives, devait nécessairement s'affaiblir la croyance à des causes extranaturelles comme agents immédiats de l'histoire, et s'affermir d'autant la croyance à des causes purement naturelles. On commença à concevoir l'homme comme mû à son insu par des mobiles naturels, indépendants de sa volonté, et à mesure que l'expérience faisait multiplier le nombre de ces influences et étendre le cercle de leur action, l'existence d'un ensemble de lois naturelles, soumis à l'investigation humaine, devait paraître de plus en plus plausible. Il reste à voir dans quelles conditions la croyance à des lois naturelles se développa dans la science de l'histoire.

Digitized by Google

C'est parmi les jurisconsultes que cette croyance se manifesta tout d'abord, et ce n'est pas par suite d'une simple coïncidence fortuite que jusqu'à notre siècle ce sont surtout des jurisconsultes qui ont indiqué de nouvelles voies à l'histoire. Les philosophes grecs, qui ont spéculé sur toutes choses, n'ont pas pu oublier la jurisprudence. Mais leur petit pays, morcelé en une foule d'états microscopiques, n'avait rien qui pût favoriser le développement d'une véritable science du droit. Aussi les anciens Grecs ne produisirent-ils dans ce domaine rien d'important. Il était donné aux Romains de poser les bases de cette science, et de préparer par là indirectement une nouvelle conception de l'histoire. Le droit romain, issu comme on le sait de la pratique judiciaire, se développa sous l'influence immédiate de cette pratique et ne cessa de rester en contact avec elle. Secondés d'ailleurs par le caractère ergoteur de leur peuple, les jurisconsultes romains jouirent sous les empereurs d'une position privilégiée, qui, après l'extinction de toute vie politique proprement dite, devait tout naturellement exercer la plus grande attraction sur les hommes les mieux doués et les plus intègres. Et jamais élite n'eut un champ d'activité plus vaste ! Vivant dans un empire universel, dans la nécessité d'élaborer des lois qui pussent s'appliquer aux peuples les plus dissemblables et aux conditions les plus diverses de la vie, les jurisconsultes romains furent entraînés par la force des choses à élaguer de leurs lois tout élément accidentel et étroitement romain, pour en faire un véritable code des nations, un droit vraiment humain, dans toute l'acception que ce terme peut avoir pour un état donné de civilisation. On sait comment ce droit survécut à l'effondrement de l'empire romain. Après avoir plus ou moins végété pendant le moyen âge, la science du droit parut renaître dans toute son antique splendeur aux premières lueurs de la Renaissance, en Italie d'abord, en France ensuite, où elle atteignit à son apogée.

Digitized by Google

Mais cette science présentait désormais un tout nouveau caractère. Pour les Romains eux-mêmes le droit, issu de la pratique et n'en sortant jamais tout à fait, n'avait rien eu qui dût frapper particulièrement l'imagination. Aussi ne voit-on pas qu'il ait exercé aucune influence marquée sur leur façon de concevoir l'histoire. Il en est tout autrement chez les hommes de la Renaissance. Ce n'est plus, comme à l'époque romaine, la pratique qui suggère la théorie, c'est maintenant à l'inverse la théorie qui tend à s'imposer à la pratique. Dans ces conditions, l'étude d'un droit sans racines nationales et dont la valeur intrinsèque faisait toute l'autorité, devait prendre nécessairement un caractère abstrait. Quoi de plus naturel chez les juristes de la Renaissance que la tendance à considérer le droit romain en soi, de chercher avant tout à le rétablir dans toute sa pureté, réelle ou supposée, à se pénétrer de son esprit ?

Cette tendance se manifesta de deux façons différentes et en bonne partie contraires.

Les uns s'attachèrent de préférence à la lettre, et mirent tous leurs soins à la reconstruction aussi parfaite que possible des lois romaines. Cette école, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, se résume au XVIe siècle dans le grand nom de Cujas (1522-1590). Elle n'a pas à nous occuper ici.

Une autre école, ayant un point de départ identique, le culte du droit romain, finit par aboutir à des conséquences diamétralement opposées. D'après elle, le droit romain était, sans doute, le plus parfait de tous les droits existants, le type même du droit, mais ce n'était pourtant encore qu'une création plus ou moins accidentelle de praticiens et non pas le droit même. Pour obtenir celui-ci, il fallait étudier la loi non seulement telle que l'avaient formulée les Romains, mais plus généralement dans ses rapports avec la nature humaine.

On fait d'ordinaire honneur de cette conception au Hollandais Grotius (1583-1645), lequel passe pour le fondateur du

Digitized by Google

droit naturel. Mais ce n'est pas tout à fait exact, ou plutôt il faut établir une distinction. On pouvait user, en effet, dans la recherche d'un droit conforme à la nature humaine, de deux méthodes différentes.

D'une part, on pouvait procéder par induction, c'est-à-dire comparer les lois propres aux divers peuples et aux diverses époques. C'est ce que *Bodin* (1530-1596) proclama le premier. On atteignait par là pour la première fois à la notion d'une loi naturelle générale dont l'histoire nous fournit la clé. Or cette conception ne pouvait être suggérée que par l'étude du droit romain, le seul fait concret propre à donner aux hommes d'alors la notion d'une loi internationale naturelle. Cette notion, il est vrai, est encore bien vague chez Bodin, et il ne pouvait guère en être autrement. Elle n'en marque pas moins les véritables débuts de la science de l'histoire.

L'autre façon d'obtenir un droit conforme à la nature humaine, était de partir de cette dernière et d'en déduire le droit par simple analyse logique. C'est la façon de procéder propre à l'école du *droit naturel*. Bien que la doctrine fondamentale de cette école se trouve également déjà en germe dans les écrits de Bodin, c'est *Grotius* qui le premier l'a formulée nettement et qui peut à cause de cela passer pour le fondateur de l'école. Dans son *De jure belli et pacis* (1625) cet auteur soutient la thèse que la science du droit peut et doit être fondée sur l'étude de la nature humaine. Cette doctrine, légitime dans les limites que lui assignait Grotius, devait en s'exagérant devenir un siècle et demi plus tard des plus funestes à l'histoire. Au moment même de son apparition, elle n'était pas de nature à pouvoir influer sensiblement sur le cours des recherches historiques.

Mais il faut en revenir à Bodin. Cet auteur a, en effet, exprimé déjà, d'une façon plus ou moins précise suivant l'état de la science, presque toutes les idées qui se sont fait jour depuis touchant les devoirs de l'historien. On pourrait en

Digitized by Google

vérité s'émerveiller de tout ce qu'il a dit de nouveau pour son temps, si l'on ne devait supposer qu'il n'a eu en somme que la bonne fortune de servir d'écho à tout un monde d'idées qui flottait pour ainsi dire autour de lui. Quoi qu'il en soit, il a eu en tout cas le mérite d'être arrivé le premier, mérite réel si l'on songe que plusieurs de ces idées paraissent avoir dépassé de beaucoup l'horizon de ses contemporains, puisqu'elles n'ont été mises à profit que longtemps après sa mort. C'est ainsi et surtout que Bodin a affirmé, avant tout autre, l'influence du milieu physique sur la vie des nations. Ni l'antiquité classique ni le moyen âge n'avaient fait plus que de hasarder çà et là quelques remarques isolées et d'ailleurs ambiguës sur des rapports possibles entre une population donnée et le sol habité par elle. Bodin n'hésita pas à ériger ces rapports en un véritable système. Sans doute, les sciences naturelles se trouvaient encore dans un état beaucoup trop primitif pour qu'on pût passer immédiatement avec fruit de la théorie à l'application pratique. Mais enfin la théorie venait d'être formellement exposée; il ne restait plus dorénavant qu'à la contrôler et à la préciser au fur et à mesure des progrès de la science.

A peine est-il besoin d'attirer particulièrement l'attention sur l'importance capitale que devaient avoir pour l'histoire les nouvelles théories émises par les gens de la Renaissance. La base même de l'histoire s'en trouvait déplacée. Jusque-là, nous l'avons vu, les historiens s'étaient bornés essentiellement, pour ne pas dire uniquement, à considérer comme agents immédiats de l'histoire, d'un côté la Divinité, de l'autre quelques rares individualités humaines. A l'avenir il ne pouvait plus en être de même. La Divinité mise à part, que l'on considère de plus en plus comme cause première inscrutable, le champ d'action des héros se trouve largement entamé. Le fait même d'admettre une action nécessaire du milieu physique ainsi que l'existence de lois naturelles régis-

Digitized by Google

sant le monde moral équivalait en somme déjà à nier l'influence prépondérante des grands hommes. Dans la pratique de l'histoire, la conscience d'une solidarité universelle entre les divers éléments de la société humaine devait faire étendre toujours davantage le champ des recherches historiques, et en particulier multiplier à l'infini le nombre des agents à étudier par l'historien. Les faits et gestes des grands politiques et des guerriers célèbres ne pouvaient plus résumer toute l'histoire.

Il va sans dire que les nouvelles théories ne furent mises en pratique que graduellement et non sans rencontrer maint obstacle. Elles eurent à lutter sans relâche contre la force d'inertie inhérente aux anciennes et commodes habitudes. Pendant longtemps, l'immense majorité des historiens se montra, comme la foule le fait toujours, absolument rebelle aux idées nouvelles, les craignit, les dédaigna ou les ignora même complètement. Au début, ces idées ne profitèrent qu'à quelques rares écrivains, et ce n'est que très lentement qu'elles gagnèrent du terrain. De nos jours encore, c'est à peine si elles ont réussi à pénétrer jusqu'à la grande masse des historiens.

Toutefois il ne faut pas que la lenteur de cette évolution nous rende injuste à l'égard de nos devanciers. On croit trop volontiers que c'est notre siècle qui a rompu le premier avec « l'histoire-bataille ». De tout récents auteurs polémisent encore contre ce genre, comme s'il avait existé jusqu'à nos jours. C'est là commettre une singulière erreur. Dès le XVIe siècle, en effet, nous rencontrons des historiens qui, avec un soin remarquable pour l'époque, s'attachent à nous retracer la civilisation même des peuples dont ils s'occupent. Moins que jamais il est ici possible de citer des noms propres, ou de fixer une date, même approximative, comme début de cette façon plus large d'écrire l'histoire. Entre tel historien et tel autre qui le suit immédiatement, il n'y a le

Digitized by Google

plus souvent que des différences imperceptibles[1]. Parfois on cite *Mézeray* (1610-1683) comme ayant inauguré la nouvelle manière. Bien à tort assurément ! Un demi-siècle plus tôt déjà, pour ne pas remonter trop haut et pour nous en tenir à la France, un contemporain même de Bodin, *de Thou* (1553-1617), avait égard dans sa célèbre histoire non seulement aux découvertes maritimes des différents peuples de l'Europe, mais encore à leur commerce, à leur littérature et à d'autres conditions analogues. Ce n'est donc, dès le XVIe siècle, pas le désir d'engager l'histoire dans de nouvelles voies qui manque, mais uniquement les connaissances scientifiques, qui seules pouvaient rendre ce désir général et permettre de le réaliser de la façon convenable.

Remarquons encore que les tendances dont Bodin s'était fait l'écho impliquaient également une conception plus précise qu'on ne l'avait eue jusque-là d'un progrès continu dans le développement intellectuel et moral de l'humanité. Un autre contemporain de Bodin va chercher ce progrès jusque dans le domaine de la religion : on peut dire sans exagérer que, dans son *Traité de la sagesse*, *Charron* (1541-1603) entrevoit déjà l'évolution naturelle des religions. C'était là assurément un immense progrès, non seulement à cause de la nouveauté de la conception, mais encore à cause du contre-coup que cette conception ne pouvait manquer d'exercer sur la façon de se représenter la religion comme agent de l'histoire.

Cependant, grâce au progrès des sciences, les philosophes pouvaient reprendre avec plus de bonheur les idées dont Roger Bacon s'était fait prématurément l'interprète. Francis *Bacon* (1561-1626) a, non pas découvert, ni même fait progresser d'une façon appréciable, la théorie de l'induction, mais attiré le premier avec succès l'attention des esprits sur

[1] Ce n'est que lorsqu'on compare des périodes entières, par exemple le commencement du XVIe siècle avec celui du XVIIe, que le progrès saute aux yeux.

Digitized by Google

cette méthode. Il distingue déjà hardiment entre la science et la théologie, la première relevant de la raison et de l'expérience, la seconde étant du domaine de la révélation et de la foi. Toutefois, lui aussi accorde encore à la théologie une certaine place dans son système des sciences.

Hobbes (1588-1679) fait un pas de plus en avant et déclare sans ambages que le philosophe n'a que faire de la théologie. Par là, il est le véritable ancêtre du positivisme. Il a de plus une importance spéciale pour la science de l'histoire, en ce que le premier il a formulé nettement la doctrine du déterminisme. Selon lui, toutes les actions humaines sont nécessaires, les hommes étant déterminés par des passions auxquelles ils ne sauraient résister. Aussi n'existe-t-il pas de morale en dehors de l'intérêt. L'état naturel de l'humanité est en conséquence le *bellum omnium contra omnes*. Cette guerre impitoyable n'a pris fin que par suite de la création artificielle de l'Etat[1]. L'étude de celui-ci, étude qui ne peut reposer que sur l'observation, constitue une des deux grandes branches de la philosophie, la *philosophia civilis*. Le point faible de ce système est qu'il implique une grave inconséquence, puisqu'en admettant une origine artificielle de l'Etat, Hobbes introduisait malgré lui un élément métaphysique dans l'étude de l'histoire.

A partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, la science de l'histoire commence à faire des progrès plus rapides. Cela s'explique probablement en grande partie par le fait que, depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la plupart des gens de lettres célèbres ont été en même temps des savants distingués. C'est le cas surtout de *Leibniz* (1646-1716) qui proclama le premier, pour toutes les sciences, le principe si fécond de l'équivalence absolue entre la cause et l'effet. Cet esprit universel, qui s'est essayé avec tant de suc-

[1] L'autorité de l'Etat étant d'ailleurs nécessairement absolue et irrévocable, de peur d'un retour à l'anarchie primitive.

Digitized by Google

cès dans les domaines les plus divers, ne s'est occupé qu'incidemment de l'histoire. Aussi ne faudrait-il pas trop insister sur certaines idées assez vagues qu'il a émises à son propos, par exemple sur l'étude comparée des langues et des sociétés.

Avec *Vico* (1668-1743) nous revenons à l'histoire proprement dite. S'il était permis de croire que des individus isolés puissent à eux seuls fonder une science, Vico mériterait plus que tout autre le titre de fondateur de la philosophie de l'histoire. Il paraît avoir tenté le premier de donner au moyen d'une histoire générale de l'humanité une interprétation *naturelle* de l'évolution humaine, et toutes ses bizarreries de détail, moins nombreuses qu'on ne l'a prétendu, et compensées d'ailleurs par une foule de remarques très ingénieuses pour l'époque, ne doivent pas faire perdre de vue ce mérite capital. Sans doute, Vico, comme il le dit lui-même, veut exposer le rôle joué par la Providence divine dans la vie des sociétés. Seulement il le fait en véritable historien, en ce sens qu'il renonce à vouloir constater avec les théologiens cette action dans tous les détails de l'histoire. Pour lui, la Providence n'est guère plus qu'un point de départ nécessaire. Elle a doué le monde et l'homme de certaines propriétés évolutives. Ceci posé, c'est l'humanité elle-même qui, par le seul jeu des lois naturelles, a produit les civilisations que nous voyons autour de nous et dans l'histoire.

On aura remarqué que le système de Vico ressemble beaucoup à celui de Hobbes. Tous deux admettent que l'évolution humaine repose sur le principe d'une solidarité universelle, que le cours de l'histoire dépend de quelque plan rationnel général. Pour tous deux le point de départ de l'histoire est transcendant, mais son développement ultérieur est naturel et soumis en entier à l'investigation positive. Ce qui distingue le plus Hobbes de Vico, c'est que le premier est avant tout philosophe, le second historien.

Digitized by Google

Il importe de remarquer que Vico, tout comme Bodin, a été amené à l'étude de l'histoire par celle du droit. Des quatre auteurs qu'il cite lui-même comme l'ayant principalement influencé, Platon, Tacite, Bacon et Grotius, c'est ce dernier qui paraît avoir exercé sur lui l'action la plus considérable. Vico admet deux variétés de droits, un droit métaphysique reposant sur la raison, et un droit physique reposant sur les intérêts. Ces deux droits, en se combinant, ont trouvé leur expression la plus parfaite dans le droit romain. Aussi ce dernier joue-t-il chez Vico un rôle capital [1].

Vico avait soutenu dans son histoire universelle d'une façon toute générale qu'entre l'histoire du monde entier et celle de l'homme, il devait exister un rapport nécessaire. *Montesquieu* (1689-1755) entreprit de préciser ce rapport et de l'établir scientifiquement. Ce n'est pas lui faire tort que de constater qu'il n'a fait le plus souvent que reprendre des idées exprimées déjà par d'autres, en particulier par Bodin, tout en profitant des progrès de la science pour les exposer d'une façon plus nette et plus méthodique. Son mérite propre n'est pas diminué du fait que nous connaissons par hasard assez exactement les sources auxquelles il a puisé, tandis que pour tant d'autres prétendus inventeurs, le principal mérite consiste dans l'ignorance où nous sommes touchant leurs prédécesseurs. C'était assurément déjà faire preuve de beaucoup de talent que de reprendre et d'exposer sous une forme supérieure des vues justes qui, pour avoir été émises depuis longtemps, n'en étaient pas moins restées jusque-là généralement ignorées.

La postérité ne s'est pas montrée ingrate envers Montes-

[1] Le caractère tout général de cette introduction m'interdit d'analyser plus en détail l'œuvre de Vico. Je l'eusse fait volontiers, car cette œuvre renferme une foule de pensées originales et caractéristiques, et ne se résume nullement, comme on l'a prétendu bien à tort, dans la théorie des trois âges, *divin, héroïque, humain*. Il suffit ici d'avoir indiqué en deux mots quelle est la place qu'occupe Vico dans le développement général de la science historique.

Digitized by Google

quieu, et de nos jours surtout on risque peu à le louer sans réserves. On ne se contente pas de lui reconnaître le mérite indiqué ci-dessus, on se plaît encore à le considérer comme un des principaux créateurs de la science de l'histoire, on prétend qu'il a été le premier à exposer clairement certaines doctrines capitales, comme celle de *loi*, celle de l'influence du *milieu physique* sur l'homme, etc. Il y a là beaucoup d'exagération. On méconnaît trop ce que Montesquieu doit à son temps et à ses prédécesseurs. Chose curieuse, ces louanges excessives se retrouvent surtout chez des auteurs qui professent d'ailleurs le plus parfait dédain à l'égard du rôle de l'individu dans l'évolution générale. Pourtant nulle part ces auteurs n'auraient pu trouver une confirmation plus éclatante de leurs théories que chez Montesquieu lui-même, aucun penseur n'étant moins original au sens vulgaire du terme. Pour ce qui est, par exemple, de l'idée de loi, nous l'avons vue se développer insensiblement à travers les âges. L'antiquité classique l'avait à peine entrevue. Le moyen âge la connaît déjà sous la forme étroite et ambiguë de loi divine. A la Renaissance on la voit se métamorphoser peu à peu, pour finir par faire place à l'hypothèse, bien vague d'abord, d'un ensemble de lois générales naturelles. Nous avons indiqué les étapes principales de cette évolution et cité quelques noms propres. Nous aurions pu en citer bien d'autres encore, tellement les progrès en pareille matière sont le fait de certaines générations plutôt que de personnalités isolées. Montesquieu n'a fait que percevoir l'idée de loi un peu plus clairement que ses devanciers, et il est d'autre part encore bien loin de la formuler d'une façon assez précise pour pouvoir tant soit peu nous satisfaire nous-mêmes [1].

[1] Ce n'est pas qu'il faille tomber d'un extrême dans l'autre et dénier à Montesquieu toute espèce de mérite. Macaulay, par exemple, dans son étude sur Machiavel (V. les *Critical and historical Essays*), entraîné qu'il est peut-être par son sujet, porte sur l'*Esprit des lois* un jugement extrêmement sévère. Une

Digitized by Google

L'importance réelle de Montesquieu nous paraît résider beaucoup moins dans les doctrines générales qu'il expose que dans sa tentative concrète d'appliquer ces doctrines à l'étude de l'histoire. Ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* sont le premier essai remarquable de proportionner, dans l'histoire spéciale d'un peuple, la grandeur des causes à celle des effets, en particulier de réduire à un minimum le rôle des individualités célèbres. L'idée en elle-même n'était plus nouvelle, puisque nous venons de voir que peu auparavant Vico s'en était inspiré à sa manière. Mais Montesquieu a sur Vico l'immense avantage de s'en être tenu prudemment à l'histoire très connue d'un seul peuple, plutôt que de se lancer comme l'auteur italien dans une entreprise générale, alors irréalisable. L'*Esprit des lois* se distingue par un mérite analogue. L'originalité de l'auteur y consiste, non à proclamer l'influence du milieu physique, ce qui depuis Bodin n'était plus nouveau, mais à essayer de déterminer d'une façon exacte la nature de cette influence.

Nous n'avons pas ici à examiner jusqu'à quel point Montesquieu a réussi dans ses essais d'application pratique. L'essentiel pour nous est de constater que, par ces essais mêmes, il attirait l'attention des historiens sur un ordre d'idées que les considérations toutes générales de ses prédécesseurs avaient été impuissantes à propager. Ajoutons que Montesquieu a eu, à un rare degré, l'intelligence des rapports de réciprocité qui existent entre les divers ordres de phéno-

seule phrase suffira à faire juger du ton de sa critique : « *Specious but shallow, studious of effect, indifferent to truth, eager to build a system, but careless of collecting those materials out of which alone a sound and durable system can be built, the lively President constructed theories as rapidely and as slightly as card-houses, no sooner projected than completed, no sooner completed than blown away, no sooner blown away than forgotten.* » N'en déplaise à l'illustre historien anglais, Montesquieu a fait plus que construire de simples châteaux de cartes. Et, bien qu'on puisse discuter sur le degré de son originalité, on ne saurait mettre en doute l'influence que ses ouvrages ont exercée.

Digitized by Google

mènes, et qui font de l'histoire une science infiniment plus complexe qu'on ne se l'était imaginé jusque-là.

La même préoccupation d'approfondir la signification de l'histoire se retrouve du reste, du plus au moins, chez tous les contemporains. C'est sous son influence que *Voltaire* (1694-1778) a écrit le *Siècle de Louis XIV*, et surtout l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Moins consciencieux et serein que Montesquieu, il a pu par cela même exercer sur le public une action plus générale et plus directe. Quelques années plus tard, *Winckelmann* (1717-1768), en montrant pour la première fois quels rapports étroits unissent les beaux-arts à l'état général de la civilisation, donnait une impulsion nouvelle à l'histoire en général non moins qu'à l'histoire particulière de l'art.

Rien ne montre mieux que l'exemple de *Turgot* (1727-1781) à quel point les idées « nouvelles » étaient pour ainsi dire en l'air, et combien il est déplacé de les rapporter exclusivement à telle personnalité marquante. Dès l'année 1750, c'est-à-dire à un âge où il n'avait certainement encore pu puiser tout un système philosophique ni dans des recherches personnelles ni dans sa propre expérience, où il ne faisait par conséquent qu'exprimer plus tôt et mieux que d'autres ce que tout le monde entrevoyait plus ou moins confusément, Turgot ne laisse pas d'exposer des idées qui non seulement concordent en partie avec celles que Montesquieu venait d'exposer dans l'*Esprit des lois*, mais qui même souvent les dépassent. Turgot paraît être, en effet, le premier qui ait cherché expressément à systématiser les idées courantes sur l'existence d'un progrès continu de l'humanité. D'après lui, ce progrès, tout en dépendant de nombreux facteurs, solidaires les uns des autres, repose avant tout sur l'évolution intellectuelle[1], — hypothèse séduisante et féconde, reprise

[1] Turgot se représente déjà, comme l'on sait, cette évolution sous la forme que Comte devait rendre si célèbre, c'est-à-dire comme passant successivement

Digitized by Google

depuis par Buckle, lequel s'est efforcé d'en prouver rigoureusement la légitimité. Il importe de noter qu'ainsi le premier essai de systématiser « les progrès successifs de l'esprit humain », est dû à l'un des principaux représentants de l'école physiocratique, c'est-à-dire à un précurseur immédiat de l'économie politique moderne.

Vers la même époque se place la tentative intéressante du philosophe et historien anglais *Hume* (1711-1776). Nous avons vu que dès le milieu du XVIIe siècle on avait proclamé nettement la doctrine déterministe. Depuis, cette théorie avait occupé les philosophes, en particulier Spinoza, qui l'avait faite sienne. Les historiens en revanche ne s'en étaient guère préoccupés. Ce n'est qu'un siècle plus tard qu'ils commencèrent à lui accorder quelque attention. Hume alla le plus loin dans ce sens et prit le déterminisme comme base même de ses recherches historiques. Il rejette de parti pris toute recherche qui dépasse les ressources de notre raison, tout en admettant d'ailleurs, comme Kant allait s'efforcer de l'établir avec plus de profondeur, que l'expérience ne nous dit rien sur la nature réelle des choses, qu'elle ne peut nous renseigner que sur leur seule apparence.

Celui des ouvrages de Hume qui nous touche plus particulièrement ici, est la « *Natural history of religion* ». Il y procède essentiellement par déduction, et c'est précisément ce qui lui permet d'être déterministe conséquent en histoire. Les faits étaient encore trop peu connus alors pour que, par leur seule comparaison, on pût parvenir à constater dans l'histoire de l'homme un enchaînement rigoureux de causes et d'effets. C'est ce que Hume reconnaît parfaitement. Selon

par une phase théologique et une phase métaphysique, pour finir par atteindre en définitive à un troisième état, l'état positif. On a peut-être trop insisté sur cette similitude. Chez Turgot la loi des trois états n'est en quelque sorte qu'une application de sa théorie du progrès, et nullement, comme pour Comte, le point de départ de quelque système propre.

Digitized by Google

lui, le cours normal des événements est sans cesse croisé et modifié en tout sens par des accidents que nous ne sommes pas encore en état d'expliquer d'une façon satisfaisante. Si nous voulons donc nous rendre compte du développement naturel de l'humanité, il nous faut écarter à priori tout élément accidentel qui en voile le caractère véritable, c'est-à-dire il ne nous faut pas considérer les événements tels qu'ils sont en réalité, mais tels qu'ils *seraient* sans l'intervention des accidents. C'est cette méthode que Hume applique avec une étrange conséquence à l'*étude naturelle de la religion*. Impossible assurément de pousser plus loin que lui le mépris des faits positifs, de toute expérience externe. Il est fermement convaincu que son propre esprit lui fournira la clé du cours complet des événements, et qu'il lui suffira de bien observer ce qui se passe en lui-même pour obtenir du même coup dans ses traits fondamentaux l'évolution religieuse de l'humanité toute entière.

Quel que soit le jugement qu'on puisse porter de nos jours sur une pareille prétention, si chimérique que puisse paraître cette tentative de séparer à priori l'exception de la règle, il n'en reste pas moins que Hume a, non seulement reconnu, comme d'autres avant lui, la nécessité d'admettre un cours naturel des choses, mais encore tenté le premier d'édifier sur cette base un système absolument rigoureux de recherches historiques. Il ne faut pas oublier que c'est à une méthode tout à fait semblable qu'Adam Smith dut vingt ans plus tard de pouvoir élaborer son célèbre système économique. Il y avait, il est vrai, entre les deux auteurs cette différence capitale, que Smith avait affaire à un champ d'études beaucoup plus restreint ou du moins délimité de façon plus précise, à des faits beaucoup plus uniformes et plus faciles à constater exactement, et que, par cela seul, il devait, tout en suivant la même marche que Hume, atteindre à des résultats beaucoup plus positifs.

Digitized by Google

On peut considérer le milieu du XVIIIe siècle comme formant une étape dans l'évolution de la science historique. En théorie, on a définitivement rompu avec le culte exclusif de la Divinité et des grands hommes comme agents uniques de l'histoire. Tacitement, et parfois même explicitement, on relègue la Divinité à l'arrière-plan, comme cause indirecte ou première, laquelle a organisé une fois pour toutes le monde de telle façon qu'il puisse suivre désormais un développement purement naturel. C'était en somme bannir Dieu de l'histoire. Car peu importe après tout à l'historien que la marche naturelle de l'humanité ait été déterminée ou non à l'origine par une personnalité suprême. Dans un cas comme dans l'autre, il a affaire à un développement rationnel, lequel répond à certaines lois, que l'histoire a précisément pour tâche de découvrir et de mettre en rapport les unes avec les autres. Quant aux grands hommes, on a déjà rendu la tâche de l'historien plus facile en niant la liberté humaine et en proclamant l'équivalence absolue entre les causes et les effets.

Telle était la théorie chez les esprits avancés. Sous ce rapport, il faut le reconnaître, le XVIIIe siècle, quelque vague et inconséquent qu'il fût à beaucoup d'égards, n'était plus trop éloigné de nos propres conceptions. Dans la pratique, en revanche, presque tout restait à faire. Sans doute, on avait tenté déjà d'appliquer les nouvelles théories. On avait cherché à faire un exposé rationnel du développement général de l'humanité. Dans le détail, on avait non seulement ajouté, comme agents de l'histoire, aux illustrations de la politique et de la guerre celles des arts et des sciences, mais on avait encore essayé d'établir positivement l'influence du milieu physique sur l'histoire de l'homme. Mais toutes ces tentatives de réformer l'histoire dans le sens des nouvelles conceptions n'avaient fait que montrer plus clairement combien les ressources dont on disposait étaient encore

Digitized by Google

impuissantes à résoudre les grands problèmes auxquels on s'était attaqué. On ne comprenait pas encore l'immense avantage qu'il pouvait y avoir à assembler et à comparer un grand nombre de faits insignifiants par eux-mêmes. On raisonnait encore beaucoup trop, et l'on n'observait pas assez. La science de l'histoire ne devait faire de nouveaux progrès sensibles qu'avec l'essor de deux ordres nouveaux de recherches, l'économie politique et la statistique. Mais avant d'en venir à cette partie de notre exposé, il nous faut retourner en arrière pour dire quelques mots des progrès que l'esprit critique avait faits en histoire à partir de la Renaissance.

L'esprit critique, inconnu au moyen-âge, était ressuscité, comme nous l'avons vu, au souffle de la Renaissance. Mais pendant longtemps il devait rester pour l'histoire sans résultats pratiques. Le scepticisme, en effet, n'a aucune valeur en soi-même. Il ne devient utile qu'en tant qu'il donne à l'esprit la liberté dont il a besoin pour distinguer le vrai du faux. Par là, il est l'avant-coureur indispensable de tout progrès, mais à lui seul il ne saurait substituer le bien au mal, la vérité à l'erreur. A quoi bon douter, si l'on ne possède aucun moyen de reconnaître si le doute est fondé ou s'il ne repose que sur un simple caprice? C'est aux recherches positives à combler la lacune, en fournissant en quelque sorte une éprouvette à l'esprit critique. En histoire, il fallait nécessairement commencer par douter des traditions. Mais il était impossible d'en rester là. Le seul raisonnement ne pouvait en aucune façon déterminer ce qu'il y avait de vrai et de faux dans ces traditions, le simple bon sens ne comptant pas dans la science. Pour que la critique historique pût cesser d'être négative, il fallait pouvoir reconnaître les caractères auxquels se mesure l'authenticité d'une tradition, et ce but ne pouvait être atteint que par la réunion et la comparaison d'un nombre aussi grand que possible de faits

Digitized by Google

historiques de tout genre. Ce n'est que dans la mesure où s'accomplit ce travail préparatoire, qu'on put examiner les traditions elles-mêmes, pour les mettre ensuite à profit, suivant leur crédibilité, dans la reconstruction de l'histoire.

Il va sans dire que ces divers éléments, le doute, la réunion des faits, leur critique et leur mise en œuvre, ne se rencontrent que rarement à l'état isolé. Presque toujours nous les voyons qui se pénètrent et se déterminent mutuellement, les époques ou les auteurs différant seulement en ceci les uns des autres que c'est tantôt un élément, tantôt l'autre qui tend à prédominer. Le XVIe siècle avait été pour l'histoire, conformément au cours naturel des choses, essentiellement un âge de scepticisme. Le XVIIe fut avant tout un âge de recueillement, de recherches patientes, de vastes publications. C'est la France qui règne sans rivale dans le domaine de l'érudition historique. Aux *Duchesne* (1584-1640), aux *Du Cange* (1610-1688), aux *Baluze* (1630-1718), aux *Mabillon* (1632-1707), aux *Baillet* (1649-1706) et à vingt autres qu'il serait facile de citer, l'étranger ne peut guère opposer que les Bollandistes et les essais allemands d'encyclopédie générale. Ajoutons, si l'on veut, Leibniz, qui reconnut mieux que tout autre la grande importance que les documents de première main avaient pour l'histoire.

Ces travaux devaient nécessairement précéder tout système sérieux de critique. Le XVIIe siècle ne s'en hâta pas moins de tirer immédiatement profit des recherches en cours d'exécution, pour émettre nombre de théories plus ou moins hasardées. Dès l'année 1623, le polygraphe hollandais *Voss* (1577-1649) reconnaissait dans l'histoire un système spécial de recherches, et croyait pouvoir indiquer à coup sûr les règles de cette nouvelle science. Cependant d'autres perpétuaient les traditions sceptiques de l'âge précédent. Vers le commencement du siècle, nous voyons l'Allemand *Cluvier* (1580-1623) exprimer déjà certains doutes touchant l'authenticité

Digitized by Google

de l'histoire romaine. Les doutes ne font que croître avec *La Mothe Le Vayer* (1588-1672), *Bayle* (1647-1706), *Perizonius* (1651-1715), jusqu'à ce qu'ils dégénèrent en manie dans les paradoxes par trop ingénieux du P. *Hardouin* (1646-1729), pour lequel l'histoire ancienne presque toute entière n'est plus qu'une invention de moines.

Le XVIIIe siècle pouvait être plus positif. A la masse des matériaux publiés par les érudits du siècle précédent vint s'ajouter la résurrection d'*Herculanum* (1738) et de *Pompéï* (1755), qui ne pouvait manquer d'avoir un puissant contre-coup sur la critique historique. *Lenglet-Dufresnoy* (1674-1755) et *Chladni* (1710-1759) peuvent écrire sur la méthode de l'histoire des ouvrages remarquables déjà par la perspicacité avec laquelle les auteurs font la théorie de la critique des sources. Le second étudie même déjà de plus près les rapports qui unissent la méthode spéciale de l'histoire aux méthodes plus générales de la philosophie. Dans la pratique *Fréret* (1688-1749) fait preuve, dans les genres de recherches les plus divers, d'une critique sévère autant qu'ingénieuse, tandis que *Lévesque de Pouilly* (1691-1750) et *Beaufort* († 1795) préludent plus spécialement, par leurs études savantes sur l'histoire romaine, aux admirables travaux de Niebuhr. Enfin, vers la fin du siècle, *Fréd. Aug. Wolf* (1759-1824) donne, dans ses célèbres Prolégomènes, un véritable modèle de critique historique dans le domaine plus spécial de l'histoire littéraire. Quelques années plus tard, l'entreprise allait être renouvelée, avec non moins de succès, dans le domaine de l'histoire proprement dite.

Pour bien comprendre cette dernière évolution de la critique historique, il faut se rappeler la tendance qui commença à se faire jour vers le XVIe siècle de faire servir l'étude des lois à la découverte d'un droit absolu conforme à la nature humaine. Cela pouvait se faire, comme nous l'avons vu, au moyen de deux méthodes différentes et en grande partie con-

Digitized by Google

traires, une méthode historique, inductive, préconisée par Bodin, ou une méthode plus spéculative, déductive, que Grotius fut le premier à appliquer sur une échelle un peu large. Cette seconde façon de procéder devait, en suivant le cours naturel de son développement, entraîner forcément ses partisans à s'écarter de plus en plus de l'observation des faits historiques. On ne pouvait admettre la possibilité d'un droit naturel antérieur aux lois existantes et faussé par elles, sans en tirer certaines conséquences pratiques on ne peut plus défavorables à l'étude de l'histoire. Les sectateurs du droit naturel devaient de toute nécessité finir par proclamer l'empire absolu de la raison, ainsi que son droit de réformer la société d'après les principes déterminés par elle à priori.

De là un dédain naturel et presque inévitable à l'égard de l'histoire. On affirmait, en effet, de la meilleure foi du monde, que l'état de choses existant était, non la conséquence d'une évolution naturelle de l'humanité, mais le produit plus ou moins factice de l'exécrable ambition de certains individus ou de certaines classes de la société, avant tout de la royauté et du clergé. De même que ces privilégiés avaient pu, en usant de violence ou de perfidie, s'emparer du pouvoir politique et s'arroger la propriété exclusive du sol, de même le peuple pouvait facilement reconquérir ses droits et changer d'un coup la face de la société. S'il ne l'avait pas fait jusque-là, c'est qu'il n'avait pas encore conscience de ses droits naturels et du tort qu'on lui faisait. Qu'il vînt seulement à être éclairé là-dessus, et l'on verrait sur-le-champ se rétablir l'ordre normal des choses. Mais à quoi bon alors étudier l'histoire, qui ne pouvait que rappeler les tristes égarements du passé, alors que le remède résidait tout entier dans le présent, dans l'initiative individuelle guidée par le progrès général des lumières ? Que ce progrès lui-même dépendait du développement général de l'humanité, c'est ce qu'on ne voyait pas, ou ne voulait pas voir.

Digitized by Google

Comme on le sait, la conception du droit naturel acquit une autorité extraordinaire, surtout au XVIIIe siècle, et finit par se cristalliser dans la proclamation admirable autant que naïve des « droits de l'homme ». Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point ce mouvement anti-historique a pu être, plutôt que la cause, le simple résultat de l'opposition contre le despotisme croissant de l'autorité politique, religieuse ou judiciaire. Bornons-nous à constater que la première tentative de mettre la théorie en pratique fut immédiatement suivie d'une réaction scientifique contre le principe même du droit naturel. La nouvelle école n'avait qu'à exécuter le plan ébauché par Bodin, c'est-à-dire à fonder le droit, non plus sur l'analyse abstraite de la nature humaine, mais sur l'étude positive du développement historique, en profitant pour cela de tous les progrès que la science avait faits depuis le XVIe siècle. Ce qui donna à cette école une apparence d'originalité, c'est qu'elle prit comme point de départ formel le principe des *nationalités*, qui jusque-là n'était jamais sorti du domaine des sentiments intimes ou des vagues généralités.

La renaissance de l'esprit historique se fit sentir d'abord en Allemagne. C'est cette contrée, en effet, qui la première allait être amenée par le cours des événements à proclamer le principe des nationalités.

L'antiquité classique n'avait pas connu ce que nous appelons le sentiment national. Même chez les historiens romains, le patriotisme porte presque toujours exclusivement sur une seule ville, Rome. Au moyen âge et dans les temps modernes, l'idée de nationalité se développe peu à peu, parallèlement à celle de l'Etat. Ce n'est plus une seule ville, c'est toute une contrée qui forme l'Etat et qui alimente le patriotisme. Par la nature des choses, ce patriotisme devait être d'autant plus profond et sincère que l'Etat était plus homogène, et que par suite chaque habitant, en aimant et en défendant son pays,

Digitized by Google

avait à un plus haut degré le sentiment qu'il aimait et défendait ses propres intérêts ou des institutions qui devaient lui être chères par-dessus tout, sa langue, sa religion, ses habitudes domestiques. Aussi voyons-nous de fort bonne heure la population de certains pays relativement uniformes, comme l'Espagne, l'Angleterre, la France, présenter à l'occasion des symptômes non équivoques de patriotisme national. Mais ce n'est que récemment, vers le commencement de notre siècle, que le sentiment national devient général et exclusif, au point d'exiger pour chaque nationalité le droit de former un état distinct et un seul état.

On pourrait s'étonner que la Révolution française, qui a proclamé si hautement la fraternité des peuples, ait été suivie de si près par l'épanouissement de l'esprit nationaliste, si l'on ne savait que la Révolution n'a été que le point de départ accidentel et non la cause même de ce phénomène. Depuis longtemps le sentiment national ne demandait qu'à éclater. La philosophie du XVIIIe siècle et la Révolution lui en donnèrent la possibilité en brisant les chaînes de la tradition. Les guerres de l'Empire hâtèrent encore son éclosion, en déversant sur presque tous les pays de l'Europe des masses énormes de conquérants de langue étrangère, lesquels apportaient partout avec eux par antithèse la notion concrète de nationalité. L'Allemagne, qui venait de donner l'essor à un si grand mouvement intellectuel, qui n'avait pas perdu complètement le souvenir des temps glorieux du saint-empire, et qui possédait dans la Prusse un état militaire puissant encore, malgré Iéna, devait la première faire du nationalisme un corps de doctrine.

Elle le fit en se plaçant en opposition voulue avec la doctrine du droit naturel.

La nouvelle école, l' « école historique », s'incarna dans le triumvirat : *Niebuhr* (1776-1831), *Eichhorn* (1779-1856), *Savigny* (1779-1861). Elle enseignait qu'aucune volonté indi-

Digitized by Google

viduelle ne pouvait à la longue imposer ses vues à toute une nation. Chaque nation poursuit une évolution naturelle, régulière, soumise à des lois rigoureuses et, somme toute, indépendante de l'action des gouvernements. C'est cette évolution qu'il s'agit de ramener à son principe fondamental. Ce principe, c'est *l'esprit national*. Celui-ci se manifeste à nous sous deux formes, le droit et la langue, émanant toutes deux de la nation elle-même, et que personne n'a le droit de lui enlever ni de lui imposer. La meilleure loi n'est donc pas celle qui peut paraître la plus juste à la raison pure, mais celle qui est la plus conforme au développement historique de la nation [1]. — C'était, comme on le voit, prendre exactement le contre-pied de l'école du droit naturel.

Pour l'histoire, la nouvelle doctrine ne pouvait avoir, au début du moins, que d'heureux résultats. Le droit naturel, tel qu'il avait été naïvement conçu par le XVIIIe siècle, était la négation même de toute science de l'histoire. L'école historique, au contraire, admettait, comme nous venons de le voir, un développement continu et naturel de chaque nation, et partant de l'humanité toute entière. C'était la première fois que l'idée d'évolution naturelle se présentait d'une façon aussi concrète et aussi claire. Aussi son action se fit-elle immédiatement sentir dans les départements les plus divers de l'histoire. Puisque le présent était déterminé par le passé, il fallait nécessairement pour bien comprendre le présent commencer par étudier le passé. C'est ce qu'entreprirent dans tous les sens une foule d'érudits, d'un talent fort inégal sans doute, mais tous animés d'une égale passion

[1] Cette doctrine était dans son essence absolument démocratique. Puisque le droit était donné par le développement historique de la nation toute entière, c'était à la nation elle-même, ou à ses représentants les plus éclairés, d'interpréter ce développement et d'y conformer le droit. Et de fait « l'école historique » contribua dans une large mesure à préparer en Allemagne la révolution de 1848. Ce sont des raisons étrangères à la doctrine elle-même qui jetèrent beaucoup de ses adhérents dans les bras de la réaction.

Digitized by Google

pour les recherches historiques. Le XIXe siècle devint pour l'Allemagne ce que le XVIe et le XVIIe siècle avaient été pour la France.

Dans ces recherches, on ne se contenta pas de mettre à profit tous les progrès que la critique des sources avaient faits aux siècles précédents, on lui en fit faire de nouveaux et de fort importants, entre autres le progrès capital qui se rattache plus particulièrement aux noms de *Niebuhr* et de *Ranke* (1795-1886).

Il consistait à reconnaître que les documents contemporains eux-mêmes sont souvent sujets à caution. En effet, même à supposer que les auteurs de ces documents aient été consciencieux et parfaitement sincères, il reste toujours l'importante question de savoir s'ils étaient bien à même de connaître exactement ce qu'ils rapportent, s'ils ne se sont pas fait illusion, s'ils ne se sont pas laissés induire en erreur par des rapports incomplets ou mensongers, s'ils n'ont pas été guidés à leur insu par des considérations étrangères à la stricte recherche de la vérité, etc., etc. Il est par conséquent indispensable de scruter avec un soin extrême la crédibilité de ces documents, et plus généralement de s'en tenir autant que possible à ceux d'entre eux qui par leur caractère même offrent le plus de chances de fournir des renseignements authentiques, c'est-à-dire aux documents officiels, aux lettres ou mémoires non destinés à la publicité, aux rapports confidentiels des ambassadeurs, etc. C'est Ranke qui passe d'ordinaire pour avoir inauguré cette méthode rigoureuse dans la critique des sources ; mais il serait plus exact de dire que cet auteur n'a fait en somme qu'appliquer à l'étude des temps modernes des principes que Niebuhr avait observés déjà dans ses recherches sur l'antiquité.

Avec l'histoire romaine de Niebuhr et les premiers ouvrages de Ranke, la critique historique atteignait à un certain degré de perfection, qu'elle ne devait guère dépasser depuis,

Digitized by Google

et que, selon toute probabilité, elle ne pourra de longtemps encore considérer comme arriéré. Il n'en était malheureusement pas de même en ce qui concerne plus généralement la méthode et le but de l'histoire. Sur ces deux points, les théories n'ont cessé depuis un siècle de se succéder les unes aux autres, et il nous reste à voir dans quel sens elles se sont développées.

Nous avons dit plus haut que l'économie politique et la statistique étaient appelées à jouer un grand rôle dans le développement de la science de l'histoire. L'une et l'autre remontent par leurs origines à plusieurs siècles en arrière, mais ce n'est que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'elles prennent un caractère scientifique, et ce n'est guère avant le nôtre que se manifeste leur action sur l'histoire.

D'ordinaire, on date l'économie politique [1] proprement dite de l'Ecossais *Adam Smith* (1723-1790), et cet auteur fournit en tout cas un point de départ commode. Son principal ouvrage [2], dont le succès fut phénoménal, développe en effet une théorie de la richesse qui est en immense progrès sur celles de l'école mercantile et des physiocrates. Jusque-là on avait envisagé la richesse de façon purement concrète et assez grossière, les uns la faisant reposer essentiellement sur la quantité du numéraire, les autres la ramenant presque tout entière à l'agriculture [3]. Avec Adam Smith, la question prend un autre caractère ; elle sort du domaine des simples constatations isolées, pour faire l'objet de recherches systématiques à l'aide d'une rigoureuse méthode. La richesse cesse d'être en quelque sorte un objet concret, et ne désigne plus qu'un rapport. Son centre de gravité n'est plus dans la nature

[1] Le nom même est dû au *Traité de l'économie politique* (1615) d'ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN (1575-1621).

[2] « *Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations* », 1776.

[3] « La terre est l'unique source des richesses et c'est l'agriculture qui les multiplie » (QUESNAY).

Digitized by Google

ambiante, mais dans l'homme lui-même. Elle a sa source dans le travail de l'homme, et, tout comme ce dernier, elle se développe elle aussi d'après des lois naturelles et nécessaires.

Nous n'avons pas à nous appesantir sur les théories de Smith, encore moins à rechercher quelle influence elles ont pu avoir sur la politique des gouvernements. Ce qui seul nous importe ici, c'est que pour l'histoire elles étaient grosses de conséquences. Bien que ces théories reposassent sur une étude abstraite du développement économique, qu'elles eussent pour objet la richesse en soi plutôt que le peuple qui la produit et qui la consomme, le seul fait d'admettre un développement économique naturel et nécessaire attirait l'attention sur un agent de l'histoire presque complètement négligé jusque-là, et dont il était difficile de s'exagérer l'importance. Smith lui-même explique déjà par le seul jeu des lois économiques toute une série de faits historiques et de phénomènes sociaux que personne avant lui n'aurait eu l'idée d'expliquer de la sorte [1]. C'était là une innovation de suprême importance.

Cette préoccupation, de voir dans le développement économique un agent de l'histoire, suivit la marche ordinaire de toute théorie. D'abord très vague et incertaine, elle alla en se précisant toujours davantage, pour aboutir finalement à la doctrine extrême suivant laquelle toute l'évolution humaine repose essentiellement, ou même uniquement, sur le développement économique. En tout cas, quelle que fût la portée attribuée aux conditions économiques, la nouvelle science devait nécessairement avoir pour effet immédiat de diminuer l'importance historique des grandes individualités et d'augmenter d'autant celle des masses.

[1] Sans doute, chez Smith, il ne s'agit encore par là que d'illustrer en quelque sorte la théorie ; c'est toujours le mouvement économique qui reste l'objet exclusif de ses recherches.

Digitized by Google

Mais l'économie politique elle-même ne pouvait faire de sérieux progrès qu'en s'appropriant les procédés statistiques qui commençaient précisément alors à être appliqués sur une échelle un peu plus large, et qui de leur côté tendaient à annihiler complètement le rôle de l'individu. La statistique[1] était née, un ou deux siècles auparavant, en Angleterre, d'où elle n'avait pas tardé à se répandre sur le continent, tout en se combinant avec le calcul des probabilités. Elle ne devait toutefois acquérir que très lentement une importance générale. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que les gouvernements commencèrent à entrevoir l'intérêt que pouvaient présenter des relevés exacts de la population. La Suède, la première, créa vers le milieu du siècle une sorte de bureau de statistique. Encore cet exemple ne fut-il suivi que beaucoup plus tard par d'autres pays, et de nos jours même c'est à peine si l'on a commencé, çà et là, à revêtir les recherches statistiques de toute la rigueur dont elles sont susceptibles, et sans laquelle elles n'ont le plus souvent presque aucune valeur.

Kant (1724-1804) reconnut un des premiers l'immense avantage que l'histoire de l'homme pouvait retirer de ce nouveau genre de recherches. Des quelques essais de statistique tentés jusque-là, il tire déjà la conclusion que le rôle de l'individu isolé, si important qu'il puisse paraître, s'efface toujours devant les lois naturelles et constantes qui régissent la série entière des individus. *Condorcet* (1743-1794) devait exprimer dix ans plus tard la même idée sous sa forme la plus concrète, et en l'appliquant formellement à l'étude de l'histoire. Jusqu'ici, dit-il, l'histoire n'a été que celle de quelques individus, tandis que la grande masse a été complétement négligée par les historiens. C'est au contraire l'histoire de l'humanité toute entière qu'il importerait d'écrire, et

[1] C'est Achenwall (1719-1772) qui a usé le premier de ce terme, tout en lui donnant une autre signification (science des faits publics mémorables) que celle qui a cours actuellement.

Digitized by Google

que Condorcet lui-même entreprend de nous donner dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, traité des plus remarquables lorsqu'on songe dans quelles circonstances il a été écrit. L'auteur y professe en germe l'évolutionisme du monde intellectuel, féconde théorie que M. Herbert Spencer a pu, grâce aux progrès de la science, élargir depuis en un admirable système.

L'histoire fait un pas de plus en avant avec *Saint-Simon* (1760-1825) et *Comte* (1798-1857), chez lesquels on constate pour la première fois une influence positive de l'économie politique sur la façon générale de concevoir la science de l'histoire. Pour ces deux auteurs comme pour Condorcet, l'histoire doit porter sur l'humanité même, dans toutes ses manifestations, mais ils précisent cette idée en assignant à l'histoire une place à part dans le système général des sciences. Chez Saint-Simon on voit de plus apparaître déjà avec quelque clarté la théorie d'une solidarité étroite entre le mouvement économique et la vie politique, voire même la doctrine toute contemporaine que l'histoire a consisté jusqu'ici en une lutte de classes.

Comte a pour l'histoire, outre le fait indiqué ci-dessus, une importance plus générale. C'est en effet bien plutôt par sa conception même de la philosophie que par ses théories spéciales (celle de la sociologie, par exemple), que Comte a recruté tant d'adhérents dans les ordres de recherches les plus divers. En concevant la philosophie comme la synthèse de toutes les sciences, en protestant contre les rêveries métaphysiques, et en particulier contre la recherche des causes premières, en bornant la tâche du savant à l'investigation de ce qui peut être positivement connu, Comte exposait des vues qui, justes ou fausses, exigeaient en tout cas des recherches historiques une toute autre précision que celle dont on s'était généralement contenté jusqu'alors. Qu'après cela Comte lui-même ait été le tout premier infidèle à ses

Digitized by Google

propres principes, qu'il ait cru pouvoir établir sa loi fondamentale des trois états sans aucune étude approfondie de l'histoire, et se soit ainsi trop facilement contenté d'esquisser une hypothèse spécieuse, c'est ce qui n'ôte rien à ce que sa doctrine peut avoir d'ailleurs de vrai.

Tandis que la nécessité d'élargir le champ des recherches historiques, et d'admettre en histoire l'existence de lois naturelles, se faisait sentir de plus en plus fort, toute une série de penseurs reprenait, à l'instar de Condorcet, la tentative de Vico d'exposer en grand le développement général de l'humanité. *Herder* (1744-1803), dont on a fait le fondateur de la philosophie de l'histoire, n'est, à tout prendre, que l'émulateur de Vico, avec tout l'immense avantage que lui donnait sur son prédécesseur les progrès considérables de la science. Herder ne croit plus au retour périodique de certains âges, et il se fait une idée beaucoup plus précise que Vico des lois naturelles qui règlent le cours de l'histoire. Il attribue, conformément aux conceptions générales de son époque, une grande importance au milieu physique, et place l'homme dans un rapport étroit et constant avec la nature ambiante. Selon lui, toute l'histoire de l'humanité résulte de l'action réciproque du milieu physique et de la nature humaine, telle qu'elle est sortie des mains du créateur. A peine est-il besoin d'ajouter que cette nouvelle tentative de reconstituer, pour ainsi dire à priori, le cours général des événements, ne pouvait pas aboutir. Malgré tous les progrès que la science avait accomplis depuis Vico et Montesquieu, elle était encore bien loin de pouvoir résoudre un problème aussi vaste et aussi complexe.

Cela n'empêcha naturellement pas d'autres philosophes d'essayer à leur tour de le résoudre. Le plus célèbre d'entre eux, celui dont l'influence fut de beaucoup la plus profonde, est *Hegel* (1770-1831). Hegel est, plus que tout autre, exclusivement philosophe. Son histoire de l'humanité n'est

Digitized by Google

qu'une application, une sorte d'illustration, de sa conception générale de l'univers. Aussi est-ce lui faire grandement tort que de s'arrêter, comme on le fait si souvent, aux détails de son exposé historique. C'est à son point de vue à lui qu'il faut se placer, c'est-à-dire ne considérer son système philosophique que dans ce qu'il a de plus général.

Ce système est remarquable avant tout par son monisme. Réduit à son expression la plus simple, il consiste à affirmer qu'une seule chose existe réellement, savoir l'idée, la matière n'étant qu'une simple manifestation de l'idée. En conséquence l'histoire n'est qu'une phase de l'évolution que parcourt l'idée avant d'atteindre à l'état absolu où toute histoire cesse. L'histoire universelle, c'est l'histoire de l'idée telle qu'elle se manifeste dans la nature.

C'est là la théorie générale, la façon de se représenter le monde. Quant à la méthode à suivre pour expliquer l'évolution elle-même, l'histoire, c'est la méthode *dialectique*. Celle-ci consiste à admettre que chaque phénomène renferme en soi une contradiction. Cette contradiction est la source de tout développement. Chaque phénomène passe, en vertu de la dialectique, de son état actuel à l'état contraire, puis de celui-ci à un état ultérieur qui réconcilie en lui les deux états précédents, et qui contient lui-même virtuellement une contradiction, grosse de développements futurs. La dialectique seule, selon Hegel, est à même de rendre compte du changement, du mouvement. Aucune chose ne saurait changer, devenir autre, c'est-à-dire se contredire, se nier soi-même, si elle ne renferme déjà en soi cette contradiction, cette négation. Vouloir se passer de la dialectique, c'est tout simplement supprimer la naissance et la mort.

Cette méthode, il s'agit de l'appliquer à l'histoire de l'idée. Mais c'est ici que se dresse un obstacle dont, chose étrange, ce puissant esprit ne paraît pas avoir mesuré toute la portée, obstacle insurmontable dans l'état actuel de nos connais-

Digitized by Google

sances. En effet, cette « idée », dont on veut retracer l'histoire, ne tombe pas directement sous nos sens. Elle se présente à nous sous une complexité de formes qu'il est impossible, dans l'application pratique, de ramener à cette stricte unité que le philosophe a pu concevoir comme dans une échappée. Dans la réalité il faudra transiger, et se contenter de choisir, d'entre toutes les catégories de phénomènes qui se présentent à nous, celle qui paraît être la plus essentielle, la plus typique, d'après la thèse générale. Pour Hegel ce fut tout simplement l'esprit national de l'école historique, amplifié et devenu l'esprit des nations. L'histoire universelle est donc pour lui plus proprement l'histoire de l'esprit humain.

Pour nous résumer, les deux points fondamentaux et caractéristiques du système hégélien sont : la conception moniste de l'univers, et l'explication de son développement par la méthode dialectique. Il paraît impossible de méconnaître la grandeur et l'immense portée de ce système. C'est pourtant ce qu'on fait trop souvent. Après avoir été porté aux nues, admiré au-delà de toute expression, Hegel est, de nos jours, surtout en butte aux attaques, et plus encore aux railleries. Beaucoup affectent de ne voir dans sa philosophie qu'une élucubration ridicule. A les entendre, Hegel n'aurait été qu'un vulgaire radoteur, un vieillard retombé en enfance. Je n'ai pas à prendre la défense de ce philosophe, qui a énormément perdu chez nous à n'être connu que par l'intermédiaire de Cousin. Comme on le verra, je suis bien loin de me placer sur le même terrain que lui. Mais il me semble puéril de vouloir contester son importance pour l'histoire, sous prétexte qu'il a trop souvent erré dans les détails [1].

[1] Le fait incontestable que l'école hégélienne est sur son déclin fait souvent prétendre que son chef n'a pas eu en réalité tout l'ascendant qu'on lui prête. Mais ne serait-ce pas là plutôt une preuve du contraire ? Si la philosophie de Hegel paraît mourante, cela ne vient-il pas peut-être justement de ce que tout

Digitized by Google

Tout d'abord, sa façon de penser se retrouve chez les nombreux historiens qu'on a affublés du nom d'idéologistes ou de psychologistes. Pour ces historiens, comme pour Hegel, l'évolution humaine repose essentiellement sur le développement intellectuel. Sans doute, cette doctrine n'était pas exclusivement propre à Hegel. Mais on ne saurait en tout cas ôter à celui-ci le mérite de l'avoir poussée jusqu'à ses dernières conséquences et de l'avoir fondue dans un système d'une ampleur étonnante.

Hegel avait été uniquement philosophe. Aussi les historiens qui ont repris sa thèse n'ont-ils pu le faire qu'avec de nombreux tempéraments, et parfois de graves modifications, qui ont souvent empêché de reconnaître les intimes rapports de parenté qui les reliaient tous ensemble. Ces historiens sont, en effet, bien éloignés de former une école homogène, et parfois même ils se combattent avec un véritable acharnement. Pour les uns l'esprit collectif, national ou universellement humain, est tout, les individus viennent s'y abîmer. Pour les autres (Cousin, Carlyle), au contraire, les individus sont tout et « mènent » l'humanité. Chez les uns et chez les autres, l'intervention du milieu physique, du mouvement économique, ou de tel autre agent secondaire, peut à l'occasion complètement effacer l'idée fondamentale de la doctrine commune. Mais, en dépit de toutes ces différences plus ou moins importantes, les historiens auxquels nous faisons allusion sont unanimes sur un point capital, à savoir qu'il s'agit avant tout de faire l'histoire des idées, ou du moins de rapporter aux idées, et partant aux hommes, à la science, une action essentielle sur le développement de la société.

De tous ces historiens, celui qui a été le plus systématique,

ce qu'elle avait de bon est devenu à tel point un lien commun pour nous que nous ne pensons plus à son origine, et que nous n'éprouvons plus comme hégélien que les parties de l'œuvre qui nous sont restées étrangères, précisément parce qu'elles en sont les plus faibles ?

Digitized by Google

et qui a exercé l'influence la plus générale, est sans contredit *Buckle* (1821-1862). Peu d'auteurs ont été, autant que celui-ci, l'objet de jugements contradictoires et de préventions manifestes. Les uns le considèrent comme un des plus grands historiens qui aient jamais existé, les autres n'hésitent pas un instant à lui dénier toute espèce de mérite[1]. Cependant, ceux-là mêmes qui l'attaquent avec le plus d'aigreur ne songent pas à nier que son œuvre n'ait été accueillie, dans tous les pays, avec une faveur extrême par une portion considérable du public lettré. Aussi me sera-t-il permis de m'arrêter à cet auteur un peu plus longuement que je ne le ferais peut-être, si je n'avais égard qu'à ce que son œuvre renferme de nouveau.

Ce qui me paraît constituer le grand mérite de Buckle, et ce qui explique en grande partie son succès, c'est qu'il n'a pas cru devoir se borner à exposer des théories abstraites. Il a fait descendre ces théories des sphères inaccessibles au commun des mortels où elles planaient jusque-là, pour leur donner une forme concrète, tout à la fois plus intelligible et plus facile à contrôler. Il ne s'est pas contenté, comme Hegel ou Comte, de nous dire quelle avait dû être dans ses grandes lignes l'évolution de l'humanité, il a cherché à disséquer sous nos yeux un épisode typique de cette évolution, à nous faire, pour ainsi dire, toucher du doigt les rouages du développe-

[1] C'est en Allemagne, surtout, que Buckle a déchaîné les colères des professeurs d'histoire. Dernièrement encore, l'un d'entre eux s'acharnait sur lui avec une rare violence, en l'accablant de reproches aussi puérils que peu fondés. (*V.* BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode.* LEIPZIG 1889.) En France, Buckle, bien qu'apprécié par quelques spécialistes, paraît en somme peu connu du grand public. Ni l'un ni l'autre des deux répertoires universels de Vapereau ne daigne même le mentionner ! — Ceux-là mêmes qui se réclament de lui ou qui le combattent, paraissent souvent l'avoir à peine lu. C'est ainsi que tour à tour on le loue ou on le blâme d'avoir annihilé le rôle de l'individu, alors qu'en réalité il lui accorde au contraire une extrême importance (V. p. ex. ce qu'il dit de Richelieu, vol. II, p. 27 de l'édition anglaise en trois volumes, Londres 1878). C'est ainsi encore qu'on prétend que Buckle fait jouer au milieu physique un rôle capital, alors que ce rôle se réduit en somme, comme on va le voir, à bien peu de chose.

Digitized by Google

ment historique, en s'aidant toujours pour cela, autant que possible, des données positives de la science, en profitant de tous ses progrès. On sait que Buckle n'a pu exécuter qu'une faible partie de son plan. Il voulait écrire l'histoire de la civilisation anglaise, il n'a pu même en achever l'introduction. La perte est pour nous doublement regrettable, en ce que non seulement elle nous prive d'une foule d'aperçus ingénieux que l'auteur n'aurait pas manqué de donner, mais qu'elle rend encore très difficile une appréciation tout à fait équitable de sa façon de comprendre l'histoire. Tel quel, néanmoins, le fragment que nous possédons est assez considérable pour qu'il soit possible d'entrevoir la marche qu'aurait suivie l'auteur, s'il lui avait été donné d'achever son œuvre.

Buckle commence par constater que rien, ou à peu près rien, n'a été fait jusqu'ici pour découvrir « les principes qui gouvernent le caractère et la destinée des nations.[1] » C'est afin de suppléer à cette lacune qu'il a entrepris son ouvrage. Il espère accomplir pour l'histoire quelque chose d'analogue à ce que d'autres ont fait dans le domaine des lois naturelles, c'est-à-dire la ramener à des lois générales.

Cela dit, il pose en fait que pour étudier scientifiquement l'histoire, il faut nécessairement admettre que nous n'accomplissons aucune action sans motif, et que chaque motif à son tour a pour cause quelque phénomène antérieur, quelque « antécédent ». Il résulte de là que les actions humaines doivent former une série absolument régulière, autrement dit, elles doivent répondre à des lois constantes. L'existence de ces lois est clairement démontrée par la statistique. Or tous les « antécédents » sont soit dans l'esprit, soit hors de l'esprit. Par conséquent l'évolution humaine doit être le résultat d'une double action : d'une part, action des phénomènes externes sur l'esprit, de l'autre, action de l'esprit sur

[1] Je conserve dans ce qui suit autant que possible les termes mêmes de l'auteur.

Digitized by Google

ces phénomènes. Il s'agit donc de rechercher ce qui, de la nature ou de l'esprit, a le plus influé sur les actions humaines. Pour cela, commençons par l'étude de la nature. L'homme est influencé surtout par quatre agents physiques, savoir d'un côté par le climat, la nourriture et le sol, de l'autre par « l'aspect général de la nature ». Les trois premiers agents déterminent la forme de l'organisation sociale générale, leur première et plus importante action portant sur l'accumulation et la répartition de la richesse. Quant au quatrième agent, l'aspect général de la nature, il a pour effet de fixer, suivant le caractère propre de chaque contrée, un rapport différent entre le pouvoir de l'imagination et celui de la raison. C'est ce rapport qui est l'indice de la civilisation, cette dernière progressant dans la mesure où la raison l'emporte davantage sur l'imagination.

Si maintenant nous nous demandons ce qui, dans l'histoire de l'humanité, l'emporte, de la nature ou de l'esprit, nous trouvons qu'en Europe la configuration du sol est telle que l'homme a pu dominer la nature, tandis que dans les autres continents il devait être dominé par elle. Par conséquent, dans l'étude d'un pays européen il faut commencer par l'étude du monde « mental », tandis que si l'on veut étudier l'histoire de quelque autre continent, il faut intervertir l'ordre des recherches et commencer par étudier le milieu physique.

C'est à cela que se borne tout ce que Buckle dit des agents physiques. Sur trois volumes dont se compose l'édition que j'ai sous les yeux, cette partie, la moins féconde de tout l'ouvrage en résultats positifs, comprend tout juste le quart d'un volume. Pourtant c'est elle qui paraît avoir fixé presque uniquement l'attention des historiens. Tant il est commode de juger d'une œuvre d'après ses premières pages ! Je ne m'arrêterai pas ici à cette première partie, qui n'est en réalité guère plus qu'un avant-propos. Il ne serait pas trop difficile de montrer que Buckle n'a nullement réussi à établir

Digitized by Google

l'influence des quatre agents indiqués, du moins dans le sens et dans la mesure où il a prétendu le faire, plusieurs de ses principaux arguments portant à faux. Mais il serait d'autant plus déplacé d'insister là-dessus, que ce n'est là, encore une fois, pour l'auteur qu'un simple point de départ, lequel donne, en soi, trop facilement prise à la critique, mais ne touche guère, en somme, au caractère général de l'œuvre.

En effet, ce point de départ admis, Buckle laisse complètement de côté toute influence du milieu physique, pour se borner exclusivement à l'étude de l'évolution mentale. Cette évolution est double, morale et intellectuelle. Mais, tandis que les « vérités intellectuelles » progressent incessamment, les « vérités morales » ne témoignent d'aucun progrès sensible. C'est donc dans les premières qu'il faut voir la cause unique du progrès. L'ouvrage de Buckle est destiné précisément à démontrer cette thèse capitale. D'après l'auteur, la religion, la morale, les arts, les lois, etc., n'exercent aucune action appréciable sur la marche de la civilisation. Les progrès de celle-ci sont au contraire en raison directe des progrès de la science. Il s'ensuit qu'une histoire de la civilisation devrait être l'histoire du savoir humain. Par malheur, l'histoire a été écrite jusqu'ici d'une façon si imparfaite, les recherches préparatoires sont si insuffisantes, qu'on ne saurait de longtemps encore songer à entreprendre une tâche pareille. Aussi, vaut-il mieux, pour un premier début, se borner à l'étude de la civilisation anglaise, laquelle, grâce à son développement relativement normal, paraît plus propre que toute autre à nous donner une idée approchante de l'évolution naturelle de l'humanité. C'est cette étude que Buckle a entreprise sur la plus vaste échelle, sans pouvoir malheureusement nous en léguer plus qu'un fragment, lui-même incomplet.

Je n'essaierai pas d'apprécier selon leur mérite le savoir immense, la sagacité, la bonne foi, la largeur de vues et la liberté d'esprit qui caractérisent cette œuvre fragmentaire,

Digitized by Google

que personne ne saurait méditer sans le plus grand profit. De tous les historiens proprement dits, Buckle est le premier qui ait abordé l'étude de l'histoire dans un esprit rigoureusement scientifique, avec la conviction d'y rencontrer des lois véritables. Quoi qu'on puisse penser des résultats auxquels il a abouti, je crois qu'on peut lui appliquer ce qu'on a dit avec moins de raison de Guizot, que, par son œuvre, il a prouvé l'existence d'une science de l'histoire.

Remarquons seulement que, si l'on admet avec lui que l'histoire doive être avant tout l'histoire de la science, il faut nécessairement exiger de l'historien une compétence égale dans tous les domaines de la science. Et de fait c'est bien ainsi que Buckle l'a entendu. Tout son ouvrage est l'admirable preuve des efforts inouïs qu'il a faits pour s'approprier les résultats généraux obtenus dans les diverses sciences. C'était là évidemment une tâche qui dépassait de beaucoup les forces d'un seul homme. Buckle finit par le reconnaître lui même[1], avec une bonne foi et une modestie qui auraient dû désarmer la critique. Ajoutons qu'il ne s'est pas suffisamment appliqué à préciser sa théorie. Ainsi, d'après lui, ce sont les progrès de la science qui précèdent et déterminent ceux de la civilisation, et pourtant, dès le début, il est obligé d'admettre que la science ne peut naître sans que la civilisation ait atteint au préalable un certain degré de développement. Aussi pourrait-on fort bien, tout en admettant avec Buckle un parallélisme constant entre l'état de la civilisation et celui de la science, se demander si la science, plutôt que d'être la cause de la civilisation, n'en est peut-être pas la simple manifestation, ou, si l'on préfère, la conséquence, auquel cas toute la question se trouverait déplacée. Buckle n'a pas prévenu cette objection. Peut-être, sans sa mort prématurée, aurait-il cherché à y parer.

[1] V. vol. III, p. 189.

Digitized by Google

Nous en venons maintenant à une doctrine historique que ses adeptes qualifient de matérialiste. Elle est répandue surtout en Allemagne, et se rattache plus proprement aux deux socialistes bien connus *Marx* (1818-1883) et *Engels* (n. 1818), ainsi qu'à l'Américain *Lewis Morgan* (1818-1881). A la vérité, je ne puis me défendre d'une certaine inquiétude en touchant à cette partie de mon exposé. Je me sens si complètement seul, si confus, en mettant le pied sur ce terrain frappé d'anathème ! Si Buckle n'a rencontré que peu de sympathie chez ceux qui voudraient passer pour les seuls représentants autorisés de la science historique, c'est bien pis encore lorsqu'il s'agit de l'école matérialiste : elle n'existe pas pour eux. Est-ce dédain, crainte, ignorance réelle? Je ne sais, le fait est que nulle part on ne daigne s'occuper de cette école [1]. On devrait croire, d'après cela, qu'elle n'a aucune importance quelconque, qu'elle n'a exprimé aucune idée nouvelle, et qu'elle ne compte qu'un nombre trop minime d'adhérents pour pouvoir attirer l'attention. C'est le contraire qui est vrai. Tout d'abord, la doctrine historique matérialiste est représentée par un grand nombre d'écrivains, dont les œuvres sont accueillies avec une faveur évidente par les masses, et commencent même à gagner le public « lettré ». Mais ce qui est l'essentiel pour nous, c'est que cette doctrine n'est pas la simple traduction populaire de quelque théorie exposée déjà antérieurement, c'est une théorie propre, et les applications qu'on en a faites sont loin d'être dénuées de toute valeur. Aussi mérite-t-elle d'attirer l'attention au même titre que celles qui nous ont occupés jusqu'ici.

Il faut se garder, avant tout, d'identifier la « conception matérialiste de l'histoire » avec le matérialisme tout court.

[1] J'ai vainement cherché dans le volumineux ouvrage de Bertheim, qui contient tant de noms propres, ceux de Marx et de Engels. Je n'y ai pas même trouvé en passant une simple allusion, si brève fût-elle, à l'école historique qui se rattache à ces noms !

Digitized by Google

L'un n'implique pas nécessairement l'autre. Il se peut fort bien que le même auteur soit matérialiste dans un sens et idéaliste dans l'autre. C'est ainsi que les philosophes matérialistes du XVIIIe siècle étaient en histoire très naïvement idéalistes.

Le matérialisme historique, qui seul nous intéresse ici, procède, si étrange que puisse paraître le fait au premier abord, directement de la philosophie hégélienne. Si l'on a cru l'école de Hegel mourante, c'est qu'on n'a pas su la voir là où elle était en réalité. Pour Hegel, le monde matériel n'était en quelque sorte que le reflet de la pensée, une simple manifestation de l'idée. La façon la plus simple de faire profiter cette conception à l'étude de l'histoire, était de considérer le développement historique avant tout comme l'évolution de l'esprit, — individuel, national ou universel. C'est ce que firent, comme on l'a vu, et ce que font encore beaucoup d'historiens. Mais l'on pouvait également, tout en adoptant la conception fondamentale de Hegel, aboutir à la conclusion exactement inverse. Il suffisait pour cela d'appliquer la méthode dialectique au système lui-même, de le renverser, de le « nier », pour user de la terminologie hégélienne. C'est précisément ce que fit Marx. Pour lui, ce n'est plus la matière qui est une manifestation de l'idée, c'est bien au contraire l'idée qui est une manifestation de la matière, celle-ci seule ayant une existence réelle. Il est clair que cette façon de voir imposait aux historiens une ligne de conduite toute nouvelle. Puisque la matière est tout, c'est elle seule qui doit faire l'objet de l'histoire, et nous n'avons plus à nous occuper du monde spirituel qu'autant qu'il peut servir à nous rendre compte de la matière.

On chercha bientôt à appliquer ce principe. Mais ici se présentait dans la pratique une difficulté analogue à celle qui aurait dû arrêter Hegel. En effet, la matière en soi était tout aussi peu susceptible d'être étudiée directement que l'idée

Digitized by Google

absolue dont elle était l'antithèse. Il fallait nécessairement se la représenter sous quelque forme concrète. De même que l'idée de Hegel était devenue dans la pratique de l'histoire simplement l'esprit humain, de même la matière devint pour les historiens matérialistes les conditions économiques dans lesquelles se meut l'humanité. Toutes les manifestations de l'homme se ramènent à une cause économique. Religion, morale, arts, sciences, philosophie, tout cela n'a aucune existence propre, indépendante ; ce n'est qu'une simple manifestation de la matière, la conséquence nécessaire d'un état économique donné. L'historien ne saurait expliquer l'évolution humaine que par le développement économique de l'humanité. Le développement économique est en réalité le seul agent de l'histoire [1].

L'idée d'attribuer aux conditions économiques une influence sérieuse sur le cours de l'histoire n'était plus nouvelle. Nous avons vu qu'elle était la conséquence inévitable de la constitution, au siècle dernier, d'une science économique. On la trouve en germe chez Adam Smith et chez Saint-Simon. Plus tard Comte, tout en accordant la prépondérance à l'évolution intellectuelle, admet cependant, parallèlement à celle-ci, l'évolution économique comme agent secondaire de l'histoire. *Mommsen* (n. 1817) fut le premier à mettre cette idée à profit, avec quelque conséquence, pour l'histoire

[1] Nous ne nous demanderons pas jusqu'à quel point cette théorie est conforme aux doctrines de Marx, le maître dont les historiens matérialistes aiment à se réclamer de préférence. On a pu prétendre que Marx lui-même n'a affirmé l'action absolue du mouvement économique que pour l'époque capitaliste, et que ce sont ses disciples qui ont étendu de leur propre chef cette interprétation de l'histoire à toutes les époques passées et futures. Cependant il est à remarquer que Engels, l'ami intime de Marx, et son légataire intellectuel en quelque sorte, se place lui-même résolument à ce point de vue (V. divers passages, p. ex. p. 351, de son ouvrage principal : *Herrn Eugen Dühring's Umwälzung der Wissenschaft*, 2e édit. 1886). Pour lui, tout mouvement politique, quel qu'il soit, n'a toujours et partout été qu'un moyen d'atteindre à un avantage économique. Peu importe d'ailleurs ce que le Maître a pu penser sur ce point ; les doctrines de l'école elle-même ne sont pas douteuses.

Digitized by Google

proprement dite. Dans son *Histoire Romaine*, l'étude des conditions économiques occupe déjà une place importante.

Ce qui fait l'originalité réelle de l'école matérialiste, c'est l'extension qu'elle a donnée à ce nouveau genre d'études. Pour elle, le développement économique n'est plus seulement un des facteurs qui doivent attirer l'attention de l'historien, c'est le facteur par excellence, vers lequel gravitent tous les autres. Comme nous le disions tout à l'heure, cette école compte déjà de nombreux représentants qui, pour n'être presque jamais des historiens de profession, et pour dédaignés qu'ils soient des spécialistes, n'en ont pas moins publié mainte étude historique d'un intérêt incontestable. Ce qui explique le grand succès de ces auteurs auprès des masses, et ce qui a précisément contribué pour une bonne part à leur aliéner les représentants de l'histoire traditionnelle, c'est qu'ils ont tous, du plus au moins, proclamé leur solidarité avec un vaste mouvement politique, ou si l'on préfère économique, le mouvement socialiste. Au fait, la théorie elle-même conduit presque nécessairement au socialisme : il paraît impossible d'admettre que le développement économique résume en soi toute l'histoire, sans que la conduite pratique s'en ressente. On ne peut donc pas s'attendre à trouver chez les historiens de cette école une absence complète de préoccupations pratiques, de « tendances ». Ils ne sauraient même prétendre à une impartialité absolue, sans renier du même coup toutes leurs convictions. Aussi bien ne songent-ils guère à élever une pareille prétention. Ils reconnaissent franchement que leur conception de l'histoire découle du milieu économique dans lequel ils se sont développés. Seulement ils mesurent leurs adversaires à la même aune. Ceux-ci sont également le produit de leur milieu, savoir du capitalisme, de la bourgeoisie : en connaissance de cause ou non, ils écrivent dans l'intérêt de leur classe, ils sont des historiens bourgeois. Il y a donc actuellement deux concep-

Digitized by Google

tions principales qui se disputent l'histoire, la conception idéologique, essentiellement bourgeoise, et la conception matérialiste, nécessairement socialiste. Mais tandis que la première est celle d'une infime minorité, la seconde représente une classe si nombreuse qu'elle en équivaut presque à l'humanité tout entière. Elle seule donc est la vraie, elle seule peut rendre compte de l'évolution humaine telle qu'elle a lieu en réalité.

Ce n'est pas tout. Expliquant à coup sûr le passé et le présent, l'histoire, comprise comme elle doit l'être, peut également prévoir l'avenir, car l'avenir doit résulter aussi sûrement du présent, que le présent lui-même résulte du passé. Il suffit, en conséquence, de savoir exactement comment le présent est issu du passé, pour connaître du même coup les lois suivant lesquelles il se développera lui-même, et par suite aussi le but vers lequel tend son évolution [1].

Mais l'école socialiste va plus loin encore. Elle prétend concilier le déterminisme avec la liberté, elle veut rendre l'homme libre, dans la mesure où cela est possible. En effet les hommes ne sont le jouet des événements qu'aussi longtemps qu'ils ne se rendent pas compte des lois qui déterminent ces événements, c'est-à-dire des lois économiques. Dès qu'ils connaissent ces lois, ils peuvent eux-mêmes s'en servir

[1] Ceci non plus n'était guère nouveau. Déjà Condorcet, pour ne pas remonter plus haut, avait cru pouvoir, au nom de la science historique, prévoir l'avenir avec quelque certitude. Les prévisions qu'il a émises sont même telles que de nos jours encore elles soutiennent jusqu'à un certain point la critique. Mais il y a entre Condorcet et les socialistes contemporains une différence essentielle, sans parler même des progrès immenses de la science qui rendent les prévisions de ce genre beaucoup plus assurées. C'est que les socialistes se bornent à prévoir l'avenir dans la mesure où ils croient pouvoir le faire à coup sûr, c'est-à-dire dans ses grandes lignes, sans se hasarder à préciser aucun détail, ce qui, comme ils le reconnaissent eux-mêmes, serait impossible dans l'état actuel de la science. Aussi ceux d'entre leurs adversaires qui exigent d'eux à toute force un plan détaillé de l'organisation future de la société, montrent-ils par cela seul, à supposer qu'ils soient sincères, combien peu encore ils comprennent les doctrines qu'ils ont la prétention de combattre !

Digitized by Google

dans l'intérêt de leur propre évolution. Ils ne se bornent plus à prévoir l'avenir, ils se font eux-mêmes leur avenir. Non pas sans doute d'une manière absolue. En aucun cas l'homme ne saurait annihiler les lois de la nature. Mais en les prévoyant, il peut s'adapter à elles, faciliter leur action, écarter les obstacles qui s'opposent à leur réalisation, se préparer, en un mot, à jouir dans les meilleures conditions possibles d'un avenir déterminé d'ailleurs par l'évolution générale. Tandis que jusqu'ici l'homme se croyait libre alors qu'il était en réalité l'esclave de lois qu'il ignorait, il sera désormais réellement libre dans la mesure même où il connaîtra ces lois et pourra s'y accommoder à l'avance. Comme on le voit, l'école socialiste n'a fait ici encore que donner une forme nouvelle et concrète à une doctrine philosophique assez ancienne, reprise et développée déjà par Hegel.

Quant à la célèbre méthode dialectique de Hegel, dont Marx et Engels font tant de cas, nous ne voyons pas que les historiens de l'école matérialiste aient cherché à l'appliquer avec tant soit peu de conséquence. Sans doute ils ne se font pas faute de la prôner, mais c'est à cela que se réduit le plus souvent le rôle qu'ils lui font jouer. En réalité, ils la relèguent parmi les accessoires, sinon en théorie, du moins de fait.

Les doctrines que nous avons passées en revue contiennent tout ce qu'on a dit jusqu'ici d'essentiel sur l'histoire[1]. En résumé, cette science n'a fait jusqu'à nos jours que changer constamment de face, et rien ne fait prévoir qu'elle approche

[1] On pourrait y ajouter la théorie de l'évolution, esquissée surtout par Lamarck (1744-1829) et Darwin (1809-1882), et élargie de nos jours par Spencer (n. 1820). Mais cette théorie ne rentre pas proprement dans le cadre de notre exposé. Si grande que puisse être son importance pour la science de l'histoire, elle n'en reste pas moins tout indirecte. L'évolutionisme suggère une façon de se représenter le développement humain dans ce qu'il a de plus général, plutôt qu'il ne fournit une méthode pour étudier ce développement.

Digitized by Google

d'une phase de repos. A l'heure qu'il est, les avis sont plus partagés que jamais. Les théories les plus diverses se disputent le champ de l'histoire, sans que, d'ordinaire, ceux qui les acceptent se donnent la peine d'en examiner sérieusement la valeur[1]. Il nous reste à indiquer quelle sera notre propre ligne de conduite dans cette mêlée générale.

[1] V. la note 2 à la fin du volume.

Digitized by Google

CHAPITRE II

MÉTHODE DE L'HISTOIRE

Ce qui précède suffit à faire perdre tout espoir d'atteindre d'un seul coup à une conception parfaite de l'histoire. L'exemple de tant de penseurs illustres, dont les efforts réunis n'ont fait progresser que si lentement la science de l'histoire, devrait faire hésiter tous ceux qui se plaisent aux affirmations péremptoires et aux théories absolues. Notre génération, comme toute autre, ne saurait faire plus que d'ajouter simplement une assise à l'édifice si incomplet encore que lui ont légué les générations précédentes. Je ne renouvellerai donc pas, pour la centième fois, la tentative chimérique de remplacer de toutes pièces des théories jugées fausses par une théorie nouvelle soi-disant définitive. Je ne ferai que m'approprier ce que les différentes théories émises jusqu'ici renferment de légitime, tout en y apportant les modifications que l'état actuel des connaissances paraît exiger impérieusement. Ce ne peut être d'ailleurs mon dessein de donner ici une méthodologie complète de l'histoire. Je me bornerai à discuter quelques points fondamentaux, afin de

Digitized by Google

mieux faire comprendre quels principes m'ont guidé dans mes recherches sur les grands hommes[1].

Je suppose dans ce qui suit que l'historien a fait choix d'un sujet dont l'étude paraît propre à aboutir à quelque résultat positif, et d'autre part que l'on a affaire à un auteur de parfaite bonne foi, décidé à ne jamais exposer que les faits eux-mêmes sans chercher en aucune façon à les revêtir d'une signification, d'une importance, ou simplement d'un intérêt esthétique qu'ils n'ont pas en soi.

La méthode proprement dite peut se décomposer en trois opérations principales : le choix des matériaux, la critique de ces matériaux et leur mise en œuvre, autrement dit l'interprétation des faits. De ces trois opérations, la seconde, la critique, a atteint dès la première moitié de ce siècle un degré de perfection qui de nos jours encore ne paraît pas pouvoir être sensiblement dépassé. Je n'ai donc pas à m'en occuper ici. Les deux autres opérations, au contraire, ne sont pas appliquées par les historiens avec toute la rigueur dont elles paraissent susceptibles à l'heure qu'il est. Aussi pourra-t-il être utile de les examiner de plus près.

§ 1. Choix des matériaux.

La façon dont l'historien choisit les matériaux qui doivent lui servir à étudier les faits n'a guère occupé jusqu'ici les théoriciens. Ce choix domine cependant toute la pratique de l'histoire et forme l'indice le plus positif de l'état momentané de la science. Il ne dépend pas, en effet, comme on est tenté de le croire au premier abord, simplement du caprice ou de l'habileté naturelle de l'historien. Il se rattache, comme on

[1] V. la note 3 à la fin du volume.

Digitized by Google

l'a vu, des plus étroitement à la façon générale de concevoir l'évolution humaine. L'historien préfère tout naturellement, d'entre les matériaux qui lui sont accessibles, ceux qui lui paraissent pouvoir expliquer le mieux les faits dont il s'occupe. Il s'agit donc pour lui avant tout de savoir quels sont les phénomènes qui ont dû influer le plus sur ces faits, en d'autres termes, quels sont les agents de l'histoire. Suivant ce qu'il considérera comme agents de l'histoire, il choisira ses matériaux différemment. S'il prête aux grands hommes une action prépondérante, il étudiera de préférence, ou même uniquement, les grands hommes; si c'est la science qui lui paraît déterminer le développement de l'humanité, il s'enquerra avant tout des progrès de la science, et ainsi de suite.

La question qui se pose à nous tout d'abord est donc celle-ci: d'entre les divers agents proposés successivement par les historiens [1], y en a-t-il un dont l'action prépondérante ait été démontrée avec une assez grande évidence pour que l'on doive s'en tenir essentiellement à lui dans les recherches historiques?

De tous ces agents, il n'en est aucun qui se présente plus naturellement à l'esprit que le « grand homme ». Quoi de plus naturel que d'attribuer à la sagesse du législateur la prospérité de l'état, à l'habileté du général les victoires remportées sur l'ennemi? Aussi, pendant longtemps, tout ce que les historiens n'expliquaient pas par des causes surnaturelles était-il ramené par eux, à peu près exclusivement, à l'action de certaines individualités. Ce culte des individus, des « héros », a conservé jusqu'à nos jours de nombreux partisans. C'est une erreur de croire qu'il soit désormais renié

[1] En laissant de côté les agents surnaturels, qui ont joué pendant longtemps un grand rôle, mais dont l'histoire moderne fait abstraction, soit qu'elle les nie, soit qu'elle les regarde simplement comme inscrutables; dans les deux cas, l'historien ne saurait s'en préoccuper.

Digitized by Google

par tout historien sérieux. Sans parler des Cousin, des Carlyle et de nombre d'auteurs plus récents encore[1] qui le professent sous sa forme la plus élémentaire, le culte des héros se retrouve, sous une forme plus ou moins déguisée, chez la plupart des historiens contemporains. A cet égard, la différence entre les savants historiens modernes et leurs ancêtres plus ingénus de l'antiquité et du moyen âge est beaucoup moins profonde qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. Les anciens avaient étudié presque exclusivement l'action exercée par les héros politiques et militaires. Les modernes se sont contentés en général d'inaugurer l'étude de nouvelles catégories d'individus, diplomates, artistes, savants, etc., tout en continuant de croire à l'action décisive des grands hommes. Sur l'histoire presque exclusive de batailles et de fantaisies princières, vint se greffer l'histoire d'intrigues diplomatiques ou parlementaires, de grandes découvertes ou inventions, de grandes œuvres d'art, tout cela avec un formidable apparat d'érudition et d'analyse psychologique, comme il convient à des modernes.

Cependant, nous l'avons vu, se développait peu à peu une conception opposée de l'évolution humaine. Les progrès des sciences naturelles, de l'économie politique, de la statistique, allaient directement à l'encontre du rôle attribué aux grands hommes. Dès le XVIe siècle, certains historiens avaient commencé à diminuer tacitement ce rôle, en attribuant aux masses une action positive sur le développement des états. Pendant longtemps on en était resté là, sans songer encore à battre formellement en brèche le culte des héros. C'est à notre siècle qu'il était réservé d'engager ouvertement la lutte contre la tradition, et d'ériger la contingence des grands hommes en un véritable système. A la théorie des héros on opposa celle des masses. On ne tarda pas d'ailleurs à pousser

[1] V. p. ex. Hennequin, *La critique scientifique.*

Digitized by Google

la nouvelle théorie jusqu'à ses dernières conséquences. Non content de contester l'action nécessaire et décisive des grands hommes, on en vint bientôt à leur dénier toute action spéciale sur le cours des événements.

Les historiens ne s'en tinrent pas à ces deux conceptions principales. Dans les deux camps, et indépendamment de la façon de concevoir l'action respective des individus, on s'efforça d'asseoir les recherches historiques sur une base rationnelle aussi simple que possible, soit en accordant la priorité à telle ou telle catégorie d'individus, soit en admettant un agent suprême auquel tous les autres pussent être ramenés. Nous avons vu quelles sont les théories principales qu'a fait éclore cette tendance à simplifier l'histoire. Tantôt on explique toute l'histoire humaine par l'action directe du milieu physique. Tantôt on laisse le milieu physique à l'arrière-plan, comme cause indirecte, pour ne considérer dans l'histoire que l'évolution de l'esprit ou de la matière. Tantôt, enfin, on croit pouvoir préciser davantage encore et l'on déclare que l'histoire de l'humanité se confond avec l'histoire de la science ou avec celle du développement économique.

Que faut-il penser de ces diverses tentatives de réformer l'histoire ? La question est loin d'être oiseuse, car il est clair que si telle des théories indiquées avait été solidement établie ou seulement rendue très probable, il n'y aurait qu'à l'adopter, ce qui simplifierait singulièrement les recherches historiques. Malheureusement ce n'est pas le cas. Ces théories ont toutes le défaut de n'être en réalité que des *hypothèses*, de prendre pour point de départ ce qui ne saurait être que le résultat de longues et délicates recherches.

Assurément, je ne songe pas à nier l'utilité des hypothèses. Elles ont contribué, et contribuent chaque jour encore, aux progrès de la science. Seulement l'hypothèse n'est légitime qu'autant que celui qui en use la considère réellement comme

Digitized by Google

telle, c'est-à-dire comme une simple supposition admise provisoirement pour aider à découvrir ou à expliquer certains faits, mais qui, par elle-même, n'a aucune valeur démonstrative quelconque. Elle n'acquiert de valeur propre qu'à partir du moment où elle cesse justement d'être une hypothèse, c'est-à-dire lorsqu'elle se trouve confirmée par les faits dont elle a suggéré la découverte. Or, de par sa nature, l'hypothèse, n'étant suggérée elle-même que par certaines données isolées, et partant arbitraires, de l'expérience, implique un grave danger. C'est que celui qui y a recours n'oublie cette origine accidentelle de l'hypothèse, et n'en vienne insensiblement au cours de ses recherches à ne plus la considérer comme *une* explication possible, dont il a précisément à éprouver la valeur, mais comme *l'*explication même, qui le dispense d'examiner toute autre hypothèse et qui lui permet à elle seule d'interpréter les faits à coup sûr.

On dira que cela n'importe guère, puisque les faits sont toujours là pour contrôler l'hypothèse. L'objection serait fondée s'il s'agissait d'une science comme les mathématiques élémentaires, où l'on n'a affaire qu'à des faits très simples et faciles à vérifier. Mais on ne saurait s'en prévaloir dans une science aussi complexe que l'histoire. Ici la façon dont on choisit le point de départ doit nécessairement influer sur la valeur des résultats. Chaque processus historique dépend, en effet, d'une multiplicité de phénomènes souvent fort divers. Suivant que l'historien s'attache à étudier les uns plutôt que les autres, il aboutira à des résultats différents. D'autre part il est évident que la préférence qu'il accorde à telle ou telle hypothèse doit l'influencer dans le choix des phénomènes à étudier, et l'influence sera d'autant plus considérable que l'historien oubliera davantage le caractère hypothétique de ses prémisses. Quel que puisse être son désir de rester impartial, d'examiner autant que possible tous les phénomènes avec une égale bonne foi, le seul fait de rapprocher ces phé-

Digitized by Google

nomènes d'une explication qu'il juge à priori probable ou même certaine, lui fait envisager les événements sous un angle spécial qui préjudicie dès le début à la sûreté de ses recherches. Suivant l'hypothèse à laquelle il se sera arrêté, il prêtera à certains faits une plus grande attention qu'à tels autres, peut-être tout aussi importants, il trouvera telle explication plausible, tandis qu'une autre hypothèse lui aurait fourni peut-être une explication beaucoup plus simple, sans même parler des pièges plus grossiers dans lesquels tout esprit prévenu risque à chaque pas de tomber.

Or il paraît incontestable qu'à l'heure qu'il est les progrès de l'histoire sont entravés par le défaut signalé ci-dessus. Tous les historiens, ou peu s'en faut, partent encore dans leurs recherches de certaines données préconçues, de certaines hypothèses, qu'ils ont le tort de considérer comme autant de vérités. Ils ne sont d'ailleurs pas tous également absolus dans leur façon de comprendre l'histoire. On peut distinguer, à cet égard, deux catégories d'historiens.

Les uns, — ce n'est qu'une faible minorité, — se sont fait une conception propre de l'univers[1]. Ils expliquent, comme nous l'avons vu, le développement historique à l'aide d'un principe unique. Ce sont les historiens philosophes à la Hegel et à la Buckle, les historiens matérialistes, etc. Dans leurs recherches, ces historiens se laissent essentiellement guider par ce principe, qu'ils ont dû nécessairement, au début, concevoir comme une simple hypothèse, mais que dans leurs écrits ils nous donnent pour certain. Buckle, par exemple, ne songe pas sérieusement à examiner si la science est réellement l'agent principal du progrès, il est persuadé d'emblée qu'il en est ainsi et cherche simplement à nous le prouver. Les historiens matérialistes, de leur côté, ne sont pas moins affirmatifs. A les entendre, ce serait peine perdue que de

[1] Ce que les Allemands appellent une *Weltanschauung*.

Digitized by Google

rechercher encore si c'est bien le développement économique qui détermine la marche de l'humanité ; ils ne doutent pas que ce ne soit le cas, et exigent qu'on applique sans hésiter leur méthode à l'étude de l'histoire. Tous ces historiens encourent donc au premier chef le reproche de prendre des hypothèses pour des théories, autrement dit de simples suppositions pour des réalités. Toutefois on ne saurait nier que la netteté avec laquelle ils formulent leurs principes, ainsi que le zèle et la bonne foi évidente avec laquelle ils s'efforcent de les établir, ne les mettent en mesure d'analyser certains faits avec une perspicacité toute spéciale, et ne leur permettent par là de découvrir des vérités qui, pour n'avoir pas la portée générale qu'ils leur attribuent, n'en sont pas moins d'une grande importance.

En face de ces historiens intransigeants, nous trouvons la grande masse de ceux qui croient ne devoir admettre exclusivement aucune des théories en présence, et qui ne se soucient point d'en imaginer de nouvelles. Ils trouvent plus sage de combiner les hypothèses. Malheureusement, cette façon de procéder, excellente à certain égard, n'a pas donné jusqu'ici de résultat satisfaisant. La raison en est bien simple. Dans leurs multiples combinaisons, les historiens ne se laissent guider par aucun principe rationnel. D'entre les diverses explications proposées ils en adoptent quelques-unes, beaucoup moins par suite d'une véritable raison scientifique qu'au gré de leur tempérament, acceptant celles qui leur paraissent probables à priori, négligeant celles qui choquent leurs opinions personnelles. Aussi ces historiens ont-ils, seulement à un moindre degré, les mêmes défauts que ceux de la première catégorie. Comme ils adoptent arbitrairement certaines hypothèses, sans examiner sérieusement les autres, ils risquent souvent de se tromper. Mais par le fait même qu'ils ne s'en tiennent pas à une hypothèse unique, découlant à priori de quelque conception philosophique générale,

Digitized by Google

ils sont moins enclins à ne percevoir les événements que sous un seul et même angle, et savent mieux résister à la tentation de raisonner sur les faits plutôt que de les analyser. D'autre part, l'absence d'un principe fondamental qui puisse les guider dans leurs recherches, les expose à n'étudier que d'une façon toute superficielle les rapports qui unissent entre eux les divers phénomènes ou les groupes de phénomènes.

Loin de moi, d'ailleurs, le sot dessein de dénigrer tout ce qui a été fait jusqu'ici en histoire ! Comment ne pas éprouver la plus vive gratitude à l'égard de tant d'auteurs qui se sont consacrés tout entiers à des recherches désintéressées et qui, si souvent, ont poussé l'abnégation jusqu'aux dernières limites ? De ce que les procédés dont ils ont usé, bons pour leur temps, ne conviennent plus complètement au nôtre, il ne s'ensuit pas que leurs efforts aient été dépensés en pure perte. La prévention la plus aveugle a pu seule parfois le faire prétendre. Toute recherche historique sincère, quelle qu'elle soit, contribue au progrès de la science historique. Et en cela, je me garderai bien de répartir les auteurs, suivant les tendances auxquelles ils ont obéi, en historiens de première et de seconde classe. Qu'il s'agisse des historiens de profession ou des simples « amateurs », je crois que, pour avoir été différent, le rôle qu'ils ont joué, les uns et les autres, n'en a pas moins été également important et nécessaire. Je ne saurais admettre que, pour apprécier les uns, il faille à toute force rabaisser les autres.

Du reste, il est facile de montrer quelle a été, dans le développement de l'histoire, la part respective des spécialistes et des auteurs de recherches générales. Nous avons vu que le choix des matériaux dépendait essentiellement de la façon de concevoir le ou les agents de l'évolution humaine, et que le nombre des agents admis par les historiens était allé en augmentant sans cesse. Or on ne pouvait admettre

Digitized by Google

de nouveaux agents qu'en recourant à des hypothèses ; et ces hypothèses, nécessaires au progrès de l'histoire, ce sont précisément des auteurs étrangers à l'histoire proprement dite qui les ont émises pour la plupart. Aux agents admis d'emblée, ces « dilettantes » ont ajouté successivement nombre d'agents nouveaux, accueillis avec empressement par les uns, rejetés avec plus ou moins de décision par les autres, mais suggérant toujours quelque nouvelle façon de se représenter le cours de l'histoire. D'autre part il est clair que ces hypothèses ne pouvaient suffire. Le propre de l'hypothèse est de n'être ni vraie ni fausse en elle-même. Elle n'est qu'une simple supposition dont il s'agit précisément d'éprouver la valeur. L'hypothèse ne devient vraie ou fausse qu'en cessant d'être une hypothèse, en se transformant en affirmation, en théorie, en doctrine. Il s'agissait donc de tirer parti des idées émises par les novateurs en les appliquant à l'étude spéciale des faits. C'est là ce que firent les historiens de profession. En combinant diversement les hypothèses, en les contrôlant les unes par les autres, et en les modifiant au gré de leurs recherches personnelles, ils en arrivèrent par la force des choses à formuler des théories de plus en plus probables.

Quelle doit être de nos jours la marche à suivre ? A en juger par la multiplicité des théories en présence, rien ne paraît plus difficile que de répondre à cette question, et il peut sembler téméraire de proposer quelque solution nouvelle. Il en serait ainsi, en effet, si nous voulions opposer théorie à théorie. Mais telle n'est pas notre ambition. Nous croyons que les théories-hypothèses ont fait leur temps en histoire. A l'heure qu'il est, les historiens admettent une foule d'agents, mais non tous les mêmes. De tous ces agents, il n'en est pas un seul dont l'action n'ait été rendue probable en quelque mesure. Et comme ils diffèrent parfois au

Digitized by Google

point de paraître s'exclure les uns les autres, l'histoire semble tourner dans un cercle vicieux.

C'est que la question même est mal posée. On part actuellement de la supposition qu'il y a un ou plusieurs agents à l'exclusion de tout autre, ou du moins l'emportant sur les autres, et dès que, sur la foi d'indices plus ou moins probants, on s'est décidé pour tel ou tel agent, on ne songe plus qu'à en constater l'action sur les faits dont on s'est proposé l'étude. C'est la marche inverse qu'il faut suivre. L'historien doit désormais s'attacher avant tout à étudier les agents de l'histoire. Jusqu'à présent cette étude a été ou bien complètement négligée, ou bien entreprise dans des conditions telles que la réussite en devenait de prime abord improbable. Voici comment nous comprenons cette étude, qui seule paraît, de nos jours, pouvoir donner un caractère plus positif à l'histoire.

L'historien ne devra plus commencer, dans chaque cas, par se demander quelles ont été les causes de tel événement donné, mais bien quelles elles ont pu être. La différence paraît légère. Elle est capitale. L'historien se défera tout d'abord de toute opinion préconçue sur les causes de l'événement. Il cherchera, par la simple constatation des faits, et en s'aidant de tous les travaux antérieurs sur le sujet, à découvrir toutes les causes concevables de cet événement. Sans s'inquiéter aucunement de la plus ou moins grande probabilité de ces causes, il les accueillera *toutes* sans exception, en refrénant autant que possible tout désir de les apprécier à priori. Sans doute, dès qu'il s'agira de faits tant soit peu complexes, le nombre des causes concevables paraîtra infini ; l'historien se verra arrêté dans ses recherches par les limites infranchissables que la nature assigne à la faiblesse humaine. Il s'agira donc de réduire le nombre des causes. Mais pour cela, il ne faudra pas, comme on l'a fait

Digitized by Google

jusqu'ici, se laisser guider par l'importance apparente des agents, admettre ceux qu'on juge à priori les plus efficaces, écarter ceux qu'on juge insignifiants dans le cas particulier. Ce serait en revenir à l'arbitraire. Ce qu'on doit faire plutôt, c'est de grouper les agents suivant leurs affinités naturelles, et de choisir au sein de chaque groupe le ou les agents qui représentent le plus fidèlement la totalité des agents du groupe.

L'historien aura déterminé ainsi certains groupes d'agents dont l'influence devra lui paraître, au début, également admissible. Mais ces agents ne sont pas isolés : ils sont en rapports de réciprocité avec d'autres agents qu'il s'agit d'étudier à leur tour, et dont chacun se rattache lui-même à d'autres agents encore, et ainsi de suite à l'infini. Ce n'est qu'en précisant toujours davantage, en cherchant à atteindre partout à un point de départ parfaitement certain, qu'on peut espérer de fonder les recherches historiques sur une base solide. Mais, on ne saurait trop le répéter, ce but ne pourra être atteint qu'autant qu'on s'attachera toujours et partout à tenir compte réellement de toutes[1] les explications, à n'en rejeter aucune avant que la fausseté n'en ait été surabondamment démontrée. L'historien devra tourner et retourner son sujet dans tous les sens, jusqu'à ce qu'il soit assuré qu'il a épuisé toutes les éventualités concevables.

Une fois qu'on aura déterminé quels sont les agents ou groupes d'agents qui peuvent avoir influé sur un processus donné, on pourra passer à l'étude positive de ces agents. Il y faudra user de la méthode comparative. La question n'est plus, en effet, de savoir quels sont les agents, puisque nous

[1] Toujours, cela va sans dire, dans la mesure du possible. Il est clair, par exemple, que si nous étudions tel événement de l'antiquité, nous ne saurions tenir compte de tous les agents possibles, pour la bonne raison que les renseignements nécessaires nous font défaut. Seulement, on ne devrait jamais, dans les cas de ce genre, oublier que les résultats auxquels on pourra arriver auront nécessairement toujours un caractère plus ou moins hypothétique.

Digitized by Google

les admettons tous comme possibles, mais bien quel est leur rôle respectif, quel est le caractère ou le degré de leur action. Ce n'est que par l'étude comparée de tous les agents concevables qu'on parviendra à découvrir si certains d'entre eux ont agi à l'exclusion des autres, ou s'ils ont agi tous ensemble, seulement de façon différente.

§ 2. **Interprétation.**

Nous venons de voir dans quel esprit l'historien doit rassembler les matériaux qui lui serviront à étudier un développement historique donné. Nous admettons qu'il ne borne pas son choix à telle ou telle catégorie de matériaux, correspondant aux agents dont l'action lui paraît à priori le plus probable, mais qu'il a égard, autant que cela lui est possible, à tous les agents imaginables dans le cas particulier. Il détermine ensuite la valeur exacte de ses matériaux à l'aide d'une critique sévère, à laquelle, pour la raison indiquée plus haut, nous n'avons pas à nous arrêter. Mais ce n'est là encore qu'un travail préparatoire. Il reste à user de ces matériaux pour découvrir certaines vérités. Ces vérités, de quel genre sont-elles et comment peuvent-elles être découvertes ? C'est ce que nous allons examiner. Nous aurons à nous demander successivement quels doivent être le but, la base et la méthode de l'interprétation historique.

A. *But de l'interprétation.*

La première question que nous avons à nous poser est celle-ci : à quoi doivent aboutir en dernière analyse les recherches historiques ? Les théoriciens de l'histoire sont

Digitized by Google

loin d'être d'accord sur ce point. Selon les uns, l'historien a pour tâche de rechercher les lois générales du développement historique. C'est dire qu'il existe de telles lois. Mais c'est précisément ce que nient les autres. D'après eux, l'historien n'a pas à rechercher quelles sont les lois de l'histoire, pour la raison bien simple que ces lois n'existent pas [1]. A l'appui de cette thèse on allègue le caractère singulier, individuel, des événements historiques. De ce que ces événements ne se reproduisent jamais, que nous sachions, sous une forme identique, ou seulement très semblable, on croit pouvoir déduire sans autre forme de procès qu'ils ne constituent pas un tout homogène, analogue à celui que nous admettons pour les phénomènes du monde physique. L'interprétation historique ne pourrait donc faire plus que de découvrir des lois *spéciales* dont la portée ne dépasserait jamais les groupes mêmes d'événements dont ces lois auraient été induites [2].

Mais, demandera-t-on aussitôt, quelle valeur peuvent avoir des lois de ce genre ? Quel intérêt scientifique y a-t-il à connaître exactement les circonstances qui ont déterminé ou accompagné la chute de l'empire romain, si les lois que

[1] Voici ce que dit, par exemple, M. Wundt dans sa *Methodenlehre* (Stuttgart 1883, pp. 539 suiv.) : « Die Aufgabe der historischen Interpretation lässt sich daher nicht etwa mit der Aufgabe der Naturerklärung auf gleiche Linie stellen, sondern sie beschränkt sich auf die Nachweisung eines psychologisch begreiflichen Zusammenhang zwischen den durch die Kritik gesicherten einzelnen historischen Thatsachen . . . . . Ihre Aufgabe ist es nicht, auf dem Wege der Induction schliesslich zur Generalisation von Gesetzen zu gelangen, sondern ihre Absicht geht dahin, *die Erscheinungen aus sich selbst und aus den sich in ihnen verrathenden psychologischen Gesetzen zu erklären.* Historische Gesetze von allgemeinem Charakter finden zu wollen ist also einfach deshalb eine Chimäre weil es solche überhaupt nicht giebt. » L'interprétation historique n'aboutit pas, comme l'étude de la nature, « zu allgemeinen Gesetzen, die eine Reihe ähnlicher Thatsachen beherrschen, sondern zu *Spezialgesetzen*, welche für den der Interpretation unterworfenen Zusammenhang allein gültig sind. »

[2] On verra plus loin (C, v) que la non-répétition des faits historiques n'exclut pas nécessairement l'existence de lois générales de l'histoire.

Digitized by Google

l'on en déduit n'ont uniquement de valeur que pour cet événement lui-même ? Au fait, sont-ce là encore des *lois ?* Il est permis d'en douter, car l'idée même de loi exclut à priori l'acception limitée qu'on prête ici à ce terme. Ainsi donc, non seulement il n'existerait pas de lois générales de l'histoire, mais il n'y aurait en définitive pas de lois historiques du tout. Que devient alors la science de l'histoire ? On aura beau en proclamer solennellement l'utilité et la nécessité, il n'en paraît pas moins évident qu'une histoire qui ne peut, par définition, aboutir à aucune loi véritable, cesse par là même d'être une science. Pour le savant, l'histoire romaine, aussi parfaite que vous la supposiez, n'aura dans ces conditions pas d'autre intérêt que les contes de fées dont notre enfance a été nourrie ; à tout prendre, elle serait même beaucoup moins instructive, vu son caractère plus spécial.

Cette façon de considérer l'histoire est en grande partie l'effet d'une réaction naturelle et salutaire en soi contre les généralisations, en apparence stériles, de la philosophie de l'histoire. Cette réaction, comme toutes les réactions, ne devait pas se borner à débarrasser les théories qu'elle combattait de ce qu'elles avaient d'extrême. Elle dégénéra bientôt en une crainte exagérée et souvent aveugle de toute nouveauté, de toute idée générale, de toute théorie sortant des chemins battus. La défiance légitime à l'égard des lois générales de l'évolution, affirmées trop à la hâte par les philosophes, finit par faire nier non moins hâtivement l'existence même de lois générales, et par suite l'utilité d'en chercher. L'histoire menaça de n'être plus qu'un simple amas d'études isolées, destinées à ne jamais sortir de leur isolement. De fait, beaucoup d'érudits en sont déjà venus à ne plus accorder d'attention qu'aux vétilles. Tel ouvrage banal au suprême degré passe pour un chef-d'œuvre, parce que la critique la plus méticuleuse ne saurait y découvrir d'erreur positive, tandis que tel ouvrage de valeur est mis au rebut pour quel-

Digitized by Google

ques bévues qui ont pu échapper à l'auteur. Ce n'est pas un effet du hasard que l'Allemagne, qui a produit les théories historiques les plus hardies, soit précisément le pays où cette conception mesquine de l'histoire a recruté le plus d'adhérents.

Que devons-nous penser des deux doctrines en présence ? Admettrons-nous avec les uns que la tâche de l'historien est de découvrir les lois générales de l'histoire ? Nierons-nous à priori avec les autres qu'il existe de telles lois ?

Ici aussi la question nous paraît mal posée. Affirmer ou nier qu'il y ait des lois générales propres au développement historique, c'est soutenir une thèse dont, à l'heure qu'il est, on n'a aucun moyen quelconque d'établir la vérité. La discussion est donc oiseuse. Nous dirons même qu'elle est dangereuse, puisqu'elle ne tend rien moins qu'à anticiper sur le développement normal de la science par une solution prématurée propre à entraver de la façon la plus fâcheuse la liberté d'esprit de l'auteur [1]. Dans l'état encore si fragmentaire de nos connaissances, il ne sert de rien de se demander s'il y a ou non des lois générales de l'histoire. La tâche de l'historien est précisément de rechercher s'il y en a, ce qui est fort différent. Ou, plutôt, la question se résoudra d'elle-même au cours des recherches, sans que l'historien ait besoin de s'attacher expressément à la résoudre.

En effet, l'étude de chaque événement spécial ou groupe d'événements aboutit à un résultat qui ne vaut tout d'abord

[1] Il faut reconnaître du reste que ceux qui affirment l'existence de lois historiques sont, toutes choses égales d'ailleurs, moins dangereux que ceux qui la nient. A supposer, en effet, que de pareilles lois n'existent pas, les efforts mêmes tentés pour en découvrir et pour établir celles qu'on croit avoir découvertes, doivent nécessairement finir, un jour ou l'autre, par se retourner contre leurs propres auteurs, et contribuer par là à infirmer l'existence de ces lois. Il est clair, au contraire, que celui qui nie à priori l'existence de lois historiques, et par conséquent la possibilité d'en découvrir et l'utilité d'en chercher, n'a que fort peu de chances de découvrir son erreur, au cas où son point de départ serait faux.

Digitized by Google

que pour le cas spécial donné, et qui par conséquent n'a pas encore le caractère d'une loi. A mesure toutefois que ces recherches spéciales se multiplient, la comparaison entre les divers résultats obtenus se présente tout naturellement à l'esprit. C'est précisément cette comparaison, et non quelque argumentation abstraite, qui décidera de la question s'il y a ou non des lois propres à l'histoire. Dans la mesure où les résultats spéciaux iront en se multipliant, on reconnaîtra toujours plus clairement quelle en est la valeur respective. Sans doute, à supposer que ces résultats rendent probable l'existence de lois historiques, on en sera pendant longtemps encore réduit à de simples conjectures touchant la signification réelle de ces lois. Car il est probable qu'on aura dû conclure à l'existence d'une infinité de lois d'une portée variable. Ce n'est qu'autant que les recherches pourront devenir plus générales, qu'on parviendra à déterminer de plus près la sphère d'activité respective de chaque loi. Et chacune de ces lois ne devra être regardée comme absolue que lorsque des recherches ultérieures ne pourront plus modifier en rien la définition qu'on en aura donnée provisoirement. — Si, en revanche, les recherches spéciales et générales se multiplient, sans que l'étude comparée des divers résultats obtenus oblige formellement d'admettre l'existence de lois propres à l'histoire, la probabilité qu'il y a de telles lois ira d'elle-même en diminuant de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle soit devenue si faible qu'on puisse sans risque aucun la rendre par une négation absolue.

Par là se résout implicitement la question de l'étude des causes premières. L'interdiction d'étudier ces causes ne saurait être que toute relative. Sans doute, certains auteurs ont cru pouvoir démontrer positivement[1] que toute une série de questions étaient insolubles pour l'esprit humain, dans sa

[1] Il suffit de rappeler les essais bien connus de DUBOIS-REYMOND.

Digitized by Google

constitution actuelle. Mais, pourrait-on répondre à ces pessimistes, vous vous hâtez trop de conclure! Les vingt ou vingt-cinq siècles que compte la science sont bien peu de chose dans la vie de l'humanité, et ne permettent pas de porter un jugement définitif sur les ressources de l'esprit humain. Il paraît bien difficile de tracer une limite entre ce qui est inconnaissable et ce qui est simplement inconnu. De même que ce qui nous était inconnu hier, nous est connu aujourd'hui, ce qui nous paraît aujourd'hui inconnaissable nous paraîtra peut-être bientôt simplement inconnu[1]. Pour notre part, nous ne songeons ni à affirmer ni à nier la possibilité de découvrir un jour les causes premières du développement, c'est-à-dire du mouvement, de la vie. Selon nous, l'historien a une question plus utile à se poser. Il doit se demander quelles sont les causes dont l'étude paraît offrir le plus de chances de réussite, et s'attacher aussi strictement que possible à étudier avant tout ces causes-là.

En passant ensuite de ces causes les plus simples à des causes plus difficiles à analyser, et de celles-ci à d'autres encore, en allant toujours du simple au compliqué, il est fort possible, et même probable, que l'historien verra se modifier insensiblement son opinion première sur la facilité relative d'interpréter les différents événements, et qu'en particulier telle cause, qui jusque-là lui paraissait inscrutable, perdra pour lui peu à peu ce qu'elle avait de mystérieux.

Or on constatera sans doute que la scrutabilité des causes est, toutes choses égales d'ailleurs, en raison inverse de leur généralité. Plus une cause est générale, partant éloignée, et moins, d'ordinaire, elle se prêtera à l'investigation positive.

[1] Il faut bien avouer que l'histoire de la philosophie presque tout entière semble donner raison à ceux qui fixent d'étroites limites à la puissance de l'esprit humain. Depuis que l'homme pense, il n'a cessé d'agiter toutes ces questions qui nous passionnent encore, libre arbitre et nécessité, infini et fini, esprit et matière et cent autres pareilles, et les efforts combinés de tant de milliers de penseurs illustres ont si peu fait avancer ces questions, qu'il est difficile en vérité de ne pas les déclarer insolubles.

Digitized by Google

Il faudra donc commencer par distinguer les causes suivant leur degré de généralité, n'étudier d'abord que celles dont l'action est le plus directe, et ne passer à l'étude de causes plus éloignées que lorsque les causes plus proches sont connues autant qu'elles peuvent l'être. Dans la pratique, sans doute, il ne sera pas toujours possible de déterminer rigoureusement le degré de généralité de chaque cause, ni par conséquent de n'étudier parallèlement que des causes de même ordre. Il faudra le plus souvent se contenter de déterminations assez grossières. Encore faudra-t-il chercher partout à atteindre la plus grande précision possible. Le succès est à ce prix, car il sera le plus souvent très difficile, sinon impossible, d'expliquer les causes indirectes tant que les causes directes seront encore inconnues.

On ne saurait trop le rappeler, notre science, comme toute science, ne peut s'édifier solidement que sur la base de recherches spéciales. Toute discussion générale n'a des chances d'aboutir que lorsque tous ses éléments reposent sur des recherches spéciales approfondies. Sans doute, les partisans de l'étude indistincte des causes de toute catégorie peuvent alléguer que de hardies hypothèses, fondées uniquement sur des observations toutes générales ou sur une coïncidence fortuite, ont souvent fait pressentir la vérité. C'est vrai, mais on doit ajouter que la science n'a guère marché plus vite pour tout cela. Plusieurs siècles avant Jésus-Christ déjà on a proclamé que la terre tournait autour du soleil ; mais jusqu'au XVIe siècle cette théorie, juste en soi, est restée sans valeur, précisément parce qu'elle ne reposait pas sur les connaissances spéciales indispensables. De même, l'antiquité a entrevu la machine à vapeur, et pourtant ce n'est que vingt siècles plus tard que cette découverte acquit une importance pratique. De récents auteurs [1] croient pouvoir expliquer ce fait tout simplement par la peine qu'ont la plu-

[1] V. Lombroso, *Le crime politique et les révolutions*, vol. I, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

part des inventeurs à vaincre les obstacles que leur fait opposer la routine. Mais n'est-il pas bien plus rationnel d'admettre que, si la vapeur n'a été utilisée en grand que de nos jours, c'est que l'état de la science, plutôt que les préjugés des individus, n'avait pas permis jusque-là de le faire ?

B. *Base de l'interprétation.*

Jusqu'ici nous nous sommes constamment refusé à nous prononcer sur les questions générales soulevées par les théoriciens de l'histoire. Il nous a paru impossible, dans l'état actuel de la science, de donner à priori une définition de l'histoire, de déterminer quelle est l'importance respective des agents historiques, et même d'affirmer ou de nier l'existence de lois propres à l'histoire. Nous nous sommes attaché surtout à combattre cette tendance si naturelle de vouloir résoudre d'emblée toutes les questions, et nous avons insisté sur la nécessité de s'affranchir autant que possible de toute théorie préconçue.

Est-ce à dire que l'historien puisse faire complètement table rase, qu'il puisse renoncer à toute supposition, à toute hypothèse préalable ? Assurément pas ! Il y a un principe, ou si l'on veut une croyance, qu'il ne saurait se dispenser de mettre à la base de ses recherches, pour peu qu'il ait la prétention d'être un homme de science. Ce principe, c'est que tout phénomène est nécessairement précédé et suivi d'autres phénomènes, sans lesquels nous ne pouvons pas nous le représenter. Les phénomènes qui précèdent sont considérés comme la cause, ceux qui suivent comme l'effet, sans que nous ayons à nous demander si nous avons là réellement une cause et un effet, et non un simple parallélisme dont la cause réelle nous échappe. C'est dire que nous admettons pour la série entière des phénomènes, autant qu'elle tombe

Digitized by Google

sous nos sens, un enchaînement nécessaire et ininterrompu de causes et d'effets, qui la fait considérer comme un seul tout, et qui ne laisse aucune place au hasard ou à l'arbitraire. Les séries de rapports nécessaires entre les phénomènes constituent ce qu'on appelle les lois naturelles.

Nous affirmons donc que l'histoire, comme toute autre science, doit chercher son point de départ dans le déterminisme. L'historien doit admettre que tout événement est déterminé nécessairement par ce que l'on appelle des causes naturelles, et sa tâche propre est d'étudier l'enchaînement de ces causes. Il s'ensuit que l'historien n'a que faire de la liberté, celle-ci, prise dans son vrai sens, excluant à nos yeux toute science véritable [1].

Beaucoup d'historiens répugnent encore à se placer à ce point de vue et à reconnaître franchement la valeur absolue des lois naturelles. Ils sont persuadés que l'histoire peut être une science sans être une science exacte au sens que les naturalistes donnent à ce terme. Il n'y a pas bien longtemps encore on distinguait formellement entre les sciences « exactes » et les autres. De nos jours on a changé les termes, mais

[1] Nous n'entendons pas par là nier formellement la liberté humaine. Pour nous, le déterminisme absolu est une simple hypothèse, comme la liberté elle-même. Nous voyons des faits qui se succèdent dans un ordre constant, et nous en induisons une loi de causation universelle. Mais nous ne saurions affirmer que notre façon d'interpréter la succession de ces faits soit réellement la seule possible. Nous admettons qu'en soi l'enchaînement des causes puisse être autre qu'il ne nous le paraît. Mais nous n'allons pas plus loin, et ne songeons pas à nous demander si quelque intelligence extra-humaine, ou l'intelligence humaine elle-même, dans une période à venir, pourrait concevoir une conciliation entre la notion de liberté et celle de nécessité. Il suffit que pour l'esprit humain, dans son état actuel, cette conciliation soit impossible. On s'est flatté sans doute plus d'une fois d'avoir résolu la question, mais les solutions proposées n'en sont pas réellement, car elles consistent toutes ou à reculer simplement la difficulté, ou à admettre une sorte de liberté qui n'est plus telle que par un abus de langage. Les deux principes restent donc inconciliables, et nous avons à nous décider pour l'un ou l'autre d'entre eux. Il n'y a pas de doute que c'est le déterminisme que nous devons préférer. Des deux hypothèses, lui seul se prête aux exigences de la science, lui seul permet d'étudier sérieusement non seulement des faits isolés, mais encore les relations naturelles qui relient les faits entre eux.

Digitized by Google

on conserve au fond l'ancienne façon de penser. Nous ne saurions admettre une pareille distinction. Pour nous, la notion de science implique nécessairement celle de lois naturelles immuables. Tout système de recherches ne devient précisément une science que du jour où l'on y admet l'existence de pareilles lois.

On pourrait en citer bien des exemples. Bornons-nous à l'un des plus frappants, celui qui nous est fourni par l'histoire de la linguistique. Personne n'ignore quels immenses progrès l'étude des langues fit tout à coup vers la fin du siècle précédent et dans la première moitié du nôtre. D'innombrables savants, dont beaucoup admirablement doués, se jetèrent à la fois sur ce champ d'étude et le révolutionnèrent complètement. Et cependant, malgré tant d'efforts réunis et de découvertes heureuses, la linguistique conservait un caractère purement empirique, et les linguistes, sans en excepter les plus illustres, les Bopp, les Grimm, les Burnouf et tant d'autres, ne possédaient en somme que des notions fort grossières sur la nature du langage et sur sa façon de se développer. La linguistique n'était pas encore une science au sens rigoureux du terme. Ce n'est que dans la seconde moitié de notre siècle que l'on commença à concevoir le langage comme ce qu'il est en réalité, une simple manifestation naturelle du développement de l'homme, et l'avènement de cette nouvelle et féconde conception fut précisément marqué par une lutte des plus vives entre les partisans de la vieille école, qui se refusaient à admettre pour le développement de la langue des lois naturelles immuables, ou qui n'en admettaient qu'avec toutes sortes de restrictions, et les représentants d'une nouvelle école, qui affirmaient sans réserve l'existence de pareilles lois. La lutte fut acharnée, mais brève. A l'heure qu'il est, aucun linguiste sérieux ne songe plus à contester la valeur absolue des lois linguistiques.

L'histoire, nous semble-t-il, en est actuellement à peu

Digitized by Google

près là où la linguistique en était il y a vingt ou trente ans, c'est-à-dire sur le point de devenir véritablement une science. Seulement il est à prévoir que pour l'histoire, vu la complexité beaucoup plus grande des faits, cette période de transition sera autrement longue et laborieuse. En tout cas, on aura déjà beaucoup fait, si l'on y reconnaît franchement la nécessité d'admettre des lois immuables.

Seulement, que faut-il entendre par « lois immuables » ? On l'a exposé si souvent qu'il devrait être superflu de répondre à cette question. Toutefois, comme on rencontre encore à chaque pas, même chez des auteurs fort sérieux, des jugements on ne peut plus superficiels touchant le caractère et l'action des lois naturelles, il nous paraît indispensable, vu l'importance fondamentale de la question, de nous y arrêter un instant.

Il n'est plus nécessaire, sans doute, de mettre en garde contre la tentation de donner au mot *loi* le sens qu'il a dans le langage courant, c'est-à-dire de prescription. Le public lettré ne risque plus guère de commettre cette grossière erreur. Il paraît, en revanche, commettre souvent encore celle de considérer la loi comme une cause, et cela explique toute la confusion qu'engendre chez beaucoup l'idée d'exception. La loi scientifique n'est pas une *cause*. Elle désigne simplement une série de *relations* identiques et constantes entre des phénomènes d'un certain genre. Les mathématiques font saisir on ne peut plus clairement cette propriété de la loi scientifique. C'est une loi de la géométrie que la somme des angles d'un triangle équivaut à deux angles droits ; mais ce n'est évidemment pas cette loi qui est *cause* qu'il en soit ainsi [1].

[1] L'équivoque provient en partie de termes mêmes de la langue. Ainsi on dit : *selon, d'après*, etc. telle loi, tel événement doit nécessairement avoir lieu. Cette façon de s'exprimer suscite chez beaucoup l'idée fausse d'une relation causale directe entre la loi et l'événement, alors qu'en réalité on veut dire seulement que tel événement se produit dans les mêmes conditions que tous les événements du même genre.

Digitized by Google

La loi n'étant donc pas une cause, mais une simple abstraction, servant à désigner certains rapports naturels entre les phénomènes, elle est nécessairement absolue et ne saurait comporter d'*exception*. Car il va de soi qu'une seule exception véritable serait la négation même de l'idée de loi.

Il s'ensuit que ce que nous appelons communément des exceptions n'en sont pas en réalité. Les soi-disantes exceptions peuvent être en effet de deux sortes.

D'un côté, elles proviennent simplement de notre impuissance à constater l'existence de la loi. C'est le cas toutes les fois que, par suite de l'insuffisance de nos moyens d'investigation, nous nous voyons momentanément hors d'état d'expliquer telle manifestation isolée d'une loi que nous connaissons d'ailleurs comme constante. Dans les cas de ce genre il n'y a évidemment pas exception, puisque ce mot n'y fait que proclamer notre ignorance.

Dans d'autres cas les exceptions existent réellement et sont parfaitement connues. Seulement ce ne sont pas des exceptions proprement dites, c'est-à-dire des infractions reposant sur quelque « irrégularité », et venant par suite annihiler les lois auxquelles elles font exception. Ce sont bien plutôt des cas spéciaux qui restent en dehors de ces lois, et qui sont parfaitement réguliers, parce qu'ils correspondent eux-mêmes à des lois propres. Il est clair qu'ici encore rien ne nous empêche d'admettre la valeur absolue des lois scientifiques. Si dans tel cas particulier la loi paraît être en défaut, c'est tout simplement que ce cas qui paraît identique aux autres ne l'est pas en réalité. Ce genre d'exception est fréquent en linguistique, où l'on ne parle plus guère d'exceptions, bien qu'en apparence on en rencontre à chaque pas. Une loi linguistique dit, par exemple, que lorsque la dernière voyelle d'un mot latin était un *a*, cet *a* s'est conservé en français sous la forme de *e* (rot*a*, roue ; nov*a*, neuv*e* ; femin*a*, femm*e* ; am*a*t, aim*e*). Souvent pour-

Digitized by Google

tant nous voyons qu'il a disparu (amab*a*m, amab*a*s, aimais ; amab*a*t, aimait ; nostr*a*s, nos, etc.)[1]. Est-ce à dire que la loi soit fausse, ou, comme on l'admettait autrefois, et comme le grand public l'admet encore aujourd'hui, qu'il y ait exception, c'est-à-dire irrégularité ? Nullement. C'est bien plutôt que la cause qui a déterminé en général le maintien de la voyelle a été dans ces cas particuliers tenue en échec par quelque autre cause, conformément à quelque autre loi. Cela n'infirme pas davantage la valeur absolue de la première loi, que la loi d'après laquelle l'eau se transforme en glace à 0° ne se trouve infirmée par le fait que ni l'eau de mer ni l'eau courante ne gèlent à 0°.

En résumé, nous avons affaire, en histoire comme dans les autres sciences, à des combinaisons variées de causes qui correspondent toutes à des lois également immuables. Chaque fois donc que l'on rencontrera une exception apparente à telle loi donnée, il faudra admettre que l'on se trouve en présence de quelque cas spécial sortant des conditions supposées par la loi ; et il suffira d'autre part de constater une seule exception véritable[2] à la loi, pour reconnaître que la loi est fausse ou, ce qui revient au même, qu'elle a été mal formulée.

[1] Les « exceptions » sont parfois beaucoup plus nombreuses que les cas « réguliers ». Il peut même se faire que ces derniers disparaissent complètement et qu'il ne reste plus que des exceptions ! C'est le cas, par exemple, pour la première pers. plur. de l'ind. prés. de tous les verbes français. D'après les lois phonétiques, aucun de ces verbes, sauf *être*, ne devrait avoir à cette personne la terminaison *—ons*. (On devrait avoir *sons* de sumus ; chant*ains* de cantamus, etc). Or c'est exactement le contraire qui a lieu : tous les verbes ont cette terminaison, sauf précisément le seul qui y aurait droit ! Et pourtant les linguistes savent fort bien qu'il n'y a là aucun développement proprement « exceptionnel ».

[2] C'est-à-dire un fait qui, bien que paraissant se trouver exactement dans les mêmes conditions que tous les autres faits du même genre, se développerait autrement que ceux-ci.

Digitized by Google

C. *Méthode de l'interprétation.*

I

On a souvent fait la remarque que dans les sciences naturelles toutes les méthodes dont on peut user conduisent nécessairement au même but, suggèrent sur un sujet donné une seule et même explication, tandis qu'en philosophie et en histoire nous voyons au contraire les auteurs usant de méthodes différentes aboutir presque toujours également à des résultats différents et souvent même diamétralement opposés. Faut-il voir dans ce fait, comme le prétendent certains auteurs [1], une propriété naturelle et même un avantage de ces deux sciences, en particulier de l'histoire ? Nous ne pouvons l'admettre en aucune façon.

Sans doute, il se peut parfaitement faire que différents auteurs aboutissent, au sujet de la même question, à des conclusions divergentes et pourtant également justes — à supposer toutefois que ces conclusions portent sur différents côtés de la question, c'est-à-dire en réalité sur des questions différentes. Dans ces conditions on n'aura même pas de peine à admettre que des avis absolument contraires puissent être relativement justes, suivant le point de vue auquel on se place. Mais lorsque les historiens, comme c'est d'ordinaire le cas, ne se contentent pas de vouloir éclaircir tel côté

[1] V. p. ex. M. Wundt (ouvrage cité p. 540) : « Während es nur *eine* wirkliche Naturerkenntnis giebt, der jeder abweichende Erklärungsversuch als Irrthum gegenübersteht, sind mannigfache, vielleicht dem Grade nach gleiche, aber qualitativ abweichende Arten des historischen Verständnisses einer und derselben Reihe von Begebenheiten möglich, die alle die Wahrheit, jede nur von einem anderen Standpunkte aus, enthalten.... Darum würde es falsch sein, wenn man dieses Verhältniss als einen Mangel auffassen wollte, durch den die Interpretation der Geschichte hinter derjenigen der Natur zurückstehe. Vielmehr ist es augenfällig, dass was jene an logischer Strenge einbüsst, sie an Vielseitigkeit und Gestaltungskraft gewinnt. »

Digitized by Google

spécial de la question, mais prétendent résoudre la question tout entière, et arrivent alors, grâce à l'emploi de différentes méthodes, à des résultats tout à fait opposés. nous ne saurions admettre que ces résultats puissent avoir tous une égale valeur. Lorsque, par exemple, nous voyons Mommsen prétendre que le développement de la puissance romaine repose sur l'ensemble des tribus italiques, tandis que Ranke, au contraire, l'explique essentiellement par des qualités inhérentes à la ville de Rome, il nous paraît évident qu'une seule des deux explications en présence peut être vraie, à moins qu'elles ne soient fausses toutes deux. Que si l'on objectait qu'elles renferment chacune une part de vérité, on ne ferait que confirmer ce que nous disions tout à l'heure, car il ne s'agirait plus alors que de l'interprétation de côtés différents de la question, c'est-à-dire, encore une fois, de questions différentes.[1] Il n'en resterait pas moins que, sur un seul et même fait, nous ne pouvons toujours admettre comme légitime qu'une seule et même explication.

Il n'y a donc qu'une seule solution à chercher, savoir la bonne. Voyons maintenant quelle méthode y conduit le plus sûrement.

Les méthodes qu'on a proposées pour faciliter l'étude scientifique de l'histoire sont aussi nombreuses que variées. Elles forment deux groupes naturels. Dans l'un rentrent toutes les méthodes qui impliquent une conception déterminée du développement historique, dans l'autre celles qui se bornent uniquement à montrer comment il faut étudier les faits, sans préjuger en aucune façon le cours même de leur développement.

Les méthodes du premier genre sont elles-mêmes très dissemblables. Elles sont d'ailleurs plus ou moins nombreuses, suivant le point de vue auquel on se place. Il y a d'abord les

[1] En d'autres termes, différentes *descriptions* peuvent être également vraies, mais non différentes *explications*.

Digitized by Google

théories qui consistent à admettre un principe unique de l'histoire humaine. Nous avons cité ailleurs les principales d'entre elles. On pourrait en ajouter ici d'autres qui ont été parfois décorées du nom pompeux de « lois », comme les lois du progrès, du déclin, des cycles et autres semblables. Il y a ensuite les doctrines plus générales de la dialectique, de la réciprocité (Wechselwirkung), etc.[1]

Toutes ces théories, et beaucoup d'autres analogues, mais moins importantes, reviennent en somme à fournir l'explication anticipée du cours des événements. Mais par cela même elles deviennent de véritables méthodes, ce mot pris dans son acception la plus large. Indiquant d'avance dans quel sens aura lieu le développement, elles montrent du même coup dans quelle direction doivent se porter les recherches. Elles sont donc, à les supposer vraies, de nature à accélérer de beaucoup le progrès des connaissances historiques. Elles font plus. Elles ne tendent à rien moins qu'à rendre l'étude scientifique de l'histoire superflue, car elles posent en fait ce que la science de l'histoire a précisément pour tâche de rechercher. Aussi nul doute que, si l'une de ces doctrines était solidement établie, il ne fallût l'accueillir avec empressement.

Malheureusement ces doctrines ont pour nous deux sortes de défauts. Tout d'abord la coexistence même de doctrines diverses et en partie contradictoires, montre que ce ne sont là encore que des hypothèses plus ou moins spécieuses. Cela seul devrait donc nous empêcher déjà de fonder sur elles l'étude scientifique de l'histoire. On ne saurait, d'ailleurs, contester que certaines de ces doctrines, la dialectique entre

[1] Divers historiens allemands font beaucoup de cas d'une méthode *génétique*. Mais cette méthode — pour peu que nous ayons là réellement une méthode et non une pure logomachie — concerne beaucoup moins l'interprétation des faits que leur exposition. On peut en dire autant de la méthode *pragmatique*. Il ne nous paraît pas qu'aucun historien ait encore su dire en quoi ces deux « méthodes » pouvaient nous aider à interpréter les faits.

Digitized by Google

autres, n'aient pu, à l'occasion, rendre de réels services à l'histoire. Elles ont souvent attiré l'attention sur des rapports qu'on ne soupçonnait pas auparavant, et ont pu suggérer par là mainte explication d'une haute portée. Mais il est impossible, d'autre part, de se dissimuler que ces doctrines ont souvent aussi entraîné ceux qui les professaient à interpréter arbitrairement les faits, à leur imposer une explication préconçue de préférence à telle autre explication tout aussi probable en soi, et il ne pouvait en être autrement, puisque ces doctrines ont précisément ceci de caractéristique qu'elles déterminent à priori le cours que prendront les événements.

Elles ont un autre défaut, ou plutôt une lacune, non moins grave. C'est que si elles nous renseignent d'une façon générale sur la marche du développement historique, et par suite sur la direction que doivent prendre nos recherches, elles ne nous disent rien en revanche sur ce qui importe avant tout, à savoir sur la façon dont ces recherches elles-mêmes doivent être conduites pour aboutir à un résultat certain. La dialectique, par exemple, nous dit bien que tout phénomène renferme en soi-même une contradiction, et par conséquent quiconque admet ce principe sait qu'il aura à chercher soit la cause, soit la conséquence d'un phénomène dans la « négation » de ce phénomène. Mais c'est là tout. La dialectique ne nous fournit aucun moyen de déterminer sûrement quel est le phénomène lui-même et quelle en est la négation propre. Dans beaucoup de cas, sans doute, la difficulté n'existe pas, — ce sont le plus souvent des cas si simples qu'on peut s'y passer de toute méthode proprement dite. Mais dès que le phénomène est tant soit peu complexe, il y a toujours différentes façons de se le représenter, et beaucoup plus de façons encore de s'en représenter la négation.

Nous ne pouvons donc admettre ces théories-méthodes qu'en tant qu'hypothèses générales, plus ou moins plausibles et suggestives, dont aucune ne paraît encore assez

Digitized by Google

solidement établie pour devoir être dès maintenant acceptée sans réserve par l'historien, et qui ne sauraient en tout cas le dispenser de l'emploi de méthodes plus spéciales. Il reste par conséquent à voir dans quel esprit l'historien doit appliquer celles d'entre les méthodes qui tendent exclusivement à assurer l'étude désintéressée des faits.

II

A l'ordinaire on ne considère comme méthodes proprement dites que les deux procédés de l'induction et de la déduction, consistant, le premier à conclure de vérités particulières à une vérité générale qui les implique, le second à reconnaître les vérités particulières impliquées dans une vérité générale déjà connue. Les deux méthodes sont le renversement exact l'une de l'autre, et se servent par conséquent mutuellement de preuve.

Or il est facile d'observer que dans aucune science on n'a pu se contenter d'appliquer exclusivement une seule de ces méthodes. On tend en particulier de plus en plus à admettre que toute déduction suppose quelque induction préalable. Même la mathématique, qui d'entre toutes les sciences est la plus strictement déductive, part nécessairement de données de l'expérience, et repose par conséquent en définitive sur des inductions. Sans doute, suivant l'objet propre et l'état momentané de chaque science, le rôle respectif de l'induction et de la déduction peut varier beaucoup, mais il ne s'agit toujours que de la prédominance relative de l'une des deux méthodes, et nullement d'une différence spécifique qui permettrait d'établir une distinction absolue entre les sciences suivant la méthode dont on y use.

C'est donc bien à tort qu'on prétend revendiquer pour la science de l'histoire une méthode propre, la « méthode historique », en faisant consister celle-ci dans l'emploi alternatif

Digitized by Google

des deux méthodes. A supposer même qu'à l'heure actuelle cette alternance fût propre à l'histoire, la différence entre cette dernière et les autres sciences serait, comme nous venons de le voir, plus apparente que réelle. Mais l'histoire est loin de présenter seule cette particularité. On la retrouve de façon tout aussi manifeste dans maint autre système de recherches. Le linguiste, par exemple, passe constamment d'une méthode à l'autre. Qu'il étudie un son isolé ou un groupe de sons, dans une seule et même langue ou dans des langues différentes, ou bien qu'il s'occupe plus généralement de la langue d'un auteur, d'une période ou de toute une littérature, partout on le voit combiner sans cesse le procédé de l'induction avec celui de la déduction. De l'étude préliminaire de certains faits particuliers il conclut à l'existence de certaines lois, pour étudier ensuite de plus près, à l'aide des lois ainsi obtenues, les mêmes faits ou des faits analogues. Si nous ne nous trompons fort, cet emploi alternatif des deux méthodes est même beaucoup plus général en linguistique qu'en histoire.

Du reste, même si nous voulions admettre que cette alternance caractérise tout spécialement les sciences qui se rapportent plus directement à l'homme, nous ne pourrions pas nous contenter d'une constatation aussi générale. Ce qui importe ici, ce n'est pas de proclamer quelque principe général que chacun peut interpréter d'une façon différente et dont l'application pratique reste dans le vague, mais de déterminer aussi exactement que possible dans quelles conditions précises les deux méthodes concurrentes doivent être appliquées.

Or, si l'on admet que toute déduction repose nécessairement sur une induction, il s'ensuit tout d'abord que la méthode déductive ne peut être appliquée avec quelque chance de succès que lorsqu'elle a pour point de départ une induction suffisante. Si dans les mathématiques élémentaires l'emploi de la déduction est si général et revêt un si haut degré de

Digitized by Google

certitude, c'est qu'on s'y est dispensé de bonne heure, par une simple fiction, de toute induction ultérieure. On y part de certaines données abstraites, suggérées à l'origine par l'expérience, mais auxquelles on prête arbitrairement certaines propriétés absolues, et l'on obtient de la sorte, par simple déduction, des vérités qui, bien que dépourvues de toute existence réelle, sont absolument certaines pour quiconque admet le point de départ arbitraire. Peu importe au mathématicien qu'il ne rencontre nulle part dans la réalité ce qu'il appelle des points et des lignes, que l'esprit même se refuse à en concevoir l'existence, il n'en déduira pas moins de ces fantômes des vérités dont personne ne songe à contester la valeur. C'est en grande partie grâce à des fictions analogues qu'on a pu user de la déduction dans beaucoup d'autres sciences (le droit, l'économie politique, la philosophie, etc.), où l'emploi de cette méthode devait nécessairement présenter un tout autre caractère, et où l'on n'a que trop souvent commis la faute d'oublier que les résultats obtenus de la sorte valaient tout juste ce que valait le point de départ.

Il paraît bien évident que dans une science comme l'histoire, où nous n'avons pas à nous demander ce qui pourrait ou devrait être, mais simplement ce qui est, un tel emploi de la méthode déductive ne saurait être admissible. Néanmoins beaucoup d'historiens ne craignent pas d'user témérairement de la déduction dans les conditions les plus défavorables. Sans aller, sans doute, de nos jours aussi loin que Hume, qui croyait pouvoir déduire l'histoire religieuse de l'humanité de son propre développement intellectuel, ils négligent trop souvent encore de donner à leurs déductions une base, sinon tout à fait certaine, du moins suffisamment probable. C'est parfois le cas de ceux mêmes d'entre les historiens qui se croient les plus positifs. Buckle nous en fournit un exemple caractéristique. Non seulement cet auteur procède dans le corps de son ouvrage essentiellement

Digitized by Google

par déduction, puisqu'il admet, comme nous l'avons vu, un principe unique du progrès, dont il se borne à tirer les conséquences et à illustrer l'action, mais dans la partie même de l'introduction où il s'agissait justement d'obtenir par l'induction un point de départ légitime pour ses déductions ultérieures, il se contente de raisonnements généraux d'une insuffisance manifeste. Après avoir introduit très à la hâte les principaux agents possibles du développement, il les passe successivement, mais toujours très superficiellement, en revue, pour en déduire à l'aide du simple raisonnement les effets naturels, et aboutit ainsi bientôt, sur la foi d'une série de déductions toutes fort attaquables, à sa thèse fondamentale que, pour l'Europe, la science est l'agent suprême de l'histoire.

C'est cet emploi arbitraire de la méthode déductive qui paraît surtout avoir causé la méfiance avec laquelle Buckle a été accueilli par les historiens de profession. D'ailleurs ces derniers, eux aussi, commettent, sans qu'il y paraisse, très souvent la même faute. Et il ne saurait en être autrement. A part quelques cas particulièrement favorables, il est encore impossible à l'heure qu'il est d'appliquer en grand la méthode inductive à l'étude de l'histoire, pour la simple raison que les faits sur lesquels l'induction devrait reposer nous sont encore trop peu connus. Quiconque tente de nos jours d'étudier sérieusement à l'aide de cette méthode l'histoire de l'humanité toute entière, ou seulement celle d'un groupe tant soit peu considérable d'événements, se trouve dès le début en présence de tant de lacunes, nécessitant chacune de longues recherches spéciales, qu'il doit renoncer d'emblée à tout espoir d'atteindre par cette voie au but qu'il s'était proposé. Il ne lui reste donc, s'il ne veut pas abandonner tout à fait ce genre d'étude, qu'à réserver la méthode inductive pour les quelques groupes de faits où il dispose de ressources suffisantes, et à recourir dans tous les autres cas du plus au moins à la déduction.

Digitized by Google

Dans ces conditions, les résultats auxquels l'historien pourra atteindre seront évidemment de valeur très inégale. Pour une fois qu'il lui sera donné de pressentir des vérités importantes, il s'épuisera cent fois en efforts infructueux. Il devra, en effet, choisir au hasard entre les mille éventualités possibles celle qui lui paraît offrir le plus de chances de répondre à la réalité. Il part donc d'une simple hypothèse. Celle-ci est-elle heureuse, il pourra faire des découvertes admirables. Mais, ce qui est infiniment plus probable, le point de départ choisi arbitrairement est-il fautif, tous les efforts pour atteindre à la vérité seront vains et tendront d'ordinaire à compliquer la question plutôt qu'à l'éclaircir. A cela vient s'ajouter que, partant d'une théorie préconçue, l'historien en arrive nécessairement de la meilleure foi du monde, et à supposer même qu'il ait fait choix de l'hypothèse la plus heureuse, à subordonner les faits à la théorie, à les présenter non sous leur jour naturel, mais sous le jour le plus favorable à sa théorie. Aussi voit-on souvent différents auteurs se servir exactement des mêmes faits pour appuyer les conclusions les plus contraires.

La tentation est d'autant plus grande que le procédé de choisir les exemples suivant qu'ils sont favorables ou non à la théorie proposée est parfaitement légitime en soi. L'auteur qui raisonne par déduction suppose, en effet, que son point de départ est juste. Il n'a plus à le prouver, mais simplement à en déduire les conséquences naturelles. Les faits qu'il cite à l'appui de sa thèse ne doivent servir qu'à l'*illustrer*, c'est-à-dire à en faciliter la compréhension. L'auteur peut reconnaître tacitement que, à côté des faits qu'il produit, il y en a d'autres qui ne paraissent pas favorables à sa théorie et dont beaucoup peut-être ne sont rien moins que faciles à expliquer. Il y voit des cas particuliers, improprement appelés exceptions, qui répondent à des lois spéciales et voilent en quelque sorte la loi générale qu'il a posée, mais qui ne

Digitized by Google

l'infirment en aucune façon. Seulement il est une grave erreur qu'il aura toujours beaucoup de peine à éviter ; c'est celle de laisser l'*exemple*, choisi simplement pour illustrer l'hypothèse, se transformer au cours de l'argumentation en une *preuve* de la justesse de cette hypothèse. Or l'auteur qui raisonne par déduction sur la foi d'une simple hypothèse, ne possède aucun moyen de déterminer les rapports qui peuvent exister entre les faits qui sont conformes à son hypothèse et ceux qui, en apparence ou en réalité, lui sont contraires. Quoi qu'il fasse, il devra toujours admettre la possibilité que ce qu'il regarde comme la règle soit l'exception et inversement. Ses conclusions n'auront donc toujours de valeur que pour ceux qui se placent exactement au même point de vue que lui, qui acceptent sans restriction son point de départ. Et comme en histoire les points de départs concevables sont le plus souvent très nombreux, l'auteur qui procède par déduction trouvera toujours des sceptiques tant que son point de départ ne sera qu'une simple hypothèse.

La question revient donc à chercher tout d'abord par une méthode sûre quel doit être le point de départ des recherches historiques. Il s'agit de trouver un point de départ qui se fasse accepter par tous, parce que seul il paraît légitime. Et comme en définitive toute déduction a nécessairement pour point de départ une induction, il s'agit de rechercher dans quelles conditions on peut passer de celle-ci à celle-là, c'est-à-dire dans quel esprit la méthode inductive doit être appliquée pour qu'elle puisse fournir une base certaine à la déduction. Nous aurons donc à étudier l'emploi de la méthode inductive dans la science de l'histoire.

III

L'induction est un procédé des plus simples et des plus naturels à l'esprit humain. Elle découle avec nécessité de la

Digitized by Google

croyance universelle que ce qui s'est passé une fois se passera de nouveau dans des circonstances semblables, en d'autres termes, qu'une cause donnée produira toujours le même effet et qu'inversement un effet donné proviendra toujours de la même cause. L'enfant, le sauvage, l'ignorant usent du raisonnement inductif aussi naturellement, sinon toujours avec autant de succès, que le philosophe le plus consommé. Mais si l'induction est universellement pratiquée, elle ne conduit pas d'elle-même à la découverte de la vérité. Sa réussite dépend essentiellement de la façon dont elle est appliquée.

On distingue généralement, mais à tort, entre l'induction complète et l'induction incomplète. Complète serait l'induction qui reposerait sur la connaissance parfaite de tous les phénomènes particuliers impliqués dans le phénomène général. Or il est clair qu'il n'y a pas là d'induction proprement dite, puisqu'on n'y conclut pas de certaines vérités particulières à quelque vérité d'un caractère plus général, mais qu'on se borne à attribuer à une totalité de phénomènes une qualité que l'on avait déjà remarquée dans chacun de ces phénomènes en particulier. Si, après avoir constaté successivement que chacun des membres d'une famille a les cheveux blonds, je dis que cette famille est blonde, je ne fais rien d'autre que de remplacer par un terme collectif un certain nombre de noms propres, et je fais par conséquent tout aussi peu une induction que lorsque je dis « la Chambre » au lieu de « les députés », ou que j'écris 3 au lieu de III. Je ne ferais une véritable induction que si après avoir constaté que plusieurs membres d'une famille sont blonds, je me croyais en droit de conclure que la famille tout entière doit être blonde. J'énoncerais en effet par là une vérité nouvelle, à savoir que les autres membres de la famille sont également blonds.

Quoi qu'il en soit, dans nos raisonnements de tous les jours,

Digitized by Google

nous restons généralement bien loin de cette soi-disante induction complète. Le plus souvent il suffit de quelques observations isolées pour nous faire porter les jugements les plus absolus. Non seulement l'enfant et l'homme primitif aiment à tirer de tout événement remarquable des conclusions d'une portée excessive, mais nous tous, qui nous estimons éclairés, nous retombons par atavisme à chaque instant dans le même défaut. Bien plus, souvent une fausse induction s'impose à nous contre notre gré, lors même que nous savons pertinemment qu'elle est erronée. La première fois que nous voyons un nègre, nous nous représentons aussitôt tous les autres nègres exactement sous les dehors de celui que nous avons devant nous. Faut-il rappeler l'impression profonde, et si souvent ineffaçable, qu'ont laissée en nous les gravures, lectures, récits, presque toujours inexacts, sinon mensongers, dont s'est nourrie notre première enfance? L'expérience nous a dit mille fois que l'image était fausse, et pourtant c'est toujours elle qui se présente la première à notre esprit, tant nous avons de peine à nous préserver des erreurs les plus élémentaires! Il serait facile de multiplier les exemples de jugements absolus induits à la légère d'observations imparfaites[1]. Nous pouvons nous en dispenser, car il suffit de feuilleter au hasard la première encyclopédie venue pour rencontrer à chaque pas de ces inductions hâtives. Nous nous contenterons de montrer combien peu les historiens, même les plus sérieux, se soucient d'éviter les fautes de ce genre. Ce ne sera que trop aisé.

[1] Souvent le raisonnement inductif fondé sur des observations insuffisantes engendre et perpétue des théories dont nous n'avons aucun moyen de constater la fausseté, parce qu'elles n'ont rien d'improbable en soi. Quelle raison avions-nous, par exemple, de nous méfier des récits unanimes qui nous représentaient les bêtes « féroces » comme perpétuellement avides de carnage? Aucune. Et pourtant des observations récentes plus sérieuses semblent avoir établi à n'en pouvoir douter que les bêtes féroces sont en réalité fort inoffensives, voire même poltronnes, dès qu'elles ne sont pas affamées et qu'on ne songe pas à les forcer dans leurs derniers retranchements.

Digitized by Google

Presque tous les historiens, en effet, paraissent s'être préoccupés avant tout de laisser en suspens aussi peu de questions que possible, de ne pas tromper l'attente de lecteurs avides de renseignements nouveaux, ou à leur défaut de raisons spécieuses, et se sont laissé entraîner par là à hâter outre mesure la construction de leurs échafaudages. Ce vice de l'histoire est si général et si facile à constater, qu'il suffit d'un peu de réflexion pour que les exemples surgissent aussitôt en surabondance. Qu'on songe seulement à la variété infinie des conclusions qu'a suscitées l'étude de la révolution française ! Et nous ne voulons pas même parler des jugements portés sur les hommes, ni des appréciations générales sur la portée historique ou morale de la révolution ; cet événement est encore trop près de nous pour que nous puissions exiger des historiens qu'il s'en occupent absolument *sine ira et studio*. Dès qu'il s'agit en revanche de faits concrets, que l'on peut apprécier de façon différente sans doute, mais dont on ne saurait évidemment affirmer ou nier la réalité même au gré des opinions politiques ou des préjugés sociaux, on devrait s'attendre à voir les historiens ou bien parvenir tous aux mêmes résultats, ou bien réserver leur jugement jusqu'à plus ample information. Et pourtant nous voyons à chaque instant des auteurs renommés pour leur sagacité et leur bonne foi lancer avec une légèreté singulière les affirmations les plus hasardées. Sur la foi de quelques rares observations isolées, ils tranchent sans hésiter, et souvent de la façon la plus contradictoire, des questions de première importance, sans paraître se douter un seul instant de ce que leur façon de procéder a d'arbitraire.

Prenons, par exemple, la question de la vente des biens nationaux, question assurément importante et bien digne, semble-t-il, de fixer l'attention des historiens. Eh ! bien, jusqu'à ce jour on ne l'a abordée, à de très rares exceptions près, que pour y trouver un thème à déclamations faciles.

Digitized by Google

Aussi les solutions proposées forment-elles le caléidoscope le plus étonnant. L'un (Louis Blanc) prétend que les biens nationaux sont devenus « la propriété d'une infinité de petits acquéreurs ». Un autre (Ch. Letourneau) affirme au contraire que c'est la petite propriété qui s'est morcelée à l'extrême, tandis que « la grande propriété se maintenait ou se reconstituait, en changeant seulement de mains. » Un troisième (G. de Molinari) estime de son côté que « ce que la révolution a développé, c'est la propriété moyenne », tandis qu'un quatrième (F. Maurice) n'admet aucun changement quelconque : « Telle qu'elle se présentait avant 89, telle nous retrouvons la possession du sol, un siècle après. Le tout petit cultivateur a conservé sa chaumière, le jardin qui l'entourait ; à cela s'est borné le progrès. » Un cinquième (A. de Foville), non content d'affirmer que « la Révolution a, pour ainsi dire, fait sortir de terre des propriétaires nouveaux », n'hésite pas à citer des chiffres et évalue le nombre de ces nouveaux propriétaires à un demi-million, tandis qu'un sixième (Taine) porte ce chiffre à 1.200.000, et qu'un septième (Cormenin), plus large encore, prétend que « les acquéreurs de toute main couvrent le sol par millions ! » Et combien d'autres jugements tout aussi arbitraires ne pourrait-on pas citer encore[1] ? Des procédés d'induction qui aboutissent à de pareils résultats, se jugent d'eux-mêmes[2].

En résumé, les historiens commettent presque toujours la faute de fonder leurs inductions sur un nombre par trop minime de données, que d'ailleurs ils ne choisissent pas d'après quelque principe méthodique, mais uniquement suivant qu'elles se présentaient plus ou moins naturellement à

[1] V. Boris Minzes, *Die Nationalgüterveraüsserung während der französischen Revolution mit besonderer Berücksichtigung des Departement Seine und Oise.* Jena 1892, pp. 4-15. (Cette très intéressante étude a été reproduite en partie dans la *Revue d'économie politique,* Tome VII, p. 208 et suiv.)

[2] V. la note 4 à la fin du volume.

Digitized by Google

l'esprit. De telles données ne sauraient avoir par elles-mêmes que fort peu de valeur, à supposer même qu'elles ne soient contredites par aucune donnée contraire. Et elles perdent presque toute force démonstrative, dès qu'il se présente une seule « exception », ou que l'une ou l'autre des données elles-mêmes se trouve être erronée. Il nous reste à voir comment ce défaut peut être évité.

IV

Vers le milieu du siècle a surgi un mouvement qui ne tend à rien moins qu'à communiquer aux recherches spéculatives et historiques toute la rigueur qui distinguait jusqu'ici les sciences « exactes ». Il y a trente-cinq ans déjà le célèbre philosophe Fr.-A. Lange écrivait ces lignes caractéristiques : « Je considère toute métaphysique comme une sorte de démence, n'ayant qu'une valeur esthétique et subjective. Ma logique c'est le calcul des probabilités, mon éthique la statistique morale, ma psychologie repose entièrement sur la physiologie ; je m'efforce, en un mot, de ne me mouvoir qu'au sein de sciences exactes.[1] » Depuis lors la plupart des sciences morales ont progressé rapidement dans le sens indiqué par Lange. A peu près seule, l'histoire fait exception. Nous demandons qu'on y applique enfin également la seule méthode qui peut en faire une véritable science.

Cette méthode, c'est l'induction, non pas ce genre primitif d'induction qui repose sur des cas isolés, mais une induction rigoureusement scientifique, c'est-à-dire reposant sur des observations qui, par leur caractère même, imposent des conclusions qu'on ne peut pas ne pas accepter. L'historien se

[1] « Ich halte jede Metaphysik für eine Art von Wahnsinn, nur von ästhetischer und subjektiver Berechtigung. Meine Logik ist die Wahrscheinlichkeitsrechnung, meine Ethik die Moralstatistik, meine Psychologie ruht durchaus auf der Physiologie ; ich suche, mit einem Worte, mich nur in exacten Wissenschaften zu bewegen. » Lettre à Kambli du 29 septembre 1858.

Digitized by Google

gardera avant tout de conclure prématurément ; il suspendra son jugement jusqu'à ce qu'il ait des raisons suffisantes pour admettre que la conviction s'impose, que le doute est désormais impossible ou du moins déraisonnable.

Mais c'est là précisément ce qui rend l'emploi de la méthode inductive si difficile. Quand l'induction peut et doit-elle être considérée comme suffisante ? La question a paru insoluble à beaucoup de bons esprits, et pourtant elle doit être résolue pour peu qu'on tienne à faire de l'histoire une science. Macaulay, dans son étude sur Bacon, nous fournit un point de départ commode. Selon lui la différence entre l'induction d'un sot et celle d'un homme d'esprit réside non dans le genre mais dans le nombre des observations [1]. Acceptons pour un instant la façon de voir de l'historien anglais. La question qui se pose aussitôt est celle-ci : quel est le nombre d'observations nécessaire pour que l'induction soit celle d'un homme d'esprit et non celle d'un sot ? Macaulay avoue qu'il ne saurait donner aucune réponse à cette question, et que toute réponse lui paraît même impossible [2]. Et ce serait le cas, en effet, si la thèse même était juste. Si, dans le raisonnement inductif, seul le nombre des observations importait, il faudrait renoncer d'emblée à trouver la règle de

[1] « The difference evidently is not in the kind of instances, but in the number of instances. » *Critical and historical essays,* Vol. III, p. 128 (édition Tauchnitz).

[2] « How long does the incredulity with which I hear a new theory propounded continue to be a wise and salutary incredulity ? When does it become an *idolum specus,* the unreasonable pertinacy of a too sceptical mind ? What ist slight evidence ? What collection of facts is scanty ? Will ten instances do, or fifty, or a hundred ? In how many months would the first human beings who settled on the shores of the ocean have been justified in believing that the moon had an influence on the tides ? After how many experiments would Jenner have been justified in believing that he had discovered a safeguard against the small-pox ? These are questions to which it would be most desirable to have a precise answer ; but, unhappily, they are questions to which no precise answer can be returned ... We think that it is impossible to lay down any precise rule for the performing of that part of the inductive process which a great experimental philosopher performs in one way, and a superstitious old woman in another. »

Digitized by Google

l'induction. Car il serait évidemment absurde de vouloir fixer un chiffre absolu d'expériences à partir duquel le raisonnement commencerait à être légitime. Et il ne resterait qu'à conclure avec Macaulay, comme on le fait généralement, que la seule issue possible est de s'en remettre à la sagacité naturelle de l'historien. Or nous avons vu à quoi aboutit souvent cette sagacité !

C'est le principe lui-même qui est erroné. A lui seul, le nombre des observations pris absolument ne signifie rien. C'est une erreur de croire qu'il suffit que les faits semblables soient très nombreux pour que la vérité générale qu'on en induit soit certaine. Je puis connaître des milliers de Français blonds sans être en droit pour cela d'en conclure que la nation française est blonde. Les faits que j'aurai observés, si nombreux qu'ils puissent être, n'acquerront une réelle valeur que par leur comparaison soit avec des faits de la même catégorie, mais différents, soit avec la totalité des faits de cette catégorie. Ce n'est donc pas le nombre absolu des faits qui importe, c'est leur nombre relatif, autrement dit le *rapport* de ce nombre à d'autres nombres.

Cette vérité élémentaire, reconnue depuis longtemps par les statisticiens, est encore pour ainsi dire inconnue en histoire. Les historiens commettent sans cesse la faute de n'étudier que les faits présentant une certaine particularité qui les a frappés tout d'abord, et d'écarter ou de négliger les autres, peut-être beaucoup plus importants. Ils procèdent exactement à l'instar des personnes qui cherchent à justifier leur croyance aux pressentiments. Elles savent citer nombre de cas où leurs pressentiments se sont réalisés, et oublient tout simplement ceux, beaucoup plus nombreux sans doute, où le pressentiment les a trompés. Que si on les presse de bien rappeler leurs souvenirs, elles avoueront probablement se remettre des cas où leurs pressentiments ne se sont pas réalisés. Mais elles y verront des exceptions qu'elles peuvent

Digitized by Google

négliger comme ne portant pas atteinte à la règle générale.

Comme on le voit, l'erreur consiste à se placer abusivement au bénéfice de la déduction, c'est-à-dire à considérer comme admis ce qu'il s'agit précisément d'établir. On commence par poser arbitrairement une certaine variété de faits comme règle générale, puis on considère comme autant d'exceptions tous les faits qui ne se laissent pas enserrer dans la règle ainsi obtenue. Après quoi, on est libre d'entasser à volonté le nombre des cas réguliers, tout en omettant ou en laissant dans l'ombre ceux que l'on regarde comme exceptionnels. De la sorte on réussit à composer des ouvrages qui, par l'abondance apparente des sources consultées, excitent une admiration générale, et présentent tous les dehors d'une démonstration surabondante. Vienne ensuite un autre auteur à l'esprit quelque peu paradoxal, il aura vite fait de retourner toute la démonstration ; usant exactement du même procédé, tout en surenchérissant peut-être d'exemples, il montrera sans peine que ce qui semblait être la règle, était bien plutôt l'exception, et ce qui semblait être l'exception, la règle.

Plusieurs d'entre les historiens les plus renommés de notre temps ne procèdent pas autrement. Prenons l'un des plus connus, des plus richement doués, des plus perspicaces, et qui passe précisément pour avoir appliqué à l'étude de l'histoire une méthode plus positive, Taine. Tout le long de son dernier ouvrage, *les origines de la France contemporaine,* Taine se réclame, comme l'on sait, d'un nombre très grand d'observations, et pourtant sa démonstration n'a rien qui puisse convaincre, parce qu'elle présente précisément à un haut degré le défaut dont nous venons de parler.

Voici, par exemple, le second volume, l'*Anarchie,* destiné, comme son titre l'indique, à montrer que la France se trouvait au début de la révolution en proie à l'anarchie la plus complète. « Il serait trop long », nous dit l'auteur, « de raconter toutes les violences, convois arrêtés, blés pillés,

Digitized by Google

meuniers et marchands de grains pendus, décapités, massacrés, fermiers sommés sous menace de mort de livrer jusqu'à leur réserve de semence, propriétaires rançonnés, maisons saccagées, etc.[1] ». Et il ne laisse pas de citer un grand nombre d'exemples, la majeure partie du volume leur est même consacrée. Mais tous ces exemples sont-ils de nature à en imposer à un lecteur quelque peu sceptique, qui ne se laisse pas dérouter par l'énumération savamment graduée de tant d'atrocités? En aucune façon.

Il ne s'agit pas, en effet, de savoir s'il y a eu réellement un grand nombre, un très grand nombre de cas pareils à ceux que cite l'auteur. Ce qui importe uniquement, c'est de savoir dans quelle proportion les cas de ce genre étaient avec les cas contraires. Si l'on fait la somme de toutes les communes qu'on nous cite comme livrées à l'anarchie, on obtient assurément un chiffre absolu fort respectable. Mais ce chiffre perd toute son ampleur dès qu'on se rappelle que la France comptait 30.000 communes. Qu'en était-il dans les communes dont on ne nous parle pas? C'est là ce qu'il faudrait avant tout savoir. Car il est de toute évidence que dans la mesure même où les localités présentaient des symptômes d'anarchie, elles ont dû acquérir une notoriété spéciale et parvenir d'emblée à la connaissance de l'historien, sans qu'il eût besoin de se livrer à de longues investigations. Les localités au contraire dont l'état était demeuré plus ou moins normal n'avaient rien qui pût frapper particulièrement les contemporains et par là s'imposer à l'attention de la postérité. Aussi l'historien a-t-il cru devoir n'en tenir aucun compte. Et pourtant ce n'est qu'en mettant ces localités en regard de celles de la première catégorie, qu'il était possible de se faire une idée tant soit peu exacte de l'état général de la France.

Qu'aurait donc dû faire notre auteur? Fallait-il exiger de

[1] p. 80.

Digitized by Google

lui qu'il passât en revue une à une toutes les localités de la France, et qu'il ne portât de jugement général sur l'état du royaume qu'après avoir constaté au préalable l'état exact de chacune de ces localités ou du moins de la majeure partie d'entre elles? Pas nécessairement. Il aurait suffi qu'au lieu de faire porter ses recherches uniquement sur des cas remarquables à priori par leur caractère singulier, Taine eût étudié des cas choisis de telle façon qu'ils permissent d'établir quel rapport réel existait entre les cas d'anarchie et la totalité des cas. A cet effet il importait de choisir des localités qui, représentant les diverses conditions possibles dans le pays, fournissent en petit une image réellement fidèle du pays tout entier, et permissent en conséquence de conclure avec sécurité de l'état particulier de ce groupe de localités à l'état général du royaume. Autrement dit, il fallait prendre dans chaque région des localités différant par leur position géographique, leur grandeur, leur richesse, le genre d'occupation des habitants, etc. Surtout, il fallait procéder à ce choix d'après quelque principe général propre à exclure tout arbitraire de la part de l'auteur. — Si, après avoir fait cela, on avait trouvé qu'en effet toutes les localités passées en revue ont présenté des symptômes évidents d'anarchie, on eût pu en induire d'une façon parfaitement légitime que cet état d'anarchie a dû être commun au pays tout entier.

Mais, dans la réalité, les recherches historiques n'aboutissent que très rarement à des résultats aussi simples. Presque toujours, les événements de telle catégorie spéciale dont nous entreprenons l'étude offrent une grande diversité, les uns étant associés à tel attribut, tandis que les autres sont associés à d'autres attributs, souvent même à des attributs contraires[1]. Et si nous voulons rechercher plus exacte-

[1] Dans notre cas, par exemple, il est infiniment probable qu'à côté de localités isolées ou de districts entiers livrés à l'anarchie, il y en a eu d'autres qui étaient simplement troublés, et d'autres encore qui ne présentaient rien d'anormal.

Digitized by Google

ment dans quel rapport ces divers attributs se trouvent les uns avec les autres ainsi qu'avec les événements auxquels ils sont associés, nous avons tout d'abord à résoudre cette question capitale : comment reconnaître que nos observations sont suffisantes, que les cas examinés tiennent lieu réellement de la totalité des faits? Répondre à cette question, c'est énoncer la loi même de l'induction.

Or la réponse ne sera pas difficile, si nous n'oublions pas qu'il s'agit au fond uniquement d'obtenir une sorte de réduction du phénomène que l'on veut étudier, réduction suffisamment exacte pour que tous les attributs que nous y rencontrons s'y présentent à nous dans les mêmes conditions que dans le phénomène lui-même, de sorte que l'étude de la réduction nous dispense de celle du phénomène. Il faudra simplement, à supposer toujours que les observations portent également sur toutes les variétés concevables, multiplier les observations aussi longtemps que la relation des différents attributs d'une seule et même catégorie de faits entre eux et avec le total des faits observés est soumise à des fluctuations sensibles, les observations pouvant être considérées comme suffisantes dès que cette relation reste constante, quelque nombreuses que soient les observations. En d'autres termes : *le nombre des observations doit être en raison directe de la variabilité dans la relation des attributs d'un phénomène donné entre eux et avec le total des observations, et en raison inverse de la constance de cette relation.*

Cherchons à illustrer cette proposition au moyen d'un exemple aussi élémentaire que possible[1]. Supposons que nous voulions étudier la composition anthropologique d'une population donnée, et que pour un motif quelconque nous

[1] Pour plus de clarté je prends cet exemple en dehors de l'histoire proprement dite; mais la même méthode est applicable à l'étude de l'histoire, comme on vient de le voir à propos de l'ouvrage de TAINE, et comme on le verra dans la suite par d'autres exemples encore.

Digitized by Google

nous bornions pour le moment à des recherches sur la stature. D'entre les dix mille communes du pays, nous en prenons une centaine, triées de telle façon que toutes les conditions essentielles, circonscriptions naturelles et administratives, ville et campagne, montagne et plaine, industrie et commerce, etc., y soient également représentées. Si nous trouvons que dans chacune de ces cent communes le rapport entre le nombre des individus appartenant aux différentes classes de stature est sensiblement le même, nos observations pourront être regardées comme suffisantes à un double point de vue : d'une part nous pourrons admettre avec sécurité que la proportion obtenue vaut également pour la population toute entière, d'autre part nous pourrons affirmer que pour cette population la stature ne dépend pas des conditions géographiques[1].

Supposons maintenant, ce qui est bien plus probable, que la proportion ne soit pas partout la même, mais que, pour nous en tenir au cas le plus simple, le rapport des individus grands aux individus petits varie considérablement d'une localité à l'autre. Il peut se présenter de deux choses l'une. Ou bien la proportion, bien que variable en général, coïncide dans chaque cas particulier avec quelque circonstance locale, par exemple avec la grandeur de la localité, de telle sorte que chacune des villes renferme une majorité de grands, et chaque village une majorité de petits, ou inversement : dans ce cas encore les observations faites suffiront pour qu'on puisse en induire avec certitude que, non seulement dans les localités qui ont fait l'objet des recherches mais dans le pays tout entier, il existe une relation entre la grandeur des localités et la stature de leurs habitants. Ou bien, au contraire, la proportion entre les grands et les petits varie sans que nous puissions parvenir à trouver la cause

[1] Nous supposons naturellement que cette population vit longtemps dans le même milieu.

Digitized by Google

de cette variation : dans ce cas les observations faites jusque-là seront insuffisantes et devront être étendues à un nombre toujours plus considérable de localités, jusqu'à ce que nous trouvions enfin une explication satisfaisante, et que des observations ultérieures répétées ne changent plus rien à cette explication. Il est possible, d'ailleurs, que la complication soit telle, que des observations répétées, et même des observations portant sans exception sur toutes les communes du pays, ne suffisent pas à éclairer la question.

Dans tous les cas, et l'on ne saurait trop insister là-dessus, l'induction ne sera toujours légitime que si les faits sur lesquels elle repose présentent réellement dans leur totalité tous les caractères essentiels du phénomène. Ainsi, dans notre seconde hypothèse, la conclusion qu'il existe une relation entre la grandeur de la localité et la stature de ses habitants, perdrait beaucoup de sa valeur si les exemples de villes étaient empruntés exclusivement ou en majorité à certaines provinces, tandis que les villages représenteraient surtout d'autres provinces, ou bien si les villages appartenaient tous ou presque tous à la montagne, alors que les villes auraient été prises de préférence dans la plaine, ou bien encore si l'on avait fait porter le choix sur des localités renommées précisément pour la taille anormale de leurs habitants, et ainsi de suite. Les fautes de ce genre sont d'autant plus dangereuses que nous sommes tous naturellement enclins à les commettre. Aussi est-il essentiel, si l'on veut éviter des inductions spécieuses, de rendre le choix des faits aussi indépendant que possible de sa propre personnalité. La plupart des historiens semblent croire qu'il leur suffit de se mettre en garde contre les écarts de leur tempérament, pour atteindre à toute l'impartialité désirable. C'est là une illusion, ainsi que l'expérience nous le montre à chaque instant. Le savant le plus consciencieux est sujet à errer sans cesse, dès qu'il néglige de se contrôler soi-même

Digitized by Google

par quelque moyen radical. Et c'est le cas surtout quand il s'agit de faire un choix. L'auteur qui y procède de son propre chef, est beaucoup trop préoccupé de son sujet pour ne pas se laisser continuellement influencer par lui dans un sens ou dans l'autre, et comme cette influence agit généralement dans un seul et même sens, les petites fautes, bien loin de se compenser, finissent toujours par produire un élément d'erreur sérieux, et d'autant plus grave qu'il est plus difficile à constater.

Il faut donc autant que possible chercher hors de soi-même un indice qui dicte en quelque sorte le choix à faire. Cet indice diffèrera suivant l'objet des recherches, et dans la règle on pourra en imaginer plusieurs. Dans notre cas, par exemple, l'auteur pourra parfaitement s'en remettre à son propre jugement tant qu'il ne s'agira que de classer les localités suivant leur caractère général. Il n'y a que peu de difficulté à reconnaître si telle localité est industrielle ou agricole, riche ou pauvre, et aucune à discerner si elle appartient à telle province ou à telle autre, ou bien si le nombre de ses habitants dépasse ou nom un chiffre donné. Pour peu que l'auteur soit sincère, il n'aura pas de peine à éviter toute erreur de ce chef. Mais dès que ce classement général est fait, et qu'il ne reste plus qu'à choisir au sein de chaque catégorie un certain nombre de localités semblables, le risque de tomber dans l'arbitraire commence à se faire sentir et l'auteur doit s'effacer le plus possible. Il pourra le faire en empruntant les données de quelque ouvrage où les localités sont citées à un autre point de vue, ou bien tout simplement en s'en tenant à l'ordre alphabétique. Sans doute, même le hasard produit à l'occasion de singulières coïncidences, mais on sait que ce danger diminue dans la mesure où les faits sont plus nombreux.

Digitized by Google

V

Une fois que l'induction est faite, il est nécessaire d'en éprouver la valeur. Seule une vérification rigoureuse peut rendre notre conclusion absolument certaine, car par sa nature même l'induction ne peut jamais atteindre, à elle seule, qu'à une probabilité plus ou moins grande. Nous avons deux moyens de procéder à cette vérification : nous pouvons, d'une part, comparer les résultats obtenus avec nos connaissances antérieures, et, d'autre part, les vérifier par de nouvelles expériences. Les deux procédés reviennent en dernière analyse au même, mais ils n'agissent pas exactement de la même façon sur l'esprit de celui qui les applique, ni ne sont toujours également praticables.

Pour ce qui est d'abord de la comparaison avec nos connaissances antérieures, il est clair que nos conclusions seront d'autant plus certaines qu'elles concorderont davantage avec quelque loi générale déjà reconnue. En d'autres termes, toute relation qu'on trouve entre un phénomène et ses attributs doit, jusqu'à preuve du contraire, être admise pour vraie dès que les expériences faites précédemment la font considérer comme rationnelle. Nous avons constaté, par exemple, un rapport numérique entre la grandeur des localités et la stature de leurs habitants ; ce rapport gagnerait infiniment en certitude si des recherches antérieures avaient établi que le travail des champs exerce une influence correspondante sur la croissance.

Il suit de là que nous pouvons nous contenter d'un nombre d'autant moins grand d'observations que les conditions sont plus simples et que la conformité avec quelque loi générale est plus évidente. Dans certaines sciences élémentaires l'induction est considérée par nous comme suffisante, bien que reposant sur une seule observation, parce que nous savons par l'expérience (la nôtre propre ou celle de l'humanité) qu'elle est né-

Digitized by Google

cessairement juste. Quiconque aura compris la démonstration d'un théorème de géométrie n'attendra pas pour en admettre la valeur absolue qu'on lui répète la démonstration sous une autre forme. Nous supposons en effet dans ce cas que les conditions sont toujours parfaitement identiques, et notre esprit se refuse à croire que des conditions identiques puissent produire des phénomènes différents. Si de là nous passons à des sciences plus complexes, nous éprouvons une difficulté croissante à trouver dans notre expérience antérieure des lois sous lesquelles puissent se ranger à coup sûr nos nouvelles inductions. En effet, les phénomènes se présentant dans des conditions de plus en plus complexes, il devient toujours plus difficile de trouver d'autres phénomènes qui se soient produits dans des conditions absolument identiques ou seulement analogues. Aussi le nombre des observations devra-t-il être toujours plus considérable pour pouvoir atteindre au point où la relation des attributs entre eux et avec le total des observations devient constante. Un seul cas anormal qui se présentera au cours des recherches pourra retarder indéfiniment la solution du problème.

Or de toutes les sciences l'histoire est sans contredit une des plus complexes, sinon même la plus complexe. Il faut donc doublement s'y garder de toute induction prématurée reposant sur des observations insuffisantes.

Ce n'est pas à dire toutefois que nous ne puissions atteindre à la certitude que lorsque tous les faits observés sont identiques. S'il en était ainsi, aucune des sciences qui s'occupent de l'homme ne pourrait jamais aboutir à quelque vérité générale. Il suffit que le rapport entre les faits divergents concorde avec le résultat de nos observations antérieures. Ainsi, dans le cas que nous avons supposé, il n'est pas nécessaire que chaque localité présente uniquement des hommes de stature égale pour que nous puissions admettre comme certaine une influence de l'habitat sur la croissance. Il peut même se

Digitized by Google

faire que dans tel endroit qui, d'après la règle, devrait être habité par des gens de taille médiocre, nous trouvions au contraire une majorité d'hommes grands, sans que pour cela la loi générale, à supposer toujours que nos observations et nos raisonnements soient corrects, en soit infirmée le moins du monde. Cet endroit peut tout simplement présenter quelque condition spéciale propre à modifier la loi. Et il n'est nullement nécessaire en soi que nous puissions expliquer l'anomalie pour avoir le droit d'admettre que la loi générale est valable dans le cas particulier comme dans tout autre. Le cas singulier ne pourrait infirmer la vérité générale, ou faire suspendre le jugement, que s'il présentait quelque particularité qui fît croire que cette vérité générale repose sur une induction fautive. Et comme, malheureusement, les cas de ce genre abondent en histoire, on ne saurait trop y prendre garde de rien affirmer qui ne paraisse absolument certain.

Notre confiance dans les résultats de l'induction augmentera dans une très forte mesure, si nous pouvons non seulement les comparer avec nos connaissances antérieures, mais encore les vérifier par des expériences ou des observations subséquentes.

Ce qui vaudrait évidemment le mieux, ce serait de pouvoir procéder, comme dans les sciences proprement expérimentales, à l'aide d'expériences artificielles. Si après avoir trouvé par l'induction que l'événement α répond à l'antécédent a, nous rétablissons nous-même artificiellement l'antécédent et lui voyons produire exactement le même événement, la vérification ne laisse rien à désirer et, pour peu que l'expérience ait été loyale, aucun homme raisonnable ne révoquera en doute la justesse de notre induction.

Malheureusement ce genre de vérification est, pour des raisons diverses, impraticable dans toute une série de sciences, en particulier dans la nôtre. Il ne nous reste donc qu'à laisser, comme on l'a dit, la nature elle-même expéri-

Digitized by Google

menter pour nous, c'est-à-dire à voir si de nouvelles observations portant sur des phénomènes semblables à ceux que nous venons d'étudier, nous feront découvrir des séries semblables de causes et d'effets. Il est vrai qu'ici aussi nous nous heurtons dès le début à un obstacle, que nous avons indiqué tout à l'heure, et qui paraît au premier abord devoir rendre toute vérification illusoire, savoir l'extrême complexité de l'histoire. Chaque événement historique se rattache à une telle quantité d'autres événements, il résulte d'une telle infinité de conditions, qu'à supposer même que l'histoire offrît réellement quelques exemples accidentels de séries identiques d'événements, nous n'aurions aucune chance de les découvrir au milieu de tant d'autres séries disparates. Mais la supposition même est inadmissible, car elle ne tendrait à rien moins qu'à nier implicitement cette connexité générale des choses que nous sommes forcés d'admettre comme base de toute science historique. D'autre part, s'il est impossible de trouver des séries identiques d'événements, la vérification devient singulièrement difficile.

Nous ne croyons pas cependant qu'elle en devienne impossible, comme beaucoup le proclament. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce qui importe dans les recherches scientifiques ce n'est ni la cause ni l'effet en soi, mais uniquement le rapport de l'une à l'autre. Il s'ensuit qu'il n'est pas indispensable de retrouver exactement la même cause suivie du même effet, pourvu qu'on puisse trouver un rapport identique. Pour reconnaître que a est bien en effet la cause de α, il suffira que nous trouvions que la cause b $(=ax)$ produit de son côté l'effet β $(=\alpha\xi)$. Sans doute, ce genre de vérification présente lui-même les plus grandes difficultés. Car nous introduisons par là dans l'histoire des opérations différentielles, qui nous paraissent s'imposer, mais qui, dans l'état actuel de la science historique, ne pourront être appliquées qu'avec une extrême circonspection. Ce n'est que fort lente-

Digitized by Google

ment, dans la mesure où se multiplieront les recherches spéciales, qu'on pourra élargir le champ de ces opérations. Pourtant il ne paraît pas impossible que des recherches approfondies ne fassent découvrir dès maintenant dans l'histoire de l'humanité maintes séries parallèles de rapports aisément accessibles à l'analyse ou même au calcul.

VI

Nous venons de voir que dans une science aussi complexe que l'histoire, l'induction en est, pour le moment tout au moins, réduite essentiellement à ses propres ressources. Soit que l'historien cherche à rattacher ses conclusions à quelque loi plus générale déjà connue, soit qu'il veuille les corroborer par de nouvelles observations, il rencontre partout les plus graves difficultés, et doit renoncer le plus souvent à rendre ses inductions plus sûres qu'elles ne le sont par elles-mêmes. Il ne lui reste donc d'autre ressource que de communiquer à l'induction elle-même le plus haut degré possible de certitude. Il le fera en multipliant ses observations, en réunissant le plus grand nombre de données possible. On peut même dire que le plus souvent il ne pourra pas se contenter d'étudier un très grand nombre de faits, à moins que le cas ne se présente dans des conditions particulièrement favorables, mais qu'il devra s'attacher à consulter sans exception tous les faits d'une seule et même catégorie. C'est précisément parce que jusqu'ici si peu d'historiens ont songé à le faire, que l'histoire est encore si pauvre en résultats incontestés.

Il faut toutefois se garder de prêter, comme on le fait parfois, à l'étude complète des faits une plus grande vertu qu'elle ne peut l'avoir en réalité. On lui suppose sans doute tous les avantages de l'induction complète. Mais elle est loin d'équivaloir à cette dernière. L'induction complète, en effet, con-

Digitized by Google

siste simplement, comme nous l'avons vu, à revêtir une série de vérités particulières d'une appellation collective. Elle présuppose la connaissance parfaite de tous les cas particuliers. La réunion complète des matériaux, au contraire, ne fait pas autre chose que fournir une base à l'induction, que rendre possible l'étude collective d'une multitude de phénomènes encore inconnus et trop compliqués pour qu'on puisse les étudier avec fruit chacun pour soi.

Cette étude collective est ce qu'on appelle communément la *statistique*. On parle tellement de la statistique de nos jours, qu'il ne devrait plus être nécessaire, semble-t-il, d'en rien dire. Néanmoins, comme son application à l'étude de l'histoire n'a rencontré jusqu'ici chez la plupart des historiens qu'une antipathie tenace, nous lui consacrerons, nous aussi, quelques mots, sans avoir aucunement la prétention de dire quoi que ce soit de nouveau sur un sujet aussi rebattu. Nous nous bornerons d'ailleurs à quelques remarques détachées qui contribueront peut être à mieux faire comprendre dans quel esprit nous avons entrepris nos propres recherches.

On use du mot statistique dans des sens très divers. Il sert à désigner tantôt une science, tantôt une méthode, et dans les deux cas il comporte en outre un assez grand nombre de nuances. Mais toutes les acceptions du mot ont ceci de commun qu'elles impliquent l'assemblage aussi exact, complet et clair que possible de tous les faits relatifs à un sujet donné. Quand on parle donc de « méthode statistique » on entend généralement par là l'emploi du raisonnement inductif sur la base indiquée.

Cette méthode n'est à certain égard qu'une variété du calcul des probabilités. Comme ce dernier, elle repose sur le principe que plus les cas sont nombreux, moins nombreuses sont les chances d'erreur, ces dernières devant se compenser mutuellement. Or il faut nécessairement admettre pour tout événement historique, quel qu'il soit, une infinité de causes,

Digitized by Google

d'importance ou, pour éviter toute équivoque, de généralité croissante. Si nous avons donc à étudier quelque phénomène tant soit peu complexe, il est impossible à première vue d'en classer les causes dans leur ordre de généralité ; mais il suffirait de pouvoir atteindre à un point de vue assez élevé, pour que les conditions du phénomène se présentassent à nous sous leur vrai jour, et que toutes les influences qui ont pu agir sur lui nous apparussent exactement dans leurs proportions naturelles, depuis les plus générales jusqu'aux plus humbles.

Nous pouvons nous représenter grossièrement les causes d'un phénomène comme formant un escalier sans fin, qui va en s'élargissant sans cesse. Tout au bas sont les causes immédiates, accidentelles, comme on les a nommées, de l'événement, celles qui lui sont plus ou moins exclusivement propres ; un peu plus haut sont celles qu'il a en commun avec un petit nombre d'autres événements ; plus haut encore celles qui sont communes à tout un ensemble social, à toute une époque ; encore plus haut celles qui touchent à l'humanité toute entière, et ainsi de suite à l'infini des causes possibles.

Si nous voulons étudier ce phénomène à lui tout seul, il nous sera le plus souvent impossible de mettre de l'ordre dans notre étude et de reconnaître l'enchaînement réel des causes. C'est comme si nous avions pêle-mêle devant nous des billets portant chacun le nom d'une des marches de notre escalier, sans aucune autre indication, et qu'il nous fallût les munir de leur numéro d'ordre. Le concours de générations entières de savants serait nécessaire pour étudier la série d'éventualités que présenterait le groupe de causes le moins nombreux[1]. Sans doute l'historien le plus ignorant et le moins habile a cent moyens d'éliminer d'emblée la plu-

[1] Pour se représenter la chose, il suffit de considérer que dix causes seulement peuvent se combiner de 3.628.800 façons différentes ! Que serait-ce donc si l'on avait affaire à des centaines de causes ?

Digitized by Google

part de ces éventualités. Mais il en restera néanmoins toujours un si grand nombre que l'esprit le plus perspicace ne saurait parvenir à déterminer exactement quelle est la combinaison de causes qui seule convient au cas particulier. Comment donc s'étonner que les historiens diffèrent si souvent d'avis sur les questions les plus simples, bien qu'ils bornent généralement leurs recherches à un nombre minime de causes ?

Supposons maintenant qu'au lieu de se borner à l'étude d'un seul événement, on s'avise d'en étudier parallèlement plusieurs du même genre, et que pour chacun d'entre eux l'on connaisse, comme tout à l'heure, un certain nombre de causes, sans savoir comment elles se combinent, le simple tâtonnement fait place à l'instant à une investigation rationnelle. Il ne s'agit plus de deviner, pour ainsi dire, quelle a pu être la combinaison originaire, mais de la reconnaître. Ce sera assurément là encore un travail long et délicat, mais qui au moins promet d'aboutir à quelque résultat positif. Par la comparaison attentive et patiente des différentes séries de causes, on parviendra peu à peu à démêler celles qui sont propres à tel événement donné d'avec celles qu'il a en commun avec d'autres événements. On parviendra ainsi à rétablir d'abord les marches inférieures et étroites de l'escalier. Si l'on veut ensuite reconstituer les marches supérieures, et acquérir en même temps la certitude que les résultats acquis ne reposent pas sur une coïncidence fortuite, la méthode est tout indiquée : il n'y a qu'à étendre progressivement le champ des recherches, à étudier parallèlement un nombre croissant d'événements. Plus on avancera dans cette étude, et plus les causes accidentelles des événements disparaîtront pour faire place à des causes de plus en plus générales, communes à une portion toujours plus considérable des faits soumis à notre investigation [1].

[1] V. la note 5 à la fin du volume.

Digitized by Google

Ce que l'on vient de faire en partant de l'effet, on peut le faire également en partant de la cause. Telle cause étant donnée, quels effets a-t-elle dû produire? Tant que nous nous en tenons à un seul cas, rien ne nous permet de distinguer les effets propres à cette cause des effets secondaires dus à quelque cause plus générale. Ici il faudra à rebours comparer entre elles les différentes causes du même genre pour reconnaître l'ordre dans lequel se produisent les effets. Les effets qui ne se reproduisent pas sont dus directement aux différentes causes comparées, tandis que ceux qui sont associés à plusieurs causes dépendent de quelque cause plus générale, dans la mesure même où ils accompagnent des causes plus diverses.

Tout cela est extrêmement simple pour quiconque se donne la peine d'y réfléchir un peu. Seulement les recherches fondées sur la statistique ne produisent tous leurs fruits que si l'on observe dans le détail certaines précautions découlant de la méthode elle-même, et que ceux-là seuls peuvent négliger qui n'ont pas encore pénétré complètement dans l'esprit de cette méthode. Nous n'indiquerons ici qu'une ou deux d'entre les précautions qu'on néglige le plus souvent. D'autres ont été déjà exposées précédemment.

Tout d'abord, il est essentiel que la statistique elle-même soit complète, c'est-à-dire qu'on assemble réellement une totalité de faits, et non pas simplement ceux qu'aura fournis une rencontre plus ou moins heureuse. Rigoureusement parlant, seul un tableau statistique qui serait absolument complet permettrait d'atteindre à la connaissance exacte des choses. Sans doute cette perfection absolue de la statistique sera longtemps encore, sinon toujours, inaccessible à l'historien. Mais il pourra s'en rapprocher plus ou moins, et il ne devra jamais oublier que ses chiffres n'auront précisément de valeur qu'autant qu'il s'en rapprochera. Dès que l'énumération des faits renferme des

Digitized by Google

lacunes sensibles, la disproportion entre les chiffres doit être énorme pour permettre de conclure à la prédominance naturelle d'une cause donnée. Si, par exemple, je possède, pour une période d'observation suffisamment longue, une statistique à peu près exacte du nombre des suicides dans les différents mois de l'année, un assez faible écart[1] en faveur de tel ou tel mois m'autorise à regarder ce mois comme particulièrement favorable au suicide. Si j'ai, au contraire, des raisons de croire que cette statistique est défectueuse, il me faudra de beaucoup plus fortes différences pour que je me hasarde à tirer une conclusion pareille, et mon hésitation sera d'autant plus grande que je saurai la statistique moins parfaite. A plus forte raison userai-je de prudence si la statistique ne contient que les cas que j'ai pu observer moi-même et ceux qu'on a pu me rapporter par occasion; en pareil cas, la disproportion la plus colossale me laissera perplexe, car le simple bon sens devra me dire que tous les cas de suicides parvenus de la sorte à ma connaissance ne constituent probablement en somme qu'une infime fraction de la totalité des cas, et n'offrent par conséquent qu'une très faible probabilité de me renseigner fidèlement sur la répartition normale des suicides.

Ce principe, si élémentaire qu'il soit, n'en est pas moins méconnu par une foule d'auteurs qui semblent croire que toute longue énumération de faits est par elle-même une application de la méthode statistique[2]. Et comme dans les cas de ce genre le bon sens suffit, sinon à reconnaître toujours le vice du raisonnement, du moins à être frappé de la

[1] A supposer, conformément à notre loi de l'induction, que cet écart ne varie que peu ou point pendant la durée de l'observation.

[2] C'est en particulier le cas d'un auteur célèbre dont nous aurons à parler plus au long (v. plus loin le paragraphe consacré à Lombroso), lequel, grâce à son ignorance absolue des règles les plus élémentaires de la statistique, commet à chaque instant, sans s'en douter, des bévues d'une naïveté vraiment impardonnable.

Digitized by Google

faiblesse des conclusions, on s'explique que tant de gens en soient finalement arrivés à flairer un sophisme sous chaque raisonnement fondé sur la statistique.

Cela ne veut pas dire toutefois, et ceci est peut-être plus important encore, que l'auteur doive mettre indistinctement à la base de ses inductions tous les faits qui, de près ou de loin, ont quelque rapport avec le phénomène dont il s'est proposé l'étude. Il devra bien au contraire commencer par trier soigneusement ses matériaux. Chaque tableau statistique ne doit renfermer que des faits vraiment comparables, c'est-à-dire faisant partie d'une seule et même catégorie. L'induction ne peut avoir de la valeur qu'autant qu'elle est tirée d'un tout homogène. L'historien ne saurait emprunter au hasard ses données à tous les temps et à tous les pays.

Naturellement cette réserve n'a rien d'absolu. Le même ensemble de faits peut être tour à tour, suivant le but qu'on a en vue, homogène ou hétérogène. L'énumération sous un même chef sera légitime dans le premier cas, fautive dans le second. Si nous voulions, par exemple, comparer les nations européennes avec les Chinois, nous pourrions sans danger les faire toutes rentrer dans un seul et même tableau statistique pour chercher à en induire un type européen général, car elles forment dans le cas particulier un groupe naturel, chacune d'entre elles se rapprochant davantage des autres que des Chinois. Si nous voulions, en revanche, comparer la population de l'Europe avec celle de l'Amérique, il ne serait évidemment plus permis de se contenter de part et d'autre d'un seul et même tableau. Il en est exactement de même pour les différences dans le temps. On pourra à l'occasion comparer en bloc les peuples modernes avec ceux de l'antiquité, mais si l'on veut étudier spécialement quelque série d'événements propre à l'époque moderne, on ne pourra

Digitized by Google

plus emprunter les faits pêle-mêle à toutes les périodes et à toutes les nations modernes. Dans un autre ordre d'idées encore, il serait permis d'étudier collectivement d'une part tous les artistes et de l'autre tous les savants, si l'on ne tenait qu'à établir un parallèle général entre ces deux groupes; mais on ne pourrait plus le faire dès qu'il s'agirait d'étudier plus spécialement l'un ou l'autre de ces groupes. Il est donc indispensable dans tout travail de statistique de disposer toujours exactement les faits conformément au caractère de la question.

Il va sans dire, du reste, que lors de la réunion même des faits, l'historien devra mettre un soin méticuleux à s'entourer de toutes les garanties désirables. Il ne devra aborder qu'un domaine qui lui soit suffisamment familier, et trouver si possible quelque moyen empirique qui lui permette de contrôler à coup sûr la justesse de ses opérations. En outre et surtout, il devra procéder à la confection de ses tableaux statistiques avec une parfaite bonne foi, un souci constant d'éviter toute intervention de ses préférences personnelles. Il devra chercher à écarter d'emblée toute réponse prématurée qu'il pourrait être tenté de donner à la question. En un mot, il devra se rappeler toujours qu'il n'a pas à prouver une théorie, à défendre une thèse, mais à étudier une question [1].

Ajoutons que l'auteur devrait toujours communiquer au complet les faits dont il se réclame, afin que le lecteur soit parfaitement à même de contrôler chacune de ses assertions. Si perspicace et si loyal que puisse être l'auteur, il n'en sera pas moins sujet à commettre mainte erreur, et surtout mainte omission, tandis que d'autre part des faits qu'il rapporte sans y attacher grande importance pourront suggérer

[1] On verra plus loin (3e partie, surtout chap. II) quelles précautions multiples nous avons observées nous-même, afin de réaliser le plus possible ces desiderata.

Digitized by Google

à tel de ses lecteurs des rapprochements ingénieux. La production complète des matériaux est d'autant plus désirable que ce sont eux précisément qui constitueront souvent la valeur intrinsèque de l'œuvre, sa seule partie durable. Le relevé statistique est-il bien fait, et d'ordinaire il est assez facile de voir si c'est le cas, la faiblesse des conclusions que l'auteur en aura tirées ne nuira qu'à ces conclusions. Les données statistiques elles-mêmes n'en conserveront pas moins leur valeur, et épargneront à tout nouvel auteur qui voudra reprendre la question la partie, sinon la plus importante, du moins la plus longue et la plus pénible de sa tâche. Que l'auteur fonde au contraire quelque théorie spécieuse sur une statistique mal faite, cette dernière entraînera nécessairement dans sa ruine la théorie elle-même, si brillante soit-elle.

Remarquons enfin qu'on ne saurait trop se garder de donner aux conclusions fondées sur la statistique une valeur absolue, sous prétexte qu'elles reposent sur des chiffres. Les chiffres, à supposer même qu'ils aient été obtenus d'une façon parfaitement correcte, ne sont pas tous également probants. Tout dépend des conditions dans lesquelles ils se présentent. L'avantage de la statistique étant de réunir un nombre de faits assez considérable pour que les causes apparaissent dans leur ordre réel d'importance, il est clair que le nombre absolu des données doit toujours être aussi grand que possible. Nous avons affaire, en effet, à un calcul de probabilités. Or on sait que dans ce genre de calcul le nombre des épreuves n'est pas indifférent. Amener sur un total de quatre boules une boule blanche et une noire est loin de signifier la même chose que d'amener cent boules blanches et cent noires sur un total de quatre cents. Dans les deux cas la proportion est exactement la même, et cependant la probabilité que les boules restantes présentent un rapport analogue est beaucoup plus grande dans le second cas que

Digitized by Google

dans le premier. Les conclusions tirées du nombre relatif des faits seront donc d'autant plus certaines que le nombre absolu des faits sera plus considérable[1].

[1] L'emploi de la statistique dans des sciences comme l'histoire a soulevé des objections plus ou moins spécieuses. Elles ont été souvent réfutées, mais non réduites au silence, sans doute parce qu'on s'est trop attaché à les combattre plutôt que de les laisser simplement se réfuter elles-mêmes par l'expérience. Des gens qui rejettent la statistique parce qu'elle paraît ne pas assez tenir compte de l'individu, ou bien parce qu'ils la trouvent d'une application trop difficile, ou bien encore parce qu'on l'a souvent appliquée maladroitement, ou pour quel autre motif de ce genre que ce soit, ne se laisseront jamais convaincre, et c'est peine perdue de discuter avec eux.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

OBJET DE CES RECHERCHES

CHAPITRE PREMIER

CHOIX DU SUJET

I

Ce sont les principes exposés ci-dessus qui m'ont guidé dans le choix de mon sujet. Vu la complexité extrême des faits historiques, il était tout d'abord indispensable de circonscrire aussi nettement que possible le champ de mes recherches. Ce n'est qu'en réduisant le problème à sa plus simple expression que l'historien peut espérer d'atteindre à quelque résultat positif.

Si nous laissons de côté les causes indirectes des événements, telles que le milieu, la divinité et les diverses causes premières imaginées par les philosophes, il ne nous reste plus comme agents immédiats du développement historique que les hommes eux-mêmes. Nous pouvons considérer ceux-ci, en tant qu'éléments de l'histoire, à un double point de vue; d'une part comme individualités distinctes, vivant et agissant chacune pour soi, d'autre part comme groupe d'individus formant une seule individualité collective. La plupart des historiens se bornent à choisir entre ces deux points de vue. les uns ne s'intéressant guère qu'aux individus, les

Digitized by Google

autres ne faisant cas que des masses. Regardant comme admis ce qu'il s'agirait précisément d'établir, ils ne songent de part et d'autre qu'à extraire de leurs prémisses tout ce qu'elles semblent pouvoir contenir, sans se demander ce que vaut le point de départ lui-même.

Je me suis proposé une marche toute différente. L'historien ne saurait, à l'heure actuelle, trancher à priori des questions aussi générales, ni même les discuter avec fruit. Tous ses efforts doivent tendre plutôt à remonter de question en question jusqu'à ce qu'il se sente sur un terrain assez solide pour qu'il puisse avancer, pas à pas s'il le faut, en toute sécurité. Les agents de l'histoire ne seront donc pas pour nous le point de départ, mais bien au contraire le but de nos recherches. En d'autres termes, le problème que nous nous proposerons, et que, sans doute, seul un avenir lointain pourra résoudre, est celui-ci : quel est le rôle de l'individu dans l'histoire de l'humanité?

Posée en ces termes, la question est encore beaucoup trop générale pour qu'elle puisse dès maintenant faire l'objet de recherches utiles. Il est même douteux qu'on arrive jamais à fixer exactement la part qui revient à l'individu isolé dans le cours des événements. Tout ce qu'on pourra faire, sera de déterminer, avec plus ou moins de précision, le genre et le degré relatifs d'importance des différentes catégories naturelles d'individus. Il est très probable que l'on connaîtra quelque jour le rôle respectif que jouent dans l'histoire de l'humanité les chefs d'états, d'armées, de partis ou d'écoles, les gouvernements, les arts, les sciences, le sexe, l'âge, etc., en un mot tous les groupes entre lesquels se répartit la société humaine. Ce moment toutefois est encore bien éloigné [1]. Efforçons-nous au moins d'en hâter la venue par des re-

[1] Ce qui complique beaucoup la question, c'est que chaque individu fait partie d'une infinité de groupes, et que le nombre et l'importance de ces groupes varient à l'infini d'un individu à l'autre.

Digitized by Google

cherches spéciales aussi nombreuses et variées que possible.

Or, si l'on cherche à se représenter ce que doivent être ces recherches, on remarque aussitôt qu'elles se heurtent toutes à une difficulté commune. C'est que dans chaque groupe, du plus vaste au plus modeste, nous nous trouvons en présence d'éléments dissemblables. Comment faire la somme de ces éléments, qui diffèrent tous entre eux non seulement par leur caractère propre, mais encore et surtout par leur position? Et tout d'abord, y a-t-il peut-être au sein de chaque groupe un ou plusieurs individus dont l'action soit décisive, et dont par conséquent l'étude puisse dispenser, dans une mesure plus ou moins complète, de celle des autres individus? L'action propre de ces derniers sur les destinées du groupe se rapproche-t-elle assez du néant pour qu'on puisse la considérer comme insignifiante? Ces deux questions sont solidaires; répondre à l'une, c'est du même coup répondre à l'autre. Si l'action de certains individus est prépondérante, celle de la foule est nécessairement de peu d'importance, et, réciproquement, si l'action de la foule est essentielle, celle des individus isolés ne peut pas être décisive.

Nous simplifions ainsi considérablement la question. Sans doute, on ne saurait étudier l'action de certains individus sans la mettre en parallèle avec celle des autres, mais il n'est pas indifférent que nous puissions choisir notre point de départ de façon à nous rendre la tâche plus aisée. Or il est clair que partir des individus nous permet de donner à nos recherches un caractère beaucoup plus précis que si nous voulions partir des masses.

Nous nous proposerons donc d'étudier ceux d'entre les individus auxquels on a attribué une action prépondérante dans l'histoire de l'humanité, c'est-à-dire ceux qu'on qualifie communément de *grands hommes*. Nous ne nous demanderons pas ici jusqu'à quel point les grands hommes méritent réellement leur nom. Nous les prenons simplement comme

Digitized by Google

un ordre de faits dont on peut discuter la valeur, mais dont l'existence même n'est pas contestée[1].

II

La « question des grands hommes » est un des problèmes qui de tout temps ont préoccupé le plus les historiens et les philosophes, un de ceux qui ont reçu les solutions les plus diverses. Si néanmoins la question est encore si loin d'être résolue, c'est qu'on a presque toujours dédaigné jusqu'ici de se livrer à son sujet à des recherches exactes, parce qu'on croyait pouvoir atteindre plus rapidement au but en usant du simple raisonnement étayé au hasard de quelques cas isolés. La question est beaucoup trop complexe pour que de vagues discussions abstraites aient quelque chance de la faire avancer sérieusement. La seule façon de l'étudier avec profit est d'y appliquer la méthode que nous avons proposée plus haut.

On a, il est vrai, nié d'avance que ce fût possible. On a protesté avec un véritable emportement contre toute tentative de faire servir la statistique à l'étude sociale de l'individu. La statistique n'offrirait aucun moyen d'apprécier l'action des individus, l'intensité de leurs sentiments. Toute supposition contraire ne serait qu'une pure hallucination, sans aucune chance de se réaliser jamais[2]. — De telles pré-

[1] Pour plus de simplicité, je m'en tiens dans ce qui suit au terme consacré et commode de *grands hommes*. A quel point de vue qu'on puisse se placer, le grand homme est réellement grand en ce sens qu'il paraît plus grand que les autres hommes. Sans doute, le terme a dans la langue courante une signification absolue que nous ne pouvons pas accepter puisqu'elle préjuge la question que nous avons posée. — Parler, comme plusieurs le font, d'*hommes remarquables*, n'offre aucun avantage réel, car cette qualification peut s'appliquer à toutes sortes de personnages qui n'ont rien de commun avec ceux dont on s'occupe. Le terme le plus convenable serait peut-être celui d'*hommes supérieurs*. Il aurait le grand avantage de pouvoir se prendre dans un sens relatif ou absolu, suivant que la question se résolve dans un sens ou dans l'autre.

[2] V. p. ex. Bernheim, ouvrage cité p. 74 et suiv. : « Und bei scharfer Analy-

Digitized by Google

ventions auraient leur raison d'être si la statistique ne pouvait réellement, comme on le suppose, que s'appliquer sur une vaste échelle, et si elle était de nature à exclure toute analyse, tout raisonnement. Si, comme on le dit, la statistique était bonne tout au plus à faciliter l'étude de questions élémentaires, qu'elle nous laissât complètement en défaut dès qu'il s'agit de questions tant soit peu délicates, elle mériterait en effet tout le dédain de ses adversaires. Mais nous avons vu que tel n'est pas le cas. La méthode statistique n'est qu'une forme spéciale de la méthode inductive, et peut être appliquée dans les circonstances les plus diverses. Nul doute qu'elle ne puisse l'être en histoire comme ailleurs, et dans l'étude des grands hommes comme dans tout autre département de l'histoire. Il suffit qu'on ne s'acharne plus à vouloir tout expliquer à la fois, mais qu'on ait soin au contraire de résoudre la question générale en autant de questions spéciales qu'il est possible, pour s'en tenir chaque fois à une seule de ces questions.

Nous aurons, en conséquence, tout d'abord à nous demander : que faut-il étudier chez le grand homme ? Il se présente à nous sous un triple aspect.

La première chose que nous voyons en lui, c'est son œuvre, sa position en vue, l'action qu'il exerce. C'est par là qu'il a attiré avant tout, ou plutôt uniquement, l'attention des historiens. Pour ces derniers, le grand homme n'existe qu'autant

sierung der letzten Faktoren erkannte man, dass die grossen Zahlen der Massenvorgänge schliesslich doch abhängig seien von den Entschliessungen der einzelnen Individuen, welche in dem unberechenbaren Grunde der psychophysischen Anlage reichen..... Kaum braucht man darnach noch die praktische Unausführbarkeit jener Phantasien hervorzuheben..... Kein Mittel hat die Statistik, die Intensität der Empfindungen und Anlagen, wie z. B. die Stärke des Egoismus oder des Gemeingefühls, der praktischen oder der idealen Gesinnung, der Furcht oder der Tapferkeit, quantitativ zu bestimmen und in Beziehung zu setzen ; sie hat kein Mittel, die Wirkung einzelner historischer Persönlichkeiten quantitativ in Ansatz zu bringen — und dies alles sind Faktoren, welche neben den berechenbaren Massenvorgänge die socialen Begebenheiten und Institutionen grundlegend bedingen. »

Digitized by Google

qu'il influe par des actes sur le cours du développement. Où en sommes-nous touchant ce côté de la question ?

Nous avons déjà vu que les historiens ne sont pas d'accord sur ce point. L'immense majorité d'entre eux accordent au grand homme, explicitement ou non, une importance capitale. Il est si facile de s'en convaincre, que nous pouvons nous dispenser de citer des exemples[1]. Remarquons seulement que les historiens ne sont pas seuls à voir dans le grand homme un phénomène extraordinaire. Des savants de toute catégorie, — pour ne pas même parler des poètes et des artistes, lesquels plaident simplement *pro domo sua*, — prêtent à certaines individualités une action prodigieuse sur la marche de l'histoire. Il suffira de citer quelques exemples.

Un penseur aussi positif que Stuart Mill n'hésite pas à écrire[2] : « Il y a bien des causes générales pour la religion et la philosophie ; et cependant peu de gens doutent que s'il n'y avait pas eu de Socrate, de Platon, ni d'Aristote, il n'y aurait pas eu de philosophie pendant les deux mille ans qui se sont écoulés ensuite, ni même après, selon toute probabilité. » Et tout récemment encore, un célèbre physiologiste s'écriait avec non moins d'assurance : « Nous nous expliquons comment des fous, des mattoïdes, même avec très peu et point de génie (Passanante, Lazzaretti, Drabicius, Fourier, Fox), ont ébranlé les foules et suscité parfois de grandes révolutions politiques ; et, mieux encore, comment ceux-là qui, étant en même temps hommes de génie et aliénés (Mahomet, Luther, Savonarola, Schopenhauer), ont pu, en dédaignant et en surmontant les obstacles qui auraient effrayé tout froid calculateur, hâter pour des siècles entiers l'éclosion de la vérité ; et comment de tels hommes ont enfanté presque

[1] On en trouvera un grand nombre dans les ouvrages de Mougeolle et de Bourdeau.

[2] *Système de logique déductive et inductive*, livre VI, chap. XI, § 3.

Digitized by Google

toutes les religions et certainement toutes les sectes qui ont agité le monde ancien et nouveau[1]. »

Ajoutons à ces affirmations caractéristiques l'exemple d'un critique, Hennequin[2], qui, loin d'admettre, avec Taine, que c'est le milieu qui forme l'artiste, déclare bien au contraire que c'est l'artiste qui crée le milieu. Aussi le voyons-nous aboutir, avec une conséquence parfaite, à une théorie semblable à celle de Carlyle, savoir que l'étude des grands hommes remplace celle de la nation toute entière : « Ainsi, ce n'est point une assertion inexacte de prétendre déterminer un peuple par sa littérature ; seulement il faut le faire non en liant les génies aux nations, mais en subordonnant celles-ci à ceux-là, en considérant les peuples par leurs artistes, le public par ses idoles, la masse par ses chefs[3]. »

Je n'examinerai pas de plus près ces assertions aussi catégoriques qu'incontrôlables. Elles échappent à toute analyse, car, vraies ou fausses, elles ne reposent en somme que sur de simples présomptions qui, pour concorder avec l'opinion à peu près unanime du grand public, ne sauraient en aucune façon tenir lieu de preuves. Il est du reste bien facile de s'expliquer que l'on n'ait pas cru nécessaire jusqu'ici d'établir plus solidement cette théorie : l'action décisive des grands hommes paraît à première vue si évidente, qu'il faut déjà une forte dose de scepticisme pour admettre la nécessité d'une preuve proprement dite.

Cependant le culte des hautes individualités n'a jamais été absolu. Le fait même que les historiens ont admis à différentes reprises de nouvelles catégories d'hommes illustres comme agents de l'histoire implique un déplacement continu dans la façon d'envisager le rôle des individus. L'entrée en

[1] Lombroso, *L'homme de génie*, p. 492.

[2] *La critique scientifique*, p. 149 et suiv.

[3] Ouvrage cité, p. 160.

Digitized by Google

scène de la science économique porta à la conception traditionnelle du grand homme un coup bien plus sensible encore. Toutefois, ce n'est guère que dans notre siècle qu'on s'avisa de nier formellement l'indispensabilité des grands hommes. Macaulay le premier, dans un passage souvent cité, s'est prononcé nettement dans ce sens. Selon lui, la supériorité des grands hommes réside toute entière dans leur position accidentelle, et non dans leur valeur intrinsèque. De nos jours on à repris cette théorie, en polémisant avec beaucoup d'ardeur contre toute tentative d'exagérer la valeur historique de certaines individualités. On a cherché à montrer par des exemples que les événements attribués à l'action d'individus isolés auraient pu tout aussi bien se passer en l'absence de ces individus, que ce sont les foules qui remportent les victoires et composent les chefs-d'œuvre, et que le rôle des chefs et des auteurs se borne à fournir un nom propre à la gloire commune.

Il serait par trop facile, sans sortir de l'histoire contemporaine, de multiplier les exemples de ce genre. On me permettra de citer deux cas particulièrement typiques.

L'un est celui de l'homme d'état le plus célèbre de notre siècle. On a presque peine à se rappeler aujourd'hui tout le prestige qui s'attachait naguère au nom de Bismarck. Partout en Europe, il n'était question que de lui. Qu'on le haït, le craignît ou l'adorât, jamais on ne songeait un seul instant à douter qu'il ne fût une personnalité extraordinaire. Ses compatriotes avaient en lui une foi qui tenait du délire [1], ses adversaires attendaient tout de sa mort. Si jamais homme a passé pour indispensable aux yeux des amis comme des ennemis, c'est assurément celui-là ! N'avait-il pas par son

[1] Il faut avoir vécu en Allemagne et y avoir fréquenté les représentants autorisés de l' « Intelligenz » pour se faire une idée de l'amour fanatique que Bismarck avait inspiré à un très grand nombre, à la majorité peut-être, de ses compatriotes.

Digitized by Google

génie changé la carte de l'Europe, remporté coup sur coup les plus brillants succès diplomatiques, fait sortir de terre un puissant empire qu'il gouvernait d'une main de fer et que personne ne semblait pouvoir gouverner après lui ? Puis, un beau jour, nous avons tous vu avec stupéfaction cette idole renversée de son piédestal par un jeune homme sans aucune expérience politique et qui n'avait d'autre autorité que celle qu'il tenait de son nom. Un simple mot avait suffi pour anéantir le grand homme. Et le vaste empire qui semblait devoir s'écrouler avec lui n'en resta pas moins debout, et la machine diplomatique dont il croyait emporter dans sa retraite jusqu'aux moindres secrets n'en fonctionna pas moins bien pour cela, et le grand homme lui-même qui avait paru si auguste se dévoila comme un caractère mesquin, une intelligence commune. Ce géant qui, s'il était mort quelques années plus tôt, serait resté célèbre entre tous, risque fort de n'être plus pour la postérité qu'un diplomate particulièrement heureux, comme il y en a beaucoup dans l'histoire. Qui sait ce que les historiens, qui savent nous dire de si belles choses du génie unique de Richelieu, penseraient de cet homme d'état s'il avait pu vivre jusqu'à la majorité de Louis XIV ?

Le cas que je viens d'évoquer est fameux et pour ainsi dire déjà classique. Celui que je m'en vais citer est moins connu, mais si possible plus frappant encore. Il m'est fourni par la guerre serbo-bulgare de 1885[1]. Cette guerre se fit, en effet, dans des conditions militaires absolument insolites. L'état bulgare venait d'être fondé et n'avait d'armée que depuis sept ans. Cette armée elle-même avait été organisée, ou plutôt improvisée, par les Russes, qui y occupaient les charges principales. La plupart des chefs de compagnies et tous les officiers supérieurs sans exception étaient Russes. Or, pour

[1] V. sur cette guerre l'intéressant ouvrage du lieutenant-colonel Hungerbühler qui est allé puiser ses renseignements sur les lieux mêmes : *La mission militaire suisse sur le théâtre de la guerre serbo-bulgare.* Lausanne et Paris 1886.

Digitized by Google

des raisons politiques sur lesquelles je n'ai pas à m'étendre, l'armée bulgare se vit enlever la veille même de la guerre tous ses officiers russes. Il ne restait donc, pour effectuer la mobilisation et pour commander les troupes devant l'ennemi, que des lieutenants et quelques capitaines. Tous les cadres durent être bouleversés littéralement, du jour au lendemain, des lieutenants furent mis à la tête de bataillons, des capitaines devinrent chefs d'état-major et d'armées, et tout cela dut nécessairement se faire avec une telle précipitation que tout choix raisonné devenait impossible. Et cependant, malgré ce manque absolu de commandants expérimentés, l'armée bulgare battait l'ennemi sur toute la ligne quelques semaines plus tard. Où pourrait-on trouver un exemple plus frappant de l'apparente contingence des chefs, là même où leur action paraît le plus nécessaire ?

Je dis *apparente*, car de tels exemples isolés, si caractéristiques qu'ils puissent nous paraître, ne suffisent pas à infirmer d'une manière générale l'action décisive des personnages célèbres ou des simples dignitaires. Ils prouvent tout au plus, ce que l'on savait déjà depuis longtemps, que l'opinion publique est souvent sujette à errer dans ses jugements particuliers, mais non qu'elle ait tort touchant le fond même de la question. A ces exemples négatifs les « hérolâtres » n'auront pas de peine à en opposer d'autres, qui leur paraîtront militer d'une façon tout aussi évidente en faveur de leur propre thèse. Vouloir poursuivre la discussion sur ce terrain, et chercher par le seul raisonnement à découvrir la signification réelle de tel cas isolé, c'est se condamner de gaîté de cœur à tourner sans cesse dans le même cercle, alors qu'il est si facile d'en sortir. L'expérience de vingt siècles est là pour nous montrer que le raisonnement abstrait n'a jamais suffi à résoudre des questions de ce genre.

Il est clair, en effet, que nous ne sommes pas ici en présence de deux opinions absolument fausses l'une ou l'autre.

Digitized by Google

Elles renferment chacune une part de vérité, et il s'agit uniquement de déterminer quelle est cette part. Si, d'un côté, il est évident que l'histoire ne peut plus se borner à enregistrer les seuls faits et gestes de quelques personnages privilégiés, il n'est pas moins certain, d'autre part, qu'elle ne saurait effacer tous les noms propres. Il y a toujours eu et, si tout ne trompe, il y aura toujours certains individus qui, par leur talent ou par leur position, seront à même d'exercer une influence supérieure à celle qu'exerceront d'autres individus. On peut discuter sur le degré de cette supériorité, mais non sur sa réalité même. Celle-ci est à l'abri du doute le plus téméraire. Le sceptique le plus endurci ne saurait nier qu'un célèbre philosophe, un chef d'état, voire un simple maire de village, exercent une plus grande influence sur le cours des événements que le premier paysan venu [1].

L'action prépondérante d'une élite serait surtout évidente s'il était vrai, comme le veut une école, que l'évolution historique repose avant tout sur les progrès de la science. Car toute découverte, toute invention, toute œuvre scientifique est nécessairement le fait d'un seul ou d'une infime minorité, et l'influence qu'elle peut avoir sur la marche des événements doit être rapportée dans une mesure quelconque à son ou ses auteurs. De quelque façon qu'on veuille expliquer la genèse d'une découverte, on ne saurait dénier à celui qui passe pour en être l'auteur toute espèce d'importance. On a sans doute cherché, à grand renfort d'exemples et de distinctions subtiles, à prouver que l'œuvre célèbre n'est nullement aussi

[1] Il est si naturel et si inévitable que certaines personnalités exercent une action particulièrement forte, qu'on doit retrouver cette action chez ceux-là mêmes dont les principes tendent à restreindre le plus le rôle de l'individu. Les partisans allemands de la conception matérialiste de l'histoire en offrent un exemple remarquable. Leur théorie les conduit nécessairement à faire peu de cas des individus, et ils s'efforcent en conséquence dans leurs œuvres d'attribuer le moins d'importance possible aux gloires consacrées. Et cependant on voit ces mêmes auteurs, par un contraste piquant, se réclamer à chaque instant de Marx, et infliger par là un flagrant désaveu à leur propre doctrine.

Digitized by Google

originale qu'on le croit en général, et que « son auteur, c'est tout le monde[1] ». Mais, à supposer même que ce fût vraiment le cas, la question de l'influence que peut exercer le « parrain » de cette œuvre n'en reste pas moins tout entière. Car enfin, cette œuvre qui, je le veux bien, est l'œuvre de tous, n'apparaît pourtant au public que par les soins d'un seul. C'est bien Colomb, et non pas toute l'Europe du XVe siècle, qui a vu le premier l'Amérique ; c'est bien Molière, et non tout autre, qui a écrit les chefs-d'œuvre que, soi-disant, la France entière lui dictait. Quelle est la part d'influence de ces intermédiaires ? Que serait-il advenu, si Molière s'était avisé de détruire ses pièces à mesure qu'il les écrivait, si Newton avait péri au moment de faire son admirable découverte ? M. Bourdeau, sans doute, répond sans hésiter : « Ce qu'il fit à lui seul, plusieurs n'auraient pas eu de peine à le faire de concert. » Est-il bien certain qu'ils n'eussent pas eu de peine ? Avouons, plus modestement, que nous n'en savons rien. Mais encore cela fût-il, que ce ne serait pas un mince avantage pour l'humanité, que précisément ce travail-là, si facile qu'on le suppose, ait été épargné à ces « plusieurs », et qu'ils aient eu de la sorte le temps de contribuer par d'autres travaux aux progrès de la science. Par conséquent, même si Newton n'avait fait en somme que ce que, à son défaut, d'autres n'auraient pas manqué, à bref délai, de faire à sa place, on ne peut raisonnablement douter qu'il n'ait eu une influence très réelle sur l'évolution de la science.

Tout nous force donc à admettre que certains individus exercent réellement une action supérieure à celle qu'exerce le commun des mortels. Mais il faut bien s'entendre. Il ne peut s'agir toujours que de leur action immédiate. Il ne serait pas impossible en soi que, si nous pouvions embrasser un champ d'observation suffisamment vaste, et connaître tous

[1] V. Bourdeau, *L'histoire et les historiens*, chap. II.

Digitized by Google

les éléments de l'évolution pendant un temps assez long, nous ne vissions tout l'excédant d'influence exercé par le grand homme être compensé peu à peu par une multitude d'influences individuelles agissant en sens contraire, de telle sorte que sa part réelle d'influence en vînt en définitive à ne plus dépasser la part revenant indistinctement à chaque individu.

Supposons, par exemple, un monarque absolu, d'une intelligence supérieure et pouvant disposer de ressources matérielles importantes. D'après ce que nous avons vu tout à l'heure, il serait absurde de vouloir nier que ce monarque puisse exercer une influence immense. Mais tout autre est la question de savoir quel sera le résultat définitif de cette influence. On peut parfaitement concevoir que cette influence, si grande qu'on la suppose, n'aboutisse en définitive à aucun résultat positif quelconque. Notre monarque, en effet, ne se contentera pas de vouloir imposer ses vues dans les domaines où il peut avoir quelque compétence, il tendra à le faire également là où sa compétence est nulle, où son intervention ne peut par conséquent avoir qu'un effet négatif. De plus, comme il ne peut rien exécuter par lui-même, et que ses moyens de contrôle sont en somme fort restreints, ses ordres seront constamment transgressés pour les raisons les plus diverses, paresse, ignorance, malveillance, excès de zèle, etc. Admettons toutefois qu'il sache se borner, qu'il ne s'occupe jamais que des questions qu'il est à même de résoudre le mieux, qu'il remette la solution de toutes les autres à des ministres choisis avec soin, et que toutes les mesures prises par lui ou par ses ministres soient exécutées avec zèle et intelligence, de façon qu'à la fin de son règne, le pays ait réellement fait des progrès considérables. Qui ne voit que la manière même dont ces progrès ont été obtenus peut recéler des éléments propres à effacer, à quelque époque subséquente, tout ce qui dans ces progrès est dû spécialement au

Digitized by Google

roi ou à ses lieutenants. Car, pour peu que l'action du pouvoir central ait été considérable, elle aura eu pour effet naturel de gagner la confiance des administrés, et par conséquent d'endormir leur esprit d'initiative, d'affaiblir leur énergie, en sorte que sous un gouvernement plus faible ou moins intelligent, le peuple rachètera par un surcroît d'inertie les progrès exceptionnels qu'il venait de faire.

Il serait sans doute plus difficile de se représenter un procès analogue dans le domaine des arts et surtout dans celui des sciences. Aussi bien n'ai-je pas l'intention d'approfondir cette question. Il me suffit d'avoir montré que, bien que les individus exercent à coup sûr une influence fort diverse, on ne sait encore rien touchant la nature et le degré de cette diversité. L'action réelle des grands hommes nous reste en somme inconnue. Nous en sommes réduits à son égard à de simples suppositions. On doit assurément savoir gré aux novateurs d'avoir protesté contre le culte exagéré des grands hommes, mais on ne saurait se contenter du résultat purement négatif de leurs réflexions. Tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici n'a abouti qu'à poser la question, à montrer que la question existe. Cette question, il s'agit maintenant de la résoudre. Seulement, des considérations générales sur l'importance respective des agents de l'histoire n'ont aucune chance d'aboutir à un résultat utile. Ce qui fait faute désormais, c'est le travail positif. Après avoir reconnu que les privilégiés de tout genre exercent une influence particulièrement forte, mais non exclusive, il reste à trouver par des recherches spéciales en quoi consiste cette influence. Ce sera là, il est vrai, une tâche plus terre à terre que celle qu'on voudrait pouvoir se poser. Il faudra renoncer à vouloir trouver d'emblée la raison suprême des événements, et se contenter de pouvoir, par l'étude minutieuse d'un grand nombre de faits, découvrir peu à peu quelques vérités partielles, modestes peut-être, mais du moins certaines. Seule, l'appli-

Digitized by Google

cation rigoureuse de la méthode inductive, telle que nous l'avons esquissée, permettra de déterminer plus exactement qu'on n'a pu le faire jusqu'ici, quelle est l'influence réelle du grand homme.

Essayons de nous représenter d'une façon aussi simple que possible la marche qu'il faudra suivre. Prenons pour cela un des cas où l'action du grand homme paraît le plus facile à préciser, savoir la part des grands capitaines dans l'issue des batailles. Jusqu'à présent les historiens, après s'être fait une opinion préalable sur la valeur des chefs d'après le cours général des événements auxquels ils ont été mêlés, se sont contentés d'analyser successivement chaque bataille, à mesure que l'occasion s'en présentait, en ayant égard tout spécialement aux dispositions prises par les deux chefs en présence. Or si nous cherchons à comparer entre elles les milliers d'analyses isolées que nous possédons déjà, pour reconnaître d'une façon plus générale quel a été dans ces batailles le rôle respectif des chefs et des soldats, nous n'obtenons aucun résultat positif quelconque. A peu près toutes les analyses sont d'accord pour attribuer au chef une certaine part d'influence, mais aucune ne nous dit quelle a été cette influence, et quant aux autres circonstances qui ont pu influer sur le sort des batailles, nous nous trouvons en présence d'une multitude de conclusions partielles qui varient à l'infini les unes des autres. Nous apprenons moins encore de ceux d'entre les historiens qui nient à priori l'action décisive des chefs, parce qu'ils ne se donnent pas la peine d'appuyer leurs affirmations de preuves sérieuses. Je vois bien, par exemple, que Napoléon a eu toutes sortes d'atouts dans son jeu, sans lesquels il n'eût pu, semble-t-il, remporter ses étonnants succès. Mais s'ensuit-il nécessairement que tout autre à sa place eût tiré le même profit de ces circonstances heureuses? Evidemment pas. Les deux alternatives sont également possibles, et celle qui considère

Digitized by Google

Napoléon comme irremplaçable a même pour elle toutes les apparences. La question reste donc à résoudre, et elle ne peut l'être que si l'on suit une tout autre méthode que celle dont on a usé jusqu'ici.

Voici comment l'on pourrait procéder. Après avoir choisi une période de l'histoire aussi homogène que possible, mais cependant assez longue pour qu'elle puisse nous offrir un nombre considérable de batailles livrées dans les conditions les plus diverses, nous recherchons quelles batailles ont été livrées pendant cette période et les répartissons tout d'abord en trois catégories principales :

1° Batailles entre armées dont chacune est conduite par un général célèbre ;

2° Batailles entre armées dont une seule est conduite par un général célèbre ;

3° Batailles entre armées dont aucune n'est conduite par un général célèbre.

Ces trois catégories devront à leur tour être subdivisées en autant de classes qu'il y a de conditions susceptibles d'influer sensiblement sur le sort des batailles : nombre des soldats, qualités des officiers, des sous-officiers, des soldats, nature de l'armement, proportion entre les différentes armes, aspect du terrain, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait épuisé toute la série des influences concevables.

On obtient de la sorte une multitude de groupes ne contenant chacun que des batailles livrées dans des conditions semblables. Il ne reste plus alors qu'à analyser successivement chaque groupe. Rien de plus facile évidemment que de voir si les batailles d'un seul et même groupe ont eu toutes une issue identique, ou si l'issue a varié sensiblement. Dans ce dernier cas, il faudra, par une étude plus approfondie encore, chercher à déterminer exactement quelles ont été les causes des différences observées. Puis, dès que pour un groupe on sera parvenu à un résultat définitif, on

Digitized by Google

passera à l'étude de tel autre groupe, jusqu'à ce qu'on ait étudié tous les groupes d'une seule et même catégorie. Ceci fait, les résultats obtenus pour les divers groupes seront soumis à un examen comparatif analogue à celui qu'on avait fait précédemment pour les diverses batailles de chaque groupe isolé, et l'on ne passera outre qu'autant que la comparaison aura donné des résultats définitifs, c'est-à-dire que des recherches prolongées ne fourniront aucun résultat nouveau. En continuant ainsi jusqu'au bout cette marche du particulier au général, en décomposant chaque question en autant d'éléments qu'elle en comporte, et en ne comparant toujours entre eux que des faits d'ordre analogue, on arrivera sans aucun doute à déterminer, avec une précision suffisante, quelle est la part réelle d'influence que possèdent en propre les divers facteurs dont se compose l'armée.

A peine est-il besoin d'ajouter qu'en faisant cette esquisse je n'ai pas eu la prétention de fournir un modèle *ne-varietur* aux auteurs qui voudront étudier l'action exercée par les grands hommes. J'ai tenu simplement à montrer comment je me représente à première vue ce genre de recherches. Je ne doute pas que, dans la pratique, elles ne revêtent des formes variées suivant les circonstances, et qu'il n'y ait souvent des difficultés sérieuses à vaincre. Il ne saurait en être autrement lorsqu'il s'agit d'appliquer une méthode nouvelle. L'expérience seule est à même de montrer par quels tempéraments on peut conformer la théorie abstraite à la réalité des faits.

Je ne m'appesantirai pas davantage sur cette question. Car, dès qu'on songe à entreprendre des recherches de ce genre, on se voit arrêté dès le début par une difficulté qu'on ne saurait se dispenser de résoudre au préalable. Il est impossible, en effet, d'étudier le rôle historique des grands hommes, si l'on n'a tout d'abord répondu à cette autre question : qu'est-ce que le grand homme? Ou, ce qui revient au même : qu'est-ce que le génie?

Digitized by Google

III

La question que nous venons de poser a donné lieu, comme on le sait, à toute une littérature excessivement riche et variée. Non seulement on lui a consacré de nombreux ouvrages et d'innombrables études détachées, mais il est à peine un seul écrivain qui n'ait tenu, une fois ou l'autre, à nous instruire de sa façon de concevoir le génie. Il semblerait au premier abord qu'il dût suffire de prendre au hasard dans cette mine inépuisable de réflexions, pour trouver sans peine une réponse satisfaisante à notre question. On sait trop qu'il n'en est rien. Nous nous trouvons là devant un chaos de fleurs de rhétorique qui ne nous apprend rien que nous ne sachions d'avance. Chaque auteur a beaucoup moins songé à exposer d'une façon tant soit peu précise ce qu'était à ses yeux le génie, qu'à donner un tour nouveau, aussi brillant que possible, aux vagues abstractions mille fois variées avant lui. Comme il arrive toujours en pareil cas, on n'a fait qu'embrouiller étrangement un problème qui, sans cela, nous paraîtrait peut-être des plus simples.

Nous nous garderons, pour notre part, de le compliquer encore davantage. Fidèle à notre principe de simplifier autant que possible les questions jusqu'à ce qu'elles se présentent à nous sous une forme assez précise pour permettre des recherches utiles, nous laisserons de côté tout ce qui ne se rapporte pas directement à notre sujet. Nous nous demanderons donc ici simplement : y a-t-il un moyen qui nous permette de distinguer nettement entre l'homme de génie et le commun des mortels?

Il y a deux façons principales, inconciliables, de se représenter la relation qui peut exister entre le grand homme et l'homme du commun. Ou bien il y a de l'un à l'autre une différence essentielle, de « nature », ou bien il y a une

Digitized by Google

simple différence de degré. La première façon de voir, qui n'est plus, toutefois, professée par les esprits judicieux qu'avec toutes sortes de restrictions, est de nos jours encore de beaucoup la plus répandue. C'est à elle que nous devons nous adresser en première ligne, car s'il y a réellement une différence fondamentale entre l'homme de génie et le vulgaire, il ne doit pas être difficile de trouver l'indice infaillible de cette différence. Là où il y a une différence essentielle, il ne saurait y avoir transition, ni par conséquent doute touchant la catégorie à laquelle doit appartenir chaque individu. Quel est cet indice?

Au premier abord la réponse paraît aisée. Car, si l'on diffère presque à l'infini sur les attributs secondaires du génie, on s'accorde généralement sur ce qui en constitue le caractère fondamental. Cet accord est de nature à imposer, même à ceux qui considèrent qu'il est moins le résultat de recherches indépendantes, aboutissant chacune de son côté à la même conclusion, qu'il n'est un simple écho de la tradition. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, on reconnaît bientôt que ce consentement général ne nous fournit pas une caractéristique satisfaisante du génie.

Nous ne nous arrêterons guère aux définitions qui se bornent à trouver dans le génie quelque chose d'*extraordinaire*. Littré, dans son Dictionnaire, le définit en ces termes : « Talent inné, disposition naturelle à certaines choses... Particulièrement aptitude spéciale dépassant la mesure commune ». Et M. Ch. Richet dit de même[1] : « L'homme de génie, c'est l'homme qui a pu faire plus, mieux et autrement que les autres hommes, ses contemporains. C'est donc un être anormal, une *exception* ». Un peu plus loin, le même auteur ajoute : « On peut très bien concevoir que les hommes de génie n'étant pas des hommes semblables aux hommes

[1] Dans sa préface à LOMBROSO, *L'homme de génie*, p. VII.

Digitized by Google

ordinaires, ont..... une intelligence faite autrement que l'intelligence du commun des mortels ».

Il est évident que nous n'avons que faire de définitions de ce genre, qui ne sont en somme que de simples tautologies. Proclamer que le génie est anormal, revient à dire qu'il diffère de nous. Mais c'est précisément parce qu'il diffère de nous, que nous éprouvons le besoin de l'appeler d'un nom spécial. S'il ne différait pas de nous, il ne serait plus le génie. Ce qu'il s'agit d'indiquer, c'est la nature de cette différence. Dire qu'elle consiste dans une aptitude spéciale ou anormale, c'est jouer sur les mots. Il nous faut donc chercher un indice plus explicite.

Cet indice, nous dit-on, c'est l'*originalité :* l'homme de génie, c'est celui qui est original. Mais, ici encore, nous sommes arrêté d'emblée par une objection, qui se présente trop naturellement à l'esprit pour qu'on ne l'ait pas entrevue de tout temps. Il y a toute une classe d'individus, les aliénés, qui possèdent à un haut degré le don de l'originalité, sans que cependant l'opinion publique, du moins dans les pays civilisés, les ait jamais considérés comme des hommes de génie. L'opinion publique aurait-elle tort, la folie serait-elle identique avec le génie? De fait, il existe une école qui, sans voir encore dans chaque aliéné un homme de génie, prétend du moins reconnaître dans tout homme de génie un fou ou quelque chose d'approchant[1].

On voit par là toute la série de difficultés que soulève cette définition. Il ne s'agit de rien moins que de définir l'originalité elle-même, et cela en restreignant violemment la signification du mot, de façon à en écarter tout ce qui n'est qu'étrangeté, bizarrerie, caprice. C'est là, certes, une tâche singulièrement ardue! Mais supposons pour un instant qu'on l'ait résolue, que, grâce à des distinctions plus ou

[1] Nous serons obligé de revenir sur ce sujet en parlant de M. Lombroso.

Digitized by Google

moins subtiles, on arrive à ne plus considérer comme vraiment original que ce qui paraît propre au génie, et qu'on admette avec un récent auteur que le génie « pour tout homme cultivé, veut dire le don de créer »[1].

En sommes-nous pour cela beaucoup plus avancés? Je ne le pense pas. Car cette définition, qui satisfait peut-être beaucoup de lecteurs, est grosse elle-même de questions qu'il s'agit de résoudre à leur tour. Qu'est-ce en effet que le don de créer? De quelque façon qu'on puisse définir ce terme, on ne saurait lui donner un sens qui s'appliquât exclusivement au génie.

Qu'on prenne, par exemple, la poésie, un des domaines à coup sûr où la « création » paraît le plus évidente, combien de poètes de génie n'ont-ils pas dû répondre à ceux qui les accusaient de ne pas assez créer, qu'ils prenaient leur bien où ils le trouvaient? On a vu longtemps dans ces emprunts, faits par de grands écrivains à des devanciers plus ou moins obscurs, une preuve d'infériorité vis-à-vis d'autres auteurs en apparence plus spontanés. Mais une étude plus approfondie de la littérature a dissipé peu à peu ce préjugé. On reconnaît tous les jours davantage combien il est difficile, même chez le génie le plus indépendant, de séparer avec tant soit peu de certitude ce qui lui revient en propre de ce qu'il doit à d'autres. Comme on le sait, une des occupations favorites des érudits contemporains est précisément de déterrer, dans toute la force du terme, les sources auxquelles ont puisé les auteurs célèbres. Et l'on ne saurait contester que les recherches de ce genre n'aient réussi déjà à dissiper en grande partie le mystère qui entourait les grands hommes. Mais en même temps elles en ont évoqué un nouveau, peut-être plus profond encore. Car, dans la mesure même où l'on était amené à refuser au génie le don créateur, à réduire de

[1] Joly, *Psychologie des grands hommes*, Paris 1883, p. 6.

Digitized by Google

plus en plus la différence qui le sépare du simple talent et de la médiocrité, devait s'imposer toujours plus impérieusement cette question : comment se fait-il qu'une dose si minime d'originalité puisse produire sur nous un effet aussi considérable?

Le fait lui-même n'est pas contestable. Les cas où nous reconnaissons qu'il y a génie sans que nous trouvions trace d'une création proprement dite, sont assez nombreux et évidents pour qu'il soit désormais impossible de regarder le don de créer comme indice spécifique du génie. Je me bornerai à rappeler un exemple on ne peut plus caractéristique. S'il y a un domaine où la spontanéité paraisse indispensable au grand homme pour qu'il puisse produire tout son effet, c'est, semble-t-il, celui de l'éloquence politique[1], et si jamais grand homme a fait à ses auditeurs l'impression de posséder toutes les qualités du véritable orateur, c'est assurément Mirabeau. Eh bien, nous savons maintenant de la façon la plus positive que les discours les plus remarquables de Mirabeau ont été rédigés mot pour mot par ses secrétaires, et que le célèbre orateur se bornait à les lire à la tribune, le plus souvent sans y apporter la moindre modification digne de remarque. On se refuserait sans aucun doute à admettre la possibilité de ce fait, si la propre correspondance de l'orateur ne nous en fournissait la preuve irrécusable. Voici ce que Mirabeau écrivait à Reybaz[2], sous le coup de l'impression que venait de causer son discours sur les assignats : « Je vous envoie tous les compliments que m'a valus l'excellent discours dont vous m'avez doté. Ne soyez pas fâché de deux ou trois mots que j'y ai dissimulés; ils

[1] Il y a bien l'adage célèbre « on naît poète, on devient orateur », mais il est démenti chaque jour, quant à sa seconde partie, par l'expérience la plus élémentaire.

[2] V. sur Reybaz : Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, 1890, p. 385-388. C'est à cet ouvrage que j'emprunte la citation suivante.

Digitized by Google

resteront dans l'impression ; mais j'ai craint que l'assemblée fût quelquefois ou plutôt ne se crût un peu trop gourmandée. Ainsi j'ai ôté (seulement pour la prononciation) le mot *bien*, etc... Maintenant je vous assure : premièrement que le succès a été énorme ; secondement que cela passera. Je vous demande la permission d'aller corriger les épreuves avec vous. Je vous demande aussi d'exercer sur le champ la dictature la plus absolue sur le discours, où vous voulez bien donner droit de cité au petit nombre de pages que j'y ai ajoutées. — *Vale et me ama.* — Au reste je me suis aperçu que l'écriture, toute charmante qu'elle soit, est un peu petite à la tribune. Mes respects aux pieds du secrétaire. — N. B. Suivez avec un grand soin les *Moniteurs*, afin de nous tenir prêts à une réplique ». Ne serions-nous pas en droit, après cela, de demander : lequel ici, de Mirabeau ou de son obscur collaborateur, est le vrai créateur ? Sans doute, nous nous garderons de trancher la question en faveur de Reybaz, mais qui ne voit combien il est difficile de la trancher sans plus en faveur de Mirabeau ?

Si l'on voulait d'autre part, à force de restrictions, se borner à ne voir dans le don de créer que ce qui reste chez le grand homme après qu'on a éliminé, à supposer que ce soit possible, tout ce qu'il a emprunté sciemment à d'autres, c'est-à-dire dans notre cas la résolution de faire un discours sur cette question, le ton de voix, les gestes, le regard, etc., on finirait avec un peu de réflexion par reconnaître qu'il ne reste plus rien qui soit de nature à caractériser le grand homme. Dire que c'est la façon même dont ces éléments, indifférents en soi, se combinent qui constitue le génie, c'est reculer la question, mais non la résoudre. Car nous continuons à demander : à quoi peut-on reconnaître sûrement que nous avons affaire à une combinaison de génie ? Qu'est-ce qui nous met en état de distinguer, d'entre les hommes qui présentent ce genre de combinaison, ceux qui ont du génie

Digitized by Google

d'avec ceux qui n'ont que du talent ou qui sont médiocres ?

Lorsqu'on cherche à pénétrer plus avant dans cette question, on découvre bientôt le vice fondamental des diverses définitions qu'on a données du génie. Elles reposent toutes sur une pétition de principe manifeste. On commence par appeler hommes de génie tous les individus qui présentent certaines particularités, puis on analyse ces mêmes individus pour en induire la caractéristique du génie. Ils est clair qu'à procéder de la sorte, on ne peut atteindre à aucun résultat utile. Toute la question doit nécessairement se résoudre en une simple dispute de mots.

Il n'est donc pas étonnant que les recherches sur le génie n'aient produit jusqu'ici aucun résultat positif appréciable. Les conclusions ne pouvaient, en effet, que participer de l'incertitude du point de départ. Pour étudier le génie, il fallait tout d'abord savoir quels étaient les grands hommes. Mais, d'autre part, comment déterminer quels étaient les grands hommes, si l'on ne savait au préalable ce qu'était le génie ?

A la vérité, pour sortir de ce cercle vicieux, il y avait un moyen dont on usait instinctivement : c'était de s'en remettre pour le choix des grands hommes à l'opinion publique. Mais on ne songeait pas un seul instant à procéder à une consultation méthodique de cette opinion. On se contentait de choisir au hasard d'entre ses arrêts un très petit nombre de cas, suivant qu'ils se présentaient les premiers à l'esprit ou que l'opinion publique paraissait particulièrement unanime à leur égard, souvent aussi simplement selon les besoins de la cause.

C'est sur cette base fragile et arbitraire qu'on fonde la conception abstraite du génie. On retient des opinions multiples, exprimées en tous temps et en tous lieux, ce qu'elles ont de commun, c'est-à-dire quelque chose d'extrêmement vague et indéfinissable. On voit dans le génie une aptitude

Digitized by Google

spécifique, impossible à acquérir par quiconque n'en est pas doué dès sa naissance. Mais on ne conçoit pas cette aptitude comme une qualité relative, conventionnelle. On en fait une véritable essence, ayant ses qualités propres, bien qu'il ait été impossible jusqu'ici de déterminer exactement en quoi ces qualités consistaient. On s'en impose en usant de mots qui, sans rien ajouter à ce que nous savons déjà, flattent notre amour instinctif pour le mystérieux : originalité, don de créer, inspiration, intuition et tant d'autres semblables. On trouve qu'il est injurieux pour le génie de le comparer à quelque chose d'humain. On élève entre lui et le talent une barrière infranchissable : le génie atteint sans peine, spontanément, aux conceptions les plus sublimes, tandis que le talent a besoin d'un travail sérieux pour s'élever même à une hauteur modeste ; le génie invente, le talent découvre, etc. — On ne se demande même pas ce que deviennent ces distinctions spécieuses, dès que l'on cherche à se représenter la limite qui sépare le talent le plus élevé du génie le moins sublime.

Car on ne songe pas à nier qu'il y ait des différences de degré, et même de qualité, entre les grands hommes. On reconnaît que tel génie est plus puissant, plus spontané que tel autre. Bien plus ! On est obligé d'avouer que le grand homme dément à chaque instant la bonne opinion qu'on avait de lui, que dans ses relations personnelles avec le public, et plus encore dans sa vie privée, il se montre enclin à toutes les faiblesses dont nous sommes affligés nous-mêmes. Et s'il n'y avait que cela ! Combien de fois n'a-t-on pas vu les plus grands hommes commettre des actions dont l'infamie ferait rougir de honte le moindre d'entre nous ? Mais c'est ici justement qu'apparaît toute la subtilité dont savent faire preuve les théoriciens du génie. Pour les uns, ces bassesses mêmes sont la preuve irrécusable de la nature morbide du génie. Pour les autres, au contraire, il n'y a là

Digitized by Google

que des moments d'abandon, de repos — *quandoque bonus dormitat Homerus*. C'est toujours la même conception mystique du grand homme tout d'une pièce, dont la demeure naturelle est le trépied de Delphes, et qui ne peut que se sentir dépaysé toutes les fois qu'il est contraint de se mêler au commun des mortels ! Ne serait-il pas bien plus simple et plus conforme à la réalité de renverser toute l'image, de voir dans le grand homme un homme comme nous, qui peut à certains moments s'élever plus haut, mais dont la place normale est dans nos rangs ?

On ferait peut-être mieux de ne jamais parler d'hommes de génie, mais seulement d'œuvres ou de moments de génie. On éviterait ainsi de donner dans des suppositions gratuites, qui, à force d'être répétées, finissent par acquérir un semblant d'évidence. N'est-on pas généralement persuadé que le génie doit percer tôt ou tard, quelles que soient les circonstances qui puissent s'y opposer ? Et pourtant cette croyance universelle ne se fonde, après tout, que sur de simples présomptions dont l'insuffisance devrait sauter aux yeux. Il suffit même d'un peu de réflexion pour reconnaître que l'on affirme par là, avec une assurance parfaite, une chose que l'on est dans l'impossibilité la plus absolue de savoir. Sans doute, le génie perce toujours..... dans tous les cas où nous le voyons percer ! Qui nous parlera jamais des autres ? Cependant on devra toujours les considérer comme possibles, d'après la conception traditionnelle du génie-entité. Tandis que si nous voyons le génie non dans les personnes, mais dans leurs actes, un génie latent ne serait plus qu'une contradiction dans les termes, une absurdité manifeste.

Il n'en est pas autrement de l'opinion, souvent exprimée par des critiques contemporains, que notre civilisation est défavorable à l'éclosion du génie, que les hommes de talent iront peut-être en se multipliant, mais que le vrai génie deviendra de plus en plus rare. C'est là commettre une étrange erreur d'optique, attribuer à une prétendue modifi-

Digitized by Google

cation du milieu les conséquences d'un simple changement dans notre façon de voir. En effet, à mesure que croissait notre connaissance des grands hommes, devait s'atténuer de plus en plus la différence qui séparait l'homme de génie de l'homme de talent, et celui-ci de l'homme ordinaire. Il est clair, en outre, que cette différence devait paraître d'autant moins sensible que l'instruction se répandait et s'affermissait davantage, c'est-à-dire plus on se rapprochait de notre époque. Les génies contemporains ne sont probablement ni moins nombreux ni moins sublimes que ceux des époques précédentes, ils sont tout simplement moins différents de la grande masse. Ce n'est pas le génie en soi qui a changé, c'est bien plutôt le point de vue d'où nous le considérons. Le grand homme ne paraît moins grand que parce que les autres hommes sont moins petits.

Ainsi donc tout nous engage à admettre entre l'homme de génie et le commun des mortels une simple différence de degré, et non quelque différence spécifique. Le génie résulte d'une combinaison particulière de qualités qui se trouvent également chez tous les hommes, seulement dans des proportions variables. Tout ce que nous savons jusqu'ici, c'est qu'il est impossible de parquer les hommes dans des catégories nettement distinctes, suivant la nature et le degré de leur talent. Autant que l'expérience et le raisonnement nous permettent d'en juger, le passage de l'un à l autre est insaisissable ; ils forment tous, du plus sublime au plus borné, une seule et même série d'individus se croisant en tout sens et dont on ne peut, sans arbitraire, détacher une partie. Cette impossibilité, que beaucoup déplorent, de fixer des limites absolues, d'établir une classification vraiment naturelle, est commune à tous les ordres de phénomènes. L'avoir reconnue est la plus grande conquête de la science contemporaine. Ce n'est qu'en l'admettant sans réserve, qu'on peut atteindre à une conception rationnelle des faits.

Est-ce à dire que, pour dénier toute existence réelle à la

Digitized by Google

catégorie des grands hommes, nous manquions de respect au génie? En aucune façon. Les grands hommes, pour se rattacher étroitement à l'humanité, ne nous en paraissent pas moins admirables. L'homme de génie est aussi supérieur au sot que le géant l'est au nain. Dans ce dernier cas aussi, nous avons affaire à une différence absolument infranchissable pour l'individu isolé. Le nain ne pourra pas davantage atteindre à la taille du géant, que l'homme médiocre ne deviendra jamais un homme de génie. Est-ce une raison pour faire du géant une classe à part, obéissant à des lois propres, et devant être étudiée à l'aide d'une méthode spéciale? Evidemment pas. Sa grandeur, si étonnante soit-elle, n'en repose pas moins sur les mêmes éléments que la stature si différente du nain. La proportion seule de ces éléments diffère. Cela est admis par tout le monde. Aussi rien de plus simple que la marche que nous aurons à suivre, si nous voulons étudier de plus près le nain ou le géant. Nous ne songerons plus un seul instant, bien qu'on ait pu le faire jadis, à commencer cette étude par des raisonnements abstraits sur la grandeur ou la petitesse. Nous savons trop bien que cela ne nous mènerait à rien. Nous commencerons plutôt par nous mettre d'accord sur ce qu'il faut entendre par géant et par nain, c'est-à-dire nous déterminerons d'abord, par les moyens empiriques qui paraissent devoir tromper le moins, quels hommes sont des géants ou des nains. Cela fait, nous étudierons ces hommes pour tâcher de découvrir ce qu'ils peuvent avoir de caractéristique, en dehors de la simple supériorité ou infériorité de leur taille.

Nous n'avons pas à procéder autrement en ce qui concerne les grands hommes. Des discussions à priori sur le génie, le talent, l'originalité, etc., ne peuvent être d'aucune utilité. C'est uniquement par l'étude concrète des grands hommes eux-mêmes qu'on pourra parvenir à déterminer quelles sont les qualités qu'ils possèdent à un degré particulièrement remarquable. Mais pour entreprendre cette étude, il est essen-

Digitized by Google

tiel tout d'abord de savoir qui sont les grands hommes. Il faudra donc commencer par s'entendre sur un critérium commun. Or, comme les grands hommes ne forment pas réellement une entité propre, mais qu'ils n'existent que de par le besoin qu'a notre esprit de classer les faits pour mieux les embrasser, donc de par une décision arbitraire de l'opinion publique, c'est cette dernière qui seule pourra nous fournir le critérium nécessaire. Il faudra ensuite chercher quels sont les indices propres à fournir les renseignements les plus fidèles sur l'état de l'opinion publique. Ces indices varieront suivant la catégorie des grands hommes que l'on voudra étudier. Le public a une autre façon de prononcer ses arrêts sur le peintre que sur le musicien ou sur le poète. Il s'agira de déterminer chaque fois quels sont les indices les plus authentiques dans le cas particulier. Cette tâche ne sera pas sans offrir de sérieuses difficultés ; souvent même il sera impossible de l'accomplir. On verra plus loin[1] comment j'ai cru pouvoir la résoudre pour la catégorie de grands hommes sur laquelle portent mes recherches.

Ce point de départ solidement établi, on peut passer à l'étude du grand homme lui-même. Cette étude implique toute une série de recherches spéciales qu'il faudra entreprendre séparément. On pourra distinguer trois ordres généraux de recherches, suivant qu'on voudra étudier le grand homme dans sa constitution physiologique, ou qu'on s'intéressera davantage à sa vie psychologique, ou bien enfin qu'on le considérera comme membre d'un ensemble social. Ces trois genres de recherches, bien qu'empiétant parfois l'un sur l'autre, peuvent cependant et doivent même, en l'état actuel de la science, être entrepris chacun pour soi. Ils devront à leur tour être décomposés dans la mesure où cela pourra faciliter les recherches. Mais quel que soit le dépar-

[1] V. la troisième partie.

Digitized by Google

tement dont on veuille entreprendre plus spécialement l'étude, on se verra nécessairement entraîné à interroger le passé du grand homme. Etudier un phénomène sans en connaître les antécédents, c'est rester, pour ainsi dire, suspendu dans le vide. Pour apprendre à connaître le grand homme, il nous faut donc tout d'abord rechercher dans quelles conditions il s'est développé. Ce sera là l'objet spécial de nos recherches.

IV

L'idée de se préparer à l'intelligence des personnages historiques par l'étude de leurs antécédents n'est pas nouvelle, tant s'en faut. Elle se présente si naturellement à l'esprit, que de tout temps les historiens s'en sont inspirés du plus au moins. Mais ce n'est guère que dans notre siècle qu'on a commencé à se rendre compte de l'importance fondamentale de ce genre d'étude. On a multiplié dans tous les domaines les recherches générales ou spéciales sur la genèse des personnalités marquantes, au point que dans certaines branches de l'histoire, en particulier dans l'histoire littéraire, elles menacent d'étouffer tout autre genre de recherches.

On peut, en négligeant les intermédiaires, distinguer deux façons d'étudier le développement de l'homme. L'une part de l'étude générale d'un ensemble d'individus, dans l'espoir d'y trouver des renseignements qui facilitent l'intelligence de chacun d'entre eux, l'autre part au contraire de l'étude de tel individu isolé, pour en conclure à l'existence de certains caractères communs, soit à tous les hommes, soit seulement à ceux de telle catégorie spéciale dont fait partie l'individu examiné. Les deux méthodes se complètent mutuellement et sont, dans une certaine mesure, aussi légitimes l'une que l'autre. La première est inductive, la seconde déductive. Nous avons parlé assez longuement de ces deux

Digitized by Google

méthodes pour n'avoir plus à en discuter le principe. Il ne s'agit ici que d'esquisser le plus brièvement possible la façon dont on peut les appliquer dans le cas qui nous occupe.

La méthode qui, par sa facilité et sa précision apparentes, a attiré de préférence les érudits, est celle qui consiste à étudier l'individu isolé, en d'autres termes la méthode déductive ou biographique. Il va sans dire que les résultats auxquels on peut aboutir à l'aide de cette méthode n'acquièrent une réelle valeur pour la science qu'autant que les recherches portant sur tel individu isolé sont répétées sur d'autres individus, et que ces recherches réitérées donnent des résultats concordants. Mais on peut, avec l'immense majorité des auteurs de monographies, renoncer soi-même à toute généralisation et se contenter, pour le moment, de déterminer quelle a été la genèse du personnage isolé dont on s'occupe, quitte à laisser à l'avenir le soin de coordonner toutes ces recherches spéciales, et d'en tirer, s'il y a lieu, des conclusions générales. Dans ce cas, on se borne donc à préparer des matériaux pour des inductions futures, tâche préliminaire indispensable et dont on ne saurait proclamer trop haut l'importance.

Il faut reconnaître que notre siècle s'acquitte de cette tâche avec une ardeur et une sollicitude toujours croissantes. Chaque jour on voit paraître de nouvelles monographies consacrées à des personnages plus ou moins illustres. Sans doute, toutes n'ont pas la même valeur. La plupart n'offrent qu'un simple intérêt de circonstance, et n'ajoutent rien à notre connaissance des grands hommes. Mais à côté de celles qui sont dans ce cas, nous en possédons déjà bon nombre d'autres d'un intérêt durable. On y cherche, par l'étude patiente et pénétrante de tous les détails de la vie du héros, à surprendre le secret de sa personnalité, à en découvrir et à en expliquer le centre de gravité. En se multipliant, ces recherches ne peuvent qu'aller en se perfectionnant sans

Digitized by Google

cesse, et en augmentant chaque jour d'importance pour l'histoire et pour la philosophie.

Toutefois, si utiles que soient ces monographies, on ne doit pas se dissimuler qu'elles renferment toutes, de par leur nature, de graves éléments d'incertitude et d'erreur. Quels que soient les matériaux dont nous puissions disposer, nous ne connaissons jamais qu'une faible partie des faits qui ont pu influer sur la vie de notre héros, et encore ne connaissons-nous ce petit nombre de faits que fort imparfaitement. En outre, et surtout, ces faits eux-mêmes, nous sommes incapables de les interpréter avec quelque sûreté, à moins d'avoir recours à des données d'un ordre plus général, en particulier à la comparaison, qu'on croyait pouvoir éviter, avec d'autres biographies. Cette comparaison est nécessaire déjà pour permettre au biographe de se contrôler lui-même, d'éviter tout entraînement fâcheux. Abordant, en effet, l'étude d'un personnage donné avec l'impérieux désir de l'expliquer, et la ferme conviction que l'explication est possible, le biographe, pour peu qu'il soit perspicace, trouvera presque à coup sûr, dans la somme de renseignements qu'il possède sur son sujet, certaines données qui lui permettront de fournir une explication. Toute la question est de savoir si cette explication, plausible en soi, est la seule possible, ou du moins la seule bonne, c'est-à-dire si l'auteur n'a pas, à son insu, prêté aux faits une signification arbitraire. Or la seule biographie d'un personnage isolé ne permettra que fort rarement, pour ne pas dire jamais, de résoudre cette question.

Un exemple élémentaire montrera comment le biographe peut disposer des renseignements les plus complets, et pourtant n'avoir aucun moyen de pénétrer la raison intime des faits qu'il discute. Tout le monde a eu l'occasion, une fois ou l'autre, de lire la vie de tels personnages fameux, lesquels, « partis de rien », sont parvenus, au dire du biographe, par les seules ressources de leur talent, à atteindre une position

Digitized by Google

des plus brillantes. Ces « parvenus » possèdent tous certaines qualités en commun, l'intelligence, l'énergie, la persévérance, etc., et comme leur carrière ne présente d'ailleurs souvent aucun fait qui ne se rencontre chez un très grand nombre d'hommes, il paraît tout indiqué de rapporter leur succès essentiellement, ou même uniquement, aux dites qualités. De là aux doctrines enfantines qui sanctifient le succès, en proclamant que chacun, pour peu qu'il veuille bien s'en donner la peine, est à même de s'élever à la position que lui assignent ses qualités naturelles, il n'y a qu'un pas.

L'erreur qu'on commet, et qu'on ne peut pas ne pas commettre dans l'espèce, — je ne parle ici que de ceux d'entre ces parvenus dont la carrière ne présente d'ailleurs rien de particulièrement saillant, — est de ne pas tenir compte de la « chance ». Des événements, fort communs en eux-mêmes, peuvent devenir extraordinairement remarquables et rares dès qu'ils se multiplient. Tel de ces parvenus s'enfuit à l'âge de douze ans de la maison paternelle, s'engage comme mousse, traverse plusieurs fois l'océan, se met à faire de la contrebande, et finit, après nombre de péripéties en apparence toutes des plus banales, par acquérir une fortune colossale. A aucun moment sa carrière n'offre quoi que ce soit de particulièrement chanceux, et son biographe ne saurait, malgré qu'il en ait, expliquer le succès autrement que par le caractère même du héros. Tous les jours nous entendons parler d'enfants qui s'enfuient de chez leurs parents, des millions de personnes ont traversé l'océan, des millions ont fait de la contrebande, — il n'y a dans tout cela, semble-t-il, qu'un très faible élément de chance. Et pourtant cette chance à elle seule, pour faible qu'on la suppose, mais se répétant chez le même individu, suffit à expliquer que lui seul, entre mille autres doués des mêmes qualités, ait réussi à faire fortune. D'entre ces mille, plusieurs seront morts avant d'avoir atteint l'âge de douze ans ; d'entre ceux qui atteindront cet

Digitized by Google

âge, beaucoup n'auront aucune raison de désirer de quitter leurs parents ; d'entre les autres, qui s'enfuiront de la maison paternelle, un grand nombre seront arrêtés par la police, ou rencontreront quelque autre obstacle insurmontable qui les empêchera de s'embarquer ; d'entre ceux qui auront échappé à ces rencontres fâcheuses, plusieurs périront dans un naufrage ou par la main de corsaires ; et de ceux qui parviendront, malgré toutes ces chances contraires, à se livrer à la contrebande, la majeure partie finira en prison ou sous les balles des douaniers. Ajoutons à cela les chances de maladie et d'accidents divers, et nous aurons déjà, sans aller plus loin, une combinaison de circonstances si rare, bien que chacune de ces circonstances puisse être en soi des plus communes, qu'elle dépasse infiniment tout ce que les qualités propres de l'individu peuvent avoir déterminé par elles-mêmes [1].

Or, je le répète, le biographe, quelque parfait qu'on le suppose, pourra, avec beaucoup de perspicacité, parvenir peut-être à rendre compte de la constitution physiologique et psychologique de l'individu, il n'aura absolument aucun moyen de constater, même approximativement, le rapport de cette constitution à la carrière de l'individu, c'est-à-dire l'action réelle de cette constitution sur le cours des événements, et vice-versa l'action de ces derniers sur le caractère de l'individu. Il en sera réduit à cet égard à de simples conjectures, qui pourront à l'occasion se rapprocher de la vérité, mais qui le plus souvent s'en écarteront de beaucoup, et dont il lui sera dans tous les cas impossible de mesurer la valeur exacte.

Les auteurs de simples monographies peuvent donc rendre d'éminents services en tant qu'ils se bornent à fournir des

[1] V. à ce sujet les fort intéressantes remarques de F.-A. Lange, *Die Arbeiterfrage*, chap. III.

Digitized by Google

renseignements concrets sur tel homme ou sur tel événement, mais ils n'ajoutent rien à ces services, et peuvent même y nuire beaucoup, lorsqu'ils cherchent à donner une explication rationnelle des faits. Le seul moyen que nous ayons de reconnaître quels rapports de réciprocité ont existé entre le caractère d'un individu et sa carrière est de ne pas nous borner à l'étude de cet individu isolé, mais d'étudier comparativement un grand nombre d'individus semblables. Une fois que, par cette étude comparative, on sera parvenu à fixer certains rapports généraux entre les qualités propres aux individus et les événements auxquels ces individus sont mêlés, on pourra, sans encourir le même reproche, rechercher de plus près sous quelle forme particulière ces rapports se présentent dans la vie de chaque individu.

Nous devons, par conséquent, nous en tenir, dans notre étude du développement des grands hommes, à la méthode indiquée en premier lieu. Nous devons comparer les grands hommes entre eux, voir quels sont leurs caractères communs, et par suite nécessaires, puis les comparer avec les autres hommes, pour distinguer, parmi ces caractères, ceux qui sont communs à tous les hommes en général d'avec ceux qui sont plus particulièrement propres aux grands hommes.

Les travaux entrepris dans ce sens sont encore très clairsemés, du moins si nous n'avons égard qu'à ceux d'entre eux qui reposent sur des recherches originales, faites à l'aide d'une méthode véritable. Ils présentent à peu près tous, sans en exclure les admirables travaux de Taine, un très grave défaut, celui de porter sur un ensemble de faits beaucoup trop vaste et trop complexe pour permettre plus que des recherches en somme fort superficielles. Leurs auteurs ont eu le tort d'embrasser un champ d'étude en quelque sorte universel. Non seulement ils n'ont souvent pas craint d'étendre leurs recherches à des époques et à des contrées on ne peut plus diverses, mais surtout ils ont cru pouvoir, par ces re-

Digitized by Google

cherches toutes générales et, par suite, nécessairement fragmentaires, résoudre tout à la fois les mille questions qu'impliquait leur sujet. Les inconvénients de ce mode de procéder, en l'absence d'études spéciales suffisantes, nous paraissent ressortir avec assez d'évidence de tout ce qui précède, pour qu'il soit superflu d'insister davantage.

Remarquons seulement que ces recherches générales ont la fortune équivoque de se faire également accepter ou rejeter, suivant le caractère du lecteur et le point de vue auquel il se place. Tantôt on en approuve les conclusions, tout en faisant des réserves sur les faits particuliers dont elles sont tirées, tantôt au contraire on n'a que des éloges pour la façon dont les matériaux ont été réunis et analysés, tandis qu'on se refuse à admettre les conséquences que l'auteur a cru devoir en déduire. La plupart des ouvrages de Taine ont eu ce double sort. On s'en réclame à chaque instant, et pourtant à peine se trouvera-t-il quelqu'un qui admette en tout point l'argumentation de l'auteur.

Le public a une double raison de goûter ces sortes de travaux sans en contrôler trop sévèrement tous les détails. D'une part, ils lui sont présentés le plus souvent par des auteurs qui sont non seulement des savants, mais encore, et parfois avant tout, des artistes. On admire l'artiste, et il se trouve bientôt qu'on s'est laissé convaincre subrepticement par le savant. Car ces savants sont gens d'imagination, et trouvent facilement des rapports là où, dans la suite, il faut beaucoup de réflexion pour reconnaître qu'il n'y en avait pas en réalité. C'est là, pour ne citer qu'un cas fameux, ce qui explique l'immense succès obtenu par les ouvrages de Renan.

D'autre part, ces études générales flattent un des penchants les plus invétérés chez l'homme, celui de vouloir tout expliquer d'emblée. Sans cela, on ne verrait pas si souvent des auteurs citer à l'appui de leurs thèses les généralisations les

Digitized by Google

plus contestables et dont un seul instant de réflexion eût dû leur montrer l'inanité. Quand MM. Lombroso et Laschi[1] s'appuient sur des assertions comme les suivantes : « Très peu de grands hommes sont issus du sol épuisé des métropoles » (W. Bagehot), « Aucun poète ne naît dans une capitale » (Richter, *Autobiographie*), se sont-ils demandé un seul instant de quel droit les auteurs cités par eux lançaient des affirmations aussi péremptoires ? Evidemment non ! Car, dans ce cas, ils auraient dû se dire qu'une loi qui est contredite aussi catégoriquement par les Molière, les Voltaire, les Béranger, les Musset, pour s'en tenir aux seuls poètes français et pour ne pas parler des *dii minores*, ne pouvait avoir quelque apparence de vérité que si elle reposait sur un ensemble d'observations autrement considérable que celui dont pouvaient se réclamer les Bagehot et les Richter[2].

Cet exemple montre clairement combien il importe de se défier à priori de toute généralisation qui ne s'appuie pas sur des preuves abondantes. Et cela s'applique non seulement à des aphorismes comme ceux qui précèdent, contre lesquels il est relativement facile de se mettre en garde, mais encore et surtout à ces études générales qui, reposant en apparence sur des recherches étendues, aboutissent à des conclusions spécieuses, de nature à convaincre tous ceux qui acceptent sans critique les matériaux produits par l'auteur. En matière

[1] *Le crime politique et les révolutions*, t. Ier, p. 158.

[2] M. Ribot n'est pas beaucoup plus prudent lorsqu'il cite sans réserve le passage suivant de Burdach (v. *L'hérédité psychologique*, p. 231) : « Souvent les parents ont des facultés intellectuelles très bornées, et tous leurs enfants annoncent les plus heureuses dispositions. C'est fréquemment de parents simples que sortent ces hommes supérieurs, ces esprits dont l'influence se fait sentir pendant des milliers d'années, et dont la présence était un besoin pour l'humanité, au moment où ils sont entrés dans la vie. Les plus grands hommes appartenaient à des familles vulgaires, pauvres ou inconnues ». Qui ne pourrait, pour appuyer tour à tour le pour et le contre, produire aisément des milliers d'allégations semblables, qui ne signifient rien par elles-mêmes, parce qu'elles sont également vraies et fausses suivant le point de vue auquel on se place.

Digitized by Google

de science, on ne saurait trop le répéter, le scepticisme est le commencement de la sagesse.

Si nous voulons donc, à notre tour, étudier la genèse des grands hommes, nous nous pénétrerons tout d'abord de la pensée que nous avons à faire à un problème extrêmement complexe, dont on ne saurait aborder l'examen avec quelque fruit qu'en le réduisant à ses plus simples éléments. A cet effet, nous écarterons d'emblée de nos recherches, autant que faire se peut, tout ce qui se rapporte aux diverses formes sous lesquelles peut nous apparaître le grand homme, pour nous en tenir exclusivement au fait même de sa supériorité. Nous nous demanderons simplement quelles sont les causes qui font que certains individus, plutôt que d'autres, accomplissent des actes qui ont pour effet de les rendre célèbres. Nous renoncerons expressément à soulever ici la question de la nature de leur supériorité. Non pas, assurément, que cette question nous paraisse insoluble ou indifférente. Mais nous pensons qu'elle présente un tout autre caractère que celle dont nous nous proposons nous-même l'étude. En nous bornant à vouloir éclaircir le point indiqué, nous croyons poser la question avec toute la clarté et toute la précision désirables, et nous pouvons légitimement espérer d'atteindre à quelque résultat positif, si modeste soit-il.

Sans doute, même en abordant la question par ce seul côté, nous nous trouverons en présence d'une grande complexité de faits. Nous devrons là encore distinguer entre les faits qui se prêtent dès maintenant à l'étude et ceux qu'il vaut mieux réserver pour des recherches ultérieures. Nous chercherons partout à ne quitter jamais le terrain solide des faits positifs, et à reconnaître spontanément notre ignorance dans les cas douteux, plutôt que de risquer des conclusions prématurées.

On ne saurait nous le reprocher que si nous cherchions à exagérer la portée de nos conclusions, si nous voulions

Digitized by Google

essayer, après tant d'autres, de résoudre d'un seul coup la question du génie. Mais rien ne nous est plus étranger qu'une pareille prétention. Nous comprenons trop bien que c'est là une tâche qui dépasse de beaucoup les forces et les ressources, nous ne dirons pas d'une seule personne, mais de toute une génération. Les esprits les plus puissants se sont efforcés en vain de traiter la question d'en haut. A plus forte raison nous garderons-nous de le tenter à notre tour. Nous nous bornerons strictement à l'étude du point spécial que nous avons indiqué, et ne chercherons à aller ni plus loin ni plus haut. Nous tâcherons de ne pas oublier un seul instant que si nos recherches doivent aboutir à quelque résultat positif et utile, ce ne peut être qu'à la condition de ne pas vouloir leur attribuer une portée qui ne leur convient pas. Nos conclusions n'auront une valeur absolue que pour l'ensemble de faits relativement restreint que nous étudions, et ne pourront être étendues sans réserve à d'autres faits. Il nous suffira qu'elles gagnent en certitude ce qu'elles pourront perdre en généralité. C'est à quoi nous tendons avant tout. Le lecteur nous rendra sans doute cette justice que nous n'avons jamais cherché à mettre dans les faits ce qui n'y était pas, à leur faire dire autre chose, ou plus, qu'ils ne disent d'eux-mêmes. Peut-être nous reprochera-t-on plutôt d'avoir usé de trop de réserve, de n'avoir pas voulu ou su voir tout ce que contenaient les faits examinés par nous. Dans ce cas, la faute serait vénielle et facile à réparer par d'autres. Elle serait bien plus grave en tout cas si, donnant de certains faits une interprétation hâtive, nous jetions par là nous-même le discrédit sur d'autres parties, d'ailleurs parfaitement sûres, de nos recherches.

Ajoutons que les études de ce genre, même en les supposant beaucoup plus complètes et variées que la nôtre, ne sauraient être le dernier mot de l'histoire littéraire. Elles n'en constitueront toujours pour ainsi dire que le squelette. Elles devront être complétées par des recherches d'ordres

Digitized by Google

divers qu'il est inutile de détailler ici. Nous sommes convaincu, en revanche, que ces études « quantitatives », comme on a voulu les désigner plus spécialement, sont le point de départ nécessaire de toute véritable histoire littéraire. Elles seules pourront fournir une base solide, des points de repère certains, à cette branche, si flottante jusqu'ici, de l'histoire. Si elles ne sont pas le dernier mot de la science, elles en sont peut-être bien le premier.

Il nous reste encore à prévenir une objection que l'on ne manquera pas d'élever çà et là contre notre façon d'entreprendre l'étude des grands hommes. La constitution psychologique de l'individu, dira-t-on, dépend de sa constitution physiologique, et en particulier de la constitution de son cerveau. Donc, si vous voulez étudier celle-là, il vous faut nécessairement commencer par étudier celle-ci, qui en est la cause. Ce n'est que lorsque vous aurez déterminé les rapports exacts qui existent entre la constitution mentale et la constitution cérébrale, que vous pourrez aller plus loin et déterminer les causes de cette dernière.

Cette objection est spécieuse, mais elle porte à faux. Nous pourrions nous dispenser d'y répondre en rappelant que nous ne recherchons pas les causes du talent, autrement dit de la constitution psychologique du grand homme, mais que nous étudions uniquement les circonstances qui lui ont valu d'être un grand homme, ce qui est assurément fort différent. Mais admettons même que cette question se confonde dans un certain sens avec celle du développement mental de l'individu. Cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse être abordée avec fruit avant que l'on connaisse parfaitement les rapports qui unissent l'esprit à la matière. Nous ne songeons pas à nier ces rapports. Nous sommes au contraire disposé à les admettre dans la plus large mesure. Mais de ce que nous reconnaissons que le développement psychologique est dans une étroite relation avec le développement physiologique.

Digitized by Google

s'ensuit-il que nous devions considérer celui-ci comme la cause de celui-là ? En aucune façon ! Parler du cerveau comme de la *cause* de l'intelligence, c'est se mouvoir dans un ordre d'idées généralement abandonné par la science contemporaine. C'est considérer l'intelligence comme une réalité distincte, une substance, pour parler avec les philosophes, alors que tout nous porte à la regarder comme un simple mode d'existence. Déterminer la relation exacte qui existe entre les dispositions psychiques et la constitution physiologique de tel individu, signifie simplement fixer le siège de ces dispositions, et nullement en indiquer les causes. Ces causes peuvent parfaitement faire l'objet de recherches propres. Si je vois quelqu'un perdre la mémoire après avoir reçu un coup de bâton sur la tête, je suis parfaitement en droit, pourvu d'ailleurs que mon observation soit exacte de tout point, et qu'elle soit confirmée par d'autres observations analogues, de voir dans ce coup de bâton la cause de l'accident mental. Peu importe en soi, pour résoudre la question, que la perte de la mémoire soit accompagnée de telle ou telle modification physiologique. Quelle que puisse être cette modification, elle ne me dirait rien que je ne sache déjà sur la cause réelle de l'accident.

Tout autre est la question de savoir, non plus quelles sont les causes qui ont agi sur l'individu, mais comment elles ont agi sur lui. Ici l'étude du système physiologique est essentielle. Mais outre que nous aborderions là un ordre de recherches étranger au présent ouvrage, il faut avouer que la science physiologique, si immenses que soient les progrès qu'elle a faits dans ce siècle, est encore bien loin de pouvoir prêter à l'histoire littéraire un concours efficace. Ses données sont jusqu'ici extrêmement décousues et incertaines, et il est malheureusement à prévoir que ce sera longtemps encore le cas.

Après avoir ainsi délimité aussi étroitement que possible

Digitized by Google

le champ de nos recherches, nous aurons à exposer de plus près la marche que nous avons suivie dans la réunion des matériaux et dans leur mise en œuvre. Il est indispensable toutefois, avant d'aborder ce sujet, de jeter tout d'abord un coup d'œil sur l'état actuel de la question. Cela nous permettra de reconnaître au juste ce qui est déjà acquis à la science, et ce qu'il reste à découvrir. A cet effet, nous nous demanderons en premier lieu ce que l'on sait de certain touchant le développement des êtres organisés, en particulier de l'homme. Puis nous examinerons de plus près les recherches qui ont été faites jusqu'ici sur le développement spécial des grands hommes. Il va sans dire que dans cette revue nous nous en tiendrons aux seuls travaux qui, de par leur méthode, promettent des renseignements positifs.

Digitized by Google

CHAPITRE II

THÉORIES GÉNÉRALES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HOMME

I

D'entre les facteurs qui peuvent servir à expliquer la présence chez l'individu d'un caractère donné, celui qui se présente le plus naturellement à l'esprit, c'est l'*hérédité*. Que savons-nous de positif à son sujet?

Distinguons pour plus de clarté deux sortes d'hérédité : l'hérédité des caractères individuels, c'est-à-dire des caractères propres aux parents immédiats, et l'hérédité des caractères spécifiques, ou de famille, c'est-à-dire des caractères que les parents immédiats auraient eux-mêmes tenus déjà de leurs ancêtres. Comme on peut parfaitement admettre l'hérédité des caractères de famille tout en rejetant celle des caractères individuels, nous laisserons pour le moment cette dernière variété de côté, et commencerons par nous demander ce que l'on sait touchant la persistance chez l'individu de caractères communs à plusieurs de ses ancêtres.

Si nous acceptons la distinction courante, et en tout cas commode, entre les fonctions physiologiques et les fonctions psychologiques, nous voyons tout d'abord que la transmis-

Digitized by Google

sion héréditaire des premiers est universellement admise et ne saurait plus souffrir aucun doute. Il est donc inutile de la discuter ici, et nous pouvons, en toute sécurité, poser comme thèse générale que l'hérédité physiologique répond à une loi naturelle.

Mais, pour éviter dès l'abord tout malentendu, il est nécessaire d'aller plus loin et d'affirmer que, si l'hérédité physiologique existe en général, elle doit exister également dans chaque cas particulier. S'il y a hérédité dans certains cas, elle ne peut pas ne pas exister dans d'autres. Les exceptions, nous l'avons vu, sont un non-sens dans la science. Une seule exception véritable suffirait à annihiler la règle, et cesserait par là même d'être une exception. S'il existait donc un seul cas où l'absence d'hérédité physiologique fût certaine, il nous faudrait renoncer en général à admettre cette hérédité, et vice-versa si nous admettons comme certaine l'hérédité physiologique en général, ou même seulement dans tel cas spécial, nous reconnaissons implicitement par là que nous ne saurions concevoir un seul cas où cette hérédité pût faire défaut.

Cela ne veut pas dire, toutefois, que nous soyons à même de constater l'hérédité en toute occasion. Chacun sait au contraire que dans l'immense majorité des cas elle nous reste cachée. Elle n'en existe pas moins dans ces cas-là tout aussi bien que lorsque nous la voyons se manifester clairement. Seulement elle y est si faible qu'elle reste imperceptible pour nos sens grossiers. On dit alors qu'elle existe à l'*état latent*[1].

[1] Il ne faudrait pas voir en ceci une simple querelle de mots, prétendre, par exemple, que lorsqu'on parle d'exceptions à la loi de l'hérédité, on entend simplement dire que l'hérédité n'est pas sensible pour nous. Ce serait apporter dans cette matière une confusion détestable. Car il faudrait alors tour à tour affirmer et nier l'hérédité, suivant que les circonstances nous permettraient ou non de l'apercevoir. C'est précisément cette façon de voir qui a provoqué tant de discussions oiseuses sur le phénomène de l'hérédité. On les aurait évitées

Digitized by Google

L'existence de l'hérédité physiologique à l'état latent n'est pas un simple postulat de notre façon de concevoir les lois naturelles. Elle est confirmée d'une manière péremptoire, bien qu'indirecte, par toute une série de formes spéciales sous lesquelles peut nous apparaître l'hérédité, telles que l'hérédité en retour ou atavisme, l'hérédité collatérale et l'hérédité homochrone. Ces deux dernières variétés, il est vrai, n'ont pas encore pu être constatées avec une certitude suffisante. L'atavisme, en revanche, a été constaté dans des conditions qui excluent absolument tout effet du hasard. Or il est impossible de s'expliquer cette forme de l'hérédité, à moins d'admettre que la transmission héréditaire a lieu dans une multitude de cas où nous ne pouvons même pas la soupçonner.

L'hérédité physiologique des caractères de famille est donc absolue et ne saurait être contestée. En est-il de même de l'hérédité psychologique?[1] Au premier abord la question paraît oiseuse. Tous ceux qui admettent, et nous sommes de ce nombre, que la vie psychique de l'individu correspond à sa vie physique, doivent, semble-t-il, admettre l'hérédité psychologique comme corollaire indispensable de l'hérédité physiologique. Et, en effet, nous admettrons à priori l'hérédité des éléments psychiques.

Mais nous ne pouvons pas nous contenter de cette vérité toute générale. Ce qui importe, en effet, dans la vie psychique de l'individu, ce ne sont pas les éléments isolés, mais leur combinaison. L'hérédité des éléments étant admise, il reste

en grande partie, si l'on avait su reconnaître d'emblée que la discussion ne portait pas en réalité sur l'hérédité elle-même, mais uniquement sur son degré, sa perceptibilité. La discussion abstraite se fût ainsi transformée en une simple recherche de faits concrets, et eût abouti plus aisément à des résultats positifs.

[1] Tandis que l'hérédité physiologique a été traitée à fond par de nombreux auteurs, on ne possède guère en fait d'étude générale sur l'hérédité psychologique que l'ouvrage bien connu de Ribot, *L'hérédité psychologique*, 3e édition, Paris 1887.

Digitized by Google

à voir si la façon dont ils se combinent est également héréditaire. C'est là une question des plus complexes. Chaque homme résulte de la combinaison de deux parents, qui proviennent eux-mêmes de la combinaison de quatre individus, lesquels à leur tour dérivent de leurs ancêtres, et ainsi de suite à l'infini. Chaque individu réunit donc en définitive en lui, à quelque degré que ce soit, les caractères d'une infinité d'individus antérieurs. Or, en l'absence de toute donnée précise sur la façon dont se fait la transmission héréditaire, nous n'avons aucune raison probante d'admettre à priori que non seulement tels éléments psychiques, mais encore la forme spéciale que revêt leur combinaison se transmette d'une génération à l'autre.

La question est donc légitime, et nous devons examiner si l'on a pu la résoudre. D'après ce que nous disions tout à l'heure, il suffira qu'on ait démontré sans contestation possible que la transmission héréditaire d'associations psychiques a lieu dans certains cas, pour qu'il faille admettre qu'elle a lieu également dans tous les autres cas, à un degré plus ou moins sensible. A-t-on pu faire cette démonstration ?

Remarquons avant tout qu'on ne saurait user de trop de prudence à l'égard des faits allégués de toute part en faveur de l'hérédité de combinaisons psychologiques. Ces combinaisons peuvent être plus ou moins complexes, depuis le simple instinct jusqu'aux manifestations les plus sublimes du génie, et ce sont généralement des combinaisons plutôt complexes dont on cite la transmission héréditaire. Or il est facile de voir que c'est précisément dans ces cas-là que l'hérédité est le plus difficile à constater.

En effet, plus une combinaison donnée est complexe, et plus il est difficile d'en rencontrer une autre qui lui soit non pas certes identique, mais seulement tant soit peu semblable. Les cas de similitude frappante sont même si rares qu'on se contente presque toujours de ressemblances passablement vagues. Il est clair que dès qu'on s'écarte de l'évidence, les

Digitized by Google

cas possibles de ressemblance, bien loin de rester rares, peuvent au contraire devenir extrêmement nombreux. On ne s'attendra guère à retrouver dans le monde entier une constitution psychologique de tout point semblable à celle de Napoléon. Mais, en bien cherchant, on en trouverait évidemment des milliers qui s'en rapprochent plus ou moins. Il ne sont pas trop rares les hommes qui sont tout à la fois énergiques, audacieux, ambitieux, prudents, clairvoyants, égoïstes, envieux, vindicatifs, brutaux, etc., qui offrent en un mot, à un degré quelconque mais encore sensible, les principaux caractères qui distinguaient Napoléon. — En revanche, les mêmes caractères peuvent se présenter au travers de métamorphoses si multiples qu'il peut parfaitement y avoir hérédité là où, au premier abord, rien n'en dénote la présence.

Dans ces conditions, il est évident qu'il ne suffit pas de montrer que plusieurs membres d'une seule et même famille possèdent une constitution psychologique tant soit peu semblable, pour prouver du même coup qu'il y a hérédité. Il faudra montrer en outre que toute coïncidence fortuite et toute influence extra-héréditaire sont également impuissantes à rendre compte de cette similitude. M. Ribot[1] croit pouvoir résoudre la question à l'aide d'un calcul de Maupertuis. « Supposons, écrit ce dernier, que sur vingt mille hommes on puisse compter un sexdigitaire; la probabilité que son fils ou sa fille ne naîtra pas avec le sexdigitisme est de 20000 à 1; et celle que son petit-fils ne sera pas sexdigitaire est de 20000 fois 20000 ou de 400000000 à 1. Enfin la probabilité que cette singularité ne se continuera pas pendant trois générations consécutives serait de 8000000000[2] à 1; nombres si grands que la certitude des choses les mieux

[1] Au cours d'une polémique contre Buckle, lequel, tout en méconnaissant l'action de l'hérédité, émet des vues fort justes sur les difficultés qu'il y a à la constater. V. *L'hérédité psychologique*, p. 162 et suiv.

[2] Ici il y a évidemment une erreur.

Digitized by Google

démontrées en physique n'approche pas de ces probabilités ».

« Si l'on applique le raisonnement de Maupertuis, ajoute M. Ribot, à quelque cas d'hérédité psychologique, une maladie mentale, un talent quelconque (peintre, musicien) persistant pendant deux ou trois générations, on voit aisément ce que devient l'objection de Buckle ».

M. Ribot commet ici un paralogisme manifeste, en appliquant le raisonnement de Maupertuis, juste en soi, à un ordre de faits auquel il ne saurait être appliqué sans modification. Nous avons affaire dans le cas du sexdigitisme à une particularité en somme fort simple et qui se répète sous des formes à peu près identiques, tandis que pour les particularités psychologiques que M. Ribot a en vue, on est forcé de se contenter, comme nous l'avons vu, de ressemblances beaucoup plus vagues qui, par cela même, ont infiniment plus de chances de reposer sur de simples coïncidences fortuites. Si sur vingt mille personnes il n'y a qu'un seul sexdigitaire, il y a en revanche quelques centaines de personnes affectées d'une constitution psychologique à peu près semblable, et nous sommes bien sûr de rester plutôt au-dessous de la probabilité. Si Gœthe était unique à Francfort, sa mère, dont il doit avoir hérité le moral, ne l'était certainement pas, et il resterait à démontrer que dans son cas les chances de coïncidence héréditaire dépassent celles de tout autre genre de coïncidence.

Mais je n'insisterai pas sur cet argument, bien qu'il ait son importance, car on peut en invoquer un autre bien plus décisif encore. Dans les cas de ressemblance physique, surtout lorsqu'il s'agit de phénomènes dans le genre du sexdigitisme, l'hérédité épuise presqu'en entier les chances d'action du milieu, et en particulier des parents, sur l'individu. Si tel enfant a de naissance cinq doigts ou les cheveux noirs, personne n'admettra que les parents puissent, volontairement ou non, le rendre sixdigitaire ou blond. L'hérédité

Digitized by Google

peut donc être prouvée dans ces cas-là par le calcul des probabilités sous sa forme la plus élémentaire.

Il saute aux yeux qu'il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de ressemblances psychologiques. Ici l'influence du milieu sur l'enfant, après sa naissance, est toujours pour le moins possible. On admet que l'éducation peut modifier dans une certaine mesure le caractère de l'individu. Il est évident surtout qu'elle détermine en grande partie le choix de la carrière. Il s'agit donc, lorsqu'on veut prouver que telle ressemblance psychologique repose sur l'hérédité, de montrer non seulement qu'il n'y a pas coïncidence fortuite proprement dite, mais encore que la ressemblance ne provient pas d'une action exercée par les parents sur leur enfant postérieurement à sa naissance. Cette démonstration sera presque toujours des plus difficiles à faire, mais tant qu'on ne l'aura pas faite, il sera téméraire d'affirmer l'hérédité.

Si l'on examine dans ce sens les preuves qui ont été produites en faveur de l'hérédité psychologique, on reconnaît aussitôt que la plupart d'entre elles n'ont aucune force probante. On s'est précisément borné à accumuler les cas de ressemblance, sans chercher à faire la part du hasard ou du milieu. De là vient que, tout en connaissant un très grand nombre de cas où plusieurs individus d'une seule et même famille se sont ressemblés, nous ne savons pourtant encore que fort peu de chose touchant l'hérédité psychologique. Voyons brièvement ce qu'on a pu établir jusqu'ici à cet égard.

Dans un cas, l'hérédité paraît certaine et ne saurait être raisonnablement contestée. Je veux parler de l'instinct, dont l'existence même est une preuve évidente de l'hérédité. Comme l'instinct est en dernière analyse une forme de l'intelligence, on ne peut nier que nous ayons là un témoignage inébranlable en faveur de l'hérédité psychologique. Il en est

Digitized by Google

même, selon moi, la preuve de beaucoup la plus forte, et je m'étonne que les défenseurs de cette hérédité n'aient pas cru devoir en tirer un plus grand parti.

Cependant il faut bien avouer que si l'instinct est une forme de l'intelligence, il en est une forme toute spéciale, véritablement *sui generis*. De quelque façon qu'on cherche à concevoir et à définir l'instinct d'une part, l'intelligence de l'autre, on en reviendra en définitive toujours à dénier à l'un ce qui est la caractéristique même de l'autre, la conscience. Or l'hérédité d'associations psychiques dont l'individu n'a pas conscience et que, par conséquent, il ne peut pas même tenter de modifier, ne suffit pas à elle seule à établir l'hérédité absolue, nécessaire, des modes supérieurs de l'intelligence. Il nous reste donc à voir si l'hérédité de ces derniers a pu être prouvée directement.

Comme la question ne peut être résolue que par le calcul des probabilités, et que pour ce dernier on a besoin d'une somme de données dépassant généralement les ressources de l'expérience individuelle, on a dû s'en tenir de préférence à l'étude d'individus sur lesquels on possédait des données officielles, ou du moins sur lesquels il était relativement facile de se renseigner. C'est dire que jusqu'ici les études sur l'hérédité psychologique ont porté pour ainsi dire exclusivement sur des individus remarquables à un titre quelconque. Il n'y a aucune raison de le regretter, car, outre que ce choix s'imposait, il était opportun. L'hérédité devait être particulièrement aisée à constater chez des personnages remarquables, à cause même de la forme anormale de leur intelligence. D'entre ces personnages, deux catégories devaient attirer avant tout l'attention par leur caractère insolite, savoir les fous et les grands hommes. En réalité, ce sont ces deux catégories qui ont fait, à peu près seules, tous les frais des discussions sur l'hérédité psychologique.

Il est certain que l'une et l'autre offrent un champ parti-

Digitized by Google

culièrement favorable pour des observations de tout genre. Les grands hommes sont connus de tout le monde : eux, leurs ancêtres, leurs descendants et leurs collatéraux ont été étudiés en tout sens, de sorte que leur constitution psychologique paraît facile à constater, dans les grandes lignes du moins. Les aliénés, de leur côté, sont généralement casernés, de façon à faciliter non seulement l'observation continue et intime de l'individu isolé, mais encore la comparaison entre un grand nombre d'individus semblables ; ils se distinguent en outre par une constitution psychique, sinon toujours très simple, du moins saillante, dont la transmission doit être facile à constater.

Et cependant il ne me paraît pas qu'on ait réussi jusqu'ici à constater cette transmission d'une façon vraiment convaincante, soit chez les grands hommes, soit chez les aliénés. La cause n'en est que pour une faible part dans les métamorphoses que l'intelligence peut subir d'une génération à l'autre. Sans doute, ces métamorphoses paraissent être particulièrement fréquentes chez les personnages en question, et elles y rendent certainement la constatation de l'hérédité plus difficile. Mais on s'est tellement ingénié à découvrir des ressemblances chez les individus en apparence les plus différents que loin de tendre à diminuer les cas d'hérédité, ces métamorphoses semblent au contraire fournir à certains auteurs un moyen commode d'en augmenter arbitrairement le nombre. Ce qui jusqu'ici a empêché surtout d'atteindre à des résultats tant soit peu concluants, c'est que dans l'étude de l'hérédité chez les grands hommes et chez les aliénés [1] on s'est dispensé précisément, plus que partout ailleurs, des recherches qui seules auraient pu faire aboutir cette étude. On n'a pas songé sérieusement à comparer les cas d'hérédité avec les cas, réels ou apparents, de non-hérédité ; et là même

[1] En laissant pour le moment de côté les quelques travaux spéciaux que j'aurai à discuter en détail dans le chapitre suivant.

Digitized by Google

où l'on constatait quelque ressemblance entre des membres d'une même famille, on a toujours admis l'hérédité d'emblée, sans examiner tout d'abord quelle était la probabilité d'une coïncidence fortuite ou d'une influence du milieu.

Il en résulte que les exemples produits en faveur de l'hérédité psychologique, si nombreux qu'ils soient absolument parlant, ne signifient pas grand' chose en réalité. Qu'est-ce, en effet, que quelques centaines, ou même quelques milliers de cas d'hérédité morbide, quand on pense à la somme totale des aliénés? Ces chiffres ne pourraient acquérir quelque valeur que s'ils étaient mis en regard de la totalité des cas observés. Mais c'est ce qu'on ne fait presque jamais. Les savants qui s'occupent plus spécialement de l'hérédité morbide étudient fort soigneusement les cas où il peut y avoir hérédité, et négligent plus ou moins les autres. Ne le leur reprochons pas, car, ils ne font que courir à ce qui leur paraît être le plus pressé. Ce qu'on doit critiquer, en revanche, c'est que les résultats obtenus de la sorte, n'ayant de par leur origine qu'une valeur relative, soient exposés sous une forme absolue, comme s'ils reposaient sur une étude également approfondie de tous les cas de folie connus. Au premier abord, il paraît en être autrement des recherches sur l'hérédité du talent. A entendre les auteurs qui se sont occupés de cette question, et qui citent comme à pleines mains des listes entières de familles fécondes en grands hommes, on pourrait croire qu'ils puisent au hasard quelques exemples entre mille autres qu'ils eussent pu citer tout aussi aisément. Il n'en est rien cependant. Les mêmes noms reparaissent, dans une touchante harmonie, chez les différents auteurs, et lorsqu'on recherche les causes de cet accord singulier, on reconnaît bientôt qu'il provient tout bonnement de ce que ces auteurs citent chacun à peu près tous les cas connus d'hérédité, et rien que ceux-là. En d'autres termes, pour prouver qu'il y a hérédité, on se contente de citer des cas isolés remarquables

Digitized by Google

à priori précisément par leur caractère exceptionnel. On se meut donc dans un cercle vicieux.

Toutefois, parmi les exemples cités à l'appui de l'hérédité de la folie ou du talent, il y en a quelques-uns qui suffisent à eux seuls à rendre l'hérédité probable. Dans les cas surtout où nous voyons la ressemblance se perpétuer pendant un grand nombre de générations, il faut admettre que toute chance de coïncidence purement fortuite est exclue. C'est ce qui a eu lieu, à un éminent degré, chez les Carolingiens, les Condé, les Estienne, les Bernouilli, les Jussieu, et surtout les Bach. Dans toutes ces familles, la succession d'individus doués de qualités semblables est trop régulière pour qu'on puisse la concevoir comme un simple effet du hasard. Il est vrai qu'on ne saurait exclure à priori avec autant d'assurance l'action éducative du milieu domestique. Cette action est très plausible pour les Condé et les Estienne, et, à un moindre degré peut-être, pour les Carolingiens et les Jussieu. Chez les Bach, elle a pu venir s'ajouter à un effet d'hérédité physiologique. Restent les Bernouilli, où l'hérédité l'emporte évidemment sur tout autre genre d'influence, mais où le talent, comme chez beaucoup de mathématiciens, se présente avec tous les caractères de l'instinct[1].

En résumé, l'hérédité physiologique est certaine. L'hérédité psychologique l'est également sous sa forme la plus simple. Elle n'a pas pu être constatée encore pour les modes supérieurs de l'intelligence avec toute la rigueur scientifique désirable. Mais, comme pour des formes très diverses d'associations psychologiques on connaît des cas où la transmis-

[1] Je ne songe nullement à nier pour ces familles la transmission héréditaire. Je la considère au contraire comme très probable. Il importait seulement d'indiquer quelques-unes des difficultés que la question présente dans les cas en apparence les plus simples. Ce n'est, je le répète, qu'en examinant parallèlement et avec un soin égal toutes les causes possibles, au lieu de se borner à l'étude d'une seule d'entre elles, qu'on peut espérer de déterminer équitablement la part d'action qui revient à chacune.

Digitized by Google

sion héréditaire paraît évidente, bien qu'on ne puisse rien dire touchant son intensité, et que d'autre part on peut bien citer des cas où nous ne constatons aucune hérédité, mais non prouver qu'elle n'y soit pas à l'état latent, il y a dès maintenant une présomption très forte en faveur de l'existence universelle de l'hérédité psychologique, pour toutes les formes que peut revêtir l'intelligence. C'est tout ce que l'on peut affirmer pour le moment, si l'on ne veut pas faire violence aux faits.

II

Si nous en revenons maintenant à notre point de départ, le développement du monde organique, la question qui se pose est celle de savoir si l'hérédité à elle seule, en la supposant parfaitement établie, suffit à rendre compte de ce développement.

On pourrait le concevoir. C'est, par exemple, sur cette hypothèse que le célèbre botaniste Naegeli fonde toute son ingénieuse théorie de l'évolution[1]. D'après lui, les influences qui peuvent agir sur l'individu après sa conception n'ont aucune action décisive sur son développement ultérieur. Le développement repose en définitive uniquement sur une force inhérente aux organismes eux-mêmes, laquelle se transmet d'une génération à l'autre par hérédité. Chaque organisme a, en particulier, une disposition naturelle à s'adapter aux conditions extérieures, mais sans que ce soient ces dernières qui causent, ou seulement prevoquent, les modifications qu'il éprouve à leur contact. Ces modifications, c'est l'organisme lui-même qui les crée, en vertu de cette force évolutive qui lui est inhérente.

[1] V., entre autres, sur cet auteur : Weissmann, *La signification de la reproduction sexuelle pour la théorie de la sélection naturelle* (dans les *Essais sur l'hérédité et la sélection naturelle*, trad. franç. Paris 1892).

Digitized by Google

Comme on le voit, Naegeli recourt dans son explication du développement à un véritable *deus ex machina*. Nous ne saurions, quant à nous, admettre un agent aussi mystérieux que si toute autre explication plus naturelle devenait impossible.

On ne peut guère admettre non plus que l'évolution provienne de la seule combinaison des parents. Sans doute, nous observons quelque chose de semblable en chimie, où il suffit de combiner deux substances pour en voir surgir une nouvelle absolument différente. Mais ce cas même montre que le développement de l'homme s'effectue dans d'autres conditions. On n'a jamais vu deux êtres humains donner naissance à un individu qui différât d'eux complètement, ou même seulement dans une large mesure. Quelle que puisse être la dissemblance entre un homme et ses parents, elle paraîtra toujours, comme on l'a remarqué très justement, insignifiante eu égard à sa ressemblance totale avec eux. On ne saurait même supposer que cette dissemblance puisse être absolue dans un cas quelconque, car il faudrait alors nécessairement nier l'hérédité, et nous avons vu qu'elle est trop bien constatée pour qu'il soit permis de le faire.

On devra donc, jusqu'à preuve positive du contraire, poser en fait que l'hérédité ne peut que conserver et renforcer les caractères possédés par les parents, mais qu'elle ne saurait en créer ni en modifier aucun par elle-même. L'*hérédité créatrice* est une contradiction dans les termes, un véritable non-sens, qui devrait disparaître de tout ouvrage sérieux. L'idée de création, comme celle d'évolution, implique l'apparition de quelque élément nouveau. Or l'hérédité qui produirait un élément nouveau, ne serait plus l'hérédité. Comment concevoir la transmission héréditaire de quelque chose qui n'existerait pas chez les parents, qui apparaîtrait pour la première fois chez le descendant ? Une innovation peut se transmettre, mais ce n'est évidemment pas la transmission qui crée cette

Digitized by Google

innovation. L'innovation est nécessairement antérieure à sa propre transmission. Son origine ne saurait être dans le fait même de sa transmission[1]. Il faut absolument chercher en dehors de l'hérédité le point de départ de l'évolution.

On peut concevoir théoriquement deux sortes de causes de variation : des causes agissant sur l'organisme après la transmission héréditaire, et des causes agissant parallèlement ou en opposition avec l'hérédité, c'est-à-dire au moment même de la transmission. On peut comprendre toutes les influences du premier genre sous la notion générale de *milieu*, les influences du second genre sous celle d'*innéité*.

L'innéité peut se concevoir de diverses manières, et soulève toute une série de questions touchant sa nature et son origine première. Nous ne nous attarderons pas à les discuter ici. Cela a été fait déjà à différentes reprises, et de main de maître[2]. On a surabondamment montré que toute « loi d'innéité » ne saurait être que la négation même de ce que

[1] Je n'aurais pas insisté sur cette contradiction qui me paraît élémentaire, si l'expression que je critique n'était pas employée par des auteurs du plus grand mérite, et si ce point de détail ne touchait au fond même de la question. Je sais fort bien qu'en disant que l'hérédité crée, on n'entend pas dire par là qu'elle crée tel élément nouveau, mais seulement d'une façon générale qu'elle est la cause de toute évolution continue. Si cela doit signifier simplement que sans la transmission héréditaire des modifications toute évolution continue serait impossible, il ne resterait plus qu'à protester contre l'emploi abusif du mot créer. Mais d'ordinaire on veut dire davantage, d'autant plus qu'on oppose l'hérédité *créatrice* à une autre sorte d'hérédité simplement *conservatrice*. On voit dans l'hérédité réellement la cause de l'évolution. Or elle ne l'est jamais, encore qu'au premier abord certaines hypothèses paraissent lui réserver ce rôle, celle surtout qui explique l'évolution par la sélection seule, sans l'hérédité des caractères acquis. Dans cette hypothèse, le développement repose en apparence sur la simple combinaison des parents doués de certaines qualités qui se renforcent d'une génération à l'autre. On pourrait, semble-t-il, parler ici d'une puissance créatrice de l'hérédité. Mais quelle est en réalité, même dans cette hypothèse, la cause de l'évolution ? Evidemment le milieu, qui, en faisant disparaître certains individus, cause le rapprochement sexuel des autres — Il en est de même dans toutes les autres hypothèses concevables. De quelque façon qu'on se représente le rôle de l'hérédité dans l'évolution du monde organique, il n'est jamais possible de lui attribuer une vertu créatrice.

[2] V. en particulier Ribot, ouvrage cité, p. 158 et suiv., p. 233 et suiv., p. 321.

Digitized by Google

nous entendons par loi scientifique. A peine était-il nécessaire de discuter une hypothèse qui n'est postulée par aucun ordre de faits, et qui paraît infirmée par tout ce que nous connaissons.

Cette éventualité étant écartée, il ne reste plus que l'action du milieu comme agent de l'évolution.

Je n'ai pas à refaire ici l'historique des théories sur l'influence du milieu. Je rappellerai seulement qu'à certaines époques on a été tenté d'attribuer au milieu une action souveraine sur le développement de l'homme. Ç'a été le cas surtout au XVIIIe siècle, cet âge des illusions généreuses. Une de ses doctrines veut que tous les hommes naissent égaux, et que la diversité des caractères et des aptitudes soit due uniquement à des circonstances secondaires telles que l'éducation, les lois, etc., autrement dit au milieu. De nos jours encore nous voyons des auteurs distingués professer des doctrines analogues[1].

Celui qui, dans notre siècle, a fait le plus pour transformer ces hypothèses plus ou moins gratuites en une véritable théorie fondée sur le terrain solide des faits, c'est Taine. C'est, peut-on dire, grâce surtout à ses beaux travaux que s'est répandue la conviction que l'influence du milieu se faisait sentir dans tous les domaines de l'activité humaine. Cette théorie, que Taine s'est efforcé d'établir de plus près pour le domaine de l'art, d'autres ont cherché, presque toujours incidemment, il est vrai, et avec un succès divers, à l'établir pour leur spécialité respective. On ne peut pas dire que ces essais répétés aient abouti à des résultats bien précis.

[1] Buckle (*History of civilization*, I, 178) ne dit-il pas en propres termes : « The child born in a civilized land is not likely, as such, to be superior to one born among barbarians; and the difference which ensues between the acts of the two children will be caused, so far as we know, solely by the pressure of external circumstances; by which I mean the surrounding opinions, knowledge, associations ; in a word, the entire mental atmosphere in which the two children are respectively nurtured. »

Digitized by Google

Mais ils ont eu du moins pour effet de rendre de plus en plus probable l'action universelle du milieu. A peine se trouvera-t-il encore quelqu'un pour douter que celui-ci n'exerce en toute occasion une certaine influence sur l'homme.

Beaucoup d'auteurs, il est vrai, qui admettent cette influence en principe, se dédommagent en la contestant dans chaque cas particulier. Ils ont trop beau jeu à le faire. Il va de soi, en effet, que l'action du milieu, évidente pour la masse, doit nous échapper de plus en plus à mesure que nous sommes appelés à la constater chez un plus petit nombre d'individus. La masse, comme telle, ne vit à un moment donné que dans un seul et même milieu. Ce milieu est relativement aisé à déterminer, puisqu'il est commun à la plupart des individus. Si donc il exerce une influence tant soit peu considérable, on doit pouvoir constater facilement cette influence, puisqu'elle doit se retrouver chez un si grand nombre d'individus ; il suffira d'appliquer le calcul des probabilités.

Il en va tout autrement dès qu'on a à faire à tel individu isolé. Il s'agit alors de résoudre au préalable une question, qui en est à peine une quand elle s'applique à la masse, mais qui est le plus souvent fort ardue ou même insoluble dès qu'elle porte sur un seul individu, savoir : quel est le milieu propre à cet individu ? Le milieu, on l'oublie trop souvent, n'est jamais exactement le même pour deux individus. Fussent-ils jumeaux, et vivant en apparence dans des conditions identiques, il y aura toujours une infinité de circonstances qui diffèreront de l'un à l'autre, ou plutôt il n'y en aura en réalité aucune qui sera la même pour tous les deux. A plus forte raison le milieu différera-t-il pour des individus d'âge, de patrie, de profession différentes.

Ces différences individuelles n'importent guère dans l'étude de la masse, puisque pour celle-ci il s'agit unique-

Digitized by Google

ment de constater quel est le milieu moyen. Ce milieu est le plus souvent très facile à déterminer. Les éléments semblables des milieux individuels viennent, en effet, s'ajouter les uns aux autres, et se manifestent clairement par leur accumulation même. Tel élément que l'esprit le plus perspicace ne saurait découvrir chez l'individu se présente de lui-même à l'observateur le plus obtus, dès que celui-ci se trouve en face d'une foule. La comparaison, la « loi des grands nombres », rend en pareil cas exactement le même service à l'historien ou au philosophe que le microscope au naturaliste. Le procédé est inverse, mais il aboutit au même résultat.

Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'étudier l'individu isolé, la détermination exacte du milieu présente le plus souvent de grandes difficultés. Ce qui influe sur l'individu, ce n'est pas le milieu commun à tous, mais son milieu spécial. Or, pour l'individu, comme pour la masse, le milieu se résout en une multitude d'éléments, de qualité et d'intensité différentes. Mais, tandis que, pour la masse, la simple comparaison fait ressortir ces éléments, rien de plus malaisé, pour l'individu isolé, que d'en déterminer même les plus importants. La plupart échappent à toute investigation positive, et pour ceux-là mêmes qui paraissent le plus facile à étudier, il faut se contenter toujours d'appréciations plus ou moins grossières.

S'il est ainsi fort difficile de déterminer avec tant soit peu d'exactitude quel est le milieu propre à chaque individu, il est peut-être plus difficile encore, dans l'état actuel de nos connaissances, de préciser l'action de ce milieu, ou même simplement de la constater. Les circonstances élémentaires ne produisent chacune pour soi que des effets minimes. Ce qui importe, c'est la façon dont ces effets se combinent. Or, pour les raisons qui viennent d'être indiquées, l'étude de ces combinaisons, relativement facile pour la masse, est on ne peut plus délicate pour les individus. Ou, plutôt, elle n'est, de

Digitized by Google

nos jours encore, presque jamais possible. Ce n'est que lorsque l'étude collective de groupes entiers d'individus sera parvenue à fournir certaines données fondamentales sur l'action générale du milieu, qu'on pourra se hasarder avec succès à examiner comment cette action se manifeste isolément chez les individus.

Il ressort de ce qui précède qu'on ne prouve absolument rien contre l'influence du milieu en montrant que jusqu'ici on n'a pas pu constater clairement cette influence chez l'individu isolé. De ce que nous ne sommes pas encore en état de l'y voir, il ne s'ensuit nullement qu'elle n'y existe pas en réalité. Il suffit, pour établir que le milieu exerce une certaine influence sur l'individu, qu'on puisse déterminer exactement l'influence qu'il exerce sur tel ensemble social donné. Jusqu'ici, sans doute, on ne s'est pas suffisamment attaché à le faire. Les recherches sur l'action du milieu présentent presque toutes le même défaut que celles sur l'hérédité. On cherche à constater l'action du milieu, ce qui est quelque chose, mais on néglige de déterminer la force relative de cette action, ce qui est plus difficile, et ce qui importe avant tout. Il ne s'agit plus, en effet, de montrer en général que le milieu influe sur le développement de l'homme ; cela paraît surabondamment prouvé. Il faut montrer encore et surtout dans quelle mesure il agit. Peu d'auteurs seulement, à l'instar de Taine, ont abordé résolument ce côté de la question, et encore lui ont-ils consacré plutôt des réflexions générales que des recherches positives vraiment utiles.

En somme, l'action absolue du milieu sur le développement de l'homme ne souffre plus aucun doute. On sait en revanche peu de chose encore sur son importance relative. Les uns y voient la cause principale du développement, tandis que les autres ne lui accordent au contraire qu'une influence minime. Il nous reste à voir comment on peut se représenter l'évolution dans l'une et dans l'autre hypothèse.

Digitized by Google

III

L'hérédité et le milieu exercent indubitablement tous deux une certaine action sur le développement, sans qu'on ait pu toutefois déterminer jusqu'ici quel était le rôle respectif de ces deux facteurs. L'un et l'autre sont, pour une double raison, impuissants à expliquer à eux seuls l'évolution : l'hérédité, parce qu'elle ne peut pas rendre compte de l'apparition des variétés, et parce qu'elle exclurait d'ailleurs l'action pourtant certaine du milieu ; le milieu, parce qu'il ne saurait expliquer la persistance des espèces, et qu'il exclurait à son tour l'action certaine de l'hérédité. D'autre part, nous avons vu que la science ne peut admettre d'autres facteurs du développement que l'hérédité et le milieu. C'est donc l'action combinée de ces deux facteurs qui seule peut rendre compte du développement des êtres organisés et en particulier du développement de l'espèce humaine.

Quelle est dans cette combinaison la part respective de chaque facteur? Deux hypothèses principales se partagent à cet égard le monde des savants.

D'après l'opinion dominante, mais qui semble avoir perdu du terrain ces dernières années, l'évolution s'expliquerait de la façon suivante. Le milieu exerce une double action : d'une part, il provoque chez l'individu certaines modifications (*caractères acquis*) qui ont pour effet de le lui assimiler toujours davantage (*adaptation*) ; d'autre part, il retranche de l'espèce les individus les moins appropriés à leur milieu (*sélection*). Il ne subsiste donc de chaque génération que les individus les plus aptes à vivre dans le milieu donné, et ces individus deviennent eux-mêmes plus résistants par suite de leur adaptation au milieu. A cela vient s'ajouter qu'au sein même de cette élite les individus ont une tendance naturelle à se joindre pour la reproduction de préférence à ceux d'entre les individus de l'autre sexe qui présentent certaines

Digitized by Google

qualités à un degré particulièrement remarquable (*sélection sexuelle*). Les individus privilégiés par ce double triage transmettent à leurs descendants non seulement tous les caractères qu'ils tiennent de leurs propres ancêtres, mais encore tous ceux qu'ils ont acquis eux-mêmes dans le cours de leur vie sous l'influence du milieu.

L'hérédité des caractères acquis, combinée avec l'action incessante du milieu, fournit sans aucun doute une explication tout à fait plausible de la marche régulière, progressive ou régressive, de l'évolution. Cette explication a le double avantage de rendre compte d'une façon satisfaisante de l'apparition première des variétés, et de se maintenir dans des limites chronologiques concevables.

Elle soulève une seule objection sérieuse ; c'est que l'hérédité des caractères acquis n'est pas encore certaine, ni peut-être même probable. On a cru, il est vrai, à diverses reprises, l'avoir prouvée, en montrant que certaines mutilations ou maladies, soit accidentelles, soit provoquées artificiellement, s'étaient transmises par voie d'hérédité. Mais plusieurs savants qui se sont occupés plus spécialement de cette question contestent formellement la valeur de ces expériences[1]. Ils opposent à l'hérédité des caractères acquis trois sortes d'arguments. En premier lieu, beaucoup d'exemples de cette hérédité paraissent avoir été admis à la légère, sur la foi de simples racontars ou d'observations inexactes. Puis, dans les cas mêmes où la transmission est incontestable, on peut l'expliquer autrement que par l'hérédité (par contagion, par exemple). Enfin, on a fait des essais prolongés sur des animaux sans réussir à leur faire transmettre certaines mutilations que d'autres prétendaient avoir vu se transmettre héréditairement.

A en croire donc ces auteurs, l'hérédité des caractères

[1] V. en particulier WEISMANN, *Essais sur l'hérédité et la sélection naturelle*.

Digitized by Google

acquis, si elle ne paraît pas impossible, n'a pour le moins pas encore pu être démontrée. Elle n'est qu'une simple hypothèse, dont la probabilité est en raison inverse des nombreux efforts faits pour l'établir.

Cette difficulté a fait reprendre et approfondir l'hypothèse d'après laquelle l'évolution reposerait uniquement sur la sélection. On admet toujours l'action du milieu sur l'individu, mais comme les modifications qui en résultent ne se transmettent plus d'une génération à l'autre, elles sont sans importance pour l'espèce, et l'action du milieu se réduit de fait à favoriser certains individus au détriment de certains autres : « ....de temps en temps, il se produit des changements dans les conditions d'existence, qui imposent de nouvelles exigences à l'organisme s'il veut résister pour durer, et à la suite de cela, il intervient des processus de sélection qui font que, parmi les variations présentes, celles-là seules persistent qui correspondent le plus aux conditions d'existence modifiées. Par la continuité du choix dans la même direction, ces différences, au début encore insignifiantes, s'accroissent et deviennent des différences spécifiques »[1].

Cette seconde hypothèse a l'incontestable avantage de ne pas dépendre de la solution que pourra recevoir la question de l'hérédité des caractères acquis. Mais elle soulève à son tour de sérieuses difficultés. Tout d'abord, elle fait complètement abstraction du temps. Le développement résultant de la sélection seule doit être nécessairement d'une telle lenteur que l'esprit se refuse à concevoir la durée des transformations les plus minimes. Et pourtant dans la réalité, en particulier dans l'histoire de l'homme, nous voyons une foule de caractères qui ont dû se développer en un laps de temps relativement court. Mais n'insistons pas sur cette objection dont il est trop facile de contester la valeur.

[1] WEISMANN, *Ouvrage cité*, p. 312.

Digitized by Google

Ce qui est bien plus grave, c'est que par la seule sélection on parvient bien à la rigueur à expliquer comment certaines différences individuelles finissent par devenir spécifiques, mais on est impuissant à rendre compte d'une manière satisfaisante de l'apparition même de caractères héréditaires nouveaux. Là où l'on a cru pouvoir le faire, on en est revenu simplement à l'hérédité des caractères acquis. C'est le cas pour les êtres les plus primitifs, les organismes unicellulaires. A vrai dire, chez eux la question ne se pose même pas : « Ici parents et enfant sont encore dans un certain sens un seul et même être, l'enfant est un fragment de ses parents, et d'ordinaire la moitié. Si donc les individus d'espèces unicellulaires sont soumis à l'action de différentes influences extérieures, et si celles-ci peuvent agir sur eux au point de les modifier, l'apparition de différences individuelles héréditaires devient chez eux inévitable ». Il est clair que cette explication ne saurait valoir pour les organismes supérieurs. On a recours ici à la combinaison sexuelle : « Il y a mélange dans une certaine mesure, dans la reproduction *amphigone* (sexuelle), de deux tendances héréditaires. C'est dans ce mélange que je vois la cause des caractères individuels héréditaires »[1]. Mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, le mélange de deux tendances héréditaires peut bien produire une combinaison nouvelle des éléments qui constituent ces tendances, mais il ne saurait en aucune façon produire des éléments nouveaux. Les parents ne peuvent transmettre que ce qu'ils ont eux-mêmes. Leurs tendances peuvent apparaître fortifiées et modifiées chez leurs descendants, mais ceux-ci ne sauraient apporter en naissant des tendances que leurs parents n'auraient pas eues du tout. En acceptant l'explication de Weissmann, on en revient donc logiquement, par un détour, à une hypothèse fort semblable à celle que

[1] WEISSMANN, *Ouvrage cité*, p. 320.

Digitized by Google

ce savant combat avec raison chez Nägeli, savoir que toutes les qualités du monde organique ont existé en germe dès le début. En effet, si les caractères héréditaires de chaque génération proviennent uniquement de ceux de la génération précédente, laquelle les tenait elle-même d'une génération antérieure, on doit nécessairement, en remontant de génération en génération toute la série des êtres, retrouver ces caractères à l'état rudimentaire à l'origine même du monde organique.

Nous nous trouvons donc, en définitive, en présence de deux doctrines, hypothétiques toutes deux : l'une, parce qu'elle se fonde sur l'hérédité, problématique encore, des caractères acquis ; l'autre, parce qu'elle se montre incapable d'expliquer l'origine des variations. Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer entre ces deux hypothèses, qui paraissent être les seules raisonnables dans l'état actuel de la science. Toute discussion d'ailleurs serait oiseuse. Comme le débat porte sur une question de fait, l'hérédité des caractères acquis, il ne pourra cesser que lorsqu'une étude plus approfondie de ces caractères aura montré clairement s'ils sont ou non héréditaires. Il suffit ici de retenir que ces théories, si suggestives pour l'étude générale de la nature, ne peuvent encore nous fournir aucun renseignement concret sur le développement spécial des individus ou de groupes particuliers d'individus. Nous sommes obligés à cet égard de recourir chaque fois à l'étude directe des faits.

Mais si ces théories ne nous disent encore rien de positif touchant le développement des individus, elles nous fournissent en revanche des indications précieuses sur la marche que nous devons suivre dans l'étude de ce développement. Nous pouvons, en effet, en nous bornant strictement à ce qui a été établi sans contestation possible, tirer de ce que nous avons vu jusqu'ici les conclusions suivantes :

1° L'hérédité joue un rôle considérable dans le dévelop-

Digitized by Google

pement de l'individu, en le munissant de tous les caractères possédés par ses parents.

2° Le milieu influe sur le développement de l'individu en modifiant les caractères dont il a hérité.

3° L'hérédité et le milieu sont les seuls facteurs du développement.

Il saute aux yeux que les deux premières propositions affirment des forces agissant en sens contraire, et tendant à s'annihiler l'une l'autre. L'hérédité munit l'individu d'une force d'inertie qui lui fait opposer une résistance, plus ou moins efficace mais constante, à l'action du milieu, et lui permet dans une certaine mesure de s'imposer au milieu. Le milieu, de son côté, tend avec une égale constance à briser cette force d'inertie inhérente à l'individu, pour modifier ses caractères génériques, soit en les renforçant, soit en les atténuant, soit encore en les remplaçant par d'autres.

Il résulte clairement de ceci que ce qui importe avant tout dans l'étude du développement, soit de l'individu isolé, soit d'un groupe d'individus, c'est de rechercher quelle est la puissance respective de ces deux forces ennemies : l'action que le milieu tend à exercer sur l'hérédité, la force d'inertie que l'hérédité oppose à cette action. On n'a guère jusqu'à présent tenté cette étude comparative que pour des individus isolés. Or nous avons vu que les recherches de ce genre étaient prématurées et ne pouvaient conduire encore à aucun résultat positif. D'autre part, les auteurs de recherches plus générales ont négligé presque toujours d'établir le parallèle indiqué. Ils ont cru pouvoir se borner à étudier de préférence soit l'hérédité, soit le milieu. Il est évident qu'en procédant de la sorte, on pouvait bien établir, pour ainsi dire en principe, l'existence même de l'hérédité et de l'influence du milieu, mais non aller plus loin. Dès qu'il s'agit de déterminer quelle est l'action de ces deux facteurs, il faut de toute né-

Digitized by Google

cessité les étudier parallèlement dans leurs rapports de réciprocité [1].

C'est ce que je ferai dans mes recherches sur le développement des grands hommes. Je m'efforcerai de déterminer, avec la plus grande liberté d'esprit possible, quelle est d'une part la force conservatrice apparente de l'hérédité, de l'autre l'action modificatrice apparente du milieu. La comparaison même entre les résultats obtenus dans les deux sens montrera quelle a été l'action réelle de chaque facteur.

Il va sans dire que mes recherches seront bien loin d'épuiser la matière. Je devrai me restreindre dans tous les sens, et ne pourrai songer à étudier sous toutes leurs faces ni l'hérédité ni le milieu. Je chercherai avant tout à me placer dans les conditions les plus favorables à un travail scientifique. J'ai l'ambition d'atteindre à des résultats non pas complets, mais certains. Ils n'en seront pas moins utiles, pourvu qu'on ne veuille pas leur faire dire plus qu'ils ne disent en réalité.

Il me reste à parler des recherches spéciales qu'a provoquées la question des grands hommes. Je laisserai de côté les innombrables écrits qui n'ajoutent rien de positif aux considérations générales qui précèdent, pour m'occuper uniquement de ceux qui reposent, dans une mesure quelconque, sur l'emploi de la méthode que j'ai indiquée comme la seule légitime. De tout temps on a écrit sur les grands hommes et sur le génie, mais ce n'est que tout récemment qu'on a commencé à consacrer à cette question de véritables recherches. Nous n'aurons pas à remonter dans notre revue au-delà de l'année 1869, ni à nous occuper de plus de quatre auteurs. Ce sont, dans l'ordre d'apparition de leurs ouvrages : Galton,

[1] Théoriquement la question ne se pose pas dans les cas où le milieu reste identique. Mais comme dans la réalité il varie toujours, si peu que ce soit, nous n'avons pas à nous occuper de cette éventualité.

Digitized by Google

De Candolle, Jacoby et Lombroso. Il n'est pas sans intérêt de constater que ces quatre auteurs représentent différentes spécialités et appartiennent à quatre Etats différents : l'Angleterre, la Suisse, la France et l'Italie. Cela prouve que nous ne sommes pas en présence d'une simple « école », mais d'auteurs qui, différant par leur éducation scientifique et obéissant à des mobiles divers, sont arrivés indépendamment les uns des autres à cette conviction commune que de nouveaux procédés s'imposent dans l'étude du développement humain.

Digitized by Google

CHAPITRE III

RECHERCHES SPÉCIALES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS HOMMES

I

M. Galton (né en 1822) a consacré deux ouvrages à la question qui nous occupe. Le premier, *Hereditary Genius* (1869), nous intéresse à double titre. D'un côté, cet ouvrage est cité fréquemment comme faisant autorité : les auteurs les plus sérieux en admettent les résultats comme acquis à la science. D'autre part, Galton y applique le premier la méthode numérique à l'étude du talent. Il cherche à prouver sa thèse, que le talent est héréditaire, essentiellement par le calcul.

Pour cela, il commence par comparer entre eux tous les hommes remarquables d'une seule et même catégorie, savoir les *juges d'Angleterre* de 1660 à 1865, au nombre de 286, et se demande combien d'entre eux ont eu des parents illustres, ascendants, descendants et collatéraux, à un degré quelconque. Il en trouve 109, appartenant à 85 familles, lesquels ont eu ensemble 189 parents illustres, soit : 83 parents du premier degré (22 fois le père, 30 fois un frère, 31 fois un fils) ; 60 du second degré (grand-père, 13 ; oncle, 15 ; petit-fils, 16 ; neveu, 16) ; 34 du troisième degré (bisaïeul, 2 ;

Digitized by Google

grand-oncle, 3; cousin germain, 9; petit-neveu, 15; arrière-petit-fils, 5), et 12 d'un degré plus éloigné. Ces chiffres lui donnent matière à toutes sortes de calculs d'intérêt fort inégal[1]. Ceux qui nous intéressent le plus directement sont ceux qui lui servent à obtenir la probabilité moyenne qu'a chaque juge d'avoir quelque parent illustre. Cette probabilité (indiquée dans la colonne E) est, selon Galton, de 9.1 (°/₀) pour le père, de 8.2 pour les frères, de 12.6 pour les fils, de 2.6 pour les grands-pères, de 1.6 pour les oncles, de 1.7 pour les petits-fils, de 3.7 pour les neveux, de 0.2 pour les bisaïeux, de 0.2 pour les grands-oncles, de 0.5 pour les cousins germains, de 0.7 pour les petits-neveux et de 0.5 pour les arrière-petits-fils.

M. Galton fait ensuite des recherches analogues pour d'autres groupes d'hommes remarquables, hommes d'état, généraux, écrivains, savants, poètes, etc., avec cette différence toutefois qu'il prend ici des hommes de tous les temps et de toutes les nations, et qu'il décide lui-même de l'importance de ces hommes, au lieu de s'en rapporter, comme pour les juges, à une liste donnée à priori.

Puis il compare tous les groupes entre eux et cherche, en tirant la moyenne générale des moyennes spéciales obtenues pour chaque groupe, à établir la probabilité définitive qu'ont les hommes remarquables d'avoir des parents également remarquables. Malheureusement il ne donne les chiffres de la probabilité réelle (colonne E) que pour les juges ; pour tous les autres groupes, il se borne à indiquer la répartition effective entre les différents degrés de parenté, ce qui est relativement de peu d'importance, et il laisse au lecteur lui-même le soin de découvrir ce qui importe avant tout, c'est-à-dire

[1] Ainsi il indique (dans les colonnes B et D de son tableau) la probabilité qu'ont les 85 familles comptant plus d'un membre éminent d'avoir des membres illustres à chaque degré de parenté. Cela ne touche pas au fond même de la question.

Digitized by Google

quelle est la probabilité moyenne pour *chaque* homme éminent d'avoir quelque parent remarquable[1].

Comme les chiffres donnés par M. Galton sont généralement admis tels quels, sans qu'on ait jamais songé, que je sache, à les examiner de plus près, il importe de voir quelle en est la valeur exacte.

Remarquons, d'abord, qu'on est loin d'accepter sans réserve la méthode elle-même. M. Ribot, qui a parlé le plus au long de l'*Hereditary genius*[2], tout en ne ménageant pas les éloges à l'auteur anglais, et en acceptant pleinement les résultats concrets auxquels il est arrivé[3], n'attribue pourtant qu'une très faible valeur à la méthode qui a servi à obtenir ces résultats. Il se demande « si une pareille méthode peut conduire à la détermination quantitative, c'est-à-dire à la certitude absolue. Il est clair qu'il n'en est rien. Quand on nous dit que la méthode statistique nous permet de prédire le nombre des assassinats, des vols, des suicides, des mariages, on veut dire simplement qu'elle les prévoit en gros et

[1] Comme on va le voir, cette lacune regrettable a pu donner lieu à de graves méprises.

[2] V. *L'hérédité psychologique*, Deuxième partie, ch. III, et *passim*.

[3] M. Ribot les exagère même par inadvertance. En disant (*ouvrage cité*, p. 215) que « la chance qu'un homme remarquable ait des parents qui le soient aussi serait pour le père de 31 p. 100 : pour les frères, de 41 p. 100 » etc., il ne réfléchit pas que ces chiffres ne font, comme nous venons de le voir, qu'indiquer le rapport moyen entre les divers degrés de parenté *pour les seules familles qui ont compté plusieurs membres éminents*, ce qui ne veut évidemment rien dire touchant la chance véritable qu'a tout homme remarquable d'avoir des parents qui le soient aussi. Si l'on veut obtenir cette chance, il faut diviser le nombre des parents remarquables d'hommes éminents par le total des hommes éminents. Ainsi, si 286 juges ont eu ensemble 189 parents remarquables, la probabilité pour chaque juge d'avoir dans sa famille un membre remarquable est de 189 : 286, soit de 66 %: et si 22 ont eu un père remarquable, la probabilité qu'un juge ait un père remarquable est de 22 : 286, soit 7,7 % (Galton lui-même donne comme indice définitif dans ce dernier cas non pas 26 %, comme le veut M. Ribot, V. *L'hérédité psychologique*, p. 214, tableau II, mais seulement 9,1 %, ce qui, d'ailleurs, n'est pas exact). Les chiffres que l'on obtient ainsi seraient assurément encore une confirmation éclatante de l'hérédité, s'ils ne reposaient pas sur un emploi aussi contestable d'une méthode bonne en soi.

Digitized by Google

par à peu près ; mais dans la vraie connaissance quantitative, rien ne se détermine en gros ni par à peu près. Etant donné un grand homme dans une famille, pense-t-on qu'avec les moyennes de M. Galton on puisse déterminer combien il aura de frères, de fils ou de neveux illustres, avec autant de certitude qu'on calcule l'heure et le jour d'une éclipse !

« C'est donc une illusion de croire que parce qu'on emploie des procédés mathématiques, on arrive à une certitude mathématique....

« En somme, cette recherche statistique sur l'hérédité ne tient pas ce qu'elle promet[1] ».

Je n'ai pas à défendre M. Galton. Comme on va le voir, je considère moi-même ses recherches comme très imparfaites. Et pour ce qui est de la méthode à suivre dans des recherches de ce genre, je ne puis que renvoyer à ce qui a été dit plus haut[2]. Il importe en revanche de relever l'étrange fin de non-recevoir que M. Ribot oppose à l'application de la « méthode statistique » à l'étude de l'homme. Bien loin d'admettre avec lui que « dans la vraie connaissance quantitative, rien ne se détermine en gros ni par à peu près », j'estime au contraire que, dans toutes les sciences qui portent sur des faits concrets, rien ne se détermine jamais que par à peu près. C'est une erreur de croire que telle science, l'astronomie par exemple, fasse exception. Pas plus en astronomie que dans toute autre science « concrète », on n'atteint à une précision absolue. L'histoire de l'astronomie fourmille d'exemples qui montrent de reste combien la science a besoin de se corriger à chaque pas. Il n'y a pas bien longtemps encore, on croyait pouvoir admettre l'immutabilité du jour sidéral : on ne peut plus le faire de nos jours. De même pour les éclipses. L'astronome ne les détermine toujours que « par à peu près ». La

[1] Ribot, *Ouvrage cité*, 219-221.

[2] V. première partie, ch. III, § 2, C.

Digitized by Google

justesse de ses calculs peut être altérée par des circonstances qu'il est incapable de prévoir.

C'est qu'en effet, dans toute science, on ne peut atteindre à la certitude que sous la réserve : toutes conditions égales d'ailleurs[1]. Or, pour le monde des faits concrets, on ne croit plus de nos jours à l'invariabilité des conditions. On admet au contraire que tout varie incessamment. On ne pourrait donc atteindre à une connaissance certaine, que si l'on connaissait parfaitement toutes les conditions possibles. Il est évident que ce n'est jamais le cas. On ne peut toujours que se rapprocher plus ou moins de cet idéal. La certitude sera d'autant plus grande que les conditions seront plus stables et plus faciles à connaître. Sous ce rapport, la différence entre les sciences concrètes est toute relative. Elles atteignent à un degré plus ou moins élevé de certitude suivant que les faits dont elles s'occupent sont de nature plus ou moins simple. Si l'astronome calcule la date d'une éclipse avec une approximation qui se rapproche de la certitude absolue, c'est qu'il a affaire à des conditions extrêmement simples et dont il peut admettre, pour ainsi dire, l'invariabilité relative. Mais rien ne dit que dans toute autre science on ne puisse, à force de pénétrer plus avant dans la connaissance des faits, atteindre un jour ou l'autre à des résultats tout aussi sûrs.

Evidemment, nous n'en sommes pas encore là. Il est certain, en particulier, que les moyennes de M. Galton ne nous permettent pas de déterminer avec tant soit peu de certitude quelle probabilité il y a pour qu'un grand homme donné ait des frères, des fils ou des neveux illustres. Mais la faute en est à l'insuffisance de ces moyennes, et non à la méthode elle-même. A supposer qu'en appliquant plus correctement

[1] Dans les mathématiques élémentaires nous n'atteignons à des résultats absolument certains que parce que nous y supposons précisément l'invariabilité absolue des conditions. Ces résultats eux-mêmes perdraient leur valeur dès que notre constitution intellectuelle se modifierait de façon à ne plus reconnaître l'évidence de nos axiomes actuels.

Digitized by Google

cette méthode l'on arrive, et rien ne prouve que ce soit impossible, à déterminer quelles sont les conditions qui régissent le développement du grand homme, on pourra sûrement prévoir l'apparition de grands hommes, sinon dès le début avec une certitude absolue, du moins avec une précision toujours croissante[1].

Le grand mérite de M. Galton est précisément d'avoir inauguré ce genre de recherches, en osant le premier appliquer une méthode numérique à l'étude des grands hommes. Mais c'est à cela aussi que se borne tout son mérite, car il n'a pas su appliquer sa méthode de façon à lui faire produire des résultats utiles.

Il a commis, en effet, une faute capitale. Comme le montre le titre même et, plus clairement encore, la première phrase de son ouvrage[2], il s'est proposé non pas d'étudier en toute liberté d'esprit la genèse même du grand homme, mais uniquement de montrer que l'hérédité est la source essentielle du génie. Il ne se borne donc pas à vouloir constater un fait, ni ne cherche proprement à en scruter l'importance. Il veut *prouver* une thèse, qui lui paraît évidente à priori : « Je suis pleinement persuadé, dit-il, et je m'efforcerai de tout mon pouvoir de démontrer que si tous les hommes illustres de n'importe quelle période avaient été échangés pour d'autres dès le berceau, ceux d'entre eux qui seraient restés en vie et qui auraient conservé leur santé jusqu'à l'âge de cinquante

[1] Au début on ne pourra déterminer exactement que le développement moyen de tout un ensemble d'individus (nation, état, etc.), mais il est clair que dans la mesure où la science progressera, on pourra entrer toujours plus dans le détail, et déterminer, avec une exactitude tolérable, le développement de groupes de plus en plus restreints, jusqu'à ce qu'on parvienne enfin — c'est là un idéal, qui, peut-être, ne sera jamais atteint — à connaître assez exactement la constitution de l'homme et les lois de son développement, pour qu'on puisse déterminer à coup sûr pour chaque individu isolé quel sera son développement dans des conditions données.

[2] « I propose », dit-il, « to show in this book that a man's natural abilities are derived by inheritance, under exactly the same limitations as are the forms and physical features of the whole organic world. »

Digitized by Google

ans, auraient néanmoins, pour la plupart, nonobstant ce changement de circonstances, atteint à la renommée. Tellement il est impossible d'admettre que n'importe quelle combinaison de circonstances eût pu rabaisser un lord Brougham au niveau de l'obscure médiocrité. »

Pour prouver rigoureusement cette thèse, M. Galton devait montrer non seulement que l'hérédité joue un rôle quelconque dans la genèse du génie, mais qu'elle y joue le rôle principal. Comme on va le voir, l'auteur de l'*Hereditary genius* n'a pas reconnu cette obligation. Il s'est contenté précisément de montrer qu'il doit y avoir eu hérédité dans beaucoup de cas, croyant démontrer du même coup l'action prépondérante de l'hérédité. Examinons brièvement la valeur des faits qu'il allègue en faveur de sa thèse.

Nous avons vu qu'il débute par des recherches spéciales sur les juges. C'est là, sans aucun doute, la partie la plus sérieuse de l'ouvrage. Pour pouvoir en apprécier la valeur en parfaite connaissance de cause, il faudrait connaître à fond toute l'histoire de la magistrature anglaise. Cependant, même en s'en tenant aux renseignements fournis par l'auteur, on reconnaît sans peine que ces recherches présentent de très graves défauts.

Tout d'abord, on est tenté de se demander si ces juges, par le seul fait qu'ils constituent la plus haute magistrature anglaise, sont des hommes de génie, ou même seulement des hommes d'un réel talent. M. Galton a beau insister sur leur petit nombre, et sur la faible chance qu'a par suite chaque homme de loi de parvenir à ce poste d'honneur, cela nous montre sans doute combien il est difficile de pénétrer dans cette compagnie, mais non quel est le mérite intrinsèque de ceux qui y réussissent. Tout au plus concèdera-t-on qu'il y a une forte présomption pour qu'aucun de ces juges ne soit absolument médiocre. Cela suffit-il pour qu'on puisse les mettre à la base de recherches sur le génie ?

Digitized by Google

Admettons qu'on réponde par l'affirmative. Il se présente d'autres objections. Il n'est pas si facile qu'il peut le paraître au premier abord de déterminer le nombre de parents illustres qu'ont eus ces juges. Il s'agit, en effet, de définir ce qu'on entend par « illustre », « remarquable », « éminent », ou tel autre terme que l'on pourra préférer. Pour peu qu'on élargisse la signification de ces mots, et nous verrons tout à l'heure à quel point le fait M. Galton, on devra s'attendre à priori à rencontrer dans la famille de tout homme éminent, à un degré quelconque de l'échelle de parenté, quelque autre membre qui puisse passer pour remarquable. Aussi, loin de trouver avec M. Galton que les *Juges* prouvent d'une façon éclatante l'hérédité du talent, ai-je été fort étonné de voir que parmi 286 juges éminents il s'en soit trouvé près des deux tiers pour lesquels il ait été impossible de découvrir un seul parent « remarquable ».

Ajoutons que, dans des recherches statistiques sur l'hérédité du talent, on ne saurait attacher une grande importance aux parents directs du grand homme. Chez ces parents-là la notoriété peut toujours, dans une certaine mesure, n'être qu'un simple reflet de celle du grand homme, et il faudrait toujours commencer par prouver que ce n'est pas le cas. Il faut donc, sans exclure absolument les parents immédiats, s'en tenir cependant de préférence aux parents éloignés. Dans tous les cas, il faut pouvoir montrer que les parents du grand homme ont eu par eux-mêmes une certaine importance. Car il ne suffit évidemment pas de montrer qu'ils n'ont pas été des idiots. Il faut encore prouver qu'ils se sont élevés au-dessus de la moyenne, que les qualités qu'on découvre en eux existent réellement à un degré supérieur et n'ont pas été exagérées pour les besoins de la cause. En outre, il est clair que plus le grand homme est illustre, et plus les parents eux-mêmes doivent s'écarter de la moyenne, pour qu'on puisse parler sérieusement d'hérédité.

Digitized by Google

Or il suffit de jeter un coup d'œil sur les listes dressées par M. Galton pour se convaincre de l'extrême liberté dont il a usé à cet égard dans la réunion de ses matériaux. Non seulement il s'appuie avant tout sur des cas de parenté du premier degré, mais pour ces cas mêmes qui, comme nous venons de le voir, exigent une circonspection toute particulière, il apprécie le mérite propre des parents avec une indulgence véritablement excessive. C'est ainsi que parmi les hommes de génie nés de parents remarquables nous voyons figurer Gœthe. Pour prouver qu'il y a eu chez lui hérédité, l'on nous cite les vers si connus où le poète résume les traits qu'il a en commun avec ses ancêtres :

Vom Vater hab' ich die Statur,
Des Lebens ernstes Führen;
Vom Mütterchen die Frohnatur,
Und Lust zu fabulieren, etc.

Mais on oublie qu'il ne s'agit nullement de savoir si Gœthe tenait de ses parents certaines particularités de son caractère ; leur eût-il ressemblé dix fois plus, que cela ne prouverait encore rien touchant l'hérédité du génie[1]. Ce que l'on affirme, et ce qui reste à démontrer, c'est que Gœthe tenait de ses parents son génie même. Or c'est se payer de mots que de nous citer le père et la mère de Gœthe comme des personnages éminents. C'étaient de braves bourgeois comme il y en a eu tant d'autres, qui, sans leur fils, seraient à l'heure qu'il est parfaitement inconnus[2].

Le défaut que je viens de signaler est commun aux recherches sur les juges et aux recherches plus générales qui leur

[1] Cela tendrait même à prouver plutôt le contraire ! Car on devrait se demander : comment se fait-il qu'un homme si semblable à ses parents par le caractère, leur soit si supérieur par le talent ?

[2] Les cas de ce genre abondent dans le livre de Galton. Il suffit de l'ouvrir au hasard pour s'en convaincre. Quelle importance ont eue, par exemple, les parents de Bossuet et de Châteaubriand ?

Digitized by Google

font suite. Il est un autre défaut, plus grave encore, qui n'apparaît que dans ces dernières. Je veux parler de la façon dont l'auteur choisit ses matériaux. Dans son travail sur les juges, il n'avait pas à faire de choix. Le choix lui était dicté d'avance : il n'avait qu'à s'en tenir à la liste que lui fournissait l'histoire de la magistrature anglaise. C'était là sans contredit une sérieuse garantie d'impartialité. Il n'en était pas de même dans les recherches plus générales sur les célébrités de tous les genres, de tous les temps et de toutes les nations. Là il n'y avait plus aucune décision officielle qui imposât à l'auteur un choix quelconque. C'était à lui seul à faire ce choix, à décider quels hommes il devait considérer comme hommes de génie et mettre à la base de ses calculs. Dans ces conditions, la valeur de sa démonstration devait dépendre essentiellement de la qualité de ses choix. M. Galton veut, en effet, nous montrer que les traits qui distinguent le grand homme sont éminemment transmissibles par l'hérédité. En d'autres termes, il veut prouver que la probabilité d'avoir des parents remarquables est plus forte pour les grands hommes que pour le vulgaire. La seule façon de faire cette démonstration est de comparer le nombre des grands hommes qui ont eu des parents remarquables au nombre total des grands hommes. Mais il est clair que la comparaison ne peut avoir quelque valeur que si les chiffres qui sont à sa base sont justes. Il est par conséquent indispensable d'établir tout d'abord aussi exactement que possible d'une part le nombre total des grands hommes, d'autre part le nombre de ceux d'entre les grands hommes qui ont eu des parents remarquables.

Si l'on examine à cet égard les tableaux de M. Galton, on ne peut qu'être frappé de leur insuffisance manifeste. Tout d'abord, on s'étonne que l'auteur ait cru pouvoir, sans renseigner le lecteur sur la marche qu'il a suivie, emprunter ses données indifféremment aux branches les plus diverses de l'activité humaine. Il n'a pas hésité un seul instant à décider

Digitized by Google

souverainement de l'importance relative des hommes d'Etat, des généraux, des savants, des poètes, des artistes, en un mot de toutes les variétés d'hommes remarquables de tous les temps et de toutes les nations. S'il paraît déjà singulièrement difficile de connaître assez à fond une seule de ces variétés pour pouvoir décider quels y sont les hommes les plus marquants, à plus forte raison doit-il être téméraire de prétendre les embrasser tous à la fois.

A cela vient s'ajouter que M. Galton n'a usé d'aucune des précautions qui s'offraient naturellement à lui pour éviter de faire des choix par trop arbitraires. Il a trop facilement cédé à la tentation, bien naturelle sans doute, de présenter les faits sous les dehors les plus favorables à sa thèse. Toute son argumentation s'en trouve être radicalement faussée. Il serait facile de le montrer en reprenant un à un tous ses calculs. Mais cela nous conduirait trop loin, et n'est d'ailleurs pas nécessaire. Il suffira de montrer par deux exemples, dont nos propres recherches permettent d'apprécier tout particulièrement la valeur, combien Galton s'est peu soucié d'asseoir ses déductions sur une base tant soit peu solide.

Je prends à cet effet les écrivains français qu'il cite dans les deux groupes des « littérateurs » et des « poètes ». En fait de littérateurs, Galton connaît au total 19 Français célèbres, dont douze ont eu des parents remarquables, savoir : Boileau, Bossuet, Champollion, Chateaubriand, Estienne, Fénelon, Grammont, Helvétius, Lesage, Scaliger, Mme de Sévigné et Mme de Staël, tandis que sept seulement n'en ont pas eu, savoir : Mme de Genlis, Lafontaine, Montaigne, Montesquieu, Rabelais, Rousseau et Voltaire. Qui pourrait s'empêcher de sourire à la lecture d'une pareille liste, donnée comme représentation exacte de la littérature française[1] ?

[1] Bornons-nous à citer d'entre les écrivains que GALTON ne juge pas dignes de figurer aux côtés de Grammont et de Mme de Genlis : Calvin, Amyot, Descartes, La Rochefoucauld, Pascal, La Bruyère, Diderot, Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre, pour ne nommer que quelques-uns d'entre les plus illustres.

Digitized by Google

Peut-on prendre au sérieux des calculs reposant sur de semblables données ? C'est bien autre chose encore lorsqu'il s'agit des poètes. Là nous ne trouvons en tout que six Français célèbres, dont trois, Chénier, Corneille et Racine, plaident en faveur de l'hérédité, et trois, Béranger, Lafontaine et Molière, contre l'hérédité. Tout commentaire me paraît superflu.

Ce qu'on a vu jusqu'ici suffit à montrer que Galton applique une méthode bonne en soi d'une façon très imparfaite, et que par conséquent ses calculs n'ont rien qui puisse imposer la conviction. C'est là plus qu'un simple défaut : c'est presque un démenti infligé à la théorie elle-même. La faiblesse de la démonstration réagit ici nécessairement sur ce que la thèse peut avoir de vrai. Lorsqu'on voit qu'une interprétation si large et souvent si arbitraire des faits est impuissante à découvrir trace d'hérédité chez tant de grands hommes, on doit se demander tout naturellement si dans les cas mêmes où l'on affirme qu'il y a eu hérédité, celle-ci a joué réellement le rôle qu'on lui attribue, et si le génie ne s'y expliquerait pas tout aussi bien par l'action du milieu[1].

En somme, les recherches de M. Galton sur l'hérédité du génie n'ont abouti à aucun résultat positif. L'auteur n'a réussi en aucune façon à prouver sa thèse, que l'hérédité joue le rôle principal dans la genèse du talent. Tout au plus pourra-t-on admettre qu'en réunissant un grand nombre d'exemples d'hommes éminents qui ont eu des parents plus ou moins remarquables, il a contribué dans une certaine mesure à confirmer la loi générale de l'hérédité. Mais, encore une fois, ce n'est pas là qu'il faut chercher le service très réel qu'il a rendu à l'étude des grands hommes. Ce service consiste tout entier dans l'emploi d'une méthode plus rigoureuse que celles dont on avait usé jusque-là. On ne saurait contester à

V. la note 6 à la fin du volume.

Digitized by Google

Galton le mérite d'avoir, le premier, porté le goût des recherches statistiques dans un domaine où il ne s'était jamais manifesté jusqu'à lui.

II

Quelques années plus tard, M. Galton reprenait le même sujet, en usant toutefois d'un autre procédé, qui lui avait été suggéré en grande partie par le livre de M. de Candolle, dont il sera question tout à l'heure. Les recherches consignées dans son nouvel ouvrage[1] se distinguent avantageusement de celles dont je viens de parler, en ce qu'elles ne portent plus exclusivement sur l'hérédité, et qu'elles reposent sur un choix beaucoup moins arbitraire de personnages remarquables. Au lieu de comparer, comme dans son premier ouvrage, pour ainsi dire au courant de la plume, des célébrités de toute espèce, Galton se propose cette fois l'étude plus spéciale d'un groupe d'hommes appartenant à un seul pays, une seule époque et une seule spécialité. Il choisit à cet effet les savants anglais contemporains. Afin d'éviter des choix arbitraires, il ne se hasarde plus à décerner lui-même des brevets de célébrité, mais s'en tient au verdict du monde scientifique. Il prend comme savants proprement dits ceux d'entre les membres de la « Royal Society » qui ont été l'objet de quelque distinction particulière, ceux, par exemple, qui ont présidé à des sociétés savantes ou qui ont professé dans quelque école importante. Aux 180 personnes issues de ce double triage il adresse toute une longue série de questions sur leurs parents, leur éducation, leurs caractères physiques et moraux, pour se borner ensuite à coordonner et à analyser les renseignements ainsi obtenus.

Il est incontestable que cette méthode offre de sérieux

[1] *English men of science : their nature and nurture*, 1874.

Digitized by Google

avantages. En jugeant du mérite des savants d'après leur qualité de membres d'une société bien connue, ainsi que d'autres conditions non moins faciles à constater, l'auteur se prémunit dans une large mesure contre l'inévitable tentation de se laisser entraîner dans ses choix par ses sympathies ou antipathies personnelles. La valeur de la liste variera, sans doute, suivant les conditions dont on fera dépendre le choix, mais dans le cas particulier on peut admettre, avec Galton, que les hommes auxquels il s'est adressé méritent tous du plus au moins la qualification de savants.

D'autre part, il est clair qu'en s'adressant aux savants eux-mêmes, on peut obtenir une foule de renseignements précieux qu'on chercherait en vain dans les recueils de biographies. Non seulement les dictionnaires passent sous silence plus d'un personnage important, mais les notices mêmes qu'ils contiennent sont presque toujours très vagues et, de plus, souvent peu exactes. Beaucoup de données, qui peuvent à l'occasion être d'une importance capitale, sont exclues de toute biographie, pour la simple raison qu'elles intéressent peu le grand public. M. Galton n'a pas craint de solliciter des réponses extrêmement nombreuses[1], parfois sur des questions de nature fort intime. Comme on l'a très justement remarqué[2], cette singulière enquête ne réussirait probablement pas dans d'autres pays. Lorsqu'on parcourt les extraits publiés par M. Galton, on ne peut qu'être frappé de la simplicité et de la bonne foi évidente des réponses. Dans tel autre pays beaucoup de savants auraient eu de la peine à réprimer le désir d' « arranger » leurs réponses, de leur donner un tour piquant, de les accompagner de toutes sortes de réticences. Ce souci n'apparaît guère chez nos savants anglais.

[1] « My schedule of printed questions, together with the ample spaces left for replies, filled, I am half ashamed to acknowledge, seven huge quarto pages. » *Ouvrage cité*, p. 261.

[2] De Candolle, *Histoire des sciences et des savants*, p. 285.

Digitized by Google

Ils répondent généralement sans affectation ni fausse honte, comme de bons bourgeois pourraient le faire à des questions de leur docteur. Cette bonhomie seule a pu rendre l'enquête vraiment utile.

Ceci dit, on ne saurait se dissimuler que la façon de procéder de M. Galton offre de graves inconvénients. Tout d'abord, son criterium est loin de lui donner tous les savants anglais contemporains. Lui-même est obligé de reconnaître que si ses correspondants sont tous des savants véritables, il y a en revanche beaucoup d'autres savants qui, pour une raison ou pour une autre, sont exclus de sa liste, bien qu'ils méritassent d'y figurer. Il estime leur nombre à non moins de 120[1]. En renonçant ainsi à étudier les deux cinquièmes des savants, M. Galton diminue de prime abord la certitude et la portée des résultats auxquels il pouvait espérer d'atteindre. Il se pourrait en effet fort bien que les savants laissés de côté offrissent pour la plupart justement des traits que l'auteur n'a rencontrés que chez une minorité des savants consultés par lui. Il est clair que le résultat des recherches pourrait en être très sensiblement altéré[2].

Ce défaut est encore aggravé, comme il fallait s'y attendre, même en Angleterre, par le fait que d'entre les savants auxquels M. Galton a adressé son questionnaire, un très grand

[1] « I have made some further estimates, and conclude that an exhaustive list of men of the British Isles, of the same mature ages and general scientific status as those of whom I have been speaking, would amount to 300, but not to more. » *Ouvrage cité*, p. 6.

[2] Galton ne reconnaît pas l'importance de cette condition élémentaire de tout bon travail statistique. Il déclare même expressément qu'il ne s'est pas soucié d'être complet : « I do not profess or care to be exhaustive in my data, only desiring to have a sufficiency of material, and to be satisfied that it is good so far as it goes, and a perfectly fair sample. I do not particularly want a list that shall include every man of science in England, but seek for one that is sufficiently extended for my purposes, and that contains none but truly scientific man, in the usual acceptation of that word » (p. 6). Il oublie seulement de démontrer que sa liste suffit réellement au but qu'il se propose.

Digitized by Google

nombre, soit environ la moitié[1], se sont dispensés d'y répondre. Il se trouve ainsi en définitive, si nous évaluons avec l'auteur le nombre total des savants anglais à 300, que plus des deux tiers échappent à son investigation. Ses recherches ne peuvent donc avoir en tout état de cause qu'une valeur très limitée. Et cela d'autant plus que l'on peut à bon droit soupçonner que plusieurs des savants qui se sont tus auraient pu justement donner les réponses les plus instructives.

D'ailleurs, même si l'on admet comme suffisant le nombre des réponses obtenues par M. Galton, on doit se garder d'attendre de ces recherches des résultats par trop féconds. En effet, le procédé, bon en soi, ne pouvait produire des fruits utiles qu'à certaines conditions, difficiles ou même impossibles à réaliser.

En premier lieu, il fallait que les réponses fussent parfaitement sincères. Nous avons vu que cette condition paraissait généralement remplie.

Il importait ensuite que les réponses fussent suffisamment explicites et détaillées. Or il est bien évident que cette condition ne pouvait être remplie que dans une très faible mesure. En demandant à ses correspondants de répondre à un questionnaire de sept pages in-quarto[2], M. Galton ne s'est assurément pas attendu à recevoir sur chaque point des renseignements circonstanciés. Et, de fait, lorsqu'on parcourt les extraits qu'il en donne, on regrette de rencontrer à chaque instant des réponses qui, par leur insignifiance, ressemblent à s'y méprendre aux fameux signalements des passeports. Beaucoup de questions, sans doute, n'exigeaient que des réponses laconiques. D'autres en revanche, et souvent les plus importantes, auraient nécessité de longs développements.

[1] M. Galton a reçu un peu plus de cent réponses. Mais comme plusieurs renfermaient des lacunes, le nombre réel des réponses à chaque question ne dépasse guère 90. Pour telle question (profession des parents) ce chiffre s'élève à 96, pour telle autre (influence de l'éducation religieuse) il n'est plus que de 81.

[2] Si encombrant, dit-il (p. 261), qu'il ne peut pas le reproduire tel quel dans son livre !

Digitized by Google

Mais là aussi les correspondants de M. Galton se sont astreints à une concision extrême, à telle fin que leurs réponses en deviennent souvent des plus banales.

Mentionnons enfin une difficulté, bien plus grave encore, dont l'importance paraît avoir échappé à l'auteur, et qui vient ébranler plusieurs des conclusions auxquelles il tient le plus. Est-il admissible que les savants se connaissent assez eux-mêmes pour pouvoir donner en quelques mots des renseignements utiles sur leur propre développement ? On sera en général forcé de répondre par la négative. Pour le montrer, prenons les deux groupes de questions auxquels l'auteur s'arrête le plus longuement.

L'un concerne la religion. M. Galton demande à ses correspondants quels sont leurs sentiments religieux, et en particulier quelle influence la religion a exercée sur leurs recherches. On avouera que tout savant devrait y réfléchir à deux fois avant d'émettre son avis sur un sujet aussi épineux, et s'il se risque à le faire sans circonlocutions, on sera tenté de suspecter sinon sa bonne foi, du moins sa compétence, et l'on ne fera que peu de cas de sa réponse. Néanmoins, à la question captieuse : « La foi religieuse qu'on vous a enseignée dans votre jeunesse a-t-elle eu une influence fâcheuse sur l'indépendance de vos recherches [1] ? » 81 savants n'ont pas craint de donner une réponse, le plus souvent même fort catégorique : 39 répondent *non* sans phrase, 12 *non* « *with emphasis* », 14 *non* avec divers commentaires, 8 ajoutent que la religion a eu sur eux plutôt un bon effet, et 8 déclarent plus ou moins explicitement qu'elle a eu, ou aurait pu avoir, une fâcheuse influence. Peut-on sérieusement, nous le demandons, accorder la moindre valeur à des renseignements de cette nature ?

Une autre série de questions se rapporte à l' « origine du goût pour la science ». M. Galton demande : « Pouvez-vous

[1] Has the religious creed taught in your youth had a deterrent effect on the freedom of your researches ? V. p. 135 et suiv.

Digitized by Google

retracer l'origine de votre intérêt pour la science en général, et pour votre branche en particulier? Jusqu'à quel point vos goûts scientifiques paraissent-ils être innés[1]? » De telles questions, à vrai dire, nous paraissent impardonnablement naïves. Elles résument en effet l'objet même des recherches de Galton. Admettre que le savant puisse y répondre sur la foi de son expérience individuelle, ne serait rien moins que déclarer du même coup superflue toute recherche d'un tiers sur ce sujet. Si, d'autre part, l'on n'admet pas cette possibilité, et qu'on se contente des conjectures que le savant pourra faire à l'instar de nous tous, on sollicite des réponses dont on prévoit d'avance la frivolité. Depuis des milliers d'années les plus puissants esprits se sont interrogés eux-mêmes à ce sujet, sans qu'ils aient jamais pu aboutir, par cette méthode, à aucun résultat positif. C'est précisément pour cette raison que Galton a substitué aux anciens errements des recherches d'un nouveau genre, fondées sur la statistique, mais il est clair que la méthode statistique elle-même n'offrirait aucun avantage réel, si elle devait se borner, comme c'est ici le cas, à mettre simplement à la place des conjectures individuelles une pluralité de conjectures dont on ne fait que prendre la moyenne.

Beaucoup de savants d'ailleurs ont laissé entrevoir qu'on leur en demandait trop. M. Galton dit lui-même à ce propos : « La plus grande difficulté que j'aie éprouvée dans mes recherches est due à des réticences de la part de mes correspondants, qui ne disent rien là où il y avait beaucoup à dire[2] ». Quoi qu'il en soit, il n'a pas reçu moins de 91 réponses. En les récapitulant, il trouve que 59 savants procla-

[1] Can you trace the origin of your interest in science in general, and in your particular branch of it? How far do your scientific tastes appear to have been innate? V. tout le ch. III.

[2] The greatest difficulty I have had in my inquiries generally is due to reticence on the part of the writers, who say nothing when much was to be said. (p. 147).

Digitized by Google

ment l'innéité de leur goût pour la science. Toutefois, si l'on examine les réponses elles-mêmes, on est obligé de réduire ce chiffre de beaucoup. Parfois, c'est le savant qui, tout en déclarant ses goûts innés, motive son opinion par des arguments qui ne font qu'en montrer l'inanité. Voici, par exemple, ce que répond un médecin : « J'ai choisi la profession de médecin parce que c'était celle de mon père. Ce choix m'a fait entreprendre des recherches scientifiques, *pour lesquelles je n'avais auparavant aucune prédilection,* parce que l'occasion m'avait manqué. *Je conclus que mes goûts étaient innés de ce qu'ils éclatèrent précisément au moment où se présenta l'occasion de les développer,* c'est-à-dire lorsque je commençais mes études professionnelles, à l'âge de 17 ans[1] ».

Plus souvent, c'est M. Galton lui-même qui range la réponse sous le chef des goûts innés, alors que son correspondant paraît avoir expressément évité de tirer cette conclusion. C'est le cas pour des réponses telles que : « Toujours aimé les plantes ». « A l'école mon sobriquet était Archimède; j'ai toujours aimé construire..... ». « Très tôt je me suis adonné à des recherches de mécanique..... ». « Autant que je puis m'en souvenir, j'ai toujours aimé la nature et désiré en connaître les secrets..... ».

Dans tous les cas de ce genre, comme dans ceux où les savants déclarent catégoriquement que leurs goûts sont innés, il est évident que les souvenirs ne remontent jamais jusqu'aux premières années de l'enfance. Il resterait donc toujours à prouver que ces goûts qu'on déclare innés, parce qu'on ne se souvient pas de ne pas les avoir eus, ne se sont

[1] I selected the medical profession because it was that of my father. This choice led me to scientific pursuits, for which I had no previous predilection, as I had no opportunities that way. I conclude the tastes were innate, as they certainly showed themselves the moment the opportunity for developing them occurred, namely, at the commencement of my professional studies, aet. 17. (p. 180).

Digitized by Google

pas développés précisément dans le cours de ces premières années. Du reste l'amour de la nature est si fréquent chez les enfants qu'il ne signifie pas grand'chose dans la question qui nous occupe[1].

Remarquons enfin que plusieurs des savants donnent au mot *inné* une signification qui exclut toute idée d'hérédité. et par conséquent aussi d'innéité véritable. Tel d'entre eux dira : « Mon goût pour la science était absolument inné; aucun autre membre de la famille..... n'a eu le moindre goût spécial pour n'importe quelle science naturelle[2] ». Et M. Galton dit lui-même : « goûts innés, mais non nécessairement *héréditaires* ».

Tous ces éléments d'erreur rendent doublement sensible un dernier défaut, inhérent en quelque sorte à la méthode adoptée par l'auteur. On aura remarqué que dans ce qui précède je n'ai cité aucun nom propre. C'est qu'un sentiment de délicatesse, que personne ne songera à lui reprocher, a empêché M. Galton de nommer ses correspondants. Le même sentiment lui a fait passer sous silence un grand nombre de renseignements qui eussent eu de l'intérêt. Nous n'avons ainsi souvent aucun moyen de contrôler ses assertions, et c'est fort regrettable. On comprend bien que je ne songe pas à suspecter la véracité de M. Galton. Mais, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, quelles que soient

[1] M. DE CANDOLLE (*Histoire des sciences et des savants*, p. 319) remarque très justement à ce propos : « Ces goûts changent et les seuls importants pour la carrière d'un homme sont ceux qui persistent. Dans ce cas, l'individu qui se distingue dans une science ou qui continue de la cultiver avec plaisir ne manque jamais de dire que c'est chez lui un goût inné. Au contraire ceux qui ont eu des goûts spéciaux dans l'enfance et n'y ont plus pensé n'en parlent pas. Que l'on songe à la multitude d'enfants qui chassent aux papillons ou font des collections de coquilles, d'insectes, etc., qui ne deviennent pas des naturalistes. Et à ceux qui construisent des maisons ou des machines sans devenir des architectes ou des mécaniciens ».

[2] My taste for science was entirely innate; no other member of the family nor early friend or acquaintance had any special taste for any of the natural history sciences (p. 170).

Digitized by Google

la bonne foi et la perspicacité d'un auteur, il est toujours sujet à errer, et l'on vient précisément de voir que les faits sont parfois susceptibles d'être interprétés autrement que ne le fait M. Galton.

A côté de ces défauts et lacunes qui découlent de la méthode elle-même, il y en a d'autres, sur lesquels il serait trop long de nous appesantir, qui sont dus plus proprement à l'auteur. Disons seulement que, malgré le sous-titre de l'ouvrage, le milieu (nurture) n'occupe dans les recherches de M. Galton qu'une place secondaire. Ainsi l'auteur ne parle qu'en passant du lieu de naissance des savants, sans y attacher apparemment aucune importance quelconque.

Aussi, lorsque nous cherchons à résumer les renseignements positifs contenus dans l'ouvrage de M. Galton, ne trouvons-nous en somme que fort peu de chose[1]. On ne peut guère citer que deux ordres de faits qui, tout en ne jouant dans l'ouvrage lui même qu'un rôle insignifiant, sont pour nous d'un réel intérêt. Encore en sommes-nous malheureusement réduits à leur égard à des indications on ne peut plus générales.

Nous trouvons, d'abord, les renseignements suivants sur le lieu de naissance de 100 savants[2] :

Londres avec les faubourgs[3].	21
Quelques grandes villes[4].	18
Autres villes[5]	21
Ailleurs	40

[1] Je n'ai toujours en vue que ce qui se rapporte au développement du savant. Il n'est que juste de reconnaître que sur d'autres points, qui ne nous touchent pas directement, les recherches de M. Galton ont mis au jour des faits très intéressants, notamment en ce qui concerne les traits physiques et moraux qui caractérisent le savant.

[2] V. p. 19.

[3] Londres 16, faubourgs 5.

[4] Edimbourg et Glascow 7, Cork, Belfast et Dublin 6, Birmingham, Liverpool et Manchester 5.

[5] L'auteur dit peu clairement « villes plus petites », sans spécifier lesquelles.

Digitized by Google

Il serait intéressant de savoir comment se repartissent les deux derniers chiffres. L'auteur ne nous dit rien à ce sujet. Il ne faut du reste pas oublier que ces données ne portent que sur une minorité de savants; elles ne sauraient donc autoriser des conclusions générales.

Il en est de même des renseignements que nous fournit M. Galton sur la profession des parents[1]. Ces renseignements se rapportent à 96 savants, mais comme l'auteur range onze fois les parents dans deux catégories[2], nous obtenons un total de 107 cas. Les parents étaient :

Nobles et rentiers	dans	9	cas.
Fonctionnaires[3]	»	18	»
Professions libérales[4]	»	34	»
Commerçants et industriels[5] . . .	»	43	»
Fermiers	»	2	»
Autres	»	1	»

Ici encore des indications plus détaillées n'eussent pas été de trop[6].

Je me suis arrêté assez longuement aux recherches de M. Galton, parce que cet auteur a attiré avec raison l'attention de tous ceux qui se sont occupés de la question des grands hommes, et qu'on s'en est tenu presque toujours à ses conclusions, sans examiner de plus près les faits dont elles sont déduites. Comme un examen attentif de ces recherches m'a fait aboutir à une appréciation qui diffère de celle qui a cours généralement, il m'a semblé que je devais

[1] V. p. 22.

[2] Sans indiquer d'ailleurs dans quels cas il le fait.

[3] Armée et marine 6, fonctionnaires civils 9, employés subalternes 3.

[4] Hommes de loi 11, médecins 9, ecclésiastiques 6, professeurs 6, architectes 1, divers 1.

[5] Banquiers 7, commerçants 21, industriels 15.

[6] L'auteur se borne à remarquer : « The termes used in the third and fourth groups must be understood in a very general sense; thus, there are some « merchants » on a very small scale indeed, and others on a very large one ».

Digitized by Google

au lecteur d'indiquer les raisons pour lesquelles je ne puis accepter les conclusions de cet auteur. J'ai cru d'autant mieux devoir le faire que je n'hésite pas à voir en M. Galton l'initiateur de procédés nouveaux, excellents en eux-mêmes, mais qui ne peuvent conduire à des résultats positifs qu'à la condition d'être appliqués avec une extrême précaution.

III

Lorsque M. Galton entreprit ses recherches sur les savants anglais, Alphonse de Candolle (1806-1893) venait de publier son *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles* (1873). Dans une seconde édition, considérablement augmentée, de ce livre, de Candolle s'occupe, ainsi que le titre complet l'indique[1], d'une foule de questions qui ont un rapport plus ou moins étroit avec l'hérédité et la sélection, sans parler de maintes digressions où ce rapport n'est pas sensible. Nous n'avons garde de lui reprocher ces hors-d'œuvre. Il y a toujours profit à entendre un savant aussi remarquable s'expliquer sur des questions d'un intérêt général. Nous ne le suivrons pas toutefois dans des discussions qui ne touchent pas directement à notre sujet. Bornons-nous à dire quelques mots des recherches qu'il a faites sur l'hérédité d'après une méthode en partie nouvelle[2].

De Candolle constate que jusqu'ici l'hérédité « n'est pas prouvée avec la rigueur scientifique désirable », d'un côté parce qu'on s'est borné à étudier les cas d'hérédité sans leur opposer les cas contraires, de l'autre parce que les recherches n'ont porté que sur des personnages remarquables à priori. « Il vaut mieux choisir, dit-il, sans aucune idée

[1] Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles, précédée et suivie d'autres études sur des sujets scientifiques, en particulier sur l'hérédité et la sélection dans l'espèce humaine. Genève-Bâle, 1885.

[2] V. pp. 54-91.

Digitized by Google

préconçue et sans égard pour le mérite ou la capacité, un nombre aussi grand d'individus qu'on peut en trouver dont on connaisse les caractères distinctifs et en même temps ceux de leurs parents, et même, si possible, de leurs grands parents, de telle sorte qu'on puisse constater les caractères transmis ou non transmis d'une génération à l'autre. Comme certains caractères, de santé principalement, se montrent à un âge avancé, il faut avoir connu les deux ou trois générations dans leur vieillesse, ce qui restreint beaucoup le choix. » D'ailleurs « un avantage d'observer les individus âgés est que certains caractères naturels qu'on dissimule à l'âge mûr reparaissent chez les vieillards, par suite de leur faiblesse ou de leur indifférence de l'opinion d'autrui, dont ils n'ont, pour ainsi dire, plus besoin. »

Cette méthode, comme le remarque l'auteur lui-même, est d'une application difficile. Nous sommes bien loin encore de posséder des données suffisantes pour pouvoir étudier de la sorte des familles connues de tous et dont on puisse parler sans indiscrétion. Aussi de Candolle a-t-il dû renoncer successivement à l'étude de diverses familles souveraines qu'il avait eues d'abord en vue, et s'en tenir à sa propre famille, ainsi qu'à quelques familles de sa connaissance.

Ce choix forcé n'est pas sans présenter de sérieux désavantages. Il n'est pas certain que l'auteur puisse juger sa famille et soi-même avec toute la liberté d'esprit désirable, et comme il est obligé de taire le nom de ceux qu'il analyse [1], nous n'avons aucun moyen d'apprécier ses qualités d'observateur, à moins de le connaître personnellement, ou, comme c'est, il est vrai, le cas ici, par d'autres travaux analogues.

Mais cette méthode présente un inconvénient beaucoup

[1] Pour la même raison que GALTON (v. le paragraphe précédent). Par surcroit de précaution DE CANDOLLE a détruit toutes ses notes.

Digitized by Google

plus grave encore, inconvénient que de Candolle n'a pas méconnu, mais dont il n'a pas assez tenu compte. Comme on l'a vu, il s'agit avant tout dans les recherches sur l'hérédité de déterminer quelle est la part respective de l'hérédité et des influences de milieu. Or, sauf en ce qui concerne les caractères physiques, la méthode indiquée n'offre aucun moyen de fixer ce rapport. Il est toujours possible que ce qu'on est tenté d'attribuer à l'hérédité soit plutôt un effet du milieu, en particulier de l'éducation ou de l'imitation. Si l'on veut donc aboutir par cette méthode à des résultats décisifs, il faut se borner à l'étude d'individus qui non seulement se sont trouvés séparés de leurs parents dès leur plus tendre enfance, mais qui, en outre, ont grandi dans un tout autre milieu. Il va sans dire qu'une telle étude présentera presque toujours de grandes difficultés, et ne sera jamais possible, dans notre société actuelle, que sur une échelle des plus restreintes.

Ces réserves faites, on pourra accepter les conclusions suivantes de l'auteur[1] : « 1° L'hérédité des caractères moyens et distinctifs, de toutes les catégories physiques, morales et intellectuelles, est une loi générale qui souffre bien peu d'exceptions.

« 2° L'interruption de l'hérédité pendant une ou plusieurs générations (atavisme) se présente rarement — disons de cinq à dix fois sur 100.....

« 3° Plus un individu est marquant ou influent, en bien ou en mal, plus il offre, pour les sentiments instinctifs et l'intelligence, des caractères prononcés et nombreux. Une partie de ces caractères se montre pour la première fois dans la famille.

« 4° Les femmes présentent moins de caractères distinctifs que les hommes.

[1] Ouvrage cité, p. 90.

Digitized by Google

« 5° Tous les caractères distinctifs considérés par groupes se transmettent plus par les pères que par les mères, surtout ceux de l'intelligence, dont les pères ont un plus grand nombre. La cause générale est probablement que les caractères sont plus fortement développés chez eux.

« 6° Il est très difficile de savoir si des caractères acquis par un effet de l'éducation, des lectures, des exemples et de toutes les influences sociales, comme le patriotisme, une opinion religieuse, le point d'honneur, le dévouement à une dynastie, etc., se transmettent par hérédité.....

« 7° Les caractères les plus marqués chez un individu sont ordinairement ceux qu'il tient de ses deux parents et surtout de ses parents et d'autres ascendants. »

Venons-en à la partie de l'ouvrage qui se rapporte plus directement à l'objet de nos recherches, c'est-à-dire à celle qui est consacrée spécialement à l'étude des savants[1]. Elle comprend environ la moitié du volume[2]. Pour plus de simplicité nous suivrons l'ordre adopté par l'auteur, bien qu'il ne nous paraisse pas parfait en tout point.

De Candolle est le premier qui ait su poser la question sur son véritable terrain. Tout en adoptant la méthode statistique inaugurée par Galton, il a reconnu que les recherches sur le développement des grands hommes devaient, pour aboutir, satisfaire avant tout aux deux conditions essentielles suivantes : 1° ne pas s'attacher exclusivement à l'hérédité ou au milieu, mais étudier concurremment ces deux ordres d'influences ; 2° Ne pas choisir arbitrairement les hommes sur lesquels doivent porter les recherches.

Il se propose, il est vrai, « essentiellement, de chercher

[1] Je ne m'occupe ici que des recherches sur les savants proprement dits L'auteur en a entrepris d'analogues sur les représentants des sciences morales et sociales, mais elles sont, de l'aveu même de l'auteur, moins exactes que les précédentes, et ne renferment d'ailleurs aucun point de vue nouveau.

[2] V. pp. 207-497.

Digitized by Google

comment les influences extérieures propres à divers pays, à des époques successives, depuis deux siècles, ont influé sur le développement des sciences par celui des hommes les plus éminents ». Mais, comme dans le cours de cette étude il ne perd jamais de vue l'hérédité, son point de départ spécial ne nuit pas à la sincérité de ses recherches.

En ce qui concerne le choix des savants, de Candolle estime que le meilleur moyen d'obtenir une base convenable pour ses recherches est de s'en rapporter à l'opinion des sociétés savantes. « Ce n'est pas difficile, vu l'organisation même des sociétés savantes et des académies. Elles nomment toutes des associés ou correspondants étrangers. C'est-à-dire que, d'année en année, elles distinguent et honorent, parmi les savants de tous les pays, et dans toutes les branches, les hommes dont les publications ont le plus influé sur le progrès scientifique. Le nombre des titulaires de chaque catégorie est ordinairement limité, d'où il résulte une succession de comparaisons d'autant plus sérieuses qu'il y a moins de places à pourvoir. Les électeurs sont tous des savants d'un mérite reconnu. Ils sont obligés de suivre des formalités régulières de présentation, discussion et scrutin qui sont des garanties, et leur impartialité mérite d'autant plus d'être admise qu'il s'agit dans ce cas de savants étrangers, avec lesquels ils n'ont guère d'intérêts à démêler et qu'ils jugent nécessairement d'après leurs écrits.

« Sans doute on remarque des hommes d'un vrai mérite qui ne figurent pas sur les listes de membres étrangers de telle ou telle Académie, à cause de quelque négligence, ou parce qu'ils sont morts avant qu'on ait pu apprécier suffisamment leurs découvertes, mais ce sont des exceptions[1]. »

Ce ne sont toutefois que les sociétés les plus importantes qui présentent ces avantages, « car dans les associations

[1] V. p. 210.

Digitized by Google

moins importantes on n'attache pas la même valeur aux élections et quelquefois un ou deux membres très distingués exercent une telle influence qu'ils font nommer presque uniquement leurs amis. « Aussi l'auteur ne tient-il compte que des trois corporations savantes les plus estimées, savoir l'Académie des sciences de Paris, la Société royale de Londres et l'Académie des sciences de Berlin. Il admet comme représentants autorisés de la science les savants qui faisaient partie de l'une ou l'autre de ces trois sociétés, en qualité d'associés, correspondants ou membres étrangers, à l'une des dates suivantes[1] : 1750, 1789, 1829, 1869. Ce sont ces savants qu'il étudie à différents points de vue à l'aide de la statistique.

Disons tout de suite que cette façon de procéder a, indépendamment de tout autre défaut, celui de fournir un nombre tout à fait insuffisant de données. Il s'agissait, en effet, tout à la fois d'obtenir un ensemble de personnages formant une représentation fidèle du développement de la science moderne et de pouvoir disposer de chiffres assez considérables pour permettre des calculs sérieux. Or voici les chiffres obtenus par l'auteur : 101 associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris (dont 52 des XVIIe et XVIIIe siècles, et 49 du XIXe) ; 180 correspondants étrangers de la même Académie (en 1750 : 27 ; 1789 : 31 ; 1829 : 61 ; 1869 : 61) ; 235 membres étrangers de la Société royale de Londres (1750 : 74 ; 1789 : 64 ; 1829 : 48 ; 1869 : 49) ; 195 membres non allemands de l'Académie des sciences de Berlin (1750 : 42 ; 1789 : 36 ; 1829 : 51 ; 1869 : 66). Soit un total de 642[2] (1750 : 151 ; 1789 : 139 ; 1829 : 168 ; 1869 : 184). De ce nombre il faut défalquer les savants qui ont fait partie

[1] Sauf pour les associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, qu'il prend au complet, dès la fondation de cette académie, en 1666, jusqu'en 1882.

[2] En prenant d'entre les associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris ceux qui possédaient ce titre aux quatre dates indiquées.

Digitized by Google

de plus d'une académie, ainsi que ceux qui ont fait partie d'une même académie à deux dates différentes, ce qui réduit le total réel des savants à moins de 500.

Ce chiffre est beaucoup trop faible pour permettre des rapprochements utiles entre diverses époques ou divers pays. Plusieurs états de l'Europe, sans parler des pays d'outre-mer[1], ne sont pas représentés du tout sur les listes de notre auteur, beaucoup d'autres ne sont représentés que par des chiffres dérisoires qui défient toute analyse, et même les pays les mieux représentés, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, ne comptent pas un nombre assez grand de savants pour que l'auteur ait pu aboutir à plus qu'à de très vagues généralités. Il aurait donc fallu, pour cette seule raison déjà, chercher quelque autre procédé qui pût fournir un plus grand nombre de savants.

Mais, en outre, il est fort douteux que ces cinq cents savants représentent réellement avec une exactitude suffisante l'état de la science aux deux derniers siècles. Tout d'abord, ils ne constituent qu'une faible fraction de la totalité des savants[2]. De Candolle estime lui-même que depuis deux siècles il y a eu environ seize mille auteurs d'ouvrages scientifiques, et il paraît rester encore au-dessous de la réalité. Chacun de ses savants représenterait donc plus de trente rivaux. Dans ces conditions, tout dépend de la confiance que l'on peut avoir dans les lumières et l'impartialité des académies.

De Candolle estime qu'elles méritent une confiance presque absolue. Je ne suis pas assez compétent dans la matière pour pouvoir le suivre dans sa tentative de réfuter les

[1] En dehors des Etats-Unis et du Brésil aucun pays extra-européen ne compte de représentant chez DE CANDOLLE.

[2] L'auteur déclare expressément qu'il limite ses recherches « à des hommes qui ont contribué spécialement et notablement à l'avancement des sciences », aux « savants progressistes », comme il les appelle ailleurs pour les distinguer « des personnes qui savent ».

Digitized by Google

reproches que l'on a coutume de faire aux choix des académies. Je suis tout disposé à admettre qu'il y a dans ces reproches une part d'exagération. Je me contenterai de montrer sommairement que les listes mêmes produites par l'auteur ne justifient guère l'opinion si favorable qu'il a des académiciens.

Il a dû commencer par corriger lui-même en plus d'une occasion, et parfois très considérablement, les choix faits par les académies. Même la liste des associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, à tous égards la mieux composée de toutes, comprenait trois noms de grands seigneurs qui n'ont rien écrit et que l'auteur a cru pour cela devoir éliminer. Et quant aux 101 associés restants, sont-ils tous vraiment des savants de premier ordre? Il est permis d'en douter quand on voit figurer parmi eux Don Pedro d'Alcantara, qui a dû sûrement son titre d'académicien plutôt à sa qualité d'empereur qu'à celle de savant, et qui dans tous les cas n'a été à aucun moment l'un des huit savants les plus distingués qu'il y eût au monde en dehors de la France[1] Les trois autres listes ont nécessité des corrections bien plus graves encore. C'est ainsi que sur 150 membres étrangers que comptait la Société royale de Londres en 1750 l'auteur n'a pu en admettre que 74, qui, pour la plupart, ne sont eux-mêmes pas des savants d'une réelle importance.

On voit donc que le système suivi par de Candolle ne l'a pas dispensé d'intervenir personnellement dans le choix des savants. A vrai dire, il n'a eu besoin de le faire que pour le XVIIIe siècle. Pour les années 1829 et 1869, il a pu s'en tenir sans aucune retouche aux listes officielles. Il reste à voir si toutes ces listes, telles qu'elles ont été arrêtées défi-

[1] On sait que l'Académie des sciences de Paris ne compte jamais plus de huit associés étrangers.

Digitized by Google

nitivement par l'auteur, contiennent réellement en somme les savants les plus distingués.

A cet effet, j'ai comparé entre eux les choix faits par les trois académies. Il est clair que si ces académies procèdent à leurs choix d'une façon vraiment intelligente et impartiale, ces choix doivent coïncider en grande partie, c'est-à-dire les mêmes noms doivent se retrouver sinon toujours, puisqu'il faut faire la part de la faiblesse humaine, du moins très fréquemment, sur deux listes, lorsqu'il s'agit de savants français, anglais ou allemands, et sur les trois listes, lorsqu'il s'agit de savants d'autres pays. Or il n'en est rien. J'ai constaté que sur un total de 642 noms, 143 seulement, soit 22 %, sont communs à deux listes, et seulement 15, soit 5 %[1], communs aux trois listes[2] ! Ces chiffres, si éloquents par eux-mêmes, se répartissent de la façon suivante :

Date	Total des noms	Noms communs à deux académies		Total des noms[1]	Noms communs aux trois académies	
1750	151	33	22 %	72	2	3 %
1789	139	24	17 %	86	4	5 %
1829	168	36	21 %	64	5	8 %
1869	184	50	27 %	55	4	7 %

Comme on le voit, les académies apprécient le mérite des savants de façon on ne peut plus variée, et elles ne sont pas encore près de s'entendre après deux siècles d'expériences. On peut juger par là de la confiance que méritent les choix des diverses académies. — Au premier abord, il semble

[1] Après défalcation des savants français, anglais et allemands.

[2] Il ne faut pas oublier que nous obtenons ces chiffres après qu'on a éliminé des listes tous les membres qui n'ont pas été des savants proprement dits. Si DE CANDOLLE n'avait pas opéré ce triage, la proportion des noms communs à deux ou trois académies serait encore beaucoup plus faible.

Digitized by Google

qu'on pourrait éviter les chances d'erreur en prenant pour la liste définitive les seuls savants qui ont obtenu les suffrages de plus d'une académie. Mais cela aurait pour premier effet de diminuer encore le nombre déjà insuffisant des données, au point de rendre tout calcul impossible. Encore est-il fort douteux que l'accord entre les académies soit une garantie d'impeccabilité. J'ai été surpris de voir qu'un savant aussi éminent que Lavoisier n'a été membre que d'une seule académie étrangère, tandis que des savants français incontestablement moins illustres figurent sur les listes de plusieurs académies. Franklin, qui aurait pu faire partie des trois académies de Paris, de Londres et de Berlin, n'a été élu que par une seule d'entre elles[1].

Ainsi donc les élections académiques paraissent de toute façon impropres à fournir une base satisfaisante pour l'étude comparée des savants. D'un côté elles ne donnent qu'un nombre trop restreint de savants, de l'autre elles sont loin d'offrir toutes les garanties désirables d'intelligence et d'impartialité.

Il faut bien retenir cela si l'on veut pouvoir apprécier à leur juste valeur les résultats atteints par de Candolle. On se borne trop souvent à emprunter aux auteurs celles d'entre leurs conclusions qui paraissent plausibles à priori, sans prendre la peine d'examiner sérieusement de quelle façon elles ont été obtenues. C'est là rendre un mauvais service à l'auteur. L'importance scientifique d'un ouvrage réside moins dans ses conclusions, qui peuvent être parfaitement justes sans avoir la moindre valeur, que dans sa méthode, dont la valeur se mesure uniquement au progrès qu'elle réalise. Tel auteur qui s'exagère l'importance pratique de ses recherches et extrait de ses données plus ou autre chose

[1] Volta, en revanche, a été élu membre par deux académies, Lorgna par toutes trois.

Digitized by Google

qu'elles ne contiennent, n'en mérite pas moins les plus grands éloges dès qu'il a su montrer une voie nouvelle.

C'est assurément le cas pour de Candolle. Quels que soient les inconvénients de sa méthode, elle est dans tous les cas supérieure à celles dont on avait usé jusque-là. On ne saurait surtout trop le louer d'avoir tenu à éviter autant que possible dans le choix des savants tout jugement personnel, bien que la haute position qu'il occupait dans le monde scientifique dût le tenter d'imposer sa propre opinion. Du reste, si le choix auquel il s'est arrêté est trop imparfait pour permettre des recherches précises, il suffit du moins à certains rapprochements très généraux. L'auteur est arrivé à des conclusions réellement utiles, pourvu qu'on les accepte *cum grano salis.* Passons rapidement en revue celles qui touchent plus directement à notre sujet.

Une des premières questions que de Candolle ait cherché à résoudre est celle-ci : de quelles parties de la société sont issus les hommes qui ont fait le plus avancer les sciences[1] ? Il a recherché à cet effet quelle profession ou position sociale ont eue les parents des associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, ainsi que ceux de quelques savants français. Il résulte de ses recherches que les associés étrangers sont issus de la :

Classe riche ou noble dans la proportion de .	41 %
Classe moyenne » » .	52 %
Classe des ouvriers, cultivateurs, etc. . . .	7 %

tandis que pour les savants français la proportion est de :

Classe riche ou noble	35 %
Classe moyenne.	42 %
Classe des ouvriers, etc.	23 %

La différence entre les savants des deux catégories est faite pour surprendre. Il ne faudrait pas toutefois y attacher une

[1] V. p. 272.

Digitized by Google

trop grande importance. L'auteur n'a pas dressé les deux listes d'après un principe identique. Pour les savants étrangers le choix lui était imposé à priori, tandis que pour les savants français il a, dans le cas particulier, composé lui-même la liste en choisissant les savants suivant l'opinion personnelle qu'il avait de leur valeur scientifique. D'autre part, ses calculs portent sur des chiffres relativement très faibles : 100 savants étrangers et 60 français. Remarquons enfin qu'il n'est pas toujours facile de comparer la position sociale de personnes appartenant à des pays différents.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs des différences de détail, qu'il resterait à préciser et à expliquer, les deux séries sont remarquablement d'accord sur le point qui importe, la fécondité scientifique relative des trois classes sociales. Dans les deux cas, c'est la classe moyenne qui vient en tête avec environ la moitié des savants, la classe riche la suivant d'assez près, tandis que la classe la plus nombreuse reste fort en arrière. Il est clair que si l'on avait égard au chiffre de la population, l'écart entre les classes serait beaucoup plus tranché, avec cette différence toutefois que la classe riche et la classe moyenne occuperaient alors un ordre inverse. Je me borne pour le moment à constater ce fait caractéristique ; j'aurai à y revenir à l'occasion de mes propres recherches.

De Candolle passe ensuite à l'examen des causes proprement dites qui peuvent influer sur le développement des savants, et commence par étudier l'action de l'hérédité[1]. Après avoir montré que le nombre des familles ayant produit plusieurs savants est beaucoup plus grand qu'on ne devrait s'y attendre d'après le simple calcul des probabilités, il fait observer que la fécondité spéciale de ces familles ne s'explique pas nécessairement par l'hérédité[2] :

[1] V. p. 285.

[2] Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que M. Ribot, qui parle assez longuement de de Candolle (Hérédité psychologique, p. 222 et suiv.) lui prête des

Digitized by Google

« De ces faits, dit-il, et des renseignements biographiques à moi connus dont je parlerai tout à l'heure, je ne conclus pas que l'hérédité a tout déterminé. Elle paraît avoir eu peu d'effet, excepté dans les sciences mathématiques. Ce seraient les influences d'éducation, d'exemple, de conseils donnés, etc., qui auraient été prépondérantes. »

Il expose là-dessus toute une série de raisons qu'il a pour admettre l'action prépondérante du milieu. Je ne citerai que la suivante, qui me paraît une des plus fortes :

« Si les hommes scientifiques dont j'ai parlé, fils ou petit-fils de savants, s'étaient livrés à leurs travaux, dès leur jeunesse, par une sorte d'instinct, c'est-à-dire par une habitude devenue héréditaire, on aurait vu le même phénomène, avec les mêmes proportions, dans tous les pays. Or les faits ne se sont pas manifestés de cette manière. En Suisse, il y a eu, depuis deux siècles, plus de savants groupés par familles que de savants isolés, ou du moins la proportion des premiers a été très remarquable, surtout si l'on fait attention aux hommes les plus distingués. En France et en Italie le nombre des savants qui sont uniques dans leur famille constitue au contraire l'immense majorité. Les lois physiologiques sont cependant les mêmes pour tous les hommes. Donc l'éducation dans la famille, l'exemple et les conseils donnés, doivent avoir exercé une influence plus marquée que l'hérédité sur la carrière spéciale des jeunes savants [1]. » Puis il cherche à montrer pourquoi cette influence a dû être plus forte en Suisse que dans la plupart des autres pays [2].

conclusions absolument contraires à celles qu'il tire en réalité : « Son travail, dit-il, met une fois de plus à néant les hypothèses que, pour expliquer la succession du talent dans une famille, certains auteurs ont admises pour ne pas admettre l'hérédité. » Je ne m'explique pas ce singulier *lapsus* chez un auteur généralement si consciencieux.

[1] V. p. 295.

[2] Plus loin (p. 336 et suiv.) DE CANDOLLE consacre un chapitre des plus instructifs à l' « influence des traditions de famille. »

Digitized by Google

Il ne songe pas d'ailleurs à nier complètement l'influence héréditaire. « mais elle consiste en une transmission de sentiments ou de facultés utiles dans les sciences, bien plus qu'à une succession d'aptitudes supérieures pour telle ou telle science. » Ailleurs il dit : « La célébrité est moins héréditaire encore que la spécialité [1]. » Il fait cependant, comme on l'a vu, une exception en faveur des mathématiques. Il admet pour cette science une faculté spéciale qui se transmet fréquemment par hérédité.

En ce qui concerne le sujet si intéressant de « l'influence de l'éducation, de l'instruction, et des moyens matériels nécessaires dans les travaux scientifiques », l'auteur se borne malheureusement à des considérations générales qui ne nous apprennent rien de nouveau. En somme, tout en accordant à l'instruction publique une certaine importance, il ne pense pas qu'elle influe directement sur le développement des savants. Ses raisons, il est vrai, sont de peu de conséquence. C'est ainsi qu'il croit pouvoir constater que les centres universitaires n'ont pas produit un nombre particulièrement remarquable de savants. Mais ses données sont beaucoup trop faibles pour autoriser aucune conclusion quelconque. Pour la France, il se contente du chiffre dérisoire de 64 savants. Il trouve que 16 d'entre eux, soit exactement le quart, sont nés à Paris, sans qu'aucune ville de province ait donné naissance à un nombre remarquable de savants. Celle qui en a produit le plus est Lyon, avec seulement 3 savants. Pour tous les autres pays, l'auteur n'a recherché le lieu de naissance que pour les seuls associés étrangers. Il aboutit à leur égard également à un résultat négatif : 6 d'entre eux sont nés à Genève, 5 à Bâle, 3 à Berlin et 3 à Londres, tandis que toutes les autres villes restent au-dessous de ce dernier chiffre.

Il est clair que dans l'un et l'autre cas le total des savants est trop minime pour que le raisonnement de M. de Candolle

[1] V. p. 45.

Digitized by Google

puisse avoir aucune valeur. Le plus simple calcul suffit à le montrer. Prenons, par exemple, les associés étrangers. Il y a eu pendant les deux derniers siècles en Europe, en dehors de la France, plus d'une centaine de villes possédant une université ou quelque institution équivalente. Or, comme le nombre total des associés étrangers est de 101, il va de soi que les villes universitaires ne pouvaient pas toutes en produire un grand nombre. Chacune ne pouvait en produire en moyenne qu'un seul, et comme, pour des raisons particulières qu'il resterait à déterminer, quelques-unes d'entre ces villes en ont produit plusieurs, un assez grand nombre ne devaient pas en produire du tout. La marche à suivre était donc tout autre, vu le petit nombre de données. Il ne fallait pas prendre chaque ville isolément, mais ranger les localités par groupes, et rechercher si les centres universitaires ont produit un plus grand nombre de savants que tel autre groupe de localités, eu égard à la population totale de part et d'autre. C'eût été là, sans doute, un travail assez délicat, mais on pouvait se contenter de le faire en gros, et en tout cas il fallait le faire si l'on voulait pouvoir apprécier l'influence réelle qu'a exercée l'instruction supérieure.

Remarquons en passant que de Candolle est tenté d'admettre que, dans la genèse des savants, ce n'est pas l'enseignement universitaire qui importe, mais plutôt celui qui prépare à l'université, en particulier la période de 15 à 18 ans. M. Galton avait prétendu au contraire que la période « de 15 à 22 ans » était bien la plus importante de toutes pour les intelligences moyennes, mais que pour les esprits supérieurs elle n'avait aucune importance spéciale. Ni l'un ni l'autre auteur, du reste, ne fournissent des raisons sérieuses à l'appui de leur dire.

En ce qui concerne l'influence de la religion [1], de Candolle constate une supériorité évidente des pays protestants sur les

[1] V. p. 328 et suiv.

Digitized by Google

pays catholiques. D'entre les associés étrangers, 18 seulement, soit un sur six millions d'habitants (catholiques), ont été élevés dans la religion catholique, tandis que 80, soit un sur moins d'un million d'habitants (protestants), ont été élevés dans la religion protestante. Si au lieu de prendre les associés étrangers de l'Académie de Paris, on prend, pour faire entrer en ligne de compte les savants français, les membres étrangers de la Société royale de Londres, la disproportion est naturellement moins forte, mais on obtient néanmoins encore trois fois plus de savants protestants que de savants catholiques relativement à la population. La différence est encore plus frappante si l'on compare la partie protestante de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la Suisse avec la partie catholique de ces mêmes pays. On trouve, en effet, que presque tous les associés étrangers appartenant à ces pays sont protestants, bien que la population catholique y soit considérable. Ainsi la Suisse, qui compte environ deux cinquièmes de catholiques contre trois cinquièmes de protestants, a fourni 14 associés protestants et pas un seul catholique. De même la population catholique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande n'a pas un seul représentant sur la liste des associés, et l'Allemagne catholique n'en compte qu'un nombre minime. Quant à l'Autriche, elle n'est pas représentée du tout.

Ces faits sont assurément trop caractéristiques pour que, malgré la pénurie des données, on puisse douter qu'entre la religion et la culture scientifique il ait dû y avoir quelque étroite connexion. Mais je n'irai pas plus loin et me garderai de conclure avec l'auteur que cette connexion implique nécessairement une influence de la religion sur le développement des sciences. Il y a deux autres éventualités possibles, dont je parlerai plus tard[1]. J'ajouterai ici seulement que de

[1] V. 4e partie, ch. IV.

Digitized by Google

Candolle attribue en substance l'action favorable ou défavorable de la religion sur la science d'une part à l'action générale du clergé, d'autre part au mariage ou célibat des ecclésiastiques.

L'auteur accorde beaucoup moins d'importance aux institutions et aux gouvernements [1]. Il ne cache pas cependant sa sympathie pour les institutions aristocratiques, qui lui paraissent en somme les plus favorables au progrès des sciences. Il trouve que l'infériorité scientifique des Etats-Unis « semble déterminée par la démocratie [2]. » La démocratie n'aurait guère, selon lui, que l'avantage tout négatif d'éloigner de la vie politique et des fonctions publiques les hommes qui peuvent faire avancer le plus les sciences. Dans toute cette partie de son travail, l'auteur est assez superficiel. Il serait par trop facile d'objecter qu'il n'est pas équitable de juger de la démocratie d'après un siècle à peine d'expérience. La démocratie [3] ne domine encore que dans très peu de pays. Là même, elle a été jusqu'ici en lutte continuelle avec les anciennes institutions, et l'on sait que dans les moments de trouble l'opinion publique est rarement représentée par ses meilleurs éléments. Ce n'est que lorsque cette première période de tâtonnements aura abouti à un état de choses relativement stable, qu'il sera possible d'en mesurer les effets sur le développement de la science.

Après avoir passé rapidement sur quelques autres conditions qui peuvent influer sur le développement scientifique, de Candolle calcule combien de savants chaque pays a produits aux différentes époques relativement à sa population. Les résultats auxquels il arrive sont fort intéressants, mais ils n'ont malheureusement que peu de valeur, pour les rai-

[1] V. p. 356 et suiv.

[2] V. p. 405.

[3] Ce mot pris dans le sens que lui donne l'auteur.

Digitized by Google

sons indiquées plus haut. Un seul paraît acquis définitivement : la fécondité réellement extraordinaire de la Suisse en savants distingués. Non seulement c'est la Suisse qui est invariablement en tête de la liste, pour quelque époque et quelque académie que ce soit, mais encore l'écart entre ce pays et celui qui vient immédiatement après est presque toujours énorme. La disproportion serait même fabuleuse si l'on considérait, comme on serait en droit de le faire, les cantons suisses comme des Etats indépendants. Les deux petites républiques de Genève et de Bâle ont en effet produit à elles seules plus de savants illustres que maint grand pays [1]. L'étonnement diminue lorsqu'on voit que la plupart des savants suisses descendent de Belges ou de Français protestants qui ont dû quitter leur patrie à cause même de leur religion. Si on laisse ces savants de côté, le rang occupé par la Suisse est sans doute encore distingué, mais il cesse d'être extraordinaire.

Ces calculs faits, l'auteur résume en un tableau les différentes causes que les recherches précédentes lui font regarder comme favorables aux sciences [2]. Puis il cherche à montrer qu'en effet la somme des causes favorables ou défavorables que présente chaque pays correspond au nombre des savants illustres que ce pays a produits. On pourrait faire plus d'une objection à ce procédé. Il repose en somme sur une pétition de principe. On commence par montrer que certains faits

[1] Sur un total de 101 associés étrangers appartenant au monde entier, sauf la France, la seule ville de Genève en a fourni 6, c'est-à-dire deux fois plus que la Russie, et trois fois plus que les Etats-Unis! La ville de Bâle en a fourni 5! Pour se rendre bien compte de ce qu'il y a de prodigieux dans ces chiffres, il faut songer que vers le commencement de ce siècle Genève avait 25,000 habitants, Bâle 16,000, les Etats-Unis plus de 5,000,000 et la Russie plus de 50,000,000. Genève aurait donc produit relativement 600 fois plus de savants distingués que les Etats-Unis et 4,000 fois plus que la Russie ; Bâle près de 800 fois plus que les Etats-Unis et plus de 5,000 fois plus que la Russie.

[2] A chaque cause favorable il fait correspondre une cause défavorable inverse.

Digitized by Google

coïncident avec certaines conditions, puis on entreprend de prouver, sans consulter aucun élément nouveau, que ces conditions correspondent à leur tour à ces mêmes faits. Quoi qu'il en soit, la liste dressée par de Candolle mérite de fixer l'attention, parce qu'elle est déduite de faits positifs étudiés avec soin. Je la reproduis telle quelle, comme résultat général des recherches de l'auteur, sans relever les points qui me paraissent provoquer la critique.

Causes favorables au progrès général des sciences[1] :

1. Proportion considérable de personnes appartenant aux classes riches ou aisées de la population, relativement à celles qui sont obligées de travailler constamment pour vivre et surtout de travailler de leurs bras.

2. Proportion importante, dans les classes riches ou aisées, d'individus sachant se contenter de leurs revenus, ayant une fortune facile à administrer et, par suite, disposés à s'occuper de choses intellectuelles peu ou point lucratives.

3. Ancienne culture de l'esprit et des sentiments, dirigée depuis plusieurs générations vers des choses réelles et des idées justes (influence d'hérédité).

4. Immigration de familles étrangères instruites, honnêtes et ayant le goût de travaux peu ou point lucratifs.

5. Existence de plusieurs familles ayant des traditions favorables aux sciences et aux occupations intellectuelles de toute nature.

6. Instruction primaire, et surtout moyenne et supérieure, bien organisée, indépendante des partis politiques ou religieux, tendant à provoquer les recherches et à favoriser les jeunes gens et les professeurs dévoués à la science.

7. Moyens matériels abondants et bien organisés pour les divers travaux scientifiques (bibliothèques, observatoires, laboratoires, collections).

[1] Ouvrage cité, p. 410.

Digitized by Google

8. Public curieux de choses vraies ou réelles, plutôt que de choses imaginaires ou fictives.

9. Liberté d'énoncer et de publier toute opinion, au moins sur des sujets scientifiques, sans éprouver des inconvénients d'une certaine gravité.

10. Opinion publique favorable aux sciences et à ceux qui s'en occupent.

11. Liberté d'exercer toute profession; de n'en exercer aucune, de voyager, et d'éviter tout service personnel, autre que celui auquel on s'engage volontairement.

12. Religion faisant peu d'usage du principe d'autorité.

13. Clergé ami de l'instruction chez ses propres membres et dans le public.

14. Clergé non astreint au célibat.

15. Emploi habituel de l'une des trois langues principales, l'anglais, l'allemand ou le français. Connaissance de ces langues assez répandue dans les classes instruites.

16. Petit pays indépendant ou confédération de petits pays indépendants.

17. Position géographique sous un climat tempéré ou septentrional.

18. Proximité des pays civilisés.

19. Multiplicité d'associations ou académies scientifiques.

20. Habitude des voyages et surtout des séjours à l'étranger.

L'auteur ne se contente pas d'énumérer les causes dans cet ordre arbitraire déterminé par la marche de l'investigation. Il cherche à les grouper sous des chefs généraux ainsi qu'à reconnaître leur degré relatif d'importance. Il distingue deux catégories de causes : les causes physiques et les causes morales ou plutôt historiques.

Les premières l'intéressent peu, parce qu'elles échappent plus ou moins à l'action de l'homme et qu'elles sont aussi en grande partie indépendantes les unes des autres.

Digitized by Google

Il s'arrête en revanche aux causes historiques, dont une lui paraît primer sur toutes les autres. « Cette cause supérieure est que tout individu soit bien assuré de pouvoir faire ce qu'il juge à propos sous la condition générale de ne pas nuire à autrui. On rend cette idée ordinairement par deux termes, *sécurité* et *liberté*, mais pour peu qu'on réfléchisse, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de sécurité sans liberté ni de liberté sans sécurité [1]. » De Candolle se place d'ailleurs dans l'analyse de cette cause supérieure au point de vue égoïste de la classe aisée, pour laquelle le mot liberté n'a que le sens étroit que lui donne le législateur [2].

A la notion de liberté se rattache étroitement celle d' « indépendance d'opinion », à laquelle de Candolle attache avec raison une haute importance. Seulement il s'en tient, dans ce cas aussi, beaucoup trop au sens traditionnel et fallacieux du terme. Sans vouloir examiner ici jusqu'à quel point et dans quelles conditions l'individu peut réellement faire preuve d'indépendance d'opinion, je constaterai simplement qu'il y a bien des sortes d'indépendance, que l'auteur n'a pas songé à distinguer les unes des autres. On peut en particulier distinguer les deux catégories principales suivantes : d'une part l'indépendance vis-à-vis de la façon générale de penser de l'époque, de l'autre l'indépendance vis-à-vis de la façon de penser du milieu propre à l'individu, c'est-à-dire des traditions de famille, de classe, de religion, de nationa-

[1] V. p. 466.

[2] Deux exemples suffiront à montrer ce qu'il y a d'arbitraire dans cette façon de concevoir la « liberté ». L'auteur (p. 474) trouve que « c'est dans les soixante-cinq années qui ont séparé le despotisme de Louis XIV de celui de la Révolution que les Français ont eu le plus de liberté et de sécurité. » Etrange paradoxe assurément, même si l'on n'a en vue que la classe moyenne et la classe riche ! Ailleurs (pp. 413 et 445) l'auteur prétend qu'en Suisse la liberté personnelle a diminué par suite du service militaire obligatoire, tandis qu'en Allemagne elle serait respectée vis-à-vis des jeunes gens qui font des études. Pourtant il ne pouvait pas ignorer que l'Allemand qui fait le moins de service militaire en fait encore beaucoup plus que le Suisse. Partout chez DE CANDOLLE on rencontre cette glorification du privilège.

Digitized by Google

lité, etc. Tel qui se croit et qui paraît être très indépendant, parce qu'il critique en public toutes les opinions qui ont cours généralement, est peut-être l'esclave de celles de sa famille. Tous les peuples civilisés ne sont-ils pas tout à la fois extrêmement indépendants et routiniers, les Anglais et les Allemands aussi bien que les Français et les Russes ? Il ne sert donc de rien de parler d'indépendance, si l'on n'a pas soin de dire quel genre d'indépendance l'on a en vue.

En somme, malgré toutes les réserves qu'il y aurait à faire dans le détail, les recherches dont il vient d'être question réalisent un sérieux progrès. De Candolle a entrepris le premier d'étudier parallèlement au moyen de la statistique l'action de l'hérédité et celle du milieu. Cela lui a permis de montrer d'une façon irréfutable que le milieu exerce une action sensible sur le développement des savants illustres. S'il n'a pas réussi à obtenir des résultats tant soit peu précis, cela provient essentiellement, comme on l'a vu, de l'insuffisance de ses données, et non d'un vice de sa méthode.

IV

De Candolle est, à ma connaissance, le seul auteur qui ait entrepris des recherches statistiques sur les grands hommes sans les faire dépendre de quelque théorie préconçue. M. Galton avait admis à priori l'action prépondérante, presque exclusive, de l'hérédité, le Dr Paul Jacoby, dont j'ai à parler maintenant, envisage, comme beaucoup d'autres médecins ou physiologistes, la genèse du grand homme à un point de vue essentiellement pathologique. A vrai dire, M. Jacoby[1] n'étudie pas précisément le développement du grand homme. Il cherche plus généralement à établir la thèse bien connue de la dégénérescence fatale de toute aris-

[1] *Etudes sur la sélection dans ses rapport avec l'hérédité chez l'homme.* Paris 1881.

Digitized by Google

tocratie, entre autres de celle du talent[1]. Mais comme l'étude de cette question générale l'engage dans des recherches sur le milieu qui a vu surgir l'homme de talent, il nous faut voir ce qu'il a pu déterminer touchant ce point spécial.

M. Jacoby a joué de malheur. On l'a cité çà et là, on lui a même, à l'occasion, emprunté le fruit de longs travaux, sans insister peut-être assez sur ce qu'on lui devait[2], mais je ne sache pas que personne ait discuté sérieusement ses recherches. Cependant elles offrent de l'intérêt à plus d'un égard et il ne sera pas inutile de les examiner de plus près.

Remarquons dès le début que l'ouvrage tout entier porte nettement l'empreinte du point de vue préconçu de l'auteur. Partout il saute aux yeux que les problèmes dont M. Jacoby aborde l'étude n'en sont plus pour lui. Il passe de l'étude de la folie à celle des familles souveraines, et de celle-ci à l'étude des hommes de talent, non comme à des sujets d'étude nouveaux, mais comme à de simples corollaires de ses recherches précédentes. Un exemple montrera clairement jusqu'où peut aller chez lui ce manque de rigueur scientifique. Après avoir observé très justement que la théorie de Moreau de Tours « quoique appuyée sur un grand nombre de faits, n'a pas encore été néanmoins acceptée définitivement dans la science mentale. . . . . parce qu'elle n'est pas suffisamment prouvée, et surtout parce que les preuves citées à son appui ne présentent pas. . . . . les garanties qu'on est en droit de demander dans la science quand il s'agit d'accepter une loi nouvelle »[3], M. Jacoby n'en déclare pas moins tout d'une haleine qu'il « ne doute

[1] C'est là une question dont je devrai forcément m'occuper, non pour la discuter en elle-même, ce qui serait sortir de mon sujet, mais simplement pour élucider un point de méthode. Pour n'avoir pas à me répéter, je renvoie cette discussion au paragraphe suivant, où elle s'impose.

[2] C'est le cas surtout de Lombroso dans *L'homme de génie* et *Le crime politique*. V. les deux paragraphes suivants.

[3] Ouvrage cité, p. 453.

Digitized by Google

pas personnellement de son exactitude et de sa justesse. » Il est clair qu'un savant qui se soucie aussi peu de subordonner ses convictions personnelles aux exigences de la science est, plus que d'autres, sujet à interpréter les faits de travers.

Dans la première partie de l'ouvrage, de beaucoup la plus considérable, l'auteur cherche à montrer par l'exemple d'un bon nombre de familles souveraines que le pouvoir entraîne nécessairement la dégénérescence (folie et stérilité) de ceux qui le possèdent. Dans la seconde partie, il se propose d'étudier une autre variété d'aristocratie, celle du talent. Il admet d'emblée[1] que le talent, comme toute espèce de supériorité, entraîne lui aussi la dégénérescence. Il renonce donc à le prouver expressément, et se borne à rechercher dans quel milieu se développent le talent et la folie, en d'autres termes quelle influence la civilisation a eue sur leur développement[2].

Cette question, le point de départ une fois admis, n'a rien que de très naturel. Malheureusement l'auteur en aborde l'étude à rebours. Si l'on admet, en effet, avec lui un rapport nécessaire entre l'état général de la civilisation et le nombre des grands hommes, la seule marche à suivre, dans l'état actuel de nos connaissances, serait d'aller de ce qui nous est relativement connu à ce qui nous est inconnu, c'est-à-dire de conclure du nombre des grands hommes aux conditions qui constituent la civilisation. L'auteur suit une tout autre

[1] Ouvrage cité, p. 431 : « Mais la stérilité, les psychopathies, la mort prématurée, et finalement l'extinction de la race, ne constituent pas un avenir réservé spécialement et exclusivement aux dynasties souveraines. Toutes les classes privilégiées, toutes les familles qui se trouvent dans des positions exclusivement élevées, partagent le sort des familles régnantes, quoiqu'à un degré moindre et qui est toujours en rapport direct avec la grandeur de leurs privilèges et la hauteur de leur position sociale ».

[2] La marche générale de l'argumentation est d'ailleurs très difficile à saisir dans cette seconde partie, malgré toute la clarté de l'auteur dans les détails. Je cherche dans ce qui suit à la rendre de la façon la plus simple possible.

Digitized by Google

marche. Au lieu de rechercher simplement dans quelles circonstances sont apparus les grands hommes, il s'efforce, tout d'abord, de trouver par le simple raisonnement un critérium qui permette de déterminer la civilisation relative de chaque contrée, après quoi il n'y a plus, selon lui, qu'à montrer que dans les diverses contrées le nombre des grands hommes correspond en effet, en thèse générale, à l'état de la civilisation, telle qu'on l'a ainsi déterminée à priori.

Il devait suffire, semble-t-il, de poser la question en ces termes pour reconnaître qu'elle se heurte encore à l'heure qu'il est à des difficultés insolubles. A plus forte raison ne saurait-on la résoudre pour ainsi dire en passant. M. Jacoby n'a pas été de cet avis. La solution lui paraît des plus aisées. Après avoir rejeté d'emblée, avec un parti-pris évident, la diffusion de l'instruction publique comme critérium de la civilisation, il pose lui-même comme criteria infaillibles d'une part le nombre et la grandeur des villes[1], de l'autre les votations populaires, en particulier, pour la France, le plébiscite du 8 mai 1870, le nombre relatif des *non* représentant le degré de civilisation de chaque département.

Il serait oiseux de s'étendre longuement sur cette question. Chacun concèdera volontiers que si l'on met toutes les villes d'une part et tous les villages de l'autre, la population des premières comparée à celle des seconds, présentera une somme d'activité intellectuelle très supérieure. On admettra de même que toute votation populaire est influencée dans une certaine mesure par le degré de « civilisation » des votants. Mais se fonder là-dessus pour affirmer à priori qu'il suffit de compter les habitants ou les votants pour obtenir l'état précis de la civilisation, c'est véritablement en user d'une façon par trop cavalière avec la logique. Nous verrons

[1] On verra ailleurs (note 2 à la fin du volume) que M. Mougeolle a émis à peu de chose près la même théorie.

Digitized by Google

au surplus que les faits mêmes cités par l'auteur contredisent sa théorie.

Cette théorie d'ailleurs, si elle était fondée, devrait impliquer toute une série de conséquences qui ne se présentent nullement dans la réalité. J'en indiquerai seulement deux.

En premier lieu, s'il était vrai que la civilisation de chaque localité allât en augmentant dans la mesure où croît sa population, et que d'autre part tout homme s'élevant tant soit peu au-dessus de son entourage quittât nécessairement le village pour la petite ville, la petite ville pour la grande ville, et cette dernière pour la capitale[1], il devrait y avoir évidemment, comme le dit l'auteur, une « sélection de l'intelligence et de l'activité » incessante et toujours croissante au profit des grandes villes, et une « sélection de l'inintelligence, de la paresse et de la lourdeur d'esprit » au détriment des campagnes, les villes moyennes et petites restant stationnaires, puisqu'elles perdraient d'un côté ce qu'elles gagneraient de l'autre. Or, que devrait-il résulter forcément de ce processus sans cesse renouvelé? Sans aucun doute une différenciation toujours croissante entre les différentes catégories de localités, différenciation qui devrait aboutir dans les pays avancés à la formation de véritables races, en particulier des deux races nettement tranchées de la grande ville et des campagnes.

Est-ce que l'on constate en réalité où que ce soit quelque chose de semblable? Evidemment non. Je voudrais éviter toute affirmation catégorique en une matière encore si obscure. Mais si l'on se demande : la différence entre la ville et la campagne, entre le citadin et le paysan, a-t-elle ou non augmenté dans le courant des derniers siècles? il me paraît impossible qu'on puisse répondre autrement que par la négative. Assurément, quelle que soit la distance qui sépare

[1] V. Ouvrage cité, p. 473 et suiv.

Digitized by Google

actuellement l'habitant de la grande ville de celui d'un village écarté, elle n'est pas plus grande, tant s'en faut, qu'elle ne l'était il y a un ou deux siècles. Si l'auteur connaissait mieux les populations rurales dont il dit tant de mal, il saurait que dans maints pays déjà la différence entre le citadin et le campagnard n'est plus que minime, et qu'en particulier ce sont souvent les campagnes qui, dans les votations populaires, fournissent les plus gros bataillons à ces idées avancées dans lesquelles il voit un critérium de civilisation.

Passons à notre seconde objection. Admettons la double sélection affirmée par M. Jacoby, et demandons-nous quel doit en être le résultat final dans les deux sens. Ici encore la réponse ne saurait être douteuse. La sélection doit à la longue aboutir de toute nécessité dans les campagnes à l'hypertrophie du corps et à l'atrophie de l'esprit, dans les villes au contraire à l'hypertrophie de l'esprit et à l'atrophie du corps, c'est-à-dire dans un cas comme dans l'autre à un état manifestement anormal ou, pour employer le terme technique, à la dégénérescence. Ainsi donc les paysans, tout comme les habitants des grandes villes, seraient des dégénérés, l'habitant de la petite ville restant seul à représenter l'homme normal.

Essayons maintenant de nous représenter le terme fatal de ce développement. Tout d'abord, l'habitant de la petite ville reste ce qu'il est, l'homme normalement constitué, sain : d'une part tout ce qui dans les campagnes conserve un certain équilibre entre le corps et l'esprit, émigre dans les villes et va y renforcer l'élément normal, d'autre part tout ce qui dans la petite ville présente un symptôme de supériorité intellectuelle émigre dans la grande ville et débarrasse la petite ville de cet élément anormal, partant maladif. Ici donc point de difficulté. Lorsque nous passons de la petite ville à la grande ville, et surtout à la capitale,

Digitized by Google

nous devons nous attendre à un tout autre résultat. Là, la population ne se recrute plus, en effet, que de gens déjà plus ou moins « déséquilibrés » dans le sens d'une hypertrophie de l'esprit. Cette hypertrophie — en passant par des stades divers, génie, folie, etc. — aboutit en peu de temps à l'anéantissement du corps, à la stérilité. Du moins on le prétend [1], et nous pouvons l'admettre pour un instant. Si de là nous sautons à l'autre bout de l'échelle, à la population des campagnes, nous devons nous trouver en présence d'un processus analogue, seulement inverse. Comme tout ce qui est normalement constitué lui échappe, pour ne laisser derrière soi que ce qui présente une hypertrophie du corps, cette population devrait au bout d'un temps plus ou moins long perdre toute trace d'intelligence humaine, ce qui, dans la lutte pour l'existence, finirait sans doute par la faire disparaître aussi bien que celle des grandes villes. Mais tandis que cette dernière est remplacée au fur et à mesure par l'immigration, il ne se passe rien de pareil pour la population rurale, et l'on ne s'explique pas d'où celle-ci tient le peu de force intellectuelle qu'elle possède encore.

Chose singulière, l'auteur ne paraît pas avoir prévu cette conséquence nécessaire de sa théorie, ou, s'il l'a prévue, il n'a pas su la concilier avec les faits. Tandis qu'il insiste avec complaisance sur les suites déplorables de la dégénérescence dans les grandes villes, il parle à peine des effets correspondants que doit produire la dégénérescence inverse dans les campagnes. Mais, même en s'en tenant au processus du premier ordre, il est facile de montrer qu'il est en contradiction flagrante avec les faits. Si la civilisation devait nécessairement entraîner la dégénérescence, et par

[1] « Nous voyons les capacités, les talents, l'énergie, l'activité, mais aussi les maladies nerveuses, les phrénopathies, le suicide, la mortalité des enfants, la stérilité, et finalement l'extinction de la race, ce résultat nécessaire, inévitable de la dégénérescence, se produire dans les villes ». JACOBY, ouvrage cité, p. 606.

Digitized by Google

suite l'extinction, il faudrait admettre que plus un peuple est civilisé, plus il doit être dégénéré et voisin de sa ruine. Or nous ne voyons pas que la réalité confirme le moins du monde ces conclusions pessimistes. Il serait insensé de vouloir prétendre que les Anglais, ou mieux encore les Juifs [1], comparés à n'importe quelle population intellectuellement la plus « normale » du globe, présentent des symptômes supérieurs de dégénérescence et d'extinction !

N'insistons pas davantage sur les nombreuses objections que provoque le point de départ de l'auteur. Voyons ce que nous apprennent ses recherches positives sur les grands hommes.

M. Jacoby se borne au XVIIIe siècle et à la France, tant le pays que l'époque lui paraissant, non sans raison, particulièrement propres à une étude de ce genre.

Pour obtenir les données statistiques nécessaires, il use d'un procédé qui réalise à certain égard un progrès sensible. Il prend comme représentants remarquables du XVIIIe siècle en France toutes les personnes mentionnées dans la *Biographie universelle,* ou du moins celles d'entre elles qui sont nées en France depuis le 1er janvier 1700 jusqu'au 31 décembre 1799 inclusivement, et qui sont mortes avant 1845. Ce procédé partage avec celui dont avait usé De Candolle le grand avantage de ne pas faire intervenir la personnalité de l'auteur dans le choix des grands hommes. Il a en outre l'avantage propre de fournir un nombre de données suffisant pour permettre des calculs sérieux. La liste dressée par M. Jacoby comprend non moins de 3311 noms, et l'on doit reconnaître avec lui que ce nombre est assez grand pour éliminer l'effet du hasard, à supposer que le choix lui-même soit convenable.

[1] Il serait assurément difficile de trouver un exemple de peuple plus exclusivement citadin, et par conséquent « civilisé » et « dégénéré », que le peuple juif !

Digitized by Google

Est-ce qu'il l'est dans le cas particulier ? L'auteur indique lui-même, en passant, une difficulté qu'il a rencontrée, mais à laquelle il n'attache pas d'importance. C'est que pour plusieurs personnages mentionnés dans la *Biographie universelle*, nous ne possédons pas de renseignements biographiques suffisants. On peut concéder à l'auteur que ces lacunes ne sont pas assez nombreuses pour porter sérieusement atteinte à la valeur de sa liste, bien qu'elles soient en réalité plus importantes qu'il ne le donne à entendre [1]. Nous ne le chicanerons pas non plus de ce qu'il n'a admis que les personnages morts avant 1845 ; cela exclut à la vérité de sa liste une quantité de noms qui devraient d'ailleurs y figurer, mais à cause même de leur grand nombre on peut admettre que leur présence ne modifierait pas sensiblement le caractère général de la liste. Il faut regretter en revanche que l'auteur ait jugé nécessaire de compléter sa liste « sur d'autres dictionnaires historiques et biographiques », sans indiquer quels sont ces dictionnaires, ni quels principes l'ont guidé dans ces recherches supplémentaires. Il fait ainsi intervenir, après coup, dans sa liste cet élément personnel contre lequel il avait, avec raison, cru devoir se mettre en garde.

Ce qui est plus grave, c'est qu'en prenant indistinctement tous les personnages mentionnés dans un dictionnaire encyclopédique, l'auteur ne satisfait pas en somme aux conditions essentielles de tout travail de statistique. Il avait dit lui-même très justement : « Il faut que la statistique des personnages remarquables soit faite dans les diverses localités d'une façon identique, qu'il n'y ait ni exclusions arbitraires, ni augmentation injuste et partiale du nombre des personnages remar-

[1] M. Jacoby dit, sans donner de chiffres, que « le nombre de personnages dont le lieu de naissance n'a pas pu être déterminé est tout à fait insignifiant » (Ouvrage cité, p. 458). Le lecteur pourra voir, par les chiffres que j'obtiens moi-même, que cette affirmation est trop absolue, d'autant plus que la catégorie de personnes à laquelle je me suis borné est encore une des mieux connues de toutes.

Digitized by Google

quables. » Il s'agit donc avant tout de trouver un critérium qui permette de prendre tous les personnages remarquables par leurs actions, et seulement ceux-là, qui empêche en particulier de préférer arbitrairement telle province à telle autre province, et tel groupe de personnages à tel autre. Or, si l'on entreprend, comme Jacoby, de dresser une liste d'hommes remarquables dans les domaines les plus divers[1], il sera toujours très difficile, sinon impossible, de trouver un critérium auquel on puisse mesurer équitablement les célébrités des divers genres. Comment comparer un criminel à un savant, un graveur à un homme d'Etat? Qui décidera que tel criminel est assez remarquable pour figurer sur la liste, que tel homme d'Etat ne l'est pas assez? En tout cas, à supposer même qu'on puisse trouver quelque terme commun de comparaison, il est bien certain que la *Biographie universelle* n'offre aucune garantie sérieuse à cet égard. Non seulement elle fait une part fort inégale aux provinces et aux localités suivant qu'elle a pu disposer ou non de monographies locales, mais elle renferme encore, comme le remarque M. Jacoby lui-même, une foule de noms plus ou moins illustres dont les porteurs n'ont eu par eux-mêmes aucun genre quelconque de mérite, sinon de s'être donné la peine de naître. Il resterait à prouver que ces nullités illustres que l'auteur a été obligé de prendre par-dessus le marché, n'ont pas altéré sensiblement la signification générale de ses données.

Il importait de faire ces réserves, puisque la valeur de conclusions obtenues au moyen de la statistique dépend essentiellement de la nature des matériaux. Nous venons de voir que ceux que M. Jacoby a pris pour base de ses calculs ne sont pas à l'abri de toute critique. Somme toute, cependant,

[1] M. Jacoby a « noté indifféremment les hommes d'Etat, les militaires, les savants, les écrivains, les poètes, les théologiens, les orateurs, les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les voyageurs, les missionnaires, les aventuriers, les grands criminels. » Ouvrage cité, p. 458.

Digitized by Google

on peut admettre qu'ils ne s'écartent pas trop de l'état réel des choses, et qu'ils fournissent par conséquent une base d'opération suffisante.

Conformément à son point de départ, l'auteur ne se pose qu'une seule question, celle de la patrie proprement dite des personnages remarquables. Il s'agit pour lui uniquement de voir si la richesse relative de chaque région en personnages de ce genre coïncide réellement avec l'état de la civilisation telle qu'il l'a déterminée à priori, savoir « le résultat de l'accumulation des habitants sur un territoire plus ou moins restreint. »

A cet effet, il répartit ses personnages remarquables entre les départements dans lesquels ils sont nés[1], et calcule la fécondité relative de chaque département en divisant le nombre absolu des personnages qui y sont nés par le chiffre de la population de ce département en 1836. Ainsi le département de la Seine ayant produit un total de 764 hommes remarquables pour une population de 1.107.000 h., a une fécondité relative de 0.00069027, celui du Finistère, qui en a produit 35 pour 547.000 h., une fécondité de 0.00006399[2], etc. Cela fait, il se borne à comparer le nombre relatif de personnages issus de chaque département avec sa civilisation relative, indiquée d'un côté par la densité de la population, de l'autre par le rapport de la population urbaine à la totalité de la population. Il obtient, par exemple, pour les deux départements cités :

	Nombre relatif de person. remarq.	Densité de la population.	% de la popul. urb.
Paris	0.00069027	2327.85	98.2
Finistère	0.00006399	81.37	24.1

[1] L'auteur ne prend que les personnages nés dans les départements qui étaient français au XVIIIe siècle ; il exclut donc ceux qui sont nés en Corse, en Savoie et dans les Alpes maritimes. Il ne prend pas non plus ceux qui sont nés dans les colonies. Il tient compte en revanche des départements perdus en 1871.

[2] Ces chiffres ont le désavantage de fatiguer la vue sans aucune nécessité. Pour éviter cet inconvénient, je préfère, dans mes propres recherches, indiquer la fécondité relativement non à un seul habitant, mais à 100.000, d'après cela

Digitized by Google

Or, si l'on examine sans préventions ses colonnes de chiffres, figurées pour plus de clarté par un tracé graphique, il faut avouer que, loin de confirmer sa théorie, ils la démentent au contraire de la façon la plus catégorique. Sur 85 départements, il n'y en a que 11 dont la fécondité en personnages remarquables corresponde à peu près à la densité de la population, 11 autres où elle corresponde à peu près au °/₀ de la population urbaine, et seulement 2 où elle corresponde à la fois à la densité de la population et à la population urbaine. Dans tous les autres départements le nombre relatif des personnages remarquables ne présente aucun rapport avec l'une ou l'autre des deux conditions indiquées.

La disproportion est si énorme que l'auteur n'a pu se faire aucune illusion à cet égard : « Il faut avouer dit-il[1], que le tableau graphique laisse à peine *sentir, deviner* le rapport entre les conditions qui font l'objet de notre étude, sans donner sur lui aucune indication positive ; en tout cas les exceptions sont si nombreuses, les déviations si grandes, qu'elles rendent complètement illusoire la concordance générale des lignes. D'ailleurs ces exceptions, ces déviations ont aussi leur raison d'être, et doivent par conséquent avoir leur signification et leur explication. Dire qu'elles *masquent* la direction générale des lignes, et par conséquent la loi qui les gère, serait une erreur. Ces déviations rompent de la façon la plus positive et la plus indubitable le parallélisme des lignes, et constituent ainsi *dans les cas particuliers* une réfutation directe de la loi que nous avons posée. »

Cela étant donné, on devrait croire que l'auteur abandonne sa théorie pour la remplacer par quelque autre qui s'accorde mieux avec les faits. Il n'en est rien cependant. M. Jacoby s'en tient malgré tout à la loi qu'il a obtenue à priori par le

les chiffres de M. Jacoby deviendraient pour la Seine 69.027, pour le Finistère 6.399, ce qui est évidemment bien plus commode, et tout aussi correct.

[1] V. p. 539.

Digitized by Google

seul raisonnement, et cherche à concilier les faits avec sa théorie par un simple artifice de calcul. Il croit pouvoir tourner la difficulté d'une part en ne comparant entre eux que les départements d'une seule et même province, d'autre part en multipliant la densité de la population par le % de la population urbaine.

Les deux procédés sont, dans le cas particulier, aussi déplacés l'un que l'autre. Mais je ne pourrais le montrer qu'en entrant dans des développements qui sortiraient du cadre de cette introduction. Je me borne à relever l'étrange bévue que commet l'auteur lorsqu'il multiplie la densité de la population par le % de la population urbaine. Il ne suffit pas de trouver une opération qui permette d'atteindre à un résultat donné. Il faut encore que l'application en soit légitime. Or ce n'est évidemment pas le cas ici. Si nous prenons un département à population totale dense, mais à faible population urbaine, de quel droit pouvons-nous compenser la seconde par la première ? Quelle signification la densité a-t-elle par elle-même dans la théorie de notre auteur ? Aucune. Elle n'a d'influence qu'autant qu'elle provient d'agglomérations urbaines. Une population très dense, mais vivant uniquement dans des hameaux, ne saurait équivaloir à une population moins dense, mais groupée autour d'un centre important, bien que le produit de la densité par le % de la population urbaine puisse être sensiblement le même dans les deux cas[1]. Mais si la densité ne signifie rien par elle-même, comment pourrait-elle servir à corriger la proportion de la population urbaine[2] ?

[1] Et de fait les tableaux de Jacoby fourmillent d'exemples qui montrent clairement l'inanité de ses expédients. Qu'on compare p. ex. les Côtes-du-Nord avec la Côte-d'Or :

	Densité	Population urbaine.	Produit	Personnages remarquables.
Côtes-du-Nord	87.97	9.1	801	1.816
Côte-d'Or	44.02	22.3	982	24.636

[2] Sans même parler de la faute élémentaire que l'on commet en multipliant un chiffre (popul. urb.) par un autre (densité) dans lequel le premier est déjà compris. C'est tout simplement multiplier le chiffre par lui-même.

Digitized by Google

Une chose d'ailleurs me dispense d'insister sur ce qu'il y a d'étrange à supposer que ni la densité de la population, ni le chiffre relatif de la population urbaine ne donnant le résultat voulu, la combinaison de ces deux mêmes éléments pourra le faire. C'est que, même en admettant cette multiplication arbitraire, il est impossible de découvrir une concordance générale entre les chiffres définitifs obtenus par l'auteur et le nombre des hommes remarquables. Il est, au contraire, facile de montrer par de nombreux et frappants exemples pris au hasard que la loi posée par lui est purement imaginaire. Voici, d'abord, une série de départements qui, bien que leur population soit répartie de façon on ne peut plus différente, présentent néanmoins à peu près la même fécondité en personnages remarquables :

	Densité de la population	% de la population urbaine	Indice définitif de la civilisation	Nombre relatif de personnages remarquables
Hautes-Alpes	23.47	10.1	**2.4**	**5.337**
Deux-Sèvres	50.70	12.1	**6.1**	**4.275**
Tarn	60.36	24.7	**14.9**	**4.039**
Loire.	86.67	39.5	**34.2**	**3.879**
Nord	180.68	53.7	**97.-**	**4.092**

Voici maintenant, au contraire, d'autres départements qui, tout en présentant à peu de chose près une répartition identique de la population, diffèrent du tout au tout par la fécondité en hommes remarquables :

	Densité de la population	% de la population urbaine	Indice définitif de la civilisation	Nombre relatif de personnages remarquables
Charente	61.44	14.15	**8.7**	**1.369**
Basses-Pyrénées	58.56	18.8	**11.2**	**4.480**
Eure-et-Loir . . .	48.53	16.2	**7.9**	**9.472**
Loiret	46.696	27.-	**12.6**	**13.916**
Côte-d'Or	44.02	22.3	**9.8**	**24.636**

Il serait aisé de multiplier les exemples. Ceux que je viens de donner suffiront sans doute pour que le lecteur s'étonne

Digitized by Google

avec moi qu'on ait pu soutenir une théorie aussi en contradiction avec les faits. Même si ces exemples étaient les seuls qu'on pût citer, ils suffiraient à réfuter la théorie. Une loi qui admet des exceptions aussi monstrueuses ne saurait évidemment être juste.

Du reste, M. Jacoby avait un moyen beaucoup plus simple et plus efficace de constater le rapport qui peut exister entre la répartition de la population et la fécondité en grands hommes, un moyen si simple en vérité qu'on ne conçoit guère qu'il n'y ait pas songé. Au lieu de recourir à des procédés aussi subtils, il n'aurait eu tout bonnement qu'à rechercher combien de personnages remarquables sont nés dans de grandes villes, combien sont nés dans de petites villes et combien dans les campagnes. L'énigme eût été résolue du coup et sans contestation possible.

Malgré ces défauts élémentaires, les recherches de M. Jacoby n'en sont pas moins instructives. Cet auteur s'est attaché le premier à rassembler un nombre réellement considérable de données. Il a pu ainsi procéder à une comparaison précise entre le chiffre de la population totale et celui des grands hommes, et il serait sûrement arrivé à des résultats précieux si, au lieu de partir d'une théorie préconçue à laquelle il plie tant bien que mal les faits, il s'était contenté d'interroger simplement les faits et d'en déduire les conséquences naturelles.

V

Avec Lombroso (n. en 1836) nous sommes forcés d'aborder la fameuse question des rapports d'affinité naturelle du génie avec la folie. Nonobstant le titre tout général que cet auteur a donné à l'un de ses ouvrages (*L'homme de génie*), il n'a songé nulle part à étudier le génie en soi. Il part de prime abord d'une théorie toute faite qui lui est suggérée

Digitized by Google

par des études antérieures, et qui ne souffre plus aucun doute pour lui, savoir que le génie est une névrose. Cette théorie domine toutes ses recherches sur le génie, jusque dans les moindres détails. L'auteur ne cherche pas une solution, il se borne à vouloir prouver la vérité d'une solution donnée à priori. Il s'ensuit qu'avant d'examiner les faits que l'auteur allègue à l'appui de sa thèse, il est indispensable de voir au préalable quelle est la thèse elle-même et quels sont les moyens d'en éprouver la valeur. Cette question ne touche pas directement au sujet de nos recherches, puisque nous nous proposons d'étudier le développement du grand homme sans aucune théorie préconçue, en examinant simplement en eux-mêmes les faits qui ont pu influer sur ce développement. Aussi chercherons-nous à être aussi bref que possible et éviterons-nous en particulier de nous engager dans certaines discussions métaphysiques auxquelles la question semble inviter.

La théorie d'un rapport de parenté entre le génie et la folie est toute nouvelle. Elle ne date guère que d'un demi-siècle. Sans-doute, il s'est trouvé de tout temps des hommes qui ont fait observer que le génie et la folie possédaient en commun certains caractères. Il eût été difficile en particulier de ne pas être frappé de ce fait que maint homme de génie présente des symptômes évidents de folie, tandis qu'en revanche nombre de fous font preuve dans certaines occasions d'une clairvoyance remarquable. Mais, jusqu'à notre siècle, on n'avait jamais songé à voir là autre chose que des rapports isolés et fortuits. Ce n'est qu'assez récemment que toute une école scientifique a cru reconnaître dans ces rapports quelque chose de nécessaire et a érigé en véritable système la parenté étroite du génie avec la folie. D'entre tous les auteurs qui se sont prononcés en ce sens [1], Lombroso

[1] V. la bibliographie, incomplète d'ailleurs, que donne Lombroso dans les premières pages de *L'homme de génie*.

Digitized by Google

est celui qui se distingue le plus par le ton catégorique de ses assertions et la masse des faits sur lesquels il s'appuie. C'est à lui surtout que la théorie doit sa large diffusion. Ses ouvrages ont eu de nombreuses éditions, ils ont été traduits dans beaucoup de langues, et ils font autorité non seulement auprès du grand public, mais encore aux yeux de plus d'un savant. Ils méritent donc d'attirer sérieusement l'attention. Il est clair que si l'auteur avait réussi, comme il en a la prétention, à établir solidement la théorie d'un rapport naturel entre le génie et la folie, cela serait de nature à influer dans une certaine mesure sur la marche de nos recherches.

Dans notre examen, il sera superflu d'aborder le domaine de la physiologie. Même si le proverbe *ne sutor supra crepidam* ne nous touchait en rien, nous aurions une bonne raison pour ne pas recourir à cette science. C'est que la physiologie, qui selon toute probabilité est appelée à résoudre définitivement un jour la question des rapports du génie avec la folie, en est encore réduite à l'heure qu'il est dans ce domaine à de simples tâtonnements. Aussi les physiologistes qui se sont occupés de cette matière ont-ils eu recours eux-mêmes essentiellement soit à des considérations toutes générales accessibles à chacun, soit aux données de la statistique.

Nous insistons là-dessus, car il s'est trouvé des auteurs assez malavisés pour vouloir réserver l'étude de cette question aux seuls physiologistes. C'est là, il faut l'avouer, une singulière prétention ! Assurément, nous serons des derniers à vouloir empiéter sur le spécialiste. Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent le temps où les théologiens décidaient en dernier ressort sur les problèmes astronomiques, où l'on demandait à la faculté de droit de Leipzig son opinion sur la transmutation des métaux et où le philosophe avait le privilège incontesté de pouvoir discourir *de omni re scibili et quibusdam aliis.* Lorsque le physiologiste reste strictement

Digitized by Google

dans son domaine spécial, qu'il discute à l'aide d'arguments dont le spécialiste seul peut comprendre la signification exacte, nous trouvons, comme lui, absurde que quelqu'un qui n'a pas la même préparation spéciale se permette de discuter ses conclusions. Ces conclusions, le profane n'a qu'à les accepter, jusqu'à preuve plus convaincante du contraire. Mais lorsque, comme c'est le cas ici, le physiologiste lui-même sort de sa spécialité pour débattre des questions générales à l'aide d'arguments tout généraux, dont chacun est à même d'user aussi bien que lui, lorsqu'il se fait juriste, historien, esthéticien, politique, sans que sa science propre lui fournisse sur ces matières plus que des indications tout élémentaires, nous ne voyons vraiment pas pourquoi il faudrait être physiologiste pour discuter avec lui. Une question ne devient pas nécessairement physiologique par le seul fait qu'un physiologiste s'en empare, et ce dernier ne saurait prétendre lui-même à l'omniscience qu'il dénie à bon droit au philosophe[1].

Venons-en donc à la question elle-même. Que prétendent les auteurs auxquels nous faisons allusion? Que le génie est une affection morbide, qui a une origine commune avec la folie. N'allons pas plus loin, et gardons-nous de leur prêter une pensée qu'ils n'ont pas pu avoir. On a souvent commis cette faute. De même qu'on a reproché aux darwinistes d'identifier l'homme avec le singe, de même on a prétendu que les Moreau de Tours et les Lombroso identifiaient le génie avec la folie. On comprend sans peine que les partisans de la psychose du génie s'emportent contre ceux qui leur prêtent une pareille absurdité. Ils devraient toutefois s'en prendre avant tout à eux-mêmes. Leur théorie est si

[1] Il est juste de remarquer que cette étrange prétention n'est guère élevée que par les *dii minores* de la science physiologique. Je ne sache pas que Lombroso et Jacoby aient jamais songé eux-mêmes à prévenir la critique par ce genre par trop commode d'argumentation.

Digitized by Google

vague, ils prennent si peu soin de la préciser, qu'ils provoquent à chaque instant ce malentendu dont ils se plaignent. On pourrait citer une foule de passages où Lombroso, pour nous en tenir à ce seul auteur, paraît réellement identifier le génie avec la folie. Lorsqu'il dit : « Voilà pourquoi le vulgaire traite si facilement de fous, ni sans quelque raison, les grands hommes, tandis que la foule lettrée jette les hauts cris quand on rattache — comme je tente de le faire ici — cette opinion générale à une théorie »[1], ou lorsqu'il s'écrie sans faire aucune réserve : « Il n'est pas jusqu'au génie..... qui n'ait été rangé, à côté du crime, parmi les formes tératologiques de la pensée, parmi les variétés de la folie »[2], on avouera que le lecteur est excusable de ne pas savoir toujours exactement distinguer ce que l'auteur a voulu dire d'avec ce qu'il dit en réalité.

La confusion tient en grande partie au choix malheureux des termes, empruntés à la médecine et pris tantôt dans le sens spécial qu'ils ont dans cette science, tantôt dans un sens beaucoup plus général. On commet trop souvent la faute, bien connue en logique, qui consiste à changer le sens des mots au cours de la discussion. Tous les raisonnements en faveur de la parenté du génie avec la folie se laissent, en effet, ramener au syllogisme suivant :

Tout ce qui est anormal est une dégénérescence,
Or le génie est anormal,
Donc le génie est une dégénérescence.

Il est clair qu'ici ou bien le terme dégénérescence conserve dans les deux cas le même sens, et alors la conclusion ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà[3], ou bien il reçoit

[1] *L'homme de génie*, trad. franç., p. XXV.

[2] Ouvrage cité, p. 1

[3] Cela est très frappant chez M. Richet (dans sa préface à *l'homme de génie*) lequel insiste sur ce que les hommes de génie et les fous ont ceci de commun qu'ils diffèrent les uns et les autres des hommes ordinaires — une communauté

Digitized by Google

dans la conclusion un sens plus étendu (dégénérescence maladive) que dans les prémisses (dégénérescence tout court), et alors le raisonnement même est insuffisant. Il resterait à le compléter, en montrant que toute dégénérescence est nécessairement maladive.

Ajoutons que le physiologiste est naturellement enclin à découvrir des symptômes de maladie là où personne d'autre ne songerait à les chercher. Lorsqu'il range Gœthe parmi les malades de la pensée[1], il sait fort bien qu'à ce compte-là tout homme est malade, mais le lecteur qui accepte ses conclusions sans être toujours à même de faire cette réserve, est entraîné tout naturellement aux conceptions les plus fausses. On ne peut réellement pas toujours absoudre nos auteurs du reproche d'être demeurés volontairement dans cette équivoque, qu'il leur était si facile de dissiper. Car il ne sert de rien de montrer que les hommes de génie ont certains caractères communs avec les fous, si l'on ne montre pas du même coup que les hommes ordinaires ne possèdent *pas* ces mêmes caractères, et il est déloyal d'engager implicitement le lecteur à tirer lui-même cette conséquence à faux.

Comme on le voit, la question est complexe, et il est nécessaire de la préciser plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, si l'on veut éviter tout malentendu. Ce n'est qu'en posant clairement le problème qu'on pourra reconnaître quelle marche il fallait suivre pour le résoudre, et qu'on sera dès lors à même d'apprécier en connaissance de cause les résultats auxquels on a atteint.

Nous avons déjà vu[2] sur quelle base fragile reposait toute la conception du génie. Nous sommes obligés de revenir ici en quelques mots sur cette question. La théorie des rapports

négative qui n'en est pas une au fond. Autant vaudrait dire que les blancs et les nègres ont ceci de commun qu'ils ne sont pas jaunes !

[1] V. p. ex. Lombroso, *ouvrage cité*, p. 55.

[2] V. Part. II, chap. I, § III.

Digitized by Google

spéciaux de parenté entre le génie et la folie n'a, en effet, de raison d'être que dans la supposition qu'on puisse concevoir le génie et la folie, et plus généralement la normalité et l'anomalie, comme des entités propres, correspondant à des groupes naturels d'individus. En réalité la science moderne n'admet rien de semblable. Elle ne connaît pas de groupes naturels d'individus doués de normalité ou d'anomalie, mais seulement des cas normaux ou anormaux, ces mots devant être pris d'ailleurs dans un sens tout relatif. Il faut donc remonter plus haut, et voir comment on en arrive à former les catégories spéciales d'hommes de génie et de fous, sans lesquelles la question n'a plus de sens.

La science contemporaine, qui tend à atténuer de plus en plus toute différence spécifique entre les êtres et à admettre, en nombre toujours croissant, des caractères latents susceptibles de reparaître par atavisme, aboutit à se représenter tous les hommes comme composés exactement des mêmes éléments. Ce n'est que la façon dont ces éléments se combinent qui varie à l'infini suivant des conditions que la science commence encore à peine à entrevoir. Si nous prenons chaque élément pour soi, autant que l'état de nos connaissances nous le permet, nous passons insensiblement d'un homme à l'autre par différences infinitésimales, provenant soit d'un degré différent d'intensité de cet élément, soit d'une sorte de déplacement produit par ses rapports de réciprocité avec les autres éléments. Nous n'avons donc là dans tous les cas que de simples différences de degré, chaque homme possédant chaque élément dans une mesure quelconque. Il ne saurait être question d'établir à cet égard aucune démarcation spécifique entre les individus.

Cela apparaît bien plus clairement encore lorsqu'on songe à la variété infinie de combinaisons que peuvent former ces éléments communs à tous les hommes. Chaque homme est tour à tour, suivant le point de vue auquel on se place, égal

Digitized by Google

à tous les autres ou diffèrent d'eux tous. Impossible même de se représenter l'humanité comme formant une seule et longue chaîne, dont on pourrait plus ou moins arbitrairement détacher certains chaînons ; car chaque individu fait partie simultanément d'une multitude de groupes. On ne pourrait se la représenter, très grossièrement, que sous la forme d'un cube tendu de fils dans tous les sens, la direction longitudinale indiquant les éléments dont l'homme est formé, la direction transversale la façon dont ces éléments sont combinés et la direction perpendiculaire leur degré d'intensité. Chaque homme nous apparaîtrait ainsi, suivant le moment et l'angle visuel, tour à tour comme normal, fou, génial, bon, mauvais, fort, faible, etc., sans qu'il fût possible de le séparer nettement des autres, ni de le réunir à d'autres dans des catégories distinctes.

Si l'on en restait là, la question des rapports du génie avec la folie serait résolue d'emblée, ou plutôt elle ne se poserait même pas. Le génie et la folie seraient de simples abstractions, désignant chacune un total d'états différents des mêmes éléments, lequel ne se rencontrerait d'ailleurs chez aucun individu. Ces abstractions ne pouvant, comme telles, se rattacher l'une à l'autre par des liens de parenté, il faudrait en revenir à l'examen isolé de chaque élément, ce qui, pour les raisons indiquées tout à l'heure, ne saurait aboutir à aucun résultat utile.

Pour sortir de ce cercle, on recourt à un artifice, grossier sans doute, mais légitime en l'absence de toute autre ressource. On néglige, pour un moment, les faits tels qu'ils se présentent dans leur complexité réelle, et l'on considère chaque individu comme une unité, en faisant pour ainsi dire la somme idéale de tous les éléments de son être à tous les instants de son existence. On obtient ainsi un ensemble d'individus relativement faciles à comparer entre eux. Sur cette base, on procède à un classement, nécessairement arbitraire

Digitized by Google

comme l'est tout classement, mais qui fournit un point de départ commode. Par le simple calcul des probabilités, on obtient l'homme de constitution moyenne. Puis, en prenant cette moyenne comme pierre de touche et en négligeant les intermédiaires, on range d'une part tous les hommes qui ne s'écartent que peu de la moyenne et qu'on appelle pour cela ordinaires (normaux), d'autre part tous ceux qui s'en écartent notablement dans un sens quelconque et qu'on peut embrasser, si l'on veut, sous la dénomination générale de dégénérés. Les dégénérés à leur tour diffèrent beaucoup entre eux et peuvent être groupés sous des chefs nombreux. Nous n'avons affaire ici qu'aux deux groupes des hommes de génie, ou de talent, et des fous.

Il importe de bien noter qu'en rangeant ainsi les hommes dans deux groupes principaux, dont l'un renferme à la fois les hommes de génie et les fous, on ne dit encore rien touchant les rapports de parenté, d'origine, qui peuvent exister entre ceux-ci, pas plus qu'en distinguant entre Français et étrangers on n'entend dire que ces derniers forment une catégorie naturelle. Ils peuvent s'écarter de la règle dans le même sens, comme ils peuvent s'en écarter dans des sens absolument opposés. Il reste précisément à déterminer de quelle façon ils s'en écartent. La similitude ou la diversité de la déviation indiquera le degré naturel de parenté.

Si nous prenons maintenant les trois groupes des hommes normalement constitués, des hommes de génie et des fous, quels sont les rapports de parenté qui peuvent exister entre eux ? Toutes les éventualités peuvent se ramener à trois cas principaux :

a) Les hommes de génie et les fous ne sont *ni plus ni moins* parents entre eux que chacun de ces deux groupes ne l'est avec celui des hommes ordinaires. On peut figurer ce rapport de la façon suivante, en désignant l'humanité toute

Digitized by Google

entière par *h*, l'homme normal par *n*, l'homme de génie par *g* et le fou par *f* :

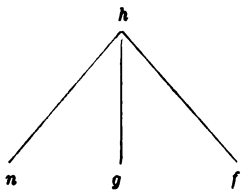

b) Les hommes de génie et les fous sont *moins* proches parents entre eux que l'un des deux groupes ne l'est avec celui des hommes ordinaires, soit :

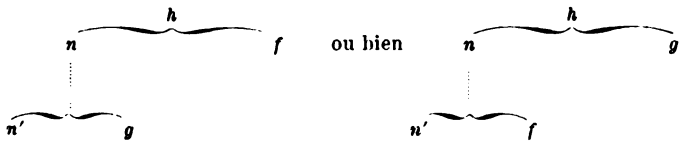

c) Les hommes de génie et les fous sont *plus* proches parents entre eux que chacun des deux groupes ne l'est avec le groupe des hommes ordinaires, soit :

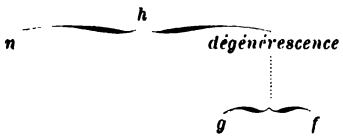

Il s'agit donc de rechercher laquelle de ces trois éventualités est la plus conforme aux faits. Cette étude peut se faire à l'aide de deux méthodes différentes, et indépendantes l'une de l'autre : d'un côté par l'étude physiologique de l'homme, de l'autre par la comparaison statistique entre les hommes. La première méthode paraît à priori offrir le plus de garanties. Malheureusement on ne peut guère en user à l'heure qu'il est, à cause de l'état encore trop imparfait de la physiologie[1]. La statistique peut donc seule aujourd'hui, et sans

[1] Ce qui retarde surtout les progrès de cette science, c'est qu'elle ne peut faire d'expériences sur l'homme vivant que dans une mesure très restreinte.

Digitized by Google

doute pour longtemps encore, permettre d'étudier les questions que nous venons de poser. C'est à elle d'ailleurs, nous le répétons, que les physiologistes eux-mêmes se sont adressés de préférence.

Appliquons avec eux la méthode statistique, et demandons-nous ce qu'elle doit mettre en évidence pour qu'il soit possible de conclure. La réponse est des plus simples :

1° Pour que l'hypothèse *a*) se vérifie sous sa forme la plus simple, il faut que les hommes de génie se présentent tout à la fois dans les mêmes conditions que les fous et que les hommes à constitution normale. Si nous voulons indiquer cette relation sous une forme qui se prête facilement au calcul, nous devrons avoir, en désignant les conditions possibles par x :

$$\frac{n}{x} = \frac{g}{x} = \frac{f}{x}$$

C'est-à-dire, le nombre total des hommes ordinaires, divisé par le nombre des cas où ces hommes se présentent dans certaines conditions, doit être égal au total des hommes de génie, divisé par le nombre des cas où ceux-ci se présentent dans les mêmes conditions, ainsi qu'au total des fous divisé par le nombre des cas où les fous se présentent eux aussi dans ces mêmes conditions. Remarquons tout de suite qu'en réalité les calculs ne pourront pas se faire exactement dans ces termes. En effet, si la statistique peut à la rigueur nous fournir le nombre approximatif des hommes de génie et des fous, elle restera presque toujours muette en ce qui concerne celui des hommes normalement constitués. Comme d'autre part ces derniers forment, à quelques rares cas près, l'immense majorité des hommes, on peut, en thèse générale, sans inconvénient notable, remplacer dans notre équation n par h (total des hommes). On aura donc :

$$\frac{h}{x} = \frac{g}{x} = \frac{f}{x}$$

Digitized by Google

Illustrons ceci par un exemple, et prenons à cet effet le premier caractère indiqué par Lombroso, savoir la stature. Supposons que dans un pays il y ait en moyenne sur mille adultes 800 individus de taille moyenne, 100 grands et 100 petits. Si dans le même pays il se trouvait que sur mille hommes de génie il y eût 800 hommes de génie de taille moyenne, 100 hommes de génie grands et 100 petits, et de même sur mille fous, 800 de grandeur moyenne, 100 grands et 100 petits, on ne saurait évidemment tirer de ces chiffres qu'une seule conclusion, c'est que dans le cas particulier les hommes de génie et les fous ne sont ni plus ni moins parents entre eux que chacun des deux groupes ne l'est avec le reste de l'humanité[1]. Si des recherches ultérieures portant sur d'autres caractères aboutissaient toutes à ce même résultat, la conclusion indiquée, qui n'avait d'abord qu'une portée très restreinte, acquerrait une signification de plus en plus générale.

2° Pour que l'hypothèse *b*) se vérifie, il faut que l'un des deux groupes anormaux présente à un plus haut degré que l'autre des particularités semblables à celles qui caractérisent les hommes ordinaires. Il faut donc avoir :

$$\frac{h}{x} = \frac{g}{x} \geqq \frac{f}{x} \text{ ou bien } \frac{h}{x} = \frac{f}{x} \geqq \frac{g}{x}$$

Supposons, par exemple, que les hommes ordinaires et les hommes de génie présentent les uns et les autres la proportion indiquée plus haut d'hommes grands, moyens et petits, tandis que sur mille fous il y en ait 750 de moyens, 50 de grands et 200 de petits[2], il y aurait évidemment, dans ce cas,

[1] On obtiendrait en effet l'équation :

$$\frac{1000\,h}{800+100+100} = \frac{1000\,g}{800+100+100} = \frac{1000\,f}{800+100+100}$$

[2] Nous aurions alors l'équation :

$$\frac{1000\,h}{800+100+100} = \frac{1000\,g}{800+100+100} \geqq \frac{1000\,f}{750+50+200}$$

Digitized by Google

une certaine probabilité pour que la parenté entre les hommes ordinaires et les hommes de génie fût plus étroite qu'entre l'un de ces deux groupes et celui des fous, et cette probabilité se rapprocherait de la certitude dans la mesure où des recherches ultérieures sur d'autres caractères donneraient des résultats semblables.

3° Enfin, pour que l'hypothèse *c*) se vérifie, il faut que le groupe des hommes de génie et celui des fous aient un plus grand nombre de conditions communes l'un avec l'autre que chacun de ces groupes avec les autres hommes. Autrement dit, il faut avoir :

$$\frac{h}{x} > \frac{g}{x} = \frac{f}{x}$$

S'il y avait, sur mille adultes en général, 800 moyens, 100 grands et 100 petits, tandis que, soit pour les hommes de génie, soit pour les fous, la proportion fût de 750 moyens, 50 grands et 200 petits[3], la seule conclusion à tirer serait celle d'une parenté plus étroite entre les hommes de génie et les fous qu'entre l'un de ces deux groupes et le reste de l'humanité.

Comme on le voit, les calculs eux-mêmes sont des plus simples et ne prêtent pas à la discussion. Sans doute, on peut se demander, et nous le ferons nous-mêmes tout-à-l'heure, s'il est prudent en pareille matière de partir, comme on l'a fait jusqu'ici, d'une solution hypothétique qu'on suppose provisoirement être juste. Mais ce point de départ une fois admis, la démonstration ne peut se faire que de la manière indiquée. Il s'agira donc pour nous de voir si les calculs de ce genre faits jusqu'ici présentent toute la rigueur désirable.

[3] Ce qui donnerait l'équation :

$$\frac{1000\,h}{800+100+100} > \frac{1000\,g}{750+50+200} = \frac{1000\,f}{750+50+200}$$

Digitized by Google

Rappelons que les partisans de la théorie que nous discutons ont à établir la relation suivante :

$$\frac{h}{x} \geq \frac{g}{x} = \frac{f}{x}$$

en d'autres termes ils doivent montrer que certains caractères se présentent tout à la fois chez les hommes de génie et chez les fous plus souvent que chez les autres hommes.

On ne saurait trop insister là-dessus, car on pose d'ordinaire la question en termes si vagues qu'elle en perd toute signification. D'une part, on prétend trouver une ressemblance entre les hommes de génie et les fous dans le fait qu'ils diffèrent les uns et les autres du gros de l'humanité, sans songer que cette ressemblance toute négative n'implique aucune communauté véritable. D'autre part, et cette faute est très répandue, on se borne à affirmer l'existence de rapports de parenté entre le génie et la folie sans préciser la nature de cette parenté, et l'on croit gagner beaucoup à montrer que certains hommes de génie ont pu être fous et qu'inversement certains fous ont pu à l'occasion faire preuve de génie. Or, de deux choses l'une. Ou bien l'on veut dire par là simplement que les hommes de génie et les fous n'en sont pas moins hommes pour cela, et l'on proclame une banalité qui ne vaut pas la peine d'être relevée. Ou bien l'on veut dire que les hommes de génie et les fous possèdent en commun certains caractères que les autres hommes ne possèdent pas au même degré, et alors il ne suffit évidemment pas de montrer que ces caractères se rencontrent chez eux dans des conditions identiques ou semblables, mais il faut encore et surtout montrer que ces caractères *ne se rencontrent pas dans les mêmes conditions chez les autres hommes*. Il ne suffit pas, par exemple, de dire que les génies, comme les fous, sont *souvent* mélancoliques ou épileptiques. Il faut prouver en outre qu'ils le sont *plus souvent* que le commun

Digitized by Google

des hommes. C'est là une condition élémentaire de toute saine application de la statistique, et l'on peut s'étonner à bon droit qu'on l'ait si souvent négligée.

L'étude statistique des rapports entre le génie et la folie présuppose une circonstance fondamentale. C'est que l'on possède les données nécessaires sur tous les termes de l'équation. Autrement dit, il faut savoir, pour tous les caractères qu'on prend comme indices de comparaison, quel est leur degré relatif d'intensité, soit chez les hommes en général, soit chez les hommes de génie, soit chez les fous. Si nous voulons, par exemple, comparer ces trois groupes au point de vue de la stature, il nous faut savoir aussi exactement que possible de quelle façon les hommes en général, les hommes de génie et les fous se répartissent entre les diverses classes de grandeur. Comme il s'agit de décider si telle catégorie offre une *plus grande* analogie avec telle autre qu'avec la troisième, il va de soi qu'il ne servirait de rien de procéder par exemples. Il importe peu de savoir que beaucoup d'hommes de génie sont petits, que beaucoup de fous le sont également, si l'on ne sait pas positivement que dans ces deux catégories la proportion des petits hommes est réellement supérieure à la moyenne générale. Il faut donc savoir ce qui en est de la *totalité* des hommes de chaque catégorie[1].

Or il saute aux yeux qu'en ce qui concerne notre question, nous en sommes réduits encore à des renseignements tout à fait insuffisants. La statistique se tait complètement sur beaucoup de contrées : que savons-nous sur la taille moyenne des Chinois, ou sur le nombre des fous parmi les nègres ? Pour la plupart des autres pays, nous ne possédons que des

[1] Il va sans dire qu'il sera, dans la plupart des cas, impossible de connaître exactement les caractères présentés par tous les individus sans exception. Mais cela n'est heureusement pas nécessaire. Il suffit qu'on connaisse parfaitement ces caractères pour un certain nombre d'individus, pourvu qu'on ait des raisons suffisantes de croire que ces individus-là représentent fidèlement la totalité. V. là-dessus Part. I, chap. II, § 2 C, IV.

Digitized by Google

statistiques inspirant peu de confiance. Même en s'en tenant aux trois ou quatre pays qui s'enrogueillissent de statistiques relativement exactes, il est clair qu'on n'y trouve pas toutes les données dont on aurait besoin. Admettons encore que, pour la population en général, on puisse se contenter des renseignements que nous fournissent les relevés de tous genres faits jusqu'ici, bien que, pour des raisons péremptoires, ces renseignements se meuvent toujours dans d'étroites limites et qu'ils soient de plus nécessairement fort vagues. Il est impossible déjà de l'admettre pour les fous, car chacun sait combien, malgré tous les efforts des gouvernements et de certains aliénistes, les renseignements statistiques sur leur compte sont fragmentaires. La grande majorité des aliénés échappe encore, pour différentes raisons, à tout essai de statistique, et même ceux d'entre eux qui se trouvent dans des asiles ne sont connus en somme que très imparfaitement. Notre ignorance est bien plus grande encore en ce qui concerne les hommes de génie. Les statistiques officielles sont muettes à leur égard, et comme la rareté de ces hommes force à les prendre également dans le passé, nous en serons toujours réduits, pour eux, à des données incomplètes.

Cela étant, on ne peut songer à entreprendre l'étude comparative du génie et de la folie qu'à une seule condition. C'est qu'on veuille et qu'on puisse réunir soi-même les données que la statistique officielle ne fournit pas encore. Est-ce ce qu'ont fait ceux qui ont écrit jusqu'ici sur la question ?

Remarquons avant tout que, dans les conditions indiquées, la marche même qu'ont suivie ces auteurs est pleine de dangers. Nous avons vu qu'ils choisissent à priori, entre trois éventualités, celle qui leur paraît la plus probable, et qu'ils se bornent à rechercher si leur hypothèse se trouve *confirmée* par les faits. La méthode a été clairement exposée par le Dr Jacoby[1] : « La logique et la science, dit-il, admettent

[1] *Etudes sur la sélection*, p. 453.

Digitized by Google

un certain mode d'argumentation dont on fait grand usage dans les mathématiques inférieures, et qui consiste en ceci : la thèse à prouver est supposée provisoirement être une vérité déjà démontrée, et l'on en fait le point de départ d'une série de raisonnements et de constructions logiques qui doivent aboutir à des résultats et des conclusions positives et faciles à vérifier. Si ces résultats et ces conclusions se trouvent être exacts et conformes à la vérité des faits, il est évident que le point de départ avait été également exact et juste, et la thèse se trouve être prouvée ainsi par ses propres conséquences. Nous utiliserons, dans le cas actuel, ce mode d'argumentation, employé à chaque page de la géométrie élémentaire. Supposons donc provisoirement prouvée la théorie de M. Moreau de Tours sur l'origine commune et les transformations alternatives des psychopathies, des névropathies, des anomalies psychiques, et, de l'autre côté, du génie et des talents, et voyons si les conclusions auxquelles nous arriverons dans nos raisonnements, en la prenant pour point de départ, se trouveront être justes et conformes à la vérité des faits. »

Il est facile de voir que ce raisonnement pèche par la base. Il ne serait légitime que si les recherches sur le génie et la folie se présentaient dans des conditions tant soit peu semblables à celles qui caractérisent les mathématiques élémentaires, c'est-à-dire si ces recherches partaient de faits parfaitement connus et n'admettant pas d'interprétations divergentes. Si le savant avait des renseignements complets et indépendants de sa propre personnalité sur les conditions dans lesquelles se développent les diverses catégories d'individus, il pourrait sans doute prendre pour point de départ de ses recherches n'importe quelle hypothèse, et être assuré que ces recherches mêmes établiraient d'une manière infaillible quelle est la valeur de son hypothèse. Mais, on vient de le voir, l'étude des rapports du génie avec la folie se

Digitized by Google

présente dans de tout autres conditions[1]. Les renseignements authentiques font pour la plupart défaut, et c'est au savant lui-même à les réunir tant bien que mal. Or il n'est pas douteux que si l'on procède à ces recherches préalables avec l'esprit préoccupé par une théorie jugée dès l'abord probable ou certaine, on ne saurait échapper complètement au danger de noter de préférence les faits favorables à la théorie et de négliger du plus au moins les autres. Tous les phénomènes sociaux présentent une si grande complexité qu'en usant de la méthode préconisée par M. Jacoby, on peut généralement prouver le pour et le contre avec une égale facilité. Il suffit pour cela de choisir les exemples dans un esprit quelque peu différent[2].

D'ailleurs, à quoi bon, en présence de trois solutions possibles, en supposer une démontrée, si ce n'est pour simplifier les recherches ? Mais, ici, on ne peut les simplifier qu'en étudiant certains faits de préférence à d'autres, et il est clair que si l'on fait ce triage en partant d'une solution donnée à priori, la sincérité des recherches peut en être gravement altérée.

Aussi la marche inverse nous paraît-elle seule pouvoir conduire à des résultats certains. Il ne faut pas vouloir *prouver* telle ou telle thèse. Il faut étudier en eux-mêmes, et autant que possible indépendamment les uns des autres, les divers groupes naturels d'individus dont se compose l'humanité. A mesure que chaque groupe sera mieux connu, on

[1] Il y aurait d'ailleurs infiniment à dire sur ce point. C'est ainsi que, dans les mathématiques inférieures, on a toujours affaire à des solutions vraies ou fausses absolument parlant, et non, comme dans notre cas, à des hypothèses qui renferment, selon toute probabilité, chacune une part de vérité.

[2] Nul doute, par exemple, que si l'on voulait prouver qu'il existe un rapport étroit de parenté entre l'architecture et la folie, on ne pût étayer cette théorie d'une multitude de faits propres à convaincre le grand public. On n'aurait pas même besoin d'être de mauvaise foi. Il suffirait qu'on crût fermement à la vérité de la théorie. Est-il donc si rare de voir prendre, dans la science, des désirs pour des réalités ?

Digitized by Google

pourra le comparer aux autres, et reconnaître toujours plus exactement quelle est sa place naturelle au sein de l'humanité. Mais, commencer dès l'abord par l'étude comparative de certains groupes isolés, en négligeant les autres, ne nous paraît pas de nature à faire avancer sensiblement la question.

Supposons néanmoins qu'il se rencontre un savant tout à la fois assez consciencieux et assez sagace pour pouvoir éviter dans une large mesure les inconvénients qui découlent de tout point de départ hypothétique, et voyons quelles précautions il lui reste à observer.

Chaque rapprochement, pour avoir une valeur réelle, doit être fait « toutes choses égales d'ailleurs ». Cela est évident surtout lorsqu'il s'agit de comparer entre eux des phénomènes se manifestant sous des dehors aussi multiples que le génie et la folie. Cependant, si élémentaire que soit ce principe, il n'en est pas moins généralement méconnu. Aussi ne sera-t-il pas inutile de nous y arrêter quelque peu.

La précaution la plus élémentaire à observer est de ne faire porter la comparaison que sur des faits pris dans le même temps et dans le même lieu. On ne peut comparer des hommes de génie de l'antiquité avec des aliénés du XIXe siècle. On ne saurait non plus comparer sans réserve des hommes de génie contemporains, choisis surtout en France, avec des fous pris de préférence en Angleterre et des hommes ordinaires de l'Europe entière, ni les hommes de génie et les fous de Paris avec la population totale de la France : les hommes de génie français peuvent être comparés seulement avec les fous et les hommes ordinaires français, les hommes de génie et les fous parisiens seulement avec la population totale de Paris. De même, on ne doit pas étudier telle condition dans un pays, telle autre condition dans un autre pays, la mortalité, par exemple, en France, la stature en Allemagne, les influences climatériques en Italie, etc. Il n'est pas davantage permis de rapprocher indistinctement différentes

Digitized by Google

catégories de localités, de comparer des hommes de génie issus surtout des campagnes avec des fous nés en majorité dans de grandes villes, et ainsi de suite.

Un exemple montrera clairement à quel point l'on néglige parfois cette condition élémentaire de toute recherche scentifique, et à quels résultats absurdes on aboutit par suite de cela. On sait que les Juifs sont un des arguments favoris des partisans d'une parenté entre le génie et la folie[1]. Cette race passe à leurs yeux pour dégénérée au premier chef. Ils ont cru trouver qu'elle produit tout à la fois plus de fous et plus d'hommes de génie que les populations chrétiennes. Pour les fous, le fait paraît incontestable; les chiffres, sans doute, varient beaucoup d'un pays à l'autre, mais partout, en Angleterre comme en Allemagne et en Italie, il résulte de la statistique que les juifs comptent relativement un plus grand nombre d'aliénés que les chrétiens. Admettons qu'ils aient produit de même un plus grand nombre d'hommes de talent, bien que ceci soit fort douteux[2]. Cette coïncidence prouverait-elle le moins du monde la dégénérescence de la race juive? Nullement! Une réflexion bien simple empêche de tirer cette conclusion. Quelque imparfaite que soit encore la statistique des maladies mentales, elle paraît du moins avoir établi sans conteste que les villes fournissent un contingent relativement plus fort de ces maladies que les campagnes. Or personne n'ignore que les juifs vivent presque exclusivement dans les villes, et que ceux-là même d'entre eux qui vivent dans des villages vaquent à des occupations qui en font des demi-citadins. Si, comme on doit le faire, on a égard à cette circonstance, on trouvera

[1] V. surtout Lombroso, ouvrage cité, p. 175 et suiv.

[2] Lombroso cite un grand nombre de juifs célèbres, et il serait facile d'en augmenter encore la liste (Lombroso lui-même aurait droit à y figurer). Mais il n'a pas même essayé de montrer que les chrétiens célèbres sont relativement moins nombreux. Les chiffres qu'il cite d'après l'auteur anglais Jacobs ne prouvent rien à cet égard.

Digitized by Google

peut-être que les juifs, bien loin d'être particulièrement enclins aux maladies mentales, le sont après tout moins que les chrétiens. Et cela vaut, dans une plus forte mesure encore, pour le génie. La faute qu'on commet est donc manifeste.

Ce qui est vrai du milieu géographique en général, ne l'est pas moins de tout autre milieu. Toujours et partout il faut avoir soin de ne comparer entre eux que des phénomènes réellement comparables, c'est-à-dire ayant lieu dans des conditions autant que possible identiques. Il faut donc avoir égard à la fortune, à la profession, plus généralement à la couche sociale à laquelle se rattachent les hommes de génie et les aliénés. Cette condition est non moins essentielle que celle dont nous venons de parler, et non moins souvent méconnue.

C'est ainsi que l'on tient rarement compte de l'état de fortune relatif des familles qui ont donné des hommes de génie ou des fous. Pourtant il paraît établi que la position économique exerce une action sensible sur le développement soit du génie, soit de la folie. Dans tous les cas cette action ne saurait être niée à priori. Il n'est donc pas permis de mettre sur une même ligne des populations riches et des populations pauvres [1]. C'est néanmoins ce que l'on fait lorsqu'on ne voit entre les juifs et les chrétiens que des différences de race ou de religion. Il y en a bien d'autres, peut-être tout aussi importantes, sinon plus importantes encore, parmi

[1] C'est là une des fautes qu'on commet le plus fréquemment dans les discussions de tous les jours, même entre spécialistes. Ainsi on croit souvent obtenir le poids relatif des charges publiques en supputant la somme d'impôts que paie en moyenne chaque habitant. A lui seul pourtant ce chiffre ne signifie rien : il faut encore le mettre en parallèle non seulement avec le revenu moyen de la population en général, mais encore avec le revenu moyen des différentes catégories d'habitants. Ainsi le Français qui paie en moyenne 100 fr. par an à l'Etat pourra être en réalité beaucoup moins chargé que l'Italien qui ne paie que 60 fr. D'autre part une population dont le revenu moyen est de 1000 fr. par tête pourra être, dans sa majorité, plus misérable que telle autre population où le revenu moyen n'est que de 800 fr., mais où il se répartit plus également.

Digitized by Google

lesquelles précisément la différence de fortune. Quelle que soit en moyenne la position économique des juifs, sur laquelle on se fait peut-être souvent illusion, elle est en tout cas dans la plupart des pays très supérieure à celle de la population totale. Aussi plus d'un caractère que l'on attribue à la race s'expliquerait-il peut-être beaucoup plus naturellement par des influences économiques.

La profession, de même, est presque toujours négligée, bien qu'elle soit de la dernière importance dans l'étude comparée du génie et de la folie. On ne saurait étudier pêle-mêle des laboureurs et des boursiers, des gendarmes et des ecclésiastiques, des épiciers et des artistes. En effet, s'il n'a pas encore été bien établi dans quelle mesure la profession influe sur le développement du génie, nous savons en revanche depuis longtemps et sans contestation possible que certaines professions prédisposent beaucoup plus que d'autres aux maladies mentales. Il s'agit donc, dans chaque cas particulier, de distinguer soigneusement ce qui est dû aux occupations professionnelles d'avec ce qui est causé par d'autres circonstances. D'ordinaire, on se soucie peu de le faire. Pour reprendre notre exemple précédent, on ne se demande même pas si chez les juifs la fréquence des maladies mentales, qu'on attribue exclusivement à la race, ne proviendrait pas en grande partie de la nature propre de leurs occupations habituelles. Cependant il est probable en soi qu'une population adonnée essentiellement au négoce produira un plus grand nombre de fous qu'une population surtout agricole.

Il suffit de développer ce raisonnement pour découvrir aussitôt un des points les plus faibles de toutes les démonstrations tentées jusqu'ici de la parenté naturelle du génie avec la folie. Il se pourrait fort bien que telle catégorie de la population présentât le parallélisme le plus frappant entre le nombre des grands hommes et le nombre des aliénés, sans que cela prouvât le moins du monde la parenté du génie

Digitized by Google

avec la folie. S'il y avait, en effet, deux professions dont l'une prédisposât particulièrement au génie et l'autre à la folie, et que ces professions fussent exercées toutes deux de préférence par la catégorie d'hommes en question, il est clair que cette catégorie devrait offrir nécessairement une proportion très élevée tout à la fois de cas de génie et de cas de folie, sans que rien, pour cela, ne nous autorisât à admettre une parenté directe entre le génie et la folie. Que cette catégorie d'hommes vînt à embrasser d'autres professions, sans modifier d'ailleurs sensiblement son caractère propre, la proportion entre les grands hommes et les fous en serait, chez elle, immédiatement altérée.

Il faut faire une réserve analogue lorsqu'il s'agit de comparer des nations entières. Il est, dans ce cas, toujours bien difficile de faire équitablement la part des conditions sociales et de conditions qui peuvent se trouver avec elles dans un certain parallélisme tout en ayant leur sphère d'action propre. Presque toujours on néglige complètement les premières, ou du moins on ne leur accorde que fort peu d'attention. Ainsi, de ce que chez les peuples civilisés le nombre des fous paraît être plus grand que chez les sauvages[1], on conclut sans hésiter à une relation étroite entre l' « intellectualisme », partant le génie, et la folie. La conclusion est prématurée. Sans doute, la civilisation correspond, généralement parlant, à l'intensité de l'intelligence, et si elle correspond en outre à la fréquence des maladies mentales, il est certain que, d'après un axiome bien connu, il doit y avoir également une relation entre l'intensité de l'intelligence et la fréquence de ces maladies. Mais, comme nous l'avons déjà dit, là n'est pas la question. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a un rapport quelconque entre le génie et la folie, mais bien s'il y a un rapport de parenté. Or la coïncidence indiquée ne prouve

[1] Remarquons en passant combien de telles assertions générales sont sujettes à caution !

Digitized by Google

rien à cet égard. Il se peut fort bien que le génie et la folie procèdent chacun de son côté, mais pour des raisons différentes, des conditions sociales. Ces conditions peuvent, à un moment donné, — et le fragment de l'histoire humaine que nous connaissons est-il plus qu'un très court moment dans l'évolution de l'humanité? — réunir tout à la fois, dans un certain parallélisme, des causes produisant le génie et d'autres causes produisant la folie, sans que de la simple coexistence des causes on puisse conclure à l'origine commune des effets. Nous pouvons parfaitement nous représenter que, même si dans notre civilisation actuelle la courbe des hommes de génie et des fous était parallèle, il puisse surgir telle autre civilisation dans laquelle ce parallélisme n'existerait plus, — ce que ne sauraient évidemment admettre ceux qui proclament à priori la parenté naturelle du génie avec la folie.

Remarquons enfin que les simples relations sociales, dans ce qu'elles ont de plus général et souvent d'insaisissable, exercent sur la destinée de l'individu une action qui, pour être le plus souvent difficile à déterminer, n'en doit pas moins être prise en considération. C'est ainsi qu'à côté de l'influence directe de l'hérédité, de la famille, de la position sociale, etc., il y a l'influence de l'opinion publique, qui est en grande partie déterminée par des circonstances indépendantes de l'individu lui-même, et qui agit sur lui dans une mesure fort différente suivant qu'elle lui est favorable, hostile ou indifférente. Le fils d'un homme célèbre, d'un prince, d'un millionnaire est regardé d'un autre œil par le public que le fils d'un paysan, d'un criminel ou d'un fou. On a analysé, souvent avec beaucoup de talent, des cas particuliers de cette action de l'opinion publique sur l'individu. On n'a pas cherché encore, sauf peut-être pour des cas tout à fait exceptionnels comme celui des juifs, à déterminer d'une manière générale quelle est l'action de l'opinion publique

Digitized by Google

sur des catégories entières d'individus. Parfois même cette action saute aux yeux et n'en est pas moins méconnue par beaucoup de savants. L'exemple le plus frappant en est sans doute la prétendue hérédité du crime. Ceux qui affirment cette hérédité paraissent oublier que si la récidive ainsi que la fécondité de certaines familles en criminels *peuvent* provenir de l'hérédité ou de l'éducation — dont on ne tient du reste pas non plus suffisamment compte, — elles peuvent également provenir, dans une mesure qui reste à déterminer, de l'accueil que la Société réserve au criminel et à sa famille. Il paraît certain que l'excessive sévérité dont l'opinion publique use non seulement à l'égard du criminel lui-même et de ses enfants, mais souvent encore à l'égard de ses collatéraux et de ses ascendants, voire de parents éloignés ou même de simples homonymes[1], leur rend positivement toute occupation honnête difficile, si ce n'est même complètement impossible. L'influence des relations sociales sur le développement du génie et de la folie doit être assurément moins puissante, mais elle existe toujours à un certain degré et ne saurait, en tout cas, être écartée à priori.

Il m'a paru utile d'indiquer quelques-unes des conditions élémentaires de toute étude comparée du génie et de la folie. Je n'ai pas eu, loin de là, la prétention d'épuiser la matière. Outre les difficultés sur lesquelles j'ai attiré l'attention on pourrait en relever bien d'autres. Il est superflu de le faire. Ce qui importe, c'est de bien retenir le principe général d'après lequel on ne peut comparer divers phénomènes entre eux que si toutes les conditions dans lesquelles ils se produisent sont semblables, à la seule exception naturellement de celle dont on étudie l'effet. Il faut donc toujours autant

[1] Il suffit de rappeler que par suite de l'attentat de Nobiling (1878) plusieurs familles portant ce nom ont cru devoir désarmer l'opinion publique en le changeant. Elles ont pu vouloir, il est vrai, profiter de cette occasion pour flatter à peu de frais les patriotes et les puristes, en remplaçant le nom à moitié exotique de Nobiling par le nom tout allemand de Edeling.

Digitized by Google

que possible disséquer ces conditions jusqu'à ce qu'on les ait rendues identiques, à l'exception de celle sur laquelle porte l'examen.

Si l'on veut, par exemple, rechercher quelle a pu être l'influence de la race sur la genèse du génie et de la folie, et que l'on veuille comparer à cet effet les Juifs à quelque autre nation, il faudrait, rigoureusement parlant, ne comparer les Juifs qu'à un groupe d'individus qui, sauf cette seule différence de la race, ne diffère pas d'eux sensiblement. En réalité ce ne sera pas possible. Il faudra toujours prendre par-dessus le marché la différence de religion : les chrétiens qui ont adopté la religion juive sont trop peu nombreux pour pouvoir entrer en ligne de compte, et, d'autre part, les Juifs christianisés sont entre-mêlés d'éléments hétérogènes, sans compter qu'ils ne se prêtent à aucun recensement véritable. Ainsi, nous n'aurons déjà plus exclusivement l'influence de la race, mais l'influence combinée d'une race et d'une religion. Résignons-nous donc à étudier cette double influence. Nous ne devrons pas pour cela comparer, comme on l'a fait généralement jusqu'ici, la totalité des juifs à la totalité des chrétiens. Il faudra avoir soin de ne mettre en parallèle que des juifs et des chrétiens vivant d'ailleurs dans des circonstances semblables. C'est-à-dire, si l'on prend les juifs comme point de départ, on ne comparera les juifs d'un pays donné qu'à la partie de la population ambiante qui leur ressemble par l'habitat, la profession, la fortune, les conditions hygiéniques, etc. En éliminant toutes les causes accessoires de différenciation, on obtiendra l'action exclusive de la race et de la religion. Pour obtenir ensuite l'action de la religion seule, on pourra comparer, par exemple, des Allemands catholiques à des Allemands protestants, pris toujours dans des conditions identiques, et pour obtenir celle de la race, les Belges ou Suisses romans aux Belges ou Suisses germains.

Digitized by Google

On objectera qu'en procédant toujours avec cette rigueur, on n'avancerait que très lentement dans la découverte de vérités nouvelles, et qu'on aurait de la peine à trouver des sujets d'étude suffisamment préparés. Cela est vrai. Mais est-il bien certain que la science profite davantage des hypothèses téméraires que des recherches positives ? Je ne le crois pas. Aussi bien ne veux-je nullement proscrire les recherches fragmentaires — la mienne, hélas, ne l'est que trop elle-même ! — non plus que les hypothèses. Je proteste seulement de toutes mes forces contre le funeste penchant de donner des hypothèses pour des réalités, de faire comme les autruches qui croient éviter un danger en s'arrangeant pour ne pas le voir ! Sans doute, aucune méthode n'est parfaite, aucune ne saurait révéler la vérité entière. Mais se dissimuler volontairement les obstacles, et proclamer avec affectation, sur la foi de recherches hâtives, que l'on a résolu d'un seul coup les problèmes les plus ardus, c'est assurément, loin de faire avancer la science, en retarder les progrès de la façon la plus manifeste.

Il nous reste maintenant à voir quelle est la valeur des preuves que les défenseurs de la parenté du génie avec la folie ont produites en faveur de leur théorie. La question peut être envisagée à un double point de vue. On peut étudier d'une part les origines de la dégénérescence, d'autre part ses conséquences. Ces dernières ne rentrent pas dans notre sujet. La question des origines de la dégénérescence est au contraire pour nous d'une grande importance, car il est évident que, si elle était résolue, nos recherches en seraient grandement simplifiées. Nous nous en tiendrons, dans cet examen critique, essentiellement à Lombroso, lequel a proclamé le plus hardiment l'origine commune du génie et de la folie, et résume pour ainsi dire ses prédécesseurs, tout en produisant un grand nombre d'arguments nouveaux.

Digitized by Google

VI

M. Lombroso a beaucoup écrit sur les rapports du génie avec la folie. Deux ouvrages sont plus spécialement consacrés à l'étude de cette question : *L'homme de génie* et *Le crime politique*. Le premier de ces ouvrages a paru dans différents pays, sous des titres divers, et avec de sensibles modifications de texte. Je m'en réfère à l'édition qui paraît être jusqu'ici définitive [1]. Le second ouvrage résulte de la collaboration de Lombroso avec M. Laschi [2]. Ces deux ouvrages se complètent et s'expliquent l'un l'autre, de sorte qu'on ne peut guère les séparer. Cependant il sera bon de commencer par dire en quelques mots quelle est la conception générale du second, parce qu'elle fait saisir sur le vif la façon de raisonner propre à l'auteur.[3]

Dans cet ouvrage, destiné à traiter sous toutes ses faces la question des révolutions politiques, Lombroso se place sur le terrain du darwinisme strict. L'humanité, comme le monde organique en général, suit une évolution naturelle sur laquelle les individus isolés, ou des groupes isolés d'individus, ne peuvent exercer en somme qu'une action insignifiante[4]. Cette évolution est nécessairement très lente, et sa marche est ralentie encore par un penchant naturel à

[1] *L'homme de génie*, traduit de l'italien sur la sixième édition, par M. Fr. Colonna d'Istria, et précédé d'une préface par Ch. Richet, Paris 1889.

[2] Lombroso et Laschi, *Le crime politique et les révolutions*, par rapport au droit, à l'anthropologie criminelle et à la science du gouvernement. Traduit de l'italien par A. Bouchard. 2 vol. Paris 1892.

[3] Comme je viens de le dire, cet ouvrage n'est pas dû uniquement à Lombroso. Mais il est permis sans trop s'avancer, d'attribuer essentiellement à ce dernier les idées que je discute ci-après. Aussi ne pensé-je faire tort ni à Lombroso ni a Laschi en ne parlant toujours que de l'auteur, au singulier.

[4] Ceci est, sans doute, en flagrante contradiction avec l'influence énorme que Lombroso attribue à certaines personnalités (V. p. ex. le passage cité plus haut, p. 128), mais des inconséquences pareilles abondent dans tous ses écrits.

Digitized by Google

l'homme, le *misonéisme*, autrement dit la « haine du nouveau ». Il suit de là que quiconque cherche à accélérer l'évolution humaine, non seulement ne saurait y réussir, mais agit au mépris des lois naturelles, obéit à des tendances « non physiologiques ». Il est donc un criminel et la société a le droit, et même le devoir, de se prémunir contre lui.

Je ne puis songer à entrer ici dans une discussion approfondie de la question politique que M. Lombroso se flatte d'avoir si commodément résolue. Je me bornerai à détacher deux points de son argumentation pour montrer dans quelles étranges contradictions peut tomber cet auteur, et de quelle prudence il faut user à l'égard de ses recherches sur le génie.

Tout d'abord, c'est un curieux spectacle que de voir un darwiniste aussi convaincu invoquer les rigueurs de la société contre les novateurs politiques. Cet exemple montre une fois de plus combien il est difficile encore à l'heure qu'il est de concilier les opinions politiques, qui reposent essentiellement sur des intérêts, avec la science, qui se propose avant tout la recherche désintéressée de la vérité. Le darwinisme rigide, tel que le conçoit Lombroso, peut assurément trouver son expression dans une théorie politique propre. Mais il est tout aussi certain que cette théorie ne peut être que diamétralement opposée à celle que professe notre auteur. Si la société actuelle est le résultat d'une évolution naturelle, indépendante de la volonté des individus, il est clair que le législateur est un rouage superflu et l'anarchie complète le système politique le plus rationnel. Or, loin de tirer cette conséquence nécessaire, et de louer les anarchistes de ce qu'ils s'efforcent de nous ramener à cet état de choses normal, Lombroso ne voit au contraire en eux que des ennemis intolérables de l'humanité, qu'on ne saurait combattre assez radicalement. Mais, pourrait-on lui objecter, de quel droit substituez-vous vous-même l'Etat à la nature? Si l'individu isolé ne peut pas modifier sensiblement le cours

Digitized by Google

de l'évolution, quel sens y a-t-il à armer certains individus de pouvoirs exceptionnels, et en quoi les anarchistes sont-ils plus « contre nature » que les gouvernants ? Car, enfin, vous savez bien que la « société » actuelle est une fiction imaginée par ces mêmes légistes que vous combattez. Du gouvernement, qui enlève les meilleurs hommes à leurs occupations naturelles pour leur apprendre pendant trois ans à marcher au pas dans la cour d'une caserne, ou de celui qui s'élève contre de tels errements, lequel est le représentant le plus autorisé de la société, lequel s'écarte le moins des lois naturelles ?

On voit quelle contradiction fondamentale renferme la théorie de M. Lombroso. D'une part, il proteste avec une ardeur singulière contre toute tentative de modifier le cours naturel des événements, et, de l'autre, il préconise lui-même avec non moins d'ardeur justement des tentatives de ce genre. Cette confusion, qui se retrouve d'un bout à l'autre de l'ouvrage, provient en grande partie du rôle qu'y joue la nouvelle tendance découverte par Lombroso, le *misonéisme*. Il est nécessaire de dire quelques mots de cette prétendue découverte, qui touche de près à notre question.

Remarquons, en passant, qu'ici aussi d'incessantes contradictions empêchent de saisir nettement la pensée de l'auteur. Tantôt il affirme en général que les hommes de génie sont « ennemis de toutes les nouveautés[1] », tantôt il prétend d'une façon non moins absolue que « non seulement les hommes de génie ne sont pas misonéistes, mais ils sont les ennemis acharnés de ce qui est vieux et les défenseurs de ce qui est nouveau et inconnu[2] ». De même, tandis que presque partout il traite la grande masse de foncièrement misonéiste, nous le voyons s'écrier tout à coup : « Le peuple, accoutumé à un petit nombre de sensations habituelles, ne peut en subir de

[1] *L'homme de génie*, p. 23.
[2] *Le crime politique*, t. II, p. 190.

Digitized by Google

nouvelles sans les admirer, ni d'extraordinaires sans les adorer[1]. »

Ces inconséquences découlent de la nature même des choses. Il est clair, en effet, que, si l'on peut citer à foison des cas où l'homme résiste obstinément aux innovations, on en peut citer également un grand nombre où il se montre au contraire avide de nouveauté. Mais loin d'abandonner pour cela, ou de modifier sa théorie du misonéisme, l'auteur se borne à y opposer celle du penchant contraire, le *philonéisme*. Il varie ainsi le thème, depuis longtemps banal, des deux principes en guerre. Toute innovation a pour cause le philonéisme, toute réaction pour cause le misonéisme. Cette théorie un peu naïve est fort commode. Elle n'a qu'un seul défaut, celui de ne rien dire du tout. Car il est évident que voir dans le philonéisme et le misonéisme la cause du progrès et de la réaction, c'est tout simplement se payer de mots, expliquer une chose par une dénomination. Autant vaudrait dire que l'amour de la parole est la cause du langage, et la haine de la parole la cause du mutisme.

Ce qui importe, c'est de savoir d'où proviennent et ce que sont au fond cet amour et cette haine. Or la théorie de Lombroso, qui y voit simplement deux tendances naturelles au même titre à l'homme, ne satisfait pas. Sans doute, on comprendrait sans peine que, par un processus évolutif bien simple, l'une ou l'autre de ces tendances eût pu naître et s'affermir chez l'homme, comme chez tout être organisé. Une expérience séculaire montre que la nouveauté est généralement avantageuse, — d'ou philonéisme ; ou qu'elle est généralement nuisible, — d'où misonéisme. Mais ce simple raisonnement suffit à montrer que les deux tendances ne peuvent présenter chacune une force d'impulsion déterminante. Car ce serait supposer que les deux éventualités indiquées se

[1] *L'homme de génie*, p. 362.

Digitized by Google

sont également réalisées, ce qui est absurde. On ne peut évidemment admettre que la nouveauté ait été tout à la fois le plus souvent avantageuse et le plus souvent nuisible. Par conséquent, ou bien l'un ou l'autre a eu lieu, et l'un des deux penchants doit exister à l'exclusion de l'autre, ce qui est démenti par les faits ; ou bien l'expérience a montré que la nouveauté était également avantageuse et nuisible, en d'autres termes qu'elle n'était ni avantageuse ni nuisible en soi, mais uniquement suivant les circonstances, et alors le philonéisme et le misonéisme, si l'on admet ces termes, ont une tout autre signification que celle que leur attribue l'auteur. Ces penchants n'ont plus aucune force déterminante propre ; ils apparaissent l'un ou l'autre suivant les circonstances. Ils n'ont au fond aucune existence réelle. Je ne crains pas la nouveauté par misonéisme, par haine innée, métaphysique de ce qui est nouveau, mais pour une raison quelconque qui a sa source dans la nouveauté elle-même. De même que je crains de mettre la main au feu non par haine du feu, mais uniquement parce que je sais que le feu me fera du mal, de même je crains telle nouveauté parce que je sais, crois savoir, ou ai une raison quelconque de supposer que, dans le cas particulier, la nouveauté me sera funeste. Inversement, je désire la nouveauté non par amour de la nouveauté, mais parce que je sais ou espère qu'elle me sera avantageuse.

On verra ailleurs[1], par quelques exemples, combien la théorie du misonéisme est en contradiction avec les faits les plus élémentaires. Elle n'en explique en réalité aucun, et est contredite par tous. Si j'insiste là-dessus, ce n'est pas pour le vain plaisir de combattre une opinion adverse, mais uniquement pour montrer à quelles conséquences antiscientifiques peut aboutir un auteur, remarquable dans sa spécialité, lorsqu'il entreprend de résoudre toutes sortes de questions à

[1] V. la note 7 à la fin du volume.

Digitized by Google

l'aide d'une seule et même théorie préconçue. Nous allons voir que dans ses recherches spéciales sur les rapports du génie avec la folie Lombroso fait également preuve d'une extrême légèreté.

Il ne sera pas nécessaire pour cela d'examiner un à un tous les caractères communs, selon l'auteur, au génie et à la folie, ainsi que toutes les influences dont il prétend avoir déterminé l'action sur le génie. Il suffira de prendre quelques cas d'entre les plus importants, et de montrer combien peu la démonstration de l'auteur satisfait aux règles fondamentales que j'ai indiquées. Les ouvrages de Lombroso sont très répandus. Chacun pourra facilement, en les consultant soi-même, se persuader que les autres parties de la démonstration sont aussi faibles que celles que je relève. Je m'en tiens à trois conditions auxquelles l'auteur lui-même attache une grande importance, et qu'il fait tout particulièrement ressortir par des tableaux et des tracés graphiques, savoir la salubrité, l'habitat et les influences météorologiques.

Selon l'auteur, l'indice le plus exact de la salubrité est la taille. Pour trouver donc le rapport entre la salubrité et le génie, il compare les départements français d'après leur fécondité en grands hommes et en hommes grands [1]. De cette comparaison il résulte, d'après lui, « un parallélisme évident entre le génie et la taille ». Quiconque s'est familiarisé tant

[1] Notons, à ce propos, que M. Lombroso argumente presque toujours uniquement à l'aide d'exemples, ce qui, on ne saurait trop le répéter, n'est rien moins que concluant dans des recherches de ce genre. Ce n'est qu'en parlant de la France qu'il cite des chiffres sérieux empruntés au travail de Jacoby. Et encore, là-même, ne se pique-t-il nullement d'exactitude. C'est ainsi que partout il cite pour la France des chiffres réellement fantastiques d'hommes de génie, allant jusqu'à plus de 200 par 10.000 h. (1 homme de génie sur 50 habitants !). Il faut recourir à Jacoby pour voir que 10.000 doit être remplacé par 1.000.000. En général, on ne peut que protester contre le sans-gêne avec lequel Lombroso cite des chiffres empruntés de droite et de gauche, sans les accompagner du moindre commentaire qui puisse les rendre intelligibles. Ainsi, quiconque ne connaît pas à fond l'ouvrage de Jacoby est incapable de comprendre ce que Lombroso entend par « hommes de génie français ». Mais combien d'entre les lecteurs de Lombroso auront-ils lu Jacoby ?

Digitized by Google

soit peu avec la méthode statistique aboutira sûrement, sur le vu même des données fournies par l'auteur, à la conclusion exactement contraire. Mais n'insistons pas, et notons seulement que cette conclusion est en contradiction flagrante avec d'autres conclusions obtenues par le même auteur. Ainsi, il affirme qu'un des caractères propres au génie, c'est la « petitesse du corps[1] ». Et sait-on comment il prouve cette assertion? Tout simplement en citant les 38 hommes de génie suivants qui passent pour avoir été petits : Horace, Philopœmen, Narsès, Alexandre, Aristote, Platon, Epicure, Chrysippe, Laërte, Archimède, Diogène, Attila, Epictète, Erasme, Socin, Linné, Lipse, Gibbon, Spinoza, Hay, Montaigne, Mézeray, Lalande, Beccaria, Balzac, Thiers, Louis Blanc, Van Doës, Pierre van Laar, Lulli, Pomponazzi, Cujas, Baldini, Nicolas Piccinini, Dati, Baldo, Marsile Ficin, Albert le Grand[2] ; tandis qu'en fait d'hommes de génie grands, il ne trouve à en citer que 18, savoir : Volta, Pétrarque, D'Azeglio, Helmholtz, Foscolo, Bismarck, Monti, Mirabeau, Dumas père, Schopenhauer, Lamartine, Voltaire, Pierre le Grand, Washington, Panizza, Flaubert, Tourguenef, Krapotkine. 38 hommes de génie petits contre 18 hommes de génie grands, que pourrait-on répondre à une démonstration aussi péremptoire? Peu importe, n'est-ce pas, les quelques milliers d'hommes d'un génie égal qui restent en dehors de cette liste !

Mais poursuivons notre revue. L'auteur prétend tout à la fois que les hommes de génie naissent surtout dans des contrées salubres[3], et que les contrées qui en ont produit le plus présentent une mortalité particulièrement élevée[4]. — Il ne trouve, entre ces deux ordres de faits, aucune contradiction.

[1] *L'homme de génie*, p. 8.

[2] Je conserve exactement l'ordre (quel ordre!) suivi par l'auteur.

[3] *L'homme de génie*, p. 166 et suiv.

[4] *Le crime politique*, p. 110.

Digitized by Google

D'autre part, il trouve chez les hommes de génie une fréquence toute particulière « des caractères physiques de la dégénérescence[1] », tels que « petitesse du corps », « rachitisme », « maigreur et gracilité », « lésions de la tête et du cerveau », etc. Ces caractères ne passent pas généralement pour être un gage de longévité. Cependant rien n'est précisément mieux établi que la longévité des grands hommes. Comment M. Lombroso explique-t-il cette contradiction ? Tout simplement par « cette *apathie maladive*, cette diminution d'affectivité qui cuirasse le génie contre les nombreuses offenses[2] ». Il est vrai que le même auteur avait dit dans le même ouvrage : « Si nous recherchons plus intimement, à l'aide des autobiographies, les différences physiologiques qui séparent un homme de génie d'un homme ordinaire, nous trouvons qu'elles consistent en une *sensibilité morbidement exquise*[3] ». On ne saurait vraiment se moquer de ses lecteurs avec plus de désinvolture !

Pour ce qui est du lieu de naissance, bornons-nous à noter que, dans le *Crime politique*[4], Lombroso affirme avoir « démontré que la plus grande partie des génies meurent, il est vrai, dans les villes, mais qu'ils naissent dans la campagne », alors qu'en réalité, il n'y prouve rien de semblable, et ne pouvait le prouver, car c'est faux.

Mais où l'auteur dépasse réellement toute limite permise et fait preuve d'une véritable extravagance, c'est dans ses longues considérations sur « l'influence des phénomènes météoriques sur les ouvrages des hommes de génie », « les influences climatériques, météorologiques et sociales sur la naissance des hommes de génie ». Il s'y joue de la statistique d'une façon qui serait plaisante si elle n'était pas de nature

[1] *L'homme de génie*, p. 8 et suiv.

[2] Ouvrage cité, p. 86.

Ouvrage cité, p. 37.

T. I, p. 157.

Digitized by Google

à augmenter encore le discrédit dans lequel est tombée cette méthode aux yeux de beaucoup de gens, par suite de l'abus qu'on en a fait. Il serait trop long de suivre l'auteur dans tous ses développements. Il suffira de dire quelques mots de ses « recherches » touchant l'influence de la température sur le génie.

« Si les historiens, nous dit-il,[1] — qui ont gaspillé autant de temps et de volumes à nous détailler minutieusement les entreprises les plus éhontées des rois, — si ces historiens avaient bien voulu rechercher avec le même soin, l'époque mémorable où une grande découverte et un chef-d'œuvre de l'art furent conçus, ils auraient, sans doute, constaté que les mois et les jours les plus chauds ont toujours été les plus féconds pour le génie, comme ils le sont pour l'universe nature. Voyons s'il est possible d'évoquer des preuves plus précises de cette influence qui paraît être aussi peu soupçonnée. »

On sera curieux de savoir quel moyen merveilleux permet à l'auteur de déterminer avec précision le mois et le jour où telle découverte ou telle œuvre d'art a été conçue. Une telle opération paraît, au premier abord, singulièrement difficile. On s'accorde à admettre que le grand homme pense toute l'année à ses œuvres futures. Qui voudrait préciser le moment où sa pensée est le plus féconde ? D'ailleurs, qu'est-ce que la conception d'une œuvre ? Est-ce l'idée première ? Comment savoir quand elle a pris naissance ? Est-ce le moment où elle est apparue pour la première fois clairement ? Est-ce celui où elle a reçu un commencement d'exécution, ou celui où elle a avancé le plus vite, ou bien encore celui où elle a été achevée ?

Il suffit de jeter les yeux sur les arguments de Lombroso pour voir que toutes ces questions n'existent pas pour lui.

[1] *L'homme de génie*, p. 140.

Digitized by Google

Avec une assurance admirable, il décrète : « Pétrarque conçut l'*Afrique* en mars 1838 », « le 3 mars 1509, Léonard de Vinci projeta le canal, dit de Saint-Christophe, entre Milan et le Tessin », etc. Bien plus, il cite pêle-mêle les circonstances les plus diverses comme dates de conception des chefs-d'œuvre. Qu'on en juge plutôt par ces quelques exemples :

« Dante *composa son premier sonnet* le 15 juin 1282 et au printemps 1300 il *écrivit* la *Vita nuova ;* le 3 avril, il *commença* son grand poème.

« Darwin eut d'abord en mars, puis en juin, les *premières idées* de son grand ouvrage.

« La grande fresque de Michel-Ange.... fut *imaginée et exécutée* d'avril à juillet 1506.

« Manzoni *dicta* le *Cinq mai* en été.

« Le grand poème de Milton fut *conçu* au printemps.

« *Tancrède* fut *composé* par Voltaire en août.

« Dans les premiers jours de mars 1788..... Gœthe *dicta le dénouement* de *Faust*[1].

« Canova *modela* sa première œuvre, *Orphée et Eurydice*, en octobre. »

A peine est-il besoin de montrer combien des raisonnements de ce genre sont futiles, et combien les historiens ont eu raison de ne pas s'engager dans des recherches aussi fantaisistes. A supposer qu'il fût possible de dater exactement les œuvres de génie, il faudrait, pour mener à bonne fin des recherches de ce genre :

1° Prendre *toutes*[2] les œuvres de génie d'une catégorie (époque, contrée, individu, etc.) donnée.

2° Ne prendre toujours que la *même circonstance* dans la

[1] S'il y a une œuvre au monde qui ne puisse être datée d'un moment précis, c'est assurément *Faust*. Gœthe y travailla pour ainsi dire toute sa vie, et Lombroso veut la rattacher aux « premiers jours de mars 1788 » !

[2] Toujours, cela va sans dire, dans la mesure du possible et tant qu'il peut subsister quelque doute.

Digitized by Google

composition de ces œuvres, par exemple toujours le moment où apparaît la première idée, ou bien toujours celui où commence l'exécution.

3° Ne comparer directement entre elles que des *œuvres semblables*.

4° Ne conclure que si les chiffres ont réellement dans un sens quelconque une prépondérance évidente.

Si nous connaissions, par exemple, suffisamment la genèse des œuvres de génie du XVIIIe siècle, et qu'une étude attentive des œuvres poétiques françaises de ce siècle nous eût appris que 40 °/₀ d'entres elles ont été écrites en été, 25 °/₀ au printemps, 25 °/₀ en automne et 10 °/₀ en hiver, nous pourrions affirmer pour la France du XVIIIe s., et supposer avec quelque vraisemblance pour les pays et les époques semblables, que l'été est la saison la plus favorable et l'hiver la saison la moins favorable à l'éclosion d'œuvres poétiques.

Les conclusions de Lombroso offrent-elles une probabilité de ce genre[1] ? Evidemment pas. En effet :

1° Non seulement l'auteur n'a égard qu'à un nombre relativement infime d'œuvres empruntées au hasard à tous les temps et à toutes les nations, mais il n'observe aucune proportionnalité quelconque entre les divers auteurs. Pour beaucoup d'auteurs il ne cite qu'une seule œuvre[2], pour d'autres, moins féconds peut-être, il en cite deux, trois ou davantage. Byron est représenté par 5 œuvres, Donizetti par 6, Schiller par 17, Gœthe par 19.

2° Il n'observe, comme on l'a vu, aucun système dans le choix des circonstances, indiquant comme date de l'œuvre tantôt l'apparition de la première idée, tantôt l'exécution, tantôt même l'achèvement de l'œuvre.

[1] Abstraction faite de l'impossibilité absolue de dater les œuvres de génie, dans l'état actuel de nos connaissances.

[2] VOLTAIRE, par exemple, n'est représenté que par *Tancrède* !

Digitized by Google

3° Il compare entre elles les œuvres les plus disparates : poèmes, symphonies, statues, canaux, découvertes astronomiques, etc.

4° Enfin, malgré tous ces procédés on ne peut plus arbitraires, il obtient en somme pour les différents mois de l'année des chiffres si peu dissemblables[1] que tout autre que lui se serait gardé d'en tirer des conclusions générales.

Un dernier exemple montrera jusqu'à quelles conséquences incroyables cette ignorance ou ce mépris des règles les plus élémentaires de la statistique peut entraîner notre auteur : « Cela (scil. que « le sang très oxydé est nécessaire au travail du cerveau »), dit-il, est confirmé par le fait que dans les pays montagneux trop élevés, *au-dessus de trois mille mètres,* où il y a une moindre quantité d'oxygène dans l'air (anoxiémie de Bert), aucun génie n'a jamais pris naissance »[2]. Il faut être bien peu versé en géographie pour ne pas sourire devant un raisonnement aussi naïf. Si Lombroso n'a pas voulu faire simplement une mauvaise plaisanterie, nous le prierons de bien vouloir nous dire quelle est selon lui la population totale des régions supérieures à trois mille mètres, et quelle probabilité il y a, toute proportion gardée, pour que ces régions aient vu naître un seul génie[3], abstraction faite de la nature particulière de leur atmosphère.

[1] Ils ne varient pas même du simple au double (v. *L'homme de génie,* p. 149). Pour ces chiffres d'ailleurs, comme pour tant d'autres choses, l'auteur se contredit presque à chaque page. A la p. 136 (Pl. III) il donne un total de *1834* créations générales, à la p. 149 nous en trouvons *1839,* et ce chiffre paraît être le vrai, mais deux pages plus loin il y en a tout à coup *1871 !*

[2] *L'homme de génie,* p. 173.

[3] L'Europe a produit, comme l'on sait, l'immense majorité des hommes de génie. Or en Europe la *maison* la plus élevée qui soit habitée toute l'année (l'hospice du Grand Saint-Bernard) est à 2472 m. seulement ! Le *hameau* le plus élevé (dans les Grisons) est à 2135 m. Donc, en Europe, non seulement il n'a pas pu naître un seul génie au-dessus de 3.000 m., mais il n'y est même jamais né aucun homme quelconque ! Sans doute, dans les autres continents il y a, par-ci par-là, des localités à plus de 3.000 m. d'altitude, mais tout le monde sait que dans ces continents le nombre des hommes généralement connus est

Digitized by Google

En résumé les recherches de Lombroso, prônées avec tant de fracas, n'ont abouti à aucun résultat positif quelconque. On peut même dire qu'elles vont à l'encontre de ce que l'auteur a voulu prouver. Tout lecteur réfléchi se dira involontairement que, si un tel abus de la statistique n'a pas réussi à rendre la démonstration plus frappante, cette démonstration ne pouvait être faite, et que toute étude plus complète et plus impartiale devra aboutir plutôt à la conclusion opposée.

Je regrette d'avoir dû m'arrêter si longtemps à un auteur qui, bien loin d'avoir contribué en quoi que ce soit à éclaircir notre sujet, a tout fait au contraire pour l'obscurcir, en dépit, ou plutôt en raison même de la simplicité apparente de sa théorie. Il m'était impossible de le passer sous silence. M. Lombroso revient si souvent et avec une telle assurance sur cette question, il est tellement persuadé d'avoir résolu toutes les difficultés à la fois, et il a réussi à faire partager sa conviction à une si large portion du public, sans que jusqu'ici on se soit suffisamment élevé contre ses procédés arbitraires et antiscientifiques, que j'ai cru de mon devoir de montrer par quelques exemples pris au hasard ce que valent en réalité ses recherches. On peut heureusement parler de cet auteur avec quelque liberté, car il use à l'égard des autres de si peu de ménagements qu'il ne saurait prétendre lui-même à l'inviolabilité.

Il est arrivé à Lombroso ce qui est arrivé à beaucoup de grands hommes. Il a eu la bonne fortune, ou, si l'on préfère, l'incontestable mérite, d'exposer au bon moment et avec emphase des vues nouvelles et judicieuses sur la criminalité. Grisé en quelque sorte par ce premier succès, il a cru pou-

si minime relativement à la population totale, qu'il est plus que naïf de s'étonner qu'aucun de ces hommes ne soit né à cette altitude. Le seul Congo est infiniment plus peuplé que toutes les régions supérieures à 3.000 m. prises ensemble. M. Lombroso nous dira-t-il combien d'hommes de génie sont nés au Congo ?

Digitized by Google

voir résoudre toutes les questions sociales à l'aide de sa conception de la dégénérescence. Cette conception devint pour lui l'alpha et l'oméga, le *ceterum censeo* de tous ses travaux ultérieurs. Il en arriva ainsi de bonne heure à se faire l'esclave d'une théorie préconçue, au point d'en perdre toute faculté d'apprécier sainement les choses telles qu'elles se passent en réalité. Cette foi absolue dans la vérité de sa doctrine, le ton catégorique avec lequel il la proclame, lui ont valu sa grande autorité auprès de ce public qui mesure la valeur d'une hypothèse à l'assurance de son auteur, et qui serait bien étonné d'apprendre que le plus souvent au contraire l'une est en raison inverse de l'autre.

On aura remarqué d'ailleurs que je ne songe pas à contester qu'il puisse y avoir des rapports étroits de parenté entre le génie et la folie. Je suis tout disposé à admettre qu'il y a quelque chose de vrai au fond de cette théorie affirmée par des savants nombreux et, dans une certaine mesure, indépendants les uns des autres. Ce que j'ai tenu à relever, c'est que jusqu'ici les rapports du génie avec la folie n'ont pas encore été étudiés dans des conditions telles qu'on puisse affirmer dès maintenant l'origine commune de ces deux phénomènes.

Tout ce qu'on a pu faire jusqu'ici, et cela même fort imparfaitement, a été de montrer que certaines conditions sociales, certaines occupations professionnelles, paraissent favoriser plus que d'autres l'éclosion de maladies mentales. Mais cela ne nous apprend rien de nouveau, car il est évident à priori que tel banquier, qui vit dans une agitation perpétuelle, à l'affût de bonnes affaires et dans la crainte de quelque débâcle, tour à tour dupant les autres et se voyant duper par eux, a plus de chances de perdre la raison qu'un honnête agriculteur. Quand au génie, il n'a rien à voir là-dedans. Ce qu'il aurait fallu démontrer, c'est que de deux banquiers ou de deux paysans, placés dans des condi-

Digitized by Google

tions identiques, le mieux doué a plus de chances que l'autre de devenir fou. On n'a pu encore rien démontrer de pareil. Mais, pour invraisemblable que cela paraisse à première vue, il n'est pas impossible qu'on ne puisse le faire un jour. J'ai cherché moi-même à esquisser la marche qu'il faudra suivre pour résoudre la question dans un sens ou dans l'autre.

VII

Que ressort-il, en somme, des travaux que nous venons de passer en revue ?

Plusieurs d'entre eux contiennent des renseignements d'une réelle importance, mais aucun ne fournit des données précises et certaines sur le développement des grands hommes. Celui d'entre les auteurs qui se présente avec le plus d'assurance est, comme on vient de le voir, précisément celui dont les recherches inspirent le moins de confiance. D'entre les autres, Galton, qui a d'ailleurs le mérite d'avoir appliqué le premier la méthode numérique à l'étude du talent, n'a pas su donner à ses recherches un caractère suffisamment rigoureux. Seuls, de Candolle et Jacoby ont compris la nécessité de n'user des procédés mathématiques qu'avec la rigueur propre aux mathématiques. Malheureusement Jacoby, qui est allé le plus loin dans ce sens, n'a entrepris l'étude du talent que pour corroborer une théorie admise à priori comme certaine, ce qui l'a empêché d'apprécier les faits avec toute la liberté d'esprit désirable. Il s'est borné d'ailleurs exclusivement à étudier les rapports qui peuvent exister entre la densité de la population et sa fécondité en grands hommes. De Candolle lui-même, qui me paraît à tous égards avoir obtenu les résultats les plus positifs, s'est vu forcé, par suite du nombre insuffisant de ses données, de s'en tenir à des considérations toutes générales, sans pouvoir

Digitized by Google

jamais déterminer d'une façon tant soit peu précise l'influence que telle circonstance isolée a pu exercer sur le développement des savants.

Si j'entreprends moi-même des recherches sur la genèse des grands hommes, ce n'est donc ni sans avoir eu des devanciers, ni sans savoir combien d'écueils je suis exposé à rencontrer sur ma route. Je n'oublierai pas un instant que tout ce que je pourrai faire sera d'éclaircir un peu la question. Je ne commettrai pas la faute de vouloir révéler la clé de ce mystère qu'on appelle le génie. Je sais trop bien que si cette clé existe, seul un avenir lointain pourra la dégager complètement. A mesure que l'humanité réussit, au prix d'efforts sans nombre, à soulever un coin du voile, elle voit apparaître des voiles nouveaux qu'il s'agit d'écarter à leur tour. Dans cette poursuite incessante de la vérité, une double méthode paraît possible. Ou bien l'on cherche à déchirer quelque part d'un seul coup tous les voiles à la fois, dans l'espoir, souvent fallacieux, d'entrevoir un peu plus tôt le but tant désiré ; ou bien l'on se résigne au procédé vulgaire d'enlever les voiles un à un et de se rapprocher ainsi de la vérité insensiblement, mais à coup sûr, et de tous les côtés à la fois.

Cette seconde méthode sera la mienne. Je serai satisfait si, en appliquant les principes rigoureux que j'ai exposés plus haut, je parviens à déterminer avec quelque exactitude les circonstances les plus apparentes dans le développement d'une certaine catégorie de grands hommes.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

DÉTERMINATION DES FAITS

CHAPITRE PREMIER

CHOIX DES FAITS

I

Le choix des matériaux forme, comme on a pu le voir, un des côtés les plus faibles de toutes les recherches statistiques qui ont été faites jusqu'ici sur les grands hommes. Cependant ce choix a une importance capitale. Autant valent les données, autant vaudront les conclusions qu'on en pourra déduire. Nous devons donc commencer par délimiter d'une façon rationnelle le champ de nos recherches. Récapitulons à cet effet les conditions principales auxquelles nos données devront satisfaire.

1° Des recherches statistiques sur les grands hommes supposent la possibilité de séparer ces hommes de la grande masse d'après quelque indice objectif, indépendant autant que possible de la personnalité de l'auteur. Nous ne devrons par conséquent comparer entre eux que des hommes auxquels on puisse appliquer un critérium commun. Comme, d'autre part, notre étude est un des premiers essais du genre, il est essentiel de l'entreprendre dans les meilleures conditions possibles. Il faudra donc choisir de préférence des hommes

Digitized by Google

entre lesquels la comparaison soit non seulement possible, mais encore relativement facile et sûre, nonobstant les préférences et antipathies personnelles dont l'auteur ne saurait jamais s'affranchir complètement. En d'autres termes, il faudra que nos données fondamentales soient telles que différents auteurs d'égale bonne foi ne puissent les apprécier de façon sensiblement différente.

2° Le nombre relatif des données doit être suffisant, c'est-à-dire représenter aussi fidèlement que possible la totalité des faits qui rentrent dans une même catégorie. Nous ne devrons donc étudier certains grands hommes que s'il nous est possible de connaître *tous* les grands hommes du même ordre, ou du moins tels d'entre eux qui représentent la totalité. Pour pouvoir étudier le grand homme moderne en général, il faudra que l'on puisse connaître tous les grands hommes que l'époque moderne a produits ou, à défaut de la totalité, telle élite que l'on saura pertinemment représenter l'époque moderne avec une exactitude suffisante. Si l'on veut se borner à l'étude du grand homme français, il faudra pouvoir connaître tous les grands hommes qu'a produits la France ou ceux d'entre eux qui représentent fidèlement l'ensemble des grands hommes français, et ainsi de suite.

3° Le nombre absolu des données doit être suffisant pour permettre des calculs sérieux [1]. Une catégorie de grands hommes, par exemple, qui ne compterait au total qu'une centaine d'individus serait bien loin de présenter pour nous des conditions d'étude aussi favorables que telle autre catégorie qui nous en fournirait des milliers. Il importe donc de choisir un domaine aussi riche que possible en grands hommes.

4° Le sujet à traiter ne doit pas trop sortir de la spécialité

[1] V. plus haut p. 120.

Digitized by Google

propre de l'auteur, ce dernier devant être à même de consulter avec fruit tout ce qui a été écrit sur la matière.

5° Les recherches doivent porter autant que possible sur des hommes connus généralement[1], de façon à ce que le lecteur réfléchi puisse facilement contrôler de lui-même toutes les assertions de l'auteur.

Si l'on s'inspire de ces principes, on reconnaîtra tout d'abord qu'il ne saurait être question d'étudier concurremment les grands hommes de tous les temps, de tous les pays et de toutes les catégories. Non seulement une telle étude nécessiterait des recherches préliminaires dépassant de beaucoup les ressources d'un seul auteur, mais elle est impossible en elle-même. On ne possède, en effet, pour beaucoup d'époques et de pays que des renseignements si fragmentaires que, même à supposer que l'on pût dresser la liste de tous les hommes remarquables dont l'histoire universelle a conservé plus que le seul nom, on n'obtiendrait pourtant qu'une image absolument fausse de la réalité. Les diverses époques et contrées seraient représentées avec plus ou moins d'abondance sur la liste non pas suivant le nombre de personnages remarquables qu'elles ont produit réellement, mais selon que les vicissitudes de l'histoire ont conservé ou effacé la mémoire de ces personnages. Un seul département français actuel compterait plus d'hommes remarquables que toute la Gaule d'il y a deux mille ans. Je ne parle pas même des peuples et des époques qui ont disparu sans laisser la moindre trace !

D'ordinaire, il est vrai, on se tire d'affaire par une double fiction[2]. D'une part, on dénie tout simplement à la plupart des civilisations la possibilité d'avoir pu produire des grands

[1] Ou du moins sur lesquels il est facile de se renseigner.

[2] V. Joly, *Psychologie des grands hommes*. Cet ouvrage est un des exemples les plus curieux de la façon traditionnelle d'étudier le génie.

Digitized by Google

hommes[1]. D'autre part, là même où l'on admet l'existence de « vrais grands hommes », on réserve cette appellation à un très petit nombre d'individus que, pour une raison ou pour une autre, on se croit autorisé à mettre hors de pair[2]. On obtient ainsi une élite d'hommes si remarquables et appartenant à des époques et des nations si connues, qu'il paraît au premier abord des plus faciles d'en dresser la liste complète.

Je ne reviendrai pas ici sur ce qu'il y a d'arbitraire à procéder de la sorte. Supposons que, pour les besoins de la cause, il soit permis de citer pêle-mêle, comme on le fait, Alexandre-le-Grand, Aristote, César, Saint-Augustin, Charlemagne, Raphaël, Molière, Newton, Mozart, Kant, etc. En sommes-nous plus avancés pour cela ? Nullement ! D'abord, même en s'en tenant ainsi aux célébrités les moins contestées, il y en aura toujours un certain nombre qui échapperont à toute investigation. Que savons-nous, par exemple, d'Homère, un vrai grand homme pourtant, s'il en fut? Puis, en se bornant à ces hommes de tout premier ordre, on n'obtient qu'un total de faits si minime qu'il ne se prête plus à aucune étude statistique sérieuse. Enfin, et surtout, ces hommes sont beaucoup trop dissemblables pour qu'il soit possible de trouver un indice commun qui permette de déterminer quelle est leur célébrité relative. Que me répondra-t-on,

[1] V. Joly, ouvrage cité, pp. 17 et 21 : « Supposons, par exemple, un Zoulou, un Boër, un Yoloff résumant en lui tout ce qu'il a de courage, de vigueur, de dextérité ou de ruse chez les guerriers qu'il commande ; on aura beau l'appeler le Napoléon du désert ; ce sera un grand Zoulou, un grand Boër, un grand Yoloff, et rien de plus. *Pour être un vrai grand homme, il eût fallu qu'il s'élevât au-dessus de ses sujets à une hauteur où ne lui permettaient d'atteindre ni les lois les plus incontestées de l'hérédité, ni la continuité historique, ni l'action du milieu social.....*

« Par suite demander si parmi les chefs du Lac-Salé ou les faiseurs de pluie du Zambèse a pu exister un grand homme, serait une question purement ridicule. Demander si Tamerlan, si Gengis-Khan, si Attila, si Porus, si Jugurtha furent de grands hommes, c'est une question que tout le monde, je crois, résoudra par la négative. »

[2] V. Joly, ouvrage cité, p. 269 et suiv.

Digitized by Google

si je conteste qu'Alexandre-le-Grand, ou Molière, ou Mozart, ou tel autre grand homme fasse partie de cette élite incomparable ? On me renverra sans doute au jugement de la postérité. C'est fort bien. Mais à quoi mesurerai-je ce jugement, dès qu'il s'agit de personnalités aussi différentes ? La postérité qui fait d'Alexandre un grand homme n'est pas la même que celle qui applaudit à Molière, laquelle à son tour est bien différente de celle qui idolâtre Mozart. A quel signe reconnaîtrai-je que la postérité qui divinise Alexandre a raison, tandis que celle qui apothéose Klopstock a tort ? Evidemment on ne saurait m'en indiquer aucun, et je me heurterai toujours en dernière analyse aux préférences ou antipathies personnelles de l'auteur.

Il est donc impossible de faire porter les recherches indistinctement sur tous les grands hommes dont nous avons conservé la mémoire. Et c'est regrettable, sans doute. Car seule l'étude comparée de tous les grands hommes permettrait de résoudre complètement la question qui nous occupe. En se bornant, comme on doit le faire, à telle catégorie spéciale de grands hommes, on renonce de prime abord à tout espoir d'atteindre d'emblée à quelque vérité générale. Ce n'est que peu à peu, dans la mesure où se multiplieront les recherches particulières, qu'on pourra, en en coordonnant les résultats, acquérir une connaissance toujours plus parfaite de la véritable nature du génie.

Il nous reste à rechercher quelle est la catégorie des grands hommes qui offre à l'heure qu'il est les conditions d'étude les plus favorables. Nous devrons à cet effet nous placer successivement à un triple point de vue, c'est-à-dire considérer les grands hommes suivant leur caractère propre, l'époque à laquelle ils ont vécu et le pays qui les a produits. En analysant ces trois circonstances, nous pourrons par éliminations successives déterminer exactement quel groupe spécial d'individus se prête le mieux à nos recherches.

Digitized by Google

II

Commençons par le caractère du grand homme, le genre de sa supériorité. La première question que nous devons résoudre est celle-ci : à supposer que nous nous restreignions à une seule époque et à un seul pays, pourrons-nous y étudier parallèlement tous les personnages remarquables à un titre quelconque?

Il est clair que non, puisqu'on ne saurait trouver un critérium commun qui permît de dresser la liste exacte de tous ceux qui par leur notoriété, leur influence, etc., méritent d'être mis sur le même rang. Comment décider si le renom de tel poète équivaut à celui de tel général, si tel peintre a exercé plus ou moins d'influence que tel missionnaire? Il n'y a là évidemment aucune comparaison possible.

Ajoutons que, même si l'on trouvait par impossible le moyen de déterminer la célébrité relative des grands hommes de tous genres, cela ne nous autoriserait pas encore à les comparer directement entre eux en vue d'étudier leur développement. Il est facile, en effet, de montrer que le milieu exerce sur la genèse du grand homme une action fort différente suivant la catégorie d'hommes à laquelle on a affaire. Que l'on songe seulement à la différence qui existe sous ce rapport entre un souverain et un général ou politicien, entre ceux-ci et un artiste ! Pour ce dernier les circonstances extérieures, quelle que soit d'ailleurs leur action, ont essentiellement pour effet de préparer la carrière, d'accélérer ou de ralentir, de favoriser ou d'entraver le développement du talent. Le poète, le peintre, le musicien, cette préparation une fois faite, pourront vivre en solitaires et n'en produire pas moins des œuvres, inférieures peut-être à celles qu'ils eussent produites dans d'autres conditions, mais remarquables encore et propres à attirer l'attention du public. Il serait absurde, au

Digitized by Google

contraire, de supposer qu'un homme pût acquérir dans la solitude la réputation d'un grand capitaine ou d'un habile politicien ! Pour le militaire et l'homme d'état, les circonstances sont le plus souvent la cause même, ou du moins l'occasion *sine qua non*, de leurs succès. Survienne une guerre, une émeute, nous voyons surgir aussitôt des militaires ou des politiciens, inconnus jusque-là, qui se font un nom plus ou moins brillant, pour rentrer ensuite souvent dans l'obscurité.

Sans doute, l'histoire des arts fournit elle aussi des exemples de ce genre. On a vu des poètes dont une circonstance fortuite a, semble-t-il, causé en même temps qu'épuisé le génie. Qui ne songerait à l'auteur des *Iambes* ? Mais, outre que de tels cas sont en somme très rares, il y a entre ces artistes et les hommes d'action une différence qui saute aux yeux. L'artiste qu'une occasion unique a fait connaître de tous a produit avant ce moment-là déjà des œuvres d'un caractère analogue, dont l'érudit pourra le plus souvent retrouver la trace, et qui sont caractéristiques pour son développement. Il écrit, ou peint, ou compose, puis tout à coup, par hasard, pour parler avec le public, il se trouve être célèbre. Du même coup, ses œuvres antérieures, qui jusque-là n'avaient eu aucune espèce de notoriété, acquièrent une certaine importance qui les empêche de disparaître. Rien de pareil en ce qui concerne l'homme d'action ! Il apparaît souvent sans que rien dans son passé fasse prévoir le grand capitaine ou l'homme d'état célèbre. Avant le moment qui l'a couvert de gloire nous ne trouvons rien en lui qui le distingue nettement de ses contemporains. Tous les symptômes de génie militaire qu'on peut découvrir après coup chez le jeune Buonaparte se retrouvent chez des millions d'enfants de tous les pays et de toutes les couches sociales, tandis que bien peu de jeunes gens en somme peignent ou font des vers avec une certaine conséquence.

Digitized by Google

Je ne veux pas dire par cela que pour l'homme d'action la préparation antérieure n'ait pas autant d'importance que pour l'artiste. C'est là une question que je n'ai pas à discuter ici. Ce qui seul nous importe, c'est que, dans l'état actuel de nos connaissances, le développement du premier présente un autre caractère et nous est moins connu que celui du second, et que, pour cela même, toute comparaison directe entre eux paraît impossible.

Il serait moins rationnel encore de rapprocher des souverains de notabilités d'un autre genre. Car où commence et où finit pour un monarque la célébrité ? A quoi pourrait-on la mesurer ? Tout monarque est, dans une certaine mesure, illustre par droit de naissance, indépendamment de son mérite personnel. En tout cas, il lui est toujours infiniment plus facile qu'à n'importe lequel d'entre ses sujets d'atteindre à une véritable célébrité[1]. Souvent, pour cela, il lui suffit d'être bizarre. De plus, il est presque toujours très difficile de séparer, même par à peu près, ce qui revient en propre au souverain de ce qui est dû à ses conseillers ou à tel autre acteur inconnu. Ordinairement le souverain confisque la gloire qui devrait s'attacher de droit à l'un de ses sujets, mais parfois aussi c'est le contraire qui a lieu, le public attribuant au ministre des mesures dues à l'initiative du monarque.

Nous ne saurions donc en aucune façon prendre pour base de nos recherches des célébrités de tout genre. Il nous faut nous restreindre autant que possible à des groupes d'hommes assez semblables par leur sphère d'action respective pour qu'on puisse sans inconvénient majeur les comparer directement entre eux.

[1] Il est curieux à ce propos de remarquer combien de souverains se sont fait une grande réputation dans les lettres, les arts ou même les sciences, alors qu'en réalité il n'y a jamais eu un seul souverain qui ait été un écrivain, un artiste ou un savant vraiment remarquable !

Digitized by Google

Il est tout indiqué de se demander en premier lieu s'il existe quelque catégorie *naturelle* d'individus satisfaisant aux conditions que nous avons énumérées plus haut. Pour répondre à cette question, il est indispensable de passer en revue les différents domaines dans lesquels l'homme se rend le plus fréquemment illustre.

On distingue à l'ordinaire chez l'homme les trois facultés principales de la volonté, de l'émotion et de la pensée. Ces trois éléments se retrouvent, à un degré quelconque, chez tout individu et dans chacune de ses actions qui n'est pas purement automatique. Il est aussi impossible de concevoir un être humain qui ne ferait que vouloir, que de s'en représenter un qui ne ferait que sentir ou que penser. Cependant, il est permis de distinguer différentes catégories d'individus suivant la façon dont ces facultés se manifestent chez eux. Certains hommes usent essentiellement de leur volonté en vue de quelque application pratique intéressée (égoïste ou altruiste). On les appelle plus proprement *hommes d'action*. Tels sont en général les hommes d'état, les militaires, les ecclésiastiques, les explorateurs, etc. D'autres s'appliquent plutôt à exprimer leurs sentiments d'une façon désintéressée, — dans l'acception restreinte que peut avoir ici ce mot. Ce sont, pour autant qu'ils acquièrent de la notoriété, les *artistes*. Une dernière catégorie enfin se livre de préférence à l'étude désintéressée des relations causales entre les choses. Ce sont les *savants* : philosophes, mathématiciens, naturalistes, historiens, linguistes, etc.

Cette tripartition partage avec toute classification de faits concrets le désavantage de n'avoir qu'une valeur toute relative, et s'il s'agissait de répartir entre les trois catégories indiquées tous les hommes indistinctement, nul doute que la répartition ne fût des plus difficiles, pour ne pas dire impraticable, la plupart des hommes ne possédant pas un caractère assez prononcé pour qu'on puisse les ranger nettement

Digitized by Google

dans telle catégorie plutôt que dans telle autre. Heureusement, nous n'avons affaire ici qu'aux hommes célèbres, ou du moins s'écartant de la moyenne. Or on sait que ces hommes-là présentent généralement des traits assez caractéristiques pour qu'on puisse les classer sans trop de peine. La plupart des hommes célèbres sont essentiellement ou des hommes d'action, ou des artistes, ou des savants, sans qu'il puisse y avoir à l'ordinaire le moindre doute à cet égard. Il est en somme assez rare que des hommes remarquables appartiennent à différentes catégories dans une mesure sensiblement égale. Et lorsque c'est le cas, comme, pour beaucoup d'orateurs, de publicistes, d'architectes, etc., rien n'empêche de ranger le grand homme, suivant l'objet spécial des recherches, tantôt dans une catégorie, tantôt dans une autre. Il reste donc à examiner si l'une des trois catégories indiquées se présente à nous dans des conditions satisfaisantes.

Il est tout d'abord aisé de voir qu'ici encore nous ne saurions prendre toutes les célébrités d'une seule et même catégorie. Nulle part, en effet, nous ne trouverions ce critère commun qui doit être, ainsi que nous l'avons vu, la condition première de notre choix. Que nous prenions les hommes d'action, les artistes ou les penseurs, toujours nous nous trouvons en présence de phénomènes si divers que toute comparaison directe en devient impossible. A quel indice commun mesurerons-nous l'importance respective d'un roi, d'un général, d'un missionnaire et d'un financier? — ou celle d'un architecte, d'un musicien et d'un romancier? — ou encore celle d'un métaphysicien, d'un géologue et d'un linguiste?[1] De plus, il est évident qu'au sein même de chaque catégorie, l'abondance des renseignements biographiques

[1] Sans compter que des recherches embrassant des matières aussi diverses supposent chez l'auteur une universalité de connaissances qu'il est bien difficile de posséder de nos jours!

Digitized by Google

n'est pas proportionnelle à l'importance relative des individus, la probabilité de trouver les renseignements nécessaires variant au contraire dans une mesure considérable suivant le genre plus spécial de célébrité. Un souverain, pour médiocre qu'il soit, sera toujours plus ou moins facile à connaître, tandis que tel diplomate qui aura joui, de son temps, d'une grande célébrité, sera complètement oublié au bout de quelques générations, et il faudra peut-être de longues et dispendieuses recherches pour trouver sur son compte les renseignements les plus élémentaires. On aura de même beaucoup plus de chances de connaître en détail la biographie d'un général que celle d'un industriel, celle d'un poète que celle d'un architecte.

On pourrait chercher à éviter ces inconvénients en répartissant les grands hommes en groupes plus spéciaux encore, en n'étudiant plus tous les hommes d'action, tous les artistes ou tous les savants, mais seulement telle variété particulière d'hommes d'action, d'artistes ou de savants. Voyons ce que l'on y gagnerait.

En ce qui concerne les hommes d'action, la difficulté ne serait guère diminuée. Sans doute, les seuls hommes d'action qui sont assez nombreux pour pouvoir entrer ici en ligne de compte, les souverains, les hommes d'état, les militaires, paraissent à première vue se présenter tous dans des conditions particulièrement favorables. Non seulement ce sont eux qui s'imposent le plus promptement à l'attention du grand public, mais, aux yeux même des spécialistes, c'est-à-dire des historiens, ils paraissent l'emporter sur le reste de l'humanité. Ils font l'objet de monographies innombrables, les journaux et les écoles répandent à l'envi leur renom jusque dans les cantons les plus reculés. Et cependant, malgré toutes ces circonstances qui donnent aux hommes d'action un relief particulier et font prévoir à leur endroit une abondance extraordinaire de renseignements, aucun des

Digitized by Google

trois groupes ne fournit un point de départ convenable à nos recherches.

Tout d'abord, sauf en ce qui concerne les souverains, les renseignements ne sont pas en réalité aussi abondants qu'on devrait le supposer. Ou plutôt, tout abondants qu'ils sont en somme, ils se rapportent presque exclusivement à la carrière du héros, tandis qu'ils manquent fort souvent pour la période qui nous intéresse le plus, celle de l'enfance et de la première jeunesse.

Mais ce qui rend surtout les hommes d'action impropres à servir de base à nos recherches, c'est qu'aucun des groupes naturels entre lesquels ils se répartissent ne satisfait à la condition fondamentale que nous avons posée : aucun ne nous fournit le moyen de réunir dans une même liste, avec une certitude suffisante, tous les individus qui ont un certain minimum d'importance et seulement ceux-là. Vouloir apprécier l'importance relative d'un roi, d'un général ou d'un homme d'état par l'influence qu'il a exercée, nécessiterait des recherches spéciales dont le résultat ne répondrait presque jamais au temps considérable qu'elles auraient coûté. Rien de plus insaisissable le plus souvent que l'influence réelle exercée par l'homme d'action. Tel remplit de sa renommée les enceintes parlementaires et les colonnes des journaux qui en réalité n'exerce qu'une action insignifiante, tandis que tel autre dont la foule ignore jusqu'à l'existence pourra influer d'une façon bien plus sérieuse sur la marche des événements. A cela vient s'ajouter une circonstance à laquelle nous avons déjà fait allusion. Il est toujours des plus difficiles, lorsqu'il s'agit d'hommes d'action, de distinguer ce qui leur est propre d'avec ce qui résulte simplement de la position qu'ils occupent. Tel qui paraîtrait un sot, s'il n'était que simple citoyen, pourra faire bonne figure et passer pour un homme remarquable s'il occupe un trône ou un fauteuil de ministre. Presque toujours les circons-

Digitized by Google

tances lui viendront en aide pour masquer ses faiblesses et faire ressortir ses mérites. A peine quelques rares initiés pourront-ils le juger en connaissance de cause. Le public sera incapable de le faire et se répandra toujours en appréciations aussi extrêmes que contradictoires. Et l'on voudrait même s'en tenir au jugement de la foule, en faisant tant bien que mal la part de tous ses préjugés, qu'on ne le pourrait pas. Comment, abstraction faite de quelques cas isolés, apprécier le degré de popularité d'un roi, d'un ministre, d'un général? Nous nous heurtons évidemment là contre un obstacle infranchissable qui, à lui seul déjà, doit nous faire renoncer à l'étude des hommes d'action.

Si nous passons des hommes d'action aux diverses catégories d'artistes, nous trouvons sans aucun doute des conditions beaucoup plus favorables. Les artistes ne se bornent pas à agir[1]; ils laissent des œuvres qui restent soumises à l'appréciation libre et sans cesse renouvelée des contemporains et de la postérité, et qui peuvent être comparées entre elles sur la foi d'indices positifs et pour ainsi dire palpables. Il est clair que nous avons beaucoup plus de chances de rencontrer juste lorsque nous recherchons si une œuvre d'art est célèbre et pourquoi elle l'est, que lorsque nous voulons déterminer la popularité d'une mesure administrative ou d'un mouvement de troupes. Toutefois les arts diffèrent eux-mêmes sous ce rapport beaucoup les uns des autres, et il est nécessaire de les examiner séparément.

L'architecture se présente dans les conditions relativement les moins favorables[2]. D'abord le nombre, relatif aussi bien qu'absolu, des données y est tout-à-fait insuffisant. Pour quelques centaines d'architectes dont nous pouvons connaître

[1] Sauf dans certains genres secondaires (acteurs, chanteurs, danseurs, etc.) qui ne comptent que peu de grandes célébrités.

[2] La sculpture présente les mêmes désavantages que l'architecture; la plupart y sont même plus saillants.

Digitized by Google

la vie et les œuvres, combien de milliers ont passé sans laisser de nom, souvent pour des causes absolument étrangères à leur mérite propre et à leur popularité! Puis, surtout, il paraît impossible de trouver un indice satisfaisant de l'importance relative des œuvres architecturales. Ces œuvres, par leur caractère même, n'offrent aucun moyen commode d'enregistrer les jugements de l'opinion publique. Qui pourrait indiquer d'une façon tant soit peu précise ce que le public pense de telle église ou de telle maison? Nous en sommes réduits à cet égard à des moyens d'information nécessairement des plus imparfaits, tels que les arrêts des critiques de profession, les honoraires des architectes, les distinctions honorifiques de divers genres accordées par un prince, un gouvernement, une corporation, etc. Il est clair que ces moyens ne nous permettent pas de dresser une liste complète et rationnelle des architectes remarquables. Non seulement les critiques ne connaissent à tout prendre qu'une infime portion de l'architecture d'un pays ou d'une époque, mais ils sont eux-mêmes si peu nombreux qu'on ne saurait en aucune façon les considérer comme les représentants autorisés du goût public. Quant aux honoraires, ils dépendent comme l'on sait d'une foule de circonstances plus ou moins fortuites qui n'ont rien à faire avec le mérite de l'architecte; ils ne valent d'ailleurs que pour le moment même de l'exécution, et ne sont par conséquent souvent que l'expression d'un simple caprice.

La peinture, au contraire, paraît au premier abord présenter toutes les conditions voulues. Le nombre des peintres sur lesquels on possède des renseignements précis est relativement considérable; leurs œuvres intéressent une portion sérieuse du public et peuvent être mises assez facilement à la portée des masses par des musées, des salons, des expositions ambulantes, et plus encore par des reproductions de tout genre, depuis surtout que la photographie en a rendu la

Digitized by Google

reproduction si facile. On pourrait croire que ces divers moyens d'appréciation, auxquels on peut ajouter encore le commerce assez répandu des tableaux, suffisent à nous fixer sur la popularité relative de chaque peintre. Il n'en est rien cependant. Les seules données précises que nous possédions jusqu'ici proviennent de quelques cercles étroits de critiques, d'amateurs et de jurys, tous plus ou moins prévenus et trop souvent en conflit patent avec l'opinion publique pour qu'on puisse s'en tenir exclusivement à leurs décisions. Ce que nous ignorons encore presque complètement, et ce qu'il importerait avant tout de savoir, c'est ce que pense le public en général. Il faudrait savoir aussi exactement que possible quels sont les tableaux les plus fréquemment reproduits et les reproductions les plus largement répandues, et il faudrait avoir une statistique complète du nombre relatif de visiteurs que retient chaque toile d'un musée ou d'une exposition quelconque. Il est plus que probable que l'avenir nous fournira tous ces renseignements. Mais, encore une fois, nous ne les possédons pas à l'heure qu'il est, et les efforts d'un seul seraient impuissants à les réunir. Or, tant qu'il en est ainsi, nous ne pouvons songer à prendre les peintres comme base de nos recherches.

Les musiciens offrent des avantages et des inconvénients analogues. D'une part, leurs œuvres se répandent assez facilement, et se font même parfois connaître de la population toute entière. D'autre part, il n'en est pas moins extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer quelle est l'importance relative de chaque musicien. Les concerts peuvent bien fournir quelques indications générales sur le genre de musique préféré par le public, mais le succès d'un concert dépend de tant de circonstances accessoires (valeur de l'exécution, patronage de personnes influentes, mode, etc.), qu'il ne saurait passer pour un écho sincère de la voix du peuple. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que, sauf

Digitized by Google

de très rares exceptions, le public ne choisit pas librement les œuvres qu'il désire entendre, mais que sa part d'initiative se réduit à prononcer sur des programmes qu'on compose sans le consulter. Sans doute, les directeurs de théâtres et les chefs d'orchestre ne font généralement exécuter que des œuvres qu'ils pensent devoir être agréables à leur auditoire. Mais rien ne les oblige en revanche à exécuter toutes les œuvres que le public désirerait entendre, et l'on sait combien souvent ils usent et abusent de cette prérogative. D'ailleurs, ici encore, il faudrait commencer par faire toute une série de relevés statistiques qui présenteraient à l'heure qu'il est les plus grandes difficultés.

Remarquons encore que si les arts que nous venons de passer en revue tiennent parfois une grande place dans les préoccupations du public, les artistes eux-mêmes n'intéressent guère qu'un nombre très restreint d'amateurs et d'érudits. Je ne parle pas des architectes et des sculpteurs, dont deux ou trois à peine sont généralement connus. Mais combien même sont rares les peintres et les musiciens qui jouissent d'une célébrité véritable! Il serait difficile de citer seulement trente peintres ou musiciens, de tous les temps et de toutes les nations,[1] dont on pût considérer les noms comme familiers à tout esprit cultivé. Et d'entre ces trente, en trouverait-on beaucoup qui fussent connus généralement plus que de nom? — Dans ces conditions, l'auteur qui prendrait ces artistes pour point de départ de recherches sur les grands hommes se soustrairait par la force même des choses à tout contrôle de la part de ses lecteurs, ce qui ne saurait être que fâcheux.

Il faut ajouter que, dans tous les arts dont nous avons parlé jusqu'ici, on rencontre, touchant le développement de l'artiste, des théories établies qui, vraies ou fausses, sont de

[1] En laissant naturellement de côté les contemporains

Digitized by Google

nature à porter atteinte à la liberté d'esprit de l'auteur. Ces arts dépendent, en effet, de la présence chez l'individu de dispositions purement physiques. L'architecte, le sculpteur, le peintre, le musicien doivent, indépendamment de leurs autres qualités, présenter une constitution spéciale de la main, de l'œil, de l'oreille. On admet en général, et cela paraît confirmé par les faits, que ces dispositions sont tout particulièrement propres à se transmettre par hérédité. Or il vaut évidemment mieux ne pas commencer par étudier des groupes d'hommes sur lesquels on professe à priori des opinions aussi prononcées.

Il ne resterait donc que les artistes de la parole, les poètes. Nul doute que ceux-ci ne se prêtent mieux que toute autre catégorie d'artistes à des recherches statistiques. Leurs œuvres sont généralement à la portée de tout le monde, et l'on peut assez facilement en mesurer la popularité au nombre des éditions, des traductions, des imitations, et à d'autres indices analogues. D'autre part, on n'a pas à craindre, pour certaines époques du moins, qu'aucun nom de poète tant soit peu important se soit complètement perdu, et il est très probable que les renseignements biographiques les plus essentiels ne feront que rarement défaut.

Néanmoins, malgré ces avantages incontestables, il ne serait pas prudent de prendre les poètes comme point de départ exclusif de nos recherches. Ce qui doit nous empêcher surtout de le faire, c'est que nous nous heurtons dès l'abord à une question des plus épineuses, qui, pour avoir fait couler des flots d'encre, est bien loin encore d'être résolue : qu'est-ce que la poésie, qui sont les poètes? Pour beaucoup de gens, sans doute, cette question n'en est pas une. Ils répondent sans hésiter : les poètes, ce sont les écrivains en vers. C'est justement en France que cette définition jouit du plus grand crédit. Personne n'y doute que Lebrun-Pindare ne soit un poète, tandis que bien peu songeront à appeler de ce nom

Digitized by Google

Bernardin de Saint-Pierre ou Mme de Staël. La définition a assurément l'avantage d'être on ne peut plus simple et claire. Mais elle a pour nous un inconvénient décisif. On se rappelle que nous devons chercher avant tout à réunir tous les individus d'une seule et même catégorie, et seulement ceux-là. Or cette condition essentielle ne pourrait être remplie, si nous nous bornions à l'étude de ceux qui ont écrit en vers. En effet, nous aurions bien, d'une part, tous ceux qui présentent cette similitude extérieure, et seulement ceux-là, mais, d'autre part, nous laisserions en dehors de nos recherches une foule de personnages qui, bien que n'ayant pas écrit en vers, n'en présentent pas moins l'analogie la plus frappante avec les poètes proprement dits. Pour certaines époques, ce serait désastreux. Que resterait-il de la poésie française du XVIIIe siècle si l'on devait en écarter d'emblée Buffon, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Chateaubriand et tant d'autres « prosateurs » illustres ? De Jean-Baptiste ou de Jean-Jacques lequel est le vrai poète ? Assurément le second, bien qu'il n'ait jamais écrit qu'en prose ! Si l'on voulait donc s'en tenir aux poètes, il faudrait en tout cas prendre le mot de poésie dans un sens beaucoup plus général qu'il ne l'a d'ordinaire en français, de façon à lui faire embrasser non seulement tous les ouvrages en vers, mais encore ceux qui, bien qu'écrits en prose, paraissent rentrer dans le domaine de l'art. Il est clair que nous ne pourrions le faire sans recourir à des procédés subtils et plus ou moins arbitraires, qui ôteraient d'emblée à nos recherches ce caractère d'évidence et d'impartialité que nous voudrions leur donner.

Il faut reconnaître d'ailleurs que si la poésie est goûtée plus généralement que les autres arts, elle n'intéresse en somme elle aussi qu'une minorité, même parmi les lettrés. De plus, bien que le nombre des poètes qui se sont fait un nom soit réellement considérable, il n'est pourtant pas si

Digitized by Google

grand qu'il fournisse une base tout à fait suffisante à des calculs statistiques détaillés.

Tous ces inconvénients disparaissent, ou du moins sont atténués dans une très forte mesure si, au lieu de nous en tenir exclusivement aux poètes, nous les prenons simplement comme fraction d'un tout plus général, facile à délimiter, et dont toutes les parties présentent entre elles assez d'analogie pour que l'étude comparative en soit légitime. Mais avant d'en venir là, voyons ce qui en est de notre troisième catégorie, celle des savants.

Elle présente elle aussi toute une série de conditions favorables. Personne ne doute plus du rôle immense que la science joue dans le développement de l'humanité. Le public s'intéresse de plus en plus aux découvertes des savants, et une foule d'écrits de tout genre l'initient à l'histoire de ces découvertes. Ajoutons que si dans le langage courant le mot *science* n'a pas toujours un sens bien précis, il paraît cependant assez facile d'en donner une définition qui soit acceptable pour tous les spécialistes [1].

Néanmoins les savants ne se prêtent guère encore à une étude dans le genre de la nôtre. Tout d'abord, si le public s'intéresse fort aux progrès de la science, il se soucie médiocrement des individus qui réalisent ces progrès. Aussi n'est-il pas étonnant que d'entre le nombre immense des savants cités par les spécialistes comme ayant une réelle importance, il y en ait relativement si peu dont nous connaissions la vie. Et nous fussent-ils même tous parfaitement connus, nous

[1] La variété des termes (franç. *savant, érudit ;* angl. *scholar, learned, savant,* etc.) s'explique aisément par l'histoire même de la science. Il est à remarquer que précisément le pays où la science s'est développée le plus tard et où les sciences « mentales » tiennent relativement la plus grande place, est le seul à employer le même mot *(Gelehrte)* pour désigner les différentes variétés de savants. Le mot *Forscher* pour lequel nous n'avons pas, et c'est à regretter, d'équivalent en français (car investigateur est si peu usité qu'il ne saurait remplacer le mot allemand), s'emploie également dans n'importe quel genre de recherche scientifique.

Digitized by Google

nous heurterions encore à une difficulté sérieuse, savoir l'impossibilité où nous sommes actuellement de déterminer quelle est l'importance relative de chaque savant. Nous avons vu que De Candolle et après lui Galton n'ont pas réussi à vaincre cette difficulté qui paraît presque insurmontable. Enfin, j'ai une raison toute personnelle pour renoncer à l'étude des savants. C'est qu'une telle étude présuppose des connaissances spéciales qui me font malheureusement défaut pour la plupart des sciences.

Comme on le voit, aucune catégorie naturelle d'hommes remarquables ne satisfait complètement aux conditions essentielles que doivent présenter nos matériaux. Il faut donc faire abstraction de tout classement purement logique, et voir si par un groupement d'un autre genre il est possible d'obtenir un ensemble de célébrités qui, tout en possédant les qualités voulues, ne présente pas les divers inconvénients que nous avons signalés. Or il en est un qui paraît convenir sous tous les rapports, c'est celui des gens de lettres.

III

Par *gens de lettres* nous entendons les auteurs dont les écrits offrent un intérêt général, et tous ceux, relativement peu nombreux, qui, sans avoir écrit eux-mêmes, n'en ont pas moins contribué directement et dans une mesure sensible au développement de la littérature. Le terme de gens de lettres, bien que disgracieux, est le seul qui convienne à tous les personnages du genre indiqué et seulement à ceux-là. Les autres mots dont on use d'ordinaire (auteurs, écrivains, littérateurs, etc.) ont tous le défaut de pouvoir se prendre dans des acceptions très diverses. Nous verrons plus loin[1] quels sont les gens de lettres que nous étudions plus

[1] V. chap. II.

Digitized by Google

spécialement et quel est le critérium de leur importance respective. Bornons-nous ici à dire ce qui distingue le groupe des gens de lettres de tous les autres groupes de grands hommes que nous avons passés en revue.

Le premier et grand avantage de ce groupe est de ne pas être le produit, toujours discutable, d'un raisonnement abstrait, mais de coïncider avec un classement empirique généralement admis. Il échappe par là presque complètement à l'arbitraire de l'auteur, car s'il est souvent difficile de décider si tel musicien ou tel médecin est un véritable artiste ou un véritable savant, il est presque toujours des plus faciles de savoir si tel personnage est un homme de lettres dans le sens traditionnel du terme.

D'autre part, le groupe des gens de lettres est assez vaste pour renfermer des hommes de tendances fort différentes, dont le simple rapprochement ne peut manquer d'offrir de l'intérêt. Toutefois cette diversité même implique un écueil. Il n'est pas toujours facile d'appliquer exactement le même critérium à tous les gens de lettres : on ne peut pas apprécier de la même façon l'importance relative d'un poète et celle d'un orateur, d'un auteur dramatique ou d'un romancier, Sans doute, la différence entre les genres littéraires est rarement telle que toute comparaison en devienne impossible. Néanmoins l'appréciation sera toujours imparfaite, et pourra varier suivant la personnalité de l'auteur, si l'on n'a soin d'écarter dès le début cette chance d'erreur. Heureusement que rien n'est plus facile. Il suffit de répartir les gens de lettres en autant de variétés qu'il est possible de le faire sans tomber dans l'arbitraire. On évite ainsi de comparer directement entre eux des faits de nature différente.

Un autre avantage des gens de lettres est que leur degré respectif d'importance est relativement facile à apprécier. Le nombre des éditions, des traductions, des représentations théâtrales et autres pièces de conviction analogues fournit

Digitized by Google

un critérium positif, sinon absolument infaillible, du moins suffisamment rigoureux, pour peu que l'auteur soit conséquent et qu'il dispose des renseignements nécessaires. Or, de par la nature même des choses, il n'est pas de catégorie d'hommes remarquables, les souverains mis à part, qui offre autant de chances que celle des gens de lettres d'être parfaitement connue. Non seulement les renseignement sur leur compte abondent, mais ils sont à la portée de tout le monde, et il suffit d'avoir la patience de les dépouiller. Ajoutons que grâce à l'intérêt très général que le public prend à la littérature, ainsi qu'au caractère actuel de l'enseignement secondaire, tout lecteur de culture moyenne est assez versé dans l'histoire des principales littératures pour être plus ou moins en état de contrôler des recherches sur les gens de lettres. De la sorte l'auteur se sait, pour ainsi dire, constamment surveillé par ses lecteurs, et ce sentiment ne peut avoir qu'une influence des plus salutaires sur la sincérité de ses recherches.

Il ne faut pas oublier enfin que les gens de lettres offrent l'immense avantage de fournir un plus grand nombre de célébrités que n'importe quelle autre catégorie d'hommes, de façon qu'en étudiant les gens de lettres on peut se flatter d'atteindre à des résultats valables non seulement pour cette catégorie spéciale, mais encore, dans une certaine mesure, pour les grands hommes en général [1].

Cette supériorité numérique des célébrités littéraires paraît évidente à première vue. Toutefois, ne voulant pas me contenter d'une simple présomption, je n'ai pas craint d'entreprendre à ce sujet des recherches que plus d'un pourra trouver ingrates, et dont il est en tout cas difficile de s'exagérer l'ennui. Ces recherches ont consisté à dépouiller

[1] D'autant plus que les gens de lettres comprennent, comme on le verra dans le chapitre suivant, tout à la fois des hommes d'action, des artistes et des savants, c'est-à-dire toutes les variétés possibles de grands hommes.

Digitized by Google

attentivement un certain nombre de dictionnaires pour chercher à déterminer d'une façon positive quelle est la fréquence respective des divers genres de célébrité. Pour que le résultat fût aussi indépendant que possible de toute cause fortuite d'erreur, individuelle ou nationale, j'ai pris soin de consulter des ouvrages de nature différente et ayant paru dans divers pays. Si ces ouvrages donnent tous des résultats semblables, il faut nécessairement admettre que ceux-ci correspondent à la réalité des faits. — Plusieurs, sans doute, seront tentés de déclarer de telles recherches futiles, de n'y voir qu'un simple et plat amusement. Mais j'aime à croire qu'un peu de réflexion les fera changer d'avis. Lorsqu'on veut étudier des faits d'un certain ordre (gens de lettres remarquables), il ne peut pas être indifférent de savoir dans quels rapports ces faits se trouvent avec les ordres parallèles de faits (gens remarquables dans tous les domaines).

Il est inutile d'insister sur les difficultés inhérentes à des recherches de ce genre. La statistique officielle, qui opère sur l'ensemble de la population, peut se borner à noter la « profession » de l'individu, sans se demander ce que vaut cette étiquette dans chaque cas particulier. Pour elle Jasmin sera tout simplement « coiffeur », Leconte de Lisle « bibliothécaire ». Cela ne tire pas à conséquence, car si Jasmin et Leconte de Lisle sont par hasard avant tout des poètes, il n'en est pas moins certain que l'immense majorité des coiffeurs et des bibliothécaires ne sont réellement, dans leurs relations avec le public, que coiffeurs ou bibliothécaires. Il est beaucoup moins aisé de classer uniquement des hommes remarquables. Leur nombre n'est jamais si grand que des erreurs de détail restent, comme lorsqu'il s'agit d'une population entière, sans aucune influence sur le caractère général du tableau statistique. Si l'on voulait répartir les personnages remarquables en un grand nombre de caté-

Digitized by Google

gories, leur attribution à telle ou telle catégorie dépendrait si souvent des préférences personnelles de l'auteur, que la classification risquerait d'en perdre toute valeur. On est donc obligé de ne distinguer que des catégories assez générales pour que la répartition ne soit pas douteuse. Nous en admettons six. Les trois premières sont celles des hommes d'action, des artistes et des savants proprement dits[1]. La quatrième est formée par les gens de lettres, c'est à-dire les personnages qui se sont fait connaître essentiellement par des écrits d'un intérêt plus ou moins général (poètes, romanciers, publicistes, historiens, érudits, etc.). Nous rangeons dans une cinquième catégorie, sous la dénomination de praticiens, tous ceux qui se sont fait un nom par leur habileté sans rentrer proprement dans aucune des catégories précédentes, donc les médecins, ingénieurs, négociants, industriels, joueurs d'échecs, athlètes, etc. Leur nombre est relativement minime, mais il importait de le connaître. Dans une sixième catégorie enfin, les princes, nous faisons rentrer les souverains et les membres des familles régnantes ou ayant régné peu auparavant.

Même en s'en tenant à des catégories aussi vastes, il n'est pas toujours facile de déterminer exactement à quelle catégorie tel homme célèbre appartient de préférence. Afin d'obtenir des résultats aussi certains que possible, et d'éviter tout arbitraire personnel, je n'ai rangé dans les catégories indiquées que ceux d'entre les personnages dont la qualification ne souffrait aucun doute. Pour les autres j'ai prévu deux groupes mixtes. Dans l'un je range ceux d'entre les hommes d'action qui ont été en même temps gens de lettres, artistes ou savants, ou dont la sphère d'activité a du moins

[1] Autrement dit les hommes d'action qui ont été uniquement ou essentiellement des hommes d'action (à l'exclusion des princes), ainsi que les artistes et les savants qui représentent ce qu'on appelle communément les beaux-arts et les sciences exactes.

Digitized by Google

un rapport direct et étroit avec les lettres, les arts ou les sciences, comme par exemple les acteurs, les pédagogues, les bibliophiles, les explorateurs-écrivains, etc. Dans l'autre groupe je fais rentrer les représentants des lettres, des arts et des sciences qui se sont distingués à la fois dans plus d'un de ces domaines, ainsi que ceux dont la spécialité même présente ce caractère mixte, comme c'est le cas pour la plupart des géographes, des économistes, etc. Pour les personnages de la cinquième et de la sixième catégories il n'était pas nécessaire de créer de ces groupes mixtes. Les praticiens étaient presque toujours très faciles à classer et du reste ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir altérer sensiblement le caractère général de mes tableaux. De leur côté, les souverains ou membres de familles régnantes qui se sont acquis une célébrité véritable comme hommes de lettres, artistes ou savants, sont en nombre insignifiant, et ceux d'entre eux qui ont été des hommes d'action remarquables sont amplement contre-balancés par ceux d'entre les hommes d'action proprement dits qui, sans appartenir à une famille régnante, doivent cependant toute leur notoriété au nom qu'ils portent.

Quant au choix des dictionnaires à mettre à la base de ces recherches, il n'importe guère. Il suffit qu'ils aient un caractère tout-à-fait général, de façon à ne favoriser aucune catégorie au détriment des autres, qu'ils soient abondants en renseignements, et qu'ils diffèrent assez les uns des autres pour pouvoir servir réciproquement de contrôle. J'ai pris à cet effet, d'entre les ouvrages que j'avais sous la main :

1° Louis Grégoire, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et géographie.* Nouvelle édition. Paris 1884. Je n'ai pas tenu compte du supplément, qui partage avec tous les suppléments de ce genre le défaut de ne reposer que sur des notes prises au hasard.

Digitized by Google

2° Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, 5e édition, sans les suppléments, et en omettant les Français, pour la raison indiquée plus loin.

3° Meyer, *Konversations-Lexikon*, 4e édition, 16 vol. Leipzig 1888-1890.

4° Enfin le dictionnaire anglais des contemporains (*Men of the Time*, Edinburgh 1865), d'après le relevé qu'en a fait Galton dans son *Hereditary genius*.

On me saura gré d'indiquer en détail pour chacun de ces ouvrages les résultats auxquels j'ai abouti. A peine est-il nécessaire de remarquer que j'ai toujours accepté sans la moindre exception *tous* les noms cités, même lorsqu'ils se rapportaient à des personnages qui me paraissaient n'avoir aucune importance. Les chiffres obtenus ainsi ne répondent naturellement pas exactement au nombre réel des hommes remarquables, puisque beaucoup de personnages ne doivent qu'à une circonstance fortuite de figurer dans tel recueil biographique, tandis qu'en revanche maint personnage réellement remarquable n'est mentionné par aucun dictionnaire. Mais cela n'a aucune importance pour notre objet, puisque nous faisons ces recherches non pour déterminer quel a été, absolument parlant, le nombre réel des grands hommes, ce qui serait impossible, mais uniquement pour voir quel est le nombre relatif des grands hommes de chaque catégorie. Or on peut admettre que le rapport numérique entre les grands hommes qui ont existé en réalité et les personnages cités par les dictionnaires est sensiblement le même pour la plupart des catégories. Il suffira de noter que les princes doivent à peu près toujours leur célébrité au fait de leur naissance, et que les hommes d'action ont plus de chances que ceux des quatre autres catégories de trouver accès dans un dictionnaire encyclopédique. La proportion des gens de lettres que nous obtiendrons paraîtra donc plus faible qu'elle ne doit l'être en réalité.

Digitized by Google

Dans le dictionnaire Grégoire, j'ai noté tous les personnages nés à partir de l'année 1400. Et comme un ouvrage français est tout naturellement plus complet pour la France que pour les autres pays, et qu'il est probable en outre que pour la France les données ont été réunies avec plus de soin que pour l'étranger, il m'a paru utile de distinguer, en guise de contrôle, les Français d'avec les étrangers. J'ai mis au nombre des Français les Belges et les Suisses français, de même que ceux des Alsaciens qui, par leur carrière, se rattachent à la France. J'ai obtenu de la sorte :

	Français	Etrangers
Action	1409	1336
Arts	826	1485
Sciences	416	499
Lettres	2180	2132
Actions, arts, sciences et lettres	712	403
Arts, sciences et lettres	105	106
Pratique	271	157
Princes	205	583
Total	6124	6701

Il importe maintenant, pour plus de clarté, de répartir les deux groupes mixtes entre les catégories qui y sont comprises. Le groupe des arts, sciences et lettres peut, autant que j'ai pu en juger par le dépouillement, se répartir équitablement à parts égales entre les trois catégories. L'autre groupe se compose essentiellement de personnages qui sont à la fois hommes d'action et écrivains, et seulement pour une faible part, que j'évalue tout au plus à un dixième, d'hommes d'action doublés d'un artiste ou d'un savant. Nous pouvons donc en attribuer, sans grandes chances d'erreur, 50 % aux hommes d'action, 45 % aux gens de lettres et 2 ½ % à chacune des deux autres catégories. D'autre part, comme je l'ai déjà fait remarquer, les princes doivent le plus

Digitized by Google

souvent leur célébrité précisément à leur qualité de princes. On peut donc les omettre sans aucun inconvénient. Sans doute. plusieurs d'entre eux se sont rendus réellement célèbres. Mais comme ceux qui sont dans ce cas se sont distingués presque toujours essentiellement comme hommes d'état ou comme militaires, les lacunes qui pourraient provenir de leur omission sont plus que compensées par le grand nombre d'hommes d'action qui ne doivent qu'à leur qualité de grand seigneur de figurer dans le dictionnaire[1]. Nous aurons donc comme chiffres définitifs :

	Français		Etrangers	
		%		%
Action	1765	29.8	1537	25.1
Arts	879	14.8	1530	25.-
Sciences	469	7.9	544	8.9
Lettres	2535	**42.8**	2348	**38.4**
Pratique.	271	4.6	157	2.6
Total . .	5919		6116	

Comme on le voit, le parallélisme entre les deux colonnes de chiffres est on ne peut plus frappant. De part et d'autre, nous voyons les lettres occuper de beaucoup le premier rang, et les autres catégories suivre exactement dans le même ordre[2]. Cet accord est d'autant plus remarquable qu'il ne peut pas reposer sur la conformité des sources, puisque les chiffres mêmes montrent de toute évidence que, pour le choix des personnages français, l'auteur s'est laissé guider par de tout autres principes que pour celui des personnages étrangers. On peut donc admettre comme certain que, pour l'époque moderne du moins, les gens de lettres fournissent

[1] Grégoire cite souvent, à propos de tel homme d'état célèbre, toute une série de personnages appartenant à la même famille, qui n'ont eu par eux-mêmes aucune importance quelconque, mais dont il me fallait néanmoins tenir compte pour rester fidèle à mon système.

[2] La concordance serait plus parfaite encore si le nombre exceptionnellement grand des artistes italiens n'avait grossi le chiffre des artistes étrangers.

Digitized by Google

une plus forte proportion de personnages célèbres que n'importe quelle autre catégorie.

Cette conclusion s'impose avec plus de force encore lorsqu'on examine les chiffres fournis par les autres encyclopédies. Pour le dictionnaire Vapereau, j'ai été obligé de laisser de côté les Français. L'auteur, en effet, a jugé utile de citer indistinctement au nombre des personnages remarquables *tous* les membres de certains corps de l'Etat, tels que les députés, les sénateurs, les académiciens, les évêques, etc., personnages que leur position officielle rend fort respectables sans doute, mais qui n'ont d'ailleurs pour la plupart rien qui puisse attirer l'attention. Il est clair que cela a pu changer du tout au tout la proportion réelle entre les différentes catégories de célébrités. Je n'aurais pu, sans renier ma méthode, décider moi-même lesquels d'entre les personnages en question devaient être considérés comme remarquables, indépendamment de leur qualité de députés, académiciens, etc. J'ai donc dû m'en tenir, dans ce cas, exclusivement aux étrangers. Afin d'obtenir cependant ici aussi un moyen de contrôle, et de pouvoir comparer plus exactement les données du Dictionnaire des contemporains avec celles de l'encyclopédie Meyer, j'ai noté à part les personnages nés dans les limites de l'empire allemand actuel, à l'exclusion toujours de ceux d'entre les Alsaciens et Lorrains qui, par leurs œuvres, se rattachent à la France. Voici le résultat obtenu :

	Allemagne	Autres pays *(à part la France)*
Action	87	415
Arts	132	293
Sciences	136	176
Lettres	418	703
Action, arts, sciences et lettres	75	269
Arts, sciences et lettres	29	23
Pratique	21	51
Princes	130	162
Total	1028	2092

Digitized by Google

Il reste à décomposer les deux groupes mixtes. Pour le premier la répartition ne peut pas être exactement la même que pour le Dictionnaire Grégoire, parce que Vapereau cite un plus grand nombre d'acteurs d'opéras, d'explorateurs et autres personnages semblables qui sont tout à la fois hommes d'action et artistes ou savants. La part des gens de lettres s'en trouve réduite d'autant. Il m'a paru cette fois équitable d'attribuer les célébrités de ce groupe à raison de 50 °/₀ aux hommes d'action, 30 °/₀ aux gens de lettres, 10 °/₀ aux artistes et 10 °/₀ aux savants. Nous aurons donc, en décomposant le second groupe mixte comme précédemment, et en éliminant les princes :

	Allemagne		Autres pays	
		°/₀		°/₀
Action	125	13.9	549	28 4
Arts	149	16.6	328	17.-
Sciences	153	17.-	210	10.9
Lettres	450	50.1	792	41.-
Pratique	21	2.3	51	2.6
Total . .	898		1930	

Les deux colonnes diffèrent, comme on le voit, en ce qui concerne les hommes d'action et les savants, mais, ce qui seul nous importe ici, elles sont de nouveau remarquablement d'accord pour attribuer aux gens de lettres une prépondérance évidente. En Allemagne les gens de lettres auraient même, d'après Vapereau, fourni à eux seuls plus de la moitié de tous les personnages notables.

Rapprochons de ces chiffres ceux que nous obtenons en prenant dans l'encyclopédie Meyer tous les personnages nés à partir du 1er janvier 1800, et en distinguant entre la France, l'Allemagne (dans les limites indiquées plus haut) et les autres pays. Nous trouvons dans Meyer :

Digitized by Google

	France	Allemagne	Autres pays
Action	169	266	596
Arts	181	610	416
Sciences	64	470	268
Lettres	478	1330	1310
Action, arts, sciences et lettres.	140	241	352
Arts, sciences et lettres	17	97	55
Pratique	21	97	73
Princes	46	100	95
Total	1116	3211	3165

Soit, en décomposant les groupes mixtes comme tout à l'heure et en éliminant les princes :

	France		Allemagne		Autres pays	
		%		%		%
Action	239	22.3	387	12.4	772	25.2
Arts	201	18.8	666	21.4	469	15.3
Sciences	84	7.8	526	16.9	321	10.5
Lettres	526	49.1	1434	46.1	1434	46.7
Pratique	21	2.-	97	3.1	73	2.4
Total	1071		3110		3069	

Si nous comparons ces chiffres entre eux et avec ceux que nous avions trouvés pour le dictionnaire Vapereau, nous constatons donc cette fois encore, en ce qui concerne les gens de lettres, un accord presque parfait.

Voyons enfin ce qui ressort des chiffres cités par Galton. Cet auteur a noté dans le dictionnaire anglais consulté par lui : 62 acteurs, chanteurs, danseurs, etc. ; 7 propriétaires campagnards ; 71 antiquaires, archéologues, numismates, etc. ; 20 architectes ; 120 artistes (peintres et dessinateurs) ; 950 écrivains ; 400 ecclésiastiques ; 43 ingénieurs et mécaniciens ; 10 graveurs ; 140 avocats, juges et jurisconsultes ; 94 médecins, chirurgiens et physiologistes ; 39 commerçants, capita-

Digitized by Google

listes, fabricants et représentants de maisons de commerce ; 168 militaires ; 12 personnages n'appartenant à aucune catégorie précise ; 7 philosophes, moralistes, etc. ; 32 musiciens et compositeurs ; 67 naturalistes, botanistes, zoologues, etc. ; 36 marins ; 40 philologues et ethnologues ; 60 poètes (déjà compris dans le groupe des écrivains) ; 60 économistes, sociologues et philanthropes ; 154 savants : astronomes, chimistes, géologues, mathématiciens, etc. ; 29 sculpteurs ; 64 souverains et membres de familles régnantes ; 376 hommes d'état, diplomates, gouverneurs de colonies, etc. ; 76 voyageurs et géographes.

Il n'est pas facile de comparer ces chiffres avec ceux que nous avons obtenus nous-même. D'abord l'auteur anglais a entrepris son classement dans un autre ordre d'idées que nous. Ensuite il a attribué un assez grand nombre de personnages à différentes catégories, sans indiquer, sauf pour les poètes, quelles sont les catégories atteintes surtout de ce fait. Il n'obtient ainsi pas moins de 3078 personnages, alors que son dictionnaire n'en contient en tout que 2500. Ajoutons que, au dire de l'auteur lui-même, les chiffres qu'il donne résultent d'un examen hâtif. D'autre part, ils ont pour nous précisément l'immense avantage de reposer sur de tout autres sources que les nôtres. En effet, outre les particularités indiquées, le dictionnaire dont s'est servi Galton possède encore celle de comprendre surtout des Anglais et des Américains, tandis que ces deux nationalités n'occupent en somme qu'une place fort modeste dans les ouvrages que j'ai dépouillés moi-même. Nous obtenons par là un moyen de contrôle précieux.

Répartissons les groupes adoptés par Galton tant bien que mal entre nos propres catégories, en omettant comme toujours les princes, ainsi que les 12 personnages cités comme inclassables :

Digitized by Google

		%
Action	1037	34.6
Arts	227	7.6
Sciences	296	9.9
Lettres	1321	44.-
Pratique	121	4.-
Total	3002	

Ainsi donc, malgré des conditions absolument différentes, nous trouvons ici encore une majorité considérable de gens de lettres.

Si, pour faciliter la comparaison, nous réunissons en un seul tableau tous les résultats obtenus jusqu'ici, nous aurons :

	GRÉGOIRE		VAPEREAU		MEYER			GALTON
	France	Autres pays	Allemagne	Autres pays (sauf la France)	France	Allemagne	Autres pays	
Action	29.8	25.1	13.9	28.4	22.3	12.4	25.2	34.6
Arts	14.8	25.-	16.6	17.-	18.8	21.4	15.3	7.6
Sciences	7.9	8.9	17.-	10.9	7.8	16.9	10.5	9.9
Lettres	**42.8**	**38.4**	**50.1**	**41.-**	**49.1**	**46.1**	**46.7**	**44.-**
Pratique	4.6	2.6	2.3	2.6	2.-	3.1	2.4	4.-

Il serait impossible de n'être pas frappé du parallélisme vraiment extraordinaire que présentent ces colonnes de chiffres se rapportant à des contrées différentes et puisées à des sources si diverses. Leur unanimité est surtout évidente en ce qui concerne les gens de lettres. Le plus grand sceptique devra admettre que, pour les temps modernes et les pays civilisés, les gens de lettres ont toujours et partout fourni le plus gros contingent de célébrités. Cela paraît être tout particulièrement le cas en France et en Allemagne. On peut même ajouter que la proportion des gens de lettres est

Digitized by Google

en réalité plus forte encore que ne l'indique notre tableau, puisqu'une partie des artistes, des savants et des hommes d'action ont été également des gens de lettres. En conséquence on peut affirmer que, dans l'époque moderne, environ la moitié des personnages remarquables par leurs actions[1] ont été des gens de lettres. En étudiant ceux-ci, on a donc beaucoup plus de chances qu'en étudiant toute autre catégorie d'apprendre à connaître le grand homme lui-même.

IV

Après avoir ainsi déterminé d'une manière générale le genre de personnages sur lequel devront porter les recherches, il reste à voir quelle extension il convient de donner à celles-ci dans le temps et dans l'espace.

Pour ce qui est des limites à fixer dans le temps, elles ne sauraient être douteuses. Tout d'abord, il ne peut être question d'étudier parallèlement des gens de lettres de toutes les époques. Sans doute, il serait des plus intéressants d'observer dans quelles conditions respectives ont surgi les gens de lettres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Mais cet examen comparatif ne pourra être que le terme, et non le point de départ, de recherches sur les grands hommes. Pour un premier essai, vouloir aborder tout à la fois l'étude d'époques aussi disparates sous tous les rapports serait s'exposer de gaîté de cœur à un échec certain. Il faut de toute nécessité s'en tenir à une seule époque, et choisir à cet effet autant que possible celle qui se présente dans les conditions les plus favorables.

L'antiquité classique doit être écartée d'emblée. Non seulement nous ne connaissons qu'une partie des écrivains grecs et romains, mais, pour ceux-là même que nous connaissons,

[1] Pour les distinguer de ceux qui ne sont remarquables que par droit de naissance.

Digitized by Google

nous manquons très souvent des renseignements les plus élémentaires. En outre, l'époque elle-même nous est en somme fort peu connue. Que savons-nous de précis touchant la population des villes, les conditions sociales, l'organisation et la diffusion de l'instruction publique, et tant d'autres circonstances non moins importantes ?

Le moyen âge est, si possible, moins propre encore à fournir le cadre de nos recherches. Nous le connaissons, il est vrai, somme toute mieux que l'antiquité, même en ce qui concerne la littérature. Malheureusement, si les œuvres littéraires du moyen âge se sont conservées en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le suppose d'ordinaire, il n'en est pas de même de leurs auteurs qui, le plus souvent, ne nous sont pas même connus de nom. Cette raison suffirait à elle seule à mettre le moyen âge hors de cause.

L'époque moderne, au contraire, présente à un haut degré toutes les conditions désirables. Elle nous est généralement connue jusque dans les moindres détails. Non seulement la littérature y est extrêmement riche et variée, mais elle est encore le plus souvent facile à étudier. On possède, en particulier, sur tous les auteurs de quelque importance des renseignements circonstanciés. Ajoutez que le goût des lettres va se répandant de plus en plus, et que depuis l'invention de l'imprimerie le grand public possède un moyen commode de manifester ses préférences à l'endroit des auteurs. Sans doute, l'époque moderne est elle-même encore bien vaste et loin de former un tout parfaitement homogène. Mais, d'un côté, les différences entre les périodes n'y sont pas telles que toute comparaison d'ensemble en devienne impossible, ou même seulement difficile, et, d'autre part, il importe justement de pouvoir embrasser un espace de temps assez considérable pour qu'il soit possible de distinguer ce qui est propre à telle période isolée d'avec ce qui présente un caractère général.

Quant aux limites mêmes de l'époque moderne, elles dé-

Digitized by Google

pendent essentiellement de la réponse que recevra notre seconde question, celle des limites à fixer dans l'espace. Il est évident que notre point de départ pourra varier singulièrement suivant que nous voudrons faire porter nos recherches sur la littérature universelle ou que nous préférerons nous borner à la littérature de tel ou tel peuple isolé. Dans des recherches générales sur les littératures européennes, nous ne pourrions guère remonter au-delà de notre propre siècle, tandis que pour la littérature italienne nous pourrions sans trop de difficulté commencer avec le XIVe.

On pourrait être tenté au premier abord d'étudier concurremment toutes les littératures modernes, et nul doute que si pareille étude était possible, elle ne dût aboutir à des résultats précieux. Mais il est facile de voir qu'une entreprise de ce genre rencontrerait à l'heure qu'il est des difficultés insurmontables. Les littératures des diverses nations sont nées et se sont développées dans des conditions fort différentes. Ici la littérature est l'apanage d'une petite élite, là elle intéresse toutes les classes de la population. Dans tel pays elle ne fait que de naître, tandis que dans tel autre elle est à son apogée et que dans un troisième elle paraît être en pleine décadence. Chez un peuple elle est strictement nationale, chez un autre elle est toute d'importation, chez d'autres encore les éléments nationaux et adventices se combinent de diverses façons. Tantôt la littérature émane d'une nation indépendante et unie, et coïncide avec les limites d'un état, tantôt elle relie entre eux de nombreux états ou même des nationalités différentes, tantôt enfin elle sert d'organe à un malheureux peuple courbé sous la domination étrangère. Cette variété de conditions exclut l'existence de ce critérium commun sans lequel, ainsi que nous l'avons vu, aucune étude comparative n'est possible.

De plus, les diverses littératures modernes, même en ne prenant que celles de l'Europe, nous sont très inégalement

Digitized by Google

connues. Telle littérature a été fouillée dans tous ses coins et recoins et a donné lieu à une multitude de résumés et de recueils de tout genre, accessibles à chacun, tandis que telle autre commence à peine à intéresser la critique et n'est encore connue que par des comptes-rendus spéciaux, difficiles à consulter. Ce serait se condamner à un véritable labeur de Sisyphe que de vouloir se mettre au courant de ce qui a été écrit de plus important sur toutes les littératures européennes.

On peut ajouter qu'il n'y aurait aucun avantage réel à étudier simultanément un grand nombre de littératures. Il faudrait, en effet, par la force des choses, prendre néanmoins pour chaque période les littératures une à une, quitte à les comparer dans la suite. Or c'est ce qu'on pourra faire évidemment dans de bien meilleures conditions lorsqu'il existera pour les différentes littératures des travaux spéciaux pareils au nôtre. Il suffira alors de coordonner ces travaux, sans que le même auteur ait besoin de se livrer pour chaque littérature à des recherches de première main, qui, pour consciencieuses qu'elles soient, n'en risquent pas moins toujours d'être très imparfaites, sinon tout à fait superficielles. On aura même ainsi l'avantage de pouvoir comparer entre eux des travaux dus à différents auteurs et pouvant, par conséquent, servir mutuellement de contrôle. Pour le moment, il ne s'agit que de préparer, par des recherches spéciales aussi rigoureuses que possible, cette étude comparative future. Force nous est donc de nous en tenir à une seule littérature. Mais quelle sera cette littérature ?

Si nous voulions entreprendre nos recherches d'après la méthode ordinaire, nous pourrions choisir au hasard n'importe quelle littérature, sans avoir à craindre qu'elle manquât d'intérêt. Vieilles ou jeunes, riches ou pauvres, toutes les littératures pourraient nous fournir des données précieuses sur le développement des gens de lettres. Telle littérature jeune et relativement pauvre encore, celle des Hongrois, par

Digitized by Google

exemple, ou celle des Roumains, sera peut-être à cet égard aussi instructive que la littérature la plus exubérante. Si cette dernière abonde en renseignements positifs, d'une interprétation souvent malaisée, la première de son côté peut, par son infériorité même, nous renseigner admirablement sur ce qui a manqué jusqu'ici au peuple qui l'a produite.

Mais on se rappelle que notre méthode ne nous laisse pas une liberté de choix complète. Elle suppose que les faits que nous prenons comme point de départ satisfont à certaines conditions essentielles que les littératures sont loin de présenter toutes au même degré. Il faut que le nombre absolu des faits, c'est-à-dire ici des gens de lettres, soit réellement considérable, ce qui est à la vérité le cas dans beaucoup de littératures. Il faut également que leur nombre relatif soit grand, c'est-à-dire que nous connaissions autant que possible *tous* les gens de lettres de quelque importance d'un ensemble donné, ce qui suppose déjà une littérature ayant fait l'objet de recherches érudites très nombreuses. En outre, pour qu'on puisse étudier sérieusement l'action du milieu, il faut que les recherches portent sur une littérature issue de milieux divers, c'est-à-dire sur la littérature d'un peuple habitant une région suffisamment vaste et variée. Enfin, et ceci est, comme on l'a vu, la condition fondamentale, il faut que nous disposions d'un critérium éprouvé de l'importance relative des gens de lettres, de façon à pouvoir réunir dans une même liste tous les gens de lettres d'une certaine importance, et seulement ceux-là. Or il est clair que cette dernière condition ne peut être remplie que par une littérature extrêmement répandue non seulement à l'intérieur, mais encore à l'étranger, c'est-à-dire par une littérature qui présente un caractère réellement universel. Ce n'est que lorsqu'une littérature a trouvé un très grand nombre, relatif et absolu, de lecteurs, d'admirateurs et d'adversaires, natio-

Digitized by Google

naux et étrangers, qu'on peut en apprécier impartialement le caractère général et reconnaître avec quelque certitude quelle est l'importance relative de chacun de ses représentants.

Si nous voulons avoir égard à toutes ces circonstances, nous devrons nous renfermer pour notre choix dans d'étroites limites. Il nous faudra d'emblée éliminer toutes les littératures extra-européennes, et en Europe même les littératures des petits peuples. Nous ne pourrons pas hésiter non plus à écarter les deux grandes nations slaves, les Russes et les Polonais. La littérature russe a pour nous, entre autres inconvénients, celui de n'être pas assez riche. Elle n'en est encore qu'à ses débuts, débuts assurément fort remarquables, si l'on songe à l'état misérable dans lequel croupit l'immense majorité de la population. La littérature polonaise de son côté est, il vrai, extrêmement riche, mais elle présente cet autre inconvénient majeur de ne pas fournir de critérium suffisant. Cette littérature, en effet, si riche qu'elle soit et si grande que puisse en être la valeur esthétique, n'intéresse en somme, et n'a jamais intéressé, qu'un public fort restreint. Son caractère étroitement national l'a presque complètement empêchée de se répandre à l'étranger, et dans sa patrie même elle est, pour ainsi dire, la propriété exclusive d'une infime minorité.

Nous serons donc obligés de choisir entre les cinq grandes littératures occidentales. Encore faut-il dès l'abord remarquer que l'une d'entre elles, la littérature espagnole, ne satisfait pas complètement aux conditions requises. D'une part, malgré quelques exceptions isolées d'un éclat extraordinaire, cette littérature ne s'est que peu répandue au dehors de ses limites naturelles. Un très petit nombre seulement d'auteurs espagnols ont acquis une importance vraiment universelle, c'est-à-dire non seulement se sont fait connaître de nom à l'étranger, mais, ce qui importe avant tout, y ont

Digitized by Google

été lus, imités, traduits, commentés, etc. D'autre part, la littérature espagnole n'a pas été jusqu'ici explorée avec toute la sollicitude désirable, ce qui fait que beaucoup d'auteurs, souvent de premier ordre, ne sont encore que très mal connus. Toutefois ces inconvénients ne sont pas si prononcés qu'ils puissent, à eux seuls, nous empêcher de prendre les gens de lettres espagnols pour point de départ de nos recherches.

Il ne nous reste plus qu'à voir laquelle des cinq littératures nous offre les conditions les plus favorables. Notons tout de suite qu'il ne s'agit pas ici de comparer ces littératures entre elles au point de vue de leur valeur intrinsèque. De telles préoccupations sont absolument étrangères à ce travail. Nous devons chercher, autant qu'il est humainement possible, à nous affranchir de tout amour-propre national. Beaucoup d'écrivains ne peuvent s'empêcher d'établir à chaque instant des parallèles entre différents peuples pour se demander lequel d'entre eux présente au plus haut degré certaines qualités, physiques, morales, esthétiques, intellectuelles. Toute comparaison de ce genre me paraît oiseuse, parce que, vraie ou fausse, elle sera toujours mésinterprétée par le public. Pas un peuple qui ne se croie le plus juste, le plus noble, le plus vertueux, en un mot le meilleur de tous les peuples, et c'est toujours peine perdue de chercher à lui démontrer qu'il se fait illusion[1]. De même chacune des grandes nations occidentales est fermement convaincue que sa littérature est la plus belle et la plus riche de toutes les littératures modernes. C'est là un article de foi inébranlable en Italie et en Espagne, aussi bien qu'en France, en Angleterre et en Allemagne. Nous nous garderons de faire aucune comparaison de ce genre. Les littératures italienne, espa-

[1] On se moque beaucoup de l'esprit de clocher, de ce que, dans certains pays, on appelle le « patriotisme local ». Et pourtant le patriotisme national est à certain égard plus mesquin encore.

Digitized by Google

gnole, française, anglaise, allemande nous paraissent chacune si riche et si belle que toute tentative de les subordonner les unes aux autres nous semble chimérique[1]. Il s'agit pour nous uniquement de voir si ces littératures, également admirables prises dans leur ensemble, ne diffèrent pas peut-être assez par la marche de leur développement pour que l'une d'entre elles se prête mieux que toutes les autres à nos recherches. Nous devons en particulier nous demander pour chaque littérature quelle a été sa richesse relative aux différentes époques. Toute littérature a nécessairement des périodes de prospérité et de déclin relatifs. Il importe, pour notre objet, que l'écart quantitatif entre ces périodes ne soit pas si grand que l'étude comparée en devienne difficile. Surtout, il ne faut pas que certaines périodes soient si pauvres en gens de lettres de quelque importance qu'elles rendent illusoire l'emploi de la statistique.

Si nous comparons à cet égard nos cinq littératures, nous remarquons aussitôt des différences importantes. La littérature italienne, si riche et si brillante à certaines épo-

[1] Ce qui rend ces comparaisons si fausses, et souvent si blessantes, c'est que leurs auteurs paraissent admettre que les peuples possèdent, à l'instar des individus, certaines qualités propres auxquelles les autres peuples ne sauraient atteindre, au lieu de n'y voir simplement qu'un état fugitif de civilisation, par lequel tout autre peuple a passé ou pourra passer. A-t-on assez souvent opposé la grâce française à la raideur britannique et à la lourdeur germanique ! C'est fort bien, si l'on veut dire par là que, dans l'état actuel des choses, le Français a plus de chances que l'Anglais ou l'Allemand d'atteindre à l'élégance, mais c'est tout bonnement absurde si l'on entend dire, ce qui paraît être presque toujours le cas, qu'il y a là une différence de race. On oublie trop que les Français, qui passent actuellement pour être des modèles de bon goût, étaient, il n'y a pas trop longtemps encore, très inférieurs sous ce rapport aux habitants de l'Italie, lesquels eux-mêmes, comparés aux Grecs, avaient été plusieurs siècles auparavant des monstres de grossièreté. L'amour-propre national fait attribuer à la race ce qui n'est que le résultat d'un concours fortuit de circonstances. Cette tendance, aussi naturelle que regrettable, conduit souvent à des conséquences grotesques. C'est ainsi que nous voyons en tous pays beaucoup d'auteurs, cédant au désir d'accroître les titres de noblesse de leur patrie, revendiquer en sa faveur certaines qualités (l'esprit guerrier, l'imagination, l'originalité, etc.) qui, bien loin d'être en réalité des titres de gloire, sont en raison inverse de l'état de la civilisation !

Digitized by Google

ques, présente à d'autres (XVIIe s. et première moitié du XVIIIe), le spectacle d'une décadence lamentable. La littérature espagnole est plus inégale encore. D'un éclat incomparable au XVIe et dans la première moitié du XVIIe siècle, elle est ensuite pendant un siècle entier d'une incroyable stérilité. En France, nous ne trouvons aucun contraste de ce genre. Dès l'aurore des temps modernes jusqu'à nos jours, la littérature n'y cesse à aucun moment d'abonder en œuvres remarquables. Sans doute, au cours de ces quatre siècles, la littérature française a subi maintes vicissitudes : certaines périodes y brillent d'un éclat particulier. Mais, ce qui seul nous importe, nous n'y rencontrons aucune période qui, comparée à d'autres, paraisse féconde ou stérile à l'excès. Sous ce rapport, l'Angleterre ressemble à la France, avec cette différence toutefois que la littérature n'y commence que beaucoup plus tard, vers la fin du XVIe siècle, à prendre cette allure régulière. En Allemagne, au contraire, nous retrouvons les plus grands contrastes. Florissante à l'époque de la réforme, exubérante deux siècles et demi plus tard, la littérature allemande est dans l'intervalle d'une aridité que l'apparition inopinée d'un Leibniz ne fait que mieux ressortir.

Ainsi donc, à s'en tenir à ce parallèle général, qui ne fait que résumer ce qu'on trouve dans tous les manuels, nous ne pourrions guère hésiter qu'entre la littérature française et la littérature anglaise. Encore la première offrirait-elle l'avantage d'une plus longue durée.

Mais on peut se demander s'il est légitime d'accepter sans réserve les arrêts de l'histoire littéraire traditionnelle. Celle-ci ne connaît aucun critérium véritable de l'importance respective des gens de lettres. Elle part de quelque théorie préconçue abstraite, le plus souvent esthétique ou psychologique, et prête plus ou moins d'attention aux auteurs et aux œuvres suivant que les critiques de profession

Digitized by Google

paraissent ou non s'accorder à leur trouver certaines qualités. Aussi n'est-il pas étonnant que des œuvres qui n'ont eu en réalité aucune importance soient analysées tout au long par les historiens de la littérature, tandis que d'autres beaucoup plus importantes sont à peine citées en passant. Et, comme les passe-droits de ce genre, bien loin de se compenser mutuellement, viennent au contraire s'ajouter les uns aux autres, il s'ensuit tout naturellement que telle époque favorite sera exaltée à la folie et telle époque plus obscure traitée avec un dédain exagéré.

Afin d'éviter toute erreur semblable, et d'obtenir des éléments positifs de comparaison, j'ai cherché à déterminer aussi exactement que possible quelle avait été aux différentes époques la fécondité relative de chaque littérature. Admettant que, pour chaque époque d'une certaine étendue, la richesse totale de la littérature devait correspondre en quelque mesure au nombre des auteurs de premier ordre, j'ai entrepris de dresser la liste de ces derniers. Par auteurs de premier ordre j'entends ici tous ceux qui ont eu, ou une importance durable pour la littérature de leur propre pays, ou une importance générale pour l'étranger. Cette importance, je l'ai appréciée d'après les principes qui seront exposés dans le chapitre suivant. C'est dire que l'appréciation est aussi indépendante qu'il est possible de mes goûts personnels, non moins que de toute influence de la mode. Pour la littérature française je puis, vu le grand nombre de sources que j'ai consultées, assurer qu'aucun renseignement essentiel ne m'a échappé et que ma liste offre toute l'homogénéité voulue. Je ne veux pas être aussi affirmatif en ce qui concerne les autres littératures, qui n'avaient pour moi qu'un intérêt accessoire. Cependant j'ai revu leur histoire avec soin, et je ne crois pas avoir pu commettre à leur égard d'erreur bien grave.

Je ne me fais aucune illusion touchant la valeur absolue

Digitized by Google

de rapprochements aussi généraux. La simple liste des auteurs de premier ordre ne suffit pas à caractériser toute une littérature. Le lecteur trouvera, d'ailleurs, presque toujours que la littérature de son propre pays est insuffisamment représentée, tandis que pour les autres pays les listes auront été, selon lui, dressées avec beaucoup trop de libéralité. Mais tout cela n'a ici aucune importance, puisqu'il s'agit non de la richesse totale de chaque littérature, mais uniquement de la façon dont cette richesse se répartit entre les différentes époques. Sous ce rapport, les auteurs de premier ordre fournissent un indice suffisamment exact. Personne ne voudra prétendre qu'une époque qui compte un très grand nombre d'auteurs de premier ordre puisse être très pauvre en gens de lettres en général, ou inversement qu'une époque très pauvre en hommes de génie puisse être très riche en hommes simplement remarquables. Or il s'agit pour nous précisément de voir s'il existe entre les littératures de ces différences extrêmes.

La liste que j'ai dressée à cet effet contient, rangés par ordre chronologique et répartis par périodes d'un demi-siècle, tous les auteurs de premier ordre italiens, espagnols, anglais et allemands[1] nés à partir du commencement du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Les noms en italiques sont ceux d'auteurs qu'on peut être tenté de mettre au même rang, mais qui, tout bien considéré, ne m'ont pas paru avoir la même importance. Je les mentionne à la suite des autres, afin que le lecteur puisse corriger plus facilement ma liste, s'il le juge à propos.

[1] Il était inutile d'y ajouter les auteurs français, puisque j'aurai à les citer plus loin dans un tableau spécial; v. chap. II, VI.

Digitized by Google

ITALIE	ESPAGNE	ANGLETERRE	ALLEMAGNE
Nés de 1401 à 1450			
Pulci			
Bojardo [*dici*	[*Pulgar*		
Lorenzo de' Me-	*Hernando del*		*Agricola*
1451—1500			
Savonarola	Fer. de Rojas	Thomas More	Brant
Sannazzaro	Boscan Almo-		Luther
Macchiavelli	[gaver		Hans Sachs
Ariosto			
Ruccellai			
Bandello			
Berni			
Folengo			
Poliziano	*Encina*	*Dunbar*	*Murner*
Castiglione	*Naharro*	*Skelton*	*Waldis*
Giovio [*na*	*A. de Guevara*	*Bale*	*Hutten*
Vittoria Colon-	*Perez de Oliva*		*Erasmus Albe-*
P. Aretino	*Castillejo*		[*rus*
Firenzuola			
Alamanni			
Straparola			
1501—1550			
Guarini	Garcilaso de la		Fischart
Tasso	Mendoza [Vega		
Giordano Bruno	Montemayor		
	Ercilla		
	Herrera		
	Mariana		
	San Juan de la		
	Cervantes [Cruz		
Giraldi	*Lope de Rueda*	*Knox*	*Rollenhagen*
	Acuña	*Surrey*	
	Ponce de Leon		

Digitized by Google

ITALIE	ESPAGNE	ANGLETERRE	ALLEMAGNE
	1551—1600		
Chiabrera	Aleman	Spenser	Bœhm
Sarpi	Espinel	Bacon	Opitz
Tassoni	Gongora	Marlowe	
Marini	Lope de Vega	Shakespeare	
	L. V. de Gue-[vara	Beaumont & [Fletcher	
	Quevedo	Massinger	
	Tirso de Molina	Hobbes	
	Escobar		
	Villegas		
	Alarcon y Men-[doza		
	Calderon de la [Barca		
Fr. Bracciolini	*Juan de la Cue-[va*	*Raleigh*	*Moscherosch*
Campanella	*Perez de Hita*	*Lily*	
	Artieda	*Sidney*	
	Argensola	*Downe*	
	Esquilache	*Ben Jonson*	
	Gracian		
	1601—1650		
Filicaja	Fr. de Rojas	Milton	Gerhardt
	Antonio de Solis	Butler	Pufendorf
	Moreto	Taylor	Leibniz
		Bunyan	
		Dryden	
		Locke	
Salvator Rosa	*Montalvan*	*Clarendon*	*Dach*
Redi	*Melo*	*Denham*	*Fleming*
Guidi	*Hoz Mota*	*Cowley*	*Gryphius*
		Collier	*Angelus Silesius*
			Grimmelshau-[sen
			Abraham a [Santa Clara

Digitized by Google

ITALIE	ESPAGNE	ANGLETERRE	ALLEMAGNE
		1651—1700	
Vico		Defoe	Ch. de Wolf
Forteguerri		Bentley	Gottsched
Metastasio		Swift	
		Addison	
		Young	
		Pope	
		Richardson	
		Thomson	
Muratori	*Zamora*	*Otway*	*Gunther*
Giannone		*Congreve*	*Bodmer*
Maffei		*Rowe*	
		Farquhar	
		Gay	
		Chesterfield	
		1701—1750	
Goldoni	Fr. de Isla	Fielding	Haller
G. Gozzi	Yriarte	Johnson	Gellert
Casti		Hume	Winkelmann
Cesarotti		Sterne	Kant
Alfieri		Gray	Klopstock
		Adam Smith	Lessing
		Goldsmith	Wieland
		Cowper	Herder
		Gibbon	Burger
			Gœthe
C. Gozzi	*Luzan*	*Walpole*	*Hagedorn*
Parini	*Ramon de la*	*Foote*	*Rabener*
Tiraboschi	[*Cruz*	*Robertson*	*Mendelsshon*
Meli	*N. F. de Mora-*	*Smollet*	*Gessner*
	Jovellanos [*tin*	*Burke*	*Musæus*
		Macpherson	*Nicolai*
		Fox	

Digitized by Google

ITALIE	ESPAGNE	ANGLETERRE	ALLEMAGNE
	1751—1800		
Monti	MelendezValdez	Sheridan	Voss
Ugo Foscolo	L. F. de Moratin	Burns	Schiller
Manzoni	Conde	Walter Scott	Fichte
Silvio Pellico	Quintana	Th. Moore	Jean Paul [boldt
Leopardi	Martinez de la	Byron	frères Hum-
	Caballero [Rosa	Shelley	frères Schlegel
	Breton de los	Grote	Hegel
	[Herreros	Carlyle	Schelling
		Macaulay	Hoffmann
			Niebuhr
			Chamisso
			frères Grimm
			Uhland
			Schopenhauer
			Grillparzer
			Ranke
			Heine
Pindemonte	*Iglesias de la*	*Roscoe*	*Jean de Muller*
Niccolini	[*Casa*	*Edgeworth*	*Fr. A. Wolf*
	Samaniego	*Wordsworth*	*Iffland*
	Llorente	*Coleridge*	*Kotzebue*
	Cienfuegos	*Southey*	*Schleiermacher*
	Lista	*Campbell*	*Tieck*
	Gallego	*Hallam*	*Kleist*
	Gil y Zarate	*Keats*	*Immermann*
			Platen, etc.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau qui précède pour reconnaître que les littératures en présence sont à peu près égales par leur richesse totale en grands hommes[1].

[1] Les chiffres exacts sont : Italie 31 ; Espagne, 33 ; Angleterre, 40 ; Allemagne, 41 ; ou, si l'on a égard aux auteurs cités subsidiairement : Italie, 55 ; Espagne, 63 ; Angleterre, 75 ; Allemagne, 71. Il ne faut pas oublier que si la littérature italienne est ici la moins riche de toutes, elle avait en revanche compté dans les deux siècles précédents beaucoup plus de grands hommes que n'importe quelle autre littérature.

Digitized by Google

mais qu'elles diffèrent en revanche énormément par la façon dont ces grands hommes se répartissent entre les diverses périodes. Il faut dès l'abord mettre de côté l'Espagne et l'Allemagne, dont la production littéraire est extrême à certaines époques et insignifiante à d'autres. Dans l'un et l'autre pays un seul siècle compte plus d'auteurs de premier ordre que les trois autres siècles ensemble! La littérature italienne présente des contrastes analogues, bien que moins extrêmes. Sa décadence incontestable pendant deux siècles entiers la rend peu propre à servir de base à un premier essai de statistique. Ce désavantage n'est pas suffisamment compensé par le fait que la littérature italienne moderne est d'un ou de deux siècles plus ancienne que les autres littératures, ce qui offrirait en soi l'avantage de donner matière à des rapprochements chronologiques plus variés. Seule d'entre ces quatre littératures, la littérature anglaise présente, à partir de la fin du XVIe siècle, une suite ininterrompue et régulière de grands noms. Comme il est facile de le voir par les tableaux que nous produisons ailleurs [1], elle partage cette particularité avec la littérature française.

J'avais donc à choisir entre ces deux littératures. Or, indépendamment de la plus longue durée de la littérature française, ainsi que des raisons personnelles qui pouvaient m'en faire préférer l'étude, cette littérature a, pour notre objet, un avantage incontestable sur la littérature anglaise. C'est qu'elle compte un plus grand nombre d'auteurs d'une importance universelle. On pourrait assurément discuter pour savoir laquelle de ces deux littératures a exercé en somme la plus grande influence sur l'étranger. C'est là une de ces questions extrêmement complexes et quasi insolubles auxquelles nous ne pouvons nous arrêter. Mais ce qui est indiscutable, parce qu'il est facile de le constater par des

[1] V. le chapitre suivant et le tome II.

Digitized by Google

faits précis, c'est que les écrivains français qui ont acquis de l'importance à l'étranger, c'est-à-dire qui y ont été lus, édités, traduits, imités, critiqués, etc., sont incomparablement plus nombreux que les écrivains anglais qui sont dans le même cas. C'est dire que pour la littérature française nous aurons plus de chances que pour la littérature anglaise de rencontrer en grand nombre des données objectives qui nous permettent de déterminer avec certitude l'importance relative des gens de lettres. Ajoutons à cela, comme autre avantage sérieux de la littérature française, que le nombre des gens de lettres remarquables, comparé à celui des célébrités d'un autre genre, paraît être plus grand en France que dans la plupart des autres pays, et notamment qu'en Angleterre[1].

Il est une dernière raison pour laquelle la littérature française nous paraît se prêter mieux que toute autre à un premier essai de statistique. C'est sa singulière régularité, non seulement en ce qui concerne la répartition numérique des gens de lettres entre les différentes époques, mais encore pour ce qui est de l'importance respective des auteurs et des œuvres. Il ne serait peut-être pas trop difficile de montrer que toutes les autres grandes littératures présentent des contrastes particulièrement saillants entre les différents auteurs d'une seule et même époque et les différentes œuvres d'un seul et même auteur, les auteurs les plus distingués et les œuvres les plus sublimes y coudoyant à chaque pas les auteurs les plus vulgaires et les œuvres les plus triviales, tandis que la littérature française observe en cela aussi ce juste-milieu qui lui a valu si souvent à l'étranger le reproche de prosaïsme. Mais cela nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à dire deux mots de la catégorie d'auteurs où cette différence entre la littérature française et les littératures étrangères s'impose avec le plus d'évidence.

[1] V. pp. 318, 321, 323.

Digitized by Google

Les historiens de la littérature française ont souvent fait ressortir le caractère éminemment universel de cette littérature. Et comment pourrait-on ne pas en être frappé? Depuis les siècles reculés où la poésie savante des troubadours et celle plus naïve des Français du Nord faisaient la conquête de l'Europe entière jusqu'aux triomphes contemporains du théâtre et du roman, la littérature française n'a, pour ainsi dire, pas cessé un seul instant d'influer sur les destinées littéraires du monde. A cet égard elle est réellement unique entre toutes les littératures modernes. Le fait est trop évident pour qu'il puisse être sérieusement contesté et qu'il soit nécessaire d'en citer ici les preuves.

Eh bien, malgré cette vogue ininterrompue, qui implique un nombre particulièrement grand d'écrivains distingués, la littérature française ne possède aucun de ces noms suprêmes qui éclipsent tous les autres et dont aucun bouleversement social ne semble pouvoir ternir l'éclat. Chacune des autres grandes littératures possède un nom de ce genre. Entre gens versés dans l'histoire littéraire, on ne songera guère à se demander quel est le plus grand nom de la littérature italienne, espagnole, anglaise ou allemande. Il est clair que la réponse ne saurait être que: Dante, Cervantes, Shakespeare, Gœthe. Tout au plus pourra-t-on citer pour l'une ou l'autre de ces littératures un second nom, jamais un troisième, qui puisse à la rigueur être rangé à côté, mais non au-dessus, de celui qui vient d'être indiqué. Dans la littérature française nous ne trouvons rien de pareil. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, cette littérature est infiniment plus « égalitaire » qu'aucune de ses rivales. Qui oserait, sans crainte d'être contredit, répondre à cette question: quel est le plus grand auteur français? N'en citera-t-on pas immédiatement dix entre lesquels devra hésiter tout esprit non prévenu?

A quoi tient cette particularité singulière de la littérature française? Lorsqu'on y regarde de plus près, on reconnaît

Digitized by Google

que c'est là, en quelque sorte, une rencontre fortuite, en ce sens que les coryphées des littératures étrangères doivent leur renommée incomparable essentiellement à une seule œuvre, comme c'est le cas pour Dante, Cervantes et Gœthe, ou à un petit nombre de chefs-d'œuvre, comme c'est le cas pour Shakespeare. Leurs autres œuvres ne s'élèvent en aucune façon au-dessus des meilleures productions de leurs compatriotes, souvent même elles leur sont bien inférieures. Mettez de côté la Divine comédie, Don Quichotte, Faust, Hamlet, Lear et Macbeth, et vous ne verrez plus en Dante, Cervantes, Gœthe et Shakespeare que des poètes assurément fort remarquables encore, mais qui ne sortent pas du cadre de leur littérature. Prenez au contraire les œuvres mentionnées, vous vous sentirez aussitôt en présence d'une chose à part, tout à la fois si populaire et si profonde, si nationale et si universelle, qu'elle en paraît réellement incomparable, *sui generis*. Le poète a réussi à y rendre la nature humaine avec tant d'ampleur et sous une forme si appropriée au sujet, que son œuvre en demeure éternellement vraie et efficace. Dans le Faust, par exemple, nous n'avons pas seulement, comme dans l'œuvre de génie ordinaire, une parcelle plus ou moins changeante de l'âme humaine, mais l'homme cultivé lui-même, tel qu'il est partout et toujours à tous les instants de sa vie, l'homme ivre de « Sehnsucht », rassasié de savoir et pourtant anxieux d'apprendre encore, énigme si l'on veut, mais l'énigme de notre vie à nous tous. Prenez Don Quichotte et vous trouvez un symbole analogue, non moins large, saisissant et vrai, de la vie de l'homme : le contraste toujours présent et infiniment tragique de la poésie et de la prose, de l'esprit et de la matière, de l'idéal et du réel. Futile est la question de savoir si Cervantes a réellement voulu mettre dans son œuvre tout ce que nous y éprouvons nous-mêmes. L'artiste sait-il jamais ce qui sortira de ses mains ? Et d'ailleurs, que nous importe l'artiste ? Ce n'est pas lui qui nous

Digitized by Google

empoigne, c'est son œuvre, et comment l'œuvre pourrait-elle ne pas renfermer ce que tout homme de cœur y trouve?

Et maintenant, cherchez dans la littérature française quelque œuvre d'une égale portée; il vous sera impossible d'en découvrir aucune. Si cette littérature est incomparablement universelle par son histoire, elle n'a, en revanche, produit encore aucun homme et aucune œuvre qui soient vraiment de tous les temps et de toutes les nations. Il faut savoir le reconnaître sans se laisser aveugler par un sot amour-propre national. Nos gloires littéraires les plus incontestées n'ont jamais été populaires à l'étranger que dans certains milieux et dans des circonstances spéciales. On dirait que ce n'est qu'à ce prix que notre littérature a pu racheter sa suprématie d'ensemble. Et en France même, n'observons-nous pas quelque chose de semblable? Lisons-nous vraiment Molière avec autant de ferveur que le ferait supposer le culte que nous professons pour lui? Non, assurément! Et pourquoi cela? Précisément parce que, si admirables et si profondément humains que soient ses principaux portraits, ils n'ont pas ce caractère universel qui seul pourrait leur conserver une éternelle jeunesse. Dieu merci, nous ne sommes pas tous des avares ni des tartufes, et les misanthropes à la Molière ne sont malheureusement que trop rares. Voltaire et Rousseau, ces deux hommes les plus influents des temps modernes, non seulement ne représentent chacun qu'un seul côté de l'âme humaine, mais encore ne le font que pour un état social passager. Voltaire est pour la postérité essentiellement l'apôtre de la libre-pensée et de la tolérance religieuse, Rousseau le champion de l'égalité politique et sociale. Leur idéal n'a rien de transcendant. Nous sommes en train de le réaliser de plus en plus, et dans la mesure même où nous le faisons, Voltaire et Rousseau deviennent pour nous toujours plus des ancêtres, des personnages historiques auxquels on songe avec reconnaissance, sans leur marchan-

Digitized by Google

der les hommages, mais dont on ne recherche pas outre mesure la société.

Si nous prenons ainsi un à un tous les auteurs auxquels nous payons un juste tribut de louanges, nous retrouvons chez tous ce caractère passager et pour ainsi dire accidentel. Il n'en est aucun qui puisse accompagner l'homme à travers toute son existence. Ils ne conviennent tous qu'à certains âges et à certains états d'âme. Nos deux poètes les plus français peut-être, les plus spontanés en tout cas, Lafontaine et Musset, ne suffisent pas à remplir cette lacune, si c'en est une. Tous deux ont manqué de l'envergure qui eût pu leur faire créer une œuvre définitive. Pour ne parler que de Musset, nous trouvons chez lui tous les éléments d'une épopée qui aurait pu faire pendant à Don Quichotte et à Faust. Par malheur ce ne sont là précisément, comme chez son prédécesseur Byron, que des éléments épars, des fragments. La critique, sans doute, peut tenter après coup d'en reconstituer l'unité, mais seul le souffle du génie pourrait donner à cette construction factice la forme mystérieuse qui la ferait accepter par l'humanité toute entière. Certes Musset atteint dans ces fragments souvent à l'art le plus sublime. Il ne lui a manqué que ce je ne sais quoi qui lui aurait permis de créer une œuvre magistrale au lieu de se dissiper en débris étincelants.

Si l'on voulait absolument trouver une œuvre française qui eût un caractère vraiment universel, il faudrait aller la chercher chez un auteur moins en vue que ceux que nous venons de nommer. Ce serait *Paul et Virginie*. Mais il suffit de citer ce bijou pour comprendre tout ce qui le sépare de l'œuvre d'un Dante ou d'un Shakespeare.

Encore une fois, il faut savoir s'affranchir de toute susceptibilité déplacée. Il ne s'agit pas de comparer les auteurs français aux auteurs étrangers pour ravaler les uns au profit des autres. En proclamant la portée exceptionnelle des chefs-

Digitized by Google

d'œuvre de Dante, de Cervantes, de Shakespeare et de Gœthe, je n'entends pas par cela seul revendiquer pour ces auteurs un génie supérieur à celui des Rabelais, des Molière, des Voltaire, des Rousseau. Je me borne à constater deux faits absolument certains. C'est que, d'un côté, ces auteurs étrangers ont chacun pour leur propre littérature une importance relative telle qu'aucun auteur ne l'a en France ; et que, d'autre part, chacun d'entre eux a trouvé à l'étranger un public de lecteurs et d'admirateurs plus général, plus enthousiaste et plus constant que ce n'a été jusqu'ici le cas pour aucun auteur français. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils aient été supérieurs à tout autre en génie poétique. Il n'est pas impossible en soi qu'au point de vue de la beauté de la forme, de l'intensité du sentiment, de la profondeur de la pensée, etc., ces génies universels soient restés au-dessous de poètes qui n'ont fait vibrer qu'une seule corde de l'âme humaine et qui n'ont conquis qu'un nombre restreint d'admirateurs. C'est là une question qui sort complètement du cadre de mes recherches et que, pour cette raison, je n'entreprendrai pas de résoudre.

Je songe encore bien moins à prétendre que la littérature française toute entière soit inférieure à telle autre littérature pour cela seul qu'elle n'a pas produit jusqu'ici d'œuvre aussi parfaite. Ce qui lui manque dans un sens, elle le regagne dans l'autre. Elle s'offre à l'historien sous la forme d'un immense plateau, aux proportions majestueuses, présentant çà et là des dépressions et des élévations, parfois considérables, mais jamais assez marquées pour que la régularité de l'ensemble en puisse être gravement altérée. Les autres littératures ressemblent plutôt à des chaînes de montagnes d'aspect irrégulier, tantôt comme interrompues par de vastes plaines, lacunes béantes, tantôt s'élargissant en massifs énormes, dominés par un sommet aux proportions gigantesques. Chacun des deux systèmes a son genre propre de grandeur et de beauté,

Digitized by Google

sans que rien ne force à en admirer l'un plus que l'autre.

Où est donc pour nous l'avantage de la littérature française ? Précisément dans sa régularité, et plus particulièrement, puisque nous n'avons parlé que des auteurs les plus éminents, dans l'absence de ces hommes uniques qui dominent et éclipsent tous les autres. De tels hommes sont dangereux pour l'historien, puisqu'ils paraissent échapper aux lois ordinaires du développement. Sans doute, ce n'est là qu'une illusion. Pour grands qu'ils soient, ces géants n'en sont pas moins de notre chair à nous tous. Et l'exemple de Goethe montre admirablement combien ces hommes hors ligne sont au fond peu spontanés, combien l'éducation, le travail opiniâtre, les circonstances ont contribué à mûrir leur génie. Mais enfin, lors même qu'il cherche à se garder de toute illusion, le critique n'en reste pas moins toujours dans une certaine dépendance des préjugés vulgaires[1]. Il fera bien d'éviter tout ce qui pourrait rendre cette dépendance trop sensible. Il devra surtout le faire dans un domaine encore aussi peu exploré que le nôtre. Ce sera donc un grand avantage, pour une première application de la statistique à l'histoire littéraire, que de pouvoir prendre pour base une littérature qui, tout en comptant une foule de noms illustres, n'offre pas de ces contrastes frappants que l'on rencontre dans toutes les autres littératures modernes.

[1] Hermann Grimm ne dit-il pas quelque part que, même si la littérature allemande n'avait produit d'autre œuvre que le Faust, elle n'en serait pas moins la première de toutes les littératures ! Aberration étrange, n'est-ce pas ? Et pourtant H. Grimm est un esprit fort distingué et dont la naïveté est en général le moindre défaut.

Digitized by Google

CHAPITRE II

RÉUNION DES FAITS

I

Commençons par préciser ce qu'il faut entendre par gens de lettres français modernes, au triple point de vue de l'espace, du temps et du genre d'activité.

Tout d'abord, il va de soi que nous ne pourrons pas nous en tenir à des limites strictement politiques, anciennes ou actuelles. Les historiens, sans doute, ont l'habitude d'écrire l'histoire des états, plutôt que celle des peuples ou des contrées. Tel dictionnaire historique de la France négligera la Savoie en 1858 et en traitera tout au long en 1860, écartera l'Alsace en 1872, quitte à la reprendre plus tard au hasard des événements politiques. Quant aux régions françaises de la Belgique et de la Suisse, qui songerait à les faire rentrer dans une histoire de la France ?[1] Il est clair que cette façon

[1] Faut-il rappeler le célèbre « Tableau de la France » de MICHELET ? Bien que l'auteur y prétende décrire non un état, mais une nation, et qu'il débute en conséquence par ces paroles singulièrement explicites : « L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité », il n'en laisse pas moins la Savoie et la Suisse française en dehors de son tableau, tandis qu'il s'étend complaisamment sur la Flandre flamande !

Digitized by Google

d'agir, admissible peut-être pour l'histoire politique, n'est pas de mise dans des recherches d'histoire littéraire. Le Belge ou le Suisse français n'appartient pas moins à la littérature française que l'auteur le plus parisien. Il pourra user d'un autre français, exprimer d'autres sentiments ; il suffit qu'il écrive pour un public de langue française et que ce public le reconnaisse pour sien. Que Rousseau ait écrit « suisse » ou « réfugié », qu'importe ? Il n'en est pas moins une des gloires de la littérature française, au même titre que Voltaire, qui a écrit en français tout court !

Je vais plus loin encore et mets au nombre des gens de lettres français tous les auteurs qui sont nés et qui ont vécu dans un pays de langue française, tout en usant dans leurs écrits d'une langue étrangère, le latin. Comme nous n'étudions en effet ici que la genèse des gens de lettres, nous n'avons pas à nous occuper de la langue dans laquelle ils ont écrit, pourvu qu'ils se soient développés dans des conditions communes à toute la population de langue française. C'est pour la même raison que j'admets dans ma liste les très rares auteurs qui, nés dans les limites actuelles de la France, ont écrit en basque, en breton ou en flamand. Ces auteurs, bien que nés et élevés dans un milieu non français de langue, n'en ont pas moins reçu une éducation à peu de chose près identique à celle qu'ils auraient pu recevoir au sein de la population française limitrophe. Il en est de même des Français ou descendants de Français, nés hors des limites de la langue française, ainsi que des étrangers qui ont écrit en français. Les uns et les autres se sont trouvés généralement dès leur enfance, par la langue de leur entourage, par les traditions de famille, les manières, les lectures, etc., dans un milieu essentiellement français [1].

[1] Peut-être quelques lecteurs seront-ils tentés de regretter que je ne me sois pas borné exclusivement aux gens de lettres nés dans un pays de langue française. Mais ils verront par la suite que je distingue soigneusement les gens de

Digitized by Google

En conséquence notre liste devra renfermer :

1° Les gens de lettres qui sont nés et qui ont vécu dans la région qui forme actuellement la France.

2° Les gens de lettres qui sont nés et qui ont vécu dans quelque autre pays de langue française, soit dans les colonies françaises, — y compris naturellement celles qui ont été perdues par la France et auxquelles je conserve le nom qu'elles avaient sous la domination française, comme l'Ile-de-France (actuellement île Maurice) et Saint-Domingue (partie française de Haïti), — dans la Belgique wallone, dans la partie française de l'Alsace et de la Lorraine, et dans la Suisse romande[1]. Pour ces régions, je m'en suis tenu aussi exactement que possible aux limites linguistiques telles qu'elles résultent des recherches les plus récentes[2]. Ces limites embrassent en résumé : les provinces belges de Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg, ainsi que la partie méridionale du Brabant; la partie occidentale des territoires annexés par l'Allemagne; enfin en Suisse : le Jura bernois, les cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève, et la plus grande partie des cantons de Fribourg et du Valais. La limite a varié dans le cours des siècles. Toutefois les variations n'ont été en somme que fort minimes, et nous pouvons les négliger d'autant plus aisément que les populations limitrophes, indépendamment de leur langue,

lettres d'après leur lieu d'origine, de façon à ne pas confondre arbitrairement des gens de lettres de contrées très diverses. D'autre part, il est clair que la comparaison entre les gens de lettres français nés dans un pays de langue française et ceux qui sont nés hors des limites de cette langue doit être du plus haut intérêt. Au reste, les gens de lettres de la seconde catégorie sont, comme on le verra, relativement si peu nombreux que les résultats généraux ne pourraient pas en être altérés sensiblement, lors même qu'on ne distinguerait pas aussi soigneusement que je le fais entre les deux catégories.

[1] Le français est parlé en outre dans les îles normandes et dans une petite partie du Piémont; mais je n'ai rencontré dans ces contrées aucun homme de lettres assez important pour mériter de figurer sur ma liste.

[2] V. surtout à ce sujet : SUCHIER, *Le français et le provençal.* Trad. par P. MONET, Paris 1891.

Digitized by Google

ont subi de tout temps à un très haut degré des influences françaises.

3° Ceux d'entre les Français émigrés ou nés à l'étranger[1] qui ont écrit en français.

4° Les étrangers[1] qui ont écrit en français. Il est à prévoir que ce seront surtout des Belges flamands, des Luxembourgeois, ainsi que des Alsaciens, des Lorrains et des Suisses allemands.

II

Il est moins facile de fixer des limites dans le temps. Personne ne saurait dire à quelle date précise commence la littérature française moderne. Cette littérature, comme la civilisation même dont elle découle, a passé du moyen âge aux temps modernes par une succession de développements infiniment petits et le plus souvent impossibles à constater. Suivant qu'on a en vue telle particularité plutôt que telle autre, on peut faire commencer la littérature moderne à des époques fort différentes. Cependant on s'accorde généralement à dater la littérature française moderne de la Renaissance, c'est-à-dire du XVIe siècle. Aux excellentes raisons qu'on a pour le faire, et que nous n'avons pas besoin de rappeler ici, nous pouvons en ajouter une qui tient plus particulièrement au caractère propre de nos recherches. C'est que nous ne possédons un critérium assuré de l'importance respective des gens de lettres qu'à partir du moment où l'imprimerie commença à mettre leurs œuvres à la portée d'un public tant soit peu considérable, ce qui eut lieu précisément vers le commencement du XVIe siècle. Dans la seconde moitié du siècle précédent, presque toutes les villes

[1] Par « étranger » on entend ici et dans la suite toutes les contrées qui ne rentrent pas dans les limites indiquées ci-dessus, par « étrangers » les habitants de ces contrées.

Digitized by Google

importantes de la France et des pays voisins avaient été dotées d'imprimeries. Bornons-nous à citer Paris, Lyon, Angers, Toulouse, Poitiers, Caen, Vienne, Troyes, Rennes, Abbeville, Rouen, Besançon, Orléans, Dijon, Angoulême, Nantes, Limoges, Tours, Avignon, Perpignan, Genève, Metz. Au XVIe siècle, la nouvelle industrie fit partout d'immenses progrès. Dès l'année 1510 la seule ville de Paris ne comptait pas moins de 20 imprimeries. Le XVIe siècle fournit donc à tous égards un point de départ des plus commodes.

Il m'a paru néanmoins utile de remonter encore un peu plus haut. Justement parce que la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe présentent un caractère aussi révolutionnaire, il doit être du plus haut intérêt de comparer cette époque avec celle qui l'a précédée. D'autre part, on ne saurait remonter jusqu'au moyen âge proprement dit, soit pour éviter de comparer entre eux des états de civilisation par trop différents, soit par crainte de manquer des renseignements nécessaires. En fin de compte, je me suis décidé à admettre dans ma liste tous les gens de lettres nés à partir de l'an 1300[1]. Cette date, tout arbitraire qu'elle soit, l'est moins cependant que telle autre que l'on pourrait être tenté de lui préférer[2]. D'ailleurs je ne prends, pour ainsi dire, ces deux premiers siècles que sous bénéfice d'inventaire. On est bien loin d'en connaître tous les gens de lettres de quelque importance, et pour ceux-là mêmes qui nous sont connus,

[1] Il va sans dire que je prends aussi ceux qui sont nés approximativement à cette date, sans que l'on connaisse l'année exacte de leur naissance, au risque d'admettre tel homme de lettres né en réalité avant 1300. Je n'excepte que ceux pour lesquels il est certain, ou du moins extrêmement probable, qu'ils sont nés avant 1300, comme c'est le cas pour Buridan et Pierre de Bersuire (Bercheure).

[2] M. Gaston Paris (*La littérature française au moyen âge*, p. III) fait cesser le moyen âge proprement dit à l'avènement des Valois, en 1327. C'est exactement la date à laquelle je m'arrête moi-même, si l'on tient compte du fait que dans mes recherches je date les périodes de l'année de la *naissance* des gens de lettres.

Digitized by Google

il est presque toujours fort difficile de déterminer au juste quelle a été leur importance relative.

Il était tout aussi difficile de fixer la date finale. D'une part, je tenais à prendre un aussi grand nombre que possible de gens de lettres contemporains, pour une raison analogue à celle qui m'a fait remonter au-delà du XVIe siècle. D'autre part, j'ai été arrêté très tôt par l'insuffisance des renseignements biographiques et la difficulté de déterminer avec impartialité l'importance respective des gens de lettres. Je me suis décidé en définitive pour l'année 1830. Mais je n'ai pu descendre aussi bas qu'au risque de n'obtenir pour les dernières années qu'une liste incomplète. Il est notoire, en effet, qu'un homme de célébrité moyenne n'est assuré de trouver place dans les recueils biographiques qu'à partir d'un âge assez avancé. Cet âge varie naturellement beaucoup d'un personnage à l'autre, mais on peut affirmer de façon toute générale que la grande majorité des hommes remarquables, du moins dans les lettres, commencent à figurer dans les dictionnaires entre leur 50me et leur 70me année. Or les ouvrages que j'ai consultés touchant l'époque contemporaine ont été publiés pour la plupart avant 1880[1]. Il en résulte que ma liste a de grandes chances d'être complète jusque vers l'an 1810, tandis qu'à partir de cette date elle sera nécessairement incomplète, le nombre des omissions allant en se multipliant à mesure qu'on se rapproche de l'année 1830.

Toutefois ces omissions ne peuvent pas être trop nombreuses. Cela ressort avant tout de la proportion entre le nombre des gens de lettres particulièrement remarquables et le nombre total des gens de lettres[2]. Il va de soi que les

[1] L'ouvrage le plus récent que j'aie pu consulter en entier (ma liste a été établie définitivement en 1892) est la dernière édition de *Meyer's Konversations-Lexicon 1888-1890*. Cet ouvrage m'a rendu de réels services, mais il n'est évidemment pas aussi complet pour la littérature française qu'on pourrait le désirer.

[2] V. à ce propos plus loin § VI.

Digitized by Google

personnages particulièrement remarquables sont en général admis plus tôt dans les dictionnaires que la foule des notabilités moyennes, et nous pouvons être certains de connaître à peu près tous ceux d'entre eux qui sont nés avant 1830. Si ma liste renfermait donc des lacunes nombreuses, ces lacunes devant influer beaucoup plus fortement sur le nombre des gens de lettres en général que sur celui des gens de lettres particulièrement remarquables, la proportion naturelle entre les uns et les autres devrait en être sensiblement altérée. Or ce n'est en réalité pas le cas, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par le tableau I[1]. De plus, j'ai constaté un écart subit entre les chiffres obtenus jusqu'en 1830 et ceux que j'avais obtenus pour les années suivantes en usant exactement de la même méthode et en consultant les mêmes sources[2]. Ce saut si brusque ne peut guère s'expliquer qu'en admettant que mes sources ne renferment que peu de lacunes jusque vers 1830, et que c'est à partir de cette année-là que les omissions commencent à devenir réellement nombreuses. S'il m'était permis de hasarder de simples présomptions, je dirais que le nombre des gens de lettres qui, faute de renseignements, sont restés indûment en dehors de ma liste peut être d'environ 5 à 10 °/₀ pour la période de 1810 à 1820, et qu'il doit s'élever tout au plus à 25 °/₀ pour les années suivantes jusqu'en 1830.

[1] V. tome II.

[2] J'avais trouvé en effet :

Périodes	Total des gens de lettres	Dont particulièrement remarquables
1816—1820	218	17
1821—1825	183	33
1826—1830	185	26
1831—1835	90	15
1836—1840	82	16
1841—1845	55	11
1846—1850	25	7

Digitized by Google

III

Voyons maintenant de plus près quels sont les personnages que nous devons considérer comme gens de lettres. Comme il a été dit plus haut[1], j'embrasse essentiellement sous cette dénomination les auteurs dont les écrits sont d'un intérêt général. C'est dire que je ne prends ni indistinctement tous les personnages qui ont écrit, ni seulement ceux d'entre eux qui peuvent prétendre à la qualité d'artistes. A ces derniers, poètes, auteurs dramatiques, romanciers, feuilletonistes, etc., j'ajoute tout d'abord les auteurs qui ont traité des questions plus ou moins spéciales sous une forme accessible à la majorité du public. Ce sont, par exemple, outre les vulgarisateurs proprement dits, la plupart des historiens, des géographes, des moralistes. J'admets en outre ceux d'entre les spécialistes qui, bien qu'écrivant plus particulièrement pour un public restreint d'initiés, n'en ont pas moins exercé une action sensible sur la littérature en général. C'est le cas de plusieurs philosophes, jurisconsultes, pédagogues, érudits, naturalistes, etc.

A côté de ces diverses catégories d'écrivains, il y a encore nombre de personnages qui peuvent ne rien avoir écrit eux-mêmes, mais dont l'activité se rattache si intimement au développement de la littérature qu'il est impossible de ne pas les ranger parmi les gens de lettres. Ce sont avant tout les orateurs. Il est évident qu'entre tel écrivain qui dicte son œuvre et l'orateur dont on peut sténographier le discours, il n'y a aucune différence essentielle. Les acteurs se rattachent non moins étroitement à la littérature. Ils forment le complément naturel, indispensable, de l'auteur dramatique, et créent pour ainsi dire une seconde fois l'œuvre de ce der-

[1] V. p. 310.

Digitized by Google

nier, sans parler même de l'influence, souvent considérable quoique difficile à préciser, que tout grand acteur exerce sur le développement de la poésie dramatique. Il serait impossible d'énumérer toutes les autres variétés de personnages qui rentrent dans la catégorie des gens de lettres non écrivains : libraires, fondateurs et directeurs d'écoles, mécènes, bibliophiles et tant d'autres semblables. Il va de soi que je n'ai égard qu'à ceux d'entre eux qui ont une importance générale. Comme on le verra, le nombre en est relativement faible.

En prenant pour base des recherches un ensemble de personnages aussi divers, on pourrait encourir le reproche d'embrasser des faits de nature trop différente pour pouvoir être comparés directement entre eux. Afin d'éviter cette source d'erreur, il est indispensable de répartir les gens de lettres en un certain nombre de groupes distincts suivant leurs affinités naturelles. On obtient ainsi un moyen de contrôle aussi simple qu'efficace. Lorsque les différents groupes en présence suggèrent tous la même explication, celle-ci aura nécessairement un très haut degré de probabilité et une portée très générale, tandis que lorsqu'il y aura désaccord entre les groupes, il suffira de comparer ceux-ci entre eux pour distinguer ce qui est propre à chaque groupe de ce qui a un caractère plus général. Si, par exemple, il ressortait de l'étude commune de tous les gens de lettres français que telle province est particulièrement féconde en gens de lettres, et si cette supériorité se retrouvait successivement dans tous les genres littéraires, il en résulterait évidemment que cette province doit présenter en général toutes les conditions propres à favoriser l'épanouissement de la littérature. Si, en revanche, elle n'est supérieure aux autres que dans un seul genre littéraire, il faudra admettre qu'elle présente plus spécialement des conditions favorables au genre en question, et en la comparant attentivement avec

Digitized by Google

les autres provinces on parviendra sans doute à reconnaître quelles sont ces conditions.

Mais la répartition des gens de lettres en groupes précis n'est pas aussi aisée qu'on se le figure communément. Les rubriques dont on use d'ordinaire, — historiens, théologiens, philosophes, littérateurs, etc., — ont le grave défaut de confondre des genres fort différents et d'en séparer de très voisins. Un théologien, par exemple, peut être théoricien, polémiste, érudit, vulgarisateur, etc. Il diffèrera souvent beaucoup plus d'un autre théologien que de tel historien ou de tel philologue. Il s'agit donc de procéder à un groupement rationnel et de classer les gens de lettres non d'après les titres que leur donnent les lexicographes, mais d'après le caractère distinctif de leurs œuvres, de façon à n'avoir dans chaque catégorie que des personnages qui, indépendamment de la phraséologie courante, ont fait réellement preuve du même genre de goûts et d'aptitudes. Il va sans dire qu'il faut se garder de pousser ce principe à l'extrême. Les catégories doivent présenter un caractère assez général pour que la répartition puisse se faire sans trop de peine et sans qu'il soit nécessaire de recourir à des distinctions subtiles, variables au gré de la fantaisie de l'auteur. Après de nombreux essais en divers sens, je me suis arrêté au classement suivant, lequel m'a paru répondre mieux que tout autre à la nature de mes recherches :

1° *prot.* (protecteurs). Ce groupe comprend les mécènes, les fondateurs et directeurs d'écoles, de théâtres, de sociétés et de salons littéraires, les bibliophiles, en un mot tous ceux qui, sans rentrer dans un des trois groupes suivants, ont concouru autrement que par des écrits au développement de la littérature.

2° *libr.* (libraires). Libraires, imprimeurs, calligraphes, et tous ceux qui ont contribué d'une façon analogue à répandre les œuvres littéraires.

Digitized by Google

3° *act.* (acteurs). Artistes dramatiques de tout genre, y compris ceux d'entre les chanteurs qui se sont distingués spécialement par leur jeu.

4° *or.* (orateurs).

5° *publ.* (publicistes). Les auteurs d'écrits polémiques ou de propagande.

6° *narr.* (narrateurs). Tous ceux qui, sans préoccupation polémique, artistique ou scientifique marquée, racontent des faits ou décrivent des objets qu'ils ont vu de près, c'est-à-dire la plupart des mémorialistes, des chroniqueurs, des auteurs de lettres ou de récits de voyages, ainsi que beaucoup d'historiens, de géographes, d'économistes, etc.

7° *érud.* (érudits). Les auteurs de recherches savantes reposant sur des documents littéraires, donc les bibliographes, la plupart des historiens et des philologues, une partie des théologiens, des jurisconsultes etc., ainsi que les auteurs de traductions destinées elles-mêmes spécialement aux érudits.

8° *vulg.* (vulgarisateurs). Tous les auteurs qui servent d'intermédiaires entre les spécialistes et le grand public, c'est-à-dire, outre les vulgarisateurs proprement dits, les auteurs de traductions, de manuels scolaires, et en général de tout ouvrage d'instruction ou d'édification populaire.

9° *spécul.* (spéculatifs). Ceux dont les écrits présentent avant tout un caractère abstrait, soit les philosophes proprement dits, beaucoup de moralistes, d'esthéticiens, de pédagogues, de sociologues, de théologiens, de jurisconsultes etc.

10° *pros.* (prosateurs). Tous ceux qui écrivent en prose essentiellement en vue d'entretenir le lecteur ou d'obtenir certains effets artistiques, tels que les romanciers, les feuilletonistes, les auteurs de lettres à la Balzac, une grande partie des critiques, ainsi que la plupart de ceux qu'on appelle écrivains ou littérateurs tout court.

11° *p.* (poètes, au sens français du terme).

Digitized by Google

12° *dram.* (auteurs dramatiques).

Lorsqu'un homme de lettres s'est distingué dans plusieurs genres, je le range dans tous ceux où il paraît avoir eu une réelle importance. C'est ainsi, pour prendre un cas extrême, que Voltaire figure sur ma liste tout à la fois comme prot., publ., narr., érud., vulg., spécul., pros., p., dram.[1] Il serait désirable, dans tous les cas de ce genre, de pouvoir indiquer le domaine où l'homme de lettres s'est relativement distingué le plus. Mais il est clair que cela n'est pas possible, et que la moindre tentative de classer par ordre d'importance les œuvres d'un seul et même auteur rencontrerait dans la pratique d'insurmontables difficultés.

Beaucoup d'auteurs sont connus par une seule œuvre d'un caractère indécis. Sauf de très rares exceptions, je ne fais figurer ces auteurs que dans une seule catégorie, les catégories indiquées ci-dessus étant assez générales pour qu'il soit presque toujours possible, sinon facile, de déterminer à laquelle chaque œuvre littéraire appartient de préférence. Les erreurs que j'aurai pu commettre dans le détail ne peuvent pas être nombreuses et doivent se compenser mutuellement.

IV

Il nous reste enfin à résoudre une question fondamentale et des plus épineuses. Etant donnés les gens de lettres français dans les limites indiquées jusqu'ici, pouvons-nous les mettre tous indistinctement à la base de nos recherches, ou sinon, auxquels d'entre eux devons-nous nous en tenir de préférence ?

Pour répondre à cette question, il faut se rappeler que

[1] Il va sans dire que dans tous les calculs qui portent sur les gens de lettres en général, chaque homme de lettres ne compte que comme unité, quel que soit d'ailleurs le nombre des genres dans lesquels il a pu se distinguer.

Digitized by Google

nos matériaux doivent satisfaire avant tout aux deux conditions suivantes : leur choix doit être indépendant de la personnalité de l'auteur, et leur nombre doit être aussi grand que possible. A ce double point de vue, il serait à désirer qu'on pût prendre tous les gens de lettres sans exception, quitte à les répartir entre diverses classes suivant le degré de leur importance. Mais il faudrait pour cela que l'on possédât sur les gens de lettres des renseignements complets, semblables à ceux que nous possédons actuellement pour l'ensemble de la population. Malheureusement ce n'est pas le cas. Les gens de lettres n'ont fait encore l'objet d'aucune statistique quelconque. La plupart ont disparu sans laisser de traces, et d'entre ceux qui n'ont pas eu ce sort beaucoup ne nous sont connus que de nom ou par quelque autre détail insignifiant.

Les circonstances empêchant ainsi de prendre tous les gens de lettres sans exception, on pourrait, semble-t-il, prendre au moins tous ceux sur lesquels nous possédons les renseignements requis par la nature de nos recherches. Comme nous l'avons vu, c'est là en somme le principe qu'à suivi M. Jacoby dans ses recherches sur l'ensemble des personnages remarquables[1]. Mais ce procédé a le défaut capital d'impliquer un choix de matériaux arbitraire. Nous savons en effet qu'il importe de rassembler *tous les faits d'un seul et même ordre, et seulement ceux-là*. En d'autres termes, notre liste devra contenir tous les gens de lettres qui ont eu un degré d'importance donné, et seulement des gens de lettres qui ont eu ce minimum d'importance. Or il est clair qu'une liste composée indistinctement de tous les gens de lettres dont on a conservé la mémoire serait loin de présenter ce caractère homogène. Plus on se rapproche du bas de l'échelle, et plus la présence ou l'absence de renseigne-

[1] V. plus haut p. 241 et suiv.

Digitized by Google

ments dépend de circonstances fortuites qui n'ont rien à démêler avec l'importance réelle des gens de lettres. Chacun sait que les auteurs d'encyclopédies, de recueils biographiques ou bibliographiques, d'histoires littéraires et autres ouvrages semblables accueillent ou omettent les personnages de moindre importance de la façon la plus arbitraire. On voit citer une foule d'écrivains des plus médiocres et qui n'ont jamais eu aucune notoriété véritable, tandis que d'autres, beaucoup plus importants en réalité, restent inconnus jusqu'au moment où un hasard quelconque vient attirer sur eux l'attention de l'érudit[1]. Parfois même des auteurs qui ont joui de leur temps d'une grande popularité ne doivent qu'à une circonstance fortuite d'être tirés de l'oubli dans lequel ils étaient restés ensevelis injustement.

Théoriquement on peut aplanir la difficulté de deux façons contraires : d'une part en exhumant tous les gens de lettres qui ont été omis à tort par les historiens et les biographes, de l'autre en négligeant tous ceux qui ne paraissent pas avoir une importance supérieure à celle des gens de lettres qui ont été omis. Mais comme le premier procédé est impraticable, puisqu'il s'agit précisément de personnages dont la mémoire s'est perdue ou ne s'est conservée que dans des sources que nous ne connaissons pas, force nous est d'appliquer le second. Il s'agit donc de faire un choix, et de trouver à cet effet un critérium qui nous permette d'écarter à coup sûr tous ceux d'entre les gens de lettres connus qui ne doivent qu'à un effet du hasard de figurer dans les recueils biographiques, de façon à ne conserver que ceux qui en tout état de cause méritent d'attirer notre attention. Quel sera ce critérium ?

De Candolle a cru trouver, pour les savants un critérium

[1] Cette source d'erreur est d'autant plus grave que ce sont précisément les gens de lettres soumis à ces procédés arbitraires qui forment tout naturellemnet la classe la plus nombreuse.

Digitized by Google

satisfaisant dans les choix faits par les principales sociétés savantes. Nous avons vu[1] quels sont les inconvénients que présente ce système, même lorsqu'il n'est appliqué qu'aux savants proprement dits. Que serait-ce, si on voulait l'étendre à l'étude des gens de lettres ! Prétendre que l'Académie est la représentation fidèle de la littérature française, ce serait s'exposer, aujourd'hui plus que jamais, à la risée générale.

On ne peut pas songer non plus à recourir à ce procédé commode, appliqué si souvent de nos jours par certains journaux, qui consiste à solliciter l'avis soit du public en général, soit de certaines personnes que l'on estime particulièrement compétentes. Cette consultation en petit du suffrage universel peut amuser une certaine classe de lecteurs, elle ne saurait avoir aux yeux du statisticien aucune espèce de valeur. Non seulement la composition des corps électoraux de ce genre dépend toujours de la personnalité de ceux qui procèdent à la consultation[2], mais d'entre les électeurs eux-mêmes ce sont tout naturellement ceux dont la compétence est la moindre qui répondent avec le plus d'empressement, tandis que les seuls dont l'opinion pourrait avoir de l'intérêt ont mille excellentes raisons pour se récuser ou pour envelopper leurs réponses de toute sorte de restrictions. Aussi bien la quantité même des données dont nous avons besoin rendrait-elle impossible toute opération du genre indiqué.

Nous ne pouvons pas davantage nous en tenir aux arrêts,

[1] V. plus haut p. 218 et suiv.

[2] Ou bien c'est la rédaction du journal, — pour nous en tenir au cas ordinaire, — qui dresse librement la liste des personnes qu'elle tient à consulter, et alors cette liste dépend de l'arbitraire personnel des rédacteurs, ou bien le public tout entier est invité à donner son avis, et alors la réponse dépend essentiellement de la classe de lecteurs qu'a le journal. Dans aucun cas le procédé n'a une valeur scientifique quelconque, même lorsqu'il ne spécule pas, comme c'est presque toujours le cas, sur la bêtise du public.

Digitized by Google

motivés ou non, des critiques littéraires de profession. Les critiques, tout comme les historiens de la littérature, ne font le plus souvent qu'accommoder au goût du jour les lieux communs que provoque dès le début l'apparition de toute œuvre marquante, et qui ne font que changer de forme en se léguant d'un âge à l'autre. Ils fournissent par là des documents précieux touchant la constitution psychologique de leur propre génération, mais ne nous donnent aucun des renseignements dont nous avons besoin. Ils se bornent en effet à analyser, toujours de nouveau, quelques rares individualités hors ligne dont personne ne met en doute l'importance, et se taisent précisément sur cette foule d'auteurs de moindre notoriété dont il importe de déterminer la valeur.

Il nous faut donc renoncer à trouver chez des tiers les matériaux tout prêts d'une liste convenable des gens de lettres français. Il reste à voir si l'histoire même de ces gens de lettres, ou celle de leurs œuvres, ne peut pas nous fournir le critérium dont nous avons besoin.

A quelque point de vue que puissent se placer les historiens, les biographes, les critiques, en un mot tous ceux qui ont à apprécier des œuvres littéraires, ils en appellent toujours, à peu d'exceptions près, en dernier ressort à l'opinion publique. Et il ne saurait guère en être autrement. Car l'importance d'une œuvre correspond nécessairement au rôle joué par cette œuvre, et ce rôle de son côté doit être, somme toute, en raison directe de la sympathie que l'œuvre inspire au public, autrement dit du succès de l'œuvre. Nous devrons en conséquence admettre dans notre liste tous les gens de lettres dont le succès auprès du public n'est pas douteux, et qui étaient assurés par ce succès même de ne pas tomber dans l'oubli. La seule question est de savoir quel est le critérium le plus authentique du succès. Or nous possédons pour les gens de lettres un critérium relativement facile à con-

Digitized by Google

sulter et dont il est impossible de contester la valeur. C'est tout simplement la diffusion de leurs œuvres.

Sans doute, il peut paraître au premier abord que l'opinion publique ne fournit pas toujours un indice irrécusable de l'importance réelle des auteurs. D'entre les écrivains français actuels Georges Ohnet est un des plus populaires, et pourtant aucun homme sensé ne doute qu'il n'y ait en France beaucoup d'écrivains plus importants que lui, c'est-à-dire exerçant une influence plus profonde et plus durable. Mais cela prouve simplement que notre méthode ne peut pas s'appliquer sans réserve aux contemporains, et nullement qu'elle soit mauvaise en soi. C'est qu'à côté de la diffusion dans l'espace, il y a celle dans le temps, non moins importante que la première : à côté des contemporains, il y a la postérité. Si, comme c'est le cas pour les œuvres les plus récentes, nous ne pouvions fonder notre appréciation que sur le nombre des exemplaires vendus lors de l'apparition même de l'œuvre, nous serions assurément exposés à porter des jugements fort étranges. Mais, pour les époques passées, nous avons l'opinion de la postérité qui, en se combinant avec celle des contemporains, vient assigner aux auteurs leur place véritable. A côté des auteurs qui conquièrent tout d'un coup un cercle immense de lecteurs, pour rentrer aussitôt après dans l'obscurité, il y a ceux qui jouissent d'une popularité plus modeste, mais en revanche plus durable. L'historien réfléchi n'a aucune raison pour préférer à priori les uns aux autres. Le succès dans l'espace n'est en soi ni plus ni moins important que celui dans le temps, car l'action exercée dans les deux cas peut être au total parfaitement égale.

Il va sans dire d'ailleurs qu'ici, comme en toute chose, nous nous trouvons en présence d'une variété infinie. La popularité dans l'espace peut être plus ou moins large, celle dans le temps plus ou moins durable, et toutes deux peuvent se combiner de mille manières diverses. Si l'on cherche à

Digitized by Google

tenir également compte de toutes les éventualités possibles, et à consulter avec soin tous les renseignements accessibles à l'investigation, l'appréciation de l'importance relative des gens de lettres n'offrira le plus souvent aucune difficulté. Il suffira de la bonne foi la plus élémentaire pour que l'auteur atteigne, simplement en vertu de sa méthode, à un haut degré d' « objectivité ». Il pourra sans doute toujours se demander si telle œuvre est belle, bonne, utile ; mais qu'elle lui plaise ou non, il n'aura presque jamais à discuter la question de savoir si cette œuvre a eu du succès. Pour peu que ses sources soient abondantes, et il est nécessaire qu'elles le soient dans des recherches de ce genre, elles répondront d'elles-mêmes à la question [1].

Il peut être utile, afin d'éviter tout malentendu, d'indiquer plus exactement quels sont les indices auxquels j'ai mesuré l'importance des gens de lettres. Les plus significatifs, en même temps que les plus explicites, sont : le nombre des éditions et des réimpressions ; le nombre et le succès des traductions, déduction faite autant que possible de la personnalité du traducteur ; enfin le nombre des imitations, adaptations, plagiats, etc. Ce sont là les indices les plus positifs du succès qu'a pu avoir une œuvre. Lorsqu'ils laissaient subsister quelque doute, j'ai eu recours à d'autres indices, moins probants à eux seuls, mais qui suffisent en tant que simples renseignements confirmatifs ou infirmatifs. C'est ainsi qu'il faut voir évidemment la preuve d'un cer-

[1] C'est ici le lieu d'indiquer les principales sources auxquelles j'ai puisé. J'ai consulté avant tout la *Nouvelle Biographie générale* publiée par DIDOT, ainsi que la plupart des dictionnaires qui pouvaient me fournir des renseignements en abondance, tels que la *Biographie universelle ;* le *Dictionnaire universel des littératures*, par VAPEREAU ; le *Dictionnaire universel des Contemporains*, par le même ; *Meyer's Konversation-Lexicon*, etc., etc. J'ai été obligé, par la nature même de mes recherches, de m'en tenir essentiellement à des ouvrages de caractère général. Cependant il va sans dire que dans plus d'un cas j'ai dû chercher un supplément d'information dans des ouvrages plus spéciaux qu'il est superflu d'énumérer ici.

Digitized by Google

tain succès dans la fréquence des mentions ou allusions de tout genre, dans les éloges motivés de critiques connus, dans quelque distinction honorifique rare. De même des œuvres qui ne paraissent peut-être pas importantes par elles-mêmes, mais qui ont soulevé de vives polémiques ou qui se sont fait connaître à l'étranger, ne peuvent pas être tout à fait insignifiantes. Parfois la fécondité même de certains auteurs est une preuve de leurs succès. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un auteur pauvre écrit pour vivre. Le seul fait qu'il a beaucoup écrit montre qu'il a trouvé des éditeurs, c'est-à-dire qu'il a été goûté d'une portion sérieuse du public. Je pourrais citer encore bien d'autres indices semblables qui m'ont guidé dans les cas douteux. Je puis m'en dispenser, car ces cas étaient en somme assez rares. Presque toujours j'ai pu me contenter des indications que me fournissaient les indices mentionnés en premier lieu.

Est-il nécessaire d'ajouter que, même en se laissant guider ainsi par des motifs d'appréciation on ne peut plus objectifs, l'auteur est obligé plus d'une fois de s'en remettre à son jugement personnel ? Il est impossible que les faits ne soient pas susceptibles parfois d'interprétations diverses. Les réimpressions, par exemple, sont loin de signifier toujours la même chose. Elles sont dues assez souvent à des causes fortuites, absolument indépendantes du mérite de l'œuvre et de l'intérêt qu'elle inspire au public. Tantôt c'est un descendant de l'auteur qui réédite ses œuvres par piété filiale, tantôt c'est l'esprit de clocher qui est la cause d'une résurrection factice, tantôt encore nous voyons telle œuvre dédaignée des contemporains et inconnue à la postérité acquérir tout à coup de l'importance aux yeux de certains spécialistes pour un motif absolument étranger à sa valeur littéraire. Il en est de même du nombre des éditions, qui n'a qu'une signification toute relative. Pour tel ouvrage considérable et coûteux une seule réédition peut à l'occasion prouver autant que dans

Digitized by Google

d'autres cas un grand nombre d'éditions. Fort heureusement il est presque toujours assez facile de démêler la véritable signification des différents indices, pour la simple raison qu'ils se servent mutuellement de contrôle.

On aura déjà remarqué que nos indices ne conviennent qu'en partie aux quatre premières catégories de gens de lettres. Les discours des orateurs s'impriment, il est vrai, assez souvent, mais on sait que l'accueil que le public réserve au discours imprimé ne correspond pas toujours à la popularité de l'orateur. Tel discours qui émeut le lecteur peut n'avoir produit à l'audition que peu ou point d'effet, tandis qu'en revanche bien des discours qui ont enlevé les masses ne supportent pas la lecture. Pour les trois autres catégories cet indice même nous manque. J'ai donc été obligé dans tous ces cas de m'en tenir essentiellement aux indices qui pour les autres groupes n'étaient que subsidiaires. En ce qui concerne les orateurs et les acteurs, j'ai eu égard avant tout à l'impression qu'ils ont produite sur les contemporains, telle qu'elle a été rapportée par des témoins dignes de foi. Ici je ne risquais guère de me tromper, car il est pour le moins aussi facile de juger avec impartialité des succès remportés par un orateur ou un acteur que d'apprécier exactement la popularité dont a joui une œuvre écrite. J'ai eu plus de peine à décider lesquels d'entre les « protecteurs » et les « libraires » avaient droit à figurer sur la liste. Pour ces deux groupes les renseignements n'étaient pas toujours aussi abondants et aussi explicites que je l'eusse désiré. Aussi se peut-il que j'aie omis à tort plus d'un personnage qui a eu une réelle importance. Toutefois j'ai lieu de croire que le nombre de ces omissions ne peut pas être considérable.

Il me reste à attirer l'attention sur certains points spéciaux.

Je me suis toujours efforcé d'être également équitable envers toutes les époques, de manière à n'admettre dans ma liste

Digitized by Google

que des gens de lettres ayant eu de toute façon le même degré relatif d'importance. Il s'ensuit que j'ai dû être d'autant plus indulgent dans les admissions que l'époque était moins connue. C'est surtout pour les deux premiers siècles que cela a de l'importance, vu la pénurie de renseignements positifs. Tel auteur du XIVe ou du XVe siècle peut avoir été populaire sans que nous puissions toujours nous en rendre suffisamment compte. J'ai cherché à combler les lacunes qui auraient pu en résulter en me contentant pour les premiers siècles d'indices moins rigoureux que pour les siècles suivants [1]. Il importait, en effet, d'obtenir pour ces deux siècles le chiffre total réel des gens de lettres, afin que la comparaison avec l'époque suivante eût quelque valeur. Je ne me dissimule pas, du reste, que, malgré tout ce que j'ai pu faire, ma liste ne soit incomplète pour les périodes les plus anciennes. Il faut nécessairement admettre que pour le XIVe et pour le XVe siècle, plus d'un auteur relativement important a pu disparaître sans laisser aucune trace de ses œuvres ou même de son nom. Mais il est clair que de tels cas ne peuvent pas être bien nombreux. Si peu connus que soient ces siècles reculés, ils le sont assez cependant pour qu'on puisse affirmer que la grande majorité des personnages qui y ont eu du crédit ont transmis leur nom à la postérité.

Dès le XVIe siècle au moins nous nous mouvons sur un terrain solide. Sans doute, il n'est pas impossible que pour ce siècle encore l'un ou l'autre homme de lettres, estimé de son temps, m'ait échappé. Mais ici les omissions ne peuvent plus être que tout à fait isolées, et ne concernent en tout cas

[1] Il va sans dire néanmoins que je ne suis jamais sorti des limites compatibles avec ma méthode. Je me suis toujours soigneusement gardé de décider de moi-même, ou sur la foi de témoignages isolés, de l'importance des gens de lettres. C'est ainsi que j'ai laissé de côté certains écrivains, tels que VENETTE (1307-1369), MATHIEU DE COUCY (ou D'ESCOUCHY) et autres, qui, bien que loués par des érudits de notre siècle, ne paraissent pas avoir jamais joui d'une popularité véritable.

Digitized by Google

que des personnages de moindre importance. A partir du XVIIe siècle aucune erreur de ce genre n'est plus à redouter, et nous pouvons appliquer notre méthode dans toute sa rigueur.

Toutefois des difficultés d'un autre genre, auxquelles j'ai déjà fait allusion, se font sentir à mesure que nous nous rapprochons davantage de l'époque contemporaine. Pour cette époque le critérium de l'importance relative des gens de lettres ne peut pas être exactement le même que pour les époques précédentes. Ce ne sont que les plus importants d'entre les contemporains qui sont aussitôt réédités, traduits, imités, loués ou combattus, de façon à ce qu'on puisse apprécier sûrement leur importance. La grande masse n'a part à de tels honneurs que très tard, souvent après la mort seulement. Comment procéder dans ce cas? Ici aussi j'ai cru devoir interpréter les indices de succès avec une indulgence particulière. Ce ne sont d'ailleurs que les gens de lettres nés dans notre siècle, surtout ceux qui sont nés entre 1820 et 1830, qui profitent de cette faveur.

En résumé, notre liste est incomplète pour les deux premiers siècles, et peut-être mal composée pour les dix ou vingt dernières années. Pour les autres époques en revanche, en particulier pour le XVIIe et le XVIIIe siècles, elle peut être considérée, sinon comme absolument parfaite, du moins comme exempte de toute erreur tant soit peu grave.

Il va sans dire que j'ai usé d'un seul et même critérium pour les gens de lettres des deux sexes. Toutefois, lorsque le cas était douteux, j'ai été plutôt un peu plus large dans l'admission des femmes que dans celle des hommes. Je devais craindre, en effet, de n'obtenir pour les femmes qu'un nombre par trop restreint de données. Il faudra donc se garder de comparer directement le chiffre total des femmes à celui des hommes. Pour obtenir la proportion véritable, il faut diminuer légèrement le nombre des gens de lettres fé-

Digitized by Google

minins. On ne s'éloignera sans doute pas trop de la vérité en admettant que j'ai pris un cinquième ou un sixième de femmes de plus que je ne l'aurais fait si j'avais été pour elles aussi sévère que pour les hommes. Cela ne tire pas à conséquence, vu le nombre relativement minime des femmes de lettres.

Je ferai remarquer encore que j'ai dû laisser de côté tous les gens de lettres qui m'étaient connus uniquement par des monographies[1]. Comme il s'agissait avant tout de dresser une liste impartiale, dans laquelle les différentes époques et les diverses régions fussent représentées par des gens de lettres d'égale importance, je ne pouvais y admettre des auteurs d'une renommée aussi spéciale sans risquer de favoriser indûment certaines régions ou époques au détriment des autres. Il est vrai qu'en m'en tenant, comme j'ai dû le faire[2], à des ouvrages d'un caractère général, édités et composés presque tous à Paris, j'ai fort probablement avantagé cette ville, les auteurs parisiens ayant plus de chances de figurer dans de tels ouvrages que les gens de lettres de certaines régions excentriques comme la Provence, la Suisse ou la Belgique. Personne n'ignore que les auteurs qui vivent et qui écrivent en province ont plus de peine à se faire un renom que les Parisiens de mérite égal. Sans doute, cet avantage de la capitale française n'a pas toujours été aussi marqué que dans notre siècle. Toutefois il s'est fait sentir dès le début des temps modernes. Je ne connais aucun moyen de neutraliser cette source d'erreur, qui, après tout, n'a peut-être pas

[1] Consacrées soit à un seul auteur, soit à toute une contrée, comme c'est le cas p. ex. pour les ouvrages de PAPILLON *(Bibliothèque des auteurs de Bourgogne)*, SENEBIER *(Histoire littéraire de Genève)*, GODET *(Histoire littéraire de la Suisse française)*, ROSSEL *(Histoire littéraire de la Suisse romande)*, etc.

[2] Pour déterminer l'importance relative des gens de lettres ; car, encore une fois, j'ai dû souvent recourir à des ouvrages spéciaux pour des renseignements biographiques qui manquaient dans les ouvrages plus généraux, ou qui paraissaient erronés.

Digitized by Google

l'importance qu'elle revêt dans l'imagination des provinciaux. Il suffira de noter une fois pour toutes que notre liste contient relativement plutôt trop que trop peu de gens de lettres parisiens.

V

Malgré le soin extrême que j'ai apporté à la composition de ma liste, je ne doute pas qu'on ne puisse m'accuser d'avoir été parfois arbitraire dans mes choix. Dans toute recherche historique il y a nécessairement une part d'arbitraire. Tout ce que l'on peut faire est de réduire cette part au minimum possible. Le lecteur jugera lui-même si j'y ai réussi.

Je ne puis songer ici à discuter en détail tous les cas où j'ai dû choisir entre des renseignements contradictoires. Certes, je suis autant que personne convaincu qu'en des recherches de ce genre les plus petits détails ont leur importance, et j'ai, sans me lasser jamais, consulté dans les cas douteux toutes les sources que j'avais à ma disposition. Mais il est clair que lorsqu'il s'agit d'un total de plus de six mille cas, l'auteur ne saurait débattre une à une toutes les décisions qu'il a cru devoir prendre. Il est obligé d'en appeler pour l'ensemble à la confiance du lecteur, tout en engageant celui-ci à vérifier ceux d'entre les faits qui peuvent l'intéresser plus particulièrement. Je me bornerai à dire quelques mots des précautions que j'ai prises pour entourer mes recherches de toutes les garanties possibles.

Ma liste, on l'a vu, ne m'était pas donnée ainsi qu'à d'autres par un dictionnaire déterminé ou des rôles tout prêts d'académiciens. Il m'a fallu la composer moi-même par un dur labeur. On ne se doute guère probablement, en voyant cette longue série de gens de lettres plus ou moins obscurs, disposés clairement par ordre chronologique, de l'immense

Digitized by Google

travail qu'a exigé la réunion de ces matériaux. Il m'a fallu feuilleter patiemment page par page et comparer à chaque instant entre eux des centaines de gros volumes. J'aurais pu facilement, en me contentant de produire mes matériaux, en imposer au lecteur et revendiquer pour mes recherches toute l'autorité inhérente aux grands nombres. Il m'a paru plus loyal et plus utile d'attirer moi-même l'attention sur les difficultés que l'on rencontre au cours de pareilles recherches, de faire parcourir en quelque sorte au lecteur le chemin que j'ai parcouru si péniblement moi-même, afin qu'il puisse apprécier en toute connaissance de cause la valeur exacte de mes matériaux, et par suite de mes conclusions.

Je tiens avant tout à noter que d'un bout à l'autre de ce travail préparatoire j'ai suivi strictement l'ordre alphabétique. Je l'ai fait surtout afin de rester aussi impartial que possible. Quelle que soit en effet la bonne foi de l'auteur, il est impossible que certaines époques et certaines régions ne l'intéressent pas plus que d'autres. S'il peut donc prévoir le moins du monde comment les données se répartiront dans le temps ou dans l'espace[1], il sera tenté d'avantager, sinon telle époque, ce qui n'est guère à craindre, du moins telle province qui lui tient plus particulièrement au cœur. Si l'on évite, au contraire, toute répartition partielle, chronologique ou géographique, jusqu'à ce qu'on ait établi définitivement quels sont les gens de lettres qui devront faire partie de la liste, on ne saurait favoriser involontairement une région sans commettre des passe-droits répétés, — chaque fois que les hasards de l'alphabet amènent un homme de lettres de cette région, — lesquels, par leur répétition même,

[1] Ce qui serait le cas s'il réunissait ses matériaux époque par époque ou province par province, ou encore si, tout en suivant l'ordre alphabétique, il cédait au désir bien naturel de répartir les faits dans le temps ou dans l'espace à mesure qu'il en a fini avec chaque lettre ou tel groupe de lettres, ou même après une première revue complète, mais provisoire.

Digitized by Google

doivent sauter aux yeux et provoquer chez tout auteur tant soit peu délicat une réaction salutaire.

Quant aux sentiments que l'auteur peut nourrir à l'égard de certains gens de lettres, ils ne peuvent exercer dans notre cas aucune action sensible, vu le nombre des personnages dont se compose notre liste. Il est évident que l'immense majorité d'entre eux est nécessairement indifférente à l'auteur. Il y en a peut-être dix ou vingt, disons même une centaine, qui lui inspirent une sympathie ou une antipathie assez prononcée pour qu'il puisse être tenté de les favoriser ou de les négliger arbitrairement. Qu'est-ce que cela sur un total de plus de six mille ?

Afin toujours de rendre ma liste aussi homogène que possible, j'ai pris note, au fur et à mesure des recherches, de tous les cas spéciaux qui se présentaient, de façon à n'être pas embarrassé en cas de répétition. Les moindres difficultés qui pouvaient m'arrêter étaient notées sur-le-champ et confrontées avec tous les cas analogues. De la sorte je n'avais pas à craindre qu'il pût se glisser dans ma liste aucune inconséquence grave.

Pour ce qui est de la confection même de la liste, voici comment j'ai procédé. J'ai consulté parallèlement les principaux dictionnaires, en recourant à des ouvrages spéciaux lorsqu'il se présentait quelque difficulté. Une fiche spéciale était consacrée à chaque homme de lettres. Dans une première revue, je notai tous les gens de lettres qui me paraissaient avoir un titre quelconque à figurer sur ma liste. J'obtins ainsi un total d'environ 8000 noms. Ce premier travail achevé, je repris ces fiches une à une, en consultant à nouveau toutes mes sources et en désignant par des points d'interrogation ceux d'entre les gens de lettres dont l'importance pouvait paraître douteuse. Il s'en trouva de trois à quatre mille dans ce cas. Puis, dans une nouvelle revision, non moins complète que la précédente, j'arrêtai les noms à

Digitized by Google

admettre définitivement. Mon attention devait naturellement, cette fois, porter sur les fiches munies de points d'interrogation, mais il était néanmoins nécessaire de revoir aussi les autres, afin d'éviter toute inégalité. Enfin, je revis une quatrième fois toute la liste, soit pour décider en dernier ressort de quelques cas que j'avais laissés en suspens, soit pour répartir définitivement les gens de lettres d'après le degré de leur importance [1].

On admettra sans doute qu'en procédant ainsi j'avais de grandes chances d'obtenir pour mes recherches une base des plus solides. Lorsqu'on se borne, comme on paraît presque toujours le faire dans des travaux de ce genre, à une seule revue, on commet infailliblement toutes sortes d'inconséquences. Si éclairé et si consciencieux que puisse être l'auteur, il ne manquera jamais de rencontrer au cours de ses recherches une foule de cas imprévus ou particulièrement typiques qui, en l'absence de revisions répétées, ne sont d'aucun profit pour tout ce qui a été fait jusque-là, et doivent par là-même nécessairement altérer l'unité de l'œuvre.

Vu le grand nombre de mes fiches, il était à craindre que, malgré toute mon attention, plusieurs d'entre elles ne vinssent à s'égarer [2]. Pour prévenir autant que possible toute erreur de ce chef, j'ai numéroté dès le début toutes mes fiches, et noté à part celles qui, lors des revisions successives, sont venues s'y ajouter ou ont été écartées. Puis, après avoir copié la liste dans l'ordre chronologique, et avant d'écrire le répertoire alphabétique, j'ai repris une à une toutes les fiches en vérifiant avec le plus grand soin la succession des numéros. Le résultat de cette épreuve fut qu'il parut manquer 6 fiches, sur un total de 6384. Je dis *parut,* car il est

[1] V. là-dessus plus loin, VI.

[2] Ce qui pouvait arriver surtout lors des différents triages, ainsi qu'en passant de l'ordre alphabétique à l'ordre chronologique et vice-versa.

Digitized by Google

fort possible que l'écart provienne uniquement de ce que j'aurai oublié d'inscrire quelques-unes des fiches que j'ai écartées lors de la fixation définitive de la liste. On conçoit que j'aie pu de loin en loin commettre un oubli de ce genre. D'ailleurs, à supposer même que ces six fiches se soient réellement perdues, l'erreur, — d'à peine un millième ! — serait insignifiante.

C'est ici le lieu de remarquer que le nombre même des données constitue une garantie sérieuse. Dans un dictionnaire de la littérature française que j'ai composé à mon usage personnel, et qui comprend sûrement tous les gens de lettres d'un intérêt tant soit peu général, je compte, pour notre période, de 12 000 à 13 000 noms, soit environ 6 000 de plus que n'en contient ma liste. D'entre ces 6 000, il y en a un très grand nombre, disons de trois à quatre mille, qui sont, sans aucun doute possible, moins importants que n'importe lequel de ceux que j'ai admis dans la liste. Il en resterait ainsi de deux à trois mille pour lesquels il serait, à la rigueur, possible d'hésiter. Il faudrait donc, à supposer que j'eusse fait le plus mauvais triage possible, grossir ma liste de ces deux à trois mille noms, ce qui d'ailleurs, selon toute probabilité, n'en modifierait pas sensiblement le caractère général. Or on reconnaîtra que, grâce aux indices qui ont guidé mes choix et aux précautions que j'ai observées, ma liste, sans être assurément parfaite, ne peut pas être non plus tout à fait mauvaise, et qu'elle ne saurait en tout cas différer énormément de celle qu'aurait pu dresser tout autre auteur, obéissant aux mêmes principes, mais doué d'une plus grande perspicacité.

VI

Enfin, on obtiendra un excellent moyen de vérification en répartissant les gens de lettres en différentes catégories sui-

Digitized by Google

vant le degré de leur importance. Il est clair, en effet, que les difficultés que j'ai rencontrées dans la confection de ma liste, en particulier le défaut ou l'inexactitude des renseignements, devaient être en général d'autant plus grandes que j'avais affaire à des personnages de moindre importance. En distinguant donc une ou deux catégories de gens de lettres d'importance supérieure, en écrémant, pour ainsi dire, notre liste, nous aurons, outre l'avantage d'obtenir un ensemble de données plus homogène, celui de n'avoir affaire qu'à des personnages assez connus pour qu'il soit facile de se renseigner exactement sur le rôle qu'ils ont joué. Il suffira ensuite de comparer les conclusions auxquelles aboutit l'étude de cette élite avec celles qui résultent de l'examen de la liste toute entière pour pouvoir apprécier au juste la valeur de celle-ci. Si les résultats sont identiques de part et d'autre, il sera extrêmement probable que les données sur lesquelles ils reposent sont convenables, c'est-à-dire répondent à la façon dont les faits se présentent dans la réalité. S'ils diffèrent, au contraire, il s'agira tout d'abord de rechercher si cette différence ne proviendrait pas du fait que les gens de lettres particulièrement remarquables obéissent à d'autres lois que les gens de lettres de moindre importance. Si l'on trouve que ce ne soit pas le cas, il faudra nécessairement admettre que les données elles-mêmes, ou bien leur mise en œuvre, pèchent par quelque côté. De toute façon, la preuve sera concluante.

En distinguant des groupes d'hommes d'importance particulière, on a cet autre grand avantage de pouvoir étudier ces hommes de plus près. En ce qui concerne l'ensemble de nos gens de lettres, nous ne pourrons étudier que des circonstances toutes générales ; leur grand nombre et la disette de renseignements empêchent d'entrer dans le détail. Ces obstacles disparaissent, ou du moins sont grandement atténués, dès qu'il s'agit d'une élite de gens de lettres, ceux-ci

Digitized by Google

n'étant ni assez obscurs ni assez nombreux pour entraver sérieusement des recherches détaillées.

D'autre part, la répartition des gens de lettres par catégories d'importance paraîtra peut-être en contradiction formelle avec les principes exposés précédemment. Toute distinction de ce genre, avons-nous dit, est nécessairement arbitraire. Rien de plus facile, sans doute, que de distinguer en théorie trois degrés d'importance, que pour plus de commodité on pourra désigner par les mots de *génie, talent, mérite*. Ce qui est difficile, c'est de déterminer avec tant soit peu de certitude à quel degré appartient chaque homme de lettres. Pour un très grand nombre de personnages, pour la plupart peut-être, il sera impossible de ne pas hésiter. Où finit le génie et où commence le talent, où finit ce dernier et où commence le simple mérite? Il suffit de poser la question pour reconnaître qu'elle est insoluble. Il y aura toujours, quoiqu'on fasse, une foule de personnages que l'on ne pourra ranger sans arbitraire dans une classe plutôt que dans l'autre. On pourrait, il est vrai, essayer de parer à cet inconvénient en multipliant les catégories intermédiaires. Mais le remède serait pire que le mal, car plus les catégories seraient nombreuses, et plus la composition de chacune d'elles deviendrait incertaine.

L'objection, parfaitement juste en soi, ne doit pas nous arrêter. En distinguant des gens de lettres d'inégale importance, nous avons uniquement en vue de faciliter les recherches de détail, tout en obtenant un moyen convenable de vérification. Pour atteindre à ce double résultat, il suffira d'une répartition approximative, puisque l'étude commune de tous les gens de lettres n'en reste pas moins notre tâche essentielle.

Il en serait tout autrement si, au lieu de considérer la répartition des gens de lettres par catégories d'importance comme un simple moyen pratique de simplifier les recherches, nous faisions de ces catégories des sujets propres

Digitized by Google

d'étude. C'est précisément ce que l'on fait d'ordinaire. On considère les hommes de génie, ou plus généralement les hommes de talent, comme constituant un phénomène naturel d'essence particulière. Non seulement on croit pouvoir les séparer plus ou moins nettement des personnages de moindre importance, mais encore on les oppose, en quelque sorte, à ces derniers. C'est ainsi que M. Galton [1] se livre à toute sorte de calculs touchant le nombre relatif des grands hommes, pour mieux faire voir à quel point ils sont rares et supérieurs au commun des mortels. D'autres ne craignent pas de donner des chiffres précis et nous disent, par exemple, qu'il faut en moyenne 180 ans pour qu'il paraisse un Newton et 900 ans pour qu'il paraisse un Spinoza.

De tels chiffres ne laissent pas de faire de l'impression. Mais ils ne prouvent rien en réalité. Ceux qui s'en prévalent oublient que l'extraordinaire rareté des grands hommes peut en grande partie n'être qu'apparente, tenir à une simple habitude de notre esprit. L'homme éprouve l'irrésistible besoin de classer tous les phénomènes qui rentrent dans son horizon habituel. Entre autres phénomènes, il classe les hommes eux-mêmes selon leur apparente grandeur intellectuelle. Où que vous alliez, vous trouverez partout, avec des variantes répondant à la culture intellectuelle du public, que l'on se représente la société humaine comme formant une sorte de pyramide, dont les marches peuvent être plus ou moins nombreuses, mais dont le sommet n'est toujours occupé que par un seul individu. Depuis la nation tout entière jusqu'au plus humble village et à la société la plus modeste, toute communauté a ses grands hommes et son grand homme suprême [2]. C'est cette classification vul-

[1] V. *Hereditary genius.*

[2] Pas n'est besoin d'aller jusqu'en Chine pour voir les gouvernements mettre à profit, dans leurs relations avec le public, cette tendance si naturelle à l'homme : qu'on songe seulement à l'église catholique et à l'état moderne, — surtout à cette incomparable bureaucratie russe !

Digitized by Google

gaire que le public lettré applique à son tour à l'ensemble des hommes passés et présents, avec les multiples tempéraments qu'impliquent une plus haute culture, les rivalités d'écoles, de provinces, de nations, l'influence de la tradition, etc. La fréquence ou la rareté des grands hommes répond donc, non à leur nombre réel, mais au point de vue auquel on se place et à l'état de la civilisation. On trouvera généralement que plus une société est avancée, et plus elle démocratisera sa conception du grand homme, réduisant la part du génie, augmentant celle du simple mérite. Elle cherchera à se défaire dans ce domaine aussi des entraves de la tradition, en renonçant aux classifications puériles du vulgaire[1].

Ainsi donc, encore une fois, si nous distinguons différentes catégories de grands hommes, ce n'est pas pour étudier ces catégories en soi, mais uniquement pour faciliter et contrôler nos recherches. Il me reste à dire comment j'ai réparti les gens de lettres.

Une première question qui se posait était celle du nombre de catégories qu'il convenait de distinguer. En en distinguant un grand nombre, j'aurais eu évidemment l'avantage d'obtenir des catégories plus homogènes. Mais cet avantage aurait été compensé par de graves inconvénients. Il va de soi que plus les catégories sont nombreuses, et plus la répartition devient arbitraire. Il serait impossible de répartir autrement qu'à l'aventure les gens de lettres, suivant le degré de leur importance, entre une vingtaine, ou même seulement une dizaine de catégories. Et pourrait-on même le faire, que la plupart des catégories renfermeraient trop peu d'individus pour que la comparaison pût avoir une réelle valeur. D'ailleurs l'étude comparée d'un grand nombre de catégories rencontrerait dans la pratique de sérieuses difficultés.

[1] N'est-ce pas GŒTHE qui a dit : « les Allemands devraient bien cesser de se quereller pour savoir lequel est le plus grand de SCHILLER ou de moi, et se réjouir d'un commun accord de posséder deux gaillards de cette trempe ! »

Digitized by Google

Pour ces diverses raisons je n'ai distingué tout d'abord que deux grandes catégories, entre lesquelles j'ai réparti les gens de lettres en usant de précautions analogues à celles dont il a été question plus haut. La première catégorie, toute générale, comprend l'ensemble des gens de lettres qui composent ma liste. L'autre, d'ordre supérieur, ne comprend que ceux d'entre les gens de lettres qui ont joui d'une notoriété particulièrement durable ou étendue, c'est-à-dire ceux qu'on n'a pas cessé de lire et d'estimer après leur mort ou qui, de leur vivant, ont été lus et estimés à l'étranger. Pour décider quels gens de lettres rentraient dans cette seconde catégorie, je m'en suis tenu aux indices qui m'avaient guidés dans la composition de la liste elle-même, soit avant tout au nombre des éditions, des imitations et des traductions. Il importait naturellement de procéder à ce triage avec le plus grand soin et la plus grande impartialité possible. A cet effet j'ai revu plusieurs fois toute la liste, en observant jusqu'au bout l'ordre alphabétique. Je suis ainsi parvenu à dresser une liste de 1136 personnages particulièrement remarquables. Pour simplifier, nous pourrons les appeler dans la suite, à défaut d'un autre terme, gens de lettres de *talent*, sans vouloir désigner par là autre chose que leur plus grande popularité.

Malgré tout le soin que j'ai mis à ce triage, je ne puis me flatter de n'avoir fait que des choix irréprochables. Dans la plupart des cas sans doute, grâce aux précautions observées, il nétait pas difficile de décider si tel homme de lettres était de premier ou de second ordre; mais il y en avait d'autres où le doute était possible, et où un autre auteur eût peut-être prononcé autrement que je ne l'ai fait moi-même. Toutefois ces cas douteux n'importent guère, vu le but purement pratique du triage. Il suffit que je ne me sois pas trompé trop grossièrement, c'est-à-dire que je n'aie pas rangé dans la catégorie des gens de lettres de talent des personnages

Digitized by Google

qui n'avaient de toute évidence aucun droit à y figurer. Le lecteur pourra constater lui-même sans trop de peine toutes les fautes de ce genre que j'ai pu commettre, car nos gens de lettres de talent sont assez connus pour que la vérification soit à la portée de tout le monde[1].

Pour être complet, j'indiquerai sommairement quelques écueils que j'ai rencontrés au cours du triage.

J'ai longtemps hésité touchant le rang à assigner aux acteurs. Comme l'a si admirablement dit Musset, ces artistes ne laissent rien après eux. D'autre part, ils n'ont eu, jusqu'à notre siècle, que peu d'occasions de se faire connaître à l'étranger. Rigoureusement parlant, je n'aurais donc pas dû en mettre un seul au nombre des gens de lettres de talent. Il m'a semblé toutefois qu'à certain égard il pouvait être utile de ranger à part ceux d'entre les acteurs qui ont joui d'une popularité toute spéciale auprès des contemporains et dont le nom a conservé de l'éclat aux yeux de la postérité. Je me suis décidé en conséquence à les faire rentrer dans la première catégorie.

Il n'était pas facile non plus de savoir comment en user avec les personnages qui figurent sur notre liste tout en n'étant qu'accessoirement des gens de lettres. Tel d'entre ces personnages est extrêmement célèbre comme homme d'action, savant ou artiste, sans qu'il soit possible de préciser quelle part de célébrité revient à l'homme de lettres. Dans tous les cas de ce genre, j'ai cherché à déterminer quelle serait la renommée du personnage si on ne le con-

[1] Je n'ai guère noté que deux exceptions : La Tour-Landry et Osterwald. Tous deux ont joui d'une popularité si générale et si durable que j'ai dû les ranger parmi les gens de lettres de « talent », bien qu'ils soient passés sous silence dans beaucoup d'ouvrages d'ailleurs très riches en renseignements. L'ouvrage de La Tour-Landry, composé dans la seconde moitié du XIVe siècle, a été à diverses reprises réédité et traduit. Quant à Osterwald, il est l'auteur d'ouvrages qui ont été traduits en plusieurs langues et souvent réédités jusqu'à nos jours, c'est-à-dire non moins d'un siècle et demi après la mort de leur auteur.

Digitized by Google

naissait que par le rôle qu'il a joué dans le domaine des lettres.

Inutile d'ajouter que le triage était particulièrement ardu en ce qui concerne les contemporains. La plupart des indices faisaient ici défaut, entre autres justement le plus authentique de tous, l'opinion de la postérité. J'ai fait de mon mieux pour suppléer à ces lacunes, sans oser toutefois réclamer pour cette partie de mon travail une confiance absolue.

Pour ce qui est enfin du genre d'activité littéraire, il est clair que les gens de lettres qui se sont fait un nom dans plusieurs genres n'ont pas dans tous la même importance. Il serait intéressant de pouvoir déterminer quelle part chaque genre a eue dans la popularité totale de l'auteur. Mais c'est là, malheureusement, un vœu irréalisable, et l'on me saura gré de ne pas avoir, en cherchant à y satisfaire, compliqué inutilement ces recherches.

Après avoir ainsi distingué une première élite de gens de lettres, il devait paraître utile d'en distinguer une seconde d'ordre encore plus élevé. A cet effet, j'ai recherché lesquels d'entre les gens de lettres français ont exercé une si grande influence sur les contemporains et sur la postérité, et sont restés jusqu'à nos jours si populaires auprès du public lettré, qu'on doit considérer leurs noms comme inséparables de l'histoire la plus élémentaire de la littérature française. A vrai dire, je n'ai entrepris ce second triage qu'après mainte hésitation, et seulement pour qu'on ne puisse pas me reprocher de ne pas avoir eu suffisamment égard aux grands hommes proprement dits. Je devais craindre, en effet, que ces hommes tout à fait supérieurs ne fussent trop peu nombreux pour pouvoir se prêter à des recherches sérieuses. Quoi qu'il en soit, j'ai tout fait pour rendre cette nouvelle répartition, la plus difficile de toutes, aussi juste que possible. Voici la liste que j'ai obtenue; afin de permettre à chacun d'en apprécier plus aisé-

Digitized by Google

ment la valeur, je range les écrivains par ordre chronologique, d'après la date de leur naissance[1] :

1337	Froissart	1639	Racine
v. 1430	Villon	1645	La Bruyère
v. 1445	Comines	1651	Fénelon
v. 1495	Rabelais	1689	Montesquieu
1497	Clément Marot	1694	Voltaire
1509	Calvin	1707	Buffon
1513	Amyot	1712	J.-J. Rousseau
1524	Ronsard	1713	Diderot
1533	Montaigne	1732	Beaumarchais
1555	Malherbe	1737	Bernardin de St-Pierre
1596	Descartes	1749	Mirabeau
1606	P. Corneille	1762	André Chénier
1613	La Rochefoucauld	1766	Mme de Staël
1621	Lafontaine	1768	Chateaubriand
1622	Molière	1780	Béranger
1623	Pascal	1790	Lamartine
1626	Mme de Sévigné	1802	Victor Hugo
1627	Bossuet	1804	George Sand
1636	Boileau	1810	Alfred de Musset

Voilà assurément une série de noms singulièrement illustres. Personne ne voudra nier que les auteurs nommés ci-dessus ne soient tous, par le rôle qu'ils ont joué et que, pour la plupart, ils continuent de jouer, au premier rang de la littérature française. Mais peut-être ne se trouvera-t-il pas non plus un seul lecteur qui ne désire augmenter cette liste de quelque nom omis à tort selon lui. Il y a, en effet, un

[1] Cette liste ne comprend aucun écrivain né après 1810. Ce n'est pas que parmi les gens de lettres nés postérieurement à cette date je n'en juge aucun digne de figurer sur la liste. Mais il est encore trop difficile à l'heure qu'il est d'établir positivement quelle a été l'importance respective de ces gens de lettres les plus récents, pour qu'il soit possible de faire un choix exempt d'arbitraire.

Digitized by Google

grand nombre de gens de lettres qui, sans avoir en somme la même importance que ceux que je viens de citer, y touchent pourtant d'assez près pour qu'on puisse être tenté au premier abord de les mettre au même rang. Je m'en vais les citer également, tout en faisant remarquer que cette seconde liste sera nécessairement moins homogène que la précédente, pour la raison même qu'elle est plus longue[1] :

1363 Gerson
1391 Charles d'Orléans
v. 1398 Antoine de La Salle
1467 Budé
1492 Marguerite d'Angoulême
1500 Charles Dumoulin
1515 Ramus
1519 Bèze
1522 Cujas
1528 Henri II Estienne
1530 Bodin
1534 Robert Garnier
1540 Joseph Juste Scaliger
v. 1544 Du Bartas
1551 Agrippa d'Aubigné
1553 de Thou
1559 Isaac Casaubon
1567 François de Sales
1573 Mathurin Régnier
1592 Gassendi
1594 J.-L.-G. de Balzac
1598 Voiture
1610 Du Cange
1610 Mézeray
1610 Scarron
1612 le Grand Arnauld
1613 Ménage
1614 le cardinal de Retz
1625 Nicole
1628 Charles Perrault
1632 Bourdaloue
1632 Fléchier
1632 Mabillon
1634 Mme de Lafayette
1635 Quinault
1638 Malebranche
1647 Bayle
1655 Regnard
1657 Fontenelle
1663 Massillon
1668 Lesage
1670 J.-B. Rousseau
1674 Crébillon père
1675 le duc de Saint-Simon
1677 Saurin
1688 Marivaux
1689 Piron
1697 Mme Du Deffant

[1] Ici, le choix étant plus large, je n'avais plus les mêmes raisons pour écarter les gens de lettres nés après 1810.

Digitized by Google

1709	Mably	1787	Guizot
1715	Condillac	1790	Berryer
1715	Helvétius	1790	Villemain
1715	Vauvenargues	1791	Scribe
1716	J.-J. Barthélemy	1792	Cousin
1717	d'Alembert	1793	Casimir Delavigne
1723	Grimm	1797	Thiers
1723	Holbach	1798	Comte
1723	Marmontel	1798	Michelet
1728	Lekain	1799	Honoré de Balzac
1738	Delille	1799	Alfred de Vigny
1739	Laharpe	1801	Eugène Burnouf
1743	Condorcet	1801	Littré
1753	Parny	1802	Lacordaire
1754	Jos.-Marie de Maistre	1803	Alex. Dumas père
1757	Volney	1803	Mérimée
1760	Camille Desmoulins	1803	Quinet
1760	le comte de St-Simon	1804	Sainte-Beuve
1763	Xavier de Maistre	1805	Auguste Barbier
1763	Talma	1811	Théophile Gautier
1766	Maine de Biran	1818	Leconte de Lisle
1767	Benjamin Constant	1820	Augier
1769	Cuvier	1820	Rachel
1772	Paul Louis Courier	1821	Flaubert
1772	Charles Fourier	1823	Renan
1773	Sismondi	1824	Alex. Dumas fils
1780	Nodier	1828	Taine
1782	Lamennais	1830	Mistral
1783	Beyle (Stendhal)	1830	Jules de Goncourt

Cette liste elle-même pourra sembler incomplète, comme ce serait le cas de toute autre. Peu importe. Il suffit que, jointe à la précédente, elle renferme incontestablement, en somme, les gens de lettres français les plus importants. En

Digitized by Google

l'augmentant encore nous en abaisserions le niveau, et nous devons éviter de le faire, puisqu'il s'agit d'avoir autant que possible seulement des hommes de premier ordre.

Ce qui est plus grave, c'est le nombre relativement faible de ces hommes de premier ordre. Notre premier tableau ne contient que 38 noms, et même en y joignant tous ceux que nous avons cités subsidiairement, nous n'obtenons encore que le chiffre total de 144, lequel ne se prête pas à des recherches statistiques tant soit peu détaillées.

En résumé, nous distinguons trois classes de gens de lettres, savoir :

1° L'ensemble des gens de lettres qui figurent sur notre liste, soit les *gens de lettres en général*[1];

2° L'élite que, pour plus de commodité, nous appelons *gens de lettres de talent ;*

3° Les gens de lettres de premier ordre que, par analogie avec ceux de la classe précédente, nous pourrons appeler *gens de lettres de génie*[2].

Comme il a été dit plus haut, ce classement devra servir avant tout de moyen de vérification. En comparant entre eux les résultats obtenus par l'étude des différentes classes, on reconnaîtra quelle est la valeur et la portée de ces résultats. Ils seront d'autant plus certains et généralement valables que le parallélisme entre les classes sera plus frappant.

Le cas échéant, la comparaison entre les classes pourrait cesser d'être un simple moyen de contrôle pour devenir un véritable procédé d'investigation. Ce serait le cas, par exemple, si la comparaison montrait qu'il y a, pour telle circonstance, non pas parallélisme entre les classes, mais une

[1] Y compris naturellement les gens de lettres des deux autres classes, de même que la seconde classe renferme ceux de la troisième.

[2] Vu l'impérieuse nécessité de pouvoir disposer de chiffres sérieux, j'embrasse à partir d'ici sous la dénomination commune d'hommes de *génie* les 144 gens de lettres des deux tableaux produits ci-dessus.

Digitized by Google

progression régulière d'une classe à l'autre [1], ou bien, de la part d'une des classes, une déviation [2] de telle nature qu'elle ne pût s'expliquer ni par le simple jeu du hasard, ni par la réunion vicieuse des données. Dans de tels cas, la seule comparaison entre les classes pourra mettre sur la voie de découvertes nouvelles.

Dans toutes ces comparaisons, il ne faudra jamais oublier que, pour être valable, la preuve numérique devra être d'autant plus évidente que la classe est moins nombreuse, et par conséquent moins propre par elle-même à exclure toute rencontre fortuite. Pour l'ensemble des gens de lettres, où nous disposons de si grands nombres, la part du hasard et des fautes commises par l'auteur est nécessairement des plus minimes, et il suffira d'une faible prépondérance dans un sens ou dans l'autre pour entraîner la conviction. En ce qui concerne les gens de lettres de talent, les chances d'erreur sont déjà sérieuses, et l'on ne pourra conclure avec certitude que si l'écart entre les chiffres est considérable. Pour les gens de lettres de génie enfin, les chances d'erreur sont si grandes que, pour avoir de la valeur, les preuves devront être réellement surabondantes.

[1] S'il résultait, par exemple, de cette comparaison que les gens de lettres en général naissent de préférence dans de petites localités, les hommes de talent dans des localités de moyenne grandeur et les hommes de génie dans les grandes villes, — ou vice-versa.

[2] Si, par exemple, les gens de lettres en général aussi bien que les gens de lettres de génie étaient issus en grande majorité des villes les plus importantes, tandis que les gens de lettres de talent seraient issus au contraire en grande majorité de localités de peu d'importance.

Digitized by Google

CHAPITRE III

CONDITIONS A ÉTUDIER

Si nos recherches ne portaient que sur un petit nombre de gens de lettres, la marche à suivre serait bien simple : nous n'aurions qu'à réunir et à classer tous les renseignements qui ont été transmis sur leur compte. La comparaison même entre ces renseignements nous montrerait ce que les gens de lettres ont de commun ou de semblable, ce qui nous permettrait de reconnaître quelles sont les conditions primordiales de leur développement. Il est clair que, dans le cas particulier, on ne saurait procéder de la sorte. Il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'assembler des renseignements circonstanciés touchant plusieurs milliers de personnages et de se reconnaître dans un tel pêle-mêle de faits. Nous devrons forcément nous borner, et décider à cet effet dès le début quelles sont les conditions qu'il importe plus particulièrement d'étudier.

Ce qui est le plus naturel, et ce qui paraît au premier abord également le plus utile, c'est de n'étudier qu'une seule circonstance, savoir celle que l'on considère à priori comme la

Digitized by Google

plus importante. C'est ce qu'on fait d'ordinaire. On prend telle circonstance isolée, l'hérédité, le climat, la race ou l'éducation, et on cherche à l'envisager sous toutes ses faces. Cette méthode, excellente à certains égards, présente, comme on l'a vu, les plus graves défauts dès qu'il s'agit de sujets d'étude nouveaux. Le rôle joué par telle cause spéciale ne peut, en effet, être apprécié équitablement que si on le compare avec le rôle joué par les autres causes, et ce n'est que lorsque la relation générale entre les différentes causes est connue, que l'on peut s'attacher de préférence à l'une d'entre elles pour l'étudier plus à fond.

Nous devons donc, autant qu'il est possible, éviter toute explication prématurée, faire véritablement table rase. La première question que nous devons nous poser n'est pas : quelle action telle cause donnée a-t-elle exercé sur le développement des gens de lettres ? mais bien : quelles sont les causes qui peuvent avoir influé sur le développement des gens de lettres ? C'est cette question que je m'en vais chercher à résoudre en ayant égard à toutes les éventualités possibles.

La science et l'expérience montrent qu'un nombre infini de circonstances de tout genre peuvent exercer sur l'homme une influence plus ou moins sensible et durable. Mais, si l'on écarte celles d'entre ces circonstances qui n'agissent d'une façon sensible que sur certains individus, pour ne retenir que celles qui paraissent susceptibles d'exercer une action générale, il est assez facile de les grouper sous quelques chefs principaux, qu'il s'agit d'étudier parallèlement avec une entière impartialité[1].

[1] Rappelons à ce propos que nous n'avons pas à nous occuper du *caractère* des gens de lettres. La seule chose qui nous intéresse ici et que nous cherchons à éclaircir, c'est le fait même de leur supériorité comme gens de lettres, et non la forme individuelle que peut revêtir cette supériorité. Nous pouvons donc négliger tout ce qui dans le développement de l'homme de lettres résulte de quelque cause accidentelle, et nous en tenir uniquement aux causes communes à tous les gens de lettres ou à une portion notable d'entre eux.

Digitized by Google

Une circonstance qu'il importe de déterminer au préalable est celle de l'époque à laquelle ont vécu les gens de lettres. De même que, pour n'avoir à comparer entre eux que des faits de même nature, nous avons dû répartir les gens de lettres d'après le genre de leur activité et le degré de leur importance, de même il est indispensable de les répartir suivant l'époque qui les a vus se produire. Les causes pouvant varier avec le temps, il doit être du plus grand intérêt de comparer les gens de lettres de chaque époque avec ceux des époques voisines. Seulement cette étude comparative ne saurait se faire en passant. Elle ne pourrait avoir de la valeur que si elle reposait sur une étude approfondie de l'histoire moderne, étude que je ne pourrais mener de front avec mes recherches propres sans les compliquer à l'extrême. Je devrai me borner à fournir des matériaux pour des études spéciales ultérieures, à poser pour ainsi dire des jalons. Pour plus de clarté, j'aurai recours en cela à des tableaux et à des tracés graphiques, qui fourniront des points de repère commodes aux historiens de la littérature française.

Il s'agit, tout d'abord, de fixer la date de la naissance de nos gens de lettres. Pour l'immense majorité d'entre eux cela n'offre aucune difficulté, la date étant exactement connue[1]. Mais trop souvent encore, surtout dans les premiers siècles, la date de la naissance ne peut être déterminée exactement. Je procède alors, suivant les cas, de deux façons différentes. Lorsque la date est simplement incertaine, je la fais précéder de v. (vers), en choisissant au besoin entre les différentes dates proposées celle qui me paraît se rapprocher le plus de la vérité[2]. Lorsqu'en revanche la date est complètement inconnue[3], je range ensemble tous les gens de

[1] Afin d'éviter toute complication inutile, je n'indique que l'année, — et non le jour et le mois, — de la naissance, en rangeant par ordre alphabétique tous les gens de lettres nés dans le courant de la même année.

[2] C'est ainsi que pour Rabelais je donne comme date de la naissance : v. 1495.

[3] Dans ce cas je l'ai notée dans mes fiches à un quart de siècle près, par ex. :

Digitized by Google

lettres nés dans le même quart de siècle, par ordre alphabétique et sans indication de date, à la suite de la date moyenne de cette période[1]. C'est là sans doute un procédé arbitraire, mais il m'a été impossible d'en imaginer de meilleur[2].

La date de la mort n'a pour notre objet que fort peu d'importance. Je l'ai indiquée cependant chaque fois que j'ai pu le faire sans entreprendre à ce sujet des recherches spéciales. Il peut être intéressant de connaître l'âge atteint par les gens de lettres.

Mais il ne suffit pas de ranger les gens de lettres par ordre chronologique. On ne saurait en effet, pour des raisons élémentaires qu'il est superflu d'exposer ici, comparer entre elles des années isolées. Pour écarter tout élément fortuit, il faut grouper les années en périodes plus ou moins longues suivant que le nombre des données le comporte. Lorsque ce nombre est très grand, on peut distinguer des périodes de courte durée, tandis que lorsqu'il est faible, on est obligé, de par la méthode statistique elle-même, de se contenter de périodes plus longues[3]. Je n'ai rien négligé pour répartir les gens de lettres de la façon la plus équitable entre les diffé-

XVe-XVIe s. (c'est-à-dire : nés selon toute probabilité entre 1488 et 1512, comme par ex. Bonaventure Des Périers), première moitié du XVIe s. (nés entre 1513 et 1537), milieu du XVIe s. (1538-1562), seconde moitié du XVIe s. (1563-1587), etc.

[1] Ainsi tous les gens de lettres désignés par *XVe-XVIe s.* ont été rangés après ceux qui sont nés en 1500 et avant ceux qui sont nés en 1501, les gens de lettres désignés par *première moitié du XVIe s.*, après ceux qui sont nés en 1525 et avant ceux qui sont nés en 1526, etc.

[2] Lorsque c'est possible, je précise davantage. Ainsi je range Vauzelles, qui est né dans la dernière décade du XVe siècle, entre 1495 et 1496. Mais les cas de ce genre sont très rares.

[3] En général, lorsque la nature de la question n'exige pas de distinctions plus minutieuses, je distingue, comme on peut le voir par mes tableaux, les périodes que voici : 1300-1500, 1501-1550, 1551-1600, 1601-1650, 1651-1700, 1701-1725, 1726-1750, 1751-1775, 1776-1800, 1801-1830. J'ai dans ce cas attribué invariablement les gens de lettres rangés entre deux périodes à la période précédente. Le lecteur pourra aisément se convaincre, en refaisant les calculs d'après la liste, qu'il n'y a aucun inconvénient majeur à procéder de la sorte.

Digitized by Google

rentes périodes. Ce n'était pas toujours facile pour les premiers siècles, vu le grand nombre de cas où la date de la naissance n'est pas exactement connue. L'exemple suivant montrera quelles précautions j'ai observées afin de rendre la répartition dans chaque cas aussi conforme que possible à la réalité.

Pour l'étude chronologique générale, je distingue de 1300 à 1475 des périodes de 25 ans, et à partir de cette dernière date des périodes de 5 ans. Les périodes de 25 ans n'offrent pas de difficulté : il suffit évidemment d'ajouter par moitié aux gens de lettres dont la date de naissance est exactement connue ceux qui sont indiqués comme nés vers le commencement ou la fin de la période[1]. Pour les périodes de 5 ans en revanche, la répartition ne peut pas être de beaucoup aussi simple, bien qu'il ne puisse pas y avoir de doute sur la marche à suivre. Il faut tout d'abord prendre également par moitié les gens de lettres nés « vers » le commencement ou la fin de la période quinquennale. Puis, en supposant que les gens de lettres indiqués par approximation comme nés dans tel quart de siècle se répartissent en somme indifféremment entre les diverses années, il faut les attribuer aux périodes quinquennales qui rentrent dans ce quart de siècle, ou qui le précèdent ou le suivent immédiatement, à raison de 20, 15, 10 et 5 pour cent, suivant l'éloignement de la

[1] Si nous prenons p. ex. la période 1401-1425, nous aurons :

Gens de lettres nés certainement dans cette période	9
Moitié des gens de lettres nés XIVe-XVe s.	6
Moitié des gens de lettres nés dans la première moitié du XVe s.	6
Total	21

Pour la période suivante, 1426-1450, nous aurons :

Gens de lettres nés dans la période	16
Moitié des gens de lettres nés dans la première moitié du siècle	6
Moitié des gens de lettres nés vers le milieu du siècle	12
Total	34

et ainsi de suite.

Digitized by Google

période[1]. De cette façon nous sommes assurés non seulement de ne favoriser aucune période au détriment des autres, mais encore d'attribuer avec le plus de vraisemblance à chaque période le chiffre même qui lui reviendrait en réalité si nous connaissions exactement la date de naissance de tous les gens de lettres.

Venons-en aux conditions proprement dites qui peuvent avoir joué un rôle dans le développement des gens de lettres. Nous avons vu[2] que ces conditions sont de deux genres : d'hérédité et de milieu. Jusqu'à présent nous avons pu nous contenter de ces termes tout généraux. Il s'agit maintenant de voir de plus près ce qu'ils impliquent.

Commençons à cet effet par distinguer les causes suivant l'ordre chronologique de leur entrée en action. Elles forment les trois groupes naturels que voici :

1° Causes qui agissent avant la conception, ou pour parler plus exactement lors de la conception ;

[1] Ainsi les gens de lettres nés dans la première moitié du XVIe siècle se répartiront à raison de :

Périodes 1521-1525 et 1526-1530, chacune	20 %
» 1516-1520 et *1531-1535*	15 %
» 1511-1515 et *1536-1540*	10 %
» 1506-1510 et *1541-1545*	5 %

Ceux nés vers le milieu du siècle se répartiront de leur côté de la façon suivante :

1546-1550 et 1551-1555	20 %
1541-1545 et 1556-1560	15 %
1536-1540 et 1561-1565	10 %
1531-1535 et 1566-1570	5 %

De la sorte, chaque période quinquennale obtiendra 20 % des gens de lettres rangés approximativement dans le même quart de siècle. — Prenons, par exemple, la période 1566-1570. Cette période compte :

Gens de lettres nés dans la période	30
Moitié des gens de lettres nés v. 1565	1
Moitié des gens de lettres nés v. 1570	3
5 % des gens de lettres nés vers le milieu du siècle	2.2
15 % des gens de lettres nés dans la seconde moitié du siècle	4.65
Total	40.85

[2] V. plus haut p. 187 et suiv.

Digitized by Google

2° Causes qui agissent depuis le moment de la conception jusqu'à la naissance ;

3° Causes qui agissent après la naissance.

Il faut, dès le début, éliminer le second groupe de causes. Nul doute qu'il ne soit d'une grande importance. Mais l'absence presque complète de renseignements nous en rend l'étude impossible. Nous devrons donc nous en tenir exclusivement aux influences qui agissent avant la conception et à celles qui agissent après la naissance.

Les premières rentrent évidemment toutes dans l'hérédité, puisque les influences de milieu qui ont agi antérieurement à la conception ne peuvent influer sur l'individu que par l'intermédiaire de ses parents. Nous aurons, par conséquent, en premier lieu à étudier le rôle de l'hérédité chez les gens de lettres.

Toutefois, un grand nombre de causes qui ont agi sur les parents de l'individu, ou plus généralement sur ses ancêtres, continuent à agir de la même façon [1] sur l'individu lui-même. D'entre ces causes il y en a deux qu'il nous faudra si possible examiner à part, parce qu'elles paraissent de nature à exercer une action considérable. Ce sont : le milieu géographique, — conditions climatologiques, orologiques, géologiques, ethnologiques, etc., — et le milieu religieux.

Les causes qui agissent plus proprement après la naissance sont innombrables. Nous n'étudierons que celles qui présentent un caractère général et qui paraissent pouvoir exercer une action particulièrement sensible. Ce sont : le caractère social de la patrie proprement dite, c'est-à-dire de la localité où est né et où a grandi l'homme de lettres ; son éducation ; la position économique de sa famille ou de ceux qui remplacent pour lui la famille ; la profession de ses parents, et plus généralement la classe sociale à laquelle ils se rattachent.

[1] C'est-à-dire sans modification essentielle, car les conditions ne sauraient jamais être absolument identiques.

Digitized by Google

Il y aura donc sept groupes de causes à étudier successivement, en ayant égard autant que possible aux différences de temps, de genre, d'importance et de sexe. Il me reste à dire dans quelles conditions j'ai fait cette étude.

I. Hérédité.

Nous n'avons pas affaire ici à l'hérédité de caractères isolés ou de certains groupes spéciaux de caractères, mais uniquement à l'hérédité générale de tout cet ensemble de caractères qui détermine la célébrité ou, si l'on préfère, le talent. Il s'agirait donc de rechercher lesquels d'entre les gens de lettres qui figurent sur notre liste ont eu des parents remarquables à un titre quelconque. Malheureusement c'est ce qu'il est impossible de faire, pour les raisons suivantes. D'un côté, on ne possède pas en général sur nos gens de lettres des renseignements assez circonstanciés pour qu'on soit assuré de connaître tous les parents distingués qu'ils peuvent avoir eus. Il est au contraire extrêmement probable que bon nombre d'entre eux ont eu, à un degré plus ou moins éloigné, tel parent remarquable que nos sources oublient de mentionner. En jugeant donc d'après les cas que l'on connaît, on s'exposerait à des erreurs grossières touchant l'action réelle de l'hérédité. D'autre part, il faudrait, à propos de chaque parent mentionné par les biographes, se demander si ce parent a été réellement remarquable, et il est clair que le plus souvent on n'aurait aucun moyen de répondre objectivement à cette question [1].

Afin d'éviter ces inconvénients, et de pouvoir apprécier le rôle de l'hérédité de façon tout à la fois sûre et impartiale

V. à ce propos ci-dessus p. 198 et suiv.

Digitized by Google

nous devons circonscrire le champ de nos recherches, en ayant égard uniquement à ceux d'entre les parents remarquables qui ont été eux-mêmes des gens de lettres, et qui, par conséquent, doivent figurer sur notre liste. Il va de soi que ces parents-là nous seront toujours, ou du moins presque toujours, connus. Et puis, ce qui est essentiel, nous n'aurons pas à nous inquiéter de savoir s'ils ont été vraiment remarquables, puisque le seul fait d'appartenir à notre liste les caractérise suffisamment à cet égard. Sans doute, nous nous condamnons par là à laisser de côté tous les parents qui se sont distingués dans quelque autre domaine que dans celui des lettres. Mais il importe peu. Nous avons vu[1] que les gens de lettres formaient environ la moitié du total des personnages remarquables. Il n'y aura donc simplement qu'à doubler nos chiffres pour obtenir, avec une grande probabilité, le chiffre total des parents remarquables que nos gens de lettres ont eus en réalité. Il va sans dire toutefois que si nos autres recherches faisaient supposer que les descendants de gens de lettres ont plus de chances de se distinguer eux-mêmes dans les lettres que dans quelque autre domaine, il ne serait plus permis de doubler les chiffres que nous obtenons pour l'hérédité, tandis qu'ils faudrait plus que les doubler si nos recherches aboutissaient à des conclusions opposées.

Je distingue huit degrés de parenté, savoir : fils[2], petit-fils, arrière-petit-fils, frère, neveu, petit-neveu et arrière-petit-neveu, cousin, parents plus éloignés. Afin de faciliter les calculs, je ne mentionne chaque cas de parenté qu'une seule fois, à propos du parent le plus jeune[3].

[1] V. p. 323.

[2] Ou fille, petite-fille, sœur, etc.

[3] C'est ainsi que Robert Ier Estienne et Ch. Estienne sont indiqués chacun comme fils de Henri Ier Estienne, mais non inversement ce dernier comme leur père; Henri II E. et Robert II E. sont indiqués comme fils de Robert Ier E., Robert III E. comme fils de Robert II E., P. Estienne comme fils de Henri

Digitized by Google

II. Milieu géographique.

Les conditions géographiques doivent sans aucun doute exercer une certaine influence sur le développement des gens de lettres. Mais quel est le degré et la nature de cette influence ? C'est ce qu'il est très difficile d'établir, ou seulement de rechercher, à cause des mille circonstances incidentelles qui entrent ici en jeu. Les conditions qu'on embrasse sous la dénomination générale de milieu géographique s'entre-croisent en tout sens de façon à donner naissance à une variété infinie de combinaisons. Aussi est-il dans la plupart des cas impossible d'étudier chacune de ces conditions pour soi. On a, sans doute, souvent essayé de le faire, mais jusqu'ici sans aucun profit, car on a abouti régulièrement soit à des conclusions toutes générales, sans valeur scientifique, soit à ce résultat purement négatif que, prises isolément, les conditions géographiques exercent sur le développement du grand homme une action si faible qu'il est impossible d'en apprécier l'importance. D'ailleurs ces conditions sont presque toujours si malaisées à déterminer qu'on ne peut les étudier isolément sans tomber dans l'arbitraire. C'est en particulier le cas de celle qui passe aux yeux de beaucoup de savants pour la plus importante de toutes, savoir la race. S'il est à la rigueur possible, en négligeant les intermédiaires, de distinguer certaines races principales, la race jaune, la race nègre, etc., il paraît en revanche impossible, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, de répartir en groupes ethnologiques distincts une population

II E., et ainsi de suite. De même Charles Perrault est indiqué comme frère de Claude Perrault, mais non inversement ce dernier comme frère de Charles. C'était le seul moyen d'éviter des confusions et de donner une idée exacte de la fréquence réelle des cas de parenté.

Digitized by Google

parlant la même langue et vivant dans des régions semblables. On n'a pas encore réussi, malgré des efforts répétés, à dresser d'une façon tant soit peu satisfaisante la carte ethnographique de la France, et rien ne fait prévoir qu'on y parvienne de sitôt.

Il faut donc renoncer en thèse générale à étudier séparément les influences géographiques des divers genres. Ce n'est, comme on le verra tout à l'heure, que dans quelques cas tout à faits spéciaux qu'il est possible d'isoler certaines influences. Dans tous les autres cas, nous devrons nous contenter d'étudier le milieu géographique en bloc, et nous ne pourrons le faire que si nous répartissons de notre mieux la population française en groupes et en sous-groupes présentant chacun à tous les points de vue, — configuration du sol, climat, race, histoire, conditions économiques, etc., — une certaine homogénéité moyenne.

Pour point de départ de cette répartition, j'avais à choisir entre les départements et les anciennes provinces françaises. Au premier abord, il paraît tout indiqué de s'en tenir à la classification traditionnelle par provinces. Mais un peu de réflexion montre qu'on aurait tort de le faire. Tout d'abord, et c'est là l'objection principale, nous ne possédons pour les provinces que des données statistiques on ne peut plus primitives. Puis, les provinces sont extrêmement inégales, les unes étant très petites et homogènes, tandis que d'autres sont relativement immenses et comprennent des districts dissemblables à tous égards. Enfin, au point de vue même de la continuité historique, qui seul pourrait faire préférer les provinces, celles-ci n'offrent en somme aucun avantage réel. Non seulement elles n'ont pas toujours eu les mêmes limites, mais elles ont formé souvent de simples circonscriptions administratives, sans aucune unité intellectuelle ou économique.

Sous tous ces rapports, les départements fournissent un point de départ beaucoup plus convenable. Ils ont surtout le

Digitized by Google

grand avantage de former des circonscriptions assez petites pour qu'on puisse les combiner facilement de diverses manières les unes avec les autres, suivant le point de vue auquel on désire se placer. Ainsi, le lecteur qui ne sera pas satisfait de mon propre groupement en provinces et en régions, ou qui voudra étudier à part telle condition spéciale, n'aura qu'à grouper les départements en conséquence. Il ne pourrait rien faire de semblable si je prenais pour base les provinces.

Hors de France, nous devons prendre naturellement en Belgique les provinces, en Suisse les cantons. On ne pourrait hésiter que pour la partie française des territoires annexés par l'Allemagne. Tout bien considéré, j'ai pensé que le mieux était d'en faire une seule circonscription, que j'appelle « Alsace-Lorraine française ».

Pour la France, une remarque est nécessaire. Je tiens compte de tous les départements français actuels; seulement je réunis, pour des raisons pratiques, en un seul les deux départements de la Savoie, et rétablis les anciennes limites du département du Var, en y ajoutant l'arrondissement de Grasse, et en appelant Comté de Nice, ou Nice tout court, ce qui reste du département actuel des Alpes maritimes (arrondissements de Nice et de Puget-Théniers).

Ce point de départ acquis, je groupe les départements, d'après leurs affinités naturelles, en provinces, puis les provinces à leur tour en régions plus générales, que je désigne simplement d'après leur situation. Nous pourrons ainsi, en comparant successivement entre eux les départements, les provinces et les régions, voir s'il y a quelque rapport étroit entre les conditions géographiques d'une contrée et le nombre de gens de lettres que cette contrée a produits. Voici les groupes que je distingue[1] :

[1] Pour éviter toute complication inutile, je conserve le nom traditionnel des provinces, bien que mes circonscriptions n'aient pas toujours exactement les mêmes limites que les anciennes provinces françaises.

Digitized by Google

NORD

NORMANDIE	PICARDIE, ARTOIS	BELGIQUE WALLONE
Manche	Somme	Hainaut
Calvados	Pas-de-Calais	Brabant wallon
Orne	Nord	Liège
Eure	Aisne	Namur
Seine-Inférieure	Ardennes	Luxembourg

NORD-EST

LORRAINE	BOURGOGNE	FRANCHE-COMTÉ	SUISSE ROMANDE
Meuse	Côte-d'Or	Haute-Saône	Jura bernois
Alsace-Lorr. franç.	Saône-et-Loire	Belfort	Fribourg (partie française).
Meurthe-et-Moselle		Doubs	Valais (partie française).
		Jura	Neuchâtel
Vosges		Ain	Vaud
Haute-Marne			Genève

SUD-EST

SAVOIE, DAUPHINÉ	PROVENCE	CORSE	LANGUEDOC N	LANGUEDOC S
Savoie	Basses-Alpes	Corse	Haute-Loire	Gard
Isère	Vaucluse			Hérault
Drôme	Bouches-du-Rhône		Ardèche	Aude
Hautes-Alpes	Var		Lozère	Pyrénées-Or.
	Nice			

SUD-OUEST

GUYENNE E	GASCOGNE	GUYENNE O
Ariège	Hautes-Pyrénées	Lot
Haute-Garonne	Basses-Pyrénées	Tarn-et-Garonne
Tarn	Landes	Lot-et-Garonne
Aveyron	Gers	Dordogne
		Gironde

Digitized by Google

NORD-OUEST

Saintonge, Poitou	Touraine, Anjou, Maine	Bretagne
Charente-Inférieure	Indre-et-Loire	Loire-Inférieure
Charente	Maine-et-Loire	Ille-et-Vilaine
Vienne	Sarthe	Morbihan
Deux-Sèvres	Mayenne	Côtes-du-Nord
Vendée		Finistère

CENTRE-NORD

Orléanais	Ile-de-France	Champagne
Loir-et-Cher	Seine-et-Oise	Marne
Loiret	Seine	Aube
Eure-et-Loir	Oise	Yonne
	Seine-et-Marne	

CENTRE-SUD

Berry, Nivernais Bourbonnais	Lyonnais	Auvergne, Limousin Marche
Indre	Loire	Puy-de-Dôme
Cher	Rhône	Cantal
Nièvre		Corrèze
Allier		Haute-Vienne
		Creuse

En comparant entre elles les circonscriptions indiquées ci-dessus, on ne peut étudier que l'action combinée de toutes les conditions géographiques, ce terme pris toujours dans son sens le plus général. Mais s'il est en général impossible d'étudier séparément chacune de ces conditions, certaines d'entre elles peuvent néanmoins se présenter parfois dans des circonstances spéciales qui rendent cette étude possible. Dans notre cas, ce sont deux conditions surtout que nous pouvons étudier à part, sans avoir à craindre de rencontrer des difficultés insurmontables.

Digitized by Google

La première est l'influence exercée par le *milieu politique et administratif*. L'influence que les institutions politiques et administratives ont exercée sur la littérature ne peut pas être étudiée en France sur une aussi large échelle que dans beaucoup d'autres pays. En Allemagne et en Italie, par exemple, nous trouvons pendant toute l'époque moderne un grand nombre d'états indépendants, de population, de grandeur et de puissance comparables, tandis que la plus grande partie de la France actuelle constitue au contraire, dès le début des temps modernes, un état unique et relativement centralisé. Cependant, même dans ces conditions défavorables, il est encore assez facile d'étudier l'influence que les institutions politiques et administratives ont pu exercer sur la littérature française. Nous avons quatre moyens principaux d'étudier cette influence. Tout d'abord, en comparant Paris à la province, nous pourrons voir quels ont été en France même les effets de la centralisation. Puis, nous pourrons comparer les colonies restées françaises à celles qui sont devenues indépendantes ou qui ont été cédées à d'autres puissances. En troisième lieu, nous pourrons comparer entre eux ceux d'entre les pays de langue française qui, sauf de courtes interruptions, ont toujours formé des états distincts, c'est-à-dire d'une part la France, la Belgique et la Suisse, de l'autre les cantons suisses. Enfin, nous pourrons rechercher quelle a été l'influence politique de la France sur la littérature de contrées annexées, comme l'Alsace, ou simplement voisines, comme la Belgique flamande et le Luxembourg.

Le second élément du milieu géographique que l'on peut étudier séparément, c'est la *race*. L'étude de cette condition est, nous l'avons vu, impossible pour la plus grande partie de la France, à cause du mélange inextricable des races. Mais il y a toute une série de cas particuliers où cette étude est des plus aisées. C'est partout où, aux confins de la

Digitized by Google

France, une population manifestement étrangère, s'est trouvée être, pour un motif quelconque, sous l'influence directe de la civilisation française. Dans les cas de ce genre, il suffit évidemment de comparer la population étrangère avec la population française voisine, pour reconnaître quelle a été l'action de l'élément ethnologique. Examinons successivement les régions qui entrent ici en ligne de compte.

En France même, en laissant de côté le comté de Nice, dont la population a toujours été pour le moins aussi française qu'italienne, nous trouvons cinq régions où l'on parle une autre langue que le français. Ce sont :

1° La Corse, où l'on parle un dialecte italien.

2° Les Pyrénées orientales, où l'on parle une variété du catalan.

Ces deux régions offrent peu d'intérêt. Leur population ne diffère ethnologiquement pas assez de celle des districts voisins pour que la comparaison puisse prouver grand'chose. Un Corse ou un Catalan n'est, après tout, pas beaucoup moins Français qu'un Provençal ou un Gascon.

Il en est autrement des régions suivantes :

3° La partie basque du département des Basses-Pyrénées, c'est-à-dire les arrondissements de Mauléon et de Bayonne, plus Esquiule dans l'arrondissement d'Oloron. Nous devrons distinguer soigneusement entre les gens de lettres originaires de la partie basque du département et ceux qui sont originaires de la partie française, et diviserons à cet effet le département en deux zones : *Basses-Pyrénées basques* et *Basses-Pyrénées françaises*.

4° Une partie de la Bretagne, soit le département du Finistère en entier et la partie occidentale des départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord[1]. Ici nous devrons dis-

[1] Voici la limite exacte : « Sur la côte Sud de la Bretagne, l'endroit breton situé le plus à l'Est est Ambon. De là, la frontière dialectale se dirige, entre Vannes et Elven, vers les villages demeurés bretons de Plaudren, Saint-Jean-

Digitized by Google

tinguer également entre *Morbihan bret.*, *Côtes-du-Nord bret.* et *Morbihan franç.*, *Côtes-du-Nord franç.* Nous ne pouvons naturellement pas tenir compte des Bretons disséminés, en assez grand nombre, dans le reste de la France.

5° La partie flamande du département du Nord, soit les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. Nous aurons ici le *Nord flam.* et le *Nord franç.*

Dans ces trois dernières régions, nous avons affaire à des populations qui diffèrent foncièrement de la population de langue française. Nous n'aurons donc qu'à comparer dans chacune de ces régions le nombre des gens de lettres issus de la population étrangère avec celui des gens de lettres issus de la population française voisine, pour reconnaître si la race a joué un rôle remarquable. Comme notre liste renferme tous les gens de lettres nés dans ces régions, même lorsqu'ils n'ont écrit qu'en basque, en breton ou en flamand, la comparaison sera décisive.

On objectera peut-être que j'ai tort de me baser uniquement sur les données de la linguistique, puisqu'il est certain que la langue à elle seule n'est pas un critérium infaillible de la nationalité. L'objection paraît plausible. Il y a des peuples de même race qui parlent des langues absolument différentes, comme il y a en revanche des populations d'origine différente qui parlent exactement la même langue. Qu'on songe seulement aux Etats-Unis! Mais cela ne prouve rien dans le cas particulier. Peu nous importe, en effet, ce qu'ont pu être il y a des milliers d'années les populations actuellement basque, bretonne et flamande de la France. Il suffit que pendant un laps de temps très long, alors que le reste de la France s'unissait toujours plus étroitement par

Brévelay, Moréac, Naizin, Noyal-Pontivy, Mûr-en-Bretagne, Saint-Mayeux, Corlay, Saint-Fiacre; puis elle passe, à l'Ouest, près des villages français de Plouagat, Plélo, Plourhan; elle atteint la côte septentrionale de la Bretagne près de la commune bretonne de Plouha ». SUCHIER, *ouvrage cité*, p. 2.

Digitized by Google

les liens de la langue, ces trois populations aient vécu d'une vie propre en conservant avec un soin jaloux la langue de leurs ancêtres. Cet isolement séculaire, par suite de l'impossibilité absolue de s'entendre avec leurs voisins de langue française, aurait nécessairement fait à lui seul de ces populations des nationalités distinctes, lors même qu'elles n'eussent rien eu de distinct à l'origine. Or l'histoire de la langue montre que depuis des siècles les limites du français ont à peine varié. Le domaine de la langue basque est aujourd'hui, en France, exactement le même qu'au XIIe siècle. En Bretagne et en Flandre, les limites ont varié, sans doute, mais beaucoup moins qu'on ne se l'imagine souvent. Le breton, qui s'étendait à l'origine[1] jusqu'à Saint-Nazaire et au Mont-Saint-Michel, a été refoulé de bonne heure, de façon à être réduit dès le XVIe siècle, à peu de chose près, au territoire qu'il occupe de nos jours. Du côté de la Flandre, la frontière linguistique n'a pas non plus varié beaucoup. Sauf pour le département du Nord, où l'usage du flamand a été autrefois plus répandu que de nos jours, et pour une très petite partie du Pas-de-Calais, où l'on a parlé flamand jusque vers le XVIe siècle, les limites qui séparent actuellement les Français des Flamands sont à peu près les mêmes que celles qui séparaient, il y a dix-huit siècles, les Celtes des Germains.

Il est donc, dans notre cas, parfaitement légitime de s'en tenir aux limites de la langue. Comme il est impossible de déterminer exactement ces limites pour les siècles passés, nous nous contenterons des limites actuelles. Cela ne présente aucun inconvénient sérieux, pourvu que l'on fasse les réserves indiquées ci-dessus. Il va sans dire que nous ne devrons pas considérer comme françaises les villes où l'on

[1] C'est-à-dire jusque vers le IXe siècle de notre ère. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que, selon toute probabilité, les Bretons actuels descendent non des anciens Gaulois, mais de Celtes venus de la Cornouaille vers le Ve ou le VIe siècle.

Digitized by Google

parle actuellement le français, bien qu'elles soient comprises dans le domaine basque, breton ou flamand[1]. Le français y est d'importation toute récente, et d'ailleurs la population de ces villes a, de nos jours encore, plus d'affinité avec la population non française des environs qu'avec celle du reste de la France.

Hors de France, l'étude du milieu ethnologique paraît ne pas devoir être moins instructive. Là, ce sont avant tout trois contrées qui entrent en ligne de compte, et que nous avons déjà citées dans un autre ordre d'idées[2] :

1° La Belgique. Nous avons affaire ici en grande partie à l'influence d'une moitié du pays sur l'autre. Il suffira de comparer la Belgique flamande avec la Belgique wallone.

2° Le Luxembourg indépendant et la partie allemande du Luxembourg belge (arrondissement d'Arlon). De ce côté le français est d'importation purement étrangère, mais il s'est implanté grâce au concours actif des indigènes. Nous pourrons comparer cette région soit avec la Belgique wallone, soit avec la France.

3° Le territoire qui forme actuellement la province allemande de l'Alsace-Lorraine. Dans la partie allemande de cette province, l'influence française s'est exercée surtout par l'entremise de Français immigrés comme administrateurs, ecclésiastiques, etc. Nous aurons à comparer l'Alsace-Lorraine allemande à l'Alsace-Lorraine française et à la France.

Il ne faut pas oublier que pour ces trois contrées je n'ai admis dans ma liste que les gens de lettres qui se rattachent directement à la littérature française. Ces contrées ont produit en outre, autant que je puis en juger par une revue sommaire, un nombre considérable de gens de lettres qui par leurs écrits et leur activité se rattachent au monde

[1] Il en est de même des villes situées hors de France, comme Bruxelles, Mulhouse, etc.

[2] V. ci-dessus p. 401.

Digitized by Google

germanique[1]. Le chiffre des gens de lettres français issus de ces régions restera donc bien au-dessous de la production totale de celles-ci en gens de lettres remarquables. La comparaison n'en sera que plus instructive.

Mais tous les rapprochements dont il vient d'être question ne peuvent avoir quelque valeur qu'à la condition d'être relatifs. Le nombre absolu des gens de lettres issus d'une contrée ne signifie rien par lui-même. Ce qu'il importe de connaître, c'est la relation qui existe entre ce nombre et la population totale de la contrée. Si l'on me dit simplement que de deux régions l'une a donné naissance à 50 gens de lettres, tandis que l'autre n'en a produit que 10, je ne puis qu'enregistrer le fait sans en tirer aucune conclusion. Mais si l'on me dit que telle région a produit un homme de lettres remarquable sur 10.000 habitants, — ou, ce qui revient au même, 10 pour 100.000, — tandis que telle autre en a produit un sur 25.000 habitants, — soit 4 pour 100.000, — j'en conclurai immédiatement que la première a dû présenter à un plus haut degré que la seconde des conditions favorables au développement de gens de lettres. Il s'agit donc de déterminer pour chacune de nos circonscriptions quelle a été sa fécondité en gens de lettres relativement au chiffre total de sa population.

Il est clair que nous ne pourrons le faire que par approximation. Pour que nos calculs pussent avoir une valeur absolue, il faudrait que nous eussions pour chaque période, et dès le XIVe siècle, une statistique exacte de toutes les circonscriptions que nous avons à comparer entre elles.

[1] Je ne saurais évaluer, même approximativement, le nombre de ces gens de lettres, faute de posséder un critérium de leur importance. Pour en obtenir un, il me faudrait faire pour toute la littérature allemande (et flamande) un travail analogue à celui que j'ai fait pour la littérature française, ce qui nécessiterait une somme de recherches hors de toute proportion avec le résultat à atteindre.

Digitized by Google

Malheureusement nous ne possédons rien de pareil. La statistique date d'hier, et nous sommes obligés de nous en tenir, pour toutes les époques indistinctement, aux chiffres fournis par les recensements de ce siècle. Il serait puéril de vouloir se dissimuler que c'est là un réel inconvénient. La population a varié au cours des siècles et, ce qui seul importe, elle n'a pas varié partout exactement dans les mêmes proportions. Tel département qui était au début de ce siècle plus peuplé que tel autre, peut avoir été au contraire moins peuplé que ce dernier au XVIe ou au XVIIe siècle.

Cependant il ne faut pas non plus s'exagérer ces chances d'erreur. Elles sont nulles pour le XIXe siècle, et seulement minimes pour le XVIIIe, pourvu que l'on consulte un recensement du commencement de notre siècle. Or, comme on le verra, ces deux siècles comptent à eux seuls plus de gens de lettres remarquables que tous les siècles antérieurs réunis. Et même pour les premiers siècles, les erreurs ne peuvent pas être assez nombreuses pour rendre les calculs illusoires. Ce n'est, en effet, que depuis le second tiers de notre siècle que le chiffre de la population a commencé à subir des fluctuations considérables, par suite des progrès de l'industrie et de l'invention des chemins de fer. Jusque-là le mouvement de la population avait en somme suivi une marche assez uniforme sur tous les points du territoire. Sans doute, il y a eu de nombreuses exceptions, mais on peut admettre qu'elles se sont généralement compensées. Il ne faut pas oublier que nos recherches portent sur une époque où la répartition géographique de la population était essentiellement déterminée par la richesse naturelle du sol, et où elle devait par conséquent correspondre en général à ce qu'elle était encore au commencement de notre siècle. Il s'agira seulement de ne jamais perdre de vue la possibilité d'erreurs résultant de quelque fluctuation anormale de la population, et de ne jamais conclure que lorsque l'écart entre les chiffres sera

Digitized by Google

assez grand pour ôter toute significations aux erreurs de ce genre.

On pourrait hésiter touchant le recensement à mettre à la base de nos calculs. Le premier véritable recensement a été fait en France en 1801. Malheureusement il n'a pas été fait avec tout le soin désirable. Il en est de même de ceux qui ont suivi en 1806, 1821 et 1826. Pour rencontrer des chiffres qui inspirent pleine confiance, il faut aller jusqu'aux recensements de 1831 et de 1836. Je m'en suis tenu au second qui a, entre autres avantages, celui de permettre une comparaison plus exacte avec la Suisse, où le premier recensement digne de foi remonte à l'année 1837. Pour les autres régions qui n'étaient pas françaises en 1836, savoir Nice, la Savoie et la Belgique, j'ai évalué aussi exactement que possible leur population à la date indiquée. J'ai fait de même pour les départements qui ont été démembrés par le traité de Francfort. Puis, afin de faciliter les calculs, j'ai arrondi partout le chiffre de la population, puisqu'aussi bien ce chiffre n'a qu'une valeur approximative.

III. Religion.

Je ne pourrai évidemment m'occuper ici de la religion dans ce qu'elle a de plus intime, — sentiments, croyances, etc. C'est là un sujet d'étude propre qui échappe presque complètement à la statistique. Depuis le croyant le plus sincère jusqu'à l'athée le plus endurci, en passant par les indifférents de toute nuance, on trouve dans la plupart des religions, et tout particulièrement dans les religions avancées comme le judaïsme et le christianisme, une infinité de variétés, dont il est impossible d'évaluer, même de la façon la plus grossière, l'importance numérique.

Digitized by Google

Mais s'il faut renoncer à traiter ce côté de la question, il en est un autre qui se prête parfaitement à des recherches quantitatives. Que le protestant soit orthodoxe ou libre-penseur, qu'il fréquente assidûment le temple ou qu'il affecte de l'éviter, il n'en vivra pas moins presque toujours, à son insu peut-être, dans une tout autre atmosphère d'idées, de sentiments et d'habitudes, que le catholique, le grec ou le juif [1]. C'est l'influence de ce milieu, donc plus proprement l'influence de l'*Eglise,* que nous aurons à étudier. Nous ne pourrons guère le faire que pour les catholiques et les protestants, les juifs ayant été, pendant toute l'époque moderne, si peu nombreux [2] dans les pays de langue française qu'ils n'ont exercé, comme tels, aucune influence appréciable sur la littérature.

L'action de l'Eglise sur le développement de la littérature peut être étudiée à un double point de vue. En premier lieu, on peut se demander quelle influence générale a exercée le milieu ecclésiastique. Nous avons deux moyens de nous en rendre compte.

D'une part, nous pouvons comparer les régions protestantes avec les régions catholiques, pour rechercher si telle population, par le seul fait qu'elle est protestante ou catholique, a plus de chances que telle autre de donner naissance à des gens de lettres remarquables. A cet effet, nous devrons comparer surtout les cantons suisses protestants avec les cantons catholiques [3], et plus généralement avec les régions catholiques de langue française.

[1] Il en a été du moins ainsi aux époques que nous étudions. De nos jours la différence s'est fort atténuée.

[2] Actuellement il n'y a pour mille habitants que 1.3 juif en France, 0.5 en Belgique et 3.6 dans la Suisse française, soit en moyenne à peine un pour 800 habitants !

[3] C'est-à-dire les cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel avec la partie française des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais. Le canton de Genève est actuellement à moitié catholique. Mais la population catholique y est en

Digitized by Google

D'autre part, nous pouvons rechercher plus exactement combien chaque religion a compté de gens de lettres remarquables. Il faudrait pour cela savoir combien d'entre nos gens de lettres ont été catholiques, protestants ou juifs. Mais comme nos sources ne nous fournissent que peu de renseignements sur les personnages de moindre importance, nous devrons nous borner à rechercher ce qui en est des gens de lettres de talent[1]. Il est à présumer que lorsque ceux-ci n'ont pas été catholiques, nous aurons beaucoup de chances de le savoir[2]. Encore est-il probable, surtout pour les périodes les plus récentes, que plusieurs gens de lettres de talent ont été protestants, peut-être même israélites, sans que nos sources nous permettent de le reconnaître. Toutefois le nombre ne peut en être bien grand. On éliminera dans la mesure du possible cette cause d'erreur en considérant le chiffre des protestants et des juifs comme un minimum, celui des catholiques comme un maximum. — Il va sans dire qu'il n'est toujours question que de la religion dans laquelle est né et a grandi l'homme de lettres, et non de celle qu'il peut avoir embrassée volontairement dans l'âge mûr. Nous ne devrons donc, sauf pour les Israélites, commencer ces recherches qu'à partir du moment où il a pu naître des enfants protestants, c'est-à-dire vers l'an 1530. J'indique à part ceux d'entre les gens de lettres qui ont changé de religion au cours de leur enfance ou de leur première jeunesse, soit avant l'âge de vingt ans.

Le second point de vue sous lequel on peut considérer l'action de l'Eglise sur la littérature est celui de l'influence qu'ont exercée les ecclésiastiques. On prétend souvent, à tort

grande majorité d'origine étrangère. Autrefois les catholiques étaient relativement très peu nombreux, et en particulier la ville même de Genève a été toujours presque exclusivement protestante.

[1] V. p. 379.

[2] Il faut donc regarder comme catholiques tous les gens de lettres de talent de notre liste dont la religion n'est pas spécifiée.

Digitized by Google

ou à raison, que le célibat imposé au clergé catholique a eu pour notre civilisation les suites les plus fâcheuses. Il importe de voir quelle a été son action sur les gens de lettres. Cette action peut être de deux sortes.

Ce qui frappe avant tout, c'est que les ecclésiastiques protestants ont des enfants, et souvent beaucoup d'enfants, lesquels peuvent se distinguer ou laisser eux-mêmes des enfants qui pourront se distinguer, tandis que les ecclésiastiques catholiques ne laissent pas de postérité, ou, s'ils en laissent une, c'est en général dans de fâcheuses conditions. Or, nous dit-on, « le nombre des personnes qui peuvent élever une famille dans des habitudes morales, simples, laborieuses, avec le désir d'être utiles aux autres et la volonté de s'occuper d'une manière désintéressée de questions intellectuelles, n'est jamais considérable. On regrette de le voir affaibli par une obligation de célibat imposée à des hommes qui ont précisément plus d'instruction et de moralité que la moyenne [1]. » Il s'agira donc de rechercher combien de gens de lettres descendent de pasteurs protestants. Pour la raison indiquée plus haut, je m'en suis tenu aux gens de lettres de talent. Encore la pénurie de renseignements m'a-t-elle empêché d'étendre mes recherches à la seconde ou troisième génération. J'ai dû me contenter de noter les gens de lettres de talent qui ont été *fils* de pasteurs.

D'autre part, on oublie trop souvent que si le clergé catholique ne laisse pas de postérité, il est en revanche affranchi de tout souci domestique réellement pénible, et peut consacrer aux sciences, aux arts et aux lettres le temps que le pasteur consacre à l'éducation de ses enfants. Il s'agira de voir si le clergé catholique a de ce chef une supériorité sur le clergé protestant. A cet effet, j'ai recherché combien d'entre nos gens de lettres ont, de part et d'autre, fait partie du

[1] De Candolle, *ouvrage cité*, p. 334.

Digitized by Google

clergé. Ici encore j'ai dû borner mes recherches aux gens de lettres de talent[1], sans être même parfaitement sûr d'avoir discerné tous ceux d'entre eux qui ont été des ecclésiastiques. En prenant mes notes, j'ai distingué les cinq catégories suivantes :

A. Ecclésiastiques catholiques.

1° *Haut-clergé,* savoir les ecclésiastiques qui ont été cardinaux, archevêques ou évêques.

2° *Bas-clergé.* J'ai rangé dans cette catégorie tous les gens de lettres catholiques qui, sans appartenir à l'une des trois autres catégories, ont pris les ordres majeurs, ce qui, entre autres, les a mis en état d'obtenir des bénéfices. J'ai donc négligé tous ceux qui se sont bornés à prendre l'habit ecclésiastique.

3° *Jésuites.*

4° *Bénédictins.*

B. Ecclésiastiques protestants.

5° *Pasteurs.*

IV. Lieu de naissance.

Nous n'avons plus affaire ici aux conditions géographiques, mais uniquement à l'influence qu'a pu avoir sur l'homme de lettres le milieu social de la localité où il est né. C'est dire que nous considérons le lieu de la naissance comme ayant été également le lieu où se sont passées l'enfance et la première jeunesse de l'homme de lettres. On objectera que ce n'est pas toujours le cas. Sans doute. Mais on peut admettre, vu

[1] En laissant de côté les femmes.

Digitized by Google

le nombre immense de nos données, que les exceptions se compensent mutuellement. Ces exceptions présentent d'ailleurs une telle diversité que, le voulût-on même, il serait impossible d'en tenir compte. Tel enfant quitte dès sa naissance, et pour n'y plus revenir, l'endroit où il est né. Tel autre le quitte à cinq, à dix, à quinze ans seulement. Un troisième le quitte en bas âge, mais pour y revenir quelques années plus tard, et ainsi de suite. Il suffit de constater qu'en négligeant ces cas exceptionnels, nous avantageons les campagnes et les petites villes au détriment des grandes villes et surtout de la capitale. Car il est évident que les cas de gens de lettres nés dans un village ou une petite ville mais élevés dans une grande ville sont plus nombreux que les cas inverses. Nous devrons donc considérer le chiffre des gens de lettres issus d'un village ou d'une petite ville comme un maximum, et inversement celui des gens de lettres issus d'une grande ville comme un minimum.

Quant aux circonstances qui peuvent rendre certaines localités, ou certains groupes de localités, plus favorables que d'autres à l'éclosion du génie littéraire, nous n'avons pas à nous en inquiéter avant de faire nos calculs. M. Jacoby, dans des recherches toutes semblables, a procédé de la façon exactement inverse [1]. Voulant rechercher dans quelles conditions se développent les grands hommes, il commence par déterminer à priori quel genre de localités implique la plus grande somme de civilisation, et offre par conséquent le plus de chances de donner naissance à de grands hommes, sur quoi il se borne à mettre en regard de sa théorie les faits tels qu'ils se présentent en réalité, en subordonnant ceux-ci à celle-là. C'est là méconnaître absolument le caractère fondamental de la méthode statistique. Cette méthode a pour but essentiel non de fournir un moyen de vérifier ou de rectifier

[1] V. plus haut, p. 236 et suiv.

Digitized by Google

les résultats du raisonnement abstrait, mais au contraire d'indiquer la direction dans laquelle doit se mouvoir le raisonnement [1]. Aussi la seule marche à suivre dans notre cas est-elle de rechercher d'abord simplement quelles sont les localités qui ont produit le plus grand nombre de gens de lettres, puis d'examiner de plus près ces localités, pour reconnaître si possible quelles ont pu être les causes de leur supériorité. Nous devrons donc admettre au début comme possible une égalité de conditions parfaite entre toutes les localités, ou du moins entre toutes les catégories de localités. Ce sera aux faits eux-mêmes, et à eux seulement, de nous dire s'il y a des localités ou des groupes de localités qui ont produit un nombre particulièrement grand ou petit de gens de lettres, et qui doivent par conséquent présenter dans une mesure exceptionnellement forte ou faible les circonstances spéciales qui favorisent le développement des gens de lettres [2].

J'ai noté, à tout hasard, également le lieu du décès. Toutefois, comme il n'avait aucune importance pour l'objet de mes recherches, je n'ai pas tenté de le découvrir lorsque mes sources ordinaires ne le mentionnaient pas. Aussi ma liste présente-t-elle à cet égard de nombreuses lacunes, surtout pour les périodes les plus récentes.

[1] M. Jacoby, sans doute, prétend le contraire : « Partant, dit-il, d'une hypothèse pour arriver à une loi qui était à découvrir, dans cette marche de l'incertain à l'inconnu, ces vues théoriques, ces applications du raisonnement à la prévision des faits statistiques (vues que nous émettions à priori *d'abord*, pour les vérifier *ensuite* par les faits et les chiffres statistiques) étaient pour nous des poteaux indicateurs qui nous montraient que nous étions toujours dans le bon chemin, celui de la vérité. » *Etudes sur la sélection*, p. 541.

[2] V. la note 8 à la fin du volume.

Digitized by Google

V. Education.

Sans vouloir donner à ce mot un sens aussi étendu qu'on le fait parfois [1], il faut se garder d'en restreindre outre mesure la signification. M. Galton [2] ne voit dans l'éducation que l'influence directe du maître sur l'élève, en tant qu'elle résulte de la distribution et de la correction de devoirs, de la surveillance et d'autres fonctions analogues plus ou moins mécaniques. Il a trop beau jeu à montrer que l'éducation, telle qu'il la comprend, n'a exercé aucune influence notable sur le développement du génie, une foule de grands hommes étant sortis d'écoles médiocres, tandis que des écoles réputées excellentes ne donnaient guère que des fruits secs.

Je ne m'occuperai pas de ce genre-là d'éducation, qui ne touche que de loin à notre sujet. Ce que j'entends par éducation, c'est avant tout : le commerce avec les parents, les amis de la famille, les camarades de classe ou de jeu ; l'influence exercée par les professeurs, soit par leur enseignement proprement dit, soit par leur exemple, leurs encouragements, leurs conseils etc. ; les lectures et autres circonstances analogues. Ce sont toutes ces conditions dont il importait de constater la présence ou l'absence dans la jeunesse de l'homme de lettres. Il ne s'agissait pas toutefois de rechercher, comme on le fait le plus souvent, quelle influence ces conditions ont exercée dans chaque cas particulier, car c'eût été impossible à déterminer ; c'est précisément pour l'apprendre que j'ai entrepris ces recherches comparatives. Ce que j'avais à faire, c'était simplement de déterminer

[1] M. Ribot p. ex. fait rentrer dans l'éducation « les mœurs », les « croyances religieuses » etc. V. *L'hérédité psychologique*, p. 326.

[2] Surtout dans *Hereditary genius*, moins, mais trop encore, dans *English men of science*.

Digitized by Google

quelles ressources intellectuelles du genre indiqué l'homme de lettres avait eues à sa disposition lors de son enfance et de son adolescence, sans me demander pour le moment si ces ressources étaient de nature à agir dans tel sens plutôt que dans tel autre,

Je n'ai pu faire cette étude que pour les gens de lettres de talent, les autres m'étant d'ordinaire trop peu connus.

Au début, j'avais cru pouvoir distinguer de nombreux degrés dans la richesse du milieu « éducateur » : ressources intellectuelles très abondantes, abondantes, moyennes, etc. Mais j'ai dû bientôt me convaincre qu'il était impossible d'en distinguer plus de deux. Je désigne en conséquence simplement par *a* les gens de lettres qui ont eu dans leur enfance, jusque vers l'âge de dix-huit ans, l'occasion de fréquenter des personnes cultivées, — parents, professeurs, condisciples, — et d'user d'une bibliothèque ou d'avantages semblables. Pour m'exprimer d'une façon tout à fait claire, je range dans cette catégorie tous les gens de lettres de talent qui ont fait leurs études dans une école représentant pour l'époque ce qu'est de nos jours un lycée, ou qui ont vécu dans un milieu pouvant leur offrir des ressources équivalentes[1]. Sous *b* je range tous ceux qui n'ont eu à leur disposition que des ressources élémentaires.

Il va sans dire que souvent le milieu éducateur présentait un caractère indécis. Dans ce cas, je me suis toujours abstenu. C'est ce que j'ai fait, par exemple, pour Rousseau, qui aurait pu figurer également sous *a* ou sous *b*, suivant la circonstance que j'aurais prise plus particulièrement en considération. Ce n'est qu'en procédant de la sorte, en négligeant tous

[1] Indépendamment, je le répète, de l'usage qu'ils en ont fait. CRÉBILLON, DELAVIGNE, BALZAC et tant d'autres ont été, dit-on, de mauvais écoliers, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'aient pu profiter à leur manière des ressources que leur offrait l'école. Si d'autres ont fait de « brillantes études » sans cesser d'être des sots, cela ne veut pas dire non plus qu'ils aient su retirer de leur séjour à l'école le plus grand profit possible.

Digitized by Google

les cas douteux pour avoir uniquement égard à ceux dont l'interprétation n'offrait aucune difficulté, que je pouvais obtenir pour mes recherches une base suffisamment rigoureuse.

En ce qui concerne les acteurs, il était nécessaire de procéder d'une façon spéciale, car l'éducation joue chez eux un autre rôle que chez les gens de lettres proprement dits. Aussi ai-je rangé sous *a* non seulement ceux d'entre les acteurs qui ont pu profiter des ressources indiquées ci-dessus, mais encore ceux qui ont passé leur enfance dans un milieu d'acteurs, ce qui était évidemment pour eux la meilleure éducation possible.

VI. **Fortune.**

Il ne s'agit naturellement ici que du milieu économique dans lequel s'est passée la *jeunesse* de l'homme de lettres. Comme pour l'éducation, j'aurais voulu pouvoir distinguer ici plusieurs degrés de fortune. Il m'a fallu y renoncer. Les termes de richesse, aisance, pauvreté, etc., ont une valeur toute relative. Il est probable que si le chef de la maison Rothschild devait tout à coup se contenter de 50,000 fr. de rente, il s'estimerait réduit à la dernière misère. Tel autre, moins gâté de la fortune, pensera devoir mourir de faim s'il n'a plus que 5 à 6 mille francs par an à dépenser. Et pourtant l'un et l'autre pourront encore, pour peu qu'ils y tiennent réellement, faire donner à leurs enfants une bonne éducation et les laisser grandir à l'abri de tout souci matériel.

Pour cette raison, j'ai dû, comme tout à l'heure, me borner à distinguer deux catégories. Sous *a* je range les gens de lettres dont la jeunesse a été manifestement à l'abri de soucis matériels, sous *b* ceux qui ont grandi dans un milieu écono-

Digitized by Google

mique précaire. Dans le doute, je me suis abstenu. Ici aussi, d'ailleurs, je n'ai pu avoir égard qu'aux gens de lettres de talent.

VII. **Profession du père.**

J'use de ce moyen commode de désigner le milieu social dans lequel est né et a grandi l'homme de lettres. Lorsque c'est nécessaire, j'indique la profession de la mère, et, à défaut d'une profession nettement définie, la position sociale des parents. Ici encore, je n'ai pu trouver les renseignements nécessaires que pour les gens de lettres de talent, et même pour ceux-ci les renseignements font trop souvent défaut.

Les recherches sur le milieu social viennent compléter celles sur la fortune, mais sans se confondre avec elles, des familles très riches pouvant offrir à certains égards moins de ressources que des familles relativement pauvres, appartenant à une autre couche sociale.

Pour désigner, dans ma liste, la profession ou la position sociale, j'use autant que possible des termes mêmes que me fournissent les sources. Ce n'est que rarement, lorsque ces termes pouvaient prêter à l'équivoque, que je les ai remplacés par d'autres plus explicites.

Le nombre respectif des gens de lettres issus de chaque milieu social n'a par lui-même aucune signification précise. Nous ne pourrions en apprécier exactement la portée que si nous savions, au moins par à peu près, de quelle façon la population totale s'est répartie à chaque époque entre les diverses professions. Malheureusement nous sommes bien loin de posséder là-dessus des données tant soit peu exactes. Pour certaines professions (paysans, militaires, fonctionnaires) on pourrait à la rigueur, moyennant de longues recherches,

Digitized by Google

aboutir à des évaluations qui ne s'écarteraient sans doute pas trop de la réalité. Mais pour beaucoup d'autres (commerçants, industriels, rentiers, etc.), les recherches les plus patientes ne sauraient évidemment conduire à aucun résultat positif. Il sera donc impossible de déterminer quelle a été la fécondité réelle, c'est-à-dire relative, de chaque profession. Toutefois, ce que nous ne pouvons faire pour les professions isolées, nous pourrons peut-être le faire pour des groupes de professions, les classes sociales. Nous répartirons à cet effet toutes les professions indiquées dans la liste entre quelques catégories générales, que le lecteur pourra facilement, s'il le juge à propos, remplacer par d'autres.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

EXPOSÉ ET ANALYSE DES FAITS

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

I. Nombre des gens de lettres de talent ou de génie relativement au total des gens de lettres.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que nous usons des mots *talent* et *génie* uniquement comme de termes commodes pour désigner certaines catégories de gens de lettres particulièrement en vue, sans entendre porter par là aucun jugement sur le genre ou le degré du talent de ces gens de lettres. Dans tout ce qui suit, les termes de « gens de lettres de génie » et de « gens de lettres de talent » ne désignent pas des gens de lettres supérieurement *doués*, mais simplement des gens de lettres ayant eu un *succès* supérieur au succès moyen atteint en général par les gens de lettres qui composent notre liste [1].

Le nombre total absolu des gens de lettres de talent ou de génie n'offre aucun intérêt propre, puisque ce nombre est déterminé uniquement par la nature des indices que nous

[1] V. plus haut part. III, chap. II, VI.

Digitized by Google

choisissons volontairement pour base de notre triage. Au lieu de 144 hommes de génie et de 1136 hommes de talent, nous pourrions en prendre la moitié ou le double, sans que, par elle-même, cette nouvelle proportion pût nous renseigner le moins du monde sur la nature et la fréquence relative du génie ou du talent. Mais si nous comparons entre elles les diverses catégories de gens de lettres, en les répartissant par époques, par genres littéraires, ou de quelque autre manière que ce soit, nous obtenons, ainsi que nous l'avons déjà vu[1], un moyen de vérification des plus précieux.

Ajoutons ici que la vérification sera naturellement d'autant plus concluante qu'elle se répètera pour un plus grand nombre de conditions. Si nous nous bornions à comparer les gens de lettres en général aux gens de lettres de talent, ou ceux-ci aux gens de lettres de génie, pour une seule circonstance seulement — par exemple la répartition par périodes ou par genres littéraires — le parallélisme le plus frappant entre les diverses catégories de gens de lettres n'aurait qu'une valeur démonstrative fort restreinte. On pourrait toujours admettre que ce parallélisme repose sur une coïncidence fortuite, ou même nous soupçonner d'avoir composé notre liste précisément en vue du résultat à atteindre. Mais il est clair que toute coïncidence fortuite, non moins que toute fraude de la part de l'auteur, est complètement exclue dès que l'on répète, comme nous allons le faire, la vérification pour des circonstances différentes, indépendantes les unes des autres. Si, en répartissant successivement les gens de lettres suivant l'époque, le genre littéraire, l'âge, le sexe, le lieu de naissance, la religion, etc., nous trouvons chaque fois, ou du moins le plus souvent, que les gens de lettres des diverses catégories se répartissent d'une façon parallèle, l'esprit le plus sceptique et le plus méfiant devra reconnaître que nos

[1] V. plus haut p. 374 et suiv.

Digitized by Google

recherches se font dans les meilleures conditions possibles. Si, dans tel cas spécial, le parallélisme est moins évident qu'à l'ordinaire, ou s'il paraît même n'y avoir aucun parallélisme du tout, il faudra nécessairement admettre que, dans ce cas-là, les circonstances n'ont pas agi uniformément sur les diverses catégories de gens de lettres [1]. Ce n'est que si la disproportion entre les catégories se répétait souvent, en différant elle-même sensiblement suivant l'objet de la comparaison, qu'il serait permis de révoquer en doute la valeur de nos données et par conséquent aussi de nos conclusions.

Voyons tout d'abord quelle est, aux différentes époques, la proportion numérique entre les gens de lettres de génie, les gens de lettres de talent et le total des gens de lettres. Les chiffres y relatifs sont réunis dans le tableau I [2]. Comme on le voit par ce tableau, les gens de lettres des diverses catégories se répartissent en somme entre les époques de façon fort régulière. Il n'y a que deux époques où la proportion entre les catégories s'écarte assez de la moyenne pour qu'on puisse être tenté d'y voir quelque chose d'anormal. Ce sont: 1° la période de 1601-1650, où le nombre relatif des gens de lettres de talent et celui des gens de lettres de génie dépassent sensiblement la moyenne, et 2° la période de 1726-1750, où le nombre des hommes de génie reste considérablement au-dessous de la moyenne. Revision faite, il m'a été impossible de découvrir pour ces deux cas aucune erreur grave dans mes données. Il faut donc admettre qu'il y a eu dans la première période des causes qui ont favorisé plus particulièrement le développement des gens de lettres de talent ou de génie, et en revanche dans la seconde période des causes relativement défavorables au développement des gens de lettres de génie. Des recherches ultérieures plus

[1] V. plus haut p. 385 et suiv.

[2] V. tome II.

Digitized by Google

spéciales auront à déterminer quelles sont ces causes. Pour notre objet, il suffit de constater l'accord général entre les diverses catégories de gens de lettres.

II. Distribution chronologique.

Ici aussi je me bornerai à indiquer les faits. Chercher à les analyser serait sortir des limites de ce travail. Il est impossible d'étudier sérieusement les causes spéciales qui ont provoqué à telle ou telle époque une modification quelconque dans le nombre ou le groupement des gens de lettres, c'est-à-dire en dernière analyse du public lettré, si l'on ne connaît tout d'abord les conditions dans lesquelles se développe en général l'homme de lettres. C'est pour déterminer quelles sont ces conditions générales que j'ai entrepris mes recherches. L'étude historique n'en saurait être faite incidemment. Il y faudra des recherches propres, qui seront elles-mêmes à coup sûr des plus absorbantes.

Mon travail forme en quelque sorte le squelette de ces recherches à venir. Le tableau II montre toutes les fluctuations qu'a subies le nombre des gens de lettres français. Le tableau III donne les chiffres correspondants pour la catégorie des gens de lettres de talent. Pour plus de clarté, j'ai en outre figuré ces fluctuations par un tracé graphique (Planche I). Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce tracé, pour reconnaître la loi générale qui s'en dégage, savoir que pour l'époque que nous étudions le nombre des gens de lettres français a une tendance constante, bien que faible, à augmenter.

Lorsqu'on examine la courbe de plus près, on constate en outre un fait curieux et indubitable, malgré plus d'une exception, c'est qu'en thèse générale chaque période d'essor est régulièrement suivie d'une période de dépression, et vice-

Digitized by Google

versa. On rencontre, en effet, à partir du moment où le nombre des gens de lettres permet de distinguer des périodes de 5 années, soit depuis l'an 1475 :

Périodes d'essor suivies immédiatement d'une période de dépression, ou vice-versa	42
Périodes d'essor suivies immédiatement d'une nouvelle période d'essor	19
Périodes de dépression suivies immédiatement d'une nouvelle période de dépression	9
Total	70

Si l'on se borne aux gens de lettres de talent, le fait indiqué ressort avec plus d'évidence encore. On a alors, outre une période (1781-1785) qui est exactement semblable à la précédente :

Périodes d'essor suivies immédiatement d'une période de dépression, ou vice-versa	51
Périodes d'essor suivies immédiatement d'une nouvelle période d'essor	11
Périodes de dépression suivies immédiatement d'une nouvelle période de dépression	7
Total	69

Il paraît donc y avoir là une loi naturelle de balancement, difficile sans doute à s'expliquer pour d'aussi courtes périodes que le sont des périodes de cinq années dans la vie d'une nation, mais que les faits signalent avec trop d'évidence pour qu'il soit permis d'y voir un simple effet du hasard. On devra par conséquent s'attendre, dans des circonstances normales, à voir chaque période d'essor suivie d'une période de dépression, et vice-versa chaque période de dépression suivie d'une période d'essor, l'essor devant être d'ailleurs un peu plus marqué que la dépression qui le précède. Chaque fois qu'il

Digitized by Google

n'en sera pas ainsi, il faudra admettre qu'il y a quelque cause spéciale de perturbation. Après une période d'essor, une période de simple stagnation indiquera déjà un essor relatif, après une période de dépression, elle indiquera au contraire un recul. A plus forte raison faudra-t-il admettre qu'il y a perturbation lorsqu'une période d'essor ou de dépression sera elle-même suivie d'un essor ou d'une dépression positive. Ce sont les causes de cette perturbation qu'il s'agira de reconnaître.

Dans la réalité, il ne sera naturellement pas toujours possible, vu l'état souvent si pitoyable de notre connaissance du passé, d'expliquer chaque exception à la règle générale. Trop de circonstances contradictoires entrent ici en ligne de compte pour qu'on puisse espérer de résoudre jamais toutes les questions que soulève notre tableau. Mais lorsque ce tableau montre qu'il ne s'agit pas simplement d'un écart faible et momentané, mais d'une déviation brusque et durable, la recherche des causes de perturbation ne saurait présenter des difficultés insurmontables. Notre tracé graphique fait ressortir plusieurs déviations de ce genre, avant tout vers le commencement du XVIe siècle et dans la seconde moitié du XVIIIe. C'est par l'étude de ces cas particulièrement saillants et faciles à expliquer que l'historien devra commencer.

III. Age atteint par les gens de lettres.

Je n'ai examiné cette question que pour les gens de lettres de talent. Je n'aurais pu étendre mes recherches à l'ensemble des gens de lettres qu'en me livrant à de longs et pénibles calculs hors de proportion avec le résultat que je pouvais en attendre. Autant qu'on en peut juger d'ailleurs par la plan-

Digitized by Google

che II. les gens de lettres des diverses catégories ne diffèrent pas sensiblement par l'âge qu'ils ont atteint.

Le tableau IV montre quel âge les 854 gens de lettres de talent dont nous connaissons exactement la date de la naissance et celle de la mort ont atteint aux différentes époques de notre littérature[1]. En considérant ce tableau, on sera tout d'abord frappé du grand âge atteint par la plupart des gens de lettres. Il n'y a là rien qui vienne confirmer l'opinion commune suivant laquelle l'excitation et les soucis inhérents à la carrière des lettres seraient de nature à abréger la vie[2].

La longévité évidente des gens de lettres ne peut être toutefois bien appréciée que si on la compare avec la durée moyenne de la vie chez les autres hommes. J'ai pris à cet effet pour terme de comparaison la population totale de la France, telle qu'elle se répartissait entre les diverses catégories d'âge d'après le recensement de 1866. Pour que la comparaison soit juste, il faut négliger toute la partie de la population âgée de moins de 25 ans. Il n'y a, en effet, qu'un très petit nombre de gens de lettres qui se font connaître avant cet âge-là, et pour ceux qui sont dans ce cas, il n'y a qu'une probabilité excessivement faible qu'ils mourront avant l'âge de 25 ans. Et, de fait, aucun de nos gens de lettres de talent n'est mort avant cet âge. En 1866 la France avait, en chiffres ronds, 37.989.000 habitants, dont 21.369.000 étaient âgés de plus de 25 ans. Ceux-ci se ré-

[1] Outre les gens de lettres dont je ne connaissais qu'approximativement la date de la naissance ou de la mort, j'ai dû encore laisser de côté tous ceux qui sont nés après 1800, puisque beaucoup d'entre eux sont encore vivants, et qu'il s'agissait d'obtenir pour chaque époque l'âge moyen de *tous* les gens de lettres de la catégorie donnée.

[2] Nos tableaux montrent ce que valent des assertions aussi générales que celles de Lombroso (*L'homme de génie*, p. 87) que « *beaucoup* d'hommes de génie sont morts avant l'âge de 40 ans ». D'après notre tableau IV, 36 hommes de talent seulement sur 854, soit environ 4 %, sont morts avant cet âge-là; et encore ne faut-il pas oublier que plusieurs d'entre eux sont morts sur le bûcher ou sur l'échafaud! Le tableau V montre que la proportion est plus faible encore pour les hommes de génie.

Digitized by Google

partissent d'après leur âge de la façon indiquée dans le tableau V et la planche II. Je fais figurer, à titre de contrôle, en regard de la longévité des gens de lettres de talent en général, celle des femmes de lettres de talent ainsi que celle des gens de lettres de génie.

Le tracé graphique est si parlant que je puis me passer de tout commentaire. Il est à noter seulement que la longévité des gens de lettres est en réalité plus remarquable encore qu'il ne ressort de notre comparaison, puisque la durée moyenne de la vie était aux époques que nous étudions bien inférieure à ce qu'elle était en 1866 [1]. On n'en sera que plus frappé de l'extraordinaire supériorité des gens de lettres sur l'ensemble de la population.

On peut se demander encore si la longévité des gens de lettres a été la même aux différentes époques. Le tableau VI et la planche III nous renseignent sur ce point. Comme on peut le voir, malgré des déviations de détail causées par le petit nombre de données pour les hommes de génie et les femmes [2], les trois catégories s'accordent à marquer un maximum de longévité vers l'an 1700, et une forte dépression vers le milieu du XVIIIe siècle — s'expliquant en grande partie par l'œuvre de la guillotine.

[1] Elle était de 23 ans à peine au XVIIe siècle, de 29 ans en 1776, de 35 ans en 1835, et dépasse de nos jours 40 ans. Il ne faut pas oublier en outre que les femmes, qui atteignent en général un âge plus avancé que les hommes et qui avantagent par conséquent l'âge moyen de la population, ne forment qu'une fraction minime des gens de lettres.

[2] Les chiffres anormaux que le tableau donne pour les femmes dans les deux premières périodes, s'expliquent simplement par le fait que dans chacune de ces périodes les femmes ne sont représentées que par un seul individu, mort par hasard relativement jeune.

Digitized by Google

IV. Genres d'activité littéraire.

La première question que nous avons à nous poser ici est relative au nombre des gens de lettres qui se sont distingués dans différentes branches de la littérature. Le tableau VII répond à cette question. Trois conclusions surtout s'imposent à la vue de ce tableau.

1° Les gens de lettres français de toutes les catégories ont une tendance constante à se généraliser de plus en plus. En effet, si pour plus de clarté nous nous bornons à distinguer trois grandes périodes, nous trouvons en fait de gens de lettres qui se sont distingués dans plus d'un genre :

A. GENS DE LETTRES EN GÉNÉRAL

1300-1650	:	432, soit 23 %	du total des gens de lettres de la même période.
1651-1750	:	530, » 31 %	
1751-1825	:	956, » 37 %	

B. GENS DE LETTRES DE TALENT

1300-1650	:	153, soit 41 %	du total des gens de lettres de talent de la même période.
1651-1750	:	156, » 47 %	
1751-1825	:	204, » 50 %	

La progression est beaucoup trop forte et trop régulière pour qu'il soit permis d'y voir un simple effet du hasard. Nous nous trouvons donc ici en présence d'un phénomène diamétralement opposé à la spécialisation croissante qu'on observe dans d'autres domaines, en particulier dans celui des sciences « exactes ».

2° Les gens de lettres de talent se sont, à toutes les époques sans aucune exception, distingués dans un plus grand

Digitized by Google

nombre de genres que les gens de lettres en général. Toutefois l'écart diminue à travers les siècles d'une façon non équivoque. La différence en faveur des gens de lettres de talent, qui était en moyenne de 18 % de 1300 à 1650, se trouve réduite à 16 % de 1651 à 1750, et n'est plus que de 13 % de 1751 à 1825[1].

3° Cette supériorité des gens de lettres de talent est d'autant plus marquée que le nombre de genres est plus grand. Tandis que la proportion des gens de lettres de talent qui se sont distingués dans deux genres, est de 12 : 10, relativement à l'ensemble des gens de lettres qui sont dans le même cas, elle est de 24 : 10, pour ceux qui se sont distingués dans trois genres, et de 37 ½ : 10, pour ceux qui se sont distingués dans plus de trois genres.

Quant à la répartition chronologique des gens de lettres suivant le genre de leur activité, elle est donnée par le tableaux VIII et IX, ainsi que par la planche IV. Ici non plus, il ne saurait être question d'analyser en passant les faits indiqués dans ces tableaux. Il y a là matière à des recherches propres du plus haut intérêt.

V. Sexe.

Le tableau X et la planche V montrent quel a été aux différentes époques le nombre des femmes de lettres françaises. Ce qui ressort avant tout de notre tableau, c'est le chiffre presque dérisoire de ces femmes[2]. Les femmes

[1] Il est vrai qu'au cours même de cette dernière période l'écart augmente de nouveau dans de fortes proportions : il est de 4 % de 1751 à 1775, de 15 % de 1776-1800 et de non moins de 20 % de 1801 à 1825.

[2] Encore les femmes paraissent-elles jouer relativement un rôle plus important dans la littérature française que dans n'importe quelle autre littérature.

Digitized by Google

comptent en somme environ 20 fois moins de gens de lettres que les hommes[1]. Leur infériorité est donc prodigieuse.

Pour l'expliquer complètement, il faudrait des recherches approfondies qui nous entraîneraient trop loin. Disons seulement que notre tableau est bien loin de confirmer le raisonnement par lequel on explique d'ordinaire l'absence presque complète de femmes parmi les savants illustres. On prétend[2] que si la femme fait preuve d'une telle infériorité dans le domaine de la science, cela provient essentiellement de sa conformation spécifique, qui la rend moins propre aux travaux de la science qu'aux lettres et aux arts. S'il en était vraiment ainsi, les femmes devraient jouer dans la littérature française un tout autre rôle que celui que nous leur voyons jouer. En réalité, le nombre des femmes qui se sont distinguées à l'égal des hommes y est aussi minime que dans la plupart des autres domaines. Mais rien, sauf des préjugés enracinés, ne nous oblige de conclure de là à une infériorité naturelle de la femme. J'aurai dans la suite l'occasion d'indiquer quelques-unes des circonstances qui ont pu empêcher les femmes de prendre une part plus active aux progrès de la littérature.

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur le tableau XI et la planche VI pour reconnaître que les femmes se sont distinguées dans une mesure très remarquable chaque fois qu'elles se trouvaient placées dans des conditions extérieures tant soit peu favorables. Nous voyons que comme actrices, comme protectrices et comme prosateurs, les femmes occupent une place fort respectable dans la littérature française, tandis que leur rôle est nul, ou peu s'en faut précisément dans tous les domaines (librairie, érudition, éloquence,

[1] En réalité même encore moins, si l'on tient compte de ce qui a été dit plus haut, p. 368 et suiv.

[2] V. entre autres DE CANDOLLE, *Histoire des sciences et des savants*, p. 270 et suiv.

Digitized by Google

journalisme) où les conditions sociales ont jusqu'ici entravé leur liberté d'action, ou les ont empêchées d'acquérir les connaissances nécessaires. On n'a donc aucune raison d'admettre à priori que, toutes choses égales d'ailleurs, la femme soit, dans n'importe quel genre littéraire, naturellement inférieure à l'homme.

Digitized by Google

CHAPITRE II

HÉRÉDITÉ

Lorsqu'on parcourt l'index alphabétique qui accompagne notre liste, on est frappé de voir combien sont relativement rares les noms qui se répètent. Mais la simple nomenclature des gens de lettres ne suffit pas à donner une idée exacte du rôle qu'a joué l'hérédité dans la littérature française, puisque, d'une part, les gens de lettres peuvent porter le même nom sans être parents, et que, d'autre part, des gens de lettres appartenant à une seule et même famille peuvent porter des noms différents. Il m'a donc fallu rechercher, conformément aux principes que j'ai exposés plus haut [1], quel a été, pour les diverses époques et les diverses catégories de gens de lettres, le nombre réel des cas de parenté.

Comme on le voit par le tableau XII, environ 8 % du total des gens de lettres se rattachent à d'autres gens de lettres par quelque lien de parenté. Si l'on n'a égard qu'aux gens de lettres de talent, la proportion s'élève à près de 11 %.

[1] V. p. 394 et suiv.

Digitized by Google

Elle est beaucoup plus forte encore pour les gens de lettres de génie et pour les femmes, savoir d'environ 20 % pour les premiers et de 18.6 % pour les secondes. Toutefois ces derniers chiffres n'ont à eux seuls pas grande valeur, le nombre total des gens de lettres de génie et des femmes de lettres étant trop faible pour exclure tout effet du hasard. Il faut donc s'en tenir à l'ensemble des gens de lettres, et subsidiairement aux gens de lettres de talent, pour lesquels les chiffres sont assez grands pour réduire à un minimum la part du hasard. En doublant, comme il faut le faire[1], les chiffres indiqués ci-dessus, on obtient pour l'homme de lettres remarquable une probabilité moyenne d'environ 16 % qu'il ait quelque parent remarquable à un titre quelconque. Pour l'homme de lettres de talent cette probabilité est de 22 %.

Ces chiffres paraissent au premier abord considérables. A supposer, en effet, que tous les Français adultes qui ont vécu pendant les cinq derniers siècles eussent eu une chance égale à faire partie d'une élite de douze à treize mille hommes remarquables, il n'y aurait eu évidemment qu'une probabilité tout à fait minime, — 1 à plusieurs milliers, — que plusieurs membres d'une seule et même famille eussent fait partie de cette élite, alors que la proportion est, comme nous venons de le voir, en réalité de 1 à 5 ou 6.

Seulement on aurait tort de conclure immédiatement de là à un effet de l'hérédité. La faute capitale que commettent les auteurs qui, à l'instar de Galton et de Ribot, se prévalent de faits de ce genre pour affirmer péremptoirement l'action décisive de l'hérédité, saute aux yeux. Elle consiste précisément à admettre qu'à talent égal tous les hommes ont la même chance de se faire remarquer. Or il est évident que cette prémisse est fausse. Une foule de circonstances, dont

[1] V. plus haut p. 395.

Digitized by Google

nous étudierons les principales, font que certains individus ont, abstraction faite de leurs qualités héréditaires, infiniment plus de chances que d'autres d'atteindre à la renommée. Il s'ensuit que la richesse d'une famille en membres remarquables prouve tout d'abord uniquement que cette famille a dû présenter une combinaison particulièrement heureuse des conditions favorables à l'apparition de grands hommes. Elle ne dit pas en soi quelles sont ces conditions. Ce peuvent être sans doute des influences héréditaires, mais ce peuvent être non moins des influences de milieu : la position sociale des parents, leur exemple, l'éducation, etc., etc. Il s'agit précisément de comparer entre elles ces différentes causes, également admissibles à priori, pour déterminer aussi exactement que possible dans quelle mesure elles ont agi chacune. Les données statistiques sur la parenté des hommes illustres ne peuvent donc être que le point de départ, et non, comme elles l'ont été le plus souvent jusqu'ici, le point d'arrivée, des recherches sur le rôle joué par l'hérédité.

Or, indépendamment des circonstances que nous passerons en revue dans les chapitres suivants, il en est une qui est de nature à nous faire douter dès le début que l'hérédité ait exercé l'action déterminante qu'on lui attribue d'ordinaire. C'est le rapport numérique entre les divers degrés de parenté. Il est facile de voir que le nombre des cas de parenté de chaque degré est exactement proportionnel à la probabilité d'une action du milieu. Il se trouve, en effet, que l'immense majorité des cas de parenté entre gens de lettres, — 369 sur 506, soit 73 % du total des cas de parentés, ou 6 % du total des gens de lettres, — est fournie par les parents du premier degré (fils, fille, frère, sœur, c'est-à-dire par des parents qui peuvent tout aussi bien devoir leur célébrité ou leur talent au milieu de famille (éducation, exemple, relations sociales, etc.) qu'à l'hérédité. Une portion notable encore, — 83, soit 16 % du total des cas de parenté, ou

Digitized by Google

1.3 % du total des gens de lettres, — est formée par les parents du second degré (petit-fils, petite-fille, neveu, nièce) chez lesquels la probabilité d'une action du milieu est également très forte. Au contraire, les degrés plus éloignés de parenté, qui seuls pourraient faire admettre l'action prédominante de l'hérédité[1], ne sont représentés tous ensemble que par un nombre dérisoire d'individus, — 54, soit 11 % du total des cas de parenté, ou 0.9 % du total des gens de lettres.

Cela ne provient pas, comme on pourrait être tenté de le supposer, de ce que les cas de parenté éloignée nous seraient plus souvent inconnus que les cas de parenté du premier ou du second degré, puisqu'à mesure que nous nous rapprochons de l'époque contemporaine, c'est-à-dire à mesure que les renseignements biographiques se multiplient, le nombre des premiers cas, bien loin d'augmenter, montre au contraire plutôt une tendance à diminuer, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

Périodes	Nombre des cas de parenté éloignée	% du total des gens de lettres de la même période
1501-1550	2	0,5
1551-1600	8	1,6
1601-1650	6	0,9
1651-1700	9	1,4
1701-1725	2	0.5
1726-1750	6	1.-
1751-1775	6	0,8
1776-1800	7	1.-
1801-1825	8	0,7

D'autre part, il n'y a aucune raison d'admettre, comme on le fait souvent, que les chances d'hérédité doivent né-

[1] Encore certaines influences de milieu importantes, comme par exemple la position sociale, agissent-elles jusqu'à un degré de parenté extrêmement éloigné, souvent au travers de plusieurs siècles !

Digitized by Google

cessairement décroître en passant à des degrés de parenté plus éloignés. Car, si d'un côté ces chances diminuent progressivement par l'intrusion dans la famille d'éléments nouveaux, elles augmentent singulièrement de l'autre par le nombre même des cas de parenté possibles. Si, abstraction faite de toute action d'hérédité ou de milieu, j'ai fort peu de chances de ressembler à mon père ou à mon frère, j'en ai au contraire évidemment de fort sérieuses de ressembler à l'un quelconque de mes innombrables parents du neuvième ou du dixième degré.

Pour la catégorie des gens de lettres de talent, nous obtenons des chiffres un peu différents, mais la relation entre les divers degrés de parenté y est à peu de chose près la même que pour l'ensemble des gens de lettres. Nous trouvons là : 80 parents du premier degré, soit 67 % du total des cas de parenté, ou 7.2 % du total des gens de lettres de talent; 22 parents du second degré, soit 18 % du total des cas de parenté, ou 2 % du total des gens de lettres de talent; 18 parents plus éloignés, soit 15 % du total des cas de parenté, ou 1.6 % du total des gens de lettres de talent. Nous avons donc ici aussi une majorité considérable de cas de parenté où l'action du milieu est pour le moins possible.

Si nous examinons notre tableau au point de vue chronologique, nous constatons un fait curieux, c'est que la première moitié du XVIIe siècle présente un nombre relativement beaucoup plus faible de cas de parentés qu'aucune autre époque[1]. Toute rencontre fortuite est exclue par l'accord remarquable de l'ensemble des gens de lettres avec les gens de lettres de talent et les femmes, ainsi que par la concordance non moins significative des deux moitiés de cette époque. Il doit donc y avoir eu nécessairement à cette époque des causes particulières qui se sont opposées à l'action

[1] Abstraction faite des deux premières périodes, où le nombre des gens de lettres est trop faible pour exclure l'effet du hasard.

Digitized by Google

de l'hérédité ou à celle du milieu de famille. Il y aurait là sans doute matière à d'intéressantes recherches que je ne puis entreprendre ici.

Une autre particularité, sur laquelle je me borne pour le moment à attirer l'attention, c'est le fait que les gens de lettres de talent fournissent une plus forte proportion de cas de parenté que l'ensemble des gens de lettres, et qu'ils sont eux-mêmes surpassés à cet égard par les hommes de génie. Bien que la rareté relative des hommes de génie, et même des hommes de talent, atténue dans une certaine mesure la portée de ce fait, il ne saurait être question d'y voir un simple jeu du hasard. En effet, la supériorité des gens de lettres de talent sur l'ensemble des gens de lettres est constante à travers toutes les périodes[1], à la seule exception des deux périodes anormales indiquées tout à l'heure, et d'autre part nous retrouvons aux divers degrés de parenté la même progression des gens de lettres en général aux gens de lettres de talent, et de ceux-ci aux gens de lettres de génie. Une concordance aussi régulière doit nécessairement avoir sa raison d'être dans la nature des choses. Mais, ici encore, nous devons nous garder d'en conclure sans autre forme de procès que l'action de l'hérédité augmente proportionnellement à l'importance des gens de lettres, car il n'est pas impossible qu'il y ait, là aussi, un effet du milieu de famille.

[1] Je dois faire remarquer en outre que pour les gens de lettres de talent le nombre des cas de parenté est en réalité encore plus grand que ne l'indique le tableau. En ne notant chaque cas de parenté qu'une seule fois (V. ci-dessus p. 395), j'ai dû nécessairement négliger l'un ou l'autre homme de lettres de talent qui se trouvait être par hasard le premier de la famille et dont aucun des parents n'a été lui-même un homme de lettres de talent, tandis que pour l'ensemble des gens de lettres, j'ai tous les cas de parenté sans aucune exception.

Digitized by Google

CHAPITRE III

MILIEU GÉOGRAPHIQUE

§ 1. Conditions générales.

I

Pour étudier l'influence qu'ont pu exercer les conditions géographiques en général, il est indispensable d'écarter tout d'abord ceux d'entre les gens de lettres français que nous devons considérer comme étant d'origine étrangère[1]. D'entre les 6382 gens de lettres qui composent notre liste, il y en a 360, soit 5.6 %, qui sont dans ce cas, c'est-à-dire qui ne sont nés ni dans les limites actuelles de la France ni dans la Belgique, l'Alsace-Lorraine ou la Suisse françaises. C'est là assurément une proportion très remarquable, qu'on ne retrouverait selon toute probabilité pour aucune autre grande littérature moderne. Si l'on a égard en outre aux gens de lettres qui sont nés en France même dans un milieu nette-

[1] V. plus haut p. 347 et suiv.

Digitized by Google

ment étranger (italien, catalan, basque, breton, flamand, — au nombre de 102, soit 1.6 °/₀), on obtient un total de 462 (7.2 °/₀) gens de lettres français d'origine étrangère. En retranchant de ce chiffre les gens de lettres nés dans les colonies, c'est-à-dire dans un milieu en grande partie français, ainsi que ceux d'entre les Basques, Bretons ou Flamands qui ont écrit surtout ou uniquement dans leur langue maternelle, qui ne sont donc pas à proprement parler des gens de lettres *français,* il reste encore environ 420 (6.6 °/₀) personnages qui, bien que nés hors des limites de la langue française, ont pris une part active et importante au développement de la littérature française.

Si pour vérifier l'authenticité de ces chiffres, nous nous en tenons aux gens de lettres de talent, nous obtenons par une coïncidence curieuse et significative exactement la même proportion de gens de lettres d'origine étrangère. Nous trouvons en effet que 64 gens de lettres de talent, soit 5.6 °/₀ du total des gens de lettres de talent, sont nés hors de France dans des régions non françaises par la langue, et en outre 18, soit 1.6 °/₀, en France même dans un milieu étranger.

Ces chiffres ne font que confirmer d'une façon irréfutable le fait bien connu d'ailleurs et généralement admis que la littérature française a été jusqu'ici, d'entre toutes les littératures modernes, la littérature cosmopolite par excellence [1]. Je n'entreprendrai pas ici d'analyser après tant d'autres les causes multiples de ce phénomène. Je me bornerai à attirer l'attention sur celles d'entre ces causes que ma liste elle-même permet de constater positivement.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la planche VII, on remarque aussitôt que la participation de l'étranger est assez

[1] Sauf la Norvège et les principautés danubiennes, tous les pays de l'Europe ont produit des gens de lettres français assez importants pour pouvoir figurer sur notre liste.

Digitized by Google

modeste, et selon toute apparence normale, jusqu'à la fin du XVIIe siècle[1], tandis qu'à partir de là elle prend tout à coup des proportions considérables, pour devenir relativement énorme au commencement de notre siècle. Si, d'autre part, on interroge le tableau XIII, on constate que les pays étrangers qui ont fourni le plus de gens de lettres français sont, d'un côté, des contrées limitrophes soumises dès la fin du XVIIe siècle (Belgique flamande, Alsace) ou du XVIIIe (Italie), à une pression politique et administrative intense de la part de la France, de l'autre, des pays protestants (Allemagne, Hollande) qui ont fourni un asile à ceux d'entre les Français que les persécutions religieuses poussaient à déserter leur patrie. Les gens de lettres appartenant à la première catégorie ont été un gain positif pour la littérature française, puisqu'ils ont été pour ainsi dire prélevés sur quelque littérature étrangère (flamande, allemande, italienne) ; j'aurai à y revenir plus loin. Ceux de la seconde catégorie marquent au contraire une perte, puisque, s'ils sont eux-mêmes restés fidèles à la littérature française, leurs descendants en revanche ont fini presque toujours par se dénationaliser complètement, et que, d'ailleurs, à côté des réfugiés qui ont conservé leur nationalité pendant plusieurs générations, il y en a eu beaucoup d'autres qui, sous le poids des circonstances, ont renié de bonne heure leur origine. Je ne m'appesantirai pas sur ce sujet, qui a déjà fourni matière à tant de recherches spéciales.

[1] La première période fait exception. Il est vrai que cette période, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, est relativement si pauvre en gens de lettres qu'elle ne se prête guère à des calculs statistiques détaillés. Toutefois la proportion plus forte encore des gens de lettres de talent d'origine étrangère paraît indiquer clairement qu'aux XIVe et XVe siècles la participation de l'étranger à la littérature française a été plus considérable que dans les deux siècles suivants.

Digitized by Google

II

Venons-en maintenant aux gens de lettres d'origine plus proprement française, c'est-à-dire nés en France et dans la partie française de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine et de la Suisse. Ils sont au nombre de 6022. En négligeant les gens de lettres nés après 1825, dont le choix, comme on l'a vu, n'est pas à l'abri de toute critique, il reste 5860 gens de lettres d'origine française. De ce nombre il faut retrancher encore les 239 gens de lettres dont nous ignorons complètement le lieu de naissance[1]. D'entre les 5620 gens de lettres restants, il y en a 5504 dont le lieu de naissance nous est exactement connu, 41 dont nous connaissons seulement le département, 75 dont nous ne connaissons que la province et 3 dont nous ne connaissons que la région. C'est l'étude comparée de ces 5620 gens de lettres qui nous permettra de reconnaître l'action qu'a pu exercer le milieu géographique.

Avant toutefois de nous demander à quelles conditions répond la répartition géographique de ces gens de lettres, il importe de savoir exactement si cette répartition peut avoir par elle-même quelque valeur démonstrative, c'est-à-dire si elle repose sur un choix de données parfaitement convenable. Nous avons, sans doute, constaté déjà plusieurs faits qui tendent à prouver que nos données forment réellement une réduction fidèle de la littérature française. Mais en une matière aussi délicate on ne saurait user de trop de précautions. Nous commencerons donc, ici aussi, par comparer les gens de lettres en général avec les gens de lettres de talent et les gens de lettres de génie, afin de voir si la répartition géographique est la même pour chacune de ces trois catégories. Comme j'ai fait mes triages par ordre strictement alphabétique, sans pouvoir, jusqu'à leur achèvement complet, me

[1] V. pour tout ceci la note 8 à la fin du volume.

Digitized by Google

rendre compte le moins du monde de la fécondité respective des départements, provinces ou régions, et sans pouvoir par conséquent être tenté de compenser des inégalités dont je ne soupçonnais même pas l'existence, le rapport entre les diverses catégories de gens de lettres forme dans le cas particulier un critérium infaillible. Si ce rapport est tant soit peu constant sur toute l'étendue du territoire de langue française, il sera évidemment impossible de contester que mes matériaux répondent à l'état réel des choses, et sont aussi indépendants qu'il est possible de toute immixtion arbitraire de ma part.

D'entre les 1136 gens de lettres de talent, 64 sont nés, comme on l'a vu, en pays étranger ou dans les colonies. D'entre les 1072 qui restent, il faut en retrancher 20 qui sont nés après 1825, et 5 dont nous ignorons complètement le lieu de naissance. Il reste donc 1047 gens de lettres de talent dont nous pouvons comparer la répartition géographique avec celle de l'ensemble des gens de lettres. Pour presque tous nous connaissons exactement le lieu de la naissance. Il n'y en a que 3 dont nous connaissons seulement le département, 8 dont nous ne connaissons que la province.

Six gens de lettres de génie, sur 144, sont nés à l'étranger ou dans une colonie ; 3 sont nés après 1825. Il en reste donc 135, dont nous connaissons toujours exactement le lieu de naissance.

Voyons tout d'abord quelle a été la fécondité respective des *départements*[1] en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent[2]. On devra s'attendre naturellement, même dans le cas le plus favorable, à rencontrer de très

[1] J'use ici et dans la suite de ce terme unique pour désigner tout à la fois les départements français, les provinces belges, les cantons suisses et la partie française de l'Alsace-Lorraine. V. plus haut p. 398.

[2] Il est impossible, pour les départements, d'étendre la comparaison aux gens de lettres de génie, à cause du petit nombre de ces derniers.

Digitized by Google

grandes différences entre les départements. En effet, si le chiffre moyen des gens de lettres issus de chaque département (57, ou 44 en faisant abstraction du département de la Seine, qui a produit un nombre tout à fait exceptionnel de gens de lettres) est assez fort pour exclure des effets de hasard répétés, celui des gens de lettres de talent (11, et sans le département de la Seine, à peine 8) est en revanche si faible que l'intervention la plus légère de l'élément accidentel doit altérer sensiblement le rapport numérique normal des gens de lettres de talent à l'ensemble des gens de lettres.

Or, si l'on examine le tableau XIV, on constate que ce rapport varie beaucoup moins qu'on ne pourrait le supposer. En laissant de côté les départements qui ont produit moins de 30 gens de lettres, départements pour lesquels le chiffre probable des gens de lettres de talent est si faible (au-dessous de 5.3) qu'il échappe à tout calcul sérieux, nous trouvons que, sur un total de 57 départements, il n'y en a que 13 qui s'écartent sensiblement du rapport moyen (18 °/₀) que nous avions trouvé entre les gens de lettres de talent et le total des gens de lettres. Six de ces départements présentent une proportion supérieure à la moyenne (Basses-Pyrénées 27 °/₀, Lot-et-Garonne 27 °/₀, Marne 28 °/₀, Dordogne 30 °/₀, Eure-et-Loir 33 °/₀, Savoie 42 °/₀) et 7, une proportion inférieure (Saône-et-Loire 11, Meuse 10, Yonne 9, Gironde 9, Haute-Marne 6, Eure 6, Hainaut 6). Encore, d'entre ces 13 départements, n'y en a-t-il que 5 (Eure-et-Loir, Savoie, Haute-Marne, Eure, Hainaut) pour lesquels l'écart soit réellement surprenant, lorsqu'on songe au chiffre après tout très faible de gens de lettres de talent que compte en moyenne chaque département. Il est probable que des recherches spéciales sur l'histoire de ces cinq départements pourront faire découvrir la cause de l'anomalie indiquée. Il suffira ici de noter que la relation constante que nous trouvons pour l'immense majorité des départements entre le nombre des gens de

Digitized by Google

lettres de talent et le nombre total des gens de lettres, est de nature à accroître singulièrement l'autorité de nos données.

Répétons la preuve pour les *provinces*. Ici nous devrons naturellement exiger une plus grande régularité que pour les départements. Et, de fait, il suffit de jeter un coup d'œil sur la planche XI pour voir que presque partout le nombre des gens de lettres de talent correspond aussi exactement qu'on peut raisonnablement le désirer au nombre total des gens de lettres. La régularité que les provinces présentent sous ce rapport est d'autant plus remarquable qu'elles participent toutes[1] au tracé graphique, même celles d'entre elles qui ne comptent relativement que très peu de gens de lettres. Voici pour chaque province le rapport numérique exact des gens de lettres de talent au total des gens de lettres[2] :

Rapport moyen 18 %

Normandie	18	Gascogne	23
Picardie, Artois	18	Guyenne O	18
Belgique wallone	3.6	Saintonge, Poitou	16
Lorraine	12	Touraine, Anjou, Maine	17
Bourgogne	18	Bretagne	20
Franche-Comté	18	Orléanais	21
Suisse romande	23	Ile-de-France	21
Savoie, Dauphiné	25	Champagne	17
Provence	17	Berry, Nivernais, Bourbonnais	20
Corse	20	Lyonnais	17
Languedoc N	15	Auvergne, Limousin, Marche	20
Languedoc S	17		

Comme on le voit par ce tableau, une seule province, la Belgique wallone, s'écarte considérablement de la moyenne

[1] A la seule exception de la Corse, pour laquelle d'ailleurs la proportion est absolument normale.

[2] V. le tableau XV.

Digitized by Google

générale. L'écart est même si grand que des recherches spéciales en trouveront sans doute facilement la cause. Pour les autres provinces, telles que la Lorraine et la Savoie-Dauphiné, qui s'écartent encore sensiblement de la moyenne, l'écart provient simplement de ce que ces provinces renferment quelques-uns d'entre les départements (Meuse, Haute-Marne, Savoie) qui comptent un nombre anormal de gens de lettres de talent.

Même en ce qui concerne le rapport des gens de lettres de génie aux gens de lettres des autres catégories, les provinces présentent un parallélisme remarquable, bien qu'il faille se contenter ici, vu le nombre minime des gens de lettres de génie, de concordances plus générales. Une seule province, le Lyonnais, fait exception. Cette province, qui compte un nombre relativement très grand soit de gens de lettres en général, soit plus particulièrement de gens de lettres de talent, n'a produit en revanche aucun homme de lettres assez important pour pouvoir figurer dans la catégorie des gens de lettres de génie. C'est là un de ces cas exceptionnels que tout statistitien doit s'attendre à rencontrer çà et là sur sa route, et qui, par leur singularité même, n'altèrent en rien la signification générale des faits. Il est d'ailleurs probable qu'ici aussi des recherches spéciales pourront rendre compte de cette apparente irrégularité.

Si, enfin, nous comparons entre elles les *régions* (tableau XVI), nous nous trouvons en présence d'une régularité presque absolue. Nous obtenons la proportion suivante entre les gens de lettres de talent et l'ensemble des gens de lettres :

Nord	16.7 %	Nord-Ouest	17.9 %
Nord-Est	17.1	Centre-Nord	20.4
Sud-Est	18.5	Centre-Sud	18.8
Sud-Ouest	18.2		

Digitized by Google

Comme on le voit, l'écart entre les régions est insignifiant. Les deux seuls chiffres (Nord et Centre-Nord) qui s'écartent tant soit peu de la moyenne générale s'expliquent aisément par ce qui précède, l'un par la pauvreté tout à fait exceptionnelle de la Belgique wallone en gens de lettres de talent, l'autre par l'influence perturbatrice de Paris.

Si nous nous bornons aux gens de lettres de génie, nous trouvons un parallélisme non moins frappant. Voici, en effet, pour chaque région le rapport des gens de lettres de génie au total des gens de lettres :

Nord	2.3 %	Nord-Ouest	2.8 %
Nord-Est	2.3	Centre-Nord	2.7
Sud-Est	2.4	Centre-Sud	0.9
Sud-Ouest	2.5		

Donc, à la seule exception du Centre-Sud, où l'anomalie provient essentiellement de la stérilité déjà mentionnée du Lyonnais, les différentes régions concordent d'une façon évidente, ce qui est d'autant plus significatif que la rareté des gens de lettres de génie rendrait de fortes variations très naturelles.

En résumé, le rapport numérique entre les gens de lettres des diverses catégories d'importance est si constant pour l'immense majorité des départements, des provinces et des régions, en augmentant tout naturellement de fixité avec l'étendue croissante des circonscriptions, que nous n'avons aucune raison plausible de penser que la distribution géographique des gens de lettres telle qu'elle se présente dans nos cartes et tableaux puisse différer sensiblement de ce qu'elle a été en réalité. Nous devons, au contraire, admettre qu'elle nous fournit un point de départ parfaitement légitime pour étudier l'action du milieu géographique sur le développement de la littérature française. Essayons donc de nous rendre compte de l'action qu'a pu exercer ce milieu.

Digitized by Google

III

Au premier abord, lorsqu'on examine séparément chacune des trois cartes[1] qui indiquent la répartition géographique des gens de lettres français, on peut être tenté de reconnaître une influence du milieu géographique, sinon bien claire dans le détail, du moins perceptible dans les grandes lignes. Nous voyons soit des circonscriptions voisines, soit des circonscriptions séparées les unes des autres mais présentant quelque particularité géographique semblable (bord de la mer, fleuve important, montagnes, etc.), se ressembler également par leur fécondité respective en gens de lettres. Mais si, au lieu de s'en tenir à ces rapprochements superficiels, on compare, comme on doit le faire, les cartes entre elles, on ne peut s'empêcher de faire deux sortes de remarques, qui nous forcent à voir dans ces ressemblances de simples coïncidences fortuites et à chercher ailleurs les causes réelles de la plus ou moins grande fécondité de chaque circonscription.

D'une part, les ressemblances présentent un caractère fort différent suivant le genre des circonscriptions que l'on compare. Les teintes se groupent tout autrement pour les départements que pour les provinces ou les régions. Chaque carte paraît donc indiquer un autre genre d'action du milieu géographique que les deux autres, ce qui fait soupçonner que sous l'influence géographique apparente se cache quelque autre genre d'influence plus puissant.

D'autre part, la probabilité d'une influence du milieu géographique diminue nettement à mesure que croît le nombre des circonscriptions. Dans la carte des régions, la France se trouve divisée d'une façon extrêmement simple, et en apparence tout à fait conforme aux conditions géographiques.

[1] Planches VIII, IX, X.

Digitized by Google

Dans la carte des provinces, nous trouvons un groupement déjà beaucoup plus complexe, et dans la carte des départements il ne reste presque plus rien de la simplicité primitive. Or cette différentiation croissante, bien loin de faire ressortir plus clairement l'influence du milieu géographique, l'obscurcit au contraire de plus en plus. Si dans la carte des régions elle paraît assez probable, si dans celle des provinces on peut encore la retrouver avec un peu de bonne volonté, il est en revanche impossible de la découvrir dans la carte des départements, si l'on ne veut pas faire violence aux faits. On y trouve, en effet, une foule de départements qui, tout en présentant des conditions géographiques analogues, diffèrent totalement les uns des autres par leur fécondité respective en gens de lettres. Que l'on compare seulement les départements du Var, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de la Creuse, du Rhône, de Seine-et-Marne avec les départements voisins ! En revanche, nombre de départements on ne peut plus différents au point de vue géographique sont tout à fait semblables par leur fécondité en gens de lettres. Bornons-nous à indiquer les quelques séries suivantes : Alsace-Lorraine française, Haute-Garonne et Seine-Inférieure ; — Var, Lot-et-Garonne et Nord ; — Landes, Haute-Loire et Luxembourg belge.

De tout cela il serait exagéré de conclure que l'action du milieu géographique a été nulle ou seulement insignifiante. Elle peut en réalité avoir été considérable. Mais ce qu'on est en droit d'affirmer, c'est que cette action, quel qu'ait pu être son rôle dans chaque cas particulier, n'a jamais été prépondérante. Il n'y a évidemment aucune raison géographique proprement dite pour que le département du Doubs ait produit un très grand nombre de gens de lettres, tandis que le Jura Bernois n'en produisait qu'un seul. Il reste à rechercher quelle a pu être la cause réelle de toutes les différences de ce genre. Et comme nous voyons la diversité

Digitized by Google

croître et changer de caractère avec le nombre des circonscriptions, il est tout indiqué de se demander si, en divisant davantage encore, on ne parviendra pas à constater une circonstance essentielle, ou un groupe de circonstances, qui règle avant toute autre la distribution géographique des gens de lettres français. C'est ce que nous chercherons à faire dans un chapitre suivant[1]. Mais avant d'aborder ce point fondamental, examinons rapidement quelques questions accessoires.

IV

Tout d'abord, il importe de voir quelle a été la distribution géographique des gens de lettres aux différentes époques. Nous verrons ailleurs[2] qu'on a émis une théorie selon laquelle les différentes régions de la France exercent tour à tour par leur fécondité en grands écrivains une sorte de royauté littéraire. Le Sud-Ouest dominerait à la fin du XVIe siècle, trente ans plus tard ce serait la Normandie, plus tard encore l'Ile-de-France avec la Champagne, et ainsi de suite. Si cette théorie, fondée sur quelques cas isolés, est légitime, elle devra évidemment se trouver confirmée d'une façon ou de l'autre par nos données.

Pour voir ce qui en est, il suffit de combiner la répartition géographique de nos gens de lettres avec leur répartition chronologique. C'est ce que j'ai fait pour les provinces dans le tableau XVII et pour les régions dans le tableau XVIII[3]. Quiconque examine ces tableaux sans opinion préconçue conviendra que, bien loin de venir à l'appui de la théorie indiquée, ils la contredisent au contraire de la façon la plus

[1] V. chap. V.

[2] V. la note 3 à la fin du volume.

[3] Ceux d'entre les lecteurs qui désireraient poursuivre cette comparaison plus loin n'auront qu'à consulter le tableau XXII.

Digitized by Google

formelle. On a beau tourner et retourner les chiffres, il est absolument impossible de leur faire dire rien qui ressemble tant soit peu à une alternance régulière dans le rôle joué par les différentes provinces. Nous voyons plutôt que les provinces ou les régions qui sont en somme les plus riches en gens de lettres, le sont également aux différentes époques, et généralement aussi dans le même ordre. Ainsi l'Ile-de-France est au premier rang des provinces dans neuf périodes sur dix, la Suisse romande au second rang dans six périodes. D'entre les régions, le Centre-Nord est au premier rang à toutes les époques sans aucune exception, le Nord-Est au second rang dans sept périodes. Vice-versa, les provinces (Gascogne, Languedoc N., Belgique wallone, etc.) ou les régions (Sud-Ouest, Nord-Est) qui sont en somme les plus pauvres en gens de lettres sont également les plus pauvres dans chaque période en particulier, tandis que les autres conservent à peu près partout leur position intermédiaire. Cela ressort plus clairement encore de notre tracé graphique (Planche XII)[1].

Il paraît impossible de ne pas conclure de ces faits que les populations ne s'épuisent pas nécessairement comme ces champs de labour auxquels on voudrait les comparer, ou que, si elles s'épuisent, elles trouvent simultanément en elles-mêmes quelque germe de vie nouvelle, semblable à l'engrais qui maintient les champs indéfiniment jeunes et productifs. Si nous parvenons à découvrir les circonstances qui déterminent la distribution géographique des gens de lettres, nous pourrons du même coup reconnaître quel est le genre d'engrais qui permet à certaines contrées de rester à travers les siècles invariablement fécondes en gens de lettres.

On objectera sans doute que notre démonstration ne vaut

[1] Il était impossible de faire un tracé analogue pour les provinces, à cause de leur trop grand nombre.

Digitized by Google

que pour l'ensemble des gens de lettres, c'est-à-dire pour des gens qui, dans leur immense majorité, n'ont joué qu'un rôle assez modeste, et que l'étude comparative des seuls grands hommes donnerait peut-être de tout autres résultats. A cela nous pourrions répondre que nous n'accordons aucune valeur à des théories historiques qui se fondent uniquement sur l'étude d'individus isolés, détachés arbitrairement de la grande masse, laquelle a contribué tout autant, sinon davantage, à l'importance réelle des différentes contrées. Mais acceptons même ce genre de raisonnement. Il suffit d'examiner attentivement soit le tableau XXII, soit la liste des hommes de lettres de génie[1], pour reconnaître ce que vaut l'objection. Ni les gens de lettres de talent ni ceux de génie ne sont issus de préférence aux différentes époques de différentes régions. Pour cette double élite, tout comme pour la grande masse des gens de lettres simplement remarquables, les provinces ou les régions qui sont en somme les plus fécondes le sont également aux diverses époques, et nous voyons en particulier l'Ile-de-France occuper à toutes les époques, ou peu s'en faut, le premier rang non moins par sa fécondité en gens de lettres de talent et en gens de lettres de génie que par sa fécondité en gens de lettres tout court.

V

De même que pour rester fidèle à notre principe de ne comparer entre eux que des faits qui se trouvent dans des conditions semblables, nous venons de rechercher si la distribution géographique des gens de lettres français avait été la même aux différentes époques, il nous reste à voir si elle est la même pour les divers genres littéraires. Il est clair, en effet, que si la distribution géographique devait varier

[1] V. plus haut, p. 382 et suiv.

Digitized by Google

considérablement suivant le genre littéraire, si les gens de lettres d'une province s'étaient adonnés de préférence à tel genre spécial, tandis que ceux d'une autre province auraient cultivé tel autre genre, et ainsi de suite pour beaucoup de régions et de genres, on ne pourrait plus comparer entre elles les diverses circonscriptions qu'avec toute sorte de réserves.

On sait que les historiens, les géographes, les littérateurs, et en général tous ceux qui ont l'occasion de décrire des peuples ou des pays, trouvent volontiers une corrélation frappante entre tel milieu géographique et le caractère de la population qui l'habite[1]. L'habitant de la Normandie est naturellement et nécessairement chicaneur, celui de la Bretagne têtu, celui de la Flandre grossier et lourd. Telle population est faite pour la poésie, telle autre est irrémissiblement prosaïque. Telle contrée excite la verve satirique, telle autre provoque à l'éloquence, une troisième favorise les écarts de l'imagination. On définit ainsi en deux ou trois mots toute une population de quelques millions d'âmes, sans faire aucune restriction, et sans se douter que cette caractéristique faite après coup, ne caractérise trop souvent que l'imagination, si ce n'est même l'ignorance de l'auteur. Mais si l'on a tort d'affirmer d'emblée l'action du milieu géographique sur le caractère des habitants, on ne saurait non plus la nier à priori. Il s'agit précisément de voir si cette action est sensible dans notre cas. On aura donc à rechercher dans quelle mesure chaque genre littéraire a été cultivé dans les différentes provinces.

A cet effet, il est inutile de passer ici en revue toute l'étendue du territoire français, ce qui ne ferait que compliquer les recherches sans aucun profit réel. Il suffira de choisir quelques provinces qui présentent, de l'aveu de tous,

[1] Le brillant « Tableau de la France » de Michelet peut être considéré comme le modèle du genre.

Digitized by Google

un milieu géographique particulièrement caractéristique, des provinces auxquelles on s'accorde généralement à attribuer une prédilection naturelle pour tel ou tel genre spécial de littérature. C'est éminemment le cas des régions suivantes : Normandie, Bourgogne, Suisse romande, Provence[1], Guyenne[2], Bretagne, Champagne, Auvergne, Limousin-Marche. Nous avons là non moins de huit provinces, soit plus du tiers de toutes les provinces[3]. On peut y ajouter encore la ville de Paris, pour laquelle on trouvera ailleurs[4] la quote-part de chaque genre littéraire. L'étude comparée de ces neuf régions suffit amplement pour le cas où la proportion entre les genres littéraires serait partout sensiblement la même. Ce n'est que si cette proportion devait varier dans une forte mesure d'une province à l'autre, qu'il serait nécessaire d'étudier également les autres provinces.

Je n'oublie pas, du reste, que le genre littéraire cultivé de préférence par un auteur ne permet pas, à lui seul, de déterminer le caractère de cet auteur. Différents écrivains peuvent cultiver le même genre dans un esprit diamétralement opposé, tout comme ils peuvent manifester le même tempérament dans des genres très divers. La nature même de mes recherches m'interdisait toute digression sur le caractère individuel des gens de lettres, bien que l'abondance de mes matériaux rendît une pareille étude tentante et relativement facile. Aussi bien cette étude ferait-elle double emploi avec nos recherches sur la répartition géographique des genres littéraires. Car s'il est clair que pour chaque homme de

[1] Je me borne ici à la Provence proprement dite, soit aux départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var.

[2] Je réunis ici les deux provinces de Guyenne que je distingue ailleurs, ou en retranchant le département de l'Ariège.

[3] 8 sur 22, en faisant abstraction de la Corse, et en comptant nos deux provinces de Guyenne comme une seule province.

[4] V. tableau XXX et planche XXI.

Digitized by Google

lettres pris isolément, le genre littéraire ne se confond pas avec le caractère, il n'en est plus de même dès qu'il s'agit de tout un groupe de gens de lettres. Ici le genre littéraire correspond au caractère, et cela avec d'autant plus de fidélité que le groupe est plus considérable. Il va de soi que si toute une population témoigne d'une préférence visible pour tel genre littéraire, elle manifeste par là, en dépit de toutes les formes individuelles que peut revêtir cette préférence, un caractère moyen d'une nature particulière, et vice-versa, si chaque milieu géographique produit nécessairement un caractère qui lui soit propre, ce caractère devra forcément se manifester dans la littérature par une prédilection marquée pour certains genres littéraires.

Or, lorsqu'on examine le tableau XIX, et surtout la planche XIII, on ne peut qu'être frappé de l'extrême uniformité d'ensemble que présentent les différentes provinces. A quelques rares exceptions près, on voit que tous les genres ont été cultivés partout exactement dans les mêmes proportions. Que deviennent, en présence d'un parallélisme aussi manifeste, les agaçants clichés dont on se sert communément pour « caractériser » les diverses régions? Ne se rappelle-t-on pas involontairement ce voyageur qui, au moment de franchir la frontière italienne, aperçoit une jeune fille blonde et s'empresse de noter dans son calepin : en Italie toutes les femmes sont blondes?

Tout en insistant sur cette concordance générale vraiment surprenante, on ne peut s'empêcher de remarquer çà et là certaines déviations, moins considérables sans doute, et surtout moins nombreuses, qu'on ne pourrait s'y attendre, mais encore suffisament marquées pour qu'il faille en chercher la cause ailleurs que dans le simple jeu du hasard. Ici encore l'étude des causes devra faire l'objet de recherches spéciales. On ne saurait trop le répéter, la statistique ne résout pas à elle seule les problèmes, elle ne fait que les poser.

Digitized by Google

Parfois, il est vrai, lorsqu'il s'agit de faits particulièrement saillants, la statistique, en posant la question, suggère du même coup la réponse. C'est le cas, ici, de la Suisse romande, la seule région dont la courbe soit, en partie, réellement anormale. Et ce cas tend précisément à infirmer l'action prépondérante du milieu géographique. Car il est clair que si la Suisse romande a produit d'un côté un nombre particulièrement élevé de *publicistes* et de *spéculatifs*, de l'autre un nombre particulièrement faible de *poètes*, d'auteurs *dramatiques* et d'*acteurs*, cette anomalie ne s'explique en aucune façon par l'influence du milieu géographique, mais uniquement par le fait qu'une très grande partie, sinon la majorité, des gens de lettres suisses étaient des réfugiés ou des descendants de réfugiés. On me dispensera d'exposer les raisons qui devaient rendre cette population de réfugiés particulièrement encline à la polémique et à la spéculation abstraite et, d'autre part, rebelle à la poésie, et surtout au théâtre. Il suffit de constater le fait pour en trouver l'explication.

Mais le plus souvent la statistique ne fait qu'attirer l'attention sur des phénomènes qui resteraient inaperçus sans elle et que seules des recherches approfondies peuvent expliquer. C'est, par exemple, le cas ici de la richesse en *narrateurs* et de la pauvreté en *érudits* du groupe Auvergne-Limousin-Marche, du phénomène exactement inverse particulier à la Champagne, de la supériorité remarquable de la Bretagne en *prosateurs*, etc. Encore une fois, je ne puis songer à discuter tous ces points de détail. Ce qui importe ici, c'est de constater qu'en somme les régions les plus différentes de la France ont cultivé tous les genres littéraires dans des proportions assez semblables pour qu'il n'y ait aucun inconvénient sérieux à comparer directement entre eux les gens de lettres des diverses circonscriptions.

Digitized by Google

§ 2. Milieu politique et administratif.

Je serai ici aussi bref que possible, parce que l'étude des conditions politiques et administratives se confond en grande partie avec celle de circonstances dont j'aurai à parler plus loin.

Pour ce qui est tout d'abord de Paris, on verra ailleurs quelle position exceptionnelle cette ville occupe par sa fécondité en gens de lettres. Bornons-nous ici à constater que cette fécondité a suivi une marche progressive, qui est dans un rapport évident avec les progrès de la centralisation. Jusque vers la fin du XVIe siècle, la fécondité de la capitale française n'avait rien de particulier. Mais à partir de là, elle prend un essor merveilleux, qui met Paris hors de toute comparaison avec le reste de la France[1].

Les *colonies* fournissent une preuve bien plus frappante encore de l'influence considérable qu'a exercée l'élément politique et administratif. Je récapitule dans le tableau suivant les données de ma liste relatives aux colonies.

Colonies.	Nombre des gens de lettres.	Année de la naissance.
Guadeloupe . . .	7	1744, 1772, 1805, 1806, 1816, 1825, 1829.
Ile-de-France . .	5	1768, 1811, 1813, 1815, 1822.
Martinique . . .	4	1706, 1750, v. 1760, 1816.
Saint-Domingue	4	1730, 1742, 1756, v. 1770.
Réunion	4	1752, 1753, 1818, 1820.
Pondichéry . . .	3	1690, 1746, 1748.
Canada	1	1757.
Antilles	1	1800.

[1] V. tableau XXVII et planche XIX.

Digitized by Google

Ce tableau suggère diverses remarques également intéressantes. Tout d'abord, on ne peut être que surpris de la fécondité en gens de lettres français de la plupart des colonies. Les chiffres indiqués, pris absolument, sont médiocres, mais ils paraissent extrêmement élevés dès que l'on cherche à les mettre en regard de ceux de la population totale. Il est impossible, cela va sans dire, d'indiquer, même approximativement, le chiffre de la population coloniale dont sont issus nos gens de lettres. Mais rien n'est plus facile que de montrer que ce chiffre a dû être des plus minimes. D'un côté, il faut faire complètement abstraction de l'élément indigène ou nègre. Il n'a exercé, en effet, du moins à l'époque dont nous nous occupons, aucune action sensible sur la richesse de la littérature française des colonies. Il faut avoir égard uniquement à la population d'origine française, ou tout au plus européenne, et l'on sait quelle faible importance numérique a cette population. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que cette élite, minime en soi, est de plus très clairsemée. Elle se répartit généralement en une foule de groupes isolés, noyés dans un entourage absolument hétérogène et étranger à toute culture littéraire, et même ses centres les plus importants sont encore bien loin de pouvoir se comparer par leur densité aux parties les moins peuplées de la France continentale. A cela vient s'ajouter que la population des colonies, en tant qu'elle ne consiste pas en employés, est adonnée à des occupations peu propres à développer en elle le goût des lettres, et qu'en outre les colonies, comme telles, n'offrent pas, à beaucoup près les mêmes ressources intellectuelles que la France. Remarquons encore, pour mémoire, qu'il est en général beaucoup plus difficile à un habitant des colonies qu'à un Européen de se vouer exclusivement à la culture des lettres et d'atteindre à une réputation universelle.

Si l'on songe à tout cela, on sera sûrement étonné de l'ex-

Digitized by Google

traordinaire fécondité des colonies. Depuis un siècle on va répétant[1], à la suite de l'école historique allemande, que la littérature sort des entrailles du peuple, qu'elle est l'expression plus ou moins spontanée de son âme, qu'elle constitue un organisme naturel dans toute la force du terme, et qu'aucune pression officielle quelconque n'en saurait altérer le caractère primitif. Nos colonies donnent un premier et éclatant démenti à cette théorie nébuleuse et quelque peu mystique. Là, nous ne trouvons aucun peuple proprement dit, mais seulement une élite éminemment artificielle, on ne peut plus éloignée de toute source vive populaire à laquelle elle puisse retremper son génie et puiser ses inspirations, un arbre sans racines, à en croire la théorie. Et pourtant nous voyons cet arbre non seulement produire des fruits pendant des siècles, mais les produire même en beaucoup plus grande abondance que ses rivaux de la mère-patrie, dont les racines n'ont jamais cessé de plonger profondément dans le sol. Mieux que cela, sa fécondité est relativement plus grande encore pour les gens de lettres de talent[2] !

Cette fécondité surprenante des colonies a deux causes principales. L'une consiste, comme on le verra plus loin[3], dans la position économique et la composition sociale de la population blanche des colonies, l'autre précisément dans l'importance exceptionnelle de l'élément administratif. Les fonctionnaires sont, — relativement toujours au chiffre total de la population blanche, — infiniment plus nombreux et plus influents dans les colonies que dans la métropole.

[1] C'est actuellement le cas surtout des *folkloristes* qui, tout en se livrant à des recherches positives du plus haut intérêt, entretiennent et propagent la croyance à quantité d'à priori incontrôlables touchant le développement général des littératures.

[2] Les colonies ont produit 6 gens de lettres de talent, c'est-à-dire 21 % du total des gens de lettres, tandis que pour l'ensemble des gens de lettres français cette proportion n'est que de 18 %, et même de moins encore, si l'on n'a égard qu'aux seules périodes où les colonies ont eu une littérature (v. tableau I).

[3] V. les chap. VII et VIII.

Digitized by Google

C'est à leur action, directe ou indirecte, qu'est due en grande partie l'épanouissement littéraire des colonies. Nous allons voir, en effet, que partout où l'administration française a réussi à s'implanter, elle a fait naître en peu de temps un mouvement littéraire remarquable.

Il va sans dire qu'il n'est toujours question ici que du nombre des gens de lettres, et non de la signification propre que peut avoir eue leur activité littéraire soit pour leur pays natal, soit pour la France. On pourrait discuter pour savoir si la richesse des colonies en gens de lettres a été un bien pour elles-mêmes et un avantage réel pour la littérature française. C'est là une question qui sort complètement du champ de mes recherches. Je me borne ici à constater un fait positif, indiscutable, et à en fournir l'explication qui me paraît ressortir avec le plus de clarté des conditions dans lesquelles ce fait se présente.

Si l'on compare maintenant les colonies au point de vue chronologique, on est frappé du fait que quatre seulement d'entre elles, la Guadeloupe, la Martinique, l'Ile-de-France et la Réunion, ont produit des gens de lettres français dans notre siècle. Il me paraît impossible de ne pas voir dans ce fait une confirmation manifeste de l'influence exercée par l'administration. Il a évidemment suffi que Saint-Domingue fût séparé politiquement de la France, et que Pondichéry perdît toute importance politique aux yeux du gouvernement central[1], pour que ces deux colonies, qui avaient produit jusque-là un nombre relativement considérable de gens de lettres français, n'en produisissent plus aucun. On objectera peut-être que l'Ile-de-France a également échappé à l'influence politique de la France et n'en a pas moins continué à produire des gens de lettres français. Mais cet exemple ne prouve rien, car cette colonie n'a été séparée de la France

[1] Pondichéry a d'ailleurs été, depuis 1761, plusieurs fois séparé de la France. Ce n'est qu'à partir de 1814 que la possession n'en est plus contestée.

Digitized by Google

que près de la fin de notre époque[1]. Ce n'est pas du jour au lendemain que les traditions se perdent, à moins de circonstances toutes particulières. En outre, l'Ile-de-France était précisément une des colonies où l'élément français non fonctionnaire avait le plus de vitalité et pouvait le plus facilement se passer du secours de l'administration. D'ailleurs, si tout ne trompe, l'Ile-de-France, bien que restée française par sa population, n'est plus, depuis 1822, de beaucoup aussi fertile en gens de lettres français qu'elle ne l'était du temps où elle appartenait à la France.

Est-ce par hasard que le seul homme de lettres tant soit peu remarquable que nous ait donné le Canada soit né quelques années avant la cession de cette colonie à l'Angleterre? Quoi qu'il en soit, c'est le Canada qui nous fournit la démonstration la plus évidente de l'importance qu'a pour le développement de la littérature l'élément politique et administratif. Cette colonie, dont la population de langue française est actuellement de deux à trois fois supérieure à celle de la Suisse romande, et atteindra sans doute bientôt celle de Paris, n'a produit depuis un siècle aucun homme de lettres de quelque importance, tandis que les provinces françaises les moins fécondes en donnaient un grand nombre, et que même des colonies comptant cent fois moins de Français que le Canada en produisaient plusieurs !

Sans doute, la population française du Canada n'était à notre époque, c'est-à-dire avant 1830, pas à beaucoup près ce qu'elle est de nos jours. Cependant elle était alors déjà de beaucoup supérieure à celle des autres colonies, et si elle était très peu dense, elle partageait ce désavantage avec toutes les colonies. Il est évident que son extraordinaire infériorité littéraire est due essentiellement aux deux causes

[1] Elle a été conquise par les Anglais en 1810, et cédée formellement en 1814. Saint-Domingue est indépendant depuis 1803, mais les nègres ont commencé à se révolter dès 1791.

Digitized by Google

signalées ci-dessus : d'une part, à la composition sociale de la population, d'autre part, à la rupture de toute relation politique avec la mère-patrie. On se demande même, en voyant la pauvreté actuelle de la littérature canadienne française, alors que non seulement le chiffre absolu de la population est déjà considérable, mais que dans certaines régions cette population est assez dense et possède même des villes d'une réelle importance, s'il ne faut pas renoncer pour tout jamais à voir ce rameau important de la nation française contribuer pour une part sensible au développement de notre littérature.

Il y aurait sûrement un très grand intérêt à examiner cette question de plus près et, en particulier, à rechercher quelle part les Canadiens français ont pu prendre à la littérature anglaise. Malheureusement il y faudrait une connaissance approfondie des conditions locales que je suis loin de posséder. Contentons-nous donc de constater d'une façon générale que le seul fait d'être séparé politiquement de la France a contribué pour une bonne part à la stérilité littéraire du Canada français.

Si nous voulons rechercher quelle a été en Europe même l'action de l'élément politique sur la littérature française, nous aurons en premier lieu à comparer la France avec la Belgique et la Suisse françaises. A vrai dire, cette comparaison paraît offrir peu de chances d'aboutir à des résultats palpables, soit à cause de la disproportion extrême entre les territoires à comparer, soit à cause des mille circonstances accessoires qui entrent ici en jeu, religion, race, etc. Toutefois, on peut reconnaître ici aussi l'influence qu'a exercée l'administration, bien qu'elle soit moins évidente que pour les colonies.

Lorsqu'on compare la fécondité littéraire de la France à celle de la Belgique et de la Suisse, on ne voit pas, tout d'abord, où pourrait se cacher l'action de l'élément adminis-

Digitized by Google

tratif, car si la Belgique française reste bien au-dessous de la moyenne générale, la Suisse française dépasse cette moyenne d'autant. D'autre part, si l'on compare les cantons suisses entre eux[1], on voit que ces cantons, qui, sauf Genève, ont présenté tous des conditions politiques et sociales fort semblables, diffèrent énormément par leur fécondité en gens de lettres, depuis les cantons de Vaud et de Neuchâtel, qui ont produit 22 et 18 gens de lettres pour 100.000 h., jusqu'au Jura bernois, qui n'en a produit que 2, et au Valais, qui n'en a pas produit un seul.

Mais lorsqu'on considère de plus près les gens de lettres issus de la Suisse française, on reconnaît que beaucoup d'entre eux, et justement les plus distingués, appartiennent à des familles d'origine française. Si l'on faisait abstraction de tous les gens de lettres qui sont dans ce cas, la Suisse française, au lieu d'être au second rang des provinces, n'occuperait plus qu'un rang moyen, ou resterait même au-dessous de la moyenne. On remarque de plus que les cantons qui ont produit le moins de gens de lettres, soit le Jura bernois et le Valais, sont précisément des cantons où l'administration a usé plus qu'ailleurs d'une langue étrangère — le latin — ou du patois local[2], tandis que Genève, Vaud et Neuchâtel ont eu dès la Réforme une administration essentiellement française. C'est probablement à ce fait qu'il faut attribuer en partie l'infériorité de ces deux cantons ainsi que de la Belgique wallone, d'autant plus que la grande majorité des départements français pauvres en gens de lettres appartiennent également à des régions excentriques, où l'influence de l'administration française a été jusqu'à ce siècle beaucoup moins intense et conséquente que dans le rayon de la capitale.

Mais c'est dans les contrées voisines de langue étrangère,

[1] V. tableau XIV et planche VIII.

[2] Ils partagent cette particularité avec la Belgique.

Digitized by Google

en Belgique, dans le Luxembourg, en Alsace, que l'action de l'administration française est le plus visible. Comme elle y est aux prises avec des influences ethnologiques, il vaudra mieux l'étudier concurremment avec ces dernières dans le paragraphe suivant.

§ 3. **Milieu ethnologique.**

I

On se rappelle qu'il est impossible, vu le mélange inextricable des races, de dresser une carte ethnographique satisfaisante de la France. Il est, à la vérité, facile de dire que l'habitant des Bouches-du-Rhône présente un tout autre caractère que celui du Finistère, ou de comparer entre elles la Provence, la Gascogne, la Bretagne, le Bourbonnais, la Lorraine, pour montrer que la population de chacune de ces provinces diffère foncièrement de celle de toutes les autres. Mais nous n'en sommes pas plus avancés pour cela. Car il ne sert de rien de comparer directement entre elles des régions éloignées les unes des autres. Ces régions diffèrent sous tant de rapports que leur fécondité différente en grands hommes peut provenir de cent autres causes que de la race. Il ne suffit pas de constater que la Provence a produit plus de grands hommes que la Lorraine, et celle-ci plus que la Gascogne, pour pouvoir affirmer que c'est la race qui est la cause de cette différence. Il faut en outre prouver, d'un côté, que la divergence ne peut pas s'expliquer d'une façon plus rationnelle, et, de l'autre, que toutes les populations d'une seule et même race sont également fécondes en grands hommes. Il faudrait donc pouvoir répartir la population toute entière entre les races qui la composent, et montrer non pas que des circonscriptions très éloignées, et qui par

Digitized by Google

cela même doivent nécessairement différer les unes des autres, sont inégales par leur fécondité en gens de lettres, mais bien plutôt que des circonscriptions voisines et semblables d'ailleurs, mais différant par la race, diffèrent également par leur fécondité en gens de lettres, tandis qu'au contraire des circonscriptions de même race, mais différant sous d'autres rapports, ont produit en général un nombre égal de gens de lettres. Encore une fois, il ne saurait être question de répartir les départements français en groupes ethnologiques distincts. Admettons néanmoins, pour qu'on ne puisse pas nous taxer de parti-pris, la division qui a cours généralement. D'après elle la France est habitée par cinq races principales. Au centre sont les Gaulois, qui occupent un grand triangle dont la base va du Lot-et-Garonne aux Hautes-Alpes et dont le sommet se trouve un peu au nord de Paris. Ce qui est au nord-ouest de ce triangle est habité par des Cimbres, tandis que le sud-ouest est habité par des Ibères, le sud-est par des Liguriens et le nord-est par des Belges.

Si l'on compare cette division ethnographique avec la répartition géographique des gens de lettres français[1], on cherchera en vain à découvrir la moindre relation entre la race et la fécondité en gens de lettres. Que l'on prenne la carte des régions, celle des provinces ou celle des départements, partout on trouvera que la répartition des gens de lettres diffère du tout au tout de celle des races. On voit des circonscriptions liguriennes, ibères, gauloises, cimbres, belges faire preuve indifféremment d'une fécondité élevée, moyenne ou médiocre. Pas une seule race où l'on ne rencontre tous les degrés de fécondité, tandis qu'en revanche une foule de circonscriptions habitées par des races différentes font preuve d'une fécondité identique. Cette absence complète de corrélation entre la distribution ethnologique et

[1] V. planches VIII, IX, X.

Digitized by Google

la « génialité » littéraire est si évidente que l'esprit même le plus prévenu ne saurait la contester. Cependant elle n'infirme pas nécessairement l'action du milieu ethnologique, puisqu'elle peut provenir simplement de l'ignorance dans laquelle nous sommes de la répartition véritable des races.

II

Passons à l'étude des régions de la France où nous trouvons, dans des conditions semblables d'ailleurs, à côté d'une population exclusivement française, une population dont le caractère ethnologique propre ne fait aucun doute, c'est-à-dire une population qui a parlé pendant des siècles et qui parle encore maintenant une langue incontestablement différente de celle que parlent les populations voisines [1]. Lorsqu'on compare les départements habités par une population de ce genre avec le reste de la France [2], on constate que, sauf le Nord, qui occupe une position intermédiaire, ces départements restent tous sensiblement au-dessous de la moyenne. Mais nous venons de voir que cela ne signifie rien en soi, puisque cette infériorité peut tenir à de tout autres causes encore qu'à un effet de la race. Et, de fait, nous voyons que beaucoup d'autres départements, incontestablement français et parfois même, comme la Nièvre, des plus français, font preuve de la même infériorité. La seule façon de reconnaître si la différence de nationalité coïncide ou non avec une fécondité différente en gens de lettres, c'est de comparer successivement les régions habitées par une population étrangère avec les départements voisins, semblables d'ailleurs mais différant par la langue.

La *Corse* forme un monde à part, et ne peut être comparée spécialement à aucun des départements français. Elle occupe

[1] V. plus haut, p. 401 et suiv.
[2] V. tableau XIV et planche VIII.

Digitized by Google

un des derniers rangs dans notre tableau. Mais cela ne prouve évidemment rien en faveur de l'action de la race, puisque des départements beaucoup plus français, comme la Creuse et la Haute-Loire, occupent un rang tout aussi défavorable, sans même parler du Brabant, du Jura bernois et du Valais. En outre, il importe de noter que la Corse n'a commencé à produire des gens de lettres français qu'à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle[1], c'est-à-dire depuis qu'elle se trouve sous l'influence politique directe de la France. Si l'on n'avait égard pour le reste de la France qu'aux gens de lettres nés pendant la même période, la Corse occuperait un rang beaucoup plus favorable. Ce département fournit donc une nouvelle preuve de l'influence exercée par l'administration, mais non de l'action de la race.

Les *Pyrénées-Orientales* peuvent être facilement comparées avec les deux départements voisins, très semblables à tous égards, de l'Aude et de l'Ariège. Cette comparaison ne fournit aucune preuve en faveur de l'action de la race, les départements indiqués présentant l'un une fécondité un peu plus forte (9), l'autre une fécondité un peu plus faible (4) que celle des Pyrénées-Orientales (6). D'ailleurs, comme je l'ai fait remarquer, la différence ethnologique entre les Pyrénées-Orientales et les départements voisins n'est pas assez tranchée pour qu'elle ait des chances de se manifester par une fécondité différente en gens de lettres.

Les *Basses-Pyrénées*, au contraire, permettent de comparer entre elles deux populations parlant des langues absolument étrangères l'une à l'autre, et formant depuis longtemps des nationalités on ne peut plus différentes. Il suffit donc ici simplement de comparer la partie basque du département avec la partie française. La première comprend un

[1] V. tableau XXII.

Digitized by Google

peu plus du tiers de la population totale du département. Or elle a produit 16 gens de lettres, tandis que la partie française, ou tout au moins romane, beaucoup plus peuplée. n'en produisait que 14. Nous trouvons donc ici que non seulement le fait de se rattacher à une nationalité plus civilisée et à une littérature infiniment plus riche n'a exercé aucune influence favorable sur la fécondité de la population en gens de lettres, mais que c'est au contraire la nationalité inférieure qui a été de beaucoup la plus féconde.

On pourrait objecter que la population romane du département, bien que ne parlant plus le basque depuis longtemps. ne diffère peut-être pas beaucoup ethnologiquement de la population de langue basque. Mais, si pour tenir compte de cette objection, nous comparons les Basses-Pyrénées avec les départements voisins, nous voyons que bien loin de s'atténuer, la supériorité de la région basque ne fait que ressortir avec plus d'évidence. En effet, les trois départements voisins des Landes, du Gers et des Hautes-Pyrénées, tous trois incontestablement plus français que les Basses-Pyrénées, ont été sans exception moins féconds en gens de lettres que ce dernier département[1]. Ainsi donc, le fait d'appartenir à une nationalité peu importante et très isolée n'a exercé en tout cas aucune influence fâcheuse sur la fécondité en gens de lettres. Et comme, d'autre part, il serait absurde de supposer qu'il ait pu avoir une influence favorable, force nous est d'admettre que l'élément ethnologique n'a eu dans notre cas aucune action appréciable quelconque, et que la plus ou moins grande fécondité de chacune des nationalités en présence est due à d'autres causes qu'à un effet de la race.

Si nous passons à la *Bretagne*, nous obtenons le même résultat négatif. Nous n'y trouvons rien qui dénote une su-

[1] Voici les chiffres exacts, les chiffres entre parenthèses se rapportant aux gens de lettres de talent : *Basses-Pyrénées* 7 (*1.8*), Landes 3 (0), Gers 5 (1), Hautes-Pyrénées 2 (1.25).

Digitized by Google

périorité littéraire de la population française sur la population étrangère.

Comparons, tout d'abord, entre eux les cinq départements de la Bretagne, soit deux départements (Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure) aujourd'hui complètement français, mais qui autrefois ont été en partie bretons, deux départements (Côtes-du-Nord et Morbihan) à moitié bretons aujourd'hui et qui l'ont été autrefois complètement, et un département (Finistère) qui de nos jours encore est complètement breton. La fécondité de ces départements est de : Ille-et-Vilaine 13, Loire-Inférieure 7, *Finistère* 7, Morbihan 5, Côtes-du-Nord 3. Comme on le voit, c'est bien un département français qui occupe le premier rang, mais en revanche le département complètement breton l'emporte sur ceux qui ne le sont qu'à demi.

Comparons maintenant dans les deux départements mixtes la partie bretonne à la partie française. Pour les Côtes-du-Nord, nous trouvons que la partie française du département a produit 14 gens de lettres, tandis que la partie bretonne n'en a produit que 4. Mais pour le Morbihan, nous trouvons le rapport inverse, avec une différence beaucoup plus forte encore en faveur de l'élément breton : la population française n'a produit qu'un seul homme de lettres, tandis que la population bretonne n'en a pas produit moins de 19[1].

La Bretagne montre donc, à son tour, de la façon la plus évidente que la race n'a joué aucun rôle sensible dans la fécondité respective des diverses provinces.

Il reste à voir ce qui en est de la France flamande. Actuellement les Flamands forment environ le neuvième de la population totale du département du *Nord*. Or ils comptent exactement la même proportion de gens de lettres, soit 11 sur 97. Toutefois, il ne faut pas oublier que la langue

[1] Ce département a produit en outre un homme de lettres dont la nationalité est douteuse.

Digitized by Google

flamande a eu autrefois dans ce département une beaucoup plus grande extension que de nos jours. Il est donc prudent de comparer, en guise de contrôle, le département tout entier aux régions françaises voisines, c'est-à-dire aux départements du Pas-de-Calais et de l'Aisne, ainsi qu'à la province belge de Hainaut. Voici les chiffres que l'on obtient : *Nord 10*, Pas-de-Calais 11, Aisne 12.5, Hainaut 6. On le voit, ici encore, la population française n'est en somme ni plus ni moins féconde en gens de lettres que la population étrangère.

En résumé, l'étude des divers cas où l'on peut comparer en France directement entre elles des nationalités foncièrement différentes aboutit avec une unanimité et une évidence rares à ce résultat surprenant que l'élément ethnologique n'exerce aucune influence tant soit peu sensible sur la productivité littéraire. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il s'agit précisément de gens de lettres et non de grands hommes en général. Si l'on avait affaire à des hommes d'action, à des artistes, ou même à des savants, on pourrait ne pas s'attendre à trouver les Basques, les Bretons ou les Flamands inférieurs aux Français. Mais dès qu'il s'agit de gens de lettres, le seul fait de naître et de vivre dans un milieu français offre évidemment tant d'avantages que l'on devrait s'attendre de toute nécessité à voir les régions non françaises fournir beaucoup moins de gens de lettres que les régions françaises limitrophes. Si ce n'est pas le cas, si nous voyons au contraire que nulle part le fait d'appartenir ou non à la nationalité française n'implique par lui-même une fécondité supérieure ou moindre en gens de lettres, nous devons nécessairement admettre qu'une circonstance autre que la nationalité, et supérieure par ses effets, a déterminé la productivité littéraire. Quelle est cette circonstance ? C'est ce que je chercherai à établir plus loin. Qu'il suffise pour le moment de constater que ni les conditions géographiques en général ni plus spécialement les conditions ethnologiques

Digitized by Google

ne peuvent expliquer d'une façon satisfaisante la distribution géographique des gens de lettres français.

III

Hors de France, nous avons à examiner tout d'abord la *Belgique*. Si nous comparons la partie flamande de ce pays avec la partie wallone, nous voyons que la première, bien qu'ayant produit en somme un peu moins de gens de lettres que la seconde[1], n'en a pas moins été remarquablement féconde. Il ne faut pas oublier, en effet, que nous n'avons plus affaire ici, comme tout à l'heure, à des provinces françaises soumises pendant des siècles à la pression administrative directe et sans cesse renouvelée d'un centre comme Paris, mais à un pays complètement étranger par la langue et les coutumes, et politiquement indépendant de la France, sur lequel l'influence française ne s'est jamais exercée, sauf à de courts intervalles, que d'une façon tout indirecte. Si l'on a égard à cette circonstance, on ne peut que s'étonner du nombre relativement très grand des gens de lettres français issus de la Belgique flamande.

Mais il y a plus. Pour la Belgique flamande, ma liste comprend uniquement des gens de lettres *français,* puisque j'en ai exclu les nombreux auteurs qui n'ont écrit qu'en latin ou en flamand. Dans la Belgique wallone, au contraire, j'ai eu égard à tous les gens de lettres sans exception, c'est-à-dire également à ceux qui ont écrit en latin, personne d'ailleurs n'y ayant écrit en flamand. Dans la Belgique flamande, il a donc suffi d'une pression extérieure relativement faible pour détacher de la littérature nationale (latine et flamande) et tourner vers une littérature tout à fait étrangère (française) une fraction de gens de lettres équivalant presque au total

[1] La Belgique flamande a produit 73 gens de lettres *français,* la Belgique wallone 84.

Digitized by Google

des gens de lettres produits par la Belgique française. On voit ici de nouveau quelle faible résistance la race, réduite à ses propres ressources, oppose à l'intrusion d'une littérature étrangère.

Le fait paraîtra bien plus évident encore si, au lieu de prendre le total des gens de lettres, nous ne les prenons de part et d'autre qu'à partir de l'époque où l'influence française semble avoir acquis plus de force dans la Belgique flamande, c'est-à-dire depuis la première moitié du XVIIIe siècle. Nous trouvons effectivement que depuis 1725 la Belgique flamande a produit 57 gens de lettres français, tandis que la Belgique wallone n'en a produit que 40. Autrement dit, la Belgique flamande, sans préjudice de sa littérature propre en langue nationale et en latin, a donné à la littérature française, soit à une littérature d'emprunt, éminemment « factice », un nombre sensiblement plus élevé de gens de lettres que la Belgique wallone, où le français était la langue nationale. Et ce qui est non moins significatif, c'est que la Belgique flamande a produit près de trois fois plus de gens de lettres de talent (8) que la Belgique wallone (3). En vérité, on ne saurait imaginer de démenti plus formel à la doctrine banale des rapports étroits et nécessaires entre la nationalité d'un peuple et sa littérature.

Je ne dirai que quelques mots du *Luxembourg* et de la *Belgique allemande*. Les faits y sont assez clairs par eux-mêmes. Ce petit territoire, moins peuplé que la plupart des départements français, et en entier allemand sauf 6 villages, a fourni non moins de 8 gens de lettres à la littérature française, c'est-à-dire relativement plus que beaucoup de départements français. Si l'on songe en outre que les six gens de lettres français produits par le Luxembourg appartiennent tous à la seule période de 1801 à 1830[1], on comprendra exac-

[1] V. tableau XIII.

Digitized by Google

tement combien a été puissante l'influence étrangère. Il ne faut pas oublier que la langue maternelle du Luxembourgeois n'est pas un rameau perdu comme le flamand, dont la littérature relativement pauvre et bornée pouvait ne pas suffire à plus d'un esprit cultivé. Sa littérature nationale est la littérature allemande, c'est-à-dire une littérature puissante, capable d'exercer sur lui la plus grande attraction, d'autant plus que justement à l'époque indiquée elle brillait de sa plus grande splendeur. Si néanmoins tant de Luxembourgeois ont adopté de préférence la littérature française, il est clair que, dans ce cas encore, la race n'a joué qu'un rôle tout à fait secondaire, presque insignifiant [1].

On retrouve le même phénomène dans la partie allemande de l'*Alsace-Lorraine*. Cette contrée se trouvait, au point de vue de la langue, dans les mêmes conditions que le Luxembourg. Elle disposait même d'éléments beaucoup plus efficaces de résistance à l'invasion d'une littérature étrangère. Elle possédait plusieurs villes importantes, et avait surtout en Strasbourg un centre de culture allemande extrêmement vivace et influent. Cependant nous voyons ici encore la population adopter on ne peut plus facilement la littérature étrangère. La corrélation entre les événements politiques et l'apparition de gens de lettres français est même ici plus évidente que partout ailleurs, et ne saurait être niée par personne. Nous observons deux sauts brusques, correspondant chacun à une révolution politique et administrative. Tout d'abord, on est frappé du fait qu'avant le XVIIIe siècle, l'Alsace-Lorraine allemande n'a pas donné un seul homme de lettres à la France. Le pays avait été annexé

[1] Qu'on ne dise pas que ces gens de lettres, tout en écrivant dans une langue étrangère, soient restés absolument de leur nation. Cela n'est vrai que dans une faible mesure. Qu'on songe seulement à tous les étrangers, en particulier aux Allemands, venus en France à un âge où le caractère est déjà formé, et qui n'en sont pas moins devenus des écrivains éminemment français, voire même parisiens! Quelques-uns d'entre eux étaient juifs, mais pas tous.

Digitized by Google

successivement dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Pendant la courte période d'organisation de la nouvelle administration, il avait encore trouvé dans sa culture héréditaire la force de résister aux empiètements de la littérature étrangère. Mais dès que l'influence française se fut affermie, nous voyons tout à coup l'Alsace produire un nombre relativement considérable de gens de lettres français [1]. Cependant, sous l'ancien régime, le pays restait en somme encore étranger à la France. Survient la Révolution, qui rend l'administration absolument française, et aussitôt nous voyons, par un nouveau saut non moins brusque que le premier, la littérature française prendre en Alsace un essor prodigieux. Cette province, qui dans les périodes précédentes avait produit en moyenne à peine 7 gens de lettres français, en produit soudain dans la seule période de 1801 à 1830 non moins de 26, parmi lesquels 5 gens de lettres de talent. Nouvelle preuve de la facilité extrême avec laquelle un peuple, quelle que soit d'ailleurs sa langue, adopte une littérature étrangère lorsqu'elle lui est apportée par une administration sympathique [2].

On aurait tort d'objecter que si le Luxembourg et l'Alsace se sont assimilé si parfaitement une littérature étrangère, c'est que le peuple y parlait un simple patois, presqu'aussi différent de l'allemand littéraire que du français. Le peuple y a toujours eu parfaitement conscience de sa communauté de langue avec l'Allemagne, et la littérature allemande était d'autant plus à sa portée qu'elle était écrite en grande partie dans son patois. D'ailleurs l'exemple de la *Suisse allemande*,

[1] V. tableau XIII.

[2] J'ai rangé au nombre des gens de lettres issus de l'Alsace-Lorraine allemande deux gens de lettres originaires de Thionville, ville actuellement en majeure partie allemande, mais dont beaucoup d'habitants parlent le français et qui paraît avoir présenté de tout temps ce caractère mixte. On pourrait retrancher ces deux gens de lettres sans que cela changeât rien à nos conclusions.

Digitized by Google

où l'on use partout d'idiomes plus éloignés encore de l'allemand littéraire, montre clairement ce que vaut l'objection. On constate, en effet, que la plus grande partie de cette contrée n'a pas produit un seul homme de lettres français[1]. Mais d'autre part il a suffi que le canton de Berne fût en rapports politiques et administratifs suivis avec la France et la Suisse française, pour qu'indépendamment des écrivains distingués qu'il a donnés à la littérature allemande, il en ait fourni 5 (dont 2 de talent) à la littérature française, c'est-à-dire, relativement à sa population, plus que maint département français.

Ainsi donc, hors de France comme en France même, nous voyons partout que la communauté de langue n'implique nullement celle de la littérature, et que chaque population peut se distinguer dans une littérature tout à fait étrangère, pour peu que les circonstances l'y invitent. Nous venons de voir que, dans notre cas, ces circonstances ont été essentiellement d'ordre politique et administratif. Toutefois ce n'est là qu'une cause immédiate, accidentelle. L'influence politique n'a fait que rendre tributaires d'une littérature étrangère des conditions favorables qui existaient d'ailleurs, mais qui, sans son intervention, auraient profité uniquement à la littérature nationale.

[1] Voici comment se répartissent les 13 gens de lettres français issus de la Suisse allemande : partie allemande du canton de Berne 5, Soleure 3, St-Gall 2, Argovie 1, Bâle-Campagne 1, Unterwald 1.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

MILIEU RELIGIEUX

Avant de rechercher quel rôle la religion peut avoir joué dans la genèse des gens de lettres français, il importe de faire une réserve qui, tout élémentaire qu'elle soit, n'en est pas moins souvent négligée. On croit trop aisément qu'il suffit de constater dans une population la coïncidence d'un phénomène quelconque avec telle forme particulière du culte, pour être en droit d'affirmer sans autre forme de procès l'action de cette variété de culte sur le phénomène[1]. De ce que, par exemple, les pays protestants ont produit plus de savants que les pays catholiques, on conclut sans hésiter à un effet du protestantisme sur le développement de la science.

Une telle relation causale est possible, sans doute, mais elle n'est pas absolument nécessaire. Il y a, en effet, abstraction faite de tout cas singulier, — persécutions, immigration, pression étrangère, etc., — trois éventualités, à priori également admissibles, savoir :

[1] V. p. ex. De Candolle, ouvrage cité, p. 328 et suiv.

Digitized by Google

1° Influence de la religion sur le phénomène en question ;
2° Influence de ce phénomène sur la religion ;
3° Influence sur l'un et sur l'autre de causes communes.

Dans la réalité, il faut partout et toujours admettre l'action combinée de ces trois genres d'influence, avec les mille variations qu'impliquent le milieu local et l'état général de la civilisation. La question de l'influence qu'a exercée la religion en devient souvent extrêmement complexe, et l'on ne saurait trop se garder à son sujet de toute affirmation qui ne repose pas sur des faits parfaitement clairs et impossibles à mésinterpréter.

Cela dit, voyons ce que nos données nous permettent de constater.

I

On pourrait être tenté tout d'abord de comparer en France même les départements où le protestantisme a exercé une certaine influence avec ceux où il n'a jamais réussi à prendre pied. Mais cette comparaison aurait peu de chances d'aboutir à des résultats positifs, parce que même là où ils ont joué le plus grand rôle, les protestants n'ont été en somme ni assez nombreux, ni assez influents pour qu'on pût s'attendre à leur voir exercer une action sensible et durable sur la productivité littéraire. Et de fait, il suffit de jeter un coup d'œil sur nos tableaux et sur nos cartes, pour se convaincre que les départements les plus favorables à la réforme se répartissent sur tous les degrés de l'échelle, sans qu'il soit possible de les déclarer en somme supérieurs ou inférieurs aux départements strictement catholiques.

Il en est tout autrement de la Suisse française. Là nous pouvons étudier de près, dans des conditions on ne peut plus favorables, l'action exercée par le milieu religieux. Nous nous trouvons en présence de six états, indépendants les uns

Digitized by Google

des autres et très semblables d'ailleurs, dont trois (Genève, Vaud, Neuchâtel) ont été sans interruption depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'au commencement du nôtre essentiellement protestants, tandis que les trois autres (partie française de Berne, de Fribourg et du Valais) n'ont jamais cessé d'être exclusivement catholiques. Rien de plus aisé, semble-t-il, que de reconnaître quelle a été l'action respective des deux religions en présence. En tout cas, rien de plus facile que de déterminer avec une rigueur mathématique la quote-part de gens de lettres qui revient à chacune d'elles.

Les trois cantons réformés ont produit ensemble 147 gens de lettres français, dont 35 gens de lettres de talent, soit, relativement au chiffre de la population, 52 1/2 et 12 1/2. Les cantons catholiques, de leur côté, en ont produit 8 (1), ce qui donne une fécondité relative de 5 et 0.6. L'écart, comme on le voit, est énorme. Pris en bloc, les cantons protestants seraient au second rang des départements [1], tandis que les cantons catholiques seraient au 80me rang, c'est-à-dire à peu de chose près tout au bas de l'échelle ! Il paraît impossible de ne pas conclure de là à une supériorité naturelle du protestantisme sur le catholicisme en ce qui concerne la fécondité littéraire. Et nul doute que si une disproportion analogue se retrouvait partout où protestants et catholiques vivent côte à côte, dans un milieu semblable d'ailleurs, la conclusion ne fût inévitable.

Mais nous venons précisément de voir que les cantons suisses protestants présentent pour tout le domaine de la langue française le cas unique d'une population protestante homogène. Leur supériorité sur les cantons catholiques ne peut donc avoir à elle seule qu'une signification symptomatique, et ne pourrait faire admettre comme certaine l'action du milieu religieux que si elle était corroborée par d'autres

[1] V. tableau XIV.

Digitized by Google

faits aboutissant au même résultat. Il s'agit par conséquent avant tout de voir si un examen plus attentif des gens de lettres issus de la Suisse romande vient confirmer ou infirmer l'hypothèse d'une action décisive de la religion.

Or, j'ai eu déjà l'occasion de le remarquer, une grande partie des gens de lettres suisses sont d'origine française. Sans doute, il n'est pas juste de mettre, comme on le fait souvent, ces gens de lettres simplement à l'actif de la France, car rien ne prouve qu'ils eussent trouvé en France des conditions aussi favorables au développement de leur talent que celles que leur offrait la Suisse, tandis que beaucoup de raisons font supposer le contraire. Mais il n'en est pas moins vrai que ces gens de lettres d'origine étrangère ont augmenté d'une façon anormale la fécondité naturelle de la Suisse française protestante, tandis que la Suisse catholique n'a profité d'aucun renfort de ce genre.

D'autre part, on ne peut mettre sur une même ligne Genève et les autres cantons de la Suisse romande, pour la simple raison que ceux-ci étaient essentiellement ruraux, tandis que dans le canton de Genève l'élément citadin a toujours été prédominant.

Si l'on cherche à tenir compte de ces deux circonstances, en ne comparant plus les gens de lettres issus des cantons catholiques à l'ensemble des gens de lettres issus des cantons protestants, mais seulement aux gens de lettres vaudois et neuchâtelois, diminués, en tout ou en partie, des gens de lettres d'origine française, on trouve sans doute encore que les cantons protestants l'emportent sur les cantons catholiques, mais la supériorité n'est plus assez marquée pour permettre de conclure positivement à une action décisive de la religion. Il reste à voir si d'autres circonstances rendent cette action plus probable

Digitized by Google

II

A cet effet, commençons par rechercher combien chaque milieu religieux a produit de gens de lettres de talent[1].

Cinq gens de lettres de talent ont été élevés dans la religion juive. Un sixième a passé dans sa jeunesse du judaïsme au catholicisme. Ces chiffres sont beaucoup trop faibles pour qu'on puisse en tirer aucune indication utile.

En ce qui concerne les gens de lettres protestants, nous devons nous en tenir naturellement aux seules périodes qui permettent une comparaison entre protestants et catholiques. Le premier homme de lettres qui ait été élevé dans un milieu protestant est né en 1539. Rien ne nous empêche de prendre cette date pour point de départ de nos calculs. Nous ne compterons pas comme protestants les 4 gens de lettres de talent qui ont passé dans leur enfance du protestantisme au catholicisme, non plus que deux autres qui ont fait l'inverse. Nous ne rangerons pas davantage au nombre des protestants les réformateurs eux-mêmes, ainsi que les gens de lettres qui, lors de la Réformation, ont embrassé la nouvelle religion dans l'âge mûr[2], puisqu'il ne saurait être question chez eux d'une action de la religion réformée sur le développement de leur talent. Nous n'admettrons donc comme protestants que ceux d'entre les gens de lettres qui ont passé toute leur jeunesse dans un milieu protestant, c'est-à-dire des gens de lettres pour lesquels il est à priori possible que le protestantisme ait contribué, dans une mesure plus ou moins forte, à l'éclosion de leur talent littéraire.

Ces réserves faites, nous trouvons de 1539 à 1825 105 gens de lettres de talent qui ont été élevés dans la religion protes-

[1] V. plus haut p. 411.

[2] 23 sont dans ce cas, savoir 6 nés entre 1478 et 1500, 14 nés entre 1501 et 1534, et 3 nés entre 1539 et 1549.

Digitized by Google

tante, soit 10 % du total des gens de lettres de talent nés dans le cours de la même période. Si, en guise de vérification, nous nous bornons aux gens de lettres de génie, nous trouvons 11 réformés sur un total de 120. Cela fait 9 %, donc à peu près exactement la même proportion que pour l'ensemble des gens de lettres de talent. Si nous prenons à part les femmes de lettres, nous aboutissons en somme aux mêmes résultats, avec cette différence toutefois que les chiffres absolus étant beaucoup plus faibles, la proportion doit naturellement varier davantage. Parmi 70 femmes de lettres de talent, il y a eu 5 protestantes, soit 7 %, parmi 6 femmes de génie, 1 protestante, soit 16 %. Nous pouvons donc admettre en toute sécurité qu'à partir de la Réformation jusque vers le commencement de notre siècle, environ 10 % des gens de lettres français ont été protestants.

De ce chiffre il paraît ressortir de nouveau que, somme toute, le protestantisme a été plus favorable que le catholicisme au développement des gens de lettres. Car il est certain que, pour la période indiquée, les protestants sont loin d'avoir constitué en moyenne 10 %, ou seulement 5 %, de la population totale de langue française[1]. Encore est-il très probable, comme je l'ai déjà fait observer, que plus d'un protestant m'aura échappé, et que par conséquent la proportion des gens de lettres protestants a été en réalité supérieure à 10 %.

Cependant cette nouvelle preuve de la fécondité supérieure des protestants ne nous autorise pas encore à conclure à une influence de la religion. Il se peut en effet qu'indépendamment de toute influence religieuse les protestants se soient trouvés, pour une raison quelconque, plus souvent que les catholiques dans des conditions favorables à l'éclosion de gens de lettres. La suite montrera ce que vaut cette supposi-

[1] Actuellement la proportion n'est que de 2 à 3 % !

Digitized by Google

tion. Mais auparavant il importe de voir de quelle façon les gens de lettres protestants se répartissent dans le temps et dans l'espace ainsi qu'entre les genres littéraires.

Leur répartition chronologique est indiquée dans le tableau XX et la planche XIV. Comme on peut le voir, la fécondité littéraire des protestants, relativement très grande pendant un certain temps, paraît être en décroissance constante. Cela s'explique sans doute en partie par le fait que c'est justement pour les périodes récentes que les biographes négligent le plus souvent de mentionner la religion des gens de lettres. Il n'en paraît pas moins certain qu'en ce qui concerne la littérature, le protestantisme français a eu au XVIe siècle, puis à un moindre degré dans le troisième quart du XVIIe, une vigueur qu'il n'a plus retrouvée depuis. Ce déclin résulte évidemment des persécutions auxquelles les réformés ont été en butte sous Louis XIV, persécutions qui ont présenté un tout autre caractère et ont eu d'autres conséquences que les luttes religieuses du XVIe siècle.

Cela ressort avec plus de clarté encore de la distribution géographique des gens de lettres réformés, telle qu'elle se présente dans le tableau suivant :

Epoque de la naissance	France	Suisse française	Etranger
1539-1550	6	—	—
1551-1575	7	1	—
1575-1600	7	2	—
1601-1625	7	—	—
1626-1650	8	1	—
1651-1675	6	4	1
1676-1700	4	2	2
1701-1725	1	3	1
1726-1750	1	7	3
1751-1775	3	3	1
1776-1800	2	6	2
1801-1825	6	5	3
Total . .	58	34	13

Digitized by Google

Comme on le voit, la littérature protestante française s'est développée jusque vers le milieu du XVIIe siècle presque exclusivement en France même, mais à partir de ce moment son centre de gravité se déplace et passe à l'étranger, en particulier en Suisse, et, ajoutons-le, plus spécialement encore à Genève. Ce déplacement devait nécessairement diminuer la fécondité littéraire du protestantisme français. D'un côté, la plupart des réformés français qui se fixèrent dans des contrées de langue étrangère étaient condamnés à perdre leur nationalité au bout de quelques générations, ce qui constituait pour la France protestante une perte immense. D'autre part, une grande partie de ceux qui s'étaient réfugiés dans la Suisse française devaient renoncer d'emblée à toute activité littéraire, pour la simple raison que, massés comme ils l'étaient dans un pays de minime étendue, ils se faisaient naturellement concurrence, et avaient plus de peine à réussir dans quelque profession libérale que s'ils étaient restés disséminés dans plusieurs provinces françaises.

Pour ce qui est enfin du genre littéraire, nous trouvons d'abord que les protestants se sont généralement distingués dans un plus grand nombre de genres que l'ensemble des gens de lettres de talent. Il est facile de s'en convaincre par le tableau suivant[1] :

Gens de lettres de talent qui se sont distingués dans	Gens de lettres de talent non protestants	%	Gens de lettres de talent protestants	%
2 genres	270	30	32	32
3 genres	107	12	16	16
Plus de 3 genres	22	2 1/2	5	5
Plus d'un genre	399	45	53	53 1/2

Les chiffres absolus sont ici trop faibles pour les protestants pour qu'on puisse attribuer une grande signification à la différence qu'on remarque entre les deux catégories. Cependant

[1] Pour faciliter la comparaison, je n'ai égard ici qu'aux gens de lettres nés à partir de 1551.

Digitized by Google

cette différence est trop constante pour qu'il soit possible de la négliger complètement. Je suis enclin à mettre la plus grande universalité des gens de lettres protestants sur le compte de l'éducation, plus large en général chez les protestants que chez les catholiques.

Voici maintenant comment les gens de lettres protestants se répartissent entre les divers genres littéraires :

	Chiffres absolus	% du total des gens de lettres protestants		Chiffres absolus	% du total des gens de lettres protestants
prot. . .	10	5.2	érud. . .	44	23.-
libr. . .	—	—	vulg. . .	18	9.4
act. . . .	—	—	spécul .	36	18.8
or. . . .	12	6.3	pros. . .	13	6.8
publ. . .	20	10.5	p	9	4.7
narr. . .	26	13.6	dram. .	3	1.6

Si l'on compare ces chiffres avec ceux du tableau XIX, on voit que la répartition des gens de lettres protestants est presque identique à celle des gens de lettres originaires de la Suisse romande. Des deux parts on remarque une proportion particulièrement élevée de publicistes et de spéculatifs. ainsi qu'une pauvreté exceptionnelle en poètes, en auteurs dramatiques et en acteurs. Ce n'est que pour les érudits et les vulgarisateurs que les rôles sont intervertis. Mais ici la différence s'explique aisément. La Suisse romande, par sa position même aux confins de la langue française, devait tout naturellement produire un nombre exceptionnel de vulgarisateurs, et en particulier de traducteurs.

III

Il nous reste à examiner l'action que le célibat ou le mariage des ecclésiastiques a pu exercer sur la fécondité littéraire. D'entre les 105 gens de lettres protestants, il y en a

Digitized by Google

72 pour lesquels je connais exactement la profession des parents. De ces 72, 18[1] étaient fils de pasteurs. En leur adjoignant (avant la fin du XVIIe siècle) 5 fils de théologiens et de professeurs qui, s'ils avaient été catholiques, n'auraient pu se marier, nous obtenons au total 23 gens de lettres de talent fils d'ecclésiastiques protestants, c'est-à-dire environ le tiers des gens de lettres protestants qui entrent ici en ligne de compte.

C'est là une proportion énorme, à laquelle j'étais loin de m'attendre, mais qui s'explique par l'instruction, la position sociale, le genre de vie du clergé protestant.

En raisonnant donc comme on le fait d'ordinaire, il faudrait admettre que si le clergé catholique n'avait pas été astreint au célibat, le nombre des gens de lettres catholiques aurait été plus grand de moitié, ou même supérieur encore, puisque les ecclésiastiques catholiques ont toujours été relativement plus nombreux que les ecclésiastiques protestants. Mais, si légitime que paraisse cette conclusion au premier abord, et si conforme qu'elle soit à l'opinion que professe en général le public à l'égard du célibat des prêtres, il serait prématuré d'affirmer trop catégoriquement une relation causale nécessaire entre le mariage des ecclésiastiques et le nombre des gens de lettres. Deux raisons surtout engagent à accorder des circonstances atténuantes au célibat des prêtres catholiques.

L'une, qui se présente tout naturellement à l'esprit, provient du fait des naissances illégitimes. Je n'attache qu'une importance médiocre à cet antidote naturel du célibat. Non pas que le fait lui-même soit aussi légendaire que voudraient bien le faire croire les défenseurs trop zélés du catho-

[1] On trouvera plus loin (chap. VIII) un chiffre un peu moindre, soit 15. Cela provient de ce que plusieurs de ces pasteurs ont eu encore une seconde profession, ce qui me forçait de ne les compter qu'à moitié comme pasteurs. Ici, cela ne fait rien à l'affaire, puisque leur qualité de pasteurs seule nous intéresse.

Digitized by Google

licisme. Mais, en général, les enfants naturels de prêtres ou bien meurent en bas âge, ou bien grandissent dans de si fâcheuses conditions qu'ils ne sauraient suppléer en aucune manière au manque d'une descendance légitime.

Ce qui est plus important, et ce qu'on néglige d'ordinaire, c'est que rien ne prouve que les protestants qui ont été des pasteurs eussent également, s'ils étaient nés catholiques, appartenu tous au clergé. Il paraît au contraire certain que très souvent ce n'aurait pas été le cas, tandis qu'en revanche bien des protestants qui sont restés laïcs auraient peut-être embrassé la carrière ecclésiastique si l'organisation extérieure de leur église et le genre de vie du clergé avaient été autres. Il faut donc admettre comme possible qu'une grande partie des catholiques qui par leur tournure d'esprit ressemblaient aux pasteurs protestants sont restés laïcs, et ont pu par conséquent laisser une postérité de gens de lettres[1]. Cela ne veut pas dire évidemment que le célibat n'ait pas dû, en soi, provoquer une sélection fâcheuse, mais jusqu'ici rien ne nous autorise à affirmer que cette sélection affecte dans une mesure sensible le développement de la littérature. Il s'agit précisément de voir, par l'examen des gens de lettres qui ont été des ecclésiastiques, si le clergé catholique a été recruté de telle manière que le célibat auquel il était astreint ait pu diminuer d'une façon appréciable la fécondité littéraire de l'ensemble de la population.

IV

Nous avons dit plus haut[2] que le clergé catholique était en mesure de consacrer aux lettres le temps que le pasteur

[1] On peut supposer, il est vrai, que plus d'un catholique qui s'est laissé entraîner dans sa jeunesse à prendre les ordres, et qui regrette plus tard sa démarche sans oser revenir en arrière, serait, s'il était né protestant, devenu pasteur et aurait eu des descendants. Mais les cas de ce genre ne sauraient être toujours qu'exceptionnels.

[2] V. p. 411.

Digitized by Google

protestant consacrait à l'éducation de ses enfants. A la vérité, les ecclésiastiques catholiques ont plus de formalités de culte à remplir que leurs confrères protestants. Mais, d'autre part, ils sont relativement plus nombreux, ce qui leur facilite bien des devoirs qui coûtent beaucoup de temps et de fatigue aux pasteurs protestants, tels que la prédication, l'instruction des catéchumènes, les visites aux pauvres et aux malades, etc. Je ne parle pas même des nombreux ecclésiastiques catholiques qui, pour une raison ou pour une autre, sont dispensés de la plus grande partie de ces devoirs[1]. On peut donc admettre en thèse générale que de part et d'autre le temps consacré aux exigences spéciales de la vocation est sensiblement le même, et que les ecclésiastiques catholiques ont en plus des pasteurs le temps que ceux-ci consacrent à leur famille. On devra par conséquent s'attendre à voir le clergé catholique fournir une plus forte proportion de gens de lettres que le clergé protestant.

Pour calculer cette proportion, j'ai pris du côté des protestants les 105 gens de lettres élevés exclusivement dans la religion protestante, plus les deux gens de lettres qui ont passé dans leur enfance du catholicisme au protestantisme, plus encore les 23 gens de lettres qui ont embrassé la réforme à l'âge mûr, soit au total 130 gens de lettres. Du côté des catholiques, j'ai pris tous les autres gens de lettres, moins les cinq israélites. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau XXI et la planche XV[2].

Comme on le voit, les ecclésiastiques catholiques, bien loin de fournir un contingent particulièrement remarquable de gens de lettres de talent, restent au contraire presqu'à toutes

[1] Il n'est toujours question, bien entendu, que de l'état de choses moyen pendant la période soumise à nos recherches.

[2] Je m'étais attendu à rencontrer un très grand nombre de gens de lettres de talent appartenant à l'ordre de Saint-Benoît. Je n'en ai trouvé en tout que 7, ce qui montre qu'on a fort exagéré l'importance littéraire de cet ordre. Vu leur petit nombre, je pouvais me dispenser de ranger ces gens de lettres à part, et les ai compris dans la catégorie du bas-clergé.

Digitized by Google

les époques bien en arrière des pasteurs protestants. Leur infériorité est surtout évidente dans les deux dernières périodes, pendant lesquelles les pasteurs ont donné relativement trois et sept fois plus de gens de lettres de talent que les prêtres catholiques. Cela vient confirmer ce que je disais tout à l'heure touchant la composition différente des deux clergés. Il paraît certain que les catholiques qui avaient des goûts littéraires ont embrassé moins volontiers que les protestants la carrière ecclésiastique. Le célibat des prêtres n'aura donc pas eu pour la littérature des conséquences aussi fâcheuses que semblait l'indiquer le grand nombre des gens de lettres qui ont eu pour père un pasteur.

Une seconde observation qui s'impose à la vue de notre tableau, c'est que les jésuites et le haut-clergé ont fourni un nombre exceptionnellement grand de gens de lettres de talent. Nous verrons plus loin que la fécondité littéraire de ces deux catégories d'ecclésiastiques s'explique aisément.

Si l'on considère enfin notre tableau au point de vue chronologique, on sera avant tout frappé du fait que le nombre absolu et relatif des ecclésiastiques qui ont été des gens de lettres tombe brusquement au siècle passé, dans la première moitié du siècle pour les protestants, dans la seconde pour les catholiques. Dans les périodes suivantes, le nombre des protestants montre une tendance à se relever, mais celui des catholiques continue à baisser. Ce fait pourra fournir matière à des recherches spéciales intéressantes. Remarquons ici seulement qu'il infirme la supposition de M. de Candolle[1] d'après laquelle « l'abandon de la science par la plupart des ecclésiastiques catholiques » s'expliquerait par « la spécialité croissante des savants ». L'exemple des gens de lettres montre que cet abandon doit tenir à des causes plus générales.

[1] Ouvrage cité, p. 264.

Digitized by Google

V

En résumé, on a vu que quatre circonstances tendent, indépendamment les unes des autres, à faire considérer le protestantisme comme plus favorable que le catholicisme à la culture des lettres, du moins pour l'époque que nous étudions. Chacune de ces circonstances est, nous le répétons, moins probante qu'on ne le suppose généralement. Mais réunies, elles constituent un concours de preuves auquel il est impossible de dénier toute valeur. Nous admettrons donc que la religion a exercé une action sensible sur la richesse de la littérature, sans que nous puissions toutefois déterminer exactement quelle a été cette action. Les recherches qu'il nous reste à faire permettront peut-être de préciser davantage.

Digitized by Google

CHAPITRE V

MILIEU LOCAL

I

En comparant entre eux soit les départements, soit les provinces, soit les régions, il nous a été impossible de constater aucune action du milieu géographique sur le développement des gens de lettres[1]. En revanche, la comparaison entre ces trois catégories de circonscriptions fait croire qu'en divisant encore davantage, on doit finir par reconnaître quelles sont les conditions qui ont déterminé la distribution géographique des gens de lettres français. Voyons maintenant quel genre de subdivision offre le plus de chances d'aboutir à un résultat positif.

Cette subdivision ne peut pas être proprement géographique. En prenant pour base de nos calculs des circonscriptions plus petites que les départements, les arrondissements par exemple, on n'obtiendrait en moyenne pour chaque unité géographique qu'un nombre de gens de lettres

[1] V. plus haut, p. 448 et suiv.

Digitized by Google

trop minime pour se prêter à aucun calcul sérieux, et si la plupart des auteurs de recherches analogues se contentent de chiffres tout aussi faibles, c'est qu'ils méconnaissent précisément le véritable caractère de la méthode statistique. La subdivision en arrondissements, ou en circonscriptions plus petites encore, ne serait légitime que si l'on avait une raison quelconque de supposer qu'en groupant ces circonscriptions d'après leurs affinités géographiques, on obtiendrait des groupes naturels qui permissent, mieux que les circonscriptions adoptées par nous, d'étudier l'action du milieu géographique. Mais rien n'autorise une pareille supposition. Le seul groupement naturel serait, en effet, celui qui consisterait à réunir des circonscriptions voisines, c'est-à-dire qui rétablirait fatalement, à peu de choses près, les départements, provinces ou régions dont nous avons reconnu l'insuffisance. Tout autre groupement serait arbitraire, car il présupposerait pour les diverses conditions géographiques une distribution identique, ce qui en réalité n'est nulle part le cas. Comme on le sait, les circonscriptions se groupent de tout autre façon d'après leurs affinités climatologiques que d'après leurs affinités orologiques ou leurs affinités ethnologiques. D'autre part, nous avons déjà vu que se borner à l'étude isolée de chacune de ces conditions offrirait encore moins de chances de réussite, pour ne pas même parler des difficultés d'ordre pratique auxquelles on viendrait à chaque instant se heurter.

Il ne reste plus qu'à voir s'il est possible d'expliquer la distribution géographique des gens de lettres français en subdivisant les départements à quelque autre point de vue qu'à celui des conditions géographiques. Fidèle à notre principe de ne pas imposer aux faits une solution obtenue par le simple raisonnement, mais de laisser au contraire les faits eux-mêmes nous suggérer la solution la plus naturelle, nous devons nous demander si la distribution géographique des

Digitized by Google

gens de lettres ne permet pas à elle seule d'entrevoir la direction dans laquelle devront s'engager nos recherches. Or, en examinant la carte des départements[1], chacun aura sans doute été frappé du fait que les départements les plus féconds en gens de lettres sont généralement ceux qui renferment les villes les plus importantes, tandis que les départements les moins féconds n'ont que des chefs-lieux de peu d'importance. Cela conduit à penser que la distribution géographique des gens de lettres français, et des grands hommes en général, a sa cause moins dans la nature des conditions géographiques que dans le caractère propre des localités qui ont vu naître les grands hommes.

Cette éventualité qui, semble-t-il, s'offre si naturellement à l'esprit, n'a pourtant été jusqu'ici examinée sérieusement que par un seul auteur, M. Jacoby. Tous les autres auteurs qui, de près ou de loin, se sont occupés des conditions dans lesquelles se développe le talent, ou bien n'ont pas même songé à s'enquérir de l'action qu'avait pu exercer le milieu local, ou bien, s'ils ont essayé de le faire, l'insuffisance de leurs données n'a pu leur suggérer que des réflexions toutes générales, négatives le plus souvent. M. Jacoby, au contraire, non seulement a reconnu l'importance de la question, mais il possédait en outre tous les renseignements propres à la résoudre. Malheureusement nous avons vu qu'il en a abordé l'étude dans de fort mauvaises conditions. Au lieu de se demander simplement quelles sont les localités qui ont produit le plus de grands hommes, il entreprend de déterminer à priori quelles localités sont les plus civilisées et doivent en conséquence, selon lui, produire nécessairement le plus de grands hommes. Première et grave erreur de méthode! Puis, ayant posé en fait que les villes sont plus civilisées que les campagnes, il recherche non pas combien de

[1] Planche VIII.

Digitized by Google

grands hommes sont issus respectivement des villes et des campagnes, mais quelle est la fécondité de chaque département relativement à la densité de sa population et au pour-cent de la population urbaine. Seconde faute, non moins fâcheuse que la première! Car, même en acceptant le point de départ arbitraire de l'auteur, il est facile de voir que ni la densité de la population ni le pour-cent de la population urbaine ne peuvent servir à calculer la fécondité respective des villes et des campagnes. Il ne suffit pas, en effet, que tels départements à population dense et en majeure partie citadine aient été particulièrement féconds en grands hommes, pour qu'il soit légitime de conclure de là à une fécondité supérieure des villes, puisqu'il peut fort bien y avoir coïncidence fortuite, rien ne nous disant que même dans ces départements-là les grands hommes ne soient pas nés surtout dans des villages. Au reste nous avons vu[1] que, même en admettant de tout point la méthode de M. Jacoby, il est impossible de trouver le moindre parallélisme entre le nombre des grands hommes et la densité de la population ou le pour-cent de la population urbaine, ou même le produit, parfaitement illusoire d'ailleurs, de ces deux quantités.

Si, par surcroît de précautions, nous comparons la fécondité des départements en gens de lettres avec la densité de leur population et le pour-cent de la population urbaine, nous aboutissons exactement au même résultat négatif. Nous voyons que de nombreux départements à population peu dense et à faible pour-cent de population urbaine, — Côte-d'Or, Loiret, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Aube, Haute-Marne, etc., — ont produit un grand nombre de gens de lettres, tandis que d'autres départements à population beaucoup plus dense et à pour-cent plus fort de population urbaine, — Somme, Gironde, Tarn-et-Garonne, Loire-Infé-

[1] V. plus haut, p. 245 et suiv.

Digitized by Google

rieure, Loire, la plupart des provinces belges, etc., — en ont produit relativement beaucoup moins.

Nous devons donc abandonner ce genre de rapprochements, et étudier le rôle qu'ont joué les localités d'après la seule méthode qui permette d'aboutir à quelque résultat positif, c'est-à-dire comparer directement entre elle les diverses catégories de localités pour chercher à déterminer quelle a été leur fécondité respective en gens de lettres.

La première question que nous aurons à résoudre à cet effet est celle des catégories à distinguer. Dans le langage courant on oppose simplement les *villes* aux campagnes, et M. Jacoby lui-même use volontiers de ces termes. Mais, qu'est-ce qu'une ville, qu'est-ce que la campagne ? Les statisticiens ne peuvent pas répondre à cette question autrement qu'en fixant un chiffre quelconque de population, qui marque la limite précise à laquelle finit le village et commence la ville. Généralement on prend comme limite le chiffre de 2000 habitants. C'est celui auquel s'arrête M. Jacoby. Deux raisons également décisives nous empêchent d'user de ce procédé.

D'une part, nous avons affaire à une période de plusieurs siècles, pendant laquelle le chiffre de la population a varié considérablement. Si pour les départements nous pouvons admettre avec quelque vraisemblance que leur population respective moyenne a dû correspondre en somme à ce qu'elle était au commencement de ce siècle, il n'en est plus de même de chaque localité prise isolément. Celle-ci a eu aux diverses époques une population fort différente, dont nous n'avons le plus souvent aucun moyen de fixer même approximativement le chiffre. Aussi est-il fort possible que d'entre les villes qui avaient au commencement de ce siècle-ci plus de 2000 habitants, plusieurs centaines aient été dans les deux ou trois siècles précédents moins peuplées en moyenne que des localités qui avaient moins de 2000 habitants au commencement de notre siècle.

Digitized by Google

D'autre part, à supposer même que nous eussions tous les renseignements désirables, nous ne saurions à quelle limite nous arrêter. Le chiffre de 2000 habitants est beaucoup trop faible pour notre objet. Il est clair qu'en thèse générale des villes de deux ou trois mille habitants se rapprochent sous tous les rapports beaucoup plus des campagnes que de villes comme Lyon ou Marseille, pour ne pas même parler de Paris. A supposer que les villes soient plus civilisées que les campagnes, cela doit tenir évidemment à tout un ensemble de conditions qui ne manquent en général guère moins aux très petites villes qu'aux villages. Si l'on cherchait à remédier à cet inconvénient en prenant simplement un chiffre plus élevé, on ne ferait que tomber dans le défaut inverse. On rangerait parmi les villages une foule de localités qui, nonobstant le chiffre relativement peu élevé de leur population, ont présenté la plupart des conditions qui caractérisent les villes.

Il s'agit donc de distinguer par quelque autre moyen les divers genres de localités. Sans doute, nous ne pouvons pas nous dissimuler que tout triage sera dans un certain sens nécessairement arbitraire. De quelque façon que nous puissions grouper les localités, il sera toujours facile de montrer que telle localité isolée que nous rangeons dans un certain groupe pourrait être tout aussi bien, et peut-être avec plus de raison, rangée dans quelque autre groupe. Mais il importe peu. Le groupement des localités n'est pour nous qu'un simple moyen pratique de reconnaître quel rôle le milieu local a joué dans le développement des gens de lettres. S'il résulte de la comparaison entre les différentes catégories de localités que le groupement adopté présente quelque défaut grave, ou qu'il ne conduit à aucun résultat, il sera toujours loisible d'en chercher un meilleur. Pour le moment, il suffit que notre triage satisfasse aux conditions suivantes :

1° Il doit être indépendant du caprice personnel de l'auteur.

Digitized by Google

2° Les localités appartenant à une seule et même catégorie doivent, autant que possible, présenter un caractère semblable. Il faut, par exemple, que les villes présentent, sinon toutes, du moins dans leur grande majorité, les traits caractéristiques de la ville, et qu'inversement l'immense majorité des autres localités ne présentent pas ces traits.

3° La dissemblance entre localités de catégories diverses doit être restée autant que possible la même pendant la partie la plus importante de l'époque sur laquelle portent nos recherches.

4° Le rapport entre la population totale des diverses catégories doit avoir été relativement constant et être facile à établir.

Si l'on a égard à ces conditions, la marche à suivre sera des plus simples. Il faudra distinguer, tout d'abord, entre les chefs-lieux d'arrondissements et les autres localités. Ces chefs-lieux, bien qu'institués par la Révolution, étaient pour la plupart depuis longtemps déjà les centres naturels des circonscriptions auxquelles ils donnèrent leur nom. Personne ne contestera qu'ils ont présenté dans leur ensemble pendant les derniers siècles tous les caractères distinctifs de la ville, tandis que les autres localités, à très peu d'exceptions près, ne présentaient pas ces caractères. On sait en outre pertinemment que de 1781 au commencement de notre siècle le rapport de la population des chefs-lieux à celle des autres localités est resté exactement le même, et l'on a de bonnes raisons pour admettre que pendant les deux siècles précédents ce rapport n'a pas dû varier énormément.

Mais, au sein même de ces deux catégories principales, il y a un genre spécial de localités qu'il est indispensable de considérer à part, parce qu'elles présentent des conditions qui leur sont exclusivement propres, nettement distinctes de celles que présentent soit les villes, soit les villages. Ce sont les châteaux. Il n'est pas facile toutefois de dresser une liste

Digitized by Google

exacte des gens de lettres nés dans des châteaux. On constate que souvent les biographes font naître ces gens de lettres « près de » telle localité déterminée, sinon dans la localité elle-même. Pour tirer au clair tous les cas de ce genre, il faudrait se livrer à des recherches très approfondies qu'il m'était impossible d'entreprendre. J'ai dû me borner à noter les cas que mes sources ordinaires me permettaient de constater. Il suffira de se rappeler que le chiffre des gens de lettres indiqués dans ma liste comme étant nés dans des châteaux n'est qu'un minimum, lequel est certainement inférieur à la réalité, peut-être même de beaucoup.

Dans cette étude comparée des divers genres de localités, nous devons naturellement laisser de côté, outre les gens de lettres dont nous ignorons complètement le lieu de la naissance, ceux pour lesquels nous savons seulement qu'ils sont nés dans tel département ou dans telle province. Il est probable que la plupart d'entre eux sont nés dans une petite ville ou dans un village. Mais comme, en revanche, nous mettons à l'actif des petites localités plus d'un homme de lettres né en réalité dans un château, et surtout un grand nombre de gens de lettres nés dans une petite localité mais élevés dans un chef-lieu, on peut admettre que, sauf en ce qui concerne les châteaux, les diverses chances d'erreur se compensent, et que le rapport entre la somme des gens de lettres nés dans des chefs-lieux et celle des gens de lettres nés dans d'autres localités a été réellement, à très peu de chose près, identique à celui qui ressort de notre liste.

II

Afin de permettre au lecteur de contrôler toutes mes assertions jusque dans les moindres détails, j'ai dressé avec le plus grand soin, par périodes et par départements, le compte exact des gens de lettres qui sont nés dans chaque

Digitized by Google

chef-lieu, dans les châteaux et dans les autres localités[1]. Pour la France, je m'en suis tenu aux chefs-lieux actuels, avec les quelques réserves faites précédemment[2]. Pour les provinces belges, j'ai procédé de différentes manières. Lorsque la province n'avait aucun chef-lieu important, et que de fait aucune ville n'avait produit plusieurs gens de lettres, je n'ai établi aucune distinction entre les localités. C'est le cas pour le Luxembourg, — non compris Arlon, qui est allemand, — et pour le Brabant wallon. Lorsque la province n'avait qu'une seule ville importante, comme c'est le cas pour la province de Liège, je me suis borné à distinguer entre cette ville et les autres localités. Lorsqu'enfin la province avait plusieurs villes importantes, comme c'est le cas pour les provinces de Hainaut et de Namur, j'ai compté chacune de ces villes comme chef-lieu. Je me suis par là rendu coupable, si l'on veut, d'une légère inconséquence, mais il est facile de se convaincre qu'étant donné le nombre extraordinairement faible des gens de lettres belges, cette inconséquence ne saurait avoir aucun résultat fâcheux. Pour l'Alsace-Lorraine française, je n'ai pris que Metz comme chef-lieu. Quant aux cantons suisses, dont la population équivaut à peine à celle des arrondissements français, il suffisait de distinguer les chefs-lieux de cantons, sauf pour le Jura bernois et le Valais, où j'étais dispensé de le faire par la nature même des choses.

Dans deux autres tableaux, je résume ces mêmes données par provinces et par régions[3]. Je pouvais me dispenser cette fois de donner les chiffres pour les châteaux, ce qui n'eût fait que surcharger les tableaux sans aucun profit réel[4].

[1] V. tableau XXII.

[2] V. plus haut p. 398.

[3] V. tabl. XXIII et XXIV.

[4] J'ai négligé également dans ce cas les gens de lettres nés à Paris, qui grossissent arbitrairement les chiffres de l'Ile-de-France. J'aurai d'ailleurs plus d'une fois l'occasion de les citer.

Digitized by Google

Ceux d'entre les lecteurs qui penseraient qu'il peut être utile de répartir également les gens de lettres nés dans les châteaux par provinces et par régions, pourront aisément compléter cette lacune à l'aide du tableau XXII. On verra tout à l'heure quelles conclusions découlent de la fécondité respective des diverses catégories de localités. Je me bornerai ici à faire remarquer que la comparaison entre les gens de lettres en général et les gens de lettres de talent montre une fois de plus que mes données offrent toutes les garanties générales d'authenticité[1].

Enfin, dans un quatrième tableau doublé d'une planche, je répartis entre les périodes les gens de lettres nés dans des châteaux, en les mettant en regard du total des gens de lettres[2]. On sera frappé de voir combien l'importance des châteaux pour la littérature a diminué dans le cours des siècles. Relativement énorme dans les premières périodes, la fécondité des châteaux en gens de lettres n'offre au commencement de notre siècle plus rien de particulier. Cet affaiblissement n'est, cela va sans dire, en grande partie qu'apparent, en ce sens que la population même des châteaux a diminué. Mais cela ne suffit pas à expliquer complètement le phénomène, car la fécondité relative des châteaux en gens de lettres a évidemment diminué dans une beaucoup plus forte mesure que leur population. Nous verrons plus loin[3] que ce fait répond à une évolution générale de la littérature française.

On remarquera en outre que les châteaux ont produit en apparence une plus forte proportion de gens de lettres de

[1] On trouve en effet que, le rapport moyen des gens de lettres de talent au total des gens de lettres étant en somme de 17,8 %, il est de 17,1 % pour les gens de lettres nés dans des chefs-lieux, et de 18,6 % pour les gens de lettres nés dans d'autres localités. L'écart est donc insignifiant, et bien naturel d'ailleurs vu le chiffre plus faible, et par suite susceptible de variations plus fortes, des gens de lettres de talent.

[2] V. tableau XXV et planche XVI.

[3] V. chap. VIII.

Digitized by Google

talent que les autres catégories de localités. Il est très probable que cela provient essentiellement de ce que, comme on l'a vu, nombre de gens de lettres nés dans un château sont indiqués comme originaires de quelque autre localité. Il va de soi que les erreurs de ce genre ne portent que rarement sur des personnages particulièrement remarquables, comme le sont nos gens de lettres de talent, et que par conséquent la proportion de ces derniers peut paraître de ce chef plus élevée qu'elle ne l'est en réalité. Cependant il n'est pas impossible que cette fécondité supérieure en gens de lettres de talent ne provienne, en partie, également de certaines conditions propres aux châteaux.

III

Les tableaux énumérés ci-dessus permettent déjà, à eux seuls, de se faire une idée approchante de la fécondité respective des divers genres de localités. Mais on sait que pour obtenir la fécondité réelle, il est indispensable de comparer le nombre des gens de lettres avec le chiffre total de la population.

Au premier abord, il peut paraître impossible de faire aucune comparaison de ce genre. Nous avons vu en effet que, si la population totale de chaque département n'a pas dû varier énormément pendant les derniers siècles, en revanche celle de chaque localité prise isolément a pu subir les fluctuations les plus considérables et les plus irrégulières. Aussi bien ne saurait-il être question de calculer la fécondité relative de chaque localité. Le calcul ne pourrait être juste tout au plus que pour les deux dernières périodes ; pour toutes les périodes précédentes il serait nécessairement arbitraire[1]. Ce qui importe, et ce qui est réalisable, c'est de

[1] Il est à remarquer toutefois que l'on est tenté de s'exagérer beaucoup les fluctuations que la population des villes a éprouvées pendant les derniers siè-

Digitized by Google

comparer tout simplement la fécondité totale des chefs-lieux à celle des autres localités.

Il s'agit, avant tout, de comparer entre eux les départements, afin de voir si la fécondité respective des chefs-lieux et des autres localités est approximativement la même sur toute l'étendue du territoire, ou si elle diffère notablement suivant des circonstances qu'il resterait à déterminer.

On pourrait, il est vrai, objecter ici encore que le rapport entre la population totale des chefs-lieux et celle des autres localités n'a pas varié partout exactement dans la même proportion pendant les derniers siècles. Mais cela ne veut rien dire, puisque nous rapprochons les départements précisément pour voir s'il y a entre eux à cet égard quelque différence remarquable. Peu importe que dans tel département isolé la population des chefs-lieux ait été en somme supérieure à celle que nous admettons, que dans tel autre elle ait été légèrement inférieure. Il s'agit uniquement de voir si les départements présentent un parallélisme assez frappant pour que le rapport total que nous obtiendrons entre la fécondité des chefs-lieux et celle des autres localités puisse être considéré comme absolument certain, ou bien si ce rapport varie tellement d'un département à l'autre que toute conclusion positive en devienne impossible. Il est clair que si dans tous ou presque tous les départements la fécondité des chefs-lieux était manifestement supérieure ou inférieure à celle des autres localités, la supériorité ou infériorité des chefs-lieux pour la France toute entière ne pourrait plus être révoquée en doute, quelles que fussent d'ailleurs les modifications de détail qu'une connaissance plus exacte du

cles. On voit citer souvent des exemples de villes autrefois florissantes qui ont de nos jours perdu toute importance. Mais il ne faut pas oublier que l'on compare presque toujours l'époque actuelle au moyen âge. Si l'on se borne à comparer la fin du XVe siècle ou le XVIe au XVIIIe siècle ou au commencement du nôtre, on trouve que la population relative des localités n'a que très rarement varié dans une mesure vraiment surprenante.

Digitized by Google

passé pourrait apporter à notre tableau. Du reste, nous avons un moyen de vérification on ne peut plus commode et efficace. Pour nos deux dernières périodes, fin du XVIIIe et commencement du XIXe siècle, nous connaissons exactement le rapport réel de la population des chefs-lieux à celle des autres localités. Il suffira donc de comparer ces deux périodes aux périodes précédentes, pour reconnaître s'il existe entre les unes et les autres quelque contradiction qui soit de nature à déprécier sensiblement la valeur de nos données.

Afin de rester aussi près que possible de la réalité, j'ai cru devoir m'en tenir dans le cas particulier au recensement de 1801, plutôt qu'à celui de 1836. C'est principalement dans notre siècle que la population de certaines villes a varié d'une façon anormale, relativement à celle des autres villes et des campagnes. Ce phénomène, sensible surtout depuis 1840, avait déjà commencé à se manifester plus tôt. Ainsi le rapport de la population des chefs-lieux à la population totale de la France, qui avait été invariablement de 14 % de 1789 à 1831, s'était élevé à 14.75 % dès 1836. Il est donc prudent, lorsqu'il s'agit non plus de la population totale des départements, mais du rapport entre les diverses catégories de localités, de s'en tenir au recensement le plus ancien. Les erreurs de détail commises lors de ce recensement ne méritent de nous arrêter que si nous trouvons, pour la question qui nous occupe, des différences inexplicables entre les départements.

Quelques départements ont changé de limites, ou ont été créés, depuis 1801. Parfois aussi les chefs-lieux ne sont pas restés les mêmes. Pour éviter toute confusion, je m'en suis toujours tenu aux divisions administratives actuelles[1], et ai modifié en conséquence, là où c'était nécessaire, le tableau

[1] Avec les réserves faites plus haut, p. 398.

Digitized by Google

du recensement de 1801. Les modifications ne portent du reste que sur une très petite partie de la France.

J'ai dû naturellement laisser de côté les gens de lettres nés dans des châteaux. Leur nombre est trop petit pour se prêter à des calculs sérieux, et d'ailleurs il est impossible de déterminer avec quelque exactitude pour chaque département, ou même pour la France entière, quelle a été la population des châteaux. Pour être absolument exact, il faudrait pouvoir défalquer cette population de la population totale, le rapport de l'une à l'autre n'étant pas le même pour chaque département. Mais il saute aux yeux que l'inégalité qui peut résulter de ce chef entre les départements est si minime qu'on peut la négliger sans aucun scrupule.

Enfin, pour rendre la comparaison plus facile et plus exacte, je me suis borné cette fois à la France proprement dite. J'ai donc fait complètement abstraction de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine et de la Suisse françaises. Il eût été en particulier difficile d'étendre la comparaison à cette dernière contrée, sur laquelle nous ne possédons pas de données statistiques précises pour les premières années du siècle.

Le tableau XXVI indique pour chaque département la fécondité respective des gens de lettres des chefs-lieux et des autres localités [1]. Vu l'importance de la question, j'ai illustré ces données par deux planches successives.

La première (Pl. XVII) montre quel a été pour chaque département le rapport de la fécondité des chefs-lieux à celle des autres localités, ainsi que leur rapport respectif à la fécondité totale du département [1]. Quiconque aura jeté un seul coup d'œil sur cette planche, sera frappé de la conclusion extraordinairement nette et sûre qui s'en dégage. C'est que *dans tous les départements, sans une seule exception*, la

[1] Il va sans dire que, pour ce tableau, j'ai calculé également la fécondité totale de chaque département, et par suite aussi celle des « autres localités », d'après le recensement de 1801.

Digitized by Google

fécondité des chefs-lieux dépasse, et généralement de beaucoup, celle des autres localités. Mais il y a plus ! Il est facile de constater que la fécondité *minimum* des chefs-lieux est elle-même encore, à quelques exceptions près, supérieure à la fécondité *maximum* des autres localités. On ne saurait en vérité imaginer de parallélisme plus frappant. Il ressort de notre comparaison, avec une évidence bien rare, que les chefs-lieux ont dû offrir des conditions infiniment plus favorables que les autres localités au développement des gens de lettres. On entrevoit d'ici ce que valent les assertions de tant d'auteurs qui prétendent que les campagnes sont plus fécondes que les villes en personnages remarquables !

Si nous considérons maintenant notre seconde planche (XVIII), et la comparons avec la planche VIII, nous pourrons reconnaître ce qui a déterminé la répartition géographique des gens de lettres. C'est essentiellement la distribution même des chefs-lieux. La fécondité respective des départements ne résulte pas de leurs propriétés géographiques, mais bien du caractère propre des localités qu'ils renferment. Bornons-nous pour le moment à constater le fait. Nous verrons tout à l'heure comment il faut l'interpréter.

Auparavant, il est nécessaire de rechercher si cette extraordinaire supériorité des chefs-lieux sur les autres localités, établie déjà à coup sûr par l'accord unanime des départements, est confirmée au surplus par la comparaison entre les diverses époques. Il ne s'agit plus, cette fois, de distinguer entre les départements, ou même entre les provinces ou régions. Car, si nous avons pu admettre que le rapport de la population des chefs-lieux à celle des autres localités est resté en somme constant pendant les derniers siècles pour tous les départements, nous ne pourrions sans arbitraire affirmer qu'il l'a été également dans chaque cas particulier. Nous devons au contraire admettre que pour beaucoup de départements ce rapport a dû varier d'une période à l'autre.

Digitized by Google

Mais ce que nous ne pouvons faire pour les circonscriptions isolées, nous pouvons parfaitement le faire pour l'ensemble du territoire français. Là, nous pouvons admettre, sans crainte de commettre aucune erreur tant soit peut grave[1], pour toute notre époque un rapport déterminé entre la population des chefs-lieux et celle des autres localités. Sans doute, ce rapport a pu varier d'une période à l'autre, mais nous savons par toute sorte de renseignements que, depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement du XIXe siècle, les variations de ce genre n'ont jamais été pour l'ensemble du territoire français réellement considérables. Or ce ne sont que des variations extraordinairement fortes qui pourraient altérer la valeur de nos conclusions. Qu'à tel moment donné, le rapport de la population des chefs-lieux à celle des autres localités ait été de 12 à 88 ou de 16 à 84, ou même de 8 à 92 ou de 20 à 80, plutôt que de 14 à 86, cela n'importe guère. Il suffit que nous sachions de source certaine qu'à aucun moment ce rapport n'a différé de celui que nous admettons au point de rendre tout rapprochement impossible. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà fait remarquer, nos deux dernières périodes, pour lesquelles nous disposons de données précises et relativement sûres, nous permettront de contrôler les autres. Si nous trouvons que ces deux périodes donnent d'autres résultats que les périodes précédentes, nous devrons réserver notre jugement. Mais si les différentes périodes donnent toutes des résultats semblables, nous n'aurons plus aucune raison de douter de la valeur de nos calculs.

Nous pouvons donc partir sans difficulté du rapport qui existait à la fin du siècle passé et au commencement du nôtre entre la population des chefs-lieux et la population totale de la France, soit environ 14 %. Tout au plus pourra-t-on sup-

[1] Sauf pour la première période, de beaucoup la moins importante de toutes.

Digitized by Google

poser que la population des chefs-lieux a été en somme un peu inférieure au chiffre indiqué. Il faudra donc considérer ces 14 % comme un maximum, et inversement les chiffres que nous obtiendrons pour la fécondité des chefs-lieux comme un minimum.

Il sera intéressant d'étudier à part le développement qu'a pris la productivité de Paris. Pour cette ville, nous sommes assurés de ne pas commettre d'erreur bien grave, car on sait approximativement quelle a été sa population aux diverses époques. Elle était d'environ 300.000 habitants au début du XVIe siècle ; au XVIIe siècle, elle avait atteint le chiffre de 500.000 habitants, pour ne plus guère augmenter jusqu'au commencement de notre siècle. C'est dire que, pendant toute la période qui nous occupe, la population de Paris a formé de 2 à 2 ½ % de l'ensemble de la population française.

Nous pouvons donc admettre, en faisant la part des petites localités aussi belle que possible, la proportion de 2 ½ % pour Paris, de 12 ½ % pour les autres chefs-lieux, et de 85 % pour les autres localités, les deux premiers chiffres marquant d'ailleurs un maximum, le troisième un minimum. Ici encore, nous devrons faire abstraction des gens de lettres nés dans des châteaux, même lorsque le château se trouve compris dans un chef-lieu. En revanche, il n'y a plus cette fois aucune raison impérieuse de négliger la Belgique, l'Alsace-Lorraine et la Suisse françaises.

La fécondité respective, absolue et relative, des trois grandes catégories de localités, Paris, chefs-lieux et autres localités, est résumée pour les différentes époques dans le tableau XXVII et la planche XIX. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'un ou sur l'autre, pour voir que les résultats auxquels nous étions arrivés touchant la fécondité respective des diverses catégories de localités se trouvent pleinement confirmés. Non seulement la fécondité des chefs-lieux est à toutes les époques incomparablement plus grande que celle

Digitized by Google

des autres localités, mais le rapport entre les deux catégories ne varie en somme que fort peu. Voici ce rapport pour les différentes périodes :

1300-1500	10	:	1	1701-1725	14	:	1
1501-1550	12	:	1	1726-1750	12 1/2	:	1
1551-1600	18	:	1	1751-1775	14	:	1
1601-1650	19	:	1	1776-1800	16	:	1
1651-1700	16	:	1	1801-1825	13	:	1

Quant à Paris, sa fécondité relative, qui jusqu'au commencement du XVIe siècle ne s'écartait guère de celle des chefs-lieux, et ne la dépassait pas encore énormément un demi-siècle plus tard, s'élève d'un bond, dès le commencement du XVIIe siècle, à une hauteur prodigieuse, pour conserver dès lors et accroître même cette supériorité phénoménale.

En résumé, il ressort de nos données de la façon la plus évidente que Paris et, à un moindre degré, les chefs-lieux ont été incomparablement plus féconds en gens de lettres que les autres localités. Si nous nous en tenons aux chiffres totaux, nous voyons que Paris a produit relativement près de 2 1/2 fois plus de gens de lettres que les chefs-lieux, et 35 fois plus que les autres localités ! Les chefs-lieux, de leur côté, en ont produit 14 1/2 fois plus que les autres localités. La proportion peut, comme on l'a vu, varier dans le temps et dans l'espace, mais jamais et nulle part nous ne cessons de constater une énorme supériorité de Paris et des chefs-lieux sur les autres localités [1].

Il est facile maintenant de comprendre pourquoi les régions non françaises de la France, placées en apparence dans

[1] Nous n'avons pas à nous demander ici si les chefs-lieux ont réellement produit le talent ou s'ils l'ont seulement fait éclore. Cette question un peu subtile peut offrir de l'intérêt en soi, mais elle ne touche pas directement à nos recherches. Peut-être parviendrait-on, en étudiant des familles de gens de lettres pendant plusieurs générations, à la résoudre dans une certaine mesure. Malheureusement le manque de renseignements circonstanciés rendra presque toujours toute étude de ce genre impraticable.

Digitized by Google

des conditions si défavorables, non seulement ne sont pas inférieures en général aux régions françaises voisines, mais les surpassent même parfois considérablement. C'est tout simplement qu'elles sont aussi riches qu'elles, ou plus riches encore, en villes importantes. Prenons le cas le plus typique, celui du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Nous avons vu [1] que dans le premier de ces départements la population bretonne a été incomparablement plus féconde en gens de lettres que la population française, tandis que dans le second département nous trouvons le rapport inverse, seulement moins prononcé. Or, lorsqu'on examine de plus près ces départements [2], on voit que la partie bretonne du Morbihan renferme les trois chefs-lieux relativement importants de Lorient, Pontivy et Vannes, lesquels ont produit à eux seuls non moins de 13 gens de lettres sur 19, tandis que la partie française ne renferme que le seul chef-lieu de Ploërmel, qui se trouve par hasard n'avoir produit aucun homme de lettres remarquable. Dans les Côtes-du-Nord, c'est au contraire la partie française qui l'emporte sur la partie bretonne tant par la fécondité en gens de lettres que par le nombre et l'importance des chefs-lieux. Ces deux cas spéciaux ne font donc que confirmer la règle générale, d'après laquelle la distribution géographique des gens de lettres répond à la distribution des chefs-lieux.

Pour ce qui est enfin des gens de lettres nés dans des châteaux, on se rappelle que nous ne les connaissons probablement qu'en partie, et que d'autre part il est impossible d'évaluer la population des châteaux, même très approximativement. Dans ces conditions, on ne saurait dire exactement quelle a été la fécondité des châteaux en gens de lettres. Mais il est clair en tout cas que leur fécondité est très supérieure à celle des « autres localités », et qu'elle doit corres-

[1] V. plus haut p. 469.
[2] V. tableau XXII.

Digitized by Google

pondre à peu près à celle des chefs-lieux, si elle ne lui est même supérieure.

IV

La statistique vient de nous montrer que Paris, les chefs-lieux et les châteaux se sont distingués par une fécondité toute particulière en gens de lettres. Mais la statistique à elle seule ne nous dit pas quelle a été la raison de ce phénomène. Elle ne fait que nous montrer dans quelle direction nous avons à chercher la solution du problème. Il reste à déterminer pourquoi certaines localités se sont montrées plus fécondes que d'autres.

A en juger sur l'apparence, on pourrait penser que la supériorité des chefs-lieux tient essentiellement à leur qualité même de villes. Il est tout naturel d'admettre que la simple agglomération d'un grand nombre d'habitants, jointe à l'infiltration d'éléments nouveaux, généralement plus entreprenants que la population autochtone, suffit à produire dans les chefs-lieux une plus grande somme de vie, de liberté, d'intelligence que dans les autres localités, et que ce sont précisément ces conditions-là qui constituent le levain nécessaire à l'apparition de gens de lettres remarquables [1].

Cette hypothèse, qui paraît fort plausible à première vue, perd toute probabilité dès que l'on serre la question de plus près. Tout d'abord, on aura remarqué que j'ai toujours opposé les chefs-lieux aux « autres localités », et non aux campagnes. C'est qu'en effet ces autres localités ne rentrent nullement toutes dans la catégorie des villages. Beaucoup d'entre elles sont de petites villes, quelques-unes même des villes de moyenne grandeur. De leur côté, les chefs-lieux sont bien

[1] C'est, entre autres, l'opinion de M. Jacoby, qui ne voit en fait de supériorité des villes sur les campagnes que « la complexité et la diversité des relations sociales », ainsi que l'immigration des campagnards « les plus actifs, les plus remuants. » Ouvrage cité, p. 470 et suiv.

Digitized by Google

loin d'être tous des agglomérations imposantes, d'une animation extraordinaire. La plupart ne sont que des cités modestes, inférieures en grandeur et en animation à nombre d'autres localités.

Il suffit d'ailleurs de parcourir le tableau XXII pour reconnaître aussitôt que la fécondité des villes en gens de lettres n'est dans aucun rapport avec leur grandeur moyenne pendant les derniers siècles. On constate que des villes depuis longtemps très peuplées et connues pour leur commerce et leur animation n'ont produit en somme que peu de gens de lettres, tandis que d'autres villes plus petites et plus calmes en ont produit un nombre relativement énorme.

Enfin, le seul fait qu'un grand nombre de gens de lettres sont nés ailleurs que dans des villes, montre que ce n'est pas simplement à leur grandeur et à leur animation que celles-ci ont dû leur plus grande fécondité en personnages remarquables. Car, si tel était réellement le cas, on ne comprendrait pas qu'il ait pu en naître également dans des villages, et cela, comme le montre la planche XVIII, surtout au Nord-Est de la France, c'est-à-dire dans une région où les hommes n'ont jamais passé pour être particulièrement vifs, et où ils n'ont pu par conséquent suppléer par leur souplesse naturelle à la complexité des relations sociales que l'on trouvait ailleurs dans les villes.

Il suit de tout cela que ce qui fait éclore l'homme de lettres, ce n'est nullement la grandeur ou l'animation des localités. Ce doivent être d'autres circonstances, dont la réunion sans doute est fréquente surtout dans les villes, et tout particulièrement dans les chefs-lieux, mais qui peuvent aussi, bien que très rarement, se rencontrer dans les campagnes, et qui ont dû précisément s'y rencontrer partout où nous voyons apparaître des gens de lettres remarquables. Mais, encore une fois, quelles sont ces circonstances?

Pour répondre à cette question, nous recourrons à notre

Digitized by Google

procédé habituel, qui est d'interroger les faits eux-mêmes et de nous borner à les interpréter de la façon la plus naturelle. Autrement dit, nous devons examiner de plus près celles d'entre les localités qui se sont montrées le plus fécondes en gens de lettres.

Si l'on consulte le tableau XXVIII, comprenant toutes les localités qui ont produit trois gens de lettres ou davantage, on remarquera tout d'abord que la supériorité des chefs-lieux se trouve de nouveau pleinement confirmée. D'entre les milliers d'autres localités, dont beaucoup, je le répète, sont des villes d'une certaine grandeur, il n'y en a en tout que 37, soit une fraction tout à fait minime, qui aient donné naissance à plus de deux gens de lettres. En revanche, on constate que d'entre les chefs-lieux eux-mêmes, environ la moitié ont produit moins de trois gens de lettres.

Si l'on considère maintenant de plus près les villes qui figurent dans notre tableau, avant tout celles qui se distinguent par une fécondité particulièrement élevée, on reconnaît que ce sont pour la plupart des localités qui se distinguent des autres moins par leur grandeur que par tout un ensemble de propriétés dont les suivantes paraissent être les principales :

1° Généralement ces villes ont été des centres d'administration, politique, ecclésiastique ou judiciaire. Cela ne fait que confirmer ce que nous avons constaté précédemment touchant l'influence exercée par le milieu politique et administratif.

2° Ces villes ont fourni des occasions particulièrement nombreuses de fréquenter des gens cultivés et intelligents, grâce à la présence d'écrivains, de savants, d'artistes distingués, d'un clergé nombreux et instruit, d'une noblesse riche et lettrée, etc.

3° Elles ont offert d'importantes ressources intellectuelles publiques, telles que des établissements d'instruction supé-

Digitized by Google

rieure, des bibliothèques ou musées, des librairies, des imprimeries, etc.

4° Enfin elles ont présenté relativement aux autres villes une plus grande somme de richesse, ou du moins une proportion plus élevée de familles riches ou aisées.

Les causes qui viennent d'être indiquées ne sont assurément pas les seules que l'on puisse citer, mais c'est avant tout leur présence qui caractérise les villes particulièrement fécondes en gens de lettres, et ce doivent être elles, par conséquent, qui ont joué le rôle principal dans le développement des gens de lettres.

Ces causes ne se retrouvent pas toutes également dans les diverses villes qui se distinguent par leur fécondité en gens de lettres. Parfois l'une ou l'autre d'entre elles est absente, ou du moins n'apparaît pas clairement. Mais jamais elles ne manquent toutes et, ce qui est essentiel, elles se rencontrent avec d'autant plus d'unanimité, et sont d'autant plus accusées, que la localité est plus féconde en gens de lettres. Cela est surtout évident pour les villes qui sont en tête de la liste, et avant toute autre pour Paris.

Il ne saurait être question, cela va sans dire, d'analyser ici les villes une à une. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de tracer les grandes lignes, de déblayer en quelque sorte le terrain pour des recherches ultérieures plus détaillées. Comme on doit s'y attendre, ces grandes lignes présentent dans plus d'un cas particulier des déviations qui ne s'expliquent pas au premier abord. Mais ce sont là des cas isolés, que des recherches spéciales réussiront sans doute à expliquer, et qui ne peuvent en aucun cas altérer gravement la signification générale de nos conclusions.

Si l'on compare entre eux les quatre groupes de causes indiqués, pour rechercher quel est leur rapport respectif avec la fécondité des villes en gens de lettres, on remarque immé-

Digitized by Google

diatement que leur action sur le développement des gens de lettres est loin d'avoir été également importante. Ce sont les causes du troisième groupe qui paraissent avoir exercé de beaucoup l'action immédiate la plus puissante. On constate que toutes les villes qui ont présenté à un degré particulièrement élevé des causes de ce genre, se distinguent également par une fécondité remarquable en gens de lettres, tandis que les villes qui présentaient les autres causes, mais non celles-ci, ou qui ne les présentaient pas dans des conditions aussi favorables, ont été relativement moins fécondes en gens de lettres.

Mais ce n'est pas tout. On peut préciser davantage encore et affirmer que ce sont tout spécialement les villes possédant des écoles supérieures, et surtout des universités ou institutions équivalentes, qui ont produit le plus de gens de lettres relativement au chiffre moyen de leur population. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau XXVIII pour s'en convaincre. Il est impossible de n'être pas frappé du rang qu'y occupent des villes telles que Genève, Orléans, Montpellier, Caen, Aix, pour ne citer que quelques cas d'entre les plus saillants.

Il importe d'ailleurs d'apprécier les établissements d'instruction supérieure non d'après leur valeur intrinsèque, mais uniquement d'après l'importance relative qu'ils ont pour la ville qui les possède. Nous jugeons, en effet, de la fécondité des villes d'après les gens de lettres qui y sont *nés*. Nous n'avons donc à nous occuper que des avantages que les écoles ont pu avoir pour les habitants de la ville elle-même, et non de l'influence qu'elles ont pu exercer au-dehors. Certains auteurs, frappés du fait que telle ville à petite université a produit relativement plus de savants illustres que des villes possédant des universités beaucoup plus célèbres, croient devoir en conclure que l'instruction supérieure n'a exercé qu'une médiocre influence sur le développement des sa-

Digitized by Google

vants[1]. Mais leur raisonnement porte à faux. Il ne s'agit pas de savoir si les écoles de telle ville, de Genève par exemple, comptaient, absolument parlant, un grand nombre d'élèves, ni si elles étaient assez remarquables pour pouvoir attirer beaucoup d'étudiants étrangers. Ce qui seul importe dans notre cas, ce sont les rapports de réciprocité qui ont existé entre ces écoles et la ville elle-même, tels que les relations entre professeurs et élèves et l'ensemble de la population, ou du moins son élite, la facilité qu'a eue la population de profiter des divers établissements d'instruction supérieure que possédait la ville, le nombre des élèves indigènes relativement au chiffre total de la population, et autres circonstances analogues. Nul doute qu'à cet égard la modeste Académie de Genève n'ait profité infiniment plus aux Genevois que des universités beaucoup plus distinguées en soi n'ont profité à la population ambiante[2].

Ajoutons à cela que nous n'avons attribué à chaque ville que les gens de lettres qui y sont nés. Si l'on voulait en outre tenir compte de tous ceux qui, bien que nés ailleurs, y ont passé une bonne partie de leur jeunesse, la fécondité exceptionnelle des villes à établissements d'instruction supérieure paraîtrait bien plus remarquable encore.

Il ne faut pas oublier du reste que plus nous précisons, et plus les résultats doivent nécessairement perdre de leur

[1] V. p. ex. De Candolle, ouvrage cité, p. 380.

[2] Il va sans dire d'ailleurs qu'on ne peut pas se représenter l'action de l'enseignement supérieur comme s'exerçant directement sur la population toute entière. Elle ne porte en somme jamais que sur un cercle relativement restreint de professeurs, d'élèves, de lettrés, etc. L'enseignement supérieur ne profite à l'ensemble de la population que d'une façon indirecte, et par suite nécessairement lente et affaiblie. Si l'on admet donc que l'enseignement supérieur joue un rôle décisif dans la production de gens de lettres remarquables, on ne s'attendra pas pour cela à ce que ce rôle soit toujours facile à constater, et d'autre part il suffira que les villes qui possèdent des établissements d'instruction supérieure l'emportent légèrement sur les autres par leur fécondité en gens de lettres, pour qu'on doive admettre que l'enseignement supérieur a exercé une action remarquable.

Digitized by Google

apparente clarté, pour la simple raison que l'importance relative de ces cas particuliers qu'on nomme vulgairement des « exceptions » augmente dans une toujours plus forte mesure. Lorsque nous nous sommes bornés à comparer les chefs-lieux avec les autres localités, nous avons trouvé un écart énorme, indiscutable, parce que nous avions de chaque côté une *somme* de conditions différentes, en sorte que les exceptions qui pouvaient exister de part et d'autre disparaissaient complètement dans la masse des faits ordinaires. Lorsque nous avons ensuite pris à part, d'entre les mille causes spéciales qui ont pu agir sur le développement des gens de lettres, les quatre groupes de causes qui ont exercé l'action la plus générale, nous avons dû reconnaître qu'il pouvait facilement se présenter des exceptions, inexplicables à première vue, — parce que dans la réalité les causes principales sont traversées à chaque instant par d'autres causes, moins importantes dans des circonstances normales, mais pouvant néanmoins, grâce à des raisons qu'il resterait à déterminer, l'emporter dans tel cas spécial. Lorsqu'enfin nous séparons de ces quatre groupes de causes celui qui paraît avoir été le plus important de tous, il est clair que les exceptions apparentes doivent se multiplier, puisqu'elles ne proviennent plus seulement de causes faibles par elles-mêmes et qui ne prévalent que dans des circonstances toutes particulières, mais encore des trois autres groupes principaux de causes, lesquels, bien que moins efficaces en général que celui que nous distinguons, n'en exercent pas moins en somme une action très considérable. Il va de soi que si une ville a présenté ces trois groupes de causes dans des conditions particulièrement favorables, elle peut très bien s'être distinguée par sa fécondité en gens de lettres, lors même qu'elle n'aurait pas été absolument au premier rang en ce qui concerne le groupe de causes le plus efficace d'ailleurs. Il en a été ainsi de Lyon, de Rouen et de plusieurs autres villes encore.

Digitized by Google

Si l'on tient compte de tout cela, bien loin d'insister sur des exceptions inévitables, on s'étonnera de l'extraordinaire fécondité dont ont fait preuve les villes qui ont été pendant les derniers siècles le siège d'établissements d'instruction supérieure.

V

Nous voici donc arrivés, par une suite rigoureuse de rapprochements et d'éliminations, à cette conclusion que la fécondité respective des localités en gens de lettres remarquables repose essentiellement sur les ressources éducatives qu'elles mettent à la portée de leurs habitants. La conclusion est inattendue, car si beaucoup de penseurs ont pu autrefois proclamer à priori et sans raisons sérieuses l'influence absolue de l'éducation, la science positive, par une réaction bien naturelle, a tendu plutôt à accréditer la thèse contraire, si bien que de nos jours les savants sont à peu près unanimes à rejeter toute influence de ce genre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aucun des auteurs qui ont entrepris jusqu'ici d'étudier sérieusement la genèse des grands hommes, n'ait reconnu le rôle immense que joue l'instruction. La plupart n'ont pas même soupçonné qu'elle pût exercer une action tant soit peu sensible. Lombroso, qui discute tout au long les éventualités les moins probables, consacre tout juste une demi-page[1] à l'influence de l'éducation. Galton et Jacoby n'en parlent que pour la combattre à priori par des arguments tout généraux, contredits d'ailleurs en partie par leurs propres données. Seul De Candolle s'est attaché à établir positivement l'influence qu'ont pu exercer les établissements

[1] Il y constate, en généralisant comme toujours, l'influence qu'ont exercée les écoles de peinture : « L'établissement d'une école de peinture, même quand elle est le résultat d'une importation, rend artistique un centre qui ne l'était point d'abord ; et si l'établissement remonte à un temps très éloigné, le nombre des artistes devient très élevé. » *L'homme de génie*, p. 200.

Digitized by Google

d'instruction supérieure, mais il s'est contenté pour cela presque toujours de ses expériences personnelles, et lorsqu'il a eu recours à la statistique, ses données se sont trouvées être beaucoup trop faibles pour permettre aucun calcul sérieux.

Cependant, nous venons de le voir, les faits montrent de la façon la plus évidente que l'instruction supérieure a exercé une action décisive sur le développement des gens de lettres. Mais en présence de la nouveauté de nos conclusions, nous ne pouvons pas nous borner aux faits indiqués jusqu'ici, si convaincants qu'ils puissent paraître. Nous devons voir si ces conclusions sont confirmées par des recherches entreprises dans un autre ordre d'idées. A cet effet, nous partirons dans les chapitres suivants non plus du milieu, mais de l'homme de lettres lui-même, et nous verrons si les conditions éducatives, économiques et sociales dans lesquelles il a grandi viennent confirmer ou infirmer les résultats acquis par nos recherches précédentes. Mais auparavant je tiens à indiquer quelques circonstances qui viennent d'emblée à l'appui de mes conclusions.

Je pourrais tout d'abord me réclamer de certains faits cités en passant par Galton [1] et De Candolle [2]. Ces faits, autant que leur petit nombre permet d'en juger, semblent montrer que l'instruction supérieure a joué dans la genèse des savants un rôle analogue à celui qu'on lui voit jouer dans celle des gens de lettres. Mais je n'insiste pas là-dessus, car d'une part les données de ces deux auteurs sont manifestement insuffisantes, et d'autre part elles concernent uniquement des savants, c'est-à-dire des personnages qui peuvent après tout s'être développés dans de tout autres conditions que les gens de lettres.

Je trouve, en revanche, une confirmation frappante de mes

[1] *English men of science*, p. 19; p. 235 et suiv.
[2] Ouvrage cité, p. 224 et suiv.

Digitized by Google

conclusions dans la fécondité exceptionnellement forte des châteaux. Assurément les châteaux n'ont pas tous été, tant s'en faut, des foyers de lumières. Mais là n'est pas la question. Ce qui importe, c'est que l'enfant né dans un château s'est trouvé généralement, en ce qui concerne les chances d'acquérir une instruction supérieure, placé par la force des choses dans des conditions infiniment plus favorables que l'habitant des campagnes, ou même celui des villes. L'enfant né dans un village n'avait que des chances extrêmement faibles de pouvoir fréquenter jamais un établissement d'instruction supérieure ou de se développer par la lecture, et même l'enfant né dans une grande ville ne pouvait profiter qu'exceptionnellement des ressources intellectuelles qu'offrait cette ville. L'enfant né dans un château avait, au contraire, le plus souvent des chances fort sérieuses de pouvoir profiter d'une façon ou de l'autre de ressources de ce genre, et de fait il en profitait fréquemment. Il est donc tout naturel que les châteaux aient donné un nombre particulièrement grand de gens de lettres. On pourrait même s'attendre à ce que ce nombre fût plus grand encore. Si tel n'est pas le cas, cela provient sûrement en bonne partie de ce que l'instruction supérieure n'avait pas pour la population des châteaux la même valeur pratique que pour les autres classes de la population. Pour les nobles, l'instruction était essentiellement un objet de luxe, qui pouvait à l'occasion leur rendre de précieux services, mais qui ne les préoccupait généralement pas assez pour qu'ils pussent en profiter à l'égal des autres classes.

Une preuve plus frappante encore de l'influence qu'a exercée l'instruction supérieure nous est fournie par les femmes de lettres. Nous avons vu combien le chiffre des femmes était minime relativement au total des gens de lettres. Or rien n'est précisément mieux établi que l'extrême infériorité de l'instruction que reçoivent en général les fem-

Digitized by Google

mes. On a peine à se rendre compte de toute l'étendue de cette infériorité. La similitude des noms que portent les écoles destinées aux personnes des deux sexes fait le plus souvent illusion. En réalité, l'instruction secondaire et supérieure réservée aux femmes est, dans presque tous les pays, extraordinairement inférieure à celle que reçoivent les hommes, et il est on ne peut plus rare qu'une femme ait fait véritablement de bonnes études, en dépit de tous les diplômes qu'on aura pu lui décerner. Mais, s'il en est encore ainsi de nos jours, où l'on croit avoir tant fait pour l'émancipation de la femme, combien la différence entre les deux sexes n'a-t-elle pas dû être plus grande dans le passé! Rien ne saurait donc confirmer plus clairement l'influence singulière que l'instruction supérieure a eue sur le développement des gens de lettres français[1].

Cette influence ressort également de la façon dont les femmes se répartissent entre les différentes catégories de localités[2]. On constate que, toute proportion gardée, les femmes sont issues beaucoup plus souvent que les hommes de Paris, et surtout de châteaux, tandis qu'elles sont issues moins souvent de chefs-lieux, et beaucoup moins souvent encore d'autres localités. En d'autres termes, la proportion des femmes de lettres issues de chaque catégorie de localités correspond exactement aux chances qu'avaient les femmes de cette catégorie-là d'acquérir une instruction supé-

[1] Il est vrai que beaucoup d'auteurs en sont encore à attribuer l'infériorité de la femme à une disposition naturelle, et doutent par conséquent qu'aucun progrès de l'éducation puisse la faire jamais disparaître. Voici ce que dit p. ex. De Candolle (Ouvrage cité, p. 271) : « La présence de quelques centaines de jeunes personnes dans les universités de Suisse, d'Angleterre et des Etats-Unis ne changera probablement pas ce qui existe. Ces étudiantes apprennent volontiers ; elles pourront enseigner, ou appliquer leurs connaissances en médecine, qui est leur étude favorite ; mais rien ne fait supposer qu'elles se vouent à l'avancement désintéressé des sciences et qu'elles y réussissent, du moins avec un certain degré de distinction. » Est-il besoin d'ajouter que rien non plus ne permet de supposer le contraire ?

[2] V. tableau XXIX et planche XX.

Digitized by Google

rieure. Il est évident que ces chances étaient relativement grandes dans les châteaux et, à un moindre degré, à Paris, tandis qu'elles variaient beaucoup d'un chef-lieu à l'autre, et étaient à peu près nulles dans les autres localités.

VI

Il reste à dire quelques mots de la distribution des genres littéraires suivant les catégories de localités [1]. Pour permettre une étude plus approfondie, je répartis cette fois les gens de lettres nés dans des chefs-lieux en deux catégories distinctes. Dans la première (« villes principales ») je range ceux qui sont nés dans des chefs-lieux particulièrement féconds en gens de lettres, soit dans les villes qui ont donné naissance à 30 gens de lettres au moins, dans la seconde tous ceux qui sont nés dans d'autres chefs-lieux.

Pour le dire tout de suite, cette distinction aboutit à ce résultat purement négatif que les genres littéraires se répartissent, à très peu de chose près, exactement de la même façon pour les « villes principales » que pour les autres chefs-lieux.

On constate en revanche que pour Paris et les châteaux la proportion entre les divers genres diffère souvent considérablement de celle que l'on trouve pour les autres catégories de localités. Pour les châteaux, on pourrait être tenté au premier abord de mettre les déviations sur le compte de la petitesse des chiffres. Mais lorsqu'on examine ces déviations, on voit qu'elles s'expliquent aisément par la nature des choses, et ne font ainsi que confirmer une fois de plus l'authenticité de nos données. Il est clair que les châteaux avaient plus de chances que d'autres localités de produire des protecteurs et des narrateurs, — surtout des auteurs de mémoires, — et peu ou point de chances de produire des

[1] V. tableau XXX et planche XXI.

Digitized by Google

libraires ou des érudits. Pour Paris, les déviations s'expliquent tout aussi naturellement, surtout la richesse en protecteurs, en libraires, en acteurs et en auteurs dramatiques, et la pauvreté relative en spéculatifs.

Remarquons que notre tableau renferme en soi-même un excellent moyen de vérification. On doit s'attendre en effet, pour peu que nos données soient conformes à la réalité, c'est-à-dire que la répartition des genres ne repose pas sur de simples coïncidences fortuites, mais ait sa raison dans la nature même des choses, à ce que chaque fois que Paris s'écarte sensiblement des autres catégories, les châteaux mis à part, les « autres localités » s'en écartent dans le sens inverse. La planche XXI montre que c'est effectivement ce qui a lieu, avec toute la régularité requise en pareille matière. Pour les genres qui entrent surtout en ligne de compte, spécul. et dram., le contraste saute aux yeux. Pour d'autres genres il est moins frappant, mais pour aucun nous ne voyons Paris et les « autres localités » s'écarter sensiblement de la moyenne dans une seule et même direction.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

MILIEU ÉDUCATEUR

L'étude du milieu local vient de nous montrer que l'éducation, et plus spécialement l'instruction, a dû jouer un rôle important dans le développement des gens de lettres. Il y a un moyen bien simple de vérifier cette conclusion. C'est de rechercher quelle éducation ont reçue les gens de lettres. Il est clair que si l'éducation n'a, comme on l'assure, joué qu'un rôle tout à fait secondaire dans le développement des grands hommes, on devra trouver une proportion sérieuse de gens de lettres n'ayant reçu dans leur jeunesse aucune instruction quelconque, ou seulement une instruction élémentaire. Inversement, si l'on trouve que tous ou presque tous les gens de lettres ont eu l'occasion de faire de bonnes études, on devra nécessairement admettre que l'éducation a exercé une influence des plus considérables.

Comme on l'a vu, ces recherches ne pouvaient, faute de renseignements, porter que sur les gens de lettres de talent. Mais cette nécessité même de nous restreindre à des personnages particulièrement remarquables devient ici un avantage.

Digitized by Google

On reconnaît, en effet, assez volontiers que l'éducation influe dans une certaine mesure sur les natures moyennes. Ce que l'on nie, c'est qu'elle puisse exercer une action sensible sur les individualités supérieures. Cette manière de voir, presque universellement admise de nos jours, a été exposée fort clairement par M. Ribot[1] : « Nous croyons, dit-il, ramener l'influence de l'éducation à ses justes limites en disant : *Elle n'est jamais absolue et n'a d'action efficace que sur les natures moyennes.* Supposez que les divers degrés de l'intelligence humaine soient échelonnés de telle sorte qu'ils forment une immense série linéaire qui monte de l'idiotie, qui est à un bout, au génie, qui est à l'autre bout. A notre avis, l'influence de l'éducation, aux deux bouts de la série, est à son *minimum*. Sur l'idiot, elle n'a presque aucune prise : des efforts inouïs, des prodiges de patience et d'adresse n'aboutissent souvent qu'à des résultats insignifiants et éphémères. Mais, à mesure qu'on monte vers les degrés moyens, cette influence augmente. Elle atteint son *maximum* dans ces natures moyennes qui, n'étant ni bonnes ni mauvaises, sont un peu ce que le hasard les fait. Puis, si l'on s'élève vers les formes supérieures de l'intelligence, on la voit de nouveau décroître et, à mesure qu'elle s'approche du plus haut génie, tendre vers son minimum ».

Si donc nous faisions porter nos recherches sur l'ensemble des gens de lettres, on pourrait récuser nos données, en alléguant que ces gens de lettres sont, pour la plupart, justement de ces natures moyennes sur lesquelles on admet à priori que l'éducation exerce une action sensible. Ce serait là assurément une défaite, puisque nos gens de lettres représentent en somme une élite extrêmement choisie[2]. Mais

[1] *L'hérédité psychologique*, p. 329.

[2] Qu'on en juge par les chiffres suivants. Dans la période la plus féconde, 1801-1830, notre liste comprend 1344 gens de lettres (v. tabl. I), soit environ un homme de lettres sur 25,000 à 30,000 habitants. Comment parler là de natures

Digitized by Google

admettons même cette objection. On ne saurait en tout cas l'opposer à nos gens de lettres de talent, représentant un genre d'intelligence qui ne s'est rencontré, dans les conditions les plus favorables, qu'une fois sur 200.000 h., ni surtout aux gens de lettres de génie, qui représentent un cas sur 1.500.000 !

Or, que trouvons-nous touchant l'instruction qu'ont reçue ces gens de lettres? Le tableau suivant répond à cette question. Les 827 gens de lettres de talent, pour lesquels il a été possible de déterminer exactement le milieu éducateur dans lequel ils ont grandi[1], présentent, comme chacun peut le voir en dépouillant notre liste, aux différentes époques les proportions que voici :

Périodes	Instruction bonne	Instruction médiocre ou nulle
1301-1500	33	—
1501-1550	58	2
1551-1600	52	—
1601-1650	101	7
1651-1700	91	—
1701-1725	56	—
1726-1750	89	1
1751-1775	116	2
1776-1800	83	2
1801-1825	132	2 (1 ?)
Total	811	16 (15 ?)

Ces chiffres se passent de tout commentaire, et suffiraient à eux seuls à lever tous les doutes qu'on pourrait conserver touchant le rôle qu'a joué l'instruction dans le développement des gens de lettres. Car une loi qui est confirmée par plus

moyennes ? Qu'on se représente seulement un homme dont la stature serait telle qu'on ne la retrouverait qu'une fois sur 30,000 habitants ou, comme les gens de lettres forment environ la moitié des personnages remarquables en général, une fois sur 15,000 h. Qui voudrait prétendre que cet homme soit de grandeur moyenne ?

[1] V. à ce propos plus haut, p. 416.

Digitized by Google

de 98 cas sur 100, peut être regardée comme absolument certaine, dès qu'il s'agit de faits aussi complexes, où les exceptions apparentes ont pu être déterminées par tant de circonstances particulières échappant à toute étude positive.

Essayons néanmoins de préciser davantage encore. Voyons ce qu'ont été et où sont nés les 16 gens de lettres de talent qui n'ont reçu qu'une instruction médiocre, ou qui paraissent même n'en avoir pas reçu du tout. Le tableau chronologique suivant fournit les renseignements nécessaires :

Date de la naissance	Nom	Genre littéraire	Lieu de la naissance
1510	Corrozet	libr., érud., p.	Paris
1525	Du Bellay	spécul., p.	château de Liré
1602	Billaut	p.	Nevers
1603	Conrart	prot.	Paris
1605	Dassoucy	narr., p.	Paris
1613	La Rochefou-	spécul.	Paris
1619	Colbert [cauld	prot.	Reims
1638	Boursault	dram.	Mussy l'évêque
1644	*Champmeslé*	act.	Rouen
1746	*Genlis*	prot.,narr.,vulg.,pros.	chât. de Champcery
1755	Fabre d'Églan-	dram.	Carcassonne
1758	Cazalès [tine	or.	Grenade
1780	Béranger	p.	Paris
1800	Bouffé	act.	Paris
1803	Dumas?	pros., dram.	Villers-Cotterets
1806	Anicet-Bour- [geois	dram.	Paris

Cette liste est instructive à plus d'un égard. Tout d'abord, on aura remarqué que, sauf *publ.*, tous les genres y sont représentés, des genres comme *érud.* et *vulg.*, pour lesquels une préparation sérieuse est absolumnent nécessaire, non moins que des genres tels que *act.*, *or.*, *p.*, où, selon l'opinion commune, le talent inné se suffit à soi-même. On peut en conclure que dans tous ces cas des conditions spéciales ont dû suppléer à l'absence d'une instruction proprement

Digitized by Google

dite. Il est vrai que le plus gros chiffre est fourni par les poètes. Mais nous voyons d'autre part que pas un seul publiciste de talent n'a été privé d'une bonne instruction, et pourtant l'on ne voit pas bien pourquoi le polémiste aurait besoin plus que le poète d'une instruction supérieure; il semble que le seul talent naturel, aidé d'une connaissance superficielle des événements contemporains, devrait lui suffire à lui aussi.

Si l'on considère maintenant le lieu de naissance des gens de lettres dont l'éducation a été négligée, on constate que 7 d'entre eux sont nés à Paris, 2 dans un château, 4 dans un chef-lieu, et 3 seulement dans une autre localité. Ils sont donc issus presque tous de localités que l'on a vues être tout particulièrement propres à produire des gens de lettres remarquables, de localités par conséquent où il était relativement facile de suppléer d'une façon ou de l'autre au manque d'instruction régulière. Quant aux trois gens de lettres qui ne sont pas dans ce cas, deux d'entre eux, Cazalès et Dumas, ont grandi au milieu de circonstances qui tenaient lieu, dans une grande mesure, d'instruction proprement dite. Cazalès, qui s'est d'ailleurs distingué uniquement comme orateur, avait trouvé au sein même de sa famille tous les éléments d'une culture supérieure. Son père était conseiller au parlement de Toulouse, sa mère femme distinguée et de bonne famille, et bien que ses parents ne lui eussent pas fait faire de « fortes études », il avait dû évidemment profiter assez de son commerce avec eux pour pouvoir dans la suite acquérir de lui-même les connaissances positives qui lui faisaient défaut. Car il ne manqua pas de refaire de bonne heure toute son éducation intellectuelle. « Il sut bientôt par un travail personnel opiniâtre, et qu'il prolongeait fort avant dans la nuit, récupérer les années perdues[1] ». On peut en

[1] *Nouvelle Biographie générale.*

Digitized by Google

dire autant, dans un tout autre genre d'activité, d'Alexandre Dumas. Pour ce qui est de Boursault, il faudrait, pour pouvoir hasarder une explication, connaître sa biographie plus exactement que nous ne la connaissons. Nous savons du moins qu'il vint dès l'âge de treize ans à Paris, et qu'il eut très tôt l'occasion d'y apprendre à écrire le français avec pureté. Or nous avons vu que Paris offrait précisément pour le genre dans lequel s'est distingué Boursault, la poésie dramatique, des conditions beaucoup plus favorables que n'importe quelle autre localité.

Notons enfin que, d'entre ces seize gens de lettres de talent, trois seulement, La Rochefoucauld, Béranger et Dumas, rentrent dans la catégorie des hommes de génie. On obtient donc, ici aussi, la proportion extrêmement minime de 2 %. Ainsi, même pour le génie, les circonstances ne peuvent suppléer que dans des cas extrêmement rares au défaut d'instruction supérieure. Encore suffit-il de se rappeler superficiellement ce qu'a été la vie et le genre d'activité littéraire de La Rochefoucauld et de Béranger, pour reconnaître que ces deux personnages se sont trouvés en somme dans des conditions très favorables à l'épanouissement de leur talent.

Tout nous force donc à admettre que l'éducation joue un rôle non seulement important, mais capital, décisif, dans le développement de l'homme de lettres. Elle n'agit pas seulement sur les natures moyennes, mais encore, et avec tout autant d'intensité, sur le talent et sur le génie. On comprend alors que l'ordre des Jésuites, grâce à son réseau formidable d'écoles, ainsi qu'à son système d'éducation tout à la fois si sévère et si libéral, ait compté un si grand nombre de gens de lettres de talent, tandis que celui des Bénédictins, malgré tout son intérêt pour la science, en a donné relativement si peu.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

MILIEU ÉCONOMIQUE

J'ai eu beaucoup de peine à déterminer dans quelles conditions économiques s'était passée la jeunesse de nos gens de lettres. Les biographes, historiens et critiques littéraires ne témoignent en général que fort peu d'intérêt pour des questions de ce genre, et le plus souvent ne soupçonnent même pas qu'elles puissent avoir une réelle importance. De même qu'on aime à croire que le génie n'a pas besoin d'instruction, on s'imagine bénévolement qu'il peut se développer, avec plus ou moins de peine peut-être, dans n'importe quelles conditions matérielles. Que de fois pourtant la triste réalité vient démentir ces théories naïves !

J'ai pu constater exactement le milieu économique pour 619 gens de lettres de talent. Ces cas se répartissent entre les diverses périodes de la façon suivante :

Digitized by Google

Périodes	Jeunesse passée à l'abri de tout souci matériel	Jeunesse passée dans l'indigence ou l'insécurité
1300-1500	24	1
1501-1550	39	4
1551-1600	42	—
1601-1650	84	5
1651-1700	73	4
1701-1725	36	3
1726-1750	53	9
1751-1775	86	8
1776-1800	52	12
1801-1825	73	11
Total	562	57

Comme on le voit, la onzième partie seulement des gens de lettres de talent ont passé leur jeunesse dans des conditions économiques difficiles. Cette proportion, déjà très faible en soi, paraît bien plus frappante encore lorsqu'on cherche à se représenter le rapport numérique qui a dû exister, pour l'ensemble de la population, entre les familles aisées et celles qui ne l'étaient pas. Il est impossible, sans doute, de dire exactement quel a été en moyenne ce rapport pour toute l'époque moderne. Mais il est clair que nous resterons encore bien au-dessous de la réalité, si nous admettons que les familles de la seconde catégorie ont été trois ou quatre fois plus nombreuses que celles de la première. C'est dire que, par le seul fait des conditions économiques au sein desquelles ils ont grandi, les enfants de familles aisées ont eu au moins de quarante à cinquante fois plus de chances de se faire un nom dans les lettres que ceux qui appartenaient à des familles pauvres ou simplement à position économique instable !

Quelle est la cause de cette extraordinaire supériorité des familles aisées, supériorité d'autant plus remarquable que les jeunes gens riches, n'ayant pas absolument besoin de songer

Digitized by Google

au lendemain, ne sont que trop enclins à l'oisiveté, ou à des genres d'activité directement contraires aux travaux de l'esprit ? M. de Candolle, qui a constaté de son côté « la rareté des savants illustres sortis de la classe la plus nombreuse », croit en trouver la raison dans une sorte de cause finale. « Le travail de chercher des faits inconnus et des vérités théoriques, dit-il, ne peut pas être rétribué en proportion de la peine qu'il donne et des chances auxquelles on s'expose en s'y consacrant... Volta invente la pile ; tous les physiciens jugent l'idée excellente, admirable. On aurait cru bien faire en décernant à l'auteur quelque prix de 3 ou 4000 fr. Si l'on avait entrevu les innombrables conséquences de cette invention pour la physique, la chimie et dans toutes ses applications, c'est plusieurs millions qu'il aurait fallu donner, mais où sont les princes et les parlements, les académies et les associations particulières qui disposent de semblables récompenses[1] ? »

Il est clair que cette explication n'en est pas une. Peu importe que le savant ou l'artiste, une fois son œuvre créée et reconnue admirable, reçoive des millions. Dans un cas comme dans l'autre, l'œuvre est là, et rien ne la fera plus disparaître. Ce qui seul importe, c'est que le grand homme soit mis à même de créer son œuvre, et cela d'un côté par des études préparatoires générales, de l'autre par une position écomique qui lui permette de consacrer un temps sérieux à ses travaux de savant ou d'artiste. Aussi quelques cents francs, accordés avant l'apparition de l'œuvre, pourront-ils à l'occasion être plus utiles que des millions, décernés après coup.

Or c'est évidemment l'absence des deux conditions indi-

[1] Ouvrage cité, p. 281. C'est dans le même ordre d'idées que l'auteur dit plus loin (p. 360) : « Le principal moyen d'encouragement dont disposent les démocraties est l'argent... C'est une cause d'infériorité, car il y a des hommes de mérite qui ne tiennent pas à l'argent ou n'ont pas besoin d'en demander et qui seraient sensibles à d'autres faveurs.

Digitized by Google

quées ci-dessus qui a rendu la classe pauvre, et surtout la classe pauvre des petites villes et des campagnes, si peu fertile en gens de lettres et en savants. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer de plus près les gens de lettres de talent qui sont issus de familles pauvres.

Tout d'abord, il se trouve que cinq d'entre eux seulement ont eu une éducation négligée. J'ai déjà parlé de Béranger et de Dumas. Un troisième, Bouffé, était acteur et est né à Paris. Quant aux deux autres, Adam Billaut et Fabre d'Eglantine, mes sources ne me permettent pas de reconnaître ce qui a pu compenser chez eux les désavantages de leur position économique.

D'entre les 57 gens de lettres de talent qui ont grandi dans des conditions économiques plus ou moins critiques, 17 sont nés à Paris, 1 dans un château, 19 dans des chefs-lieux, 18 dans d'autres localités françaises et 2 à l'étranger. Tenons-nous-en au cas le plus difficile, celui où le lieu de naissance offrait par lui-même des conditions défavorables, autrement dit aux gens de lettres nés dans « d'autres localités ». Des 18 gens de lettres qui sont dans ce cas, pas un seul, sauf Dumas, n'a fait des études qu'on puisse qualifier de médiocres. Toujours nous voyons quelque circonstance fortuite leur permettre de recevoir une instruction bien supérieure à celle à laquelle ils pouvaient s'attendre par suite de la position économique de leurs parents. C'est donc ici aussi l'éducation qui a été la condition immédiate et essentielle de leur succès.

Afin de permettre au lecteur d'en juger par lui-même en toute liberté, j'indique plus loin[1] sommairement quelle a été la jeunesse de ces gens de lettres. Pour qu'on ne puisse pas me soupçonner de choisir ou d'arranger les renseignements selon les besoins de la cause, j'emprunte toutes ces biographies à un seul et même ouvrage bien connu, et à la portée

[1] V. la note 9 à la fin du volume.

Digitized by Google

de tout le monde, la *Nouvelle Biographie générale*[1], et cite toujours textuellement, sans me permettre la moindre variante.

Bien que la plupart de ces extraits ne fournissent que des renseignements décousus, impropres à donner une idée exacte de la façon dont s'est passée la jeunesse du héros, ils suffisent pourtant à montrer clairement que le manque originaire de fortune a été compensé par des circonstances heureuses qui ne se présentent en somme que fort rarement[2]. Ces enfants, condamnés par leur extraction à gagner de bonne heure leur pain par des travaux manuels, qui ne leur auraient laissé ni le temps ni le désir de s'occuper des choses de l'esprit, ou seulement d'acquérir une instruction élémentaire, se sont vus, par suite de quelque hasard, mis à même de faire d'excellentes études, ou du moins, dans les cas les moins favorables, de gagner leur vie dans un milieu éminemment suggestif.

Ainsi donc, si le succès de l'homme de lettres dépend dans une très large mesure du milieu économique dont il est issu. c'est avant tout par suite de la relation étroite qui existe nécessairement entre la position économique de l'individu et la probabilité qu'il a d'acquérir une instruction supérieure[3].

[1] Sauf dans un seul cas (Philarète Chasles), où cet ouvrage n'est pas assez explicite, et où, pour cette raison, j'ai dû recourir au Dictionnaire universel des Contemporains. Je laisse de côté la biographie de Dumas, qui est connue, et dont je n'ai pu trouver nulle part un résumé tout à la fois succinct et suffisamment explicite.

[2] On remarquera une ou deux exceptions, celle de Ramus, par exemple. Mais justement ce cas montre à merveille combien nos renseignements auraient besoin d'être complétés. D'ailleurs Ramus, bien qu'ayant eu, paraît-il, une jeunesse vraiment difficile, a pu cependant faire de très bonnes études, ce qui n'aurait sans doute pas été le cas si, au lieu de naître à quelques lieues de Paris, il était né en Bretagne ou en Gascogne.

[3] V. la note 10 à la fin du volume.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

MILIEU SOCIAL

J'ai pu établir dans 636 cas quelle avait été la profession ou la position sociale des parents de nos gens de lettres de talent. Ces cas se répartissent de la façon suivante[1], en comptant chaque profession par moitié toutes les fois que la liste indique deux professions. Le père, — éventuellement la mère — était dans :

90 ½	cas un magistrat	12	cas un homme de lettres
69 ½	. . . noble	11	. . . notaire
40 ½	. . . commerçant	10	. . . marquis
32	. . . gentilhomme	10	. . . noble de robe
25 ½	. . . avocat	9	. . . cultivateur
25	. . . administrateur	8	. . . employé
23	. . . médecin	7 ½	. . . propriétaire
16	. . . officier	7	. . . chirurgien
15	. . . pasteur	7	. . . imprimeur
13	. . . acteur	7	. . . maitre des comptes
13	. . . comte	6	. . . homme d'état

[1] Je rappelle que, pour permettre au lecteur de me contrôler plus aisément, j'ai conservé autant que possible les termes mêmes dont usaient mes sources.

Digitized by Google

6	cas un peintre	1 1/2	cas un (feld-) maréchal
5 1/2	. . . diplomate	1 1/2	. . . ouvrier
5 1/2	. . . général	1 1/2	. . . savant
5 1/2	. . . professeur	1 1/2	. . . valet de chamb. du roi
5	. . . banquier	1 1/2	. . . vicomte
4 1/2	. . . poète	1	. . . archéologue
4	. . . horloger	1	. . . armateur
4	. . . ingénieur	1	. . . auditeur des comptes
4	. . . roi	1	. . . baron
4	. . . tonnelier	1	. . . cafetier
3 1/2	. . . pharmacien	1	. . . capitaine de vaisseau
3 1/2	. . . prince	1	. . . chef d'orchestre
3 1/2	. . . tailleur	1	. . . coffretier
3	. . . architecte	1	. . . colporteur
3	. . . graveur	1	. . . commis aux vivres
3	. . . juriconsulte	1	. . . commiss. des guerres
3	. . . libraire	1	. . . compositeur
3	. . . négociant	1	. . . duc
3	. . . orfèvre	1	. . . fabricant
2 1/2	. . . agronome	1	. . . financier
2	. . . agriculteur	1	. . . fonctionnaire
2	. . . artisan	1	. . . fonctionnaire anobli
2	. . . artiste	1	. . . fourbisseur
2	. . . avoué	1	. . . garde du corps du roi
2	. . . bourgeois	1	. . . géomètre
2	. . . chapelier	1	. . . graveur géographe
2	. . . cordonnier	1	. . . greffier des états de [Bourgogne
2	. . . coutelier		
2	. . . fermier général	1	. . . greffier du tribunal de [commerce
2	. . . greffier de parlement	1	. . . huissier
2	. . . instituteur	1	. . . huissier au parlement
2	. . . laboureur	1	. . . intendant des vivres
2	. . . maître boulanger	1	. . . industriel
2	. . . philologue	1	. . . lieutenant criminel
2	. . . théologien	1	. . . maître des forges anobli
2	. . . traiteur	1	. . . maître des requêtes
1 1/2	. . . cabaretier	1	. . . maître tapissier

Digitized by Google

1	cas un marchand	1	cas un tondeur de drap
1	. . . maréchal vétérinaire	1	. . . trésorier royal
1	. . . mathématicien	1	. . . val. d. ch. d. l. dauphine
1	. . . militaire	1	. . . valet de ch. de prince
1	. . . musicien	1/2	. . . boucher
1	. . . officier de la maison	1/2	. . . concierge
1	. . . pâtissier [de Retz	1/2	. . . dentiste
1	. . . pianiste	1/2	. . . domestique
1	. . . portemanteau	1/2	. . . érudit
1	. . . receveur général	1/2	. . . forestier
1	. . . secrét. au grand conseil	1/2	. . . inspect. des manufact.
1	. . . secrét. d'ambassade	1/2	. . . introducteur des [ambassadeurs
1	. . . secrétaire de prince		
1	. . . sécrétaire du roi	1/2	. . . maréchal de camp
1	. . . secrétaire municipal	1/2	. . . sculpteur
1	. . . tisserand	1/2	. . . teneur de livres

Comme on le voit, les gens de lettres sont issus de milieux sociaux on ne peut plus différents, mais dans des proportions fort diverses. Pour pouvoir apprécier exactement l'action qu'ont exercée ces milieux, il est indispensable avant tout de ramener la multitude de professions énumérées ci-dessus à certaines catégories naturelles. Ce sera presque toujours très facile ; les quelques cas où l'on pourrait hésiter ne sont pas de nature à modifier sensiblement la relation générale entre les catégories. Nous laisserons seulement de côté le petit groupe des acteurs, qu'il est impossible de faire rentrer dans une catégorie plus générale. Cette omission offre d'autant moins d'inconvénients que dans dix cas sur treize les enfants d'acteurs se sont distingués dans la même profession que leurs parents. Il reste donc 623 cas, que je groupe de la façon suivante :

1° Nobles et officiers : *Noblesse.*

2° Magistrats et fonctionnaires publics, ainsi que les « nobles de robe » et les notaires, qui vivaient dans un milieu social très semblable : *Magistrature.*

Digitized by Google

3° Artistes, avocats, gens de lettres, ingénieurs, médecins, pasteurs, etc. : *Professions libérales.*

4° Commerçants, banquiers, bourgeois, propriétaires, fonctionnaires subalternes, etc. A défaut d'un terme plus précis, je comprends toutes ces professions sous le chef général de *Bourgeoisie.*

5° Industriels, artisans, cultivateurs, laboureurs, concierges, domestiques, etc. Je suis obligé, ici aussi, de recourir à une dénomination un peu arbitraire, celle de *Main-d'œuvre.*

Il s'agit maintenant de voir quel est le rapport numérique entre les gens de lettres issus de ces divers milieux. On trouvera ce rapport, pour chaque période séparément, dans le tableau XXXI et les planches XXII et XXIII.

Le tableau montre que les gens de lettres sont issus, absolument parlant, beaucoup plus souvent des rangs de la magistrature, de la noblesse et des professions libérales que des rangs de la bourgeoisie ou du prolétariat. Ces deux dernières classes n'ont produit ensemble qu'une cinquième partie des gens de lettres de talent, moins que chacune des autres classes à elle seule.

On sera peut-être tenté d'expliquer en partie cette infériorité par le fait que les biographes se seraient plus souvent tus sur les parents des gens de lettres lorsqu'ils avaient affaire à des personnages obscurs que lorsqu'il s'agissait de personnages ayant joui d'une certaine considération. Dans cette hypothèse, les gens de lettres issus de la bourgeoisie et du prolétariat formeraient la plus grande partie des gens de lettres dont nous ignorons l'extraction, et leur importance numérique, relativement aux gens de lettres issus des autres classes de la société, serait en réalité plus considérable qu'il ne le paraît d'après notre tableau. Mais quiconque a eu l'occasion de lire un grand nombre de biographies de gens de lettres, et en général de personnages célèbres, a pu se con-

Digitized by Google

vaincre que cette hypothèse est dénuée de tout fondement Il est manifeste, au contraire, que toutes les fois qu'un homme remarquable est issu d'une humble famille, — de ce que j'appelle la main-d'œuvre, — les biographes mettent un soin extrême à nous le faire savoir. C'est même, autant que je puis en juger, cette classe-là qui a contribué le moins aux lacunes que présente notre liste. La seule qui puisse rivaliser sous ce rapport avec elle est la classe à laquelle appartient l'homme de lettres lui-même, c'est-à-dire celle des professions libérales : il est tout naturel que lorsque le père d'un homme de lettres a exercé quelque profession libérale, nous ayons de grandes chances de le savoir, à moins qu'il n'ait été par trop insignifiant. C'est probablement lorsque les parents ont fait partie de la « bourgeoisie », et peut-être aussi lorsqu'ils ont été des magistrats ou des fonctionnaires, que nous avons le moins de chances d'en être informés. Il s'ensuit que si nous connaissions exactement pour tous les gens de lettres de talent le milieu social dont ils sont issus, nous obtiendrions selon toute vraisemblance des chiffres relativement plus élevés pour la bourgeoisie et la magistrature, plus faibles pour les professions libérales et surtout pour la main-d'œuvre [1]. Il se pourrait donc que le rapport numérique des gens de lettres issus de la bourgeoisie aux gens de lettres issus du prolétariat s'en trouvât altéré, mais non le rapport de ces deux classes aux trois autres.

On pourrait encore objecter que je ne tiens aucun compte des déclassés. Mais si l'on veut bien y réfléchir, on reconnaîtra que par la nature même des choses, les individus qui sont sortis de leur classe ont toujours été relativement si peu nombreux qu'on serait parfaitement en droit de les négliger, lors même qu'il serait possible de les faire entrer en ligne de compte, ce qui généralement n'est pas le cas. D'ailleurs ces

[1] Il est plus que probable d'ailleurs que ce surcroît de renseignements ne modifierait en somme que fort peu les proportions fournies par nos tableaux.

Digitized by Google

déclassements se sont mus dans d'assez étroites limites. Pour la magistrature, ils étaient à peu près impossibles. Pour la noblesse, il faut en admettre sans doute, mais sans qu'il puisse en résulter pour notre objet des conséquences sensibles. Grâce à la franc-maçonnerie — bien plus efficace que l'autre! — qui distingue cette classe, les individus qui en font partie peuvent éprouver les revers de fortune les plus désastreux sans que leurs enfants doivent renoncer pour cela à jouir d'une position privilégiée. Il se trouve presque toujours quelque voisin, quelque parent plus ou moins éloigné, quelque confrérie qui en prend soin, et qui les dote parfois brillamment. Ce n'est guère que dans la seconde ou la troisième génération que les diverses causes possibles de déclassement commencent à produire, pour le noble, des effets sensibles. Dans les trois autres classes, ces causes produisent des effets plus rapides, mais comme elles y ont agi tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, on peut admettre qu'elles se sont compensées réciproquement.

Nous en revenons donc de toute façon à ce résultat important que certaines classes privilégiées ont été beaucoup plus fécondes en gens de lettres de talent que la grande masse des bourgeois, des paysans et des ouvriers.

Mais les chiffres que nous avons obtenus, si explicites qu'ils soient en eux-mêmes, ne suffisent pas à nous donner la mesure exacte, ou seulement approchante, de la fécondité réelle des différentes classes sociales. Pour qu'ils acquièrent toute leur valeur, il faut les mettre en regard de la population totale de chaque classe. Ce qui seul importe, c'est de savoir combien chaque classe a produit de gens de lettres relativement au chiffre total des individus appartenant à cette classe.

A cet effet, nous commencerons par déterminer quelle a été, pour la période soumise à nos recherches, la population respective des cinq classes sociales que nous avons distin-

Digitized by Google

guées. Il va sans dire que nous ne pourrons pas le faire d'une façon parfaitement exacte. La *statistique des professions* est une science toute contemporaine, et c'est à peine si de nos propres jours on est parvenu, dans certains pays avancés, à l'appliquer avec quelque exactitude. A plus forte raison ne s'attendra-t-on pas à trouver pour les siècles passés des renseignements tant soit peu précis sur le nombre d'individus rentrant dans chaque groupe social. D'ailleurs ce nombre a varié d'une époque à l'autre, bien que jusqu'au commencement de notre siècle les variations n'aient pas été très considérables. Heureusement que pour notre objet nous n'avons pas besoin de chiffres absolument précis. Il suffit que nous puissions évaluer approximativement le rapport moyen qui a dû exister entre les diverses classes sociales. Que la « main-d'œuvre » ait formé 90 °/₀ ou 70 °/₀, ou même seulement 50 °/₀ du total de la population, que pour la noblesse la proportion soit de ½ °/₀, de 1 °/₀ ou de 2 °/₀, les résultats en varieront sans doute, mais il est clair que leur signification générale ne pourra guère en être altérée. Si nous n'oublions jamais que nous avons affaire à des chiffres approximatifs, et que par conséquent seules des différences considérables peuvent avoir une signification véritable, nous ne risquerons pas de commettre de faute grossière.

Pour la première et pour la dernière de nos catégories, l'évaluation est relativement aisée. On estime, pour la veille de la Révolution, le nombre des *nobles* à environ 100 à 140 mille. Admettons, pour être bien sûrs de ne pas rester au-dessous de la réalité, largement le double, c'est-à-dire, pour la moyenne de notre période, 1 °/₀ de la population totale de langue française. Pour ce qui est des individus que nous embrassons sous la dénomination générale de *main-d'œuvre*, ils ont toujours formé, pendant la période qui nous occupe, la très grande majorité de la population. En les évaluant à 80 °/₀, nous ne courons aucun risque d'exagérer

Digitized by Google

leur importance numérique. Restent 19 % de la population, qu'il s'agit de répartir entre les trois autres classes[1]. Ici la détermination est naturellement plus difficile. Cependant elle n'est pas impossible, si l'on s'applique à modifier les données des recensements contemporains par ce que l'on sait de la composition du corps social aux siècles précédents. Nous admettrons en conséquence pour la *bourgeoisie* 10 %, pour les *professions libérales* 6 % et pour la *magistrature* 3 %. Il est probable que ces chiffres sont tous trois supérieurs à la réalité, — pour autant que celui de la main-d'œuvre y est inférieur, — mais leur rapport réciproque n'a guère dû s'écarter en somme de celui que nous admettons.

Il ne reste plus, pour obtenir la fécondité respective des diverses couches sociales, qu'à diviser le chiffre absolu des gens de lettres de talent issus de chaque classe (tableau XXXI) par le rapport numérique de cette classe à l'ensemble de la population. Le résultat de ce calcul est indiqué dans la dernière colonne du tableau XXXII, et figuré en outre par la ligne rouge de la planche XXIV. En guise de vérification, nous pouvons comparer les gens de lettres de talent avec les gens de lettres de génie (seconde et quatrième colonne du tableau et lignes pointillées de la planche). Le résultat diffère, comme on le voit, dans le détail, légèrement d'une catégorie à l'autre, ce qui est inévitable, mais la fécondité respective des diverses classes sociales en est à peine atteinte. Tout au plus, si l'on s'en tient exclusivement aux gens de lettres de génie, la fécondité relative de la noblesse s'en trouve-t-elle augmentée dans une proportion minime, et la fécondité de la magistrature diminuée d'autant.

Il résulte en somme de nos données que la fécondité relative en gens de lettres des diverses couches de la société diffère dans des proportions vraiment phénoménales. La noblesse a

[1] Il faut naturellement faire abstraction des ecclésiastiques catholiques, qui ne jouent aucun rôle appréciable comme pères de gens de lettres.

Digitized by Google

produit relativement 2 ½ fois plus de gens de lettres de talent que la magistrature, 6 ½ fois plus que les professions libérales, 23 fois plus que la bourgeoisie, et 200 fois plus que le prolétariat, ce dernier chiffre n'étant encore qu'un minimum !

Cette supériorité prodigieuse de certaines couches sociales sur d'autres est confirmée par la distribution chronologique des gens de lettres[1]. Sans doute, comme il fallait s'y attendre, la fécondité relative de chaque classe varie d'une époque à l'autre. Mais ce qui est caractéristique, c'est qu'à une seule exception près[2], qui s'explique aisément, la bourgeoisie et la main-d'œuvre restent constamment inférieures à n'importe quelle autre catégorie. On remarque d'ailleurs que la fécondité relative de la noblesse et de la magistrature a diminué au cours des siècles, tandis que celle des trois autres catégories a augmenté d'autant. Ces variations, qui dans le détail ne répondent pas toujours à ce qu'on supposerait à priori, pourront faire le sujet de recherches spéciales très intéressantes. Qu'il suffise ici d'attirer l'attention sur ce point.

La fécondité supérieure de certaines classes privilégiées est confirmée encore par le nombre relativement considérable des gens de lettres issus des colonies. Dans les colonies, en effet, la population qui seule entre en ligne de compte, soit la population blanche, appartient, pour notre période, en grande majorité aux trois premières catégories. Une faible fraction seulement est fournie par la bourgeoisie et la main-d'œuvre. Il est donc tout naturel que les colonies, malgré tant de circonstances défavorables, aient produit, comme nous l'avons vu, un nombre relativement très élevé de gens de lettres.

Si nous comparons de plus les gens de lettres d'après leur

[1] V. tableau XXXI et planches XXII et XXIII.

[2] Le rapport de la noblesse à la bourgeoisie dans la période 1776-1800.

Digitized by Google

sexe[1], nous obtenons des résultats analogues, qui ne font que confirmer d'ailleurs ce que nous avions vu précédemment. Pour la bourgeoisie et la main-d'œuvre, il n'y a que peu de différence entre les sexes ; toutefois l'infériorité de ces deux classes est encore plus frappante pour les femmes que pour les gens de lettres en général. En ce qui concerne les trois autres classes, la différence entre les gens de lettres des deux sexes est plus tranchée, les femmes étant issues beaucoup plus souvent que les hommes des rangs de la noblesse, et moins souvent de ceux de la magistrature et des professions libérales. Pour les femmes, le rapport entre la fécondité de la noblesse et celle du prolétariat ne serait plus, comme pour les gens de lettres en général, de 200 à 1, mais de 390 à 1[2] !

Remarquons enfin que nos conclusions se trouvent confirmées par les recherches plus générales de Galton et de De Candolle[3], autant du moins qu'on peut en juger par des indications insuffisantes en elles-mêmes, et reposant sur une autre classification que la nôtre[4].

[1] V. tableau XXXIII.

[2] Il est à remarquer que d'entre les 13 gens de lettres de talent issus d'acteurs, 6 ont été des femmes. S'il était permis de tirer une conclusion positive de chiffres aussi faibles, elle ne pourrait que confirmer l'hypothèse d'après laquelle, à conditions parfaitement égales, les femmes sont tout aussi capables de se distinguer que les hommes.

[3] V. plus haut p. 211 et p. 223. On peut aussi comparer ce que dit De Candolle de la différence entre les réfugiés français du XVIe siècle et ceux des époques subséquentes (*Histoire des sciences et des savants*, p. 347 et suiv.)

[4] Dans le détail, les différences proviennent : pour De Candolle, de ce que cet auteur ne fait porter ses recherches que sur un très petit nombre de savants, et surtout de ce qu'il ne distingue pas entre la position sociale et la position économique ; pour Galton, de ce qu'il n'a affaire qu'à des contemporains et à des Anglais.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

CONCLUSION

I

Nous avons examiné successivement un certain nombre de circonstances, qui paraissent à priori devoir exercer l'action la plus générale sur le développement des gens de lettres. Il nous reste à tirer la conclusion de ce que nous avons vu jusqu'ici. A cet effet, commençons par résumer les divers résultats partiels auxquels nous avons abouti [1].

[1] Notons en passant que nos recherches elles-mêmes ont montré de façon multiple, et avec toute l'évidence désirable, qu'elles reposent sur une base parfaitement solide. Il était déjà fort probable à priori, vu les nombreuses précautions dont je m'étais entouré, que mes matériaux ne constituent pas un conglomérat de faits réunis arbitrairement, mais qu'ils sont réellement une reproduction fidèle de la réalité. Cette supposition s'est trouvée de tout point confirmée par l'événement. Soit que nous ayons comparé en général, par périodes ou pour les genres littéraires, le total des gens de lettres avec les gens de lettres de talent ou avec ceux de génie, soit que nous ayons fait porter la comparaison sur telle circonstance particulière, presque toujours nous avons constaté entre les diverses catégories de gens de lettres un parallélisme frappant (V. pp. 423, 425, 437, 440, 442, etc.) qu'il eût été on ne peut plus difficile d'obtenir de propos délibéré et qui, à plus forte raison, ne saurait être un simple effet du hasard. Si, par exception, nous avons trouvé çà et là un écart sensible (V. pp. 429 et 438), bien que jamais énorme, entre ces catégories, c'est tout simplement que telle condition donnée aura agi différemment sur les diverses catégories de gens de lettres.

Digitized by Google

Pour ce qui est de l'*hérédité*, les résultats obtenus sont loin d'être explicites. Le chiffre des gens de lettres qui ont eu quelque parent remarquable paraît, il est vrai, à première vue relativement énorme, en ce sens qu'il dépasse de beaucoup ce que le simple calcul des probabilités ferait supposer. Mais nous avons vu[1] que ce chiffre à lui seul ne signifie rien. Pour qu'il acquière quelque valeur, il faut le rapprocher de ceux que donne l'étude des autres conditions. Nous avons même vu que, pris en soi, les cas de parenté constatés par nous tendent plutôt à rendre l'action de l'hérédité problématique, puisqu'ils concernent surtout des rapports de parenté où l'hérédité peut n'être qu'apparente[2]. D'ailleurs, le seul fait que dans certains cas, voire même dans la grande majorité des cas, il est impossible de découvrir le moindre symptôme d'influence héréditaire, montre clairement que, de toute façon, l'hérédité ne peut avoir exercé qu'une action restreinte.

Ajoutons ici que si l'hérédité avait vraiment la force qu'on lui attribue d'ordinaire, on devrait nécessairement trouver un certain parallélisme entre le nombre des gens de lettres qui ont vécu dans une ville et ceux qui y sont nés. En réalité on ne constate rien de pareil. On ne voit pas que les localités qui ont servi de résidence à un nombre particulièrement remarquable de gens de lettres, se soient distinguées de ce fait par une fécondité supérieure. Cela est trop évident pour qu'il soit nécessaire d'insister. Il suffit de rappeler le cas de Paris, dont la fécondité en gens de lettres, pour grande qu'elle soit, n'est pourtant dans aucun rapport avec le nombre beaucoup plus grand encore des gens de lettres qui y ont passé la majeure partie de leur vie.

Passant de l'hérédité au *milieu géographique*, nous avons

[1] V. entre autres pp. 68 et suiv., 187 et suiv., 386 et suiv., 434 et suiv.

[2] V. plus haut p. 435 et suiv.

Digitized by Google

pu constater tout d'abord que les conditions géographiques proprement dites n'ont joué aucun rôle appréciable dans la genèse des gens de lettres français, et cela indifféremment à toutes les époques et pour les divers genres littéraires. Cela ne veut pas dire, je le répète, que ces conditions n'aient aucune importance quelconque pour le développement des gens de lettres. Elles ont dû évidemment exercer une certaine action, laquelle peut même, en soi, avoir été considérable. Seulement cette action, relativement à celle qu'ont exercée les autres conditions soumises à notre examen, est trop faible pour qu'il ait été possible de la constater positivement.

Des deux conditions géographiques spéciales que nous avons pu étudier séparément, l'une, l'élément *politique et administratif*, a exercé une action remarquable, avérée par un grand nombre de faits on ne peut plus caractéristiques. Il n'en est pas de même de l'élément *ethnologique,* auquel on attribue communément une si grande influence sur les destinées littéraires de toute nation. Nos recherches ont montré de la façon la plus évidente qu'en réalité la constitution ethnologique d'une population n'influe en rien, dans nos contrées et à notre époque du moins, sur sa fécondité en gens de lettres remarquables.

Le *milieu religieux* a influé sans aucun doute d'une manière sensible sur la productivité littéraire. Un quadruple concours de circonstances semble même indiquer que son action a été des plus fortes. D'autre part, on l'a vu, de sérieuses raisons font croire que cette action n'est en grande partie qu'apparente, et qu'en réalité le milieu religieux a été moins efficace qu'il ne le paraît au premier abord.

Le *milieu local* joue un rôle essentiel dans le développement de l'homme de lettres, certaines catégories de localités étant incomparablement plus fécondes que d'autres en gens de lettres. Recherchant la cause de cette disproportion, nous avons vu que la grandeur respective des localités n'y était

Digitized by Google

pour rien. La supériorité de certains milieux locaux provient uniquement de ce qu'ils ont offert des conditions particulièrement favorables au développement des gens de lettres, telles que des ressources éducatives nombreuses et importantes, une situation économique prospère, la présence d'un personnel administratif influent, la première de ces conditions paraissant d'ailleurs de beaucoup la plus efficace. Nous avons pu préciser davantage encore, et établir que la fécondité d'une localité en gens de lettres remarquables est généralement proportionnelle aux chances qu'ont eues les habitants de cette localité d'acquérir une instruction supérieure.

Cette conclusion s'est trouvée confirmée par l'étude du *milieu éducateur*. Nous avons vu qu'à part quelques cas exceptionnels extrêmement rares, — moins de deux pour cent, — tous les gens de lettres qui se sont fait remarquer avaient eu l'occasion de faire de bonnes études. La disproportion serait plus énorme encore si, au lieu de nous borner à comparer les gens de lettres entre eux, nous les avions comparés avec l'ensemble de la population, en ayant égard à la chance moyenne qu'avait chaque habitant d'acquérir une instruction supérieure.

Le rôle joué par le *milieu économique* n'est pas moins évident : les individus grandis au sein de conditions économiques favorables ont eu au moins de quarante à cinquante fois plus de chances que les autres de se faire un nom dans les lettres.

En ce qui concerne enfin le *milieu social*, nous avons vu que certaines couches de la population ont été beaucoup plus fécondes que d'autres en gens de lettres remarquables. Nous bornant à distinguer cinq couches, — noblesse, magistrature, professions libérales, bourgeoisie, main-d'œuvre, — nous avons constaté que la fécondité littéraire de chacune d'elles était en raison inverse de son importance numérique. Ce qui

Digitized by Google

frappe surtout, c'est la supériorité prodigieuse des trois premières classes sur les deux dernières, en particulier de la noblesse sur la main-d'œuvre, la première ayant eu au moins 200 fois plus de chances que la seconde de donner naissance à des gens de lettres de talent.

II

Nous venons de récapituler les conclusions particulières que nos recherches nous avaient suggérées[1]. Mais nous ne saurions en rester là. Nous nous sommes bornés, en effet, à constater successivement qu'un certain nombre de circonstances avaient exercé une action plus ou moins sensible sur le développement des gens de lettres, sans pouvoir encore déterminer d'une façon tant soit peu précise quel a été le degré et la nature de cette action. Il s'agit maintenant de rapprocher les diverses causes les unes des autres, pour chercher, si possible, à reconnaître quelle a été leur part respective d'influence.

A cet effet, il convient de distinguer de nouveau entre les deux genres naturels de causes : l'hérédité et le milieu. L'hérédité n'a pas à nous arrêter, pour le moment, puisque nous l'avons toujours envisagée comme un seul tout. Le milieu, en revanche, qui comprend toute une série de causes plus ou moins indépendantes les unes des autres, doit être tout d'abord ramené à une unité. Nous commencerons donc par comparer entre elles les diverses influences de milieu, sur

[1] Il y aurait encore à en faire, pour ainsi dire, la preuve. Il faudrait, pour cela, partir non plus des gens de lettres eux-mêmes, mais des conditions de leur développement, c'est-à-dire examiner si, à l'étranger, des milieux héréditaires, géographiques, religieux, éducateurs, économiques, etc., semblables à ceux que nous avons constatés pour la France, produisent également des effets semblables. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre cette étude d'un nouveau genre. Il y faudra des recherches propres, qui ne pourront que gagner à être faites par d'autres que par nous. En attendant, nous avons le droit de considérer nos conclusions comme acquises à la science.

Digitized by Google

quoi nous chercherons à déterminer d'une manière générale quelle a été l'action respective de l'hérédité et du milieu.

D'entre les divers milieux que nous avons passés en revue, il y en a deux que nous pouvons laisser complètement de côté, parce que leur influence générale est si faible qu'on peut la considérer comme nulle : ce sont le milieu géographique proprement dit et le milieu ethnologique. Un troisième milieu, le milieu local, bien qu'étant en soi de la dernière importance, doit être mis à part, vu qu'il n'agit pas par lui-même, mais simplement comme siège plus ou moins naturel et nécessaire des autres milieux. Il peut fournir des indications précieuses touchant l'action respective de ces milieux, mais ne saurait entrer lui-même en ligne de compte comme cause proprement dite du développement.

Il ne nous reste donc plus à discuter que l'action des cinq milieux suivants : administratif, religieux, éducateur, économique, social. A vrai dire, ces milieux eux-mêmes influent en réalité les uns sur les autres de mille façons diverses, en sorte qu'à strictement parler, il pourrait sembler impossible de distinguer nettement entre eux. Le milieu religieux dépend dans une certaine mesure des conditions administratives, éducatrices, économiques, sociales, tout en réagissant lui-même sur chacun de ces milieux, lesquels de leur côté agissent incessamment les uns sur les autres. Il en est ainsi d'ailleurs dans tout ordre de recherches reposant sur des faits concrets. Presque toujours les faits dont on entreprend d'étudier l'action respective sur quelque autre phénomène se rattachent eux-mêmes les uns aux autres par des rapports multiples d'action et de réaction, qu'on ne saurait négliger sous peine de tomber dans l'arbitraire. Toutefois ces rapports de réciprocité n'empêchent pas de considérer successivement chaque fait en soi. Il suffit que l'on ait soin, au fur et à mesure, de distinguer ce qui est propre à ce fait de ce qui n'est que le contre-coup de quelque autre fait, sinon le résultat d'une

Digitized by Google

simple coïncidence. C'est ce que, dans notre cas, il est tout particulièrement aisé de faire.

Il s'agit avant tout de distinguer les milieux, suivant qu'ils sont de nature à influer directement sur le talent littéraire, ou qu'ils n'agissent sur lui qu'indirectement, par l'entremise d'autres milieux. Pour cela, on n'a qu'à comparer attentivement entre eux les cinq milieux indiqués, en s'aidant, d'après la méthode exposée plus haut[1], tout à la fois du simple raisonnement et des données numériques fournies par nos recherches.

Or, si l'on examine dans ce sens successivement les divers rapports d'action et de réaction qui peuvent exister entre nos milieux, on reconnaît d'emblée que l'un de ces milieux est plus que tout autre propre à agir directement sur le développement de l'homme de lettres et à être influencé par les autres milieux, tandis qu'il n'agit lui-même sur eux que dans une mesure relativement faible. C'est le milieu éducateur. Tous les autres milieux n'agissent qu'autant qu'ils contribuent eux-mêmes, directement ou indirectement, à la formation du milieu éducateur. Le milieu administratif implique nécessairement un milieu éducateur particulier, soit directement, par sa nature même, ainsi que par le seul fait que son siège coïncide le plus souvent avec celui du milieu éducateur, soit indirectement, comme impliquant un certain milieu économique ou social. Il en est de même du milieu religieux, qui influe tout à la fois d'une façon directe et indirecte sur le milieu éducateur; — influence directe : le protestantisme en soi a impliqué jusqu'à nos jours un milieu éducateur plus favorable que le catholicisme ; influence indirecte : le clergé protestant se rattache de préférence aux trois premières classes sociales, noblesse, magistrature, professions libérales, tandis que le bas clergé catholique appartient plutôt aux

[1] V. 2e partie, ch. II.

Digitized by Google

deux dernières, bourgeoisie et main-d'œuvre [1]. Le milieu économique, à son tour, agit directement sur le milieu éducateur, en ce qu'il détermine presque toujours le caractère particulier de ce milieu, et indirectement, par sa connexité étroite avec le milieu social. Ce dernier enfin agit sur le milieu éducateur soit directement, par ses ressources propres, soit indirectement, comme impliquant en général un milieu économique donné.

En résumé, nous voyons que le milieu éducateur exerce l'action la plus directe, et par conséquent aussi la plus importante, puisqu'elle est absolument nécessaire, irremplaçable. Viennent ensuite le milieu social et le milieu économique, parce qu'ils agissent dans une mesure particulièrement intense soit directement sur le milieu éducateur, soit sur la plupart des autres milieux. En thèse générale, ils forment, eux aussi, des causes nécessaires, indispensables. Quant aux milieux administratif et religieux, ils jouent relativement un rôle secondaire. Leur action, sans doute, est généralement efficace, mais elle n'est décisive que dans certains cas particuliers, où elle ne fait le plus souvent que renforcer ou provoquer l'action des autres milieux.

C'est donc, en somme, le milieu éducateur, déterminé essentiellement par le milieu social et le milieu économique, qui résume le rôle joué par le milieu dans la genèse de l'homme de lettres. Pour simplifier davantage encore, on peut embrasser ces trois facteurs sous une dénomination unique, et dire que c'est le *milieu social* qui, concurremment avec l'hérédité, décide du développement de l'homme de lettres. Il reste à voir quel est, dans ce développement, le rôle respectif de l'hérédité et du milieu social.

[1] Le haut-clergé catholique est, il est vrai, en grande partie d'extraction aristocratique, mais comme il est relativement peu nombreux, il ne suffit pas à compenser l'influence contraire du bas-clergé.

Digitized by Google

III

Il y aurait tout d'abord une manière bien simple d'envisager le rapport entre ces deux ordres de causes, laquelle supprimerait d'emblée toute difficulté. Ce serait de considérer le milieu social comme étant lui-même l'effet naturel et nécessaire de l'hérédité. Il y aurait dans ce cas un certain milieu social permanent qui, par la seule vertu de ses qualités propres, transmises héréditairement, serait plus favorable que tout autre au développement du talent littéraire.

Cette façon de voir répond à la croyance si répandue, et consacrée presque en tous lieux par des lois ou des coutumes impératives, que toute sorte de talent est le monopole naturel plus ou moins exclusif de certaines classes de la société. Si cette théorie ne pouvait se réclamer que de la tradition populaire, entretenue soigneusement par tous ceux qui ont intérêt à la voir se perpétuer, nous n'aurions pas à nous y arrêter. Mais il s'est trouvé, surtout dans ces dernières années, des savants sérieux qui ont soutenu que l'existence et la persistance de classes privilégiées était un fait nécessaire, répondant à une loi naturelle. Selon eux, il y a des classes ou races naturellement bien douées, indépendamment de toute action du milieu, de même qu'il y en a d'autres irrémédiablement inférieures. Tout passage d'une classe à l'autre est impossible, et tout croisement, bien loin de provoquer un mélange heureux des qualités propres à chaque classe, ne donne que des produits hybrides, incapables de jouer aucun rôle utile ou seulement de se perpétuer. En ce qui concerne en particulier la France, on prétend y reconnaître nettement la coexistence de deux races principales, restées plus ou moins pures jusqu'à nos jours sous la forme de classes, l'une blonde, dolichocéphale, entreprenante, intelligente, avide de progrès, l'autre brune, brachycéphale, bornée, esclave de la routine.

Digitized by Google

Si cette doctrine était vraie, l'influence exercée par le milieu social, économique et éducateur sur le développement des gens de lettres ne serait qu'apparente, et se résoudrait en définitive en une influence de la race, autrement dit de l'hérédité.

Mais est-elle fondée? Je m'en vais chercher à répondre en deux mots, en m'en tenant aussi strictement que possible à mon sujet.

Tout d'abord, l'explication proposée n'est pas probable en soi, car elle reviendrait indirectement à tout ramener à l'hérédité, à nier ou du moins à réduire singulièrement l'action du milieu. Or on a vu que, de toute façon, le milieu joue un rôle considérable et nécessaire dans le développement de l'homme. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le milieu social auquel nous avons affaire comprend des éléments tels que le milieu éducateur et le milieu économique qui, par leur nature même, finissent à la longue par échapper à toute influence héréditaire.

Il y a plus. Nos recherches contredisent formellement la doctrine en question.

D'un côté, nous avons vu que l'hérédité et la race ne jouent dans le développement de l'homme de lettres aucun rôle décisif, c'est-à-dire indépendant des transformations que peut subir le milieu. En effet :

1° La fécondité respective des diverses classes varie fort suivant les époques. Ces fluctuations, que l'hérédité a été impuissante à empêcher, s'expliquent aisément par un déplacement dans les ressources économiques et éducatives des différentes classes, en d'autres termes par l'action du milieu.

2° La fécondité relative de chaque classe n'est dans aucun rapport avec la composition ethnologique, réelle ou supposée, de cette classe, tandis qu'elle correspond exactement à ses ressources économiques et éducatives.

Digitized by Google

3° La communauté ethnographique, autrement dit héréditaire, n'entraîne jamais à elle seule une fécondité semblable en gens de lettres. Nous avons vu, au contraire, que des milieux ethnographiques tout à fait semblables diffèrent parfois du tout au tout par leur productivité littéraire.

D'autre part, nos recherches nous forcent d'admettre que tous les milieux sociaux renferment indistinctement des germes de talent qui ne demandent qu'à éclore, et que seule l'absence d'un milieu favorable empêche de se développer :

1° Des milieux héréditaires on ne peut plus différents font preuve à l'occasion d'une fécondité littéraire identique ; parfois même des milieux héréditaires inférieurs l'emportent considérablement, par leur fécondité en gens de lettres, sur des milieux héréditaires supérieurs.

2° Des populations jusque-là stériles se montrent tout à coup remarquablement fécondes, et cela par suite de la transformation du milieu, les conditions héréditaires et ethnologiques restant d'ailleurs exactement les mêmes.

3° Le seul fait que dans certains cas particuliers des gens de lettres remarquables sont issus de la « bourgeoisie » et de la « main-d'œuvre » montre clairement qu'aucune classe n'a, de par hérédité, le monopole du talent, et que toutes les couches sociales peuvent se distinguer à l'égal les unes des autres, pour peu que les circonstances leur soient favorables.

4° Enfin, l'expérience de tous les jours suffirait au besoin à démontrer que si certaines couches sociales sont si pauvres en grands hommes, cela ne provient nullement de ce qu'il ne s'y trouve pas d'individus suffisamment doués pour faire souche de gens de lettres remarquables. L'exemple de certaines contrées démocratiques, telles que la Suisse, les Etats scandinaves, la péninsule des Balkans, montre clairement ce qui en est. Ces contrées ont produit un nombre relativement très grand d'individus qui, bien que nés paysans et grandis parmi des paysans, n'en sont pas moins parvenus à jouer un

Digitized by Google

rôle remarquable, des individus qui, sans être le plus souvent eux-mêmes des grands hommes, l'emportent du moins, de l'aveu de tout le monde, par leur intelligence naturelle et leur force de caractère, sur la plupart des parents de nos grands hommes. On ne saurait donc douter que les couches infimes de la société ne renferment des éléments susceptibles en soi de donner naissance à des hommes de génie. Si, de fait, elles ne produisent que si peu de grands hommes, cela provient évidemment de ce que l'hérédité à elle seule ne suffit pas à préparer le milieu nécessaire au développement du talent.

De tout ce qui précède il ressort avec une évidence singulière que si certaines classes se sont montrées plus fécondes que d'autres en gens de lettres remarquables, cela ne provient pas de ce que ces classes auraient en soi quelque supériorité naturelle, se transmettant par hérédité. Il est manifeste, au contraire, que la supériorité de la noblesse sur la magistrature, de celle-ci sur les professions libérales, et de ces trois classes sur la bourgeoisie et la main-d'œuvre est exactement proportionnelle aux chances moyennes qu'avait chaque classe de fournir à ses ressortissants un milieu éducateur convenable, condition première et indispensable, nous l'avons vu, du développement de l'homme de lettres.

Cela ne veut pas dire évidemment que nous n'accordions à l'hérédité aucune influence sur la formation et la persistance relative des classes sociales. Ce que nous contestons, c'est que ce soit l'hérédité, en tant qu'hérédité, qui ait rendu certaines de ces classes plus aptes que d'autres à produire des gens de lettres.

IV

On vient de voir que le milieu agit indépendamment de l'hérédité, et souvent en opposition avec elle. Il n'y a donc

Digitized by Google

plus qu'à déterminer le rapport de l'un à l'autre. La question n'offre aucune difficulté pour quiconque a suivi attentivement la marche de la discussion. Il ne s'agit plus de voir laquelle des deux influences est prépondérante. Cette question ne saurait se poser, puisque les deux ordres de causes sont nécessaires chacun, que l'un sans l'autre perd toute son efficacité, et que par conséquent chacun l'emporte à un certain moment sur l'autre.

S'il y a quelque différence entre ces causes, c'est touchant la nature de leur action et l'étendue de nos connaissances.

L'hérédité nous est, pour ainsi dire, encore complètement inconnue. Nous devons, sans doute, admettre comme certaine l'hérédité de l'intelligence en général, et comme très probable l'hérédité du talent. Mais notre science ne va pas au-delà. Nous ne savons comment l'hérédité agit, ni quelle est l'intensité de son action. Tout au plus entrevoyons-nous que cette action ne peut être en somme qu'assez faible, beaucoup plus faible qu'on ne se l'imagine communément. Nous avons vu [1], en effet, que si l'on s'en tient aux seuls cas qui ont quelque force probante en soi, c'est-à-dire aux cas de parenté indirecte, l'action de l'hérédité ne se fait sentir que dans un très petit nombre de cas. Même si l'on a égard aux cas les plus favorables à l'hérédité, c'est-à-dire aux cas de parenté du premier degré, où l'hérédité est secondée dans la plus forte mesure possible par des influences de milieu, on n'obtient encore qu'une minorité de cas où l'action de l'hérédité soit sensible. Si l'on voulait, d'autre part, comme il faudrait le faire, avoir égard uniquement aux cas où le milieu est manifestement défavorable, il serait si difficile de constater un seul cas certain d'hérédité qu'on pourrait douter que celle-ci ait joué un rôle quelconque dans la genèse des grands hommes.

[1] V. plus haut p. 435 et suiv.

Digitized by Google

Il en est tout autrement du milieu. L'action qu'il a exercée saute aux yeux. L'immense majorité, la presque totalité même des gens de lettres se sont développés dans certaines conditions de milieu semblables. Il y a plus. Nous avons constaté que la plupart des gens de lettres n'avaient eu aucun parent, proche ou éloigné, qui se soit élevé au-dessus de la moyenne. En raisonnant donc comme ont coutume de le faire les auteurs de recherches sur l'hérédité, il faudrait admettre que dans tous ces cas-là, où l'action du milieu est évidente tandis qu'il n'y a pas trace d'hérédité, le milieu à lui seul a dû créer le talent, et que par conséquent il peut l'avoir fait également là où il paraît à première vue y avoir eu un effet de l'hérédité. Mais une telle conclusion dépasserait les prémisses. Nous avons vu qu'en soi l'hérédité du talent est très probable. Nous devrons donc admettre que même dans les cas où l'action seule du milieu est visible, ce sont également des influences héréditaires, dont jusqu'ici il a été impossible de constater la présence, qui ont été la cause première du talent. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que seuls ces individus-là se sont montrés supérieurs qui se sont développés dans un certain milieu.

Théoriquement, sans doute, on pourrait se demander si, à côté des personnages dont nous avons pu constater le talent, il y en a eu réellement d'autres doués de dispositions naturelles analogues et qui, à défaut d'un milieu favorable, n'ont pas réussi à se faire un nom. Il serait concevable en soi que les gens de lettres que nous connaissons aient été les seuls individus doués naturellement de talent littéraire. Dans ce cas, nos recherches ne prouveraient évidemment pas grand'-chose touchant l'action exercée par le milieu. Mais comme absolument rien ne vient appuyer cette hypothèse, tandis qu'en revanche le simple bon sens, non moins que le raisonnement et toutes nos expériences, nous la font considérer comme absurde, nous pouvons, jusqu'à preuve du con-

Digitized by Google

traire, affirmer hardiment qu'outre les gens de lettres que nous connaissons, il y a eu une foule d'individus doués héréditairement d'aptitudes égales ou supérieures et qui, en l'absence d'un milieu convenable, n'ont pu, malgré tout leur talent naturel, atteindre à la renommée la plus modeste.

Ainsi, l'hérédité et le milieu jouent un rôle également indispensable dans la genèse du talent littéraire. Le milieu, à lui seul, ne saurait créer le talent en l'absence de certaines dispositions naturelles données par l'hérédité ; mais ces dispositions naturelles à leur tour, si puissantes qu'on les suppose, ne sauraient se développer en l'absence d'un milieu favorable.

Le développement résulte d'un effet combiné de l'hérédité et du milieu. L'hérédité dote l'individu de certaines qualités fondamentales. Tel qui naît sot ne deviendra jamais un homme de génie, et tel qui tient de ses parents de brillantes dispositions se distinguera toujours dans une certaine mesure. En cela nous sommes d'accord avec tous les défenseurs de l'hérédité. Mais nous allons plus loin, et soutenons que l'action du milieu n'est pas moins essentielle. C'est le milieu qui détermine souverainement dans quelle mesure et sous quelle forme se manifesteront les qualités héréditaires. L'homme né sot, s'il n'atteint jamais au génie, pourra du moins, au gré des circonstances, laisser loin derrière lui ceux qui étaient ses égaux par droit d'hérédité. Et, inversement, l'homme qui a hérité d'aptitudes merveilleuses pourra, suivant le milieu dans lequel il se développera, laisser si bien s'atrophier toutes ses qualités héréditaires qu'il ne se distinguera plus que fort peu de son entourage.

Essayons maintenant de nous représenter la manière dont l'hérédité et le milieu agissent l'un sur l'autre.

Digitized by Google

V

Chaque individu n'est, au moral comme au physique, qu'un agrégat d'éléments variables, dont la combinaison, variable elle-même, résulte de l'action réciproque du caractère hérité des ancêtres et des circonstances ambiantes. Lors de la génération, s'opère l'union de deux individus ayant chacun leur caractère propre, lequel pendant le cours de l'existence a acquis un certain degré de fixité. De cette union résulte une nouvelle combinaison, dont la genèse est encore pour nous une énigme. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le nouvel individu doit hériter, à un degré quelconque, de tous les caractères possédés par ses ancêtres : cela explique la ressemblance des enfants avec leurs parents. Mais d'autre part, les parents, si semblables qu'on puisse se les représenter à tous égards, tant par leur constitution héréditaire que par le milieu dans lequel ils se meuvent, n'en ont pas moins chacun leur caractère propre. Ces deux caractères, en se confondant, produisent une nouvelle variété, et cela explique que la ressemblance des enfants entre eux et avec leurs parents ne soit jamais parfaite, que souvent même elle soit si faible qu'elle nous échappe complètement. A supposer donc que l'un des parents, ou même les deux parents, présentent une de ces combinaisons rares qui prédisposent au talent, le descendant a, il est vrai, une certaine chance de venir au monde avec une prédisposition analogue, mais d'autre part les mille façons diverses dont les caractères des parents peuvent se combiner lors de la génération, font que cette chance est en somme des plus minimes, si minime peut-être en réalité qu'elle ne dépasse guère les chances de coïncidence fortuite.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le plus souvent nous héritons de nos parents non seulement certaines dispositions

Digitized by Google

personnelles, mais encore un certain milieu. Ainsi l'homme de talent léguera à son enfant souvent une existence sociale et économique facile, presque toujours la possibilité de faire de bonnes études et de se mouvoir dès le début dans un milieu intellectuel distingué.

Or nous avons vu que le milieu, s'il ne crée pas le talent, exerce une action décisive sur son développement ultérieur. Conformément à une loi naturelle élémentaire, cette action est d'autant plus puissante que l'individu est plus jeune. Enorme au début de la vie embryonnaire, alors que le nouvel être ne fait que commencer de prendre des habitudes et d'acquérir par là une certaine force de résistance, elle décroît progressivement, à mesure que l'individu se développe et oppose une force d'inertie toujours croissante aux influences du dehors. La science permet encore à peine de soupçonner la façon dont le milieu agit pendant la période la plus importante, savoir celle qui précède la naissance et la suit immédiatement. En revanche, nos recherches nous ont permis de constater positivement l'action exercée par le milieu dans le cours de l'enfance et de l'adolescence. Nous avons vu qu'à ce moment encore l'action du milieu est toute puissante, en ce sens qu'elle peut, sinon produire le talent, du moins l'empêcher d'éclore. Nous n'avons pu, d'ailleurs, étudier que les conditions de milieu les plus importantes. A côté de celles dont nous avons constaté l'influence plus ou moins générale, il y en a sûrement une multitude d'autres qui, pour jouer en somme un rôle plus effacé, n'en exercent pas moins, peut-être, dans tel cas spécial une action considérable.

Si l'on se place à notre point de vue, on ne s'étonnera plus de rencontrer chez le grand homme une foule de traits qui paraissent au premier abord inconciliables avec le génie. Celui-ci résulte d'une combinaison rare d'éléments tous fort communs, d'un dosage particulièrement délicat qui fait prédominer certains éléments au détriment de certains autres.

Digitized by Google

L'homme qui hérite de cette combinaison particulière est donc un être anormal, et à ce titre soumis dans une plus forte mesure que les natures moyennes à l'action du milieu.

Ainsi s'explique le fait, si fréquent et si étrange en apparence, que le même homme qui écrit des pages étincelantes de génie puisse en écrire d'autres tout à fait médiocres, et être souvent dans la conversation d'une révoltante trivialité. C'est qu'il n'existe pas à proprement parler d'hommes de génie ou de talent. Il existe des hommes qui ont hérité d'une disposition naturelle au talent, disposition fort délicate et variable avec le milieu, permettant à l'un de briller sans cesse, tandis que l'autre mourra sans que le monde ait pu même soupçonner que dans un autre milieu il eût pu, lui aussi, faire jaillir l'étincelle sacrée. Il faut donc renverser l'image reçue. Le génie est dans les choses et non dans l'homme. L'homme n'est que l'accident qui permet au génie de se dégager.

C'est le milieu qui règle les chances qu'a chaque homme de s'élever au-dessus du vulgaire. Plus le milieu aura d'unité, et moins le grand homme présentera de ces intermittences bizarres qui choquent tellement notre amour de l'uniformité. C'est là une des raisons pour lesquelles le savant est généralement moins inégal que l'artiste ou l'homme d'action. C'est qu'il se soumet pendant toute sa vie à une éducation beaucoup plus sévère, qui le garantit à un haut degré contre toute autre action du milieu. Aussi voyons-nous que les artistes qui, à l'instar de Gœthe, sont en même temps des savants, présentent moins de défaillances que ceux qui ne sont tout simplement qu'artistes, tandis qu'en revanche certains savants originaux qui ne se soumettent pas à une discipline rigoureuse, se rapprochent de l'artiste par l'intermittence de leurs découvertes.

Considérée à ce point de vue, la fameuse question de la parenté du génie avec la folie perd son caractère paradoxal,

Digitized by Google

pour se résoudre dans un ordre de recherches beaucoup plus général. Le génie et la folie résultant l'un et l'autre d'une action du milieu sur des hommes doués d'une constitution mentale particulièrement délicate, il est tout naturel qu'ils puissent à l'occasion se manifester tour à tour, ou même simultanément, chez un seul et même individu. Il suffit pour cela que chez cet individu le milieu propre au génie vienne à se rencontrer, dans des conditions qu'il resterait à déterminer, avec le milieu propre à la folie. Mais cela ne veut évidemment pas dire que le génie en soi ait la moindre communauté d'origine ou de nature avec la folie. C'est tout simplement que l'individu, par suite de ses tendances héréditaires ou de son éducation, — ce mot pris ici dans son sens le plus général, — offre moins de force de résistance qu'un autre à l'action du génie ou de la folie, comme à l'action de tout autre milieu. Le génie et la folie n'en restent pas moins différents pour cela. L'individu n'est que l'épave qui flotte au hasard sur le grand océan de la vie. Est-elle nue, l'épave flottera au gré de l'onde, sans que le vent influe visiblement sur sa marche : c'est là l'homme moyen, rebelle à toute émotion forte. Est-elle, au contraire, munie d'une voile, l'épave réglera sa marche sur le cours du vent. Tant que l'air est calme, elle se bercera mollement sur les flots, sans qu'on puisse dire dans quelle direction elle se meut : c'est le grand homme dans ces moments où il ne se distingue pas de son entourage. Le vent vient-il à se lever, l'épave bondira en avant ou en arrière, suivant que le vent souffle dans un sens ou dans l'autre. Que tout à coup le vent vienne à sauter du nord au midi, elle changera immédiatement de direction. Est-ce à dire que les deux directions soient identiques ? Non, assurément ! Ce n'est pas le nord qui s'est changé en sud, c'est un vent qui en a remplacé un autre. Il en est de même chez l'homme. Si un tel qui passait pour avoir du génie vient à donner des signes d'égarement, ce n'est pas que le génie se

Digitized by Google

soit, par suite de quelque affinité mystérieuse, transformé subitement en folie. C'est tout simplement que le milieu, qui agissait tout à l'heure dans un sens, vient d'être remplacé par un autre milieu, agissant dans le sens opposé.

VI

Il est temps de conclure.

L'hérédité et le milieu concourent l'un et l'autre au développement du talent. On pourrait caractériser comme suit leur sphère d'action respective : à qualités héréditaires identiques, — à supposer le cas possible, — c'est le milieu qui cause toute la différence entre les individus ; à milieu identique, c'est l'hérédité.

Posée en ces termes, la proposition est banale. Ce qui l'est moins, puisque cela a été établi ici pour la première fois peut-être avec certitude, c'est que l'hérédité à elle seule ne peut rien. Si puissantes que soient les dispositions naturelles données par l'hérédité, elles ne peuvent se développer que dans un milieu favorable. Jetées dans un milieu défavorable, elles s'atténuent dans la mesure où ce milieu leur est contraire, et peuvent même finir par s'atrophier au point de ne plus être sensibles pour nous. La toute-puissance prétendue de l'hérédité n'est qu'une illusion, résultant d'une confusion élémentaire entre l'hérédité et la simple parenté.

Ce n'est pas tout. Nous avons pu déterminer de plus près quel est le milieu indispensable au développement du talent littéraire. C'est une bonne éducation, rendue possible par certaines circonstances sociales et économiques avantageuses, en d'autres termes, un milieu social convenable.

C'est là le résultat capital auquel ont abouti nos recherches. Les gens de lettres de talent n'appartiennent pas indifféremment à toutes les parties de la société. Ils se répartissent dans des proportions fort inégales entre les diverses couches

Digitized by Google

sociales entre les diverses classes, pour employer le mot propre, dans la mesure exacte où ces classes impliquent des conditions éducatives et économiques favorables. Dans la France moderne, sans doute, ces classes ne forment pas pour la plupart, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres pays, des sociétés absolument distinctes, des castes, séparées les unes des autres par des barrières infranchissables, consacrées par des lois inflexibles. Le passage d'une classe à l'autre y est relativement facile, et de fait l'on y voit surgir à chaque instant une multitude de variétés intermédiaires qui devraient, semble-t-il, faire disparaître à la longue toute différence essentielle entre les classes. En réalité, celles-ci n'en subsistent pas moins. Les éléments intermédiaires, si nombreux qu'ils puissent être absolument parlant, ne forment en somme qu'une fraction infime de la population totale de chaque classe, et ne tardent pas à s'absorber dans une classe ou dans l'autre.

La discussion ne saurait porter que sur le nombre des classes. Ce nombre n'a rien d'absolu. Suivant le point de vue auquel on tient à se placer, on peut l'augmenter ou le diminuer à volonté. Nous avons distingué, pour notre part, cinq classes, qui paraissent répondre plus particulièrement à la nature de nos données, et avons trouvé, sur la foi d'un parallélisme bien rare, qui élève le résultat obtenu au-dessus de toute suspicion, que la fécondité de chaque classe en gens de lettres remarquables est indépendante du chiffre de sa population, et dépend presque uniquement de ses ressources intellectuelles et économiques. Le résultat général serait évidemment le même, seulement moins net, si au lieu de distinguer cinq classes, nous en avions distingué dix ou vingt. Il serait, d'autre part, beaucoup plus frappant encore, si nous nous bornions à distinguer deux classes principales. Nous aurions, en effet, dans ce cas, d'un côté, une classe ne comprenant qu'une portion relativement faible de la popula-

Digitized by Google

tion, et n'en produisant pas moins à elle seule presque toute la littérature, grâce au monopole qu'elle exerce en fait, sinon en droit, sur tous les produits du travail social, de l'autre, l'immense majorité de la population qui, en dépit de sa supériorité numérique, ne prend qu'une part insignifiante au développement de la littérature, précisément parce que, dans la pratique, tout ce qui élève l'homme au-dessus de la brute n'existe pas pour elle.

La littérature n'est donc pas, en France du moins[1], par son origine et, par suite, dans son essence même, cette chose vague, éthérée, spontanée, dont tant d'historiens et de critiques littéraires se plaisent à évoquer le fantôme. Elle est, dans toute la force du terme, une création artificielle, en ce qu'elle dérive essentiellement de causes dues à l'intervention voulue de l'homme et ne résultant pas de la seule évolution naturelle de l'humanité. Elle n'est un phénomène naturel qu'en tant qu'elle reflète fidèlement les préoccupations intimes de certaines couches sociales. Elle n'a rien de national, de populaire. La littérature ne saurait être nationale que là où elle sort véritablement des entrailles du peuple, où elle sert à exprimer avec une ardeur égale les intérêts et les passions de tout le monde. C'est ce que ne fait pas la littérature française. Elle n'est, à de rares exceptions près, que le porte-voix de quelques cercles privilégiés. Et cela explique que, malgré tant d'efforts de tout genre de la répandre parmi le peuple, elle soit restée en somme si indifférente, si étrangère aux masses. Née dans une atmosphère de serre chaude, elle ne saurait supporter le grand air. Ce n'est que lorsque, par suite de circonstances ou d'autres, la population toute entière en sera venue à s'intéresser activement aux choses de l'esprit, qu'il pourra naître une littérature vraiment nationale, qui devienne le bien commun de toutes les classes de la société.

[1] V. la note 11 à la fin du volume.

Digitized by Google

NOTES

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

1. (V. p. 2)

Dans cette revue générale, où seules les grandes lignes nous intéressent, j'ai laissé soigneusement de côté tout ce qui ne me paraissait pas strictement indispensable. Je ne me dissimule pas le reproche que cette façon de procéder pourra me faire encourir de la part de maint érudit. Selon une opinion fort répandue, tout exposé de ce genre n'a de valeur scientifique qu'autant qu'il est présenté dans un langage spécial et qu'il est accompagné d'un appareil critique ininterrompu. Quiconque en use autrement ne saurait être qu'un vulgaire amateur, un dilettante. Et l'on sait que pour beaucoup de savants, cette qualification-là équivaut à une condamnation sans appel. Le reproche n'a rien qui puisse m'effrayer, non plus que celui de pédanterie, dont une école opposée est par trop prodigue. Ce ne sont là que des défauts relatifs. Tout dépend du point de vue auquel on se place, et du but que l'on se propose. L'essentiel est toujours d'atteindre ce but. L'auteur peut-il le faire en contentant les uns par un riche étalage d'érudition, tout en charmant les autres par un style élégant et pittoresque, qui songerait à s'en plaindre ? Mais cela est-il jamais possible ? Ne doit-on pas s'attendre presque toujours à mécontenter ou les uns ou les autres, et si l'on est assez malavisé pour vouloir plaire à tout le monde, ne risque-t-on-pas de paraître à la fois et superficiel et pédant ?

Or, quel est l'objet de mon exposé ? Simplement de retracer à grands traits le développement de la science de l'histoire, non pour ouvrir sur cette matière des aperçus nouveaux, mais uniquement

Digitized by Google

pour mieux faire comprendre ce que l'histoire peut et doit être de nos jours. Je sens trop combien la tâche, même réduite à ces simples proportions, est ardue, combien de faits importants ont dû m'échapper, combien d'autres je puis avoir faussement interprétés. Je n'avais pour me guider presque aucun travail préparatoire. Les ouvrages, souvent d'ailleurs fort intéressants et instructifs, de Flint (*La Philosophie de l'histoire en France*; *la Philosophie de l'histoire en Allemagne*), de Bernheim (*Lehrbruch der historischen Methode*) et d'autres encore, ont été conçus dans un tout autre ordre d'idées.

Il y aurait là pourtant, me semble-t-il, matière à des recherches du plus haut intérêt et d'une importance capitale pour la science de l'histoire. Il s'agirait de faire une véritable histoire de l'histoire. Seulement, pour être immédiatement utiles, ces recherches ne devraient pas être entreprises dans l'esprit qui domine trop actuellement les études historiques. Il ne s'agirait pas de donner une nomenclature complète d'auteurs et d'ouvrages, munie de tous les renseignements de détails accessibles : pour aboutir à quelque résultat général, de pareilles recherches nécessiteraient le concours d'une foule d'érudits pendant plusieurs générations. Il vaudrait mieux se borner pour le moment au strict nécessaire, sans préjudice d'ailleurs d'études parallèles ou ultérieures plus spéciales. Il s'agirait avant tout de déterminer, d'une façon aussi exacte que possible, quelle a été la marche même du développement de l'histoire. Partant de l'état de l'histoire le plus primitif auquel on puisse atteindre, on étudierait successivement chaque nouvelle conception qui s'est fait jour, formellement ou non, touchant l'objet de l'histoire, la méthode à suivre, le choix des matériaux, leur critique, etc. On laisserait de côté tout ce qui est proprement étranger à l'évolution de l'histoire, et ce qui occupe justement la plus large place dans les recueils bibliographiques et sur les rayons des bibliothèques, c'est-à-dire la grande masse des ouvrages historiques remarquables par les renseignements qu'ils fournissent, par leur valeur littéraire ou par quelque autre mérite analogue, mais qui ne dénotent aucun changement perceptible dans la façon de concevoir l'histoire. D'autre part, on ne se bornerait pas à étudier les progrès; on aurait égard non moins aux cas de réaction, à la vérité seulement quand ils reposent sur un changement de méthode, et non quand ils proviennent simplement de l'ignorance des progrès faits antérieurement, auquel cas il suffirait de constater cette ignorance, pour reporter toute son attention sur le moment où elle vient à cesser, où la tradition est renouée. Pour chaque progrès ou recul, il importerait de montrer

Digitized by Google

quelles sont exactement les conditions (ce mot pris dans son sens le plus large) dans lesquelles il s'est produit.

Ce serait là, assurément, une tâche grandiose et bien digne de tenter les historiens. Une histoire de l'histoire écrite dans cet esprit serait tout à la fois plus et moins que ce qu'on est convenu d'embrasser sous la dénomination un peu vague de philosophie de l'histoire. Plus, en ce qu'elle ne se bornerait pas à l'étude des conceptions générales, mais qu'elle aurait égard à tous les changements, quels qu'ils fussent, accomplis dans le domaine des investigations historiques, pourvu qu'ils présentassent réellement quelque chose de nouveau, non constaté précédemment. Moins, en ce qu'elle s'en tiendrait précisément aux innovations, et relèguerait à l'arrière-plan, ou négligerait même complètement, tout ce qui ne serait que variation d'un thème connu.

Ce que j'ai tenté ci-dessus n'est qu'une bien faible esquisse d'un tableau du genre indiqué. Pour mon objet, il suffisait de caractériser en quelques mots les principales étapes qu'a parcourues la science de l'histoire. Ces étapes, autant que mes recherches trop imparfaites m'ont permis de l'entrevoir, présentent le plus souvent un caractère anonyme, c'est-à-dire elles sont marquées par des progrès apparaissant à peu près en même temps chez différents auteurs, sans qu'on puisse généralement admettre qu'il y ait eu influence d'un de ces auteurs sur les autres, et sans qu'il soit même toujours facile d'accorder une simple priorité chronologique à tel auteur déterminé. C'est en particulier pour éclaircir ce point-là que des recherches spéciales pourront rendre des services signalés. Pour nous, la question n'a pas d'importance. Ce qui nous importe ici, ce n'est pas le nom, mais la chose, pas l'auteur qui peut avoir exprimé le premier une idée nouvelle, mais cette idée elle-même, ainsi que la date approximative à laquelle elle apparaît pour la première fois. Aussi me suis-je contenté de rattacher les progrès de l'histoire aux noms propres de ceux qui passent pour en avoir été les initiateurs, sans me préoccuper autrement de savoir si ces novateurs ont été réellement toujours aussi originaux qu'on le prétend.

Il est à peine besoin d'ajouter que, dans cette revue à vol d'oiseau, je ne pouvais considérer chaque auteur que dans ce qu'il a eu de significatif pour le développement de l'histoire. Je me suis en particulier fait une règle de ne jamais insister sur les côtés faibles de doctrines qui ont d'ailleurs fait avancer la science. Il est, à la vérité, par trop facile, pour nous autres auteurs *fin de siècle*, de nous railler de penseurs aussi « vieux jeu » que Vico ou Hegel. Mais à quoi bon ? Ces auteurs, que nous les goûtions ou non, ont en tout cas exercé

Digitized by Google

une certaine influence, et méritent par cela seul de ne pas servir de plastrons à des plaisanteries d'un goût douteux. Dans sa marche en avant, la science emprunte à chacun ce qu'il peut avoir produit de bon. Elle ne se soucie pas du reste, et passe outre, sans sympathie déplacée ni dédain superflu.

Je n'avais pas davantage a débattre la question des origines de l'histoire, autrement dit de son premier développement antérieur à la littérature. Ce sera là le préliminaire obligé de toute véritable histoire de l'histoire. J'ai laissé prudemment de côté cette question, qui ne touche que de fort loin à notre sujet, et qui d'ailleurs ne paraît pas encore pouvoir être résolue de façon satisfaisante. J'ai pris l'histoire telle qu'elle se présente pour la première fois à nous dans des œuvres littéraires ayant un caractère historique proprement dit. Je pouvais même me dispenser de parler de l'Orient. Sans doute, l'histoire y a suivi une marche intéressante et à divers égards caractéristique, en particulier chez les Juifs. Mais, au point de vue qui nous occupe, l'Orient ne paraît, en somme, avoir exercé aucune influence marquée sur l'Europe. Notre science historique dérive toute entière de l'antiquité classique. Celle-ci, en premier lieu la Grèce, a vu naître l'histoire par un processus absolument spontané. Aussi mon plan était-il tout tracé d'avance. C'est l'histoire grecque qui devait me servir de point de départ naturel et nécessaire. Je n'avais qu'à constater ce qu'a été l'histoire chez les Grecs, et à noter ensuite au fur et à mesure de leur apparition les plus importants d'entre les éléments nouveaux qui sont venus jusqu'à ce jour s'ajouter successivement à ce fond primitif de conceptions historiques.

L'ordre dans lequel j'ai énuméré les progrès successifs de l'histoire n'a pas toujours pu être strictement chronologique. Le développement de la science résulte de la combinaison de différents courants que, dans la pratique, il est souvent avantageux ou même indispensable d'examiner séparément. Il suffit qu'en ce faisant on n'aille pas dénaturer le caractère réel de l'évolution.

2. (V. p. 58)

Il va sans dire que ces théories se combinent de diverses manières les unes avec les autres, de façon à n'apparaître en réalité qu'à travers une infinité de nuances. Dans la pratique, du reste, la plupart des historiens sont éclectiques. Ils suivent simplement la large voie tracée par la tradition, sans trop se soucier de savoir d'où elle

Digitized by Google

vient ni où elle conduit, bien persuadés d'ailleurs que c'est ainsi qu'ils risquent le moins de faire fausse route. Tout au plus les surprendra-t-on parfois à introduire subrepticement quelque matière nouvelle dans le vieux moule [1].

Je n'ai pas à examiner ici les travestissements sans nombre qu'ont subis les doctrines dont je me suis borné à indiquer les traits caractéristiques. Il importe en revanche de dire quelques mots de deux auteurs français qui ont, tout récemment, tenté à leur tour de réformer l'histoire.

Les deux ouvrages de M. Mougeolle ont paru à rebours de leur ordre logique. Le second (*Les Problèmes de l'histoire*, préface par Yves Guyot. Paris 1886) est avant tout une œuvre de polémique. L'auteur y passe en revue les doctrines historiques traditionnelles, pour démontrer leur insuffisance et pour leur substituer sa doctrine propre, savoir l'influence absolue et directe du milieu physique sur l'homme. C'est précisément cette thèse que l'auteur avait cherché à établir dans son premier ouvrage (*Statique des civilisations*, Paris 1883).

M. Mougeolle ne fait donc, après tout, que reprendre la théorie de Montesquieu, et il ne s'en cache pas. Ce qui lui est propre, c'est la tentative d'expliquer les profondes différences qu'on remarque souvent entre peuples vivant dans des milieux parfaitement semblables, différences qui fournissent aux adversaires de la théorie des milieux leur plus sérieux argument. Selon M. Mougeolle, ces différences sont la suite toute naturelle de séjours successifs dans diverses contrées. Au cours de leurs nombreuses migrations, les peuples auraient conservé toujours jusqu'à un certain point les traits acquis successivement, tout en les modifiant au fur et à mesure sous l'influence du nouveau milieu dans lequel ils pénétraient.

M. Mougeolle a-t-il réussi dans sa tentative? Il est clair, tout d'abord, qu'il a dû profiter largement des immenses progrès que les sciences naturelles ont réalisés depuis Montesquieu. Mais, d'autre part, ces progrès eux-mêmes nous montrent chaque jour plus clairement combien le problème auquel M. Mougeolle s'est attaqué est complexe, combien peu de chances il offre d'être résolu d'emblée. Prétendre tout à la fois, comme le fait l'auteur, que l'histoire en est encore à ses premiers débuts, et n'en fournir pas moins soi-même une explication complète et définitive de l'évolution humaine, c'est là une contradiction si évidente que toute critique ultérieure en de-

1 L'ouvrage de Bernheim reflète on ne peut plus fidèlement l'état actuel de ce qu'on pourrait appeler la science officielle de l'histoire. C'est à ce titre que je l'ai cité si souvent.

Digitized by Google

vient superflue. M. Mougeolle s'élève quelque part contre ceux qui se hâtent de proclamer fausse toute nouvelle théorie qui n'a pu encore être solidement établie. C'est fort bien ! Mais que dire d'un auteur qui, tout en déclarant lui-même que sa théorie n'est pas encore susceptible d'être démontrée, croit néanmoins pouvoir en affirmer péremptoirement la justesse?

Un seul exemple, pour montrer avec quelle désinvolture M. Mougeolle résout les questions les plus ardues. A la page 406 de la *Statique des Civilisations*, l'auteur nous dit textuellement ; « La comparaison des agglomérations urbaines dans les deux pays (France et Allemagne) démontre péremptoirement que la civilisation allemande est moins avancée que la nôtre. » Et, en effet, il n'a pas de peine à montrer que la population totale des grandes agglomérations urbaines est plus forte en France qu'en Allemagne. Rien de mieux..... pour l'an de grâce 1883. Mais que notre auteur eût écrit son livre seulement huit ans plus tard, il se serait vu obligé de soutenir la thèse contraire. Car il se trouve que d'après les derniers recensements (de 1890 pour l'Allemagne et de 1891 pour la France), le rapport entre les deux pays est inverse : actuellement c'est l'Allemagne qui l'emporte par la population totale des grandes agglomérations urbaines, et l'écart en sa faveur va s'agrandissant chaque jour dans des proportions phénoménales. Est-ce à dire que de 1883 à 1891 il se soit produit quelque revirement subit dans la civilisation respective des deux pays? Qui oserait le prétendre? — Une page plus loin, M. Mougeolle ajoute : « La vraie caractéristique de la civilisation est avant tout dans la puissance des deux capitales. » Je le veux bien, mais encore puis-je exiger qu'on me le prouve. Car, à ce compte-là, la Suisse, par exemple, serait infiniment moins civilisée que la Roumanie, la Grèce ou la Turquie, et la chose ne me paraît après tout pas assez évidente pour qu'elle puisse se passer de toute démonstration !

L'ouvrage de M. Bourdeau (*L'histoire et les historiens*, Paris 1888) présente un tout autre caractère que ceux de M. Mougeolle. Ce dernier avait prétendu nous donner la clé du développement général de l'humanité, M. Bourdeau, lui, se contente de nous fournir une nouvelle méthode de l'histoire. Après avoir, à l'instar de M. Mougeolle, polémisé longuement, et avec plus d'esprit que d'équité, contre les errements de l'histoire traditionnelle, il expose ses propres vues sur la marche à suivre dans les recherches historiques, sur quoi il cherche à démontrer la nécessité d'admettre des lois générales en histoire, et entreprend lui-même d'en formuler quelques-unes.

Digitized by Google

Je crains fort que les considérations de M. Bourdeau, pour intéressantes et judicieuses qu'elles soient souvent, ne restent sans effet durable sur la science de l'histoire. L'auteur a commis la faute trop commune de ne sortir presque jamais du domaine de la théorie. Nulle part il ne cherche à montrer de façon tant soit peu précise comment les règles abstraites qu'il formule pourraient s'appliquer à l'étude de l'histoire. Et pourtant c'est là ce qui eût importé avant tout. Il attire, par exemple, notre attention sur les avantages de la méthode statistique. Et on ne peut que lui en savoir gré. Mais cette méthode, on l'a vu, n'est pas nouvelle. Depuis plus d'un siècle déjà les historiens la connaissent et y ont eu même parfois recours. La seule chose qui reste désormais à faire est de la préciser et de l'appliquer dans toute sa rigueur. M. Bourdeau n'a fait ni l'un ni l'autre. Lacune capitale, dès qu'il s'agit d'une méthode dont les adversaires ne contestent généralement pas la valeur intrinsèque, mais simplement la possibilité d'en tirer profit pour la science de l'histoire !

3. (V. p. 60)

Qu'on me permette ici quelques remarques toutes générales.

Il y aurait, avant tout, à s'entendre sur le nom même de notre science. Le mot *histoire* a, en effet, une double signification. D'une part, il sert à désigner l'objet d'une certaine science, de l'autre, cette science elle-même. Dans le premier cas, il indique un ensemble de processus, de développements, dans le second, la science de ces développements. Ce double emploi du mot histoire ne laisse pas de présenter de sérieux inconvénients. Il rend souvent la phrase ambiguë, et donne même lieu parfois à des quiproquos regrettables. On se tire généralement d'affaire, et je l'ai fait moi-même, en prenant plus spécialement le mot histoire comme nom de la science, et en le remplaçant, pour désigner l'objet de cette science, par ceux de développement (historique) ou évolution. Mais ce n'est évidemment là qu'un pis aller. Il serait plus conforme à la terminologie scientifique d'user au contraire du mot histoire pour désigner l'objet de la science, et de désigner la science elle-même par quelque autre terme. Malheureusement le choix d'une dénomination convenable présente de grandes difficultés. Les mots auxquels on songe tout d'abord, historique, historiographie, ethnologie et autres semblables, ont tous pris une acception plus spéciale, beaucoup trop enracinée déjà pour qu'on puisse songer à la remplacer par une autre. Il ne resterait qu'à créer le terme d'*historiologie* ; celle-ci serait la science

Digitized by Google

de l'histoire, comme l'historiographie en est la simple narration écrite.

Mais, qu'est-ce que l'histoire, ou, pour préciser davantage, quel est l'objet de l'histoire ? Au sens le plus général du terme, l'histoire est la science de l'évolution, et partant elle aura pour objet tous les phénomènes qui paraissent impliquer une évolution, un développement continu. Son domaine sera donc plus ou moins étendu suivant les conceptions philosophiques de chaque époque. De nos jours, où l'on a la tendance d'admettre une évolution universelle, l'histoire ne serait rien moins que la science de l'univers. Elle serait la synthèse de toutes les sciences spéciales, en d'autres termes la philosophie elle-même.

Toutefois ce n'est pas là ce qu'on entend communément par histoire. L'histoire proprement dite se meut dans des limites beaucoup plus étroites. Elle ne forme qu'une province de cette histoire générale de l'univers, savoir celle qui comprend l'espèce humaine. L'histoire est plus spécialement : la science de l'évolution humaine.

Jusqu'ici tous les historiens et théoriciens de l'histoire sont tacitement d'accord. Mais c'est ici même que cesse l'accord. En effet, toute limitée qu'elle soit, la nouvelle définition n'en est pas moins encore singulièrement large. Elle englobe de nombreux départements plus ou moins étrangers les uns aux autres, et admet les ordres de recherches les plus divers. Aussi a-t-on cherché à circonscrire de plus près encore, et de différentes façons, le domaine de l'historien. On a cru pouvoir trouver des définitions assez précises pour ne laisser place à aucune incertitude, pour indiquer clairement par elles-mêmes où commence et où finit la tâche de l'historien. Il faut bien le reconnaître, les nombreuses tentatives faites dans ce sens l'ont été jusqu'ici en pure perte. Quelle que soit la rigueur avec laquelle on ait parfois défini l'histoire, on n'a jamais encore réussi à la séparer avec quelque netteté de certaines sciences connexes, telles que la philologie, l'économie politique, l'ethnologie, la sociologie, etc.

Il va sans dire que ces échecs répétés n'ont pu décider les historiens à délaisser cette question ou à la poser autrement. Toute l'histoire de l'esprit humain est là, au contraire, pour montrer que plus une question paraît insoluble, et plus les hommes s'acharnent à vouloir la résoudre. On ne s'étonnera donc pas trop de l'extrême ardeur que mettent beaucoup d'historiens à défendre leur façon spéciale d'envisager le rôle de l'histoire. De nos jours encore, ce sont les partisans d'une délimitation étroite de l'histoire qui forment l'immense majorité des historiens. Bien plus ! Ils ne craignent pas de se dire les seuls historiens véritables, et n'ont pas assez de dédain pour

Digitized by Google

tous ceux qui conçoivent l'histoire dans un esprit plus large qu'ils ne le font eux-mêmes. Ils les considèrent comme des ennemis déclarés de leur science, et les flétrissent du nom d'amateurs. L'amateur ou dilettante a, suivant eux, ceci de caractéristique que toute son activité est non seulement inutile, mais encore positivement funeste à l'histoire, en ce qu'elle tend à y introduire un esprit de frivolité, d'autant plus dangereux « qu'il en impose même à des historiens. »[1] On se rappelle que le plus maltraité de ces dilettantes, c'est Buckle.

Cependant, cette âpreté même dont les représentants attitrés de l'histoire font preuve à l'égard des novateurs, montre clairement qu'ils se sentent au fond moins assurés qu'ils ne voudraient le faire croire de la bonté de leur cause. Ils sont bien obligés de reconnaître que plus d'un auteur distingué, sans être historien à leur manière, a émis sur l'histoire des vues d'une grandeur captivante, qui pénètrent de plus en plus dans leur propre camp. Mais, au lieu de se demander sérieusement ce qu'il pourrait y avoir de légitime dans les innovations proposées par ces « dilettantes », ils s'obstinent à n'y voir qu'un égarement regrettable et passager, contre lequel ils ont le devoir de lutter de toutes leurs forces. Cet antagonisme les pousse tout naturellement à se placer à un point de vue toujours plus exclusif. Tandis que les autres tendent à élargir le champ de l'histoire, ils cherchent, eux, à le rétrécir de plus en plus. Non seulement ils protestent avec une ardeur singulière contre toute velléité de faire rentrer dans l'histoire des sciences aussi voisines que la philologie ou la sociologie, non seulement ils écartent arbitrairement de l'histoire, pour en faire une science à part — la philosophie de l'histoire, — une foule de problèmes dont il semble impossible de nier le caractère strictement historique, mais ils dénient, de façon tout aussi catégorique, à l'histoire le droit d'être l'histoire de la civilisation. Certains enfants terribles de l'école vont plus loin encore, et, par leurs prétentions bizarres, réduisent toutes ces théories à l'absurde[2].

Cette préoccupation constante de circonscrire aussi étroitement que possible le champ de l'histoire a, entre autres conséquences fâcheuses, celle de détourner l'érudit de recherches positives au profit de discussions oiseuses et souvent ridiculement naïves. C'est une question capitale pour nombre d'historiens de savoir exactement dans quelle branche de la science rentre tel ou tel sujet. Ils

[1] V. Bernheim. Ouvrage cité, p. 95 et pass.
[2] V., par exemple, Lorenz, die Geschichtswissenschaft in Hauptrichtungen und Aufgaben kritisch erörtert. Berlin 1886.

Digitized by Google

l'étudieront ou non suivant que, conformément à la théorie, il rentre ou non dans leur spécialité. Qui ne songerait involontairement à l'âne de Buridan? Comment ne pas sourire lorsqu'on voit un grave auteur s'écrier avec angoisse : « Qui donc — si ce n'est la *Vœlkerpsychologie* — devra nous décrire, au nom des principes généraux de la morale, la diversité des mœurs chez les peuples du moyen âge et des temps modernes, par exemple la transformation des mœurs françaises pendant le siècle passé, l'esprit moral de l'Empire, etc.? »[1] Ne dirait-on pas vraiment qu'il est impossible d'entreprendre cette étude avant de savoir exactement si elle rentre dans la psychologie des peuples ou dans l'histoire de la civilisation, dans l'anthropologie ou dans l'ethnographie? On chercherait en vain une preuve plus frappante de tout ce qu'il y a encore de scholastique dans la science contemporaine!

Il est aisé de voir que l'on n'a affaire ici qu'à la tendance inhérente à chaque autorité reconnue de se défendre aussi longtemps que possible de toute réforme sérieuse. A l'origine, le désir de délimiter exactement le champ des recherches historiques était parfaitement légitime. C'était un moyen efficace de réagir contre les procédés arbitraires des historiens et des philosophes du siècle passé et du commencement de notre siècle. Ce simple besoin pratique de concentration a fini, grâce à un développement fort ordinaire, par devenir un dogme, tout comme les observations pratiques d'Aristote sur la tragédie grecque se sont vues un beau jour métamorphosées en théorie générale de l'art dramatique. De nos jours la question a perdu son actualité, et devrait nous laisser tout à fait indifférents. Sans doute, les classifications sont d'une grande utilité pratique : on ne saurait s'en passer dans l'enseignement, dans les encyclopédies, les recueils de documents, les manuels scolaires. Dans la science, leur utilité est toute relative. Ce n'est pas une définition à priori qui déterminera jamais le caractère d'une science. C'est bien au contraire la pratique qui aboutira d'elle-même à la meilleure définition, toujours changeante d'ailleurs au gré des vicissitudes de la science.

La question, telle qu'elle me paraît devoir être posée de nos jours, est celle-ci : l'histoire est-elle une science à part, parallèle à la linguistique, la psychologie, etc., ayant un objet et une méthode

1 BERNHEIM, ouvrage cité, p. 453. Je me suis efforcé de rendre aussi exactement que possible cette phrase caractéristique, dont voici la teneur originale : Wer soll uns von den allgemeinen Sittenprinzipien aus die verschiedene Gestaltung der Sitten bei den Völkern des Mittelalters und der Neuzeit, z. B. die Veränderung der französischen Sitten innerhalb des letzten Jahrhunderts, den sittlichen Geist des Empire u. s. w. schildern?

Digitized by Google

lui appartenant en propre, sans qu'elle ait à les partager avec d'autres sciences, ou bien n'est-elle pas plutôt une simple appellation collective désignant certaines variétés de recherches, lesquelles appartiennent aux sciences les plus diverses et se rattachent les unes aux autres par des liens multiples, s'entre-croisant en tous sens et rendant impossible toute classification rigoureuse? Poser la question, c'est la résoudre. L'histoire, à l'heure qu'il est, ne saurait être définie autrement que *la science de l'évolution humaine.* Toutes les recherches qui ont cette évolution pour objet rentrent, du plus au moins, dans le domaine de l'histoire, sans qu'il y ait aucun profit à parquer chaque érudit, de par définition, dans telle catégorie spéciale. Tout genre de recherches, du plus spécial au plus général, constitue tour à tour, suivant le point de vue auquel on se place, une science propre ou une science auxiliaire, sans qu'il soit jamais possible de dire exactement où il cesse d'être l'une pour devenir l'autre. L'étude des batailles, des traités, des mariages princiers, des intrigues diplomatiques ne sera donc ni plus ni moins l'histoire que l'étude des langues, des lois, des mœurs, des costumes, etc. Ce sont là, si l'on veut, des branches spéciales de l'histoire, qu'on peut et qu'on doit même souvent distinguer, pour introduire un plus grand ordre dans les recherches et pour faciliter les travaux d'ensemble, mais qui ont toutes un droit égal à s'appeler historiques, et dont la synthèse seule forme l'histoire tout court.

Ainsi donc, tout en reconnaissant à l'historien le droit de procéder dans la pratique à tous les classements qui peuvent lui paraitre opportuns, je ne puis admettre aucune classification qui prétende imposer à priori un mode immuable de grouper les recherches. J'estime qu'il est dans l'intérêt de la science de laisser se développer librement toute espèce de recherches, pourvu qu'elles soient sincères, sans se demander au préalable dans quel département elles peuvent bien rentrer. Qu'on les juge d'après leurs fruits, et non d'après leur étiquette, et que le savant fasse comme Molière, qu'il prenne son bien où il le trouve. Qu'importe, après tout, que Buckle ait été un véritable historien, ou qu'il n'ait été qu'un amateur? L'essentiel est de savoir s'il a exprimé quelque vérité nouvelle. Est-ce le cas, eh bien, qu'on en profite, et qu'on laisse sans mot dire les scories de côté! N'est-ce pas le cas, eh bien, qu'on passe à l'ordre du jour, mais à quoi bon les gros mots? L'histoire serait, en vérité, une piètre science, s'il fallait y consulter à chaque pas un *index librorum prohibitorum.* Laissez faire le temps : nos neveux sauront séparer les recherches utiles d'avec celles qui ne le sont pas, si tant est qu'il puisse y en avoir de complètement

Digitized by Google

inutiles, mais à coup sûr ils regretteront tant d'efforts perdus en vaines disputes de mots.

Il est bon d'ajouter que si les historiens proprement dits pèchent trop souvent par une timidité excessive à l'égard des idées nouvelles, la faute en est en grande partie aux novateurs eux-mêmes. A une conception de l'histoire que l'on peut trouver trop étroite, mais qui se réclame d'une longue tradition et d'une masse énorme de travaux sincères et féconds, les novateurs n'ont su opposer que des considérations toutes générales sans se mettre aucunement en peine de les faire passer par le creuset de l'expérience. Ils ont donné lieu par là à la croyance erronée sans doute, mais générale et par trop naturelle, qu'en dehors des doctrines reçues il n'y avait place que pour de spécieuses et incontrôlables hypothèses. Et l'on dirait vraiment que, de nos jours encore, ils font tout leur possible pour accréditer la mauvaise opinion que les spécialistes professent sur leur compte. Car, en dépit de tout ce qui les distingue d'ailleurs les uns des autres, les Mougeolle, les Bourdeau, les Du Bois-Reymond ont tous ceci de commun qu'ils attaquent, et souvent avec une extrême violence, les méthodes appliquées jusqu'ici, qu'ils s'étendent complaisamment sur les côtés faibles de l'histoire traditionnelle et y opposent à grands traits des vues plus ou moins nouvelles sur le rôle de l'histoire, mais qu'ils ne songent jamais à mettre eux-mêmes la main à la pâte[1], pour voir si, dans la pratique, il est vraiment possible de procéder autrement et mieux que ceux qu'ils combattent. Le plus réellement historien de tous ces novateurs, Buckle, n'a pu malheureusement nous donner qu'une introduction, qui ne suffit pas entièrement à nous montrer ce que devait être à ses yeux une histoire véritable. Encore cette introduction laisse-t-elle entrevoir que, selon toute probabilité, il se serait mû, lui aussi, avant tout dans le domaine des généralités et des abstractions.

Est-ce à dire que quiconque sort des limites assignées à l'histoire par la tradition soit condamné nécessairement à n'être qu'un amateur, à se dépenser en infructueuses hypothèses? Assurément pas! Autant que tout autre, je suis l'adversaire des généralisations hâtives et des raisonnements à priori, — le présent ouvrage en est, je l'espère, la preuve indéniable. Autant que tout autre, j'exige de l'historien qu'il étudie les faits à l'aide d'une méthode rigoureuse, et non pas au hasard de théories préconçues. Je prétends qu'il aille

1 Abstraction faite d'essais aussi généraux que la « Statique de l'histoire » (Mougeolle), qui ne font que mieux sentir le besoin de recherches plus spéciales.

Digitized by Google

du particulier au général, et qu'il ne se hasarde pas à embrasser le tout avant d'en connaître suffisamment chaque partie. Je crois, en particulier, que l'historien ne saurait jamais étudier avec trop de soin ce qui a été dit avant lui sur le sujet qui l'occupe. Il serait fâcheux qu'il y eût beaucoup de savants qui, sous prétexte d'atteindre par là à une plus grande élévation et de rester plus impartiaux, se condamnassent, comme Comte, par principe à un strict minimum de lectures. Pour tout dire, j'estime que les défenseurs de la tradition négligent beaucoup trop eux-mêmes ces principes élémentaires, pour qu'ils puissent s'arroger le droit de les recommander à l'attention d'autrui.

4. (V. p. 97)

Si l'on passe de l'histoire proprement dite à l'histoire de la littérature ou des arts, on retrouve partout la même tendance fâcheuse à induire de données manifestement insuffisantes des théories générales absolues. Je me borne à citer ici deux exemples qui touchent de près à l'objet de mes recherches.

On sait avec quelle parfaite bonne foi et quel talent Emile Hennequin s'est appliqué à donner à la critique un caractère rigoureusement scientifique. On devrait donc s'attendre à le voir éviter avec un soin particulier toute faute du genre indiqué. Qu'on juge cependant. « Malgré l'œuvre de M. Taine, dit-il [1], on voit qu'il est impossible d'établir un rapport direct entre une société et les artistes qui l'illustrent, en considérant ceux-ci comme dépendant de celle-là, ou en envisageant la société et les artistes comme dépendant de causes communes. Ces causes ne peuvent en tous cas être ni la race, ni le milieu, ni l'habitat, puisque l'essence d'une cause est d'agir toujours, et que l'influence de ces trois principes est variable. Voici en effet, pour conclure, une liste sommaire de littérateurs appartenant à *la même nation* [2], à la *même époque*, au *même milieu social*, et, autant que possible à la *même région*, mais présentant cependant des caractères intellectuels nettement divers. Nous n'avons mis à contribution que les principales littératures européennes ; il eût été facile de dresser des listes analogues pour les autres littératures et pour les autres arts. » Cette liste est trop longue pour que je puisse la reproduire en entier ici ; il suffira d'en indiquer ce qui se rapporte à la littérature française du moyen âge :

1 *La critique scientifique.* Deuxième édition, p. 122.
2 C'est moi qui souligne.

Digitized by Google

Cycle de Charlemagne.		Cycle d'Arthur.
Charles d'Orléans.		Villon.
Poème chevaleresque.		Poème satirique.
Fabliaux.	Bibles.	Romans.
Joinville.	Froissart.	Commines.
Mystères.		Farces.

Comme on le voit, il eût été très facile, en effet, de dresser des listes analogues. Mais quelle valeur pourraient avoir de telles listes? Evidemment aucune. Prétendre que le cycle de Charlemagne et le cycle d'Arthur; Charles d'Orléans et Villon; Joinville, Froissart et Commines, appartiennent à la même époque et au même milieu social, c'est commettre une série de bévues si inouïes qu'on ne comprendrait pas qu'elles pussent échapper à quelqu'un qui connaît tant soit peu l'histoire de la littérature française, si l'on ne savait précisément combien les inductions vicieuses sont fréquentes en histoire. Et c'est sur de pareilles inductions qu'on échafaude des doctrines!

Passons à notre second exemple. M. Georges Renard a émis en passant, dans ses *Etudes sur la France contemporaine*, la théorie originale suivante : « C'est tour à tour, nous dit-il[1], telle ou telle partie du sol français qui a eu l'apanage de fournir le plus d'hommes, d'œuvres et d'idées, et par suite, de conquérir, pour une série d'années, une sorte de suprématie pacifique. Impossible de méconnaître à la fin du XVIe siècle, la fécondité du Sud-Ouest, qui produit alors Henri IV, d'Aubigné, Montaigne, La Boétie, Montluc et tant d'autres hommes d'épée ou de plume. Quelque trente ans plus tard, voici la Fránce dégasconnée; c'est la Normandie qui succède au bassin de la Gironde, témoin Malherbe, Bertaut, Desportes, Régnier, le grand Corneille. Puis vient le règne de Louis XIV; alors (et peut-être est ce une des raisons qui ont valu à cette éqoque de rester l'une des plus brillantes de notre histoire), c'est la France la plus française, c'est Paris, c'est l'Ile-de-France avec la Champagne, qui fait éclore coup sur coup Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, La Bruyère, toute une gerbe de grands écrivains en qui s'épanouit la fleur du génie national. »

Voilà sûrement une théorie fort intéressante. Mais comment savoir ce qu'elle vaut au juste? Elle peut être vraie, sans doute, mais elle peut tout aussi bien être fausse, sans que nous ayons aucun autre moyen d'en juger que les quelques faits que nous cite l'auteur. Or, ces faits, que prouvent-ils dans le cas particulier? Que

1 Ouvrage cité, p. 93.

Digitized by Google

signifient cinq noms remarquables prélevés au hasard sur les quelques centaines ou milliers qu'a produits chaque époque ? Objectera-t-on que ce ne sont là que quelques *exemples*, choisis entre cent autres qu'on eût pu citer tout aussi facilement ? Mais qui ne voit qu'on pourrait en citer également en sens contraire, et que la question est précisément de savoir ce que valent les exemples allégués de part et d'autre ?

5. (V. p. 115)

Supposons un cas aussi simple que possible. Nous savons que l'événement A a été déterminé par les causes *a*, *d*, *h*, *i*, mais nous n'avons aucun moyen de déterminer positivement qu'elle a été en réalité la succession de ces causes. Dans ces conditions, nous en sommes réduits, tant que nous nous bornons à l'étude de ce seul événement, à de simples suppositions. Mais, si nous savons qu'un autre événement du même genre, B, a été déterminé de son côté par les causes *d*, *f*, *h*, *i*, nous pouvons déjà en conclure avec une certaine probabilité (dont le degré se mesure à la règle de l'induction que j'ai donnée plus haut) que les causes *a* et *f* sont propres chacune à l'un des deux événements, partant immédiates, tandis que pour les trois autres causes nous savons seulement qu'elles ont un caractère plus général, sans que nous puissions encore rien dire touchant leur degré de généralité, c'est-à-dire leur ordre de succession. Supposons maintenant deux autres événements, C et D, répondant, le premier aux causes *b*, *d*, *h*, *m*, le second aux causes *d*, *h*, *j*, *m*. Il est clair que ces deux nouveaux cas confirment le résultat obtenu tout à l'heure, et permettent en outre de tirer une conclusion nouvelle, à savoir que *i* et *m* sont des causes de second degré, plus générales que *a*, *f*, *b*, *j*, mais moins générales que *d* et *h*. Il ne reste donc plus à déterminer que l'ordre de succession de ces deux dernières causes. A cet effet, il faudra examiner d'autres événements encore. Si nous trouvons, par exemple, que les événements E, F, G, H, ont pour causes respectives : *d*, *e*, *l*, *n* ; *c*, *d*, *e*, *l* ; *d*, *e*, *o*, *p* ; *d*, *e*, *g*, *o*, nous en conclurons que *a*, *f*, *b*, *j*, *n*, *c*, *p*, *g*, sont les causes immédiates, accidentelles des divers événements soumis à l'étude, *i*, *m*, *l*, *o*, les causes de second degré, *h*, *e*, les causes de troisième degré, et *d*, la cause la plus générale, commune à tous les événements. C'est ce que nous pouvons rendre par le dessin suivant :

Digitized by Google

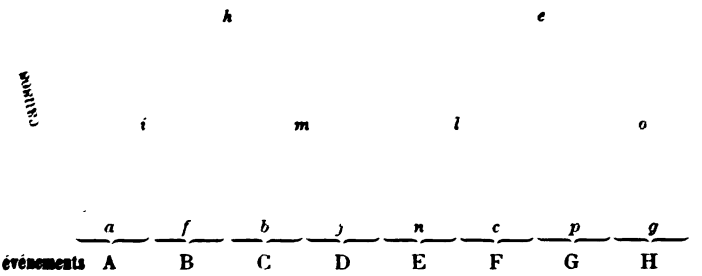

Est-il besoin d'ajouter que dans la réalité il y aura toujours, à côté et au-delà des causes examinées, une infinité d'autres causes qui, tour à tour, facilitent et compliquent les recherches ?

6. (V. p. 202)

Je n'ai pas jugé à propos de m'arrêter dans le texte aux arguments par lesquels M. Galton cherche à infirmer l'action du milieu, parce que dans cette partie négative de son ouvrage il renonce complètement à l'emploi de la statistique, et se contente de vagues considérations qu'il ne songe pas à fonder sur des recherches sérieuses. Cependant, comme les arguments qu'il invoque se présentent naturellement à l'esprit de quiconque s'occupe de ces questions, il ne sera peut-être pas inutile d'en dire ici quelques mots.

M. Galton, comme en général tous ceux qui combattent l'action du milieu, a le tort de supposer que cette action exclut l'hérédité, et réciproquement. Or, comme il ne peut pas douter de l'hérédité, il se croit obligé de contester l'action du milieu. Et, d'autre part, il s'imagine prouver que le milieu n'exerce aucune action importante [1], en montrant simplement qu'il n'explique pas à lui seul le caractère d'un individu donné. Son argumentation ne pourrait donc faire impression que sur quelqu'un qui nierait absolument l'héré-

1 Il va sans dire que M. Galton ne peut pas nier absolument l'action du milieu. Mais cette action ne s'exerce, selon lui, que sur la façon dont le talent se manifeste (choix de la carrière, etc.). Le talent lui-même est absolument inné : il ne saurait être ni produit ni annihilé par les circonstances, ni même augmenté ou diminué sensiblement.

Digitized by Google

dité. Pour tous ceux qui, comme nous, admettent pleinement l'hérédité, tout en constatant qu'on n'a pas encore pu en préciser l'action, les arguments généraux qu'on a opposés à l'influence du milieu ne sauraient avoir aucune valeur. Il sera facile de le montrer en passant en revue les principaux d'entre ces arguments.

Un de ceux dont on fait le plus de cas est fourni par l'exemple de d'Alembert. Expliquez, nous dit-on, comment cet homme, dont la jeunesse s'est passée dans des conditions si difficiles, a pu atteindre si tôt à la gloire.

Tout d'abord, on ne saurait trop le rappeler, les exemples isolés ne signifient rien en pareille matière. Vous vous récrieriez avec raison si nous voulions réfuter la loi de l'hérédité par l'exemple de tant de grands hommes nés de parents vulgaires. Comment pensez-vous alors pouvoir réfuter l'action du milieu par l'exemple isolé de tel grand homme sur lequel le milieu ne *parait* avoir pu exercer aucune influence favorable ?

Mais acceptons pour un instant ce genre d'arguments. Rien, à mon avis, ne montre mieux que le cas même de d'Alembert ce qu'il y a d'arbitraire dans la façon de raisonner des partisans à outrance de l'hérédité. D'un côté, on pose en fait que chez d'Alembert l'hérédité du talent apparaît avec une évidence toute particulière. Mais c'est ce qui est fort contestable. Sans doute, les parents de d'Alembert n'étaient pas les premiers venus, et je reconnais qu'il doit tenir d'eux une partie de son caractère, comme tout homme tient nécessairement de ses ancêtres. Ce que je conteste, c'est que ce cas prouve quoi que ce soit en faveur de l'hérédité du talent. On sait, en effet, que l'aptitude pour les mathématiques est justement une de celles dont la transmission héréditaire est le mieux constatée (V. entre autres De Candolle, ouvrage cité, pp. 299 et 525). Or personne ne voudra prétendre que Mlle de Tencin, ou même le chevalier Destouches, aient possédé ce talent-là à un degré particulièrement remarquable ! D'autre part, on prétend voir en d'Alembert l'exemple d'un génie dont les circonstances les plus adverses n'ont pu arrêter l'essor. Ceci encore est pour le moins très exagéré. D'Alembert était enfant naturel, sans doute, mais c'est en somme à cela que s'est borné tout son malheur. Bien loin d'avoir reçu une éducation déplorable, comme on nous le donne à entendre, il en a, tout au contraire, reçu une excellente pour le temps. Son père, d'ailleurs, lui avait assuré une rente de 1200 livres, ce qui assurément n'était pas peu de chose.

Mais, encore une fois, de tels raisonnements, fondés sur des cas isolés, n'ont par eux-mêmes qu'une très faible valeur. Comme je

Digitized by Google

l'ai montré [1], la biographie d'un personnage donné est, à elle seule, impuissante à rendre compte de l'action que le milieu a pu exercer sur ce personnage. On nous dit que tel génie a percé en dépit des plus grands obstacles, tandis qu'en revanche tant de gens heureusement doués ne parviennent pas à se faire un nom malgré les circonstances les plus favorables. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon notre impuissance à apprécier sainement l'action des circonstances? Qu'est-ce, en effet, qu'une circonstance *favorable*, qu'est-ce qu'un *obstacle?* Toute la question est là. Il faut qu'elle soit résolue, pour qu'on puisse discuter sérieusement sur l'influence qu'exerce le milieu. Or on ne saurait la résoudre à priori, en s'en tenant simplement à nos impressions de tous les jours. On n'a fait jusqu'ici que se mouvoir dans un cercle vicieux. On commence par poser à priori que telles circonstances sont favorables, puis on se contente de montrer que dans tel cas particulier ces circonstances n'ont pas exercé d'action favorable, pour en conclure sans plus à l'inefficacité du milieu. Conclusion singulièrement arbitraire! Si dans le cas donné le milieu n'a pas exercé l'influence qu'on en attendait, n'est-ce pas tout simplement que les circonstances qu'on croyait favorables ne l'étaient pas en réalité? Qui vous garantit qu'elles le fussent? Qui vous autorise, par exemple, à affirmer à priori que si d'Alembert avait été élevé par sa mère, il eût grandi dans un milieu plus favorable? Qu'en savez-vous? Qui vous dit que tout ce que l'on nomme vulgairement fortune doive nécessairement exercer une influence salutaire sur le développement de l'intelligence? Ne possédons-nous pas mille preuves du contraire, et n'avons-nous pas de bonnes raisons pour croire que souvent ce qui, pour le vulgaire, paraît être un obstacle au génie, est peut-être la condition même de son épanouissement? Tel homme, né pauvre, devient célèbre, et l'on parle aussitôt d'obstacles qui n'ont pas pu étouffer son génie. N'est-ce pas peut-être plutôt cette pauvreté même qui en trempant son énergie l'a empêché de se contenter de succès faciles [2]? Parmi tant de jeunes gens « de bonne famille » qui, s'ils ne s'abrutissent ou ne périssent pas de bonne heure, s'épuisent aux mille riens de la vie mondaine,

1 V. plus haut p. 154 et suiv.

2 Ceci n'est pas, comme il peut le paraitre au premier abord, en contradiction avec le résultat de mes recherches. Si, comme nous l'avons constaté, la « fortune » exerce en général une action favorable sur le développement du grand homme, cela ne veut pas dire que, dans tel cas particulier, d'autres circonstances, que nous ne connaissons pas encore peut-être, ne puissent suppléer à l'absence de fortune. (V. à ce sujet ce qui a été dit plus haut, p. 82 et suiv.).

Digitized by Google

pense-t-on vraiment qu'il n'y en ait aucun qui eût pu se faire un nom, s'il avait dû lutter pour gagner sa vie ?

Raisonner de la sorte n'avance à rien, car on peut toujours, suivant l'exemple que l'on choisit, soutenir également le pour et le contre. Pour que la discussion puisse aboutir, il faut suivre une marche inverse. Il faut partir non de tel grand homme isolé, mais de tous les grands hommes. Ce n'est que lorsque, par l'étude comparée de tous les cas observables, on aura déterminé exactement quelles sont les circonstances favorables ou défavorables, qu'on pourra examiner avec fruit comment ces circonstances agissent dans chaque cas particulier.

Les autres arguments avancés par les partisans exclusifs de l'hérédité se laissent tout aussi facilement rétorquer contre leurs propres auteurs. C'est ainsi qu'on aime à objecter que souvent des enfants élevés d'une façon soi-disant identique se développent de façon tout à fait différente. Je pourrais me borner à répondre à cela, d'abord que je ne nie nullement l'hérédité, ensuite que les conditions que l'on prétend être identiques ne le sont pas en réalité. Mais je puis aussi rétorquer l'argument, et demander comment il se fait que si souvent les mêmes parents donnent naissance à des enfants si dissemblables. Si dans ce dernier cas la différence entre les enfants n'exclut pas l'hérédité, pourquoi devrait-elle dans l'autre cas exclure l'action du milieu ?

Comme on le voit, les objections faites à l'action du milieu tirent toute leur force des préventions de leurs auteurs. Elles ne valent que pour ceux qui se contentent d'envisager les faits sous le même angle étroit. Dès qu'on cherche à pénétrer dans le fond des choses, les exceptions apparentes à l'action du milieu perdent beaucoup de leur caractère anormal. Il faut seulement se rappeler toujours que l'on a affaire à un phénomène extrêmement complexe, dont il est absurde de vouloir à toute force exiger une explication élémentaire.

M. Galton l'oublie, lorsqu'il voit dans la fécondité respective en grands hommes de l'Angleterre et des Etats-Unis un argument contre l'importance du milieu, et en particulier contre celle de l'éducation. De ce que l'Angleterre produit plus de grands hommes que les Etats-Unis, bien que dans ce dernier pays l'instruction soit beaucoup plus répandue [1], M. Galton conclut hardiment au manque d'influence de l'instruction. Mais rien n'impose cette conclusion. Si

1 Pour admettre, sans discuter, le cas tel que le présente l'auteur, quoiqu'il ne soit rien moins qu'indiscutable.

Digitized by Google

les Etats-Unis, malgré la diffusion de l'instruction publique, produisent à l'heure qu'il est moins d'hommes de lettres et de savants remarquables que l'Angleterre, cela peut venir tout simplement de ce que d'autres circonstances y viennent neutraliser l'action bienfaisante de l'instruction. L'Angleterre jouit du capital amassé par une longue suite de générations. En Amérique, au contraire, une foule de circonstances, dont beaucoup sont faciles à reconnaître, s'opposent encore à une culture intensive des arts et des sciences : la jeunesse de l'état, le peu de densité de la population, qui la pousse à se vouer plutôt à l'agriculture ou à l'industrie, la composition hétérogène de la population, l'absence relative de traditions dans l'enseignement ainsi que dans les institutions d'utilité publique, et tant d'autres circonstances qu'on pourra citer à l'envi. Cela ne veut pas dire évidemment que, pour ne pas avoir produit encore des résultats faciles à constater, l'action du milieu ne s'exerce pas dans ce cas aussi bien que dans tout autre. Le raisonnement de M. Galton ne serait juste que si l'Angleterre et les Etats-Unis présentaient en tout, sauf pour l'instruction publique, des conditions parfaitement semblables.

7. (V. p. 279)

Il est facile de voir ce qu'est en réalité ce misonéisme sur lequel Lombroso fonde toute sa théorie des révolutions. Ce n'est pas autre chose au fond que ce qu'on nomme vulgairement le conservatisme, et la source ne doit pas en être cherchée ailleurs que dans l'intérêt personnel, réel ou prétendu. Si l'on retient bien ceci, on comprendra aisément tous les faits en apparence contradictoires qui ont surpris notre auteur et qu'il n'a pas su expliquer autrement que par le *deus ex machina* du misonéisme, ou du philonéisme. Lombroso a bien montré que les hommes étaient tantôt misonéistes, tantôt philonéistes, ce qui, comme nous l'avons vu, n'explique rien en réalité ; il n'a pas su montrer *pourquoi* il en était ainsi. Il s'agit précisément de concilier les deux tendances, de montrer qu'il est naturel que l'homme soit tour à tour progressiste et routinier. Rien de plus aisé, si l'on admet l'explication proposée.

Nous sommes tous, en effet, philonéistes et misonéistes dans la mesure précise où paraît l'exiger notre intérêt personnel, celui de notre famille, de notre classe, de notre religion, de notre sexe, etc. Nous ne recherchons ni ne rejetons une innovation parce que nous aimons ou haïssons la nouveauté en soi, mais uniquement parce

Digitized by Google

que nous pensons, souvent sans nous en rendre compte, que dans le cas particulier l'innovation sera utile ou nuisible à nous-mêmes ou à telle catégorie dont nous faisons partie. Il va sans dire que dans mainte occasion notre jugement ou notre instinct nous trompe, que nous combattons, par exemple, avec acharnement telle nouveauté en réalité des plus avantageuses. Peu importe. Il suffit que dès que nous nous sommes persuadés de notre erreur, nous abandonnions notre opposition. Sous ce rapport, l'homme de génie n'agit pas autrement que le paysan le plus arriéré. On ne peut même pas dire qu'il comprenne mieux que ce dernier son intérêt véritable, car s'il est plus clairvoyant que le paysan, il a affaire en revanche à des intérêts infiniment plus complexes.

Et cela explique à merveille que les grands hommes soient si souvent tout à la fois très philonéistes et très misonéistes. Ce fait, qui remplit notre auteur d'étonnement, est des plus naturels. Le grand homme sait mieux que tout autre quels grands avantages peut entraîner telle innovation, mais il sait également mieux que tout autre combien il y a de chances pour que ces avantages soient trompeurs. Lombroso a beau jeu de railler après coup certains hommes célèbres de ce qu'ils ont repoussé de grandes découvertes ou inventions. Et pourtant il sait très bien lui-même que sur mille inventions prétendues il en est une d'utile, et que rien n'est plus difficile que d'en apprécier sur-le-champ la valeur exacte. Qu'est-ce que le misonéisme, la haine de la nouveauté, a à voir là-dedans, nous le demandons ? Est-ce par misonéisme que le savant doute de la découverte d'une quatrième dimension ? Est-ce par philonéisme que son fils accepte tout ce que lui dit Jules Verne ?

Même dans les cas où le savant rejette des découvertes manifestement utiles, il n'est pas probable qu'il le fasse jamais par simple haine de la nouveauté. La raison en est sans doute tout autre, et elle parait avoir été entrevue par Lombroso lui-même. (*L'homme de génie*, p. 23). C'est que le savant le plus remarquable a généralement tant de peine à percer, à faire accepter ses idées, qu'il en devient nécessairement exclusif. Ayant réussi, au prix d'immenses fatigues, à découvrir quelques vérités nouvelles, il en vient à perdre peu à peu la faculté de juger sainement des découvertes d'autrui. Mais il ne devient pas misonéiste pour cela. Le même grand homme, auquel on reproche de combattre certaines théories uniquement parce qu'elles sont nouvelles, en approuvera d'autres, également nouvelles et qui sont peut-être fausses. Cela est arrivé jusqu'ici à tout novateur, et si je ne m'abuse à Lombroso lui-même.

Justement l'exemple des grands hommes montre le plus claire-

Digitized by Google

ment ce qu'est au fond ce soi-disant misonéisme. Il n'y a qu'à puiser à pleines mains dans l'histoire. Lombroso insiste sur les persécutions auxquelles beaucoup de grandes découvertes et inventions ont été en butte, et il y voit une preuve flagrante de misonéisme. C'est expliquer un phénomène bien simple d'une façon par trop superficielle. Lorsqu'on y regarde de plus près, on reconnaît bientôt que les inventions et découvertes ont été persécutées précisément dans la mesure où elles étaient, ou paraissaient être, dangereuses pour la classe régnante. Il est singulièrement naïf de croire que c'est par haine de la nouveauté qu'on a persécuté, et qu'on persécute encore, l'imprimerie, la philosophie, l'astronomie, les sciences naturelles. N'en déplaise à M. Lombroso, ces persécutions répondent à un mobile beaucoup moins métaphysique et plus impérieux : l'intérêt bien entendu des persécuteurs, des *beati possidentes !*.[1]

Et cela est si vrai, que l'opposition la plus violente à quelque nouveauté fait place à la tendance contraire dès qu'il est reconnu que cette nouveauté se laisse concilier avec les intérêts qu'elle paraissait au premier abord menacer. Un des exemples les plus typiques à cet égard nous est fourni par le darwinisme. Lors de leur apparition, les théories darwiniennes ont soulevé une indignation générale dans le camp conservateur, religieux et politique, et cela nullement parce qu'elles étaient nouvelles, mais simplement parce qu'elles paraissaient subversives et de nature à porter atteinte aux positions acquises. Les partis avancés, de leur côté, saluaient en elles un admirable progrès, en politique comme en science. Or, que voyons-nous aujourd'hui ? Exactement le contraire ! Les conservateurs de toute nuance vont se réconciliant avec le darwinisme, et commencent même à s'en faire une arme de combat[2], tandis que les novateurs politiques, les socialistes, font preuve à son égard d'une défiance croissante. Est-ce à dire que les conservateurs, de misonéistes qu'ils étaient, soient devenus tout à coup philonéistes, et que leurs adversaires aient subi la métamorphose inverse ? Evidem-

1 Je proteste d'avance contre toute mésinterprétation de mes paroles. Cet intérêt n'est pas nécessairement matériel ; il peut être très « idéal ». Le chrétien fanatique et sincère, qui persécute l'indifférent pour tranquilliser sa propre conscience, obéit évidemment à des mobiles fort intéressés, bien que pas « matériels. » — Cela ne veut pas dire du reste qu'il ne puisse obéir en même temps, à son insu, à des motifs d'ordre purement matériel.

2 On sait combien de darwinistes sont, à l'instar de Haeckel, réactionnaires en politique. Voici une preuve bien piquante des intérêts pour lesquels ils combattent. Sur la couverture même de l'édition allemande du *Crime politique* — Hambourg 1891 — est insérée une annonce dans laquelle l'éditeur d'une sorte de pamphlet darwinien n'a pas su trouver de meilleure recommandation pour son opuscule que de faire appel à l'intérêt bien entendu des « classes cultivées et propriétaires », *gebildeten und besitzenden Klassen.*

Digitized by Google

ment pas! C'est tout simplement qu'on a su donner au darwinisme un cachet favorable à la classe au pouvoir, et le concilier même dans une certaine mesure avec les intérêts de la religion.

Faut-il citer un autre fait, tout aussi frappant dans son genre? M. Lombroso se réclame à plusieurs reprises de l'exemple des Juifs. Selon lui, le conservatisme des Juifs provient de la sénilité de leur race — ce qui ne l'empêche nullement d'ailleurs de voir dans l'antisémitisme, lui aussi, une preuve de misonéisme. Si quelques Juifs, comme Heine, Marx, Lassalle, se sont montrés révolutionnaires, cela proviendrait, d'après notre auteur, des rapports du génie avec la névrose — bien qu'il ait montré lui-même que ni le génie ni la névrose n'excluent le misonéisme. Quelle interprétation recherchée! N'est-il pas évident que si les Juifs sont à l'heure qu'il est dans beaucoup de pays conservateurs, c'est qu'ils sont précisément les plus intéressés au maintien de l'état de choses existant? Et ne voit-on pas leur conservatisme varier exactement dans la mesure où l'exigent leurs intérêts? Ils sont moins conservateurs en Allemagne qu'en Angleterre, et moins en Russie qu'en Allemagne. Si, d'autre part, beaucoup d'entre eux sont plus novateurs que la majorité de leurs compatriotes, c'est précisément encore que ceux-là ne trouvent pas leur compte à l'état de choses actuel. Quant à l'antisémitisme, il est beaucoup trop complexe pour pouvoir être défini par un seul mot, mais il est en tout cas bien certain que nous avons affaire là avant tout à un mouvement économique.

L'intérêt personnel rend compte d'un autre phénomène, que notre auteur n'a pas su expliquer autrement que par le « besoin de mouvement de nos organes », c'est que tandis que les innovations importantes se heurtent toujours à une vive opposition, celles de la mode se font facilement accepter. Rien de plus naturel pourtant: ces innovations ne lèsent les intérêts de personne et peuvent être utiles à ceux qui les adoptent. Ou plutôt, si nous y regardons de plus près, nous voyons ici aussi l'innovation s'arrêter là où elle se heurte contre l'intérêt personnel. Pourquoi, en effet, les variations de la mode ne se font-elles jamais accepter en somme que par une infime minorité? Tout simplement, n'est-ce pas, parce que pour la grande masse elles nécessiteraient des dépenses hors de toute proportion avec les avantages qu'elles pourraient avoir.

Et même là où l'intérêt personnel parait au premier abord ne pouvoir jouer aucun rôle, soyez bien persuadés qu'il est au fond de toute action misonéiste. Donnez à la paysanne bulgare le plus beau vêtement de ville, elle l'acceptera peut-être avec plaisir, mais rien ne pourra l'engager à le mettre. Par misonéisme sans doute? Non

Digitized by Google

pas! Les jeunes paysannes qui servent dans la capitale portent au contraire volontiers tout ce que leurs maîtresses leur donnent. Mais dès qu'elles rentrent au village, elles ont bien soin de revêtir leur ancien costume. C'est qu'elles ont un intérêt manifeste à le faire: elles doivent éviter les ennuis sans nombre que leur « orgueil » ne manquerait pas de leur susciter.

M. Lombroso cite à l'appui de sa thèse le mot de Goncourt, que si la *Revue des Deux Mondes* changeait la couleur de sa couverture, elle perdrait au moins 2000 abonnés. C'est fort possible, et même probable. Mais ces abonnés ne déserteraient nullement par haine de la nouvelle couleur. Ils verraient simplement, et non sans raison, dans cette innovation un changement radical dans la ligne de conduite de leur Revue. Ils s'abonneraient d'ailleurs, selon toute probabilité, à quelque autre revue, feraient donc, en réalité, plutôt preuve de philonéisme!

8. (V. p. 414)

Mes données présentent, en ce qui concerne le lieu de naissance des gens de lettres, quelques défauts sur lesquels je tiens à attirer l'attention du lecteur. Commençons par les moins importants.

Il y a dans les renseignements mêmes fournis par ma liste plus d'une source d'erreur. Comme on le sait, les biographes ne sont pas toujours d'une précision absolue. Il est possible que l'un ou l'autre homme de lettres qu'ils indiquent comme étant né dans telle localité soit en réalité né aux environs de cette localité. Ce sont surtout les châteaux et résidences analogues dont le nombre peut être diminué de ce chef. Il faudra donc se rappeler que pour les châteaux, nous n'obtenons qu'un chiffre minimum. Il se peut aussi que parfois tel homme de lettres né dans un village ait été attribué à la ville voisine, mais les cas de ce genre doivent être des plus rares. [1]

Quelquefois les biographes ne sont pas d'accord touchant le lieu de naissance d'un homme de lettres. J'ai procédé alors de deux façons différentes. Lorsque les assertions contradictoires avaient une égale probabilité, ce qui était en somme assez rare, j'ai préféré n'en reproduire aucune (sauf dans trois cas exceptionnels, où j'ai indiqué concurremment deux lieux de naissance). Lorsqu'au contraire l'une

1 Sauf pour Paris. Aussi m'a-t-il semblé opportun d'indiquer comme étant nés à Paris tous les gens de lettres nés dans une des localités annexées depuis à la ville (telles que Passy, Belleville, etc). Il est évident, d'ailleurs, que depuis des siècles déjà les enfants nés dans ces localités ont grandi dans des conditions très semblables à celles que pouvait présenter tel quartier excentrique du Paris d'alors.

Digitized by Google

des assertions me paraissait mieux fondée que les autres, je l'ai admise dans ma liste, tout en l'accompagnant d'un point d'interrogation.

Enfin, il est évident que malgré tout le soin que j'ai apporté à ces recherches, je puis, vu le nombre immense de mes matériaux, m'être rendu coupable, une fois ou l'autre, de quelque inadvertance. J'ai toutefois lieu de croire que cela n'a dû m'arriver que très rarement.

Les causes d'erreur dont il vient d'être question sont insignifiantes eu égard au nombre des données. Il en est une autre, en revanche, qui n'est pas sans avoir une certaine importance. C'est que pour un assez grand nombre de gens de lettres on ignore complètement le lieu de la naissance [1]. Il est vrai que dans beaucoup de cas j'aurais pu, à la rigueur, suppléer à cette lacune par des renseignements équivalents. Souvent je savais que tel homme de lettres, dont je ne connaissais pas le lieu de naissance précis, était né dans une ville ou dans un village, qu'il appartenait à une famille noble, ou bien encore qu'il était originaire de l'étranger. Mais je n'ai pas voulu introduire dans mon tableau des indications de cette nature, afin de n'en pas altérer l'unité. C'est pour la même raison que je n'ai pas essayé de suppléer au lieu de naissance inconnu par l'endroit où l'homme de lettres a été élevé. Je me suis borné à indiquer, toutes les fois que cela m'était possible, le département, et à son défaut la province, où l'homme de lettres est né.

Afin de permettre au lecteur de se rendre par lui-même un compte exact de l'importance que peuvent avoir les lacunes auxquelles je viens de faire allusion, j'ai recherché quel était aux différentes époques le nombre, absolu et relatif, des gens de lettres dont nous ignorons ou ne connaissons qu'imparfaitement le lieu de la naissance. Comme j'ai revu à cet effet plusieurs fois toute ma liste avec un soin extrême, et secondé par un collaborateur des plus consciencieux, je crois pouvoir garantir l'exactitude des chiffres suivants.

D'entre les 331 gens de lettres d'origine étrangère, il y en a 14, soit un peu plus de 4 %, dont on ne connaît pas exactement le lieu de la naissance. Pour la période la plus importante, 1701-1830, qui à elle seule ne compte pas moins de 273 gens de lettres étrangers,

1 Il va sans dire que je ne fais pas rentrer ici les cas où nous savons qu'un homme de lettres est né *près* de telle ville, car nous avons là une indication précise, qui tient complètement lieu du nom propre que nous ignorons. Il en est de même des cas où nous savons que tel homme de lettres est né dans un château dont nous ignorons le nom, qui importe peu, mais dont nous connaissons la situation approximative (département).

Digitized by Google

le chiffre de ceux dont on ignore le lieu de la naissance n'est plus que de 4, c'est-à-dire d'à peine 1 1/2 %.

Il en est autrement des « colonies ». Ici, sur un total de 29 gens de lettres, il y en a 18, soit près des deux tiers, dont le lieu de naissance n'est pas exactement connu ! Mais, comme je le montre ailleurs, cette lacune ne présente pour les colonies aucun inconvénient sérieux.

Si nous laissons de côté ces deux catégories relativement peu importantes, nous trouvons pour les gens de lettres français proprement dits les chiffres que voici :

Périodes	Total des gens de lettres	Cas où le lieu de naissance est complètement inconnu	Cas où seul le département (prov. belge, etc.) est connu	Cas où seule la province est connue	Total des cas où le lieu de naissance est inconnu ou imparfaitement connu	
					Chiffres absolus	*Chiffres relatifs* (%)
1300-1500	295	34	8	12	54	18
1501-1550	412	24	7	14	45	11
1551-1600	504	43	8	13	64	13
1601-1650	661	44	4	17	65	9.8
1651-1700	635	25	3	9	37	5.8
1701-1725	407	14	3	4	21	5.2
1726-1750	586	13	2	4	19	3.2
1751-1775	679	15	3	2	20	2.9
1776-1800	648	13	3	1	17	2.6
1801-1830	1195	14	—	—	14	1.2
Total . . .	6022	239	41[1]	76[2]	356	5.9

Comme on le voit, le nombre des cas où il m'a été impossible d'indiquer exactement le lieu de la naissance n'est réellement considérable que pour les deux premiers siècles, c'est-à-dire pour la période de beaucoup la moins importante. Jusque vers le milieu du

1 Ces cas se répartissent de la façon suivante : Seine-Inférieure 3 ; Allier, Aveyron, Calvados, Dordogne, Loir-et-Cher, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hainaut, chacun 2 ; Ain, Ardennes, Charente-Inférieure, Drôme, Finistère, Gers, Isère, Jura, Loiret, Loire, Haute-Loire, Lot, Lozère, Manche, Haute-Marne, Morbihan, Pas-de-Calais, Somme, Tarn, Vendée, Yonne, Liège, chacun 1.

2 La Normandie à elle seule participe à ce total pour 16 cas. C'est là un chiffre anormal et dont il faudra tenir compte (d'autant plus qu'il se grossit des six cas de la Seine-Inférieure, du Calvados et de la Manche). Les autres cas se répartissent de façon normale entre les diverses provinces : Dauphiné 5, Anjou 4, Auvergne 4, Bourgogne 4, Bretagne 4, Champagne 4, Maine 4, Berri 3, Lorraine 3, Picardie 3, Poitou 3, Provence 3, Touraine 3, Beauce 2, Languedoc 2, Limousin 2, Bourbonnais 1, Brie 1, Franche-Comté 1, Guyenne 1, Marche 1, Perche 1, Vexin 1.

Digitized by Google

XVIIe siècle, les lacunes conservent une certaine importance ; à partir de là elles deviennent beaucoup plus rares, et sont tout à fait insignifiantes pour les périodes les plus riches en gens de lettres. En somme, la proportion entre les cas connus et les cas douteux ou inconnus doit être considérée comme très satisfaisante. Il est clair qu'en retranchant 356 cas d'un total de 6022, je ne saurais altérer gravement la signification générale de mes données, d'autant plus qu'un grand nombre de cas doivent nécessairement se compenser.

Du reste, la catégorie des gens de lettres de talent est là pour nous servir de contrôle. Il va de soi, en effet, que pour ces hommes particulièrement remarquables nous ignorons beaucoup moins souvent le lieu de la naissance. Si l'on met de côté les personnages nés en pays étranger (pour lesquels le lieu de la naissance n'est inconnu que dans 2 cas sur 58), et ceux qui sont nés dans les colonies (pour lesquels la proportion est de 2 sur 6), on trouve que sur un total de 1072 cas, il y en a seulement 16, c'est-à-dire moins de 1 ½ %, où le lieu de naissance ne soit pas exactement connu [1]. Le déchet est donc ici tout à fait minime, et il suffira de comparer dans chaque cas les gens de lettres de talent avec les gens de lettres en général, pour reconnaître si les lacunes indiquées plus haut sont de nature à porter sérieusement atteinte à la valeur de nos conclusions.

9. (V. p. 531)

« Meusel ou Mœzel (*Wolfgang*), en latin *Musculus*, hébraïsant et théologien protestant, né le 8 septembre 1497, à Dieuze (Lorraine), mort à Berne, le 30 août 1563. Pendant longtemps la vie fut pour lui des plus dures. Pauvre et avide d'instruction, il ne put, malgré les sacrifices de son père, qui était tonnelier, aller suivre les leçons des écoles étrangères, qu'en gagnant son pain à chanter de porte en porte : sa belle voix ayant charmé le prieur d'un monastère de Bénédictins établi près de Lixheim, il entra comme novice dans ce couvent, à l'âge de quinze ans. Après des études opiniâtres, il fut ordonné prêtre, et se livra au ministère de la prédication . . . . .

« Ramus (*Pierre*), nom latinisé de *La Ramée*, savant humaniste français, né en 1515, à Cuth, village du Vermendois, massacré le 26 août 1572, à Paris. Son père était un pauvre laboureur. Doué

1 Encore connait-on dans 3 cas le département et dans 8 cas la province ; dans quatre de ces derniers cas le lieu de naissance est un château. Les 16 cas se répartissent chronologiquement de la façon suivante : 1300-1500, 8 cas ; 1501-1550, 2 ; 1551-1600, 1 ; 1601-1650, 2 ; 1651-1700, 1 ; 1701-1725, aucun ; 1726-1750, 2 ; les périodes postérieures ne présentent pas un seul cas.

Digitized by Google

d'un esprit vif, poussé par le désir d'apprendre, Ramus fit dès l'âge de huit ans, seul et à pied, le voyage de Paris. La misère l'en chassa deux fois. Il y revint à douze ans, et s'attacha, pour vivre, comme domestique, à un écolier riche du collège de Navarre. Pour mieux réparer les lacunes de son instruction première, il faisait deux parts de son temps, servant son maître pendant le jour, et employant les nuits à étudier. Il suivit, selon l'usage, pendant trois ans et demi, le cours de philosophie sous Jean Hennuyer, depuis évêque de Lisieux . . . . .

« GALLAND (*Antoine*), orientaliste et numismate français, né en 1646, à Rollot, près Montdidier (Picardie), mort à Paris, le 17 février 1715. Ses parents vivaient du travail de leurs mains; ils étaient si pauvres qu'ils pouvaient à peine pourvoir à l'entretien de leur nombreuse famille. Antoine, qui était le septième enfant, n'était âgé que de quatre ans lors de la mort de son père. Quelques personnes charitables le placèrent à leurs frais au collège de Noyon. Il y fit un séjour de 10 ans, étudiant le latin, le grec et l'hébreu. Resté sans ressources par la mort de ses protecteurs, il fut forcé de quitter le collège et de retourner chez sa mère, qui le mit en apprentissage. Mais le goût qu'il se sentait pour les études libérales l'empêcha de se plaire dans son nouvel état : au bout d'un an, il partit secrètement de chez son maître, et se rendit à Paris. Par l'intermédiaire d'une de ses parentes qui était en condition et d'un ecclésiastique qu'il avait vu à Noyon, il fut présenté au sous-principal du collège Du Plessis, qui lui fit continuer ses études. Il suivit plus tard les cours du Collège de France, se perfectionna dans la connaissance de l'hébreu et étudia les langues musulmanes . . . . .

« ABBADIE (*Jacques*), célèbre théologien protestant, né à Nay dans le Béarn en 1658 [Pour notre liste nous avons adopté d'après d'autres sources la date de 1657], mort le 6 novembre (selon d'autres, le 25 septembre) 1727. L'indigence de ses parents fit d'abord négliger son éducation. Mais les secours de ses coreligionnaires mirent bientôt le jeune Abbadie en état de faire de bonnes études, et il reçut à Sedan le grade de docteur en théologie . . . . .

« BOISSY (*Louis de*), poète et littérateur français, né à Vic le 26 novembre 1694, mort le 19 avril 1758. Beaucoup moins connu aujourd'hui que Piron et Gresset, il obtint au dix-huitième siècle, par sa comédie de l'*Homme du jour*, un succès presque égal à celui de la *Métromanie* et du *Méchant*. Il était d'une famille pauvre, et resta pauvre presque toute sa vie. Sans cesse pressé par le besoin d'argent, il composa successivement des satires qui lui firent beaucoup d'ennemis sans le tirer de sa misère, et une foule de pièces de théâtre que leur médiocrité à fait oublier . . . . .

Digitized by Google

« MARMONTEL (*Jean-François*), poète, romancier et critique français, né à Bort, petite ville du Limousin, le 11 juillet 1723, mort à Abloville (Eure), le 31 décembre 1799. Sa famille était obscure et pauvre. Un prêtre lui donna l'instruction primaire, et à l'âge de neuf ans il fut envoyé au collège des Jésuites à Mauriac. A quinze ans, ayant achevé sa rhétorique, il se rendit à Clermont, où il fit son cours de philosophie et pourvut à son entretien en donnant des leçons à ses camarades de collège qui étaient moins avancés que lui . . . . .

« LHOMOND (*Charles-François*), humaniste français, né à Chaulnes, en 1727, mort le 31 décembre 1794, à Paris. Le peu de renseignements que l'on possède sur ce modeste professeur, qui a conquis sans l'avoir jamais cherchée une célébrité si grande, peuvent se réduire à quelques lignes. Né de parents pauvres, Lhomond obtint une bourse au collège d'Inville à Paris, s'y distingua par sa conduite et son ardeur au travail, et ne se fit pas moins remarquer en Sorbonne, où il termina ses études théologiques . . . . .

« RÉTIF DE LA BRETONNE (*Nicolas-Edme* RESTIF ou), fécond littérateur français, né le 22 novembre 1734, à Sacy, près d'Auxerre, mort le 3 février 1806, à Paris. Il était l'aîné d'un second lit et le huitième de quatorze enfants. La faiblesse de sa santé décida de sa vocation : au lieu d'en faire un gardeur de troupeaux, son père, simple laboureur, voulut le mettre en état de remplir quelque emploi, et le confia à son fils aîné, respectable ecclésiastique, qui lui donna des leçons de grammaire et de latin. Soutenu par un vif désir d'apprendre, il lut tous les livres qui lui tombaient sous la main; mais son tempérament, qui se développa de bonne heure, nuisit à ses progrès, et son père, effrayé d'une précocité libertine, le mit en apprentissage chez un imprimeur d'Auxerre . . . . .

« DELILLE (L'abbé *Jacques*), poète français, né à Aigues-Perse, en Auvergne, le 22 juin 1738, mort à Paris, le 1er mai 1813. Enfant naturel, il n'eut pour tout bien qu'une pension viagère de cent écus, que lui donna son parrain. [On voit par cet exemple que nous n'avons pas usé de rigueur, bien au contraire, dans l'admission de conditions défavorables; en réalité une pension de cent écus représentait pour l'époque une petite fortune]. On le plaça au collège de Lisieux, et ses progrès furent rapides. Très jeune encore, il put concourir au professorat : il fut admis; mais aucune place n'étant vacante dans le collège, on l'envoya remplir à Beauvais les humbles fonctions de *maître élémentaire*. Les souvenirs de Rollin et de Boileau, vivants encore dans ce collège, donnèrent une nouvelle émulation au jeune professeur . . . . .

« CHAMFORT ou CHAMPFORT (*Sébastien-Roch-Nicolas*), littérateur

Digitized by Google

français, né en 1741, dans un village voisin de Clermont en Auvergne, mort le 13 avril 1794. Enfant naturel, il ne connut que sa mère, qu'il aima tendrement, et porta d'abord le nom de Nicolas. Il fit ses études au collège des Grassins, où un docteur de Navarre, Morabin, son premier instituteur, lui avait fait obtenir une demi-bourse. Il se rendit digne de cette faveur par ses succès à partir de la classe de troisième ; en rhétorique, il remporta neuf prix sur dix décernés par l'université . . . . .

« MAURY (*Jean-Siffrein*), célèbre prélat français, né le 26 juin 1746, à Valréas (comtat Venaissin), mort à Rome, dans la nuit du 10 au 11 mai 1817. Fils d'un cordonnier, il entra au séminaire de Saint-Charles à Avignon, et se distingua par une érudition précoce et par la supériorité et l'étendue de son intelligence. A vingt ans à peine, fort du sentiment de sa valeur intellectuelle, il quittait son pays natal pour un théâtre plus propre à son activité. Il se rendit à Paris, avec l'intention de s'y fixer comme instituteur . . . . .

« LAPLACE (*Pierre-Simon*, marquis de), célèbre géomètre, astronome et physicien français, naquit le 23 mars 1749, d'une famille de pauvres cultivateurs de Beaumont-en-Auge, village de basse Normandie, appartenant aujourd'hui au département du Calvados, et mourut le 5 mars 1827. On ignore comment il fit ses premières études, car plus tard Laplace, parvenu aux honneurs, eut la faiblesse de vouloir cacher l'humilité de son origine. On sait cependant qu'il se distingua de bonne heure et que sa prodigieuse mémoire lui fut d'un puissant secours. Il suivit comme externe les cours de l'Ecole militaire de Beaumont . . . . .

« RIVAROL (*Antoine*), célèbre écrivain français, né à Bagnols, en Languedoc, le 26 juin 1753, mort à Berlin le 13 avril 1801. L'incertitude règne sur tout ce qui touche à l'origine de sa famille, que l'on peut cependant affirmer être italienne. Son grand-père, né en Lombardie selon les uns, à Novare selon d'autres, après avoir fait la guerre de succession au service d'Espagne, s'était établi en Languedoc vers 1720, et y avait épousé une cousine germaine de M. de Parcieux de l'Académie des sciences. Le père de Rivarol ne semble en avoir hérité que des goûts littéraires et des prétentions nobiliaires, qu'il transmit fidèlement à son fils et qui durent rendre plus amère à l'un sa déchéance, à l'autre les épreuves de ses débuts. Il eut seize enfants, dont Rivarol était l'aîné. La gêne domestique l'obligea à tenir quelque hôtel ou table d'hôte à l'enseigne des *Trois Pigeons*, circonstance qui fut depuis tant reprochée à Rivarol. D'abord fabricant de soie, puis aubergiste, puis maître d'école, le père de Rivarol était un homme bien au-dessus de la situation à

Digitized by Google

laquelle l'avait réduit l'adversité. C'est lui qui fit la première éducation de ses enfants. C'est lui qui leur enseigna l'italien. Il avait traduit même pour la *Bibliothèque des Romans* les *Amours de Tancrède et d'Herminie*, épisode de *La Jérusalem délivrée*. Rivarol, qui annonça de bonne heure les plus brillantes dispositions, fut élevé au collège des joséphites de Bagnols; il dut à la munificence de l'évêque d'Uzès, qu'il avait su intéresser, la continuation de ses études.....

« NOËL (*François-Joseph-Michel*), littérateur français, né en 1755, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 29 janvier 1841, à Paris. Il était fils d'un marchand-fripier; grâce aux heureuses dispositions dont il était doué, il obtint, par la protection d'un personnage influent à la cour, une bourse gratuite au collège des Grassins, d'où il passa à celui de Saint-Louis. Ses études furent excellentes, et il remporta plusieurs prix dans les concours de l'université.....

« BURNOUF (*Jean-Louis*), célèbre philologue français, né le 4 septembre 1775, à Urville, département de la Manche; mort le 8 mai 1844. Jeune encore, il perdit son père et sa mère, qui laissaient une famille de huit enfants. Gardin-Dumesnil, professeur émérite de rhétorique à Paris, recueillit dans sa maison le jeune orphelin, auquel il enseigna les éléments du latin, et pour lequel il obtint ensuite une bourse au collège d'Harcourt.....

« CHASLES (*Victor-Euphémion-Philarète*), littérateur français, né le 8 octobre 1798, à Mainvilliers, près de Chartres, est fils d'un ancien professeur de rhétorique, qui embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, siégea dans les assemblées républicaines, fut commissaire du gouvernement près l'armée et obtint le brevet de colonel. Malgré la piété de sa mère qui était protestante, il fut élevé d'après les principes de J.-J. Rousseau. A quinze ans, il entra, comme apprenti, chez un pauvre imprimeur de la rue Dauphine, ancien jacobin qui avait conservé toutes ses convictions. La police de la Restauration arrêta le maître et l'apprenti, sous prétexte de complot contre la sûreté de l'Etat. M. Chasles, qui était encore un enfant, resta en prison deux mois, et dut sa délivrance à Chateaubriand. Il partit pour l'Angleterre où, pendant sept ans, il dirigea dans l'imprimerie de Valpy, la réimpression des classiques grecs et latins. Il fit ensuite un voyage en Allemagne, puis il rentra à Paris, et devint le secrétaire ou plutôt le collaborateur de M. de Jouy..... (Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains*).

« VEUILLOT (*Louis*), littérateur et journaliste français, né en 1813, à Boynes (Loiret). Son père était ouvrier tonnelier; manquant de travail dans son village, il vint à Paris en 1818, et ouvrit un débit

Digitized by Google

de vin sur le port de Bercy. Louis, qui était l'aîné de quatre enfants, fut envoyé à l'école mutuelle ; il en sortit pour travailler dans une étude d'avoué. La lecture des romans, la fréquentation des théâtres développèrent en lui les instincts littéraires. Il chercha à combler comme il put les lacunes de son éducation. Livré à ses propres forces, il consacrait à l'étude une partie de ses nuits . . . . . »

10. (V. p. 532)

Qu'on me permette à ce sujet une courte digression. On sait que les Juifs passent en général pour être très intelligents de nature. Dans les pays, comme l'Allemagne et l'Autriche, où ils sont nombreux et où les lois ne s'opposent pas à leur développement intellectuel, on observe que les élèves juifs des écoles secondaires ou supérieures se distinguent fréquemment par leur intelligence, et l'on n'hésite pas à mettre ce fait sur le compte de la race. C'est là pourtant une illusion, comme il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on sache s'affranchir de la tyrannie des opinions reçues. Sans doute, les élèves juifs de ces écoles-là fournissent une plus grande somme d'intelligence qu'on ne devrait s'y attendre si l'on avait égard uniquement au chiffre total de la population juive. Mais lorsqu'on se donne la peine d'y regarder de plus près, on constate qu'ils fournissent également une plus forte proportion de médiocrités. L'illusion provient simplement de ce que l'on se borne à comparer les seuls élèves forts au chiffre total de la population. Si l'on comparait, comme il faudrait le faire, les élèves juifs ou chrétiens distingués non plus à l'ensemble de la population juive ou chrétienne, mais au total des élèves juifs ou chrétiens qui fréquentent la même catégorie d'écoles, on trouverait sans doute que de part et d'autre la proportion est sensiblement la même. Toute la différence est que les élèves juifs sont, dans les écoles secondaires et dans les universités, relativement à la population totale des Juifs, beaucoup plus nombreux que les élèves chrétiens. Ils ont donc aussi, relativement parlant, beaucoup plus de chances que ces derniers de se distinguer. Mais pourquoi sont-ils si nombreux dans ces écoles ? Evidemment surtout pour deux raisons, qui n'ont rien à à faire avec les qualités naturelles de la race, et qui viennent en revanche confirmer nos conclusions. La première est que les Juifs vivent de préférence dans les villes, et avant tout dans les grandes villes, où les établissements d'instruction supérieure se trouvent tout naturellement concentrés. La seconde est précisément qu'ils

Digitized by Google

disposent en moyenne de ressources économiques supérieures à celles dont disposent les chrétiens, et qu'ils peuvent par conséquent plus facilement que ces derniers faire profiter leurs enfants des bienfaits de l'instruction supérieure.

11. (V. p. 564)

Dans ce qui précède, je n'ai toujours eu en vue que la seule littérature française. Mes recherches portant exclusivement sur les gens de lettres français modernes, mes conclusions ne sauraient avoir de valeur absolue ni pour des gens de lettres d'autres pays ou d'autres époques, ni pour les Français qui se sont fait un nom dans quelque autre domaine que celui de la littérature.

Il est toutefois dès l'abord probable que ces conclusions ne s'appliquent pas uniquement à la littérature. Le seul fait que notre liste comprend tout à la fois, bien que dans des proportions inégales, des hommes d'action, des artistes et des savants, sans que nous ayons pu constater le plus souvent aucune différence sensible dans le développement de ces différentes catégories de personnages, permet en quelque sorte de conclure du développement de l'homme de lettres français à celui de tout Français remarquable en général. D'autre part, il saute aux yeux que le développement de l'homme de lettres français ne peut pas différer énormément de celui de l'homme de lettres moderne étranger, surtout si l'on à égard au parallélisme significatif que présentent nos données sur tous les points essentiels. Nous avons vu, en outre, que les faits signalés par Galton et De Candolle, sinon les conclusions qu'ils ont cru devoir en tirer, portent à croire que certaines conditions ont joué le même rôle dans la genèse des savants modernes de tous pays que dans celle des gens de lettres français.

On ne s'avancera donc pas trop en posant en fait que, partout et dans n'importe quel genre d'activité, seul l'individu qui a grandi au sein de certaines conditions sociales, économiques et éducatives déterminées peut, en thèse générale, manifester du talent. Seulement, il ne faut pas l'oublier, les conditions que nous avons pu déterminer ne sont que les plus importantes, les plus générales, et nullement les seules. Dans chaque cas particulier, une infinité d'influences accessoires entrent en jeu, et modifient de mille façons diverses l'action des conditions principales. Parfois même ces influences accessoires, favorables ou contraires, sont si visibles qu'elles paraissent seules avoir agi. Nous avons vu que les cas de

Digitized by Google

ce genre sont, en somme, fort rares dans la genèse des gens de lettres français. Peut-être le sont-ils moins dans celle des gens de lettres d'autres pays et dans celle des grands hommes en général. C'est ce que seules des recherches à venir pourront déterminer.

Sans vouloir empiéter sur ces recherches, qui ne pourront manquer d'être fort délicates, j'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à jeter dès à présent, en guise de vérification, un rapide coup d'œil sur les principales littératures étrangères. Je sais fort bien qu'une comparaison aussi sommaire ne peut pas avoir une bien grande valeur. Elle ne constituerait une preuve véritable que si elle s'appuyait pour les autres littératures sur des données semblables à celles dont j'ai disposé pour la littérature française. En l'absence de pareilles données, qu'il faudra sans doute attendre longtemps encore, je ne pourrai faire ici que des rapprochements superficiels, lesquels toutefois, à défaut d'autre résultat, auront peut-être au moins celui d'attirer l'attention sur un ordre de recherches trop négligé jusqu'ici.

Je me sers pour cette comparaison de la liste des gens de lettres italiens, espagnols, anglais et allemands que j'ai examinée plus haut[1] à un autre point de vue. Je reprendrai successivement les principales conditions dont nous avons constaté l'influence sur le développement des gens de lettres français, soit l'hérédité, le milieu local, le milieu éducateur et le milieu social, en laissant de côté le milieu économique, qui se rattache d'assez près au milieu social, et qu'il eût été très difficile de déterminer avec une exactitude suffisante, vu la grande diversité que présentent à cet égard les différentes nations. Comme on n'a affaire ici qu'à des hommes de premier ordre, sur lesquels il est relativement facile de se renseigner, le lecteur pourra aisément contrôler toutes mes assertions. Je me suis contenté moi-même, dans le cas particulier, des renseignements fournis par les ouvrages généraux que j'avais sous la main (*Nouvelle Biographie générale, Meyer's Konversations-Lexikon, Dictionnaire universel des littératures,* par Vapereau, etc). Il en est résulté plus d'une lacune, qu'il m'eût été très difficile de combler de façon uniforme pour toutes les littératures, et qui heureusement, comme il est naturel, concernent surtout les personnages les moins marquants de notre liste. Rien ne fait supposer que ces lacunes altèrent de manière appréciable le caractère général des données.

Pour ce qui est, tout d'abord, de l'*hérédité,* je n'avais plus ici les mêmes raisons que pour les gens de lettres français d'avoir égard uniquement aux parents qui figurent eux-mêmes sur ma liste. J'ai

[1] V. p. 335 et suiv.

Digitized by Google

donc pu rechercher, cette fois, plus généralement combien d'entre les hommes de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands ont eu des parents qui ont fait preuve d'un talent quelconque. On verra tout à l'heure quelle est la proportion entre les cas où le parent a été lui-même un homme de lettres et ceux où il s'est distingué dans quelque autre domaine. Voici, auparavant, comment les cas de parenté constatés par moi se répartissent entre les diverses littératures :

Littératures	Fils ou fille	Frère ou sœur	Autres degrés de parenté	Total des cas de parenté	% du total des hommes de lettres de génie.
Italienne .	3	3	3	9	**16.4**
Espagnole	4	1	2	7	**11.1**
Anglaise .	4	—	7	11	**14.7**
Allemande	2	3	1	6	**8.5**
Total . . .	13	7	13	33	**12.5**

Comme on le voit, malgré des différences de détail qui s'expliquent par la faiblesse des chiffres, toutes les littératures sont remarquablement d'accord pour ne dénoter une action de l'hérédité que dans une petite minorité de cas. Même dans le cas le plus favorable de tous à l'hérédité, celui de la littérature italienne, il y a à peine un homme de génie sur six qui ait eu un parent remarquable à un titre quelconque ; et si nous prenons la moyenne des quatre littératures, il se trouve qu'un homme de génie sur huit seulement a eu quelque parent remarquable. La proportion est donc beaucoup plus faible encore que celle que nous avions constatée pour la littérature française. Il est possible que l'écart provienne en partie de ce que l'un ou l'autre cas de parenté aura pu m'échapper. Toutefois, vu l'extrême notoriété des gens de lettres en question, les lacunes de ce genre doivent être fort peu nombreuses, et ne sauraient en aucun cas modifier du tout au tout les chiffres indiqués ci-dessus. L'écart doit tenir à d'autres causes, qu'il est inutile de rechercher ici. Il nous suffit de constater que l'exemple des principales littératures étrangères vient confirmer de la façon la plus manifeste les conclusions auxquelles l'étude de la seule littérature française nous avait fait aboutir touchant la prétendue toute-puissance de l'hérédité. Ajoutons que ces littératures elles aussi fournissent une grande majorité de cas de parenté immédiate (20 sur 33, soit plus de 60 %), c'est-à-dire de cas où l'action du milieu serait probable en soi, si nos recherches ne l'avaient pas rendue certaine.

Digitized by Google

En ce qui concerne le genre d'activité dans lequel se sont distingués les parents des gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, je constate que 17 d'entre eux se sont fait connaître eux-mêmes comme gens de lettres, tandis que 16 se sont fait un nom dans quelque autre carrière. Il paraît ressortir de cela, conformément à nos prévisions [1], que pour les gens de lettres les cas de parenté avec d'autres gens de lettres forment environ la moitié des chances totales de parenté. Seulement, j'ai trouvé sous ce rapport un contraste frappant entre la littérature anglaise et les trois autres littératures. Tandis que celles-ci présentent toutes une forte majorité de cas de parenté avec des gens de lettres, ces cas ne sont dans la littérature anglaise qu'en faible minorité. Voici, en effet, les chiffres que j'ai obtenus :

Littératures	Parents qui se sont fait connaître eux-mêmes comme gens de lettres.	Parents qui se sont distingués dans quelque autre domaine.
Italienne	6	3
Espagnole	5	2
Anglaise	2	9
Allemande	4	2

Je me borne à attirer l'attention sur ce fait singulier. Les chiffres sont trop faibles pour autoriser aucune conclusion générale. Peut-être n'y a-t-il là qu'un simple effet du hasard. Mais peut-être ce contraste entre la littérature anglaise et les autres littératures est-il fondé dans la nature des choses. Il vaudrait en tout cas la peine de rechercher plus exactement ce qu'il en est.

Un autre fait curieux, c'est que, sauf deux savants, tous les parents qui se sont fait connaître autrement que comme gens de lettres ont été des hommes d'action. Je n'ai pas trouvé parmi eux un seul artiste. Mais, ici encore, les chiffres sont trop faibles pour permettre de conclure, vu la proportion numérique naturelle qui existe entre les diverses catégories de célébrités. [2]

Passons à l'étude du *milieu local*. Pour la littérature italienne, nous constatons que sept villes ont produit à elles seules non moins de 23 hommes de lettres de génie sur 55 qui figurent au total sur notre liste, savoir : Florence 7, Venise 4, Ferrare 3, Naples 3, Arezzo 2, Pistoie 2, Vérone 2. Comme on le voit, plus des deux cinquièmes des gens de lettres de génie italiens sont issus d'un très

1 V. plus haut p. 395.
2 V. plus haut p. 323.

Digitized by Google

petit nombre de localités, qui ont toutes été des centres intellectuels d'une certaine importance, et dont la fécondité littéraire est hors de toute proportion avec le chiffre de leur population. A cela vient s'ajouter que, d'entre les gens de lettres de génie issus d'autres localités, beaucoup sont nés dans des villes comme Bergame, Mantoue, Milan, Modène, Padoue, Palerme, Pavie, Reggio, etc., qui se distinguaient elles aussi par une vie intellectuelle relativement intense. Il se trouve donc ici, tout comme pour la littérature française, que la théorie d'après laquelle les campagnes seraient particulièrement propres à produire des grands hommes est une simple hypothèse dénuée de tout fondement sérieux. En Italie, comme en France, le génie littéraire ne surgit que là où il trouve les conditions éducatives, sociales et économiques nécessaires à son développement.

C'est ce qui ressort, avec une bien plus grande évidence encore, des renseignements fournis par la littérature espagnole. Sur 60 gens de lettres de génie dont on connait exactement le lieu de la naissance, non moins de 29, soit environ la moitié, sont nés dans les six villes suivantes, qui toutes, à une seule exception près (Cordoue), avaient entre autres avantages celui de posséder une université : Madrid (16), Séville (5), Alcala de Henares (2), Cordoue (2), Grenade (2), Tolède (2). Les autres gens de lettres espagnols sont, en partie, nés également dans des villes d'université, telles que Barcelone, Lisbonne, Salamanque, Saragosse, Valence, Valladolid. Ainsi donc, ici aussi, les villes, et en particulier les villes remarquables par leurs ressources intellectuelles, sont incomparablement plus fécondes en gens de lettres de génie que les autres localités.

Sur 70 Anglais dont j'ai pu déterminer le lieu de la naissance, 15 sont nés à Londres, 4 à Dublin, 2 à Edimbourg; d'autres sont nés dans des villes comme Bristol, Cambridge, Glascow, Liverpool, etc. Nous voyons donc derechef les centres intellectuels faire preuve, relativement au chiffre total de leur population, d'une fécondité extrêmement remarquable.

La littérature allemande fait en quelque sorte exception. Sur ses 71 gens de lettres de génie, trois sont nés à l'étranger, un dans un château, tandis que pour un cinquième le lieu de la naissance m'est inconnu. Les 66 gens de lettres restants se répartissent beaucoup plus également que pour les autres littératures sur les divers points du territoire. Encore s'en trouve-t-il 30 qui sont nés dans des villes d'une réelle importance, savoir à Berlin (3), Breslau (3), Hanovre (3), Hanau (2), Königsberg (2), Berne (1), Danzig (1), Dessau (1), Dusseldorf (1), Francfort (1), Hambourg (1), Jena (1),

Digitized by Google

Leipsick (1), Magdebourg (1), Nuremberg (1), Potsdam (1), Strasbourg (1), Stuttgard (1), Tubingue (1), Vienne (1), Weimar (1), Zurich (1). La littérature allemande se distingue donc des autres grandes littératures modernes en ce que les gens de lettres célèbres y sont issus d'un plus grand nombre de localités, mais non par le genre même du milieu local dont ils sont issus. Il est évident qu'ici encore une certaine catégorie de localités s'est montrée, dans le domaine des lettres, tout particulièrement féconde en grands hommes.

En somme, il ressort de ce que nous venons de voir que, pour l'action du milieu local comme pour celle de l'hérédité, l'étude générale des littératures étrangères confirme pleinement les conclusions qui nous avaient été suggérées par l'étude plus spéciale de la littérature française. On aura remarqué que je n'ai cité ci-dessus que des villes très connues. A part les localités citées, ce sont le plus souvent également des villes, et presque jamais des villages, qui ont donné naissance à des gens de lettres de génie. Si l'on voulait, comme je l'ai fait pour la littérature française, comparer la fécondité des diverses catégories de localités relativement au chiffre de leur population, on verrait, ici aussi, que les localités à milieu intellectuel supérieur l'emportent en somme dans des proportions extraordinaires sur les autres localités.

Cette conclusion est corroborée par les résultats que donne l'étude du *milieu éducateur*. Voici, pour les différentes littératures, la proportion entre les gens de lettres de génie qui ont reçu une bonne éducation et ceux dont l'éducation a été négligée ; pour être complet, je mets en regard de ces chiffres celui des hommes de lettres pour lesquels il m'a été impossible de déterminer exactement quelle instruction ils ont reçue :

Littératures	Instruction bonne	Instruction médiocre ou nulle	Instruction douteuse ou inconnue	Total des hommes de lettres de génie
Italienne . . .	51	1	3	55
Espagnole. . .	44	1	18	63
Anglaise. . . .	71	3	1	75
Allemande. . .	64	1	6	71
Total . . .	230	6	28	264

Ce sont là des chiffres presque identiques à ceux que nous avions obtenus pour la littérature française. Sur un total de 236 hommes de génie pour lesquels on connait plus ou moins exactement le milieu éducateur dans lequel ils ont grandi, non moins de 230.

Digitized by Google

soit 97 ½ %, ont eu l'occasion de se mouvoir pendant leur jeunesse dans un milieu intellectuel favorable. Même si l'on voulait ranger sous le chef de l'instruction médiocre tous les cas où le milieu éducateur est inconnu ou paraît douteux, — ce qui sûrement ne répondrait pas à la réalité [1], — il resterait encore plus de 87 % de cas où le milieu éducateur aurait été favorable.

Voici enfin les chiffres que j'ai trouvés concernant le *milieu social*. Les hommes de lettres de génie sont issus dans les proportions suivantes des diverses couches de la société [2] :

Littératures	Noblesse	Magistrature	Professions libérales	Bourgeoisie	Main-d'œuvre	Total des cas connus
Italienne .	22	2 ½	6	6	2 ½	39
Espagnole	14 ½	4	3 ½	3 ½	2 ½	28
Anglaise. .	16	9	17	10 ½	8 ½	61
Allemande	7	9	22 ½	7	6 ½	52
Total . . .	59 ½	24 ½	49	27	20	180
% du total des cas	33	14	27	15	11	100

On constate ici, dans le détail, des différences sensibles, d'une part entre les diverses littératures étrangères, d'autre part entre la moyenne de ces littératures et la littérature française. Ces différences tiennent à des causes multiples, dont il est facile d'indiquer les principales. Elles proviennent tout d'abord de la petitesse même des chiffres dont nous disposons pour les littératures étrangères, petitesse qui laisse trop de latitude au jeu du hasard. Elles proviennent ensuite simplement de la façon dont j'ai noté les faits, soit que je n'y aie pas apporté la même attention méticuleuse que pour la littérature française, soit que l'absence de renseignements aussi circonstanciés m'ait entraîné à me contenter de déterminations moins précises. Elles résultent enfin, et probablement surtout, de ce que la composition sociale du monde des lettres varie réellement d'une littérature à l'autre.

Quoi qu'il en soit de ces différences de détail, qui peuvent présenter en elles-mêmes un vif intérêt, elles ne changent rien à la signification générale de nos données. Ce qui seul nous importe, c'est la relation entre les trois premières classes sociales et les deux dernières. Or, à cet égard, les quatre grandes littératures étrangères présentent en somme un parallélisme remarquable, soit entre elles,

1 Cela est surtout évident pour la littérature espagnole.

2 Pour ce qui est de la terminologie, v. plus haut pp. 418 et suiv., 535 et suiv.

Digitized by Google

soit avec la littérature française. Nous voyons, en effet, que, pour toutes les littératures sans aucune exception, la grande majorité des gens de lettres est issue des trois classes de la noblesse, de la magistrature et des professions libérales, bien que ces classes toutes ensemble constituent à peine un dixième de la population totale. La proportion exacte est : littérature italienne, 78 % ; littérature espagnole, 80 % ; littérature anglaise, 69 % ; littérature allemande, 74 %. Ainsi donc, même dans le cas qui leur est le plus favorable, celui de la littérature anglaise, les deux classes de la bourgeoisie et de la main-d'œuvre, qui forment pourtant ensemble l'immense majorité de la population, ont produit moins du tiers des gens de lettres de génie, tandis que dans tel autre cas, celui de la littérature espagnole, elles n'en ont même produit qu'un cinquième, c'est-à-dire exactement la proportion que nous avions trouvée pour la littérature française.

En résumé, l'examen sommaire des principales littératures étrangères montre on ne peut plus clairement que les conclusions auxquelles avait fait aboutir l'étude de la seule littérature française répondent véritablement à la nature des choses. Je le répète, les résultats partiels que l'on vient d'obtenir touchant les gens de lettres étrangers ne sauraient, chacun pour soi, signifier grand'chose, puisqu'ils reposent en somme sur des recherches assez superficielles. Mais par leur concordance remarquable, entre eux et avec les chiffres obtenus pour les gens de lettres français, ils acquièrent sans aucun doute une réelle importance. Ils sont loin d'ailleurs de rendre superflus des calculs ultérieurs plus détaillés. Nul doute que des recherches approfondies sur les diverses littératures modernes, analogues à celles que j'ai consacrées à la littérature française, ne donnent dans le détail des résultats précieux, tout en précisant et en rectifiant sur beaucoup de points les conclusions qui m'ont été imposées par l'étude spéciale d'une seule littérature.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abbadie, sa jeunesse, 594.
Abbeville, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Abraham a Santa Clara, 336.
Académie des sciences de Berlin, comme arbitre de l'importance des savants, 218 sqq.
Académie des sciences de Paris, id.
Académie française, comme arbitre de l'importance des gens de lettres français, 361.
Académies, V. Sociétés savantes.
Achenwall, se sert le premier du terme de statistique, 41.
Acteurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357 ; — ce groupe compte un nombre relativement considérable de femmes, 431 ; — issus rarement de la Suisse française, 456 ; — très souvent de Paris, 521 ; gens de lettres de talent nés d'acteurs, 533, 535, 542.
Action (hommes d'), conditions dans lesquelles ils acquièrent leur célébrité, 296 sq. ; — ne se prêtent pas à servir de base à nos recherches, 300 sq. ; — leur nombre relativement à celui des autres catégories de grands hommes, 312 sqq.
Acuña, 335.
Adaptation, son rôle dans l'évolution du monde organique, 183 sqq.
Addison, 337.
Administratif (milieu), V. Politique et administratif.
Age, atteint par les gens de lettres français, 426 sqq., tabl. IV ; — relativement à l'âge moyen atteint par la population en général, 427 sq. ; tabl. V, pl. II ; — aux différentes époques, 428, tabl. VI, pl. III.
Agen, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Agents de l'histoire, classification générale, 4 sqq. ; — admis par les historiens de l'antiquité classique, 7 sqq. ; — du moyen âge, 10 sqq. ; — de la Renaissance, 15 sqq., 19 sqq. ; — du XVIIIe siècle, 30 ; — du XIXe, 39 ; — déterminent le choix des matériaux, 60 ; — façon dont l'historien doit les étudier, 68 sqq.
Agricola, 335.
Agrippa d'Aubigné, 383.
Ain (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Aisne (département de l'), id.
Aix, sa fécondité en gens de lettres, 513 ; tabl. XXII, XXVIII.
Ajaccio, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Alais, id.
Alamanni, 335.
Alarcon y Mendoza, 336.
Alberus (Erasmus), 335.
Albi, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Alcala de Henares, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.
Aleman, 336.

Digitized by Google

Alembert (d'), 384 ; — cité à tort comme exemple du peu d'influence du milieu, 583.
Alençon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Alfieri, 337.
Allemagne, proclame la première le principe des nationalités, 35 ; — nombre des gens de lettres français issus de ce pays, 441 ; tabl. XIII.
Allemand (milieu), V. Alsace-Lorraine, Luxembourg.
Allemande (littérature), sa richesse aux différentes époques relativement à celle des autres grandes littératures modernes, 331 sqq. ; — rôle joué dans cette littérature par l'hérédité, 601 sq. ; — par le milieu local, 603 sq. ; — par le milieu éducateur, 604 ; — par le milieu social, 605 sq.
Allier (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Alpes (département des Basses-), id.
Alpes (département des Hautes-), id.
Alsace-Lorraine allemande, sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401, 473 sq. ; — et par le milieu ethnologique, 405, 473 sq. ; — nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, 441, tabl. XIII.
Alsace-Lorraine française, doit être étudiée au même titre que les autres régions de langue française, 349 ; — nous n'en faisons qu'une seule circonscription, 398 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII ; — reste en dehors de nos recherches sur la fécondité comparée par départements des diverses catégories de localités relativement au chiffre de leur population, 503.
Alternance régulière de périodes d'essor et de dépression dans le développement de la littérature française, 425 sq.
Amateurs, V. Dilettantes.
Amboise, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Amérique, nombre des gens de lettres français issus de ce continent, tabl. XIII.
Amiens, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Amyot, 382.
Anarchie, est en politique la conséquence logique du darwinisme, 276.
Angelus Silesius, 336.
Angers, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Anglais, servent à infirmer la théorie de la dégénérescence de Jacoby, 241.
Anglaise (littérature), sa richesse aux différentes époques relativement à celle des autres grandes littératures modernes, 331 sqq. ; — rôle joué dans cette littérature par l'hérédité, 601 sq. ; — par le milieu local, 603 ; — par le milieu éducateur, 604 ; — par le milieu social, 605 sq.
Angleterre, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Angoulême, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Anicet-Bourgeois, son éducation, 525.
Anjou, V. Touraine.
Antilles françaises, leur fécondité en gens de lettres français, 457.
Antiquité classique, sa façon de comprendre et de pratiquer la science de l'histoire, 5 sqq. ; — ne se prête pas à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 325 sq.
Apt, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Architectes, ne se prêtent pas à des recherches statistiques sur les grands hommes, 303 sq., 306 sq.
Ardèche (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Ardennes (département de l'), id.
Aretino (P.), 335.
Arezzo, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.
Argensola, 336.
Argovie, nombre des gens de lettres français issus de ce canton, 475.
Ariège (département de l') sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Ariosto, 335.

Digitized by Google

Aristocratie, est d'après de Candolle particulièrement favorable aux progrès des sciences, 229.
Arles, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Arnauld (le grand), 383.
Arnay-le-Duc, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Arras, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Arrondissements, ne peuvent pas servir de base à des recherches sur l'action exercée par le milieu géographique, 490 sq.
Artieda, 336.
Artistes, conditions dans lesquelles ils acquièrent leur célébrité, 296 sq. ; — ne se prêtent pas à servir de base à nos recherches, 300 sq., 303 sqq. ; — leur nombre relativement à celui des autres catégories de grands hommes, 312 sqq.
Artois, V. Picardie.
Associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, mis par de Candolle à la base de ses recherches sur la genèse des savants modernes, 218 sqq.
Aube (département de l') sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Aubigné (Agrippa d'), V. Agrippa.
Aubusson, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Aude (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Augier, 384.
Augustin (Saint), son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 11 sq.
Aurillac, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Autriche-Hongrie, nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, tabl. XIII.
Autun, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Auvergne, Limousin, Marche, limites de ce groupe, 400 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV, pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII ; — dans les divers genres littéraires, 454 sqq. ; tabl. XIX, pl. XII.
Auxerre, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Avallon, id.
Aveyron (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Avignon, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Avranches, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Bach (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.
Bacon (Francis), attire l'attention sur la méthode inductive, 21 ; — 336.
Bacon (Roger), s'attaque un des premiers ouvertement à la scholastique, 14.
Bagehot, cité à tort comme autorité par Lombroso, 159.
Bagnols, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Baillet, 32.
Bale, 335.
Bâle (ville), sa fécondité en savants illustres, 230.
Bâle-Campagne (canton de), nombre des gens de lettres français issus de ce canton, 475.
Baluze, 32.
Balzac (Honoré de), 384, 416.
Balzac (J.-L.-G. de), 383.
Bandello, 335.
Barbier (Auguste), 384.
Bar-le-Duc, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bar-sur-Aube, id.
Barthélemy (J.-J.), 384.
Basque, gens de lettres français qui ont écrit en basque, 348 ; — gens de lettres français issus d'un milieu basque, V. Pyrénées (département des Basses-).
Batailles, méthode proposée pour l'étude de l'influence qu'ont les chefs sur le sort des batailles, 137 sqq.

Digitized by Google

Baume-les-Dames, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bayeux, id.
Bayle, 33, 383.
Bayonne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Beaufort, 33.
Beaumarchais, 382.
Beaumont, 336.
Beaune, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Beauvais, id.
Belfort (territoire de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII; pl. VIII.
Belges, 465.
Belges (provinces), assimilées par nous aux départements français, 398.
Belgique allemande, nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, tabl. XIII ; — rôle joué par le milieu ethnologique, 472 sq. ; — par le milieu politique et administratif, id.
Belgique flamande, sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401, 471 sq. ; — et par le milieu ethnologique, 405, 471 sq. ; — nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, 441 ; tabl. XIII.
Belgique française, souvent négligée par les historiens français, 347 ; — doit être étudiée au même titre que les autres régions de langue française, 348 ; — ses limites, 349 ; — sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 sq. ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII ; — rôle joué par le milieu politique et administratif, 462 sq. ; — reste en dehors de nos recherches sur la fécondité comparée par départements des diverses catégories de localités relativement au chiffre de leur population, 503.
Bénédictins, nombre des bénédictins qui se sont distingués dans les lettres, 487 ; — cause de leur infériorité, 527 ; — V. aussi Ecclésiastiques.
Ben Jonson, 336.
Bentley, 337.
Béranger, 382 ; — son éducation négligée, 525, 527 ; — grandit dans un milieu économique défavorable, 531.
Bergerac, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Berlin, sa fécondité en gens de lettres allemands de génie, 603.
Bernardin de Saint-Pierre, 308, 344, 382.
Berne (partie allemande du canton de), sa fécondité relative en gens de lettres français sert à confirmer l'action exercée par le milieu politique et administratif, 475 ; — partie française du canton de Berne, V. Jura bernois,
Berney, sa fécondité en gens de lettres. tabl. XXII, XXVIII.
Bernheim, ne voit en Buckle qu'un dilettante, 47 ; — ne parle pas de l'école historique matérialiste, 52 ; — s'oppose à l'emploi de la méthode statistique, 126 sq. ; — son aversion contre les dilettantes, 575 ; — son formalisme, 576.
Berni, 335.
Bernois (Jura), V. Jura bernois.
Bernouilli (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.
Berry, Nivernais, Bourbonnais, limites de ce groupe, 400 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Berryer, 384.
Bersuire (Pierre de), 351.
Besançon, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Béthune, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Beyle (Stendhal), 384.
Bèze, 383.
Béziers, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bibliographes, groupe de gens de lettres dont ils font partie, 357.

Digitized by Google

Bibliophiles, 356.
Bignon (Le), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Billaut, son éducation négligée, 525 ; — grandit dans un milieu économique défavorable, 531.
Biographie générale (Nouvelle), est une des sources principales auxquelles nous avons puisé nos renseignements sur les gens de lettres français, 364 ; — 532.
Biographie universelle, prise par Jacoby pour base exclusive de ses recherches sur les personnages français remarquables du XVIII• siècle, 241 sqq. ; — consultée par nous, 364.
Biographique (méthode), pour l'étude des grands hommes, 152 sqq. ; — insuffisance de cette méthode, 154 sqq., 583 sq.
Bismarck, pourrait servir d'argument à ceux qui contestent l'importance attribuée d'ordinaire aux grands hommes, 130 sq.
Blanc (Louis), 97.
Blois, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bodin, applique la méthode inductive à l'étude du droit, 18 ; — affirme le premier l'action du milieu physique, 19 ; — ses vues sont reprises par Montesquieu, 24 ; — 383.
Bodmer, 337.
Bœhm, 336.
Boileau, 382.
Boissy, sa jeunesse, 594.
Bojardo, 335.
Bollandistes (les), 32.
Bordeaux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Boscan Almogaver, 335.
Bossuet, reprend la théorie de Saint Augustin, 12 ; — 382.
Bouches-du-Rhône (département des), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Bouffé, son éducation négligée, 525 ; — grandit dans un milieu économique défavorable, 531.
Boulogne-sur-Mer, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bourbon (île), V. Réunion.
Bourbonnais, V. Berry.
Bourdaloue, 383.
Bourdeau, son opinion sur les grands hommes, 134 ; — sa théorie de l'histoire, 572 sq.
Bourg-en-Bresse, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bourgeoisie, sa fécondité en gens de lettres de talent, 536 sqq. ; tabl. XXXI ; pl. XXII, XXIII ; — relativement au chiffre de sa population, 538 sqq. ; tabl. XXXII ; pl. XXIV ; — sa fécondité en gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 605 sq.
Bourges, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bourgogne, ses limites, 399 ; sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX : — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Boursault, son éducation négligée, 525, 527.
Brabant, la partie méridionale du Brabant belge rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII.
Bracciolini, 336.
Brant, 335.
Breslau, sa fécondité en gens de lettres allemands de génie, 603.
Brest, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bretagne, ses limites, 400 ; — sert à étudier le rôle joué par le milieu ethnologique, 402 sq. ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII ; — dans les divers genres littéraires, 454 sqq. ; tabl. XIX ; pl. XII ; — action du milieu ethnologique, 468 sq.
Breton, gens de lettres français qui ont

Digitized by Google

écrit en breton, 348 ; — gens de lettres français issus d'un milieu breton, V. Bretagne.
Breton de los Herreros, 338.
Brive-la-Gaillarde, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Bruno (Giordano), 335.
Buckle, analyse critique de son ouvrage, 46 sqq. ; — use essentiellement de la déduction, 91 ; — exagère l'importance du milieu, 179 ; — 575 sqq.
Budé, 383.
Buffon, 382.
Bulgaro-serbe (guerre), V. Serbo-bulgare.
Bunyan, 336.
Burdach, cité à tort comme autorité par Ribot, 159.
Burger, 337.
Buridan, 351.
Burke, 337.
Burnouf (Eugène), 384.
Burnouf (J.-L.), sa jeunesse, 597.
Burns, 338.
Butler, 336.
Byron, 338, 344.

Caballero, 338.
Caen, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, 513 ; tabl. XXII, XXVIII.
Cahors, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Calais, id.
Calderon de la Barca, 336.
Calligraphes, groupe de gens de lettres dont ils font partie, 356.
Calvados (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Calvin, 382.
Cambrai, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Campagnes, leur rôle dans le développement de l'homme d'après Jacoby, 237 sqq ; — ne se prêtent pas à servir de base à des recherches statistiques sur la fécondité comparée des diverses catégories de localités, 494 sq. V. aussi Localités.
Campanella, 336.
Campbell, 338.
Canada français, rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres français, 457, 461 sq.
Candolle (Alph. de), conteste la valeur des renseignements fournis à Galton par les savants anglais touchant l'origine de leur goût pour la science, 210 ; — ses recherches sur la genèse des savants des deux derniers siècles, 213 sqq. ; — son explication erronée de l'infériorité scientifique des femmes, 431, 519 ; — de l'abandon croissant de la science par les ecclésiastiques catholiques, 488 ; — de l'infériorité scientifique des classes indigentes, 530.
Cantal (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Cantons suisses, V. Suisses.
Caractères acquis, leur hérédité affirmée, 184 ; — ou contestée, 184 sq.
Carcassonne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Carlyle, 46, 62, 338.
Carolingiens (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.
Carpentras, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Casaubon (Isaac), 383.
Castelnaudary, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Casti, 337.
Castiglione, 335.
Castillejo, 335.
Castres, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Catalan, gens de lettres français issus d'un milieu catalan, V. Pyrénées-Orientales (département des).
Catholiques, infériorité scientifique des pays catholiques constatée par de Candolle, 227 sq. ; — étude du rôle joué par le catholicisme dans la littérature française, 408 sqq., 476 sqq. ; — comparaison entre les régions catholiques et les régions protestantes de langue française, 477 sqq. ; — entre les gens de lettres catholiques et les gens de lettres protestants, 480 sqq. ; — aux

Digitized by Google

différentes époques, 482 sq.; tabl. XX; pl. XIV; — suivant les genres littéraires dans lesquels ils se sont distingués, 483 sq.; — gens de lettres catholiques qui ont été des ecclésiastiques, 486 sqq.; tabl. XXI; pl. XV.
Causes, ordre dans lequel l'historien doit les étudier, 76 sq; — causes du développement des gens de lettres dont nous nous proposons l'étude, 387 sqq.
Causes premières, leur étude en histoire, 75 sq.
Cavaillon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Cazalès, son éducation négligée, 525, 526.
Célibat des prêtres catholiques, étude de son action sur la littérature française, 410 sqq., 584 sqq.
Cervantes, 335, 341 sqq.
Cesarotti, 337.
Châlon-sur-Saône, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Châlons-sur-Marne, id.
Chambéry, id.
Chamfort, sa jeunesse, 595 sq.
Chamisso, 338.
Champagne, ses limites, 400; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII; — dans les divers genres littéraires, 454 sqq.; tabl. XIX; pl. XII.
Champmeslé (Mme), son éducation négligée, 525.
Charente (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Charente-Inférieure (département de la), id.
Charles d'Orléans, 382.
Charleville, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Charron, 21.
Chartres, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Chasles, sa jeunesse, 597.
Chateaubriand, 308, 382.
Châteaudun, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Châteauroux, id.
Châteaux, doivent être étudiés à part, 496 sq.; — leur fécondité en gens de lettres, 499 sq.; tabl. XXV; pl. XVI; 509; — ne se prêtent pas à des recherches statistiques, 503, 506; — servent à confirmer l'action exercée par le milieu éducateur, 517 sq.; — répartition des gens de lettres issus de châteaux suivant le genre de leur activité littéraire, 520 sq.; tabl. XXX; pl. XXI.
Châtillon-sur-Seine, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Chaumont, id.
Chefs-lieux d'arrondissements, comme base de l'étude comparée des diverses catégories de localités, 496; — leur fécondité absolue en gens de lettres, 497 sqq.; tabl. XXII, XXIII, XXIV; — leur fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent, 499; — leur fécondité relativement au chiffre de leur population, 500 sqq.; tabl. XXVI; pl. XVII, XVIII; — leur extraordinaire supériorité sur les autres localités, 503 sqq.; — aux différentes époques, 504 sqq.; tabl. XXVII; pl. XIX; — causes de leur supériorité, 509 sqq.; — répartition des gens de lettres issus de chefs-lieux suivant le genre de leur activité littéraire, 520 sq.; tabl. XXX; pl. XXI.
Chénier (André), 382.
Cher (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Cherbourg, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Chesterfield, 337.
Chiabrera, 336.
Chladni, 33.
Chronologique, distribution chronologique générale des gens de lettres français, 424 sqq.; tabl. II, III; pl. I; — en ce qui concerne leur longévité, 428; table VI; pl. V; — le nombre des genres littéraires dans lesquels ils se sont distingués, 429 sq.; tabl. VII; — le genre de leur activité littéraire, 430.

Digitized by Google

tabl. VIII, IX ; pl. IV : — leur sexe, 430 sqq. ; tabl. X, XI ; pl. V, VI ;— les cas de parenté, 437 ; tabl. XII ; — distribution chronologique des gens de lettres d'origine étrangère, 440 sq. ; tabl. XIII ; pl. VII ; — distribution chronologique et géographique des gens de lettres français, 450 sqq. ; tabl. XVII, XVIII ; pl. XII ; — distribution chronologique des gens de lettres français issus des colonies, 460 sqq. : — des gens de lettres de talent d'après leur religion, 482 sq. ; tabl. XX ; pl. XIV ; — des gens de lettres de talent qui ont été des ecclésiastiques, 488 ; tabl. XXI ; pl. XV ; — des gens de lettres d'après le genre des localités dont ils sont issus, 497 sqq. ; tabl. XXII, XXVII ; — relativement au chiffre de la population, 504 sqq. ; tabl. XXVII ; pl. XVII ; — distribution chronologique des gens de lettres de talent d'après l'instruction qu'ils ont reçue, 524 sq ; — d'après le milieu économique dans lequel ils ont grandi, 529 ; — d'après les classes sociales dont ils sont issus, 541 ; tabl. XXXI ; pl. XXII, XXIII.

Cienfuegos, 338.

Cimbres, 465.

Circassie, nombre des gens de lettres français nés dans cette contrée, tabl. XIII.

Civilisation, critérium de la civilisation, d'après Jacoby, 237 sqq. ; — entraîne soi-disant la dégénérescence, 238 sqq., 270 sq.

Clarendon, 336.

Classes sociales, V. Social (milieu).

Classifications, leur valeur simplement relative dans la science de l'histoire, 574 sqq.

Clergé, V. Ecclésiastiques.

Clermont-en-Beauvoisis, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Clermont-Ferrand, id.

Climat, son influence sur le développement du génie d'après Lombroso, 282 sqq.

Cluvier, 32.

Cognac, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Colbert, son éducation négligée, 525.

Coleridge, 338.

Collier, 336.

Colonies françaises, rentrent dans le champ de nos recherches, 349 ; — servent à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401 ; — leur fécondité en gens de lettres français, tabl. XIII ; — fécondité comparée des diverses colonies, 457 ; — relativement au chiffre de la population, 458 sqq ;— rôle joué par le milieu politique et administratif, 459 sqq. ; — fécondité des colonies aux diverses époques, 460 sqq. ; — servent à confirmer l'action exercée par le milieu social, 541.

Colonna (Vittoria), 335.

Comines, 382.

Compiègne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Comte, son rôle dans le développement de la science historique, 42 sq. ; — 384, 579.

Condé, 338.

Condé (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.

Condillac, 384.

Condom, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Condorcet, proclame que l'historien doit s'intéresser aux masses plutôt qu'aux individus, 41 sq. ;— prédit l'avenir, 56 ; — 384.

Congreve, 337.

Conrart, son éducation négligée, 525.

Constant (Benjamin), 384.

Cordoue, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.

Cormenin, 97.

Corneille (P.), 382.

Correspondants de l'Académie des sciences de Paris, mis par de Candolle à la base de ses recherches sur la genèse des savants modernes, 218 sqq.

Corrèze (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.

Corrozet, son éducation négligée, 525.

Corse, sert à étudier le rôle joué par le milieu ethnologique, 402 ; — sa fécon-

Digitized by Google

dité en gens de lettres français, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent et de génie, 445; tabl. XV; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq., 467; tabl. XVII, XXII; — action exercée par le milieu ethnologique, 466 sq; — par le milieu politique et administratif, 467.
Cosmopolitisme de la littérature française, 440.
Côte-d'Or (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Côtes-du-Nord (département des), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — cause de la supériorité de la partie française du département sur la partie bretonne, 508.
Courier (Paul-Louis), 384.
Cousin, 45, 62, 384.
Coutances, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Cowley, 336.
Cowper, 337.
Création, le don de créer comme indice prétendu du génie; 143 sqq.
Crébillon (père), 383, 416.
Creuse (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl VIII, XVII, XVIII.
Crime, ses causes, 272; — recherches de Lombroso et Laschi sur le crime politique, 275 sqq.
Critérium du talent admis par Galton pour les juges anglais, 191 sqq; — pour les autres personnages remarquables, 200 sqq; — pour les savants anglais contemporains, 203 sqq.; — critérium admis par de Candolle pour les savants des deux derniers siècles, 217 sqq.; — critérium dont nous usons pour déterminer l'importance relative des gens de lettres français, 360 sqq.; — latitude que ce critérium laisse à la personnalité de l'auteur, 365 sqq.
Critique historique, dans l'antiquité classique, 7; — au moyen âge, 12; — à l'époque de la Renaissance, 15, 31 sq.; — au XVIIe siècle, 32 sq.; — au XVIIIe siècle, 33; — influence fâcheuse exercée par l'école du droit naturel, 33 sqq.; — influence heureuse exercée par l'école « historique », 37 sq.
Critiques, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Cruz (Ramon de la), 337.
Cruz (San Juan de la), 335.
Cueva (Juan de la), 336.
Cujas, 17, 383.
Cuvier, 384.

Dach, 336.
D'Alembert, V. Alembert.
Danemark, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Dante, 341 sqq.
Darwin, 57.
Darwinistes, contradiction dont se rendent coupables beaucoup de darwinistes dans leurs jugements sur la politique, 276 sq.
Dassoucy, son éducation négligée, 525.
Dauphiné, V. Savoie.
Dax, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Déduction, appliquée par Hume avec la dernière rigueur dans ses recherches sur la religion, 28; — par Adam Smith dans ses recherches d'économie politique, 29; — son rôle dans la science de l'histoire, 88 sqq.
Définition de l'histoire, impossibilité d'en donner une valable absolument, 1 sqq.; — définition imposée par l'état actuel de la science, 574 sqq.
Defoe, 337.
Dégénérescence, théorie de Jacoby touchant la dégénérescence fatale de toute aristocratie et en particulier de celle du talent, 234 sqq.
Delavigne (Casimir), 384, 416.
Delille, 384; — sa jeunesse, 595.
Démocratie, exerce d'après de Candolle une influence fâcheuse sur le développement des sciences, 229.
Denham, 336.
Densité de la population, admise par Jacoby comme critérium de la civilisation, 244 sqq., 492 sq.
Départements, se prêtent mieux que les

Digitized by Google

provinces à servir de base à des recherches sur l'action exercée par le milieu géographique, 397 sq. ; — leur groupement en provinces et en régions, 399 sqq.; — leur fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent, 443 sqq ; tabl. XIV ; — leur fécondité respective en gens de lettres suivant le genre des localités, 497 sqq.; tabl. XXII, XXVI ; pl. XVII, XVIII.
Descartes, 382.
Desmoulins (Camille), 384.
Déterminisme, mis par Hume à la base de ses recherches historiques, 28 sq. : — concilié dans une certaine mesure avec la liberté par les socialistes, 56 sq.; — est la base nécessaire de toute interprétation historique sérieuse, 78 sqq.
Dialectique, comme méthode historique, chez Hegel, 44 sqq.; — chez les socialistes, 57 ; — insuffisance de cette méthode, 86 sq.
Diderot, 382.
Dieppe, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Dieu, son action sur le cours des événements : chez les historiens du moyen âge, 10 sqq. ; — à l'époque de la Renaissance, 14 ; — au XVIIIe siècle, 30.
Dieux, leur action sur le cours des événements chez les historiens de l'antiquité classique, 7 ; — chez les chrétiens, 10 sq., 13.
Digne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Dijon, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Dilettantes, combattus avec passion par les représentants de l'histoire traditionnelle, 574 sqq. ; — provoquent en grande partie eux-mêmes la critique, 578.
Dinan, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Dinant, id.
Dôle, id.
Dordogne (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement plus fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Douai, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Doubs (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI : pl. VIII, XVII, XVIII.
Doullens, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Downe, 336.
Draguignan, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Dramatiques (auteurs), comme groupe naturel de gens de lettres, 358 ; — issus rarement de la Suisse française, 456 ; — souvent de Paris, 521.
Dreux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Droit naturel, les deux façons d'obtenir un droit naturel, 18 sqq. : — influence fâcheuse exercée par l'école du droit naturel sur la science de l'histoire, 33 sqq.
Droit romain, son action sur le développement de la science de l'histoire, 16 sqq.
Droits de l'homme, leur proclamation marque l'apogée de l'école du droit naturel, 35.
Drôme (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Dryden, 336.
Dubartas, 383.
Du Bellay, son éducation négligée, 525.
Dublin, sa fécondité en gens de lettres anglais de génie, 603.
Du Bois-Reymond, 578.
Ducange, 32, 383.
Duchesne, 32.
Du Deffant (Mme), 383.
Dumas (Alexandre D. fils), 384.
Dumas (Alexandre D. père): 384 ; — son éducation négligée, 525, 526, 527 ; — grandit dans un milieu économique défavorable, 531
Dumoulin (Charles), 383.
Dunbar, 335.
Dunkerque, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Digitized by Google

Ecclésiastiques, recherches sur le rôle joué dans la littérature française par les ecclésiastiques catholiques et protestants, 410 sqq., 484 sqq.; — nombre des gens de lettres nés d'ecclésiastiques protestants, 484 sqq., 533; — nombre des gens de lettres qui ont été des ecclésiastiques, 486 sqq.; tabl. XXI; pl. XV.
Ecoles supérieures, leur action sur le développement des gens de lettres, 513 sqq.
Economie politique, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 39 sqq.
Economique (milieu), étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 417 sq.; — son action manifestée par la répartition des gens de lettres entre les diverses catégories de localités, 511 sq.; — recherches spéciales sur l'action exercée par le milieu économique sur le développement des gens de lettres de talent, 528 sqq.; — résumé de ces recherches, 546; — action du milieu économique relativement à celle des autres milieux, 549 sq., 552 sqq.
Economistes, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Ecosse, nombre de gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Edgeworth, 338.
Edimbourg, sa fécondité en gens de lettres anglais de génie, 603.
Educateur (milieu), de Candolle ne lui accorde que peu d'action sur le développement des savants, 226 sq.; — étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 415 sqq.; — son action sur les gens de lettres protestants, 484; — son action générale manifestée par la répartition des gens de lettres entre les diverses catégories de localités, 511 sqq.; — confirmée par certains faits cités par Galton et de Candolle, 517; — par la fécondité des châteaux en gens de lettres, 517 sq.; — par le petit nombre des femmes de lettres, 518 sq; — ainsi que par leur répartition entre les diverses catégories de localités, 519 sq; — recherches spéciales sur l'action exercée par le milieu éducateur sur les gens de lettres de talent, 522 sqq; — gens de lettres qui se sont développés dans un milieu défavorable tout à la fois sous le rapport de l'éducation et de la fortune, 531; — résumé de nos recherches sur l'action exercée par le milieu éducateur, 546; — son action relativement à celle des autres milieux, 549 sq., 552 sqq.; — action exercée par le milieu éducateur sur le développement des gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 604 sq.
Eglise, V. Religion.
Egypte, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Eichhorn, un des chefs de l' « école historique », 36.
Encina, 335.
Engels, 52, 54.
Epoque, qui se prête le mieux à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 324 sqq.; — limites à établir pour l'étude des gens de lettres français, 350 sqq, 389 sqq.
Erasmus Alberus, V. Alberus.
Ercilla, 335.
Erudits, comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — nombre minime des femmes, 431; — issus rarement du groupe géographique Auvergne, Limousin, Marche, 456; — souvent de la Champagne, id.; — ou d'un milieu protestant, 484; — rarement de châteaux, 520.
Escobar, 336.
Espagne, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Espagnole (littérature), sa richesse aux différentes époques relativement à celle des autres grandes littératures modernes, 331 sqq.; — rôle joué dans cette littérature par l'hérédité, 601 sq.; — par le milieu local, 603; — par le milieu éducateur, 604; — par le milieu social, 605 sq.
Espinel, 336.
Esquilache, 336.
Esthéticiens, leur répartition entre les

Digitized by Google

groupes naturels de gens de lettres, 357.
Esthétiques (considérations), préoccupent de bonne heure les historiens, 7.
Estienne (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.
Estienne (Henri II), 383.
Etampes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Etats-Unis, cités à tort comme exemple du peu d'action exercée par le milieu éducateur, 585 sq.
Ethnologique (milieu), étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 401 sqq. ; — critérium de la nationalité, 403 sq. ; — recherches sur l'action exercée par le milieu ethnologique dans la France en général, 464 sqq. ; — dans les régions de la France habitées par des populations de langue étrangère, 466 sqq., 470 ; — en Corse, 466 sq. ; — dans les Pyrénées-Orientales, 467 ; — dans les Basses-Pyrénées, 467 ; — en Bretagne, 468 sq. ; — dans le département du Nord, 469 sq. ; — en Belgique, 471 sq. ; — dans le Luxembourg, 472 sq. ; — dans l'Alsace-Lorraine, 473 sq. ; — en Suisse, 474 sq ; — résumé de nos recherches concernant l'action du milieu ethnologique, 545, 548.
Etranger, ce que nous entendons par ce terme, 350 ; — nombre de gens de lettres français d'origine étrangère, 439 sqq. ; tabl. XIII ; pl. VII ; — distribution chronologique des gens de lettres français protestants issus d'un milieu étranger, 482 sq.
Eure (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Eure-et-Loir (département d'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement plus fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Evolution du monde organique, marche à suivre dans l'étude de cette évolution, 187 sq.
Evolution de la science de l'histoire, 3 sqq.
Evreux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Exceptions, ce qu'il faut entendre dans la science par ce terme, 82 sq. ; — la loi de l'hérédité ne comporte pas d'exceptions véritables, 166.

Fabre d'Eglantine, son éducation négligée, 525 ; — grandit dans un milieu économique défavorable, 531.
Falaise, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Farquhar, 337.
Femmes de lettres, admises plus libéralement que les hommes dans notre liste, 368 sq. ; — leur longévité, 428 ; tabl. V, VI ; pl. II, III ; — leur nombre relativement à celui des hommes de lettres, 430 sqq. ; tabl. X, XI ; pl. V, VI ; — leur distribution chronologique, id. ; — leur répartition suivant le genre de leur activité littéraire, 431 sq. ; — nombre des cas de parenté, 434 ; tabl. XII ; — fécondité respective des divers milieux religieux en femmes de lettres, 481 ; — servent à confirmer l'action exercée par le milieu éducateur, 518 sqq. ; — fécondité respective des diverses classes sociales en femmes de lettres, 541 sq. ; tabl. XXXIII.
Fénelon, 382.
Ferrare, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.
Feuilletonistes, groupe naturel de gens de lettres dont ils font partie, 357.
Fichte, 338.
Fielding, 337.
Figeac, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Filicaja, 336.
Finistère (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Firenzuola, 335.
Fischart, 335.
Flamand, gens de lettres français qui ont écrit en flamand, 348 ; — gens de

Digitized by Google

lettres français issus d'un milieu flamand, V. Nord (département du) et Belgique.
Flaubert, 384.
Flèche (La), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Fléchier, 383.
Fleming, 336.
Fletcher, 336.
Flint, 568.
Florence, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.
Folengo, 335.
Folie, est d'après Jacoby la conséquence nécessaire du talent, 235 sqq. ; — méthode à observer dans l'étude des rapports du génie avec la folie, 248 sqq.
Folkloristes, 459.
Fontainebleau, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Fontenay-le-Comte, id.
Fontenelle, 383.
Foote, 337.
Forteguerri, 337.
Fortune, V. Economique (milieu).
Foscolo (Ugo), 338.
Fourier (Charles), 384.
Foville (A. de), 97.
Fox, 337.
Française (langue), domaine de la langue française, 349 sq. ; — sa répartition en circonscriptions naturelles, 397 sqq. ; — ses variations, 404.
Française (littérature), sa richesse aux différentes époques relativement à celle des autres grandes littératures modernes, 331 sqq. ; — se prête mieux que toute autre à servir de base à nos recherches, 339 sqq. ; — son cosmopolitisme, 341, 440 sq.
France, longévité moyenne de la population relativement à celle des gens de lettres de talent, 427 sq. ; tabl. V ; pl. II ; — fécondité littéraire de la France relativement à celle de la Belgique et de la Suisse françaises, 462 sq. ; — action exercée par le milieu ethnologique en France, 464 sqq. ; — fécondité de la France en gens de lettres protestants aux différentes époques, 482 sq ; — fécondité des diverses catégories de localités relativement au chiffre de leur population, 500 sqq. ; tabl. XXVI ; pl. XVII, XVIII ; — raison de la fécondité remarquable des régions non françaises de la France, 507 sq.
Franche-Comté, ses limites, 399, — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 : tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Fréjus, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Fréret, 33.
Fribourg (partie française du canton de), rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII.
Fribourg (ville), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Froissart, 382.

Galland, sa jeunesse, 594.
Gallego, 338.
Galton, ses recherches sur l'hérédité du génie, 191 sqq. ; — sur les savants anglais contemporains, 203 sqq. ; — sa statistique comparée des diverses catégories de grands hommes, 316, 321 sqq. ; — cherche à déterminer la fréquence relative de grands hommes, 377 ; — restreint outre mesure le sens du mot *éducation*, 415 ; — critique des arguments par lesquels il cherche à infirmer l'action du milieu, 582 sqq.
Garcilaso de la Vega, 335.
Gard (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Garnier (Robert), 383.
Garonne (département de la Haute-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Gascogne, ses limites, 399 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens

Digitized by Google

de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Gassendi, 383.
Gaulois, 465.
Gautier (Théophile), 384.
Gay, 337.
Géants, servent à montrer quelle marche on doit suivre dans l'étude des grands hommes, 150 sq.
Gellert, 337.
Génétique (méthode), 86.
Genève (canton de), rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII ; — sert à constater l'action exercée par le milieu politique et administratif, 463 ; — ne peut être comparé sans réserve avec les autres cantons suisses, 479.
Genève (ville), sa fécondité en savants illustres, 230 ; — en gens de lettres, 513 ; tabl. XXII, XXVIII ; — introduction de l'imprimerie, 350 sq.
Génie, qu'est-ce que le génie ? 140 sqq. ; — ses rapports avec la folie, 248 sqq. ; — comparaison entre les gens de lettres de génie des diverses grandes littératures modernes, 333 sqq. ; — listes de gens de lettres français de génie, 381 sqq., 421 ; — nombre des gens de lettres français de génie relativement à celui des gens de lettres de talent et au total des gens de lettres, 423 ; tabl. I ; — âge atteint par les gens de lettres de génie, 428 ; tabl. V, VI ; pl. II, III ; — nombre des cas de parenté chez les gens de lettres de génie, 434, 438 ; tabl. XII ; — nombre des gens de lettres français de génie issus d'un milieu étranger, 443 ; — fécondité comparée des provinces en gens de lettres de génie et en gens de lettres en général, 446 ; tabl. XV ; — des régions, 447 ; tabl. XVI ; — distribution géographique et chronologique comparée des gens de lettres de génie, 452 ; tabl. XVII, XVIII ; pl. XII ; — fécondité respective des divers milieux religieux en gens de lettres de génie, 481 ; — gens de lettres de génie dont l'éducation a été négligée, 527 ; — fécondité des diverses classes sociales en gens de lettres de génie, 540 ; tabl. XXXII ; pl. XXIV ; — recherches générales sur la genèse des gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 600 sqq.
Genlis (Mme de), son éducation négligée, 525.
Genres littéraires, sur lesquels nous faisons porter nos recherches, 354 sqq. ; — principe d'après lequel nous les groupons, 356 ; — nombre des gens de lettres qui se sont distingués dans plusieurs genres littéraires, 429 sq. ; tabl. VII ; — répartition des gens de lettres suivant le genre de leur activité littéraire, 430 ; tabl. VIII, IX ; pl. IV ; — et leur sexe, 431 sq. ; tabl. XI, pl. VI ; — distribution géographique des gens de lettres suivant le genre de leur activité littéraire, 452 sqq. ; tabl. XIX ; pl. XIII ; — nombre respectif des gens de lettres catholiques et protestants qui se sont distingués dans plusieurs genres littéraires, 483 sq. ; — leur répartition entre les divers genres littéraires, 484 ; — répartition des gens de lettres suivant la catégorie de localités dont ils sont issus et le genre de leur activité littéraire, 520 sq. ; tabl. XXX ; pl. XXI ; — genres littéraires dans lesquels se sont distingués les gens de lettres dont l'éducation a été négligée, 525 sq.
Gens de lettres, définition, 310 ; — raisons pour lesquelles les gens de lettres se prêtent mieux que toute autre catégorie de grands hommes à des recherches statistiques, 311 sqq. ; — leur nombre relativement à celui des autres catégories de grands hommes, 312 sqq. ; — recherches générales sur la genèse des gens de lettres italiens, espagnols, anglais et allemands, 600 sqq.
Gens de lettres français, leur détermination dans l'espace, 347 sqq. ; — dans le temps, 350 sqq. ; — suivant le genre de leur activité, 354 sqq. ; — suivant leur importance relative, 358 sqq., 374 sqq. ; — gens de lettres

Digitized by Google

français de talent, 379 sqq.; — de génie, 381 sqq.; — nombre respectif de gens de lettres français des diverses catégories d'importance, 421 sqq.; tabl. I; — distribution chronologique des gens de lettres français, 424 sqq.; tabl. II; pl. I; — âge atteint par les gens de lettres français, 426 sqq.; tabl. IV, V, VI; pl. II, III; — répartition des gens de lettres francais suivant le nombre de genres littéraires dans lesquels ils se sont distingués, 429 sq.; tabl. VII; — leur distribution chronologique suivant le genre de leur activité littéraire, 430; tabl. VIII, IX; pl. IV; — suivant leur sexe, 430 sqq.; tabl. X, XI; pl. V, VI; — nombre des cas de parenté entre les gens de lettres, 433 sqq.; tabl. XII; — gens de lettres français d'origine étrangère, 439 sqq.; tabl. XIII; pl. VII; — répartition géographique des gens de lettres issus d'un milieu français, 442 sqq.; — fécondité comparée des départements en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent, 443 sq.; tabl. XIV; — des provinces, 445 sq.: tabl. XV; pl. XI; — des régions, 446 sq.; tabl. XVI; — distribution géographique et chronologique comparée des gens de lettres français, 450 sqq.; tabl. XVII, XVIII; pl. XII; — leur distribution géographique suivant le genre de leur activité littéraire, 452 sqq.; tabl. XIX; pl. XIII; — gens de lettres français issus des colonies, 457 sqq.; — de la Belgique et de la Suisse françaises, 462 sq.; — des divers milieux ethnologiques de la France, 464 sqq.; — des contrées limitrophes, 471 sqq.; répartition des gens de lettres français au point de vue confessionnel, 477 sqq., 480, sqq.; — suivant les catégories de localités, 497 sqq.; tabl. XXII sqq.; pl. XVI sqq.; — nombre respectif des gens de lettres français des divers degrés d'importance relativement au genre de localité dont ils sont issus, 499; — causes qui ont favorisé le développement des gens de lettres français dans certaines catégories de localités, 509 sqq.; — milieu éducateur dans lequel se sont développés les gens de lettres français, 522 sqq.; — milieu économique, 528 sqq.; — milieu social, 533 sqq.

Géographes, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.

Géographique (milieu), étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 396 sqq., 439 sqq.; — distribution géographique comparée des gens de lettres d'après le degré de leur importance, 442 sqq.; tabl. XIV, XV, XVI; pl. XI; — aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII, XVIII; pl. XII; — suivant le genre littéraire, 452 sqq.; tabl. XIX; pl. XIII; — distribution géographique et chronologique comparée des gens de lettres protestants, 482 sq.; — distribution géographique comparée des gens de lettres d'après le genre de localité dont ils sont issus, 497 sqq.; tabl. XXII, XXVI; pl. XVII, XVIII; — résumé de nos recherches concernant l'action du milieu géographique, 544 sq., 548.

Gerhardt, 336.

Gers (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.

Gerson, 383.

Gessner, 337.

Giannone, 337.

Gibbon, 337.

Gil y Zarate, 338.

Giovio, 335.

Giraldi, 335

Gironde (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.

Godet, 144, 369.

Gœthe, 199, 253, 337, 341 sqq., 378, 560.

Goldoni, 337.

Goldsmith, 337.

Goncourt (Jules de), 384.

Gongora, 336.

Gottsched, 337.

Digitized by Google

Goût pour la science, insignifiance des renseignements fournis à Galton par les savants anglais touchant l'origine de leur goût pour la science, 207 sqq.
Gozzi (C.), 337.
Gozzi (G.), 337.
Gracian, 336.
Grande-Bretagne, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Grands hommes, remarque sur ce terme, 125 sq.; — action qu'on attribue aux grands hommes sur le cours des événements: dans l'antiquité classique, 8; — au moyen âge, 13; — à l'époque de la Renaissance, 19; — au XVIIIe siècle, 30; — au XIXe, 40; — de nos jours, 61 sqq, 127 sqq.; — marche à suivre dans l'étude de cette question, 124 sqq., 137 sqq.; — qu'est-ce que le grand homme? 140 sqq.; — il faut tout d'abord étudier sa genèse, 152; — méthode biographique, 152 sqq.; — méthode comparée, 157 sqq.; — conditions fondamentales auxquelles doivent satisfaire les données à mettre à la base de recherches sur les grands hommes, 291 sqq.; — répartition générale des grands hommes d'après le genre de leur activité, 299 sqq.; — statistique comparée des diverses catégories de grands hommes, 312 sqq.; — façon de se représenter le développement du grand homme, 558 sqq.
Granville, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Grasse, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Gray, id.
Gray (Thomas), 337.
Grèce, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Grégoire (Louis), 315, 317 sq., 323.
Grenade, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.
Grenade-sur-Garonne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Grenoble, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Grillparzer, 338.
Grimm (baron de), 384.
Grimm (frères), 338.
Grimm (Hermann), 343.
Grimmelshausen, 336.
Grote, 338.
Grotius, 17, 18.
Gryphius, 336.
Guadeloupe, sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460.
Guarini, 335.
Guevara (A. de), 335.
Guevara (L.-V. de), 336.
Guidi, 336.
Guise, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Guizot, 384.
Gunther, 337.
Guyenne, ses limites, 454; — sa fécondité respective dans les divers genres littéraires, 454 sq.; tabl. XIX; pl. XII.
Guyenne E., ses limites, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV, pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.
Guyenne O., ses limites, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XII, — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.

Hagedorn, 337.
Hainaut, rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII; pl. VIII; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Haïti, V. Saint-Domingue.
Hallam, 338.
Haller, 337.
Ham, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Hanau, sa fécondité en gens de lettres allemands de génie, 603.
Hannovre, id.
Hardouin (le P.), 33.

Digitized by Google

Hâvre (Le), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Hegel, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 43 sqq. ; — 338.
Heine, 338.
Helvétius, 384.
Hennebont, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Hennequin, son opinion sur les grands hommes, 62, 129 ; — n'use pas d'une méthode assez rigoureuse, 579 sq.
Hérault (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Herculanum, influence de son exhumation sur la critique historique, 33.
Herder, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 43 ; — 337.
Hérédité, des caractères spécifiques, 165 sqq. ; — l'hérédité physiologique est certaine, 165 ; — son existence à l'état latent, 166 sq. ; — l'hérédité psychologique n'a pu être établie jusqu'ici que dans une mesure toute relative, 167 sqq. ; — l'hérédité des caractères spécifiques ne suffit pas à elle seule à rendre compte du développement du monde organique, 176 sqq. ; — hérédité des caractères acquis, 184 sqq. ; — hérédité du talent étudiée par Galton, 191 sqq. ; — par de Candolle, 213 sqq. ; — ce dernier auteur pose la question sur son véritable terrain, 216 ; — ses recherches sur l'action de l'hérédité chez les savants modernes, 224 sqq. ; — étude sur l'action de l'hérédité chez les gens de lettres français, 392 sq., 433 sqq., tabl. XII ; — fréquence comparée des divers degrés de parenté, 435 sqq. ; — résumé de nos recherches touchant l'action exercée par l'hérédité, 544 ; — examen comparé de l'action respective exercée par l'hérédité et par le milieu, 552 sqq., 555 sqq., 558 sqq. ; — conclusion, 562 sqq. ; — rôle joué par l'hérédité chez les gens de lettres italiens, espagnols, anglais et allemands, 600 sqq.
Hérodote, 6.
Herrera, 335.
Hesdin, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Histoire (science de l'), son évolution, 3 sqq. ; — sa méthode, 59 sqq. ; — choix des matériaux, 60 sqq. ; — interprétation, 71 sqq. ; — but de l'interprétation, 71 sqq. ; — base de l'interprétation, 78 sqq. ; — méthode de l'interprétation, 84 sqq. ; — son nom, 573 ; — son objet, 574 sqq.
Histoire naturelle de l'humanité, esquissée par Vico, 23 sq. ; — par Condorcet, 41 sq. ; — par Herder, 43 ; — par Hegel, 43 sqq.
Historiens, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Historique (école), née par opposition à l'école du droit naturel, 35 ; — favorise les progrès de l'histoire, 37 sq.
Historique (méthode soi-disant), 88 sq.
Hobbes, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 21 ; — 336.
Hoffmann, 338.
Holbach, 384.
Hollande, nombre de gens de lettres français issus de ce pays, 441 ; tabl. XIII.
Homme, théories générales sur le développement de l'homme, 165 sqq.
Hommes de lettres, comparés aux femmes de lettres, V. Femmes de lettres.
Hoz Mota, 336.
Hugo (Victor), 382.
Humboldt (frères), 338.
Hume, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 28 sq. ; — 90, 337.
Hungerbuhler, 131.
Hutten, 335.
Hypothèse, dangers de l'hypothèse dans la science de l'histoire, 63 sqq, 92 sq. ; — Jacoby préconise à tort la méthode hypothétique, 263 sqq.

Ibères, 465.
Idéologistes (historiens), 46.
Iffland, 338.
Iglesias de la Casa, 338.
Ile-de-France (province), ses limites, 400 ; — sa fécondité en gens de let-

Digitized by Google

tres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.

Ile-de-France (île Maurice), rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460 sq.

Ille-et-Vilaine (département d'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.

Immermann, 338.

Imprimerie, sa signification pour nos recherches, 350 sq.

Imprimeurs, groupe de gens de lettres dont ils font partie, 356.

Individualités marquantes, V. Grands hommes.

Indre (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.

Indre-et-Loire (département d'), id.

Induction, Bacon attire l'attention sur la méthode inductive, 21; — rôle de cette méthode dans la science de l'histoire, 88 sqq.; — elle est le plus souvent mal appliquée, 94 sqq.; — en particulier en histoire, 96 sqq.; — genre d'induction proposé, 98 sqq.; — la valeur de l'induction dépend du nombre relatif des observations, 100 sqq.; — loi générale de l'induction, 104; — précautions à observer dans l'emploi de cette méthode, 106 sq. [sq.

Innéité, comme cause de variation, 179

Instinct, sa transmission héréditaire est certaine et constitue la preuve la plus forte en faveur de l'hérédité psychologique, 171 sq.

Instruction supérieure, V. Ecoles supérieures; Educateur (milieu); Universités.

Irlande, nombre de gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.

Isère (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII. XVII, XVIII.

Isla (Fr. de), 337.

Issoudun, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Italie, nombre de gens de lettres français issus de ce pays, 441; tabl. XIII.

Italien (milieu). V. Corse.

Italienne (littérature), sa richesse aux différentes époques relativement à celle des autres grandes littératures modernes, 331 sqq.; — rôle joué dans cette littérature par l'hérédité, 601 sq.; — par le milieu local, 602 sq.; — par le milieu éducateur, 604 sq.; — par le milieu social, 605 sq.

Jacoby, ses recherches sur les personnages français remarquables du XVIIIe siècle, 234 sqq., 413 sq.; — a cherché le premier à étudier à l'aide de la méthode comparée le rôle que le milieu local joue dans le développement des grands hommes, 492 sqq.

Jasmin, 313.

Jean Paul, 338.

Jésuites, nombre des jésuites qui se sont distingués dans les lettres, 487 tabl. XXI; pl. XV; — cause de leur supériorité relative, 527; V. aussi Ecclésiastiques.

Johnson, 337.

Joly, sa définition du génie, 143; — sa classification des grands hommes, 293 sq.

Jonson (Ben), V. Ben Jonson.

Jovellanos, 337.

Juges anglais, mis par Galton à la base de ses recherches sur l'hérédité du génie, 191 sqq.

Juifs, servent à infirmer la théorie de la dégénérescence de Jacoby, 241; — cités abusivement comme preuve de la parenté du génie avec la folie, 267 sq.; — trop peu nombreux dans les pays de langue française pour que nous puissions étudier leur action sur la littérature, 409, 480; — cause de leur soi-disant conservatisme, 589; — de leurs succès dans les écoles secondaires et supérieures, 598 sq.

Jura (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.

Jura bernois, rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII;

Digitized by Google

pl. VIII ; — sert à constater l'action exercée par le milieu politique et administratif, 463.
Jurisconsultes, leur rôle dans le développement de la science de l'histoire, 16 ; — leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Jussieu (les), fournissent une des présomptions les plus fortes en faveur de l'hérédité psychologique, 175.

Kant, reconnaît un des premiers l'importance de la statistique, 41 ; — 337.
Keats, 338.
Kleist, 338.
Klopstock, 337.
Knox, 335.
Kœnigsberg, sa fécondité en gens de lettres allemands de génie, 603.
Kotzebue, 338.

La Bruyère, 382.
Lacordaire, 384.
Lafayette (Mme de), 383.
Lafontaine, 344, 382.
Laharpe, 384.
Lamarck, 57.
Lamartine, 382.
Lamennais, 384.
La Mothe Le Vayer, 33.
Landerneau, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Landes (département des), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Lange (Fr.-A.), 98, 156.
Langres, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Languedoc N, ses limites, 399 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Languedoc S, id.
Laon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Laplace, sa jeunesse, 596.
La Rochefoucauld, 382 ; — son éducation négligée, 525, 527.
La Salle (Antoine de), 383.
Laschi, 159, 275.
Latente (hérédité), 166 sq.
Latin, gens de lettres français qui ont écrit en latin, 348.
La Tour-Landry, 380.
Laurent de Médicis, V. Medici.
Lausanne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Laval, id.
Lebrun-Pindare, 307.
Leconte de Lisle, 313, 384.
Leibniz, proclame le principe de l'équivalence entre la cause et l'effet, 22 ; — reconnaît l'importance des documents de première main, 32 ; — 336.
Lekain, 384.
Lenglet-Dufresnoy, 33.
Leon (Ponce de), 335.
Leopardi, 338.
Lesage, 383.
Lessing, 337.
Letourneau, 97.
Lettres (auteurs de), leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Lévesque de Pouilly, 33.
Lhomond, sa jeunesse, 595.
Libérales (professions), fécondité de cette classe en gens de lettres de talent, 536 sqq. ; tabl. XXXI ; pl. XXII, XXIII ; — relativement au chiffre de sa population, 538 sqq. ; tabl. XXXII ; pl. XXIV ; — sa fécondité en gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 605 sq.
Liberté, impossible à concilier avec le déterminisme, 79 ; — conciliée dans la mesure du possible par l'école socialiste, 56 sq. ; — est d'après de Candolle la condition principale du progrès des sciences, 233.
Libraires, comme groupe naturel de gens de lettres, 356 ; — ce groupe ne compte que fort peu de femmes, 431 ; — issus rarement de châteaux, fréquemment de Paris, 520 sq.
Liège (province de), rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII.

Digitized by Google

Liége (ville), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lille, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lily, 336.
Limoges, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Limousin, V. Auvergne.
Lisieux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lista, 338.
Liste, principes d'après lesquels nous avons composé notre liste de gens de lettres français, 358 sqq. ; — précautions dont nous avons usé, 370 sqq.
Littérature, son caractère artificiel, 459, 564.
Littératures, il est impossible de mettre à la base de nos recherches soit toutes les littératures indistinctement, soit seulement celles de l'antiquité classique ou du moyen âge, 324 sqq. ; — il est également impossible d'étudier concurremment toutes les littératures modernes, 326 sq. : — choix de la littérature qui se prête le mieux à nos recherches, 327 sqq.; — richesse comparée des cinq grandes littératures modernes, 330 sqq.
Littré, sa définition du génie, 141 ; — 384.
Llorente, 338.
Local (milieu), étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 412 sqq. ; — fécondité comparée des diverses catégories de localités, 490 sqq. ; — causes de la supériorité de certaines catégories de localités, 500 sqq. ; — action du milieu local sur le genre d'activité littéraire, 529 sq. ;— sur les gens de lettres dont l'éducation a été négligée, 525 sqq.; — sur ceux qui ont grandi dans des conditions économiques défavorables, 531 sq. ; — résumé de nos recherches touchant l'action exercée par le milieu local, 545 sq., 548 ; — action exercée par le milieu local sur le développement des gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 602 sqq.
Localités (catégories de), distinguées par nous, 494 sqq. ; — leur fécondité absolue en gens de lettres: par départements, 497 sqq. ; tabl. XXII ; — par provinces, 498 sq. ; tabl. XXIII ; — par régions, 498 sq. ; tabl. XXIV ; — leur fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent, 499 ; — leur fécondité relativement au chiffre de leur population, 500 sqq. ; — par départements, 501 sqq. ; tabl. XXVI ; pl. XVII, XVIII ; — pour la France en général aux différentes époques, 504 sqq. ; tabl. XXVII ; pl. XIX : — causes de la supériorité de certaines catégories de localités, 509 sqq. ; — localités qui ont produit le plus de gens de lettres, 511 sqq. ; tabl. XXVIII ; — comparaison entre les gens de lettres issus des diverses catégories de localités suivant le genre de leur activité littéraire, 520 sq. ; tabl. XXX ; pl. XXI ; — catégories de localités dont sont issus les gens de lettres qui n'ont reçu qu'une éducation médiocre, 526 sq. ; — qui ont grandi dans un milieu économique défavorable 531 sq.
Loches, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Locke, 336.
Lois, une loi générale du développement historique apparaît pour la première fois chez les historiens chrétiens, 11 ; — avec la Renaissance apparaît dans la science de l'histoire la croyance à des lois naturelles, 15 sqq. ; — l'existence de lois historiques générales tour à tour affirmée ou niée par les théoriciens de l'histoire, 72 sqq. ; — la question est mal posée et ne peut se résoudre que par l'expérience, 74 sqq. ; — l'histoire ne peut être véritablement une science que si l'on y admet l'existence de lois naturelles, 80 sqq. ; — ce qu'il faut entendre par lois naturelles, 81 sqq.
Loir-et-Cher (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Loire (département de la), id.
Loire (département de la Haute-), id.
Loire-Inférieure (département de la), id.

Digitized by Google

Loiret (département du), id.
Lombroso, 77, 128 sq.; — ses écrits sur les rapports du génie avec la folie, 248 sqq.; — ses généralisations arbitraires touchant l'âge atteint par les grands hommes, 427.
Londres, sa fécondité en gens de lettres anglais de génie, 603.
Longévité des grands hommes, explication qu'en donne Lombroso, 282; — longévité des gens de lettres français, 426 sqq.; tabl. IV, V, VI; pl. II, III.
Lons-le-Saunier, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lope de Rueda, 335.
Lope de Vega, 336.
Lorenz, réduit outre mesure l'objet de l'histoire, 575.
Lorenzo de' Medici, V. Medici.
Lorient, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lorraine, ses limites, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 sq.; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII. — V. aussi Alsace-Lorraine.
Lot (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Lot-et-Garonne (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — relativement plus fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Loudun, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lozère (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Lucien, 7.
Lunéville, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Luther, 335.
Luxembourg (grand-duché de), sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401, 472 sq.; — et par le milieu ethnologique, 405, 472 sq.; — nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Luxembourg belge, rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres français, tabl. XIV, XXII; pl. VIII.
Luzan, 337.
Lyon, introduction de l'imprimerie, 351; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Lyonnais, ses limites, 400; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 sqq.; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.

Mabillon, 32, 383.
Mably, 384.
Macaulay, méconnaît l'importance de Montesquieu, 25 sq.; — proclame que la valeur de l'induction repose sur le nombre des observations, 99 sq.; — nie l'indispensabilité des grands hommes, 130; — 338.
Machiavel, fait commencer son histoire de Florence à la chute de l'empire romain, 15; — 335.
Mâcon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Macpherson, 337.
Madrid, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.
Maffei, 337.
Magistrature, sa fécondité en gens de lettres français de talent, 535 sqq.; tabl. XXXI; pl. XXII, XXIII; — relativement au chiffre de sa population, 538 sqq.; tabl. XXXII; pl. XXIV; — sa fécondité en gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 605 sq.
Main-d'œuvre, id.
Maine, V. Touraine.
Maine de Biran, 384.
Maine-et-Loire (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Maistre (Jos.-M. de), 384.
Maistre (Xavier de), 384.

Digitized by Google

Malebranche, 383.
Malherbe, 382.
Manche (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Mans (Le), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Manzoni, 338.
Marche, V. Auvergne.
Marguerite d'Angoulême, 383.
Mariana, 335.
Marini, 336.
Marivaux, 383.
Marlowe, 336.
Marmontel, 384 ; — sa jeunesse, 595.
Marne (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement plus fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Marne (département de la Haute-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Marot (Clément), 382.
Marseille, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Martinez de la Rosa, 338.
Martinique, sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460.
Marx, 52 sqq.
Massillon, 383.
Massinger, 336.
Matérialiste (école historique), ses doctrines, 52 sqq. ; — les représentants de cette école sont souvent dans la pratique infidèles à leurs théories, 133.
Matériaux (choix des), principes qui déterminent ce choix, 60 sqq. ; — marche à suivre par l'historien dans le choix des matériaux, 68 sqq.
Mathieu de Coucy, 367.
Mauléon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Maupertuis, ses calculs sur la probabilité de la transmission héréditaire du sexdigitisme, 169 sq.
Maurice (F.), 97.
Maurice (île), V. Ile-de-France.
Maury, sa jeunesse, 596.
Mayenne (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Meaux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Medici (Lorenzo de'), 335.
Melendez Valdez, 338.
Meli, 337.
Melo, 336.
Melun, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Membres étrangers de diverses sociétés savantes, mis par de Candolle à la base de ses recherches sur la genèse des savants modernes, 217 sqq.
Mémorialistes, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Men of the Time, 316, 321 sqq., 323.
Ménage, 383.
Mendelssohn, 337.
Mendoza, 335.
Mérimée, 384.
Metastasio, 337.
Météorologiques (phénomènes), leur influence sur le génie d'après Lombroso, 282 sqq.
Méthode, de l'histoire, 59 sqq. ; — de l'interprétation historique, 84 sqq.
Metz, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Meulan, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Meurthe-et-Moselle (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Meuse (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Meusel, sa jeunesse, 593.
Meyer's Konversations-Lexikon, 316, 320 sq., 323, 352, 364.
Mézeray, cité souvent à tort comme réformateur de l'histoire, 21 ; — 383.

Digitized by Google

Mézières, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Michelet, néglige la Savoie et la Suisse dans son tableau de la France, 347; — 384, 453.
Milieu, est la seule cause possible de variation, et par conséquent de l'évolution, 179 sqq.; — ne saurait toutefois à lui seul expliquer l'évolution, 183; — recherches de de Candolle sur le rôle joué par le milieu dans la genèse des savants, 216 sqq., 225 sqq.; — le rôle que joue le milieu diffère suivant les catégories de grands hommes, 296 sq.; — milieux dont nous étudions l'action sur le développement des gens de lettres, 393; — étude comparée des divers milieux, 548 sqq.; — examen comparé de l'action respective exercée par le milieu et par l'hérédité, 552 sqq., 555 sqq., 558 sqq.; — conclusion, 562 sqq.
Mill (Stuart), V. Stuart.
Millau, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Milton, 336.
Minzes, 97.
Mirabeau, son manque apparent de spontanéité, 144 sq.; — 382.
Mirecourt, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Misonéisme, discussion de la théorie de Lombroso, 277 sqq., 586 sqq.
Mistral, 384.
Moderne (époque), progrès de la science de l'histoire, 22 sqq.; — se prête seule à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 325.
Molière, 343, 382.
Molinari, 97.
Mommsen, 54, 85.
Monaco, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Mons, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Montaigne, 382.
Montalvan, 336.
Montargis, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Montbard, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Montbéliard, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Montbrison, id.
Montchrétien (Antoine de), inaugure le terme d'économie politique, 39.
Montdidier, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Montélimar, id.
Montemayor, 335.
Montesquieu, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 24 sqq.; — 382.
Monti, 338.
Montpellier, sa fécondité en gens de lettres, 513; tabl. XXII, XXVIII.
Montreuil-sur-Mer, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Moore (Th.), 338.
Moralistes, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Moratin (L.-F. de), 338.
Moratin (N.-F. de), 337.
Morbihan (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — cause de la supériorité de la partie bretonne de ce département sur la partie française, 508.
More (Thomas), 335.
Moreau de Tours, 235.
Moreto, 336.
Morgan, 52.
Moscherosch, 336.
Mougeolle, sa théorie de l'histoire, 571 sq.
Moulins, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Moyen âge, la science de l'histoire au moyen âge, 11 sqq.; — le moyen-âge ne se prête pas à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 325.
Muller (Jean de), 338.
Muratori, 337.
Murner, 335.
Musaeus, 337.
Musiciens, ne se prêtent qu'imparfaitement à des recherches statistiques sur les grands hommes, 305 sqq.
Musset, 344, 382.

Digitized by Google

Nægeli, sa théorie de l'évolution, 176 sq.
Naharro, 335.
Naissance, lieu de naissance des savants anglais contemporains, 211; — détermination de la date de naissance des gens de lettres français, 389 sq.; — gens de lettres français dont le lieu de naissance est inconnu ou douteux, 590 sqq.; — V. aussi Local (milieu).
Namur (province de), rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres français, tabl. XIV, XXII; pl. VIII.
Namur (ville), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Nancy, id.
Nantes, introduction de l'imprimerie, 351; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Naples, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.
Narbonne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Narrateurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — issus relativement souvent du groupe géographique Auvergne, Limousin, Marche, 456; — rarement de la Champagne, id.; — souvent de châteaux, 520.
National (amour-propre), nécessité de s'en affranchir dans des recherches comme les nôtres, 330 sq.
Nationalité, V. Ethnologique (milieu).
Nationalités (principe des), mis par une école à la base des recherches historiques, 35 sqq.
Naturel (droit), V. Droit naturel.
Neuchâtel (canton de), rentre dans le champ de nos recherches, 349; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII; pl. VIII; — sert à constater l'action exercée par le milieu politique et administratif, 463.
Neuchâtel (ville), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Neufchâteau, id.
Nevers, id.
Newton, 377.
Niccolini, 338.
Nice (comté de), ses limites, 398; — sa fécondité en gens de lettres français, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII. XVIII.
Nicolai, 337.
Nicole, 383.
Niebuhr, un des chefs de « l'école historique », 36; — progrès qu'il fait faire à la critique des sources, 38; — 338.
Nièvre (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Nimes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Niort, id.
Nivernais, V. Berry.
Nobiling, 272.
Noblesse, sa fécondité en gens de lettres français de talent, 535 sqq.; tabl. XXXI; pl. XXII, XXIII; — relativement au chiffre de sa population, 538 sqq.; tabl. XXXII; pl. XXIV; — sa fécondité en gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 605 sq.
Nodier, 384.
Noël, sa jeunesse, 597.
Nord (département du), sert à étudier le rôle joué par le milieu ethnologique, 403; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — action exercée par le milieu ethnologique, 469.
Normandes (îles), n'ont produit pendant l'époque moderne aucun homme de lettres français important, 349.
Normandie, ses limites, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVIII; — dans les divers genres littéraires, 454 sq.; tabl. XIX; pl. XII.
Noyon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.

Objet de l'histoire, 574 sqq.
Ohnet (George), 363.
Oise (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.

Digitized by Google

Opinion publique, son action sur le développement de l'individu, 271 sq ; — comme critérium de l'importance relative des gens de lettres, 362 sqq.
Opitz, 336.
Orange, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Orateurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357 ; — nombre minime des femmes, 431.
Originalité, comme indice prétendu du génie, 142 sqq.
Orléanais, ses limites, 400 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.
Orléans, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, 513 ; tabl. XXII, XXVIII.
Orléans (Charles d'), V. Charles.
Orne (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Orologiques (conditions), leur influence sur le développement du génie d'après Lombroso, 286.
Osterwald, 380.
Otway, 337.

Papillon, 369.
Parenté, V. Hérédité.
Parini, 337.
Paris, introduction de l'imprimerie, 351 ; — les gens de lettres parisiens sont relativement mieux représentés dans notre liste que les gens de lettres de la province, 369 sq. ; — sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401, 457 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII ; — sa fécondité aux différentes époques relativement au chiffre de sa population, 504 sqq., tabl. XXVII ; pl. XIX ; — causes de sa supériorité sur les autres localités, 509 sqq. ; — répartition des gens de lettres nés à Paris d'après le genre de leur activité littéraire, 520 sqq. ; tabl. XXX ; pl. XXI.
Paris (Gaston), 351.
Parny, 384.
Pas-de-Calais (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Pascal, 382.
Pasteurs protestants, V. Ecclésiastiques.
Pau, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Pays-Bas, V. Hollande.
Pédagogues, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Peintres, ne se prêtent qu'imparfaitement à des recherches statistiques sur les grands hommes, 304 sq., 306 sqq.
Pellico (Silvio), 338.
Perez de Hida, 336.
Perez de Oliva, 335.
Périgueux, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Périodes, à distinguer dans l'étude des gens de lettres français, 390 sqq.
Perizonius, 33.
Péronne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Perpignan, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Perrault (Charles), 383.
Persécutions religieuses, leur action sur la richesse de la littérature française, 482 sq.
Pesmes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Pézénas, id.
Philologues, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Philonéisme, 278 sqq., 586 sqq.
Philosophes, groupe naturel de gens de lettres dont ils font partie, 357.
Physiologique (constitution), forme un ordre de recherches propre, 151 ; — n'est pas la *cause* de la constitution psychologique, 162 sqq. ; — V. aussi 250 sq. et l'article *Hérédité*.
Physique (milieu), son action sur le cours des événements chez les historiens de l'antiquité classique, 8 ; —

Digitized by Google

chez Bodin, 18; — chez Montesquieu, 24 sqq.; — chez Buckle, 47 sqq.; — chez Mougeolle, 571 sq.

Picardie, Artois, limites de ce groupe, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.: tabl. XVII.

Piémont (partie française du), n'a produit aucun homme de lettres français important, 349.

Pindemonte, 338.

Piron, 383.

Pistoie, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.

Pithiviers, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Platen, 338.

Poètes, ne se prêtent à eux seuls qu'imparfaitement à des recherches statistiques sur les grands hommes, 307 sqq.; — qu'est-ce qu'un poète? 307 sq.; — comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — issus rarement de la Suisse française, 456.

Poitiers, introduction de l'imprimerie, 351; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Poitou, V. Saintonge.

Poligny, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Politique et administratif (milieu), de Candolle ne lui attribue que peu d'action sur le développement des savants, 229; — étude de son action sur le développement des gens de lettres français, 401, 457 sqq.; — à Paris, 457; — dans les colonies, 457 sqq.; — dans la Belgique et la Suisse françaises, 462 sq.; — dans les contrées limitrophes de langue étrangère, 463 sqq.; — en Corse, 467; — en Belgique, 471; — dans le Luxembourg, 472 sq.; — dans l'Alsace-Lorraine, 473 sq; — dans la Suisse allemande, 475; — son action confirmée par la fécondité respective des diverses catégories de localités, 511; — résumé de nos recherches touchant l'action exercée par le milieu politique et administratif, 545; — son action relativement à celle des autres milieux, 549 sq.

Poliziano, 335.

Pologne, nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, tabl. XIII.

Polonaise (littérature), ne se prête qu'imparfaitement à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 329.

Polybe, 6.

Pompéi, influence de son exhumation sur la critique historique, 33.

Ponce de Leon, V. Leon.

Pondichéry, sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460.

Pontarlier, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Pont-Audemer, id.

Pontoise, id.

Pope, 337.

Portugal, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.

Positivisme, contenu déjà en germe dans les écrits de Hobbes, 22.

Pragmatique (méthode), 86.

Praticiens, leur nombre relativement à celui des autres catégories de grands hommes, 312 sqq.

Prêtres catholiques, V. Ecclésiastiques.

Princes, leur nombre relativement à celui des autres catégories de célébrités, 312 sqq.

Profession, V. Social (milieu).

Prolétariat, V. Main-d'œuvre.

Prosateurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — nombre relativement grand des femmes, 431; — issus souvent de la Bretagne, 456.

Protecteurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 356; — nombre relativement grand des femmes, 431; — issus souvent de châteaux et de Paris, 520 sq.

Protestants, leur supériorité scientifique constatée par de Candolle, 227 sq.; — étude du rôle joué par le protestantisme dans la littérature française, 408 sqq., 476 sqq.; — comparai-

Digitized by Google

son entre les régions protestantes et les régions catholiques de langue française, 477 sqq. ; — entre les gens de lettres protestants et les gens de lettres catholiques, 480 sqq. ; — aux différentes époques, 482 sq.; tabl. XX ; pl. XIV ; — suivant les genres littéraires dans lesquels ils se sont distingués, 483 sq. ; — gens de lettres qui étaient fils d'ecclésiastiques protestants, 484 sqq.; — gens de lettres protestants qui ont été eux-mêmes des ecclésiastiques, 486 sqq. ; tabl. XXI ; pl. XV ; — V. aussi Réfugiés.

Provence, ses limites, 399, 454 ; — sa fécondité en gens de lettres ; tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII ; — dans les divers genres littéraires, 454 sq.; tabl. XIX ; pl. XII.

Provinces, ne se prêtent pas aussi bien que les départements à servir de base à des recherches sur l'action exercée par le milieu géographique, 397 ; — groupement des départements en provinces et en régions, 399 sqq.; — fécondité des provinces en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — fécondité comparée des provinces en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 sq. ; tabl. XV ; pl. XI ; — leur fécondité respective aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII ; — pour les divers genres littéraires, 452 sqq. ; tabl. XIX ; pl. XII ; — leur fécondité respective en gens de lettres suivant le genre des localités, 498 sq. ; tabl. XXIII.

Provinces belges, V. Belges (provinces).

Provins, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Psychologique (constitution), forme un ordre de recherches propre, 151 ; — son étude ne présuppose pas nécessairement celle de la constitution physiologique, 162 sqq. ; — V. aussi Hérédité.

Psychologistes (historiens), 46.

Publicistes, comme groupe naturel de gens de lettres, 357 ; — nombre minime des femmes, 432 ; — issus relativement souvent de la Suisse française, 456.

Pufendorf, 336.

Pulci, 335.

Pulgar (Hernando del), 335

Puy-de-Dôme (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.

Puys (Le), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Pyrénées (département des Basses-), sert à étudier le rôle joué par le milieu ethnologique, 402 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement plus fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444 ; — action du milieu ethnologique, 467 sq.

Pyrénées (département des Hautes-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.

Pyrénées-Orientales (département des), sert à étudier le rôle joué par le milieu ethnologique, 402, 467 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.

Questionnaires, leurs avantages et leurs désavantages, 203 sqq., 361.

Quevedo, 336.

Quimper, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Quinault, 383.

Quinet, 384.

Quintana, 338.

Rabelais, 382.

Rabener, 337.

Race, V. Ethnologique (milieu).

Rachel, 384.

Racine, 382.

Raleigh, 336.

Ramus, 383, 532 : — sa jeunesse, 593 sq.

Ranke, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 38 ; — 85, 338.

Recensements, mis à la base de nos calculs, V. Statistique.

Digitized by Google

Redi, 336.
Réfugiés, leur rôle dans la littérature de la Suisse française, 456, 463, 479, 483 ; — servent à confirmer l'action exercée par le milieu social, 542.
Régions, leurs limites, 398 sqq. ; — leur fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 446 sq.; tabl. XVI ; — aux différentes époques, 450 sqq., tabl. XVIII ; pl. XII ; — leur fécondité respective en gens de lettres suivant le genre des localités, 498 sq. ; tabl. XXIV.
Regnard, 383.
Régnier (Mathurin), 383.
Reims, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Religion, étude de l'action exercée par le milieu religieux sur le développement des gens de lettres français, 408 sqq., 476 sqq. ; — comparaison entre les régions catholiques et les régions protestantes : en France, 477 ; — en Suisse, 477 sqq. ; — comparaison entre les gens de lettres de talent issus des divers milieux religieux, 480 sqq. ; — aux différentes époques, 482 sq.; tabl. XX ; pl. XIV ; — suivant les genres littéraires dans lesquels ils se sont distingués, 483 sq ; — rôle joué par les ecclésiastiques catholiques et protestants, 484 sqq. ; — résumé de nos recherches sur l'action exercée par le milieu religieux, 545 ; — son action relativement à celle des autres milieux, 549 sq.
Religion, son évolution entrevue par Charron, 21 ; — insignifiance des renseignements fournis à Galton par les savants anglais touchant l'action de la religion, 207 ; — influence de la religion sur le développement des savants d'après de Candolle, 227 sqq.
Renaissance, la science de l'histoire à l'époque de la Renaissance, 14 sqq.
Renan, 384.
Renard, exemple de généralisation hâtive, 580 sq.
Rennes, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Rethel, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Rétif de La Bretonne, sa jeunesse, 595.
Retz (le cardinal de), 383.
Réunion (Ile de la), sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460.
Révolution française, fait éclore l'esprit nationaliste, 36 ; — les écrits sur la révolution fournissent des exemples typiques de généralisations hâtives, 96 sqq.
Revue des Deux Mondes, 590.
Reybaz, 144.
Rhône (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Ribot, n'use pas toujours d'assez de prudence dans la critique de ses sources, 159 ; — son ouvrage sur l'hérédité psychologique, 167 ; — attribue aux conclusions de Maupertuis sur la certitude de la transmission héréditaire du sexdigitisme une portée exagérée, 169 sqq. ; — nie l'existence d'une loi d'innéité, 178 ; — conteste à tort la valeur de la méthode statistique, 193 sqq.; — prête aux recherches de de Candolle une signification contraire à celle qu'elles ont en réalité, 224 sq ; — étend outre mesure le sens du mot éducation, 415 ; — n'admet l'action du milieu éducateur que pour les natures moyennes, 523.
Richardson, 337.
Richet, sa définition de l'homme de génie, 141, 252 sq.
Richter, 159.
Richter (Jean-Paul), V. Jean-Paul.
Riez, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Riom, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Rivarol, sa jeunesse, 596 sq.
Robertson, 337.
Rochefort, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Rochelle (La), id.
Rodez, id.
Rojas (Fer. de), 335.
Rojas (Fr. de), 336.
Rollenhagen, 335.
Romain (droit), V. Droit romain.

Digitized by Google

Romande (Suisse), V. Suisse française.
Romanciers, groupe naturel de gens de lettres dont ils font partie, 357.
Romans, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Ronsard, 382.
Rosa (Salvator), V. Salvator.
Roscoe, 338.
Rossel, 369.
Rouen, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Rousseau (J.-B.), 308, 383.
Rousseau (J.-J.), 308, 343, 348, 382, 416.
Rowe, 337.
Ruccellai, 335.
Russe (littérature), ne se prête qu'imparfaitement à des recherches statistiques sur les gens de lettres, 329.
Russie, nombre de gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.

Sachs (Hans), 335.
Saint-Augustin, V. Augustin.
Saint-Brieuc, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Claude, id.
Saint-Cloud, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saint-Denis, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Domingue, sa fécondité en gens de lettres français, 457, 460 sq.
Saint-Etienne, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Fargeau, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saint-Flour, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Gall (canton de), nombre de gens de lettres français issus de ce canton, 475.
Saint-Geniez, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saint-Germain-en-Laye, id.
Saint-Jean-d'Angély, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Lô, id.
Saint-Malo, id.
Saint-Mihiel, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saint-Nicolas, id.
Saint-Omer, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Pierre (Bernardin de), V. Bernardin.
Saint-Quentin, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saint-Remy, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saint-Simon (le comte de), son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 42 ; — 384.
Saint-Simon (le duc de), 383.
Sainte-Beuve, 384.
Saintes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saintonge, Poitou, limites de ce groupe, 400 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.
Sales (François de), 383.
Salins, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Salubrité, son influence sur le développement du génie d'après Lombroso, 281.
Salvator Rosa, 336.
Samaniego, 338.
Sand (George), 382.
Sannazzaro, 335.
Saône-et-Loire (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XX, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII ; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Saône (département de la Haute-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Sarlat, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Sarpi, 336.
Sarthe (département de la), tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Saulieu, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Saumur, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Saurin, 383.

Digitized by Google

Savants, recherches de Galton sur les savants anglais contemporains, 203 sqq.; — recherches de de Candolle sur les savants des deux derniers siècles, 216 sqq.; — ne se prêtent pas à servir de base à nos recherches, 300 sq., 309 sq.; — leur nombre relativement à celui des autres catégories de grands hommes, 312 sqq.
Savigny, 36.
Savoie, négligée par beaucoup d'historiens français, 347; — nous en faisons une seule circonscription, 398; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — relativement plus féconde en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Savoie, Dauphiné, limites de ce groupe, 399; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 sq.; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII.
Savonarola, 335.
Scaliger, inaugure la science de la chronologie, 15; — 383.
Scarron, 383.
Schelling, 338.
Schiller, 338, 378.
Schlegel (frères), 338.
Schleiermacher, 338.
Schopenhauer, 338.
Science, son rôle dans le développement historique, 50 sq., 133 sq.
Scott (Walter), 338.
Scribe, 384.
Sculpteurs, ne se prêtent pas à des recherches statistiques sur les grands hommes, 303, 306 sq.
Sedan, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Seine (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. IX, XVII, XVIII.
Seine-et-Marne (département de), id.
Seine-et-Oise (département de), id.
Seine-Inférieure (département de la), id.
Sélection, son rôle dans l'évolution du monde organique, 183 sqq.; — recherches de Jacoby sur la sélection dans la société humaine, 234 sqq.
Semur, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Senebier, 369.
Senlis, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Sens, id.
Serbo-bulgare (guerre), pourrait servir d'argument à ceux qui contestent l'importance attribuée d'ordinaire aux grands hommes, 131 sq.
Sévigné (Mme de), 382.
Séville, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.
Sèvres (département des Deux-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Sexdigitisme, la certitude de sa transmission héréditaire a été invoquée à tort en faveur de l'hérédité psychologique, 169 sqq.
Sexe, V. Femmes de lettres.
Shakespeare, 336, 341 sqq.
Shelley, 338.
Sheridan, 338.
Sidney, 336.
Sismondi, 384.
Skelton, 335.
Smith (Adam), son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 39 sq.; — 337.
Smollet, 337.
Social (milieu), dont sont issus, d'après Galton, les savants anglais contemporains, 212; — les savants modernes, d'après de Candolle, 223 sq.; — étude du rôle joué par le milieu social dans le développement des gens de lettres français, 418 sq.; — dans les colonies, 459; — au Canada, 461 sq.; — son action manifestée par la répartition des gens de lettres entre les diverses catégories de localités, 511 sq.; — recherches spéciales sur l'action exercée par le milieu social sur le développement des gens de lettres de talent, 533 sqq.; — résumé de ces recherches, 546 sq.; — action du mi-

Digitized by Google

lieu social relativement à celle des autres milieux, 549 sq., 552; — examen comparé de l'action respective exercée par le milieu social et l'hérédité, 552 sqq.; — rôle joué par le milieu social chez les gens de lettres de génie italiens, espagnols, anglais et allemands, 605 sq.
Socialiste (parti), s'identifie avec l'école historique matérialiste, 55 sqq.
Société, le grand homme comme membre de la société constitue un ordre de recherches propre, 151.
Société royale de Londres, 203, 218, sqq.
Sociétés savantes, admises par Galton comme arbitres de l'importance relative des savants, 203 sqq.; — de même par de Candolle, 217 sqq.
Soissons, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Soleure (canton de), nombre des gens de lettres français issus de ce canton, 475.
Solis (Antonio de), 336.
Somme (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Southey, 338.
Souverains, conditions dans lesquelles ils acquièrent leur célébrité, 298.
Spéculatifs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — issus relativement souvent de la Suisse française, 456.
Spencer, 57.
Spenser, 336.
Spinoza, 377.
Staël (Mme de), 308, 382.
Statistique, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 41; — ses avantages propres pour les recherches historiques, 113 sqq.; — conditions élémentaires de son emploi, 116 sqq.; — appliquée par Galton, 191 sqq., 203 sqq.; — par de Candolle, 218 sqq; — par Jacoby, 241 sqq.; — son rôle dans l'étude des rapports du génie avec la folie, 257 sqq.; — appliquée arbitrairement par Lombroso, 280 sqq.; — recensement à mettre à la base de nos recherches sur l'action du milieu géographique, 406 sqq.; — du milieu local, 502.
Stature, son influence sur le développement du génie d'après Lombroso, 280 sq.
Stendhal, V. Beyle.
Stérilité, est d'après Jacoby la conséquence naturelle du talent, 236 sqq.
Sterne, 337.
Straparola, 335.
Stuart Mill, son opinion sur les grands hommes, 128.
Suchier, 349.
Suède, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.
Suisse, sa fécondité en savants remarquables d'après de Candolle, 230.
Suisse allemande, nombre des gens de lettres français issus de cette contrée, tabl. XIII; — action exercée par le milieu ethnologique et par le milieu politique et administratif, 474 sq.
Suisse française, souvent négligée par les historiens français, 347; — ses limites, 349; — sert à étudier le rôle joué par le milieu politique et administratif, 401; — par le milieu religieux, 409; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV; pl. IX; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445; tabl. XV; pl. XI; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq.; tabl. XVII; — dans les divers genres littéraires, 454 sqq.; tabl. XIX; pl. XII; — action exercée par le milieu politique et administratif, 462 sq.; — par le milieu religieux, 477 sqq.; — comparaison entre les cantons catholiques et les cantons protestants, 477 sqq.; — répartition chronologique des gens de lettres protestants issus de la Suisse française, 482 sq.; — laissée en dehors de nos recherches sur la fécondité comparée par départements des diverses catégories de localités relativement au chiffre de leur population, 503.
Suisses (cantons), assimilés par nous aux départements français, 398.
Surrey, 335.

Digitized by Google

Swift, 337.

Taine, 97 ; — use arbitrairement de la méthode inductive, 101 sqq. ; — fragilité de ses généralisations, 157 sq ; — a beaucoup fait pour établir positivement l'action du milieu, 179 ; — 384.

Talent (critérium du), V. Critérium.

Talent (gens de lettres français de), 379 sqq., 421 ; — leur nombre relativement à celui des gens de lettres de génie et au total des gens de lettres, 423 ; tabl. I ; — leur distribution chronologique, 424 ; tabl. III ; pl. I ; — nombre des gens de lettres de talent qui se sont distingués dans plusieurs genres littéraires, 429 sq. ; tabl. VII ; — leur distribution chronologique suivant le genre de leur activité littéraire, 429 ; tabl. IX ; — nombre des cas de parenté chez les gens de lettres de talent, 433, 438 ; tabl. XII ; — nombre des gens de lettres français de talent d'origine étrangère, 440, tabl. XIII ; — fécondité comparée des départements en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent, 443 sq. ; tabl. XIV ; — des provinces, 445 sq. ; tabl. XV ; pl. XI ; — des régions, 446 sq. ; tabl. XVI ; — distribution géographique et chronologique comparée des gens de lettres de talent, 452 ; tabl. XVII, XVIII ; — gens de lettres français de talent issus des colonies, 459 ; — comparaison entre les gens de lettres de talent issus des divers milieux religieux, 480 sqq. ; tabl. XX ; pl. XIV ; — gens de lettres de talent qui ont été des ecclésiastiques, 486 sqq. ; tabl. XXI ; pl. XV ; — proportion des gens de lettres de talent issus des diverses catégories de localités, 499 ; — des châteaux, 499 sq. ; — instruction reçue par les gens de lettres de talent, 524 sqq. ; — milieu économique dans lequel ils ont grandi, 528 sqq. ; — milieu social dont ils sont issus, 533 sqq. ; tabl. XXXI, XXXII, XXXIII ; pl. XXII, XXIII, XXIV.

Talma, 384.

Tarascon, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.

Tarn (département du), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.

Tarn-et-Garonne (département de), id.

Tasso, 335.

Tassoni, 336.

Taylor, 336.

Théologiens, leur répartition entre les groupes naturel de gens de lettres, 357.

Théories, les grandes théories modernes énoncées déjà dans l'antiquité classique mais seulement à l'état de vagues hypothèses, 9 ; — dangers provenant de la confusion de la théorie avec l'hypothèse, 63 sqq.

Thiers, 384.

Thomson, 337.

Thou (de), s'intéresse déjà à l'histoire de la civilisation, 21 ; — 383.

Thucydide, 6.

Tieck, 338.

Tiraboschi, 337.

Tirso de Molina, 336.

Tolède, sa fécondité en gens de lettres espagnols de génie, 603.

Torigni, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.

Toul, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Toulon, id.

Toulouse, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Touraine, Anjou, Maine, limites de ce groupe, 400 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XV ; pl. IX ; — sa fécondité comparée en gens de lettres en général et en gens de lettres de talent ou de génie, 445 ; tabl. XV ; pl. XI ; — sa fécondité aux différentes époques, 450 sqq. ; tabl. XVII.

Tournay, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Tournon, id.

Tournus, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.

Tours, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Digitized by Google

Traducteurs, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Triaucourt, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Troyes, introduction de l'imprimerie, 351 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Tulle, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Turgot, 27.
Turquie, nombre des gens de lettres français issus de ce pays, tabl. XIII.

Uhland, 338.
Universalité de l'histoire, dans l'antiquité classique, 6 ; — au moyen âge, 11.
Universités, de Candolle conteste sans raisons suffisantes leur action sur le développement des savants, 226 sq., 513 sq., — leur rôle dans la genèse des gens de lettres français 513 sq.; — des gens de lettres espagnols, 603.
Unterwald, nombre des gens de lettres français issus de ce canton, 475.
Urbaine (population), admise par Jacoby comme critérium de la civilisation, 244 sqq., 492 sq. ; — de même par Mougeolle, 572.
Uzès, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.

Valais (canton du), rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII ; — sert à constater l'action exercée par le milieu politique et administratif, 463.
Valence, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Valenciennes, id.
Valla (Lorenzo), conteste l'authenticité de la donation faite par Constantin au saint-siège, 15.
Valognes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Vapereau, 47, 316, 319 sq., 323, 364.
Var (département du), ses limites, 398 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Varennes, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Vaucluse (département de), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Vaud (canton de), rentre dans le champ de nos recherches, 349 ; — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII ; pl. VIII ; — sert à constater l'action exercée par le milieu politique et administratif, 463.
Vauvenargues, 384.
Vendée (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI, pl. VIII, XVII, XVIII.
Vendôme, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Venette, 367.
Venise, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie, 602.
Verdun-sur-Meuse, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Vérification de la valeur de l'induction, par la comparaison avec nos connaissances antérieures, 108 sqq. ; — par de nouvelles observations, 110 sqq.; — précautions dont nous avons usé pour vérifier la justesse de notre liste des gens de lettres français, 370 sqq.
Vérone, sa fécondité en gens de lettres italiens de génie.
Versailles, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Veuillot, sa jeunesse, 597 sq.
Vico, son rôle dans le développement de la science de l'histoire, 23 sq. ; — 337.
Vienne (département de la), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI: pl. VIII, XVII, XVIII.
Vienne (ville), introduction de l'imprimerie, 351 : — sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Vienne (département de la Haute-), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI ; pl. VIII, XVII, XVIII.
Vigny (Alfred de), 384.
Villages, ne se prêtent pas à servir de base à l'étude comparée des diverses catégories de localités, 494 sq. ; — V. aussi Localités.

Digitized by Google

Villegas, 336.
Villefranche-sur-Saône, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Villemain, 384.
Villeneuve-de-Berg, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXVIII.
Villeneuve-sur-Lot, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Villes, leur rôle dans le développement de l'humanité d'après Jacoby, 237 sqq., 509; — d'après Mougeolle, 572; — ne se prêtent pas à servir de base à l'étude comparée des diverses catégories de localités, 494 sq.; — villes qui ont produit 3 gens de lettres ou davantage, tabl. XXVIII; — V. aussi Chefs-lieux, Localités.
Villon, 382.
Vire, sa fécondité en gens de lettres, tabl. XXII, XXVIII.
Vitré, id.
Vitry-le-François, id.
Voiture, 383.
Volney, 384.
Voltaire, 27, 343, 348, 382.
Vosges (département des), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII.
Voss (G.-J.), 32.
Voss (J.-H.), 338.
Votations populaires, comme indice de la civilisation, 237 sqq.
Voyageurs, leur répartition entre les groupes naturels de gens de lettres, 357.
Vulgarisateurs, comme groupe naturel de gens de lettres, 357; — issus relativement souvent de la Suisse française, 484.

Waldis, 335.
Wallone (Belgique), V. Belgique française.
Walpole, 337.
Weismann, son étude sur la théorie de Nægeli, 176; — sa théorie propre, 184 sqq.
Wieland, 337.
Winckelmann, 27, 337.
Wolf (Ch. de), 337.
Wolf (Fr.-A.), 33, 338.
Wordsworth, 338.
Wundt, conteste l'existence de lois générales de l'histoire, 72; — soutient que des explications divergentes d'un seul et même fait historique peuvent être également vraies, 84.

Yonne (département de l'), sa fécondité en gens de lettres, tabl. XIV, XXII, XXVI; pl. VIII, XVII, XVIII; — relativement moins fécond en gens de lettres de talent qu'en gens de lettres en général, 444.
Young, 337.
Yriarte, 337.

Zamora, 337.

Digitized by Google

Digitized by Google

89068223528

Digitized by Google

Digitized by Google

89068223528
b89068223528a

Digitized by Google